

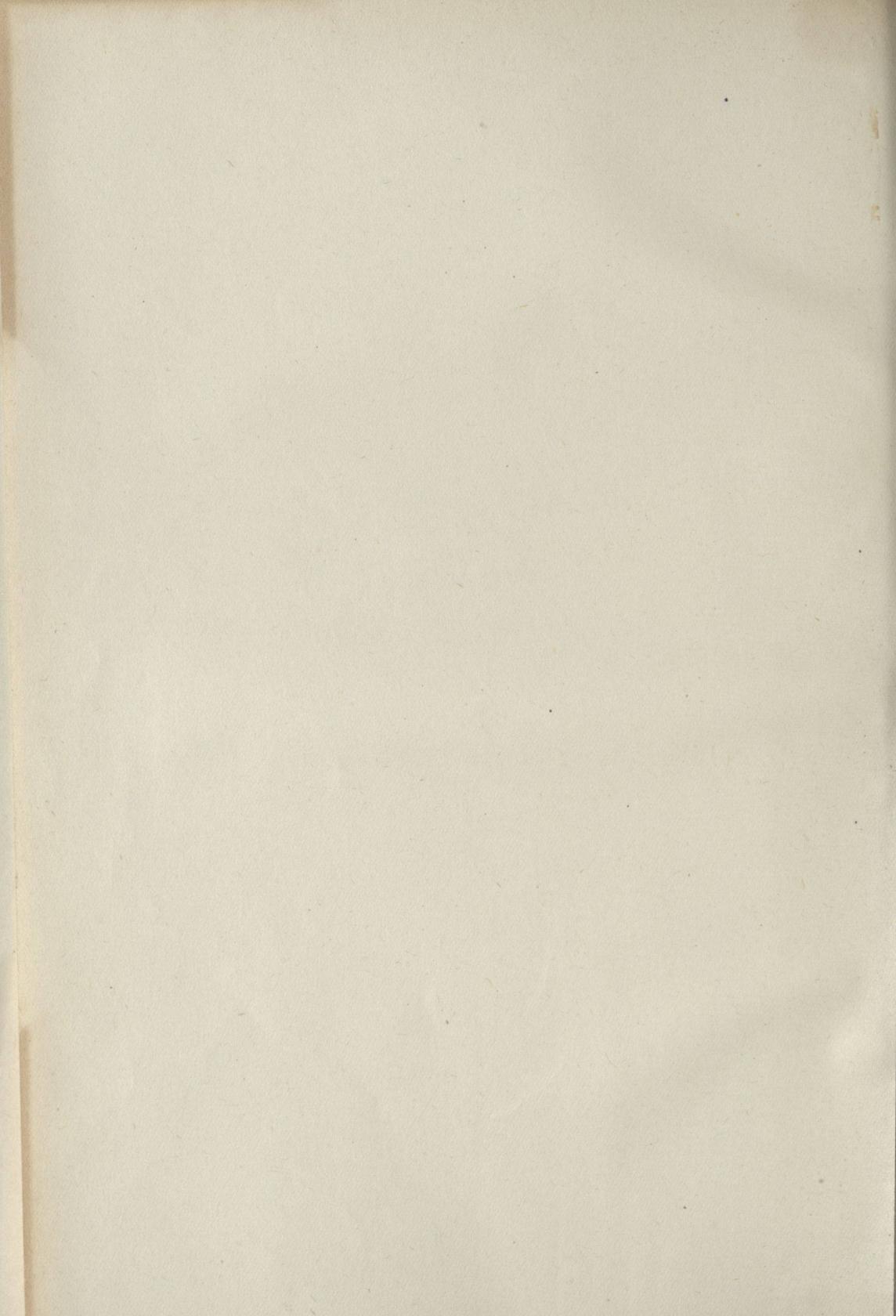


J  
103  
H44  
1918

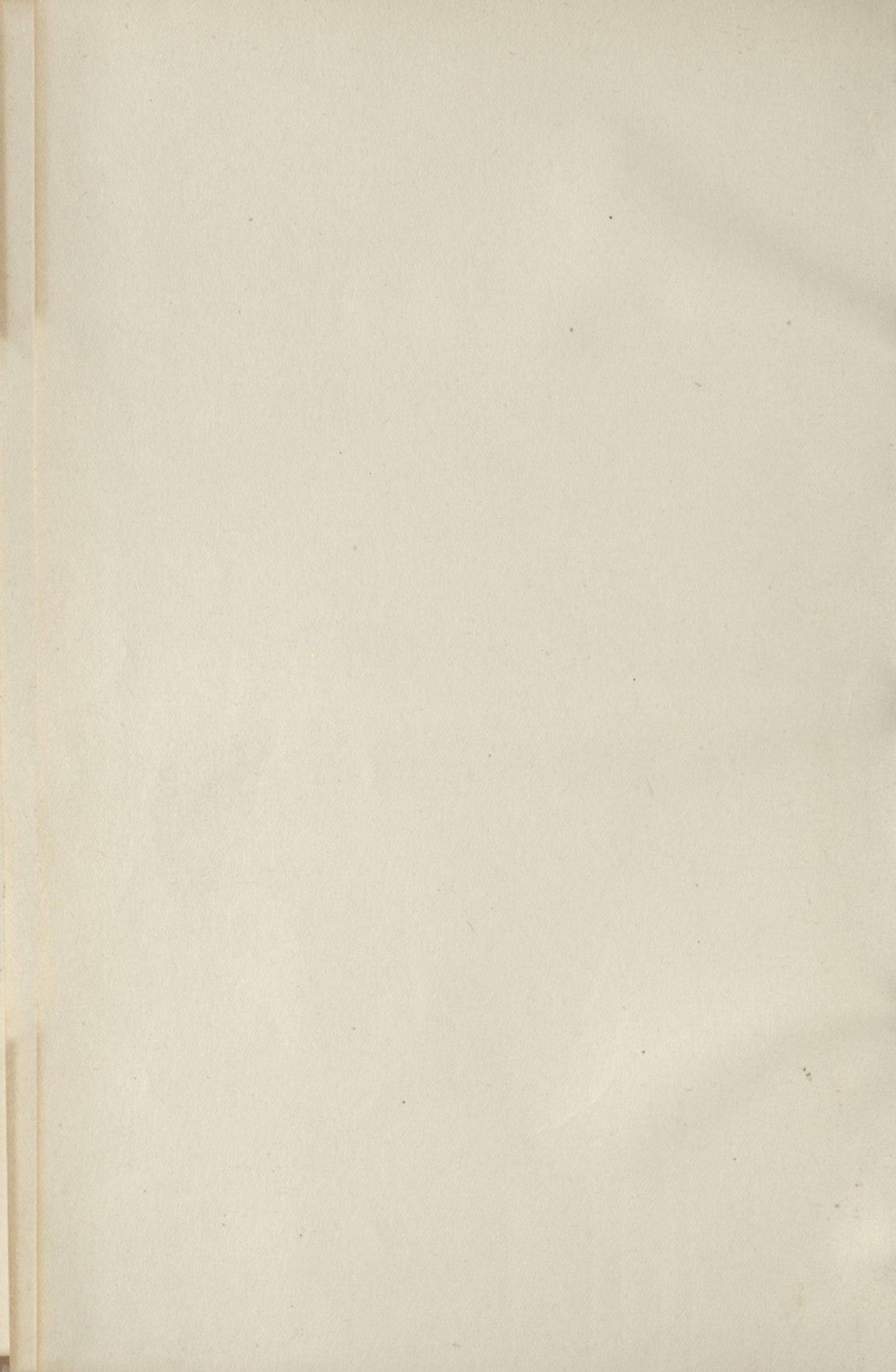
CANADA. PARLEMENT.  
C. des C.  
Procès-verbaux.

01818

①







PROCÈS-VERBAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU  
CANADA

---

SESSION 1918

---

P. EMIÈRE SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT

DU 18 MARS 1918 AU 24 MAI 1918, INCLUSIVEMENT



OTTAWA  
J. DE LABROQUERIE TACHÉ  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1918  
43432—1

PROCES-VERBAUX

CHAMBRE DES COMMUNES

CANADA

1914

THE HOUSE OF COMMONS

REPORT OF THE COMMITTEE ON THE

# INDEX

## A

**Acier:** Voir *Laminoirs*.

**Acier:** Plaques pour constr. de navires; contrat avec le gouv.; Voir *Dominion Steel Corporation*.

**Adresse:** Adresse en réponse au discours du Trône à l'ouv. de la session; débat prenant le pas sur toute autre affaire, 9. Débat aj., 11. Adresse adoptée, 21. Ordre d'en faire la grosse et prés. à Son Excellence, 36. Accusé de réception par Son Excellence, 225.

### Affaires étrangères:

1. Résol. *re nom.* d'un secrétaire d'Etat pour les; not. pour com., 38. Mot. adopt., 48. (Voir *Traitements, Loi mod. la Loi des*).
2. Rapp. du Sec. d'Etat, 31 mars 1917, 377. *Imp.* Doc. sess., No 33.

**Agricole, Main-d'œuvre:** Ordre,—Corresp., requêtes, etc., reçues à ce sujet, 210.

**Agricoles (Représentants) auprès des tribunaux militaires:** Ordre,—Relevé du nombre, des dépenses, des télégrammes, etc., du 1er au 17 décemb. 1917; nom du représentant pour Glengarry-Stormont, 155.

### Agriculture:

1. Rapport annuel, 31 mars 1917. Présenté, 77. *Imprimé.* Doc. de la s., No 15.
2. Rapport sur la Loi d'Instruction agricole, 1916-17; Présenté, 77. *Imprimé.* Doc. ses., No 15c.

**Agriculture et Colonisation:** Com. proposé, 68. Nommé, 70. Noms de MM. Bolton, Cowan, Harold, Johnston, Long et Sinclair (Queen, I.P.-E.) ajoutés, 134. Nom de M. Mackie (Renfrew) ajouté, 295. 1er rapp., prés., 345. 2e rapp. présenté, 521; impression de ces deux rapp., ordonnée, 585.

**Ajournements spéciaux:** Ascension, 383. Pâques, 86.

**Ajournements (Règle 39):** M. Currie: Emeutes à Québec, 143. Mot. retirée, 144.

### Alimentaires, Produits détruits:

1. Ordre,—Relevé des quantités détruites à Toronto, Montréal, Winnipeg, etc., 414. Rép., 414. Doc. sess., No 144.
2. Ordre,—*Re* 236,490 livres de produits de produits alimentaires détruits à Toronto, 437. Rép., 437. Doc. sess., No 145.

**Allemandes, Marchandises—Identification des commerçants:** Bill D (No 95), 405. 1re l., 413.

**"Amelia", bateau à vapeur:** Ordre,—Corresp. concernant service entre Pictou et les Iles de la Madeleine, 47. Rép., 241. Doc. sess., No 114.

### Annonces dans les journaux:

1. Ordre,—Sommes dépensées depuis le début de la guerre *re* recrutement, emprunts, production des subst. aliment., etc., taux, noms des journaux, 209. Voir *Journaux; Emprunt de la Victoire*.
2. Ordre,—Relevé des sommes payées aux *Toronto Globe* et *Le Devoir*, 1915-1918, 252. Rép., 485. Doc. de la sess., No 154. Voir *Toronto Globe* et *Toronto Star*.

**Annonces dans les journaux—Fin.**

3. Ordre,—Sommes payées, de 1911 à 1917, à chaque journal et publ. pour annonces, etc., 281.
4. Ordre,—Si l'imprimeur du Roi a un service spécial pour contrôler les contrats d'annonces et si des annonces sont publiées sur commande du directeur des renseignements publics; 312.
5. Ordre,—Sommes payées pour annonces aux *Charlottetown Guardian*; *Charlottetown Examiner*; *Island Patriot*, etc., 1er août 1914 au 1er janvier 1918; 362.

**Appendices des journaux:**

1. Agriculture, No 1.
2. Pensions, No 2.

**Aratoires (Instruments, etc.):** Admission en franchise. Voir *Tracteurs de ferme*, etc.

**Asiatique, Main-d'œuvre:**

1. Ordre,—Pétitions, depuis sept. 1917, en faveur ou à l'encontre de l'emploi de la, 79. Rép., 486. Doc. sess., No 155.  
Voir *Aubains, Travail des*.
2. Ordre,—Relevé du nombre de Chinois entrés en Canada, sept. à déc. 1917, et janv. et fév. 1918; travail dans les mines et sur les fermes, 78.

**Assentiment de la Chambre (Procédure spéciale avec l'):**

1. Sur l'adoption d'un rapport d'un com. spécial, 540.
2. Pour concours en subsides, 559.
3. Dépôt du rapp. du comité éditorial, *re* Publications du gouvernement, 284.
4. Retour aux avis de motions du gouv., 207.
5. Retour aux avis de motions, 282.
6. Aux bills et ordres publics, 169, 510.
7. Aux motions de routine, 192, 295.
8. A la présentation des rapports de comités, 262, 470.
9. Nom ajouté à un com. spécial, 284.
10. Dépôt du décret du conseil *re* titres honorifiques, 510. Doc. sess., No 158.
11. Résolutions agréées le jour même du rapport, 382.
12. Délibérations sur les résolutions *re primes sur zinc* et *Commission du service civil* (fonctionnaires âgés, etc.), 497.
13. Bill du gouv. présenté et lu 1re fois immédiatement, 522.

**Assurance, Compagnies d':** Rapp. ann., 31 déc. 1917, 413. *Imp.* Doc. sess., No 9.

**Assurances, Loi mod. la Loi des:** Bill (No 62); 1re l., 236. 2e l.; com. gén., progrès, 313. Ordre rescindé et bill réf. au com. des Banques et du Commerce, 353. Rapp. par le com., 436. Retiré, 525.

**Aubains (Travail des):** Résolution *re* consolidation de tous les règlements et décrets du Conseil en une loi uniforme, etc.; M. Clements; adoptée, 253.

**Auditeur général:** Rapp. ann., 31 mars 1917. Vols I, II et III, prés., 36. Vol. IV prés., 251. *Imprimés.* Doc. sess., No 1.

**Aviation, Corps royal d':**

1. Ordre,—Contrôle exercé par le gouv. can., en cas d'accidents, de morts, etc., 280. Rép., 443. Doc. sess., No 148.
2. Ordre,—*Status* des recrues can.; camps d'entraînement d'hiver, etc., 281. Rép., 444. Doc. sess., No 148a.

**B**

**Baie Georgienne, Canal de la:** Rapp. intérimaires de la Commission Nos 2 et 3; blé, trafic transatlantique, 413. *Imp.* de suite, 413. Doc. sess., Nos 141 et 142.

**Baie Georgienne—Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la:** Pétition pour loi, 45. Rapp. sur l'avis, 93. Bill (No 24); prolongement de temps, 1re l., 94. 2e l., 115. Rapp. ann., 287. 3e l., 312. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V., c. 72.

**Banques et Commerce:**

1. Com. proposé, 67. Nommé, 70. Noms de MM. Cowan, Johnston, Kennedy, Pedlow et Ross ajoutés, 130. 1er rapp., 225. 2e rapp., 393. Approuvé, 394. 3e rapp., 427. 4e rapp., 436. 5e rapp., 521.
2. Ordre,—Relevé relatif à l'émission de \$92,820,000 en papier-monnaie, etc., 193 (erratum). Rép., 236. Doc. sess., No 111.

**Banques et excédent de circulation:** Voir *Banques et Commerce*, 2. Aussi *Intérêts commerciaux et financiers en Canada*.

**Belleville Prince Edward Bridge Company:** Pétition pour augmenter les taux de péage, 93. Rapp. sur l'avis, 122. Bill (No 29), M. Porter, 1re l., 122. 2e l., 144. Rapp. am., 403. 3e l., 413. Am. au Sénat, 457. Am. agréé, 487. Sanct., 586.—8-9 George V., c. 60.

**Bibliothèque du Parlement:**

1. Com. conjoint des deux Chambres, sélection et nom., 70. Mess. au Sénat, 85. Mess. du Sénat, 47. Nom de M. Harold ajouté au com., 134. Mess. au Sénat, 215.
2. Rapp. des bibliothécaires, 10. Doc. sess., No 40.

**Billing, Lillie Mabel:** Voir *Divorces*, 1.

**Bills:**

1. Sanction royale, 64, 191, 585.
2. Bills privés. Règles suspend. jusqu'à la fin de la sess., 416.
3. Période pour affichage diminuée, 369.
4. Retirés, 394, 404, 525, 541.

**Bills privés:** Sélection du com., 65. Nomination, 70. Noms de MM. Kennedy et Pedlow ajoutés, 134. 1er rapp., 190. 2e rapp., 279. 3e rapp., 337. 4e rapp., 394. 5e rapp., 403. 6e rapp., 435. 7e rapp., 453. 8e rapp., 470.

**Bills privés:** Suspension des règles jusqu'à la fin de la session, 416.

**Bills publics:** Appelés du consent. de la Ch., 173, 510.

**Bois de chauffage:** Mesure cubique. Voir *Inspections et de la vente*, 1.

**Boisson, Permis de transporter:** Relevé des permis accordés par le Com. des Terres du Nord-Ouest pour admission dans les Territoires, 113. Doc. sess., No 74.

**Boissons:** Déc. du Cons., du 2 nov. 1917 au 11 mars 1918, conc. la prohibition, l'import., la fabrication, la vente, etc.; l'emploi de céréales pour, etc., 26. Doc. sess., No 44.

**Boivin, Geo. H., M.P.:** Voir *Député orateur*.

**Boivin, J. W.:** Ordre,—Copie de tous doc. et corr. échangées entre l'honorable A. Sévigny et le dir. gén. ou les surintendants des ch. de fer de l'Etat; aussi copie des rapports et enquêtes re J. W. Boivin, agent du Transcontinental à Ste-Malachie, 416.

**Brazeau (Houillères):** Pétition re transfert de certaines obligations, 85. Rapp. sur l'avis, 140. Bill (No 33), 1re l., 140. 2e l., 150. Préambule rapp. non prouvé, 393. Hon. remb., 394.

**Brevets:**

1. Dynamic Balancing Machine Company: Pétition, 45. Rapp. sur l'avis, 234. Bill (No 58), 1re l., 234. 2e l., 252. Rapp. am., 337. 3e l., 354. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 79.
2. Overbeck, Otto G. C. L. J.; Pétition, 35. Rapp. sur l'avis, 125. Bill (No 29), 1re l., 126. 2e l., 148. Rapp. am., 190. 3e l., 208. Par le Sénat, 313. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 80.
3. Wolf, Jacob David; pétition pour loi, 189. Rapp. sur l'avis, 303. Bill H (No 93), 397. 1re l., 404. 2e l., 414. Rapp. 453. 3e l., 457. Sanct., 586.—8-9 George V., c. 81.

**British North America (Banque):** Ordre,—Corresp. concernant fusion de cette banque avec la banque de Montréal, 170. Rép., 236. Doc. sess., No 110.

**Budgets:** Exercice 31 mars 1919, 61. Réf. au com. des subsides, 62. Supplémentaire pour 1918, 459. Supplémentaire pour 1918, 486. *Imp.* Doc. sess., Nos 3, 4, 5. Voir aussi *Subsides et Voies et Moyens.*

**Bureaux de poste; personnel de certains:** Ordre,—Personnel de 1911 à 1917 à Victoria, Vancouver, Regina, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Hamilton, Montréal, Québec, Fredericton et Halifax, 236.

**Burke, Révérend père:** Ordre,—Déclaration *re but* et dépenses des voyages à Rome, Salonique et au Caire, 489.

**Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company:** Pétition pour loi, 36. Rapp. sur l'avis, 46. Bill (No 6), 1re l., 46. 2e l., 110. Rapp., 233. 3e l., 252. Par le Sénat, 362. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 61.

**C**

**Câblogrammes, télégrammes et messages téléphoniques:** Ordre,—Sommes payées de ce chef par chaque ministère, année 31 mars 1918; taux spéciaux, 362.

**Camp Borden:**

1. Ordre,—Doc. concernant expropriation de terrains, 283.
2. Ordre,—Etendue des terrains achetés, prix et noms des vendeurs, 151.

**Canadian Indemnity Company:** Pétition pour loi, 35. Rapp. sur l'avis, 46. Bill (No 7); 1re l., 46. 2e l., 115. Rapp., 225. 3e l., 252. Par le Sénat, 354. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 64.

**Canadian Niagara Bridge Company:** Demande d'une charte, 139. Rapp. sur l'avis, 167. Bill (No 43), 1re l., 168. 2e l., 191. Rapp. am., 322. 3e l., 354. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 62.

**Canadian Northern Ontario Railway Company:** Pétition pour loi, 77. Rapp. sur l'avis, 140. Bill (No 34), 1re l., 140. 2e l., 150. Rapp., 233. 3e l., 252. Par le Sénat, 362. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 53.

**Canadian Northern, Réseau du:**

1. Résolution—Assistance du gouv. *re retard* ou renouvel. de certains paiements; pour comité, 346. Rés. adoptée, 354. 2e l. et concours, 395. Bill (No 87) Loi suppl. au chap. 24 des lois de 1917, 1re l., 395. 2e l. proposée; débat aj., 396. 2e l., 427. Com. général, progrès, 427, 437. Rapp., 448. 3e l., 457. Par le Sénat, 542. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 11.
2. Relevé montrant l'emploi des \$25,000,000, somme avancée par le gouv., 36. Doc. sess., No 62.
3. Ordre,—Sommes payées, pour le compte du *Canadian Northern*, décrets du cons., etc., 95. *Rép. imm.* Doc. sess., No 62a.

**Chambre des Communes:**

1. Commission de régie interne, nomin., 11.
2. Chevassu, J. P. A.; nom. recomm., 403. Approuvé, 454.
3. Coût des journaux; Voir *Pricès-verbaux*.
4. Dickson, W. H.; avancement recomm., 411. Approuvé, 454.
5. Gabard, Marcel; nom. comme *reporter* officiel des débats recomm., 505. Approuvée, 522.
6. Séance à huis-clos; Voir *Séances de la Chambre*.
7. Augmentation ann. des traitements recomm., 102. App., 219. Mess. au Sénat, 134. Mess. du Sénat, 164.

**Champs de bataille nationaux, Commission des:** Rapp. des recettes et dépenses au 31 mars 1917, 36. Doc. sess., No 61.

**Chancellerie, Greffier de la Couronne en:**

1. Rôle contenant les noms des députés élus transmis au greffier de la Chambre, 1. Rapp. définitif à l'Orateur, y compris le rapp. spécial sur l'élection du Yukon, 102.
2. Rapp. sommaire; élections générales de 1917, 205. Doc. sess., No 93.
3. Ordre original du résultat du décompte, élection du Yukon, transmis à l'Orateur, 469.

**Charbon (dur et mou), huile, gazoline:** Ordre,—Relevé montrant la valeur totale monétaire des importations en Canada de ces matières, 1914-17, 79. Rép., 108. Doc. sess., No 76.

**Charbon, Rareté du, en Canada:** Résolution,—Le gouv. devant prendre des mesures pour prévenir que l'approvisionnement de charbon fasse défaut l'hiver prochain; M. Lemieux, débat aj., 123.

**Charbon, tourbe, lignite:** Rés. Armstrong conc. les dépôts en Canada de ces combustibles, 210. Rés. adoptée, 210.

**Chapman, Alonzo Jesse:** Voir *Divorces*, 2.

**Charlesworth, Margaret Bell:** Voir *Divorces*, 3.

**Charlottetown "Guardian":** Sommes payées pour annonces. Voir *Annonces, etc.*

**Chemin de fer, Loi mod. la Loi de la zone du:** Bill (No 54), 1re l., 207. 2e et 3e l., 226. Par le Sénat, 323. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 40.

**Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:** Sélection du com., 64. Nom., 76. Noms de MM. Bolton, Harold, Long, Mewburn, Reid (Grenville), et Ross ajoutés, 134. 1er rapp., 233. 2e rapp., 261. Noms de MM. Nicholson (Algoma) et Campbell ajoutés, 280. 3e rapp., 287. 4e rapp., 322. 5e rapp., 377.

**Chemins de fer, Commissaires des— pour le Canada:** Douzième rapp., 31 mars 1917, 78. *Imp.* Doc. sess., No 20c.

**Chemins de fer de l'Etat (Employees Magazine):** Ordre,—Coût, noms des rédacteur, gérant, etc.; corresp., etc., 338.

**Chemins de fer de l'Etat, Lois relatives aux:** Voir *Chemins de fer et Canaux, Ministère des.*

**Chemin de fer et Canaux:**

1. Résol., autorisant le gouv. à acquérir et louer outillage et roulant; mot. pour com., 141. Résolution adoptée, 160. Bill (N 42), 1re l., 160. 2e et 3e l., 192. Par le Sénat, 323. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 38.
2. Résol.; coût d'achat de matériaux, etc., porté au débit du compte des approvisionnements; mot. pour com., 171. Rés. adoptée, 182. 1re l., 182. 2e et 3e l., 217. Par le Sénat, 295. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 39.
3. Résol.; Recettes et revenus portés à un compte en suspens, etc.; mot. pour am., 142. Rapp. de progrès, 190. Rés. retirée, 404.

**Chemins de fer, Loi mod. la Loi des:**

1. Bill (No 31) (M. Armstrong, Lambton), 1re l., 134.
2. Bill A (No 70), consolid. et mod., 313. 1re l., 322.

**Chemins de fer et Canaux, Ministère des:** Rapp. annuel, 31 mars 1917, 94. *Imp.*  
Doc. sess., No 20.

**Chevassu, J. P. A.:** Voir *Chambre des Communes*, 2.

**Chinoise, Immigration:** Voir *Asiatique, main-d'œuvre*.

**Chrysler, F. H., C.R.:** Ordre,—Relevé des postes, attributions, sommes à lui payées,  
etc., 523.

**Cigares, Impôt sur les:** Voir *Revenu de l'Intérieur, etc.; loi modifiée*.

**Ciment, Poids du:** Voir *Inspections et de la vente, etc.*, 1.

**Code criminel, Loi mod. le:**

1. Bill (No 69), 1re l., 312. 2e l., 396. 3e l., 404. Am. au Sénat, 513. Am. agréés,  
540. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 16.
2. Bill B (No 71) du Sénat, 340. 1re l., 353.

**Colombie-Britannique:** Réserves pour chaussées publiques; terres fédérales. Voir  
*Réserves forestières, etc.*

**Combustible, Contrôle du:** Déc. du cons., 11 juin 1917 à 11 fév. 1918, relat. à la Com.  
du cont. du combustible, 20, 21. Doc. sess., No 57.

**Comité éditorial:**

1. Décret du cons.; création de ce com., 21. *Imp.* Doc. sess., No 58.
2. Rapp. ann., 20 mars 1918, 284. *Imp.* Doc. sess., No 58.

**Comités:** Comité de sélection des comités, 21. Rapp. du com. de sélection, 64. Appr.,  
70. Noms ajoutés, 134, 280, 295. Permission de siéger pendant les séances  
de la Chambre, 353.

**Comités spéciaux:**

1. Sur la loi de la faillite, 169. Noms permutés, 193. Pouv. d'env. quérir person-  
nes et doc., 236. Rapp. prés. et approuv., 394.
2. Sur la fusion des procès-verbaux et des journaux de la Chambre, 169. Rapp.,  
506.
3. Pensions pour soldats: Rés. pour nom. d'un comité, 169. Com. nom., 192. 1er  
rapp., 251. 2e rapp., 279, 280. M. Pardee ajouté, 284. Susp. de la règle 11,  
304. 3e et dernier rapp.; imp. immédiate, 493. La Chambre passe aux mesures  
du gouvern., 541. Rec. contenus dans le 3e rapp. agréées, 585.

**Commerce:**

1. Rapp. ann., 31 mars 1917-1918, 453. Doc. sess., No 10.
2. Rapp. conc. subventions pour malles et aux paquebots, 31 mars 1917, etc., 453.  
Doc. sess., No 10e.
3. Rapp. ann. touchant le commerce du Canada, 31 mars 1917, 522. Doc. sess.,  
No 10.
4. Mission de commerce aux Etats-Unis. Voir *Mission Can. de guerre, etc.*

**Commission des vivres du Canada:** Voir *Vivres, Contrôle des*.

**Commission royale des Dominions:** Adresse,—Correspond., etc., re effet à donner aux  
conclusions de cette commission, 283.

**Commissions:**

1. Ordre,—Relevé de toutes les commissions nommées depuis septembre 1917, etc.,  
79.
2. Ordre,—Sommaire du nombre de comm., coût, etc., 338.

**Compagnies, Loi des (Amendée) :**

1. Bill (No 65), 252. 2e l., 283. 3e l., 304. Am. au Sénat, 370. Am. agréés, 395. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 14.
2. Bill Q (No 106), 448. 1re l., 454. 2e l., 491. 3e l., 512. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 13.

**Compte en suspens—Chemins de fer de l'Etat:** Voir *Chemins de fer et Canaux*.

**Compte rendu officiel des débats:** Voir *Hansard*.

**Comptes publics:** Sélection du com., 66. Nom., 70. Noms de MM. Duff, Mewburn et Ross ajoutés, 134.

**Comptes publics du Canada:** Rapp. ann., 31 mars 1917, 36. *Imp.* Doc. sess., No 2.

**Conférence (Gouv. fédéral et provinciaux) à Ottawa, 1918:** Délib. des séances; mesures rendues néces. par suite de la preuve, 30. *Imprim.* Doc. sess., No 55.

**Conférence impériale:** Adresse,—Corresp. entre le gouv. impérial et le gouv. canadien à ce sujet, 437.

**Conscription des hommes éligibles pour service militaire (man power):** Décret du cons. à ce sujet, 143. Doc. sess., No 53a.

Voir aussi *Service militaire*.

**Conscription des sujets brit. dans les Etats-Unis, et des citoy. amér. en Canada:** Adresse,—Traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, 38.

**Consentement de la Chambre, etc.:** Voir *Assentiment de la Chambre, etc.*

**Conservation, Commission de:**

1. Neuvième rapp. annuel, 337. *Imp.* Doc. sess., No 133.
2. Rapp. *re* coût d'égouts de rues. Voir *Rural Planning, etc.*

**Cosmos, La Cie de filatures:** Pét. pour loi, 36. Rapp. sur l'avis, 46. Bill (No 8), 1re l., 46. 2e l., 115. Rapp. am., 190. 3e l., 208. Par le Sénat, 313. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 70.

**Cours d'eau, Jaugeage des:** Rapp. des levés hydrométriques, 287. *Imp.* Doc. sess., No 25b.

**Cour Suprême, Loi mod. la Loi de la:**

1. Résol. à l'effet que certains juges pourront siéger à la Cour Suprême en certains cas; mot. pour com., 79. Adoptée, 114. Bill (No 27), 1re l., 114. 2e l., com. rapp., 3e l., 164. Par le Sénat, 191. Sanct., 191.—8-9 George V, c. 7.
2. Bill W (No 99), 437. 1re l., 445. 2e et 3e l., 465. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 44.

**Coût de la vie, Commissaire du:**

1. Ordre,—Corresp. au sujet de la démission de W. F. O'Connor, C.R., 170. Rép., 216. Doc. sess., No 102.
2. Ordre,—Relativement à la nom. d'un successeur à M. O'Connor, etc., 487.

**Cultivateurs, Recrutement des:** Voir *Force expéditionnaire canadienne, 4*.

**D**

**Débats, Comité des:** Com. proposé, 69. Nommé, 70. Le nom de M. McLeod substit. à celui de M. Mowat, 134.

**Débats de la Chambre:** Ordre,—Relevé du nombre, etc., des, des personnes employées pour traduction et impression, 253. Rép., 136. Doc. sess., No 147.

**Décrets du Conseil:**

1. Déc. du cons., 10 avril 1917 à 8 mars 1918, *re* Ordonnance—Défense du Canada, 25, 26, 241, 322, 522. Doc. sess., Nos 42, 42*b*, 42*d* et 42*e*.
2. Déc. du cons., administ. des terres fédérales, zone des 40 milles, Colomb.-Brit., 107. Approuvés, 539. Doc. sess., No 71.
3. Déc. du cons., sous l'empire de la Loi des réserves forestières, etc., 107. Approuvés, 539. Doc. sess., No 72.
4. Déc. du cons., (Loi des terres fédérales), 107. Appr., 539. Doc. sess., No 73.

**Défense du Canada, Ordonnance:** Voir *Décrets du Conseil*, 1.

**Défense militaire et navale:** Loi accordant à Sa Majesté la somme de \$500,000,000; résolutions; mot. pour com., 108. Adoptées, 144. Bill (No 38), 1re l., 145. 2e l., 175. Com. gén., progrès, 175, 237. Rapp., 272. 3e l., 283. Par le Sénat, 340. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 45.

**Dépenses imprévues:** Sommaire de ces dépenses, 1er avril 1917 à 18 mars 1918, 36. Doc. sess., No 68.

**Députation, Loi mod. la Loi de la:** Bill (No 26), M. Stacey, 1re l., 113.

**Député orateur:** Nom. de M. le député G. H. Boivin, 47.

**Députés:**

1. Rôle transmis par le greffier de la Couronne en chancellerie, 1, 102.
2. J. A. Stewart, député de Lanark prend son siège, 361.

**Desjardins, Charles, alias Ti-Noir Desjardins:** Ordre,—Corresp. entre le ministère de la Justice et ses représentants à Montréal *re* cautionnement, 283.

**Détenus dans le pénitencier de Portsmouth:** Ordre,—Relevé faisant connaître si ces détenus ont fait de l'ouvrage pour des personnes de l'extérieur, etc., 487.

**Dickson, W. H.:** Voir *Chambre des Communes*, 4.

**District militaire N° 5, Québec:** Ordre,—Noms des officiers de l'état-major, soldes, services outre-mer, 209. Rép., 312. Doc. sess., No 128.  
Voir aussi *Recrutement, service militaire, Québec*.

**District militaire N° 11:** Ordre,—Nombre d'officiers des corps permanents en service outre-mer, soldes, etc.; exp. militaire de l'assistant juge avocat général, 523.

**Divorcés:**

1. Billing, Lillie Mabel: Pétition pour loi, 143. Rapp. sur l'avis, 303. Bill Z (No 101), 438. 1re l., 445. 2e l., 457. 3e l., 487. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 82.
2. Chapman, Alonzo Jesse: Pétition pour loi, 215. Rapp. sur l'avis, 303. Bill C 2 (No 104), 448. 1re l., 454. 2e l., 458. 3e l., 487. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 83.
3. Charlesworth, Margaret Bell: Pétition pour loi, 321. Rapp. sur l'avis, 393. Bill D 2 (No 105), 448. 1re l., 454. 2e l., 458. 3e l., 487. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 84.
4. Graham, Charles Kenneth: Pétition pour loi, 125. Rapp. sur l'avis, 144.
5. Hafner, Martin: Pétition pour loi, 163. Rapp. sur l'avis, 172. Bill M (No 78), 383. 1re l., 395. 2e l., 405. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 85.
6. Hill, Edward David: Pétition pour loi, 153. Rapp. sur l'avis, 234. Bill R (No 80), 383. 1re l., 395. 2e l., 405. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 86.
7. Hislop, Mary Claire Dawson: Pétition pour loi, 144. Rapp. sur l'avis, 172. Bill L (No 77), 583. 1re l., 395. 2e l., 405. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 87.

**Divorces—Fin.**

8. Lackey (née Bruce) Emily K. C.: Pétition pour loi, 101. Rapp. sur l'avis, 126. Bill A 2 (No 102), 448. 1re l., 454. 2e l., 457. 3e l., 487. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 88.
9. Lewis, Mary G.: Pétition pour loi, 251. Rapp. sur l'avis, 303.
10. Lyons, Mary Jane. Pétition pour loi, 321. Rapp. sur l'avis, 393.
11. Newman, Francis: Pétition pour loi, 133. Rapp. sur l'avis, 144. Bill S (No 91), 397. 1re l., 404. 2e l., 413. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 89.
12. Saxby, Henry E.: Pétition pour loi, 143. Rapp. sur l'avis, 172. Bill T (No 92), 397. 1re l., 404. 2e l., 413. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 90.
13. Scott, Alf. Frank: Bill B 2 (No 103), 448. Rapp. sur l'avis, 453. 1re l., 454. 2e l., 458. Remb. des honoraires, 471. 3e l., 487. Mess. au Sénat, 506. Honor. remboursés, 506. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 91.
14. Sifton, Jean Donaldson: Pétition pour loi, 189. Rapp. sur l'avis, 234.
15. Sloss, David M.: Pétition pour loi, 321. Rapp. sur l'avis, 393. Bill X (No 100), 438. 1re l., 445. 2e l., 457. 3e l., 487. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 92.
16. Starkey, Walter: Pétition pour loi, 154. Rapp. sur l'avis, 234.
17. Wainwright, Thos. Bailey: Pétition pour loi, 93. Rapp. sur l'avis, 126. Bill G (No 74), 362. 1re l., 370. 2e l., 396. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 93.
18. Walpole, Wm Leo: Pétition pour loi, 45. Rapp. sur l'avis, 94. Bill K (No 76), 383. 1re l., 394. 2e l., 405. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 94.
19. Wardell, Ida Sophia: Pétition pour loi, 85. Rapp. sur l'avis, 94. Bill P (No 70), 383. 1re l., 395. 2e l., 405. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 95.
20. Wick, John: Pétition pour loi, 189. Rapp. sur l'avis, 234.
21. Zang, Fred. Ernest: Pétition pour loi, 36. Rapp. sur l'avis, 46. Bill F (No 73), 362. 1re l., 370. 2e l., 396. 3e l., 445. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 96.

**Dominicains, Ordre des RR. PP.:** Demande de charte, 167. Bill N (No 94) du Sénat, 397. 1re l., 404. Rapp. sur l'avis, 412. 2e l., 414. Rapp. am., 453. 3e l., 457. Am. agréés par le Sénat, 513. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 76.

**Dominion Steel Corporation:** Décret du cons. *re* Contrat conclu avec le gouv. pour fabrication de plaques d'acier pour navires, 235. Doc. sess., No 103.

**Douanes:**

1. Rapp. annuel, 31 mars 1917, 86. *Imp.* Doc. sess., No 11.
2. Relevé des rabais et remises de droits, 122. Doc. sess., No 17.
3. Rapp. de la navigation et du mouv. des navires, 86. Doc. sess., No 11a.

**Douanes, Loi mod. la Loi des:** Résolution *re* restrictions conc. les importations et les exportations en temps de guerre. Motion pour com., 39. Rés. adoptée, 50. Bill (No 16), 1re l., 50. Bill retiré, 404.

**Douanier, Tarif, 1907:** Rés. modif., 378. Bill (No 8), 1re l., 382. 2e l., 457. 3e l., 490. Par le Sénat, 542. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 17.

**Drayton, Sir Henry:** Ordre,—Déclaration au sujet du contrôle de l'énergie électrique, etc., 415.

**Duff, M. le juge:** Voir *Juge d'appel central*.

**Dynamic Balancing Machine Co.:** Voir *Brevets*, 1.

**E**

**Eaux navigables:** Bill modif. la Loi des, (No 41), 1re l., 154. 2e l., 165. 3e l., 193. Am. au Sénat, 510. Am. agréés, 525. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 33.

**Elections fédérales:** Loi modifiant la Loi des; (M. Keefer), Bill (No 68), 1re l., 312.

- Emeutes:** Déc. du cons., 4 avril 1918; pouvoirs conférés aux officiers comm. en cas d'émeute, 147. Doc. sess., No 53a.
- Employés du gouv't tués ou blessés:** Rés. pourvoyant à compensation pour les dépendants; mot. pour com., 142. Rés. adoptée, 181. Bill (No 51), 1re l., 181. 2e l., 217. 3e l., 226. Par le Sénat, 323. Sanct., 585. —8-9 George V, c. 15.
- Emprunt de la Victoire:**
1. Ordre,—Taux d'émission, commission, etc., 37.
  2. Sommes payées aux journaux, etc., 279. Doc. sess., No 120.
  3. Relevé des dépenses du comité de publicité, 322. Doc. sess., No 131.
  4. Rapp. de M. A. E. Ames, prés. du comité exécutif du Dominion, 322. Doc. sess., No 151a.
  5. Ordre,—Relevé relatif à l'item de \$20,360.24, *re* clichés, composition, frais d'expédition, etc., 361.
  6. Relevé des détails des rémunérations payées, 404. Doc. sess., No 131b.
- Engineering Institute of Canada:** Voir *Ingénieurs civils, etc.*
- Enregistrement du Canada, Commission d':**
1. Décret du cons. nommant, 27. Doc. sess., No 52.
  2. Règlements édictés par la, 262. Doc. sess., No 52a.
  3. Mémoire *re* méthodes adoptées, travail accompli, 585. Doc. sess., 52b.
- Epizooties, Loi des (maladies contagieuses des animaux); modification:** Rés.—Compensation aux prop. d'animaux abattus; en com. gén., 141. Rés. adoptée, 216. Bill (No 56) Loi portant modification de la Loi des épizooties; 1re l., 217. 2e et 3e l., 227. Par le Sénat, 313. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 8.
- Errata:** 22, 182, 193.
- Examineur des pétitions pour bills privés:** 1er rapp., 46. 2e rapp., 93. 3e rapp., 121. 4e rapp., 140. 5e rapp., 167. 6e rapp., 233. 7e rapp., 303. 8e rapp., 322. 9e rapp., 393. 10e rapp., 412. 11e rapp., 453. 12e rapp., 469.
- F**
- Faillite, Loi concernant la:** Bill (No 25), M. Jacobs: 1re l., 94. 2e l., 169. Référé à un com. spécial, 169. Pouvoir d'envoyer quérir personnes et doc., 236. Rapp. am., 394. Recom. contenues dans le rapp. du com. approuvées, 394.
- Femmes, Droit de suffrage aux:** Bill (No 3), 1re l., 37. 2e l., 63. Rapp. am., 181. 3e l., 192. Am. au Sénat, 355. Am. agr., 382. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 20.
- Fermes expérimentales:** Rapp. ann. du directeur, 31 mars 1917, 77. *Imp.* Doc. sess., No 16.
- Fire Insurance Company of Canada:** Requête pour prorogation de la date du commenc. des affaires, 311. Bill E (No 89), 395. 1re l., 404. Rapp. sur l'avis, 412. 2e l., 413. 3e l., 428. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 65.
- Fonds patriotique canadien; Loi amendant:** Bill V (No 98) du Sénat, 437. 1re l., 445. 2e l., 470. Rapp. am., 470. 3e l., 470. Am. agréés par le Sénat, 510. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 35.
- Force expéditionnaire canadienne:**
1. Ordre,—Nombre et grades des officiers de retour au Canada, 78.
  2. Ordre,—Officiers de hauts grades envoyés outre-mer n'ayant pas accompli de service actif, nombre de retour en Canada, nombre en Angleterre, 346.
  3. Ordre,—Nombre des survivants du premier contingent, nombre en Angl., 489.
  4. Ordre,—Nombre de cultivateurs enrôlés dans chaque province et dans le comté de Durham, 489.
  5. Croix Victoria accordées. Voir *Croix Victoria*.

- Fordson, Tracteurs:** Rapp. relat. à l'achat et à la vente de, par la Comm. des Vivres du Canada, 585. Doc. sess., No 163.
- Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques:** Sélection du com., 69. Nomination, 70. Nom de M. Cowan ajouté au com., 134.
- Franconia:** Voir *Maîtres d'hôtels*.
- Fraser Lumber Company, etc.:** Pétition pour loi, 35. Rapp. sur l'avis, 46. Bill (No 9), 1re l., 46. 2e l., 115. 3e l., 208. Am. au Sénat, 323. Am. agréé, 355. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 71.
- Fraternité universelle, Communauté chrétienne de la:** Demande de charte, 321. Bill O (No 96) du Sénat, 405. Rapp. sur l'avis, 412. 1re l., 413. 2e l., 428. Rapp. am., 470. Com. général, progrès, 486.
- Frigorifique, Entreposage:** Rapp. des commissaires *re* enquête Wm Davies Co., et Matthews-Blackwell, 322. Doc. sess., No 129.

## G

- Gabard, Marcel:** Voir *Chambre des Communes*, 5.
- Gaspé et Montréal, Service à vapeur:** Ordre,—Lettres, doc., etc., *re* service de bateaux à vapeur entre Montréal, Québec et Gaspé, 47.
- Gazoline, Importations de:** Voir *Charbon dur et mou, etc.*
- Globe et Star de Toronto:** Ordre,—Sommes payées à ces journaux de janv. 1917 à avril 1918, etc., 346. Rép., 522. Doc. sess., No 159.  
Voir *Annonces*, 2.
- Gospel Workers' Church in Canada:** Demande de charte, 35. Rapp. sur l'avis, 234. Bill (No 59), 1re l., 234. 2e l., 252. 3e l., 354. Hon. remboursés, 394. Am. au Sénat, 397. Am. agréés, 405. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 77.
- Gouvernement, Avis de motions et mesures du:** Prenant le pas les mercredis et jeudis, 86. Les lundis, 237. Appelés du consentement de la Ch., 207, 383. Rés. rel. aux lundis modifiée, 262.
- Gouvernement, Mesures du:** La Ch. passant au chapitre des mesures du gouv.; (règle 36), 541.
- Gouverneur général, Député du:** Ouvert. du parlement, 6. Sanct. de bills, 63, 191.
- Gouverneur général, Mandats:** Relevé des mandats émis depuis la dernière session, 36. Doc. sess., No 60.
- Gouverneur général:** Messages de Son Excellence, 61, 459.
- Gouverneur général, Secrétaire du:** Ouvert. du Parlement par le député gouverneur, 6. Par le Gouverneur général, 7. Sanct. de bills par le député-gouverneur, 63, 191. Prorogation du Parlement, 584.
- Graham, Charles Kenneth:** Voir *Divorces*, 4.
- Graham, Quai:** Ordre,—Relevé des dépenses pour réparations, depuis 1911, 155. Rép., 155. Doc. sess., No 82.
- Greffier de la Chambre:**
1. Préside l'élection de l'Orateur; déclare l'hon. Edgar N. Rhodes élu orateur.
  2. Transmet lettre du sec. de Son Excellence *re* ouverture du Parlement, 6.
  3. Nomination de William Barton Northrup, écuier, M.A., C.R., comme greffier de la Chambre annoncée par l'Orateur, 6.

**Guerre—Bureau des archives de guerre à Londres:**

1. Rapport du chef de ce bureau, 279. Doc. sess., No 121.
2. Deuxième rapp. ann. pour 1917, 454. Doc. sess., No 121a.

**Guerre—Commission d'achats de:**

1. Déc. du cons.; nomination de, 26. Doc. sess., No 47.
2. Deuxième rapp., 1er janv. 1917 à 31 mars 1918, 444. Doc. sess., No 149

**Guerre—Commission du Commerce de: Adresse,—Déc du cons.; nom., instructions, rapports, etc., 38. Rép., 133. Doc. sess., No 59a.****Guerre—Comités de guerre du cabinet:**

1. Déc. du cons. nommant, 27. Doc. sess., No 50.
  2. Déc. du cons., Commission du commerce de guerre, 21. Doc. sess., No 59.
- Voir aussi *Commission du commerce de guerre*.

**Guerre, Conditions du commerce pendant la— aux Etats-Unis, Enquête: Ordre,— Relevé de l'action prise, noms des comm. enquêteurs, dépenses, 193 (erratum). Rép., 205. Doc. sess., No 94.****Guerre—Conférence de guerre des: Rapp., 37. Doc. sess., No 67.****Guerre, Elections en temps de: Loi modifiant; Bill (No 72), 1re l., 361. Mot. pour 2e l.; am. Sir W. Laurier rejeté, 541. Rapp. am., 3e l., 542. Par le Sénat, 584. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 47.****Guerre, Commission du commerce de: Voir *Commission du commerce, etc.*****Guerre—Impôt spécial pour faire face aux dépenses causées par la: Rés. modif. la Loi de 1915; augm. de l'impôt sur le revenu et sur divers articles; adoptée, 382. Bill (No 83) 1re l., 382. 2e l., et am., 437. Progrès, 438. 3e l., 448. Par le Sénat, 523. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 46.****Guerre—Mesures de guerre, 1914: Déc. du cons.; règlements en vue d'obtenir toute la somme possible d'énergie en faits de forces humaines en Canada, 147. Doc. sess., No 53a.****Guerre—Mission canadienne de, aux Etats-Unis:**

1. Décrets du conseil créant cette mission, 27. Doc. sess., No 52b.
2. Adresse,—Copie des décrets ci-dessus, etc., Sir Wilfrid Laurier, 38. Rép., 86. Doc. sess., No 48a.

**H****Hafner, Martin: Voir *Divorces*, 5.****Halifax, Commission de secours de: Bill U (No 97), 437. 1re l., 444. 2e et 3e l., 469. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 24.****Halifax, Désastre de:**

1. Décrets du cons., nommant une commission, etc., 26. *Imp.* Doc. sess., No 49.
2. Rapp. de la com. royale nommée pour faire une enquête et un rapport sur le mode d'adm. du pilotage à Halifax, 207. Doc. sess., No 99.

**Halifax, Pilotage: Voir *Halifax, désastre*.****Hansard—Compte rendu officiel des débats, Traduction, Ch. des Communes: Ordre,—Nombre, salaires, du personnel, 253. Rép., 436. Doc. sess., No 147.****Hill, Edward David: Voir *Divorces*, 6.****Hislop, Mary Claire Dawson: Voir *Divorces*, 7.****Honoraires remboursés: 394, 506.**

- Hôpitaux militaires, Commission des— Cité de Québec:** Ordre,—Relevé des propriétés achetées pour cette fin, etc., 134. Rép., 180. Doc. sess., No 88.
- Hôpitaux militaires, Commission des:** Ordre,—Noms des membres du personnel, salaires, 38. Rép., 180. Doc. sess., No 90.
- Hôpitaux militaires dans la Col.-Britan., Commission des:** Ordre,—Coût d'administration, grades et traitements des officiers, etc., 134. Rép., 180. Doc. sess., No 89.
- Hudson, Quai de—Réparations:** Voir *Quais*, 1.
- Hughes, Sir Sam:** Ordre,—Voyages en Angleterre, etc., 488.
- Huile:** Voir *Charbon dur et mou, etc.*

## I

- Ile Perrot, Quai—Réparations:** Voir *Quais*, 2, 3.
- Ile du Prince-Edouard, Chemin de fer:** Ordre,—Réclamations produites en 1917 pour cause de dommage, casse, larcin, etc.; aussi par suite de congélation de pommes de terre expédiées, etc., 253.
- Immigration et Colonisation, Ministère de l':**  
 Déc. du cons., établissement de ce min., etc., 26. Doc. sess., No 45.  
 2. Rés. *re nom.* d'un ministre de l'; mot. pour com., 38. Rés. adoptée, 48. Bill (No 13), 1re l., 48. 2e l. et progrès, 227. Rapp. am., 237. 3e l., 272. Par le Sénat, 370. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 41.  
 3. Bill (No 11) conc. ce nouveau ministère, 46, 2e l., 63. 3e l., 79. Par le Sénat, 191. Sanct., 191.—8-9 George V, c. 3.
- Importations prohibées:** Voir *Douanes, Loi des.*
- Impressions immédiates ordonnées:** 413, 497, 585.
- Impressions du Parlement:** Com. conjoint des deux Chambres; sélection, 66. Nomin., 70. Message au Sénat, 94. Mess. du Sénat, 47. 1er rapp., 262. Appr., 394. 2e rapp., 529. 3e rapp., 530. Appr., 585.
- Imprimerie de l'Etat:** Rapp. ann., 261. *Imp.* Doc. sess., No 32.
- Indépendance du Parlement:** Voir *Traitements, Loi mod. la Loi des.*
- Industriels, Différends:** Bill (No 48), pour mod. la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1re l., 173. 2e l., 226. Rapp. am., 226. 3e l., 237. Par le Sénat, 323. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 27.
- Ingénieurs civils, Société canadienne des:** Pétition pour chang. de nom (*Engineering Institute of Canada*), 45. Rapp. sur l'avis, 93. Bill (No 22), 1re l., 94. 2e l., 110. Rapp., 190. 3e l., 209. Par le Sénat, 313. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 69.
- Ingénieurs, Dépôt d'entraînement des, à Saint-Jean, P.Q.:** Ordre,—Noms, etc., des officiers, 46. Rép., 94. Doc. sess., No 70.
- Inspections et de la vente:**  
 1. Modifications de la Loi des; rés. concernant poids et mesure de certaines substances aliment. et autres (végétaux, œufs, ciment, etc.); mot. pour com., 39. Adoptée, 48. Bill (No 19), 1re l., 63. 2e l.; com. gén., progrès, 313. 3e l., 491.  
 2. Rés.; inspection, etc., du foin; mot. pour com., 39. Adoptée, 49. Bill (No 20); 1re l., 63. 2e l.; com. gén., progrès, 283. Rapp. am., 288. 3e l., 304. Am. au Sénat, 383. Am. agréés, 469. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 30.  
 3. Rés. rel. à la marque des fruits et pommes de terre; mot. pour com., 339. Adoptée, 471. Bill (No 108), 1re l., 471. 2e l.; rapp. am.; 3e l., 491. Par le Sénat, 523. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 29.

- Intercolonial:** Ordre,—Comptes, corresp., etc., dépenses faites à Friar Siding, sous le contremaître Doucette, 489.
- Intérêts commerciaux et industriels:** Rés. *re* opportunité de maintenir la proclam. concernant la loi pour la protection de ces intérêts, 207.
- Intérieur:** Rapp. ann. du ministère, 31 mars 1917, 94. *Imp.* Doc. sess., No 25.
- International Bridge and Terminal Company:** Pétition pour loi, 179. Rapp. sur l'avis, 303. Bill (No 67), 1re l., 303. 2e l., 312. Rapp. am., 377. 3e l., 396. Par le Sénat, 457. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 63.
- Invalides, Soldats:** Déc. du cons. constituant la commission des soldats invalides, 26. Doc. sess., No 46. Voir aussi *Soldats, rétablissement des, dans la vie civile.*

## J

- Joliette, Election de:** Ordre,—Recomm. quant à la nom. de l'officier rapp.; liste des énumérateurs, etc., 280. Rép., 287. Doc. sess., No 124.
- Johnson, M. Main:** Adresse,—Déc. du cons. le nommant secrétaire particulier, etc., 416. Rép., 485. Doc. sess., No 152.
- Journal Publishing Company:** Ordre,—Sommes payées pour loyer, impressions, etc., années de 1912 à 1917, etc., 437. Rép., 584. Doc. sess., No 161.
- Journaux:** Ordre,—Sommes payées au *Dundalk Herald*, *Flesherton Advance*, *Markdale Standard*, *Durham Chronicle*, *Grey Review*, etc., 78. Rép., 311. Doc. sess., No 127.
- Journaux de la Chambre:** Voir *Orateur*, 12.
- Journaux, Papier à:** Rapp. intérim. de R. A. Pringle, commissaire, 36. Doc. sess., No 64.
- Juge d'appel central:**
1. Ordre,—Copie de tous les jugements rendus, 123. Rép., 207. Doc. sess., No 97.
  2. Ordre,—Corresp. au cours de la dernière camp. élect. *re* application de la Loi du service militaire, 489.
- Juges, Loi mod. la Loi des:** Bill C (No 88), 395. 1re l., 413.

## K

- Kettle Valley Railway Company:** Pétition pour loi, 163. Rapp. sur l'avis, 172. Bill (No 44), 1re l., 172. 2e l., 192. 3e l., 312. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 54.

## L

- Labatt, Col. R. H.:** Ordre,—Corresp., certific., conc. octroi d'une pension d'invalidité complète, 156. Rép., 280. Doc. sess., No 123.
- Lackey (née Bruce), Emily Kathleen Cochrane:** Voir *Divorces*, 8.
- Laminaires—Erection, etc., en Canada, pour acier:** Ordre,—Copie des différentes propositions, 283.
- Lard fumé:** Ordre,—Relevé des contrats, achats de guerre de lard fumé à Toronto, Kingston et London; prix, etc., 346. Rép., 346. Doc. sess., No 136.
- L'Ardoise:** Voir *Lower L'Ardoise*.
- Langton, Col.:** Adresse,—Déc. du cons. *re* nom. du colonel Langton comme paie-maître général, min. de la Milice, 156. Rép., 251. Doc. sess., No 117.

- L'Assomption et Montcalm, Election:** Ordre,—Noms et adresses des sous-officiers rapporteurs, comptes non soldés, 281.
- LeBlancville, Bureau de poste:** Ordre,—Lettres, requêtes, conc. fermeture, 283.
- Lettres de change, Loi des:** Bill (No 113), M. Doherty; modifications de cette loi; bill présenté et lu 1re fois, 522. 2e et 3e l., 525. Par le Sénat, 542. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 9.
- Lewis, Mary Garland:** Voir *Divorces*, 9.
- Lin, Industrie du:** Voir *Subsides*, 6.
- Livres bleus:** Ordre,—Relevé du nombre de volumes imprimés en F. et en A., année 1916-17, etc., 236. Rép., 252. Doc. sess., No 118.
- Lower L'Ardoise:** Ordre,—Plaintes, lettres, etc., au sujet du bureau de poste, 416.
- Lumière du jour:**
1. Bill (No 4), changement de l'heure, 1re l., 37. 2e l. sur division, 187. Rapp. am., 110. 3e l., 131. Par le Sénat, 191. Sanct., 191.—8-9 George V, c. 2.
  2. Bill (No 86), Loi modif. le bill précéd., 1re l., 394. 2e et 3e l., 427. Par le Sénat, 470. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 18.
  3. Pétitions à l'encontre de la loi ci-dessus, 93.
  4. Pétitions en faveur, 143.
- Lyons, Mary Jane:** Voir *Divorces*, 10.

## M

- Macdonald, Collège et hôpital pour les soldats:** Voir *Ste-Anne-de-Bellevue*, etc.
- Maîtres d'hôtel sur le Franconia:** Ordre,—Les personnes à qui ont été payées diverses sommes sous ce titre, 338.
- Malles:**
1. Ordre,—Noms des entrepreneurs du transp. des malles dans Dorchester, 78.
  2. Ordre,—Contrat avec M. Mosher, pour transp. des malles à Rose Bay, 416.
- Malles rurales:** Rés. à l'effet que le min. des Postes ait le pouvoir d'examiner les contrats de parcours et de livraison actuels de manière à prévenir toute inefficacité du service; mot. retirée, 47.
- Malles, subsides et subventions aux paquebots:** Voir *Commerce*, 2.
- Margaree, Brise-lames:** Ordre,—Lettres, etc., conc. réparations 1916-17 et 1917-18, 489.
- Marine et Pêcheries:** Sélection de com., 68. Nomination, 70. Noms de MM. Duff, Sinclair ajoutés au com., 134. Rapp. ann. de la division des Pêcheries du ministère réf. au com., 395.
- Marine et Pêcheries:** 50ème rapp. annuel du ministère, 36. *Imp.* Doc. sess., No 21.
- McCurdy, F. B.:**
1. Déc. du cons. acceptant la démission de M. McCurdy, sec. parlement. de la Milice, 26. Doc. sess., No 46.
  2. Nomination comme sec. parlementaire du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile, 26. Doc. sess., No 46.
- Merchants Casualty Company:** Demande d'une charte, 45. Rapp. sur l'avis, 94. Bill (No 23), 1re l., 94. 2e l., 115. 3e l., 252. Par le Sénat, 354. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 66.

**Milice, Conseil de la:** Rapp. ann., 31 mars 1917, 172. *Imp. Doc. sess.*, No 35.

**Milice et Défense:**

1. Mém. No 3, conc. le travail accompli par le ministère (guerre européenne), 1er fév. 1916 à 31 déc. 1916, 172. *Doc. sess.*, No 84.
2. Mém. No 4, conc. le même travail, 1er janv. 1917 à 31 déc. 1917, 261. *Doc. sess.*, No 84a.

**Militaire—Bureau médical:** Ordre,—Noms des médecins constituant le bureau médical mil. dans l'Ontario et dans le Québec, 209.

**Militaire, Loi des électeurs— 1917; et Loi des élections en temps de guerre:** Déc. du cons. et règlements basés sur ces lois, 206. *Doc. sess.*, No 96.

Voir aussi *Guerre—Elections en temps de*.

**Mines et minéraux:** Sélection du com., 69. Nomination, 70. Noms de MM. Bolton, Johnston et Long ajoutés, 134.

**Montréal, Commission du:** Rés. à l'effet de mod. la Loi des avances à la dite comm., 1914, quant au retrait d'obligations au pair échéant en 1918; mot. pour com., 39. Adoptée; Bill (No 15), 1re l., 50. 2e l., 80. 3e l., 135. Par le Sénat, 191. *Sanct.*, 191.—8-9 George V, c. 5.

**Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway:** Demande d'une charte, 225. Rapp. sur l'avis, 233. Bill (No 60), 1re l., 234. 2e l., 252. Rapp. am., 377. 3e l., 396. Par le Sénat, 470. *Sanct.*, 586.—8-9 George V, c. 55.

**Motions appelées avec consentement de la Chambre:** 193, 207, 282, 295, 584.

**Moulée, son, etc.:** Ordre,—Relevé des quantités exportées aux Etats-Unis, août 1917 à fév. 1918; permis accordés, etc., 151. Rép., 522. *Doc. sess.*, No 160.

**Mulgrave, N.-E.: Douanier à:** Ordre,—Corresp., etc. *re nom.* du remplaçant de David Murray, 79. Rép., 154. *Doc. sess.*, No 80.

**Munitions, Commission des ressources en:** 1er rapp., nov. 1915 à fév. 1918, 485. *Doc. sess.*, No 153.

## N

**National Transcontinental:** Ordre,—Recettes brutes, 31 mars 1918, entre Moncton et Québec, etc., etc., 362. Rép., 412. *Doc. sess.*, No 139.

**Naturalisation, Loi de, 1914:** Erreur de plume corrigée; Bill (No 66), 1re l., 252. 2e l., 283. 3e l., 288. Par le Sénat, 370. *Sanct.*, 585.—8-9 George V, c. 32.

**Naval Discipline (Dominion Naval Forces Act, 1911):** Bill (No 49), 1re l., 180. 2e l., 192. 3e l. proposée; débat ajourné, 192. 3e l., 227. Par le Sénat, 323. *Sanct.*, 585.—8-9 George V, c. 34.

**Navires, Armement des, pour protection:** Voir *Décrets du cons.*, 1.

**Navires, Const. des:** Acier destiné à cette fin. Voir *Dominion Steel Corporation*.

**Navires, Industrie de la const. des— dans la Colombie-Brit.:** Ordre,—Corresp., etc., etc., au sujet d'une enquête relative aux salaires, conditions du travail, etc.; rapp. de la commission, 490.

**Newman, Francis:** Voir *Divorces*, 11.

**Nichols, E. Hart:** Voir *Service militaire*, 9.

**Nipissing Central Railway Company:** Pétition pour loi, 153. Rapp. sur l'avis, 171. Bill (No 45), 1re l., 172. 2e l., 192. Rapp. am., 261. 3e l., 312. Par le Sénat, 397. *Sanct.*, 586.—8-9 George V, c. 56.

## O

**Obligations, Vente d'— par les gouv. provinciaux, etc. :**

1. Adresse,—Lettres et télégrammes entre le gouv. fédéral et les gouv. provinciaux à ce sujet, 79. Rép., 311. Doc. sess., No 126.
2. Ordre,—Nombre de permis accordés, sommes, etc., 236.
3. Ordre,—Nombre de permis refusés, sommes, etc., 236.
4. Ordre,—Municipalités auxquelles des permis ont été accordés, 345.

**Obligations, etc., Vente d'— par les provinces :**

1. Adresse,—Doc. échangés entre le gouv. fédéral et les gouv. prov. à ce sujet, 79. Rép., 311. Doc. sess., No 126.
2. Ordre,—Relevé des autorisations accordées, etc., en la matière, M. Trahan, 236.
3. Ordre,—Relevé des autorisations refusées, etc., M. Trahan, 236.
4. Ordre,—Relevé des municipalités autorisées à émettre des oblig., M. Séguin, 345.

**O'Connor, W. F.; démission: Voir *Coût de la vie, etc.*****Officiers de retour au Canada: Voir *Force expéditionnaire canadienne*, 1 et 2.****Oiseaux migrateurs, Protection des: Déc. du cons., règlements édictés en vertu de la Loi de la, 397. Doc. sess., No 138.****Oléomargarine: Résol. Armstrong (Lambton), touchant la fabrication, l'imp., la vente, etc., etc.; mot. retirée, 123.****Orateur:**

1. Son élection; remerciements, 6. Election portée à la connaissance de Son Excellence, 7.
2. Annonce la nom. de W. B. Northrup, M.A., C.R., comme greffier de la Chambre, 6.
3. Annonce nom. du major Bowie comme sergent d'armes, 6.
4. Annonce nom. de Louis Charles Panet, comme sergent d'armes fonctionnaire, 7.
5. Déclare séance suspendue, 7.
6. Communique lettre du sec. de Son Excellence, ouverture du Parl., 7.
7. Se rend auprès de Son Excellence avec la Chambre, etc., 7, 8.
8. Rapport du discours de Son Excellence, 8.
9. Transmet rapp. des bibliothécaires, 10.
10. Communique lettres *re* sanctions de bills, 61, 190.
11. Informe la Chambre de vacances survenues dans la députation; Lanark, 172. Glengarry et Stormont, 279.
12. Informe la Chambre d'un projet de réorganisation du personnel de la Ch., 172.
13. Annonce réception de certificats d'élection de nouveaux députés, 361, 521.
14. Communique lettre du sec. de Son Excellence *re* prorogation du Parlement, 584.

**Orateur, Décisions rendues par l' :**

1. Sur la discussion de certaines questions; émeutes de Québec, 147.
2. Pétitions irrégulières, 205.
3. Sur un am. proposé par un député affectant l'emploi de deniers publics (Loi du Service civil), 456.

**Or et argent, Poinçonnage: Loi modifiée; résol.; mot. pour com., 171. Rés. adoptée, 180. Bill (No 50), 1re l., 181. 2e l., 247. 3e l., 272. Par le Sénat, 340. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 23.****Ordre du jour: Mot. pour revenir à l'ordre du jour, 272, 283.****Ordres permanents: Sélect. du com., 66. Nom., 70. Nom de M. Duff ajouté au com., 134. Nom de M. Mowat substitué à celui de M. McLeod, 134. 1er rapp.; appr., 309. 2e rapp.; appr., 506.**

- Ordres rescindés:** Bill retiré, 404. Rés. retirée, 525. Bill réf. au com., 353. Ordre rescindé et rés. délib. en com. gén., 497.
- Ottawa, Commission d'embellissement d':** Recettes et dépenses, 31 mars 1917, 36. Doc. sess., No 65.
- Ottawa, Compagnie de gaz d':** Pétition pour augm. du fonds-capital, 125. Rapp. sur l'avis, 144. Bill (No 35), 1re l., 144. 2e l., 154. Bill retiré et hon. remboursés, 394.
- Ottawa, Edifices loués par le gouv.:** Ordre,—Relevé du nombre de ces locations depuis le 1er fév. 1915, etc., etc., 174. Rép., 174. Doc. sess., No 85.
- Ottawa and Montreal Transmission Company:** Pétition pour loi, 45. Rapp. sur l'avis, 144. Bill (No 36), 1re l., 144. 2e l., 154. 3e l., 312. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 73.
- Overbeck, Otto G. C. L. J.:** Voir *Brevets*, 2.

## P

### Pacifique-Canadien:

1. Déc. du cons. *re* perception de taxes spéciales, 26. Doc. sess., No 43.
2. Terres vendues. Voir *Terres fédérales*, 1.

**Paiemâtres de régiments en déficit dans leurs comptes:** Relevé du nombre, des noms, des sommes en découvert, etc., 38.

### Papier, Commission d'enquête au sujet du:

1. Ordre,—Corresp. au sujet des déc. du cons., créant cette commission, etc., 156. Rép., 287. Doc. sess., No 64b.
2. Adresse,—Même sujet que ci-dessus, 156. Rép., 235. Doc. sess., No 64a.

**Parlement, Reconstruction des édifices du:** Ordre,—Relevé des contrats pour la fourniture de la pierre, etc., 155. Rép., 155. Doc. sess., No 83.

**Patronage, Abolition du:** Ordre,—Mémo. envoyé au ministre des Travaux publics à ce sujet, etc., etc., 155. Rép., 190. Doc. sess., No 92.

**Pêcheries:** 50e rapp. ann., 20. *Imp.* Doc. sess., No 39. Réf. au comité de la M. et des P., 395.

**Pêcheries, Loi mod. la Loi des:** Bill (No 63), 1re l., 236. 2e et 3e l., 247. Par le Sénat, 354. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 22.

**Pénitenciers:** Rés. conc. la nom. d'un surintendant et de 3 inspecteurs; mot. pour com., 62. Adoptée, 80. Bill (No 21), 1re l., 80. 2e l., 304. Rapp. am., 304. 3e l., 313. Par le Sénat, 383. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 36.

**Pensions:** Com. spécial nommé, 169. Membres du com., 193. 1er rapp., 251. 2e rapp., 279, 280. Nom. de M. Pardee ajouté, 284. Règle 11 suspendue, 304. 3e rapp., 494, et suppl., 503. Recomm. confiées au gouv., 541.

**Pensions aux familles des soldats:** Ordre,—Nombre de familles des soldats décédés, en Grande-Bretagne, en Canada et ailleurs, 448. Rép., 584. Doc. sess., No 162.

**Permutation de fonctionnaires civils:** Voir *Service public*, etc.

**Pertes mercantiles maritimes:** Voir *Transport par eau mondial*.

**Pétition irrégulière:** Subside au steamer *Bear River*, rejetée, 205.

**Pictou et Iles de la Madeleine:** Voir *Amelia*.

**Placement, Bureaux de:** Rés. en vue d'en aider et encourager l'organisation; mot. pour com., 170. Rés. adoptée; Bill (No 57), 1re l., 226. 2e l., 273. Rapp. am., 273. 3e l., 283. Par le Sénat, 354. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 21.

**Plomb—Primes sur le, Loi de 1913:** Rés. pour prolongation de la durée de l'applie. de cette loi; mot. pour com., 490. Retirée, 525.

**Poids et mesure des végétaux, etc.:** Voir *Inspections et de la vente*, 1.

**Pommes de terre:** Classification. Voir *Inspections et de la vente*, 3.

**Postes et des Douanes, Ministère des:** Ordre,—Corresp., etc., entre le premier ministre et la Fédération du Service civil au sujet de certaines nominations depuis 17 déc. 1917, 282. Rép., 413. Doc. sess., No 143.

**Postes, Ministère:** Rapp. du ministre, 31 mars 1917, 94. *Imp.* Doc. sess., No 24.

**Presbyterian Church in Canada,—Church and Manse Board of The:** Demande d'une charte, 189. Rapp. sur l'avis, 393, 412. Bill I (No 90), 395. 1re l., 404. 2e l., 413. Rapp. am., 435. 3e l., 445. Sanct., 580.—8-9 George V, c. 78.

**Presse, Contrôle exercé sur la:** Déc. du cons., prohibant la public. de certaines décl. adverses, 235. Doc. sess., No 104.

**Prince-Edouard, Chemin de fer de l'Ile du:** Voir *Réclamations, etc.*; aussi *Pommes de terre gelées, etc.*

**Privilèges et Elections:** Sélection du com., 64. Nom., 70. 1er rapp., 345. 2e rapp., 412. Mot. pour étude du rapp., 412. Mot. pour renvoi au com., 445. Am. Devlin rejeté, 446. Am. Campbell rejeté, 447. Mot. pour appr., 448. 3e rapp. (spécial *re* Yukon), 470. Mot. pour étude, 471. Mot. Guthrie pour approb.; am. Devlin rej., 507. Am. Lapointe (Kamouraska), 508. 3e rapp. app., 510.

#### Procès-Verbaux:

1. Com. spécial nommé *re* fusion du Journal et des Procès-verbaux, 173. Rapp., 506. Voir aussi *Orateur*, 12.
2. Ordre,—Relevé des noms, du nombre, des salaires, du coût d'impression, etc., des préposés aux procès-verbaux, ordres du jour et journaux (anglais et français), 252. Rép., 436. Doc. sess., No 146.

**Profits d'affaires (Taxes sur les):** Voir *Taxes, etc.*

**Protective Association of Canada:** Pétition pour loi, 215. Rapp. spécial sur l'avis, 322. Rapp. favor. du com. des Ordres permanents, 369. Bill (No 75), 1re l., 369. 2e l., 396. 3e l., 428. Par le Sénat, 470. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 67.

## Q

#### Quais:

1. Hudson; Ordre,—Coût des réparations, etc., 209. Rép., 235. Doc. sess., No 107.
2. Ile Perrot-Nord; Ordre,—Doc. sess., No 209. Rép., 235. Doc. sess., No 108.
3. Ile Perrot-Sud; Ordre,—Doc. sess., No 109. Rép., 235. Doc. sess., No 106.
4. St-Zotique; Ordre,—Doc. sess., No 109. Rép., 235. Doc. sess., No 109.

**Québec,—Contrats de guerre dans le:** Ordre,—Relevé de l'ouvrage accompli de ce chef, d'août 1914 à janvier 1918; nombre de manufactures, etc., 78. Rép., 154. Doc. sess., No 81.

**Québec, District militaire No 5:** Voir *District militaire No 5, Québec.*

**Québec, Recrutement, service militaire:** Voir *Recrutement, etc.*

**Québec, Emeutes à:** Voir *Ajournement (règle 39)*; aussi *Emeutes.*

**Québec, Prop. pour fins militaires, Cité de:** Ordre,—Prop achet. par le min. de la Milice et la comm. des hôpitaux milit., etc., 134.

**Québec—Termini du National Transcontinental:** Ordre,—Corresp., cité de Québec, Ch. de comm. de Québec et gouv. conc. réclamations de la cité de Québec à ce sujet, 313.

## R

**Recrutement pour service militaire dans Québec:** Ordre,—Relevé des noms, soldes, fonctions, etc., des officiers, services outre-mer, etc., 126. Rép., 179. Doc. sess., No 87.

**Renseignements publics, Directeur des:**

1. Décrets du cons. conc. nomination, 30. Doc. sess., No 54.
2. Adress,—Décrets du cons., instructions, lettres, etc., 313.

**Réponses à des ordres déposées immédiat.:** 174, 338.

**Réserves forestières et Parcs fédéraux:** Résol. mod. la Loi des; zones de chaussée, droits miniers cédés à la Col.-Britann.; mot. pour com., 40. Rés. adoptée, 51. Bill (No 17), 1re l., 51. 2e l., 63. Rapp. am., 63. Ordre pour 3e l. rescindé; bill délibéré de nouveau, 109. 3e l., 131. Par le Sénat, 191. Sanct., 191.—8-9 George V, c. 4.

**Restaurant, Comité conjoint du:** Mess. du Sénat, 48. Membres de la Ch. des Communes formant partie du com.; message au Sénat, 85.

**Revenu, Impôt de guerre sur le, 1917:** Rés. adoptée *re* classif. de cet impôt, 381. Bill (No 85), 1re l., 382. 2e l., am., 457. 3e l., 490. Am. au Sénat, 525. Am. agréés *sous protêt*, 540. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 25.

**Revenu de l'Intérieur:** Rés. à l'effet de mod. la Loi du; droits d'accise sur tabac et cigares, 379. Bill (No 82), 1re l., 382. 2e et 3e l., 437. Par le Sénat, 510. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 28.

**Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest:**

1. Rapp. ann., 1917, 113. *Imp.* Doc. sess., No 28.
2. Adresse,—Corresp. conc. démission du commissaire Perry, 237.

**Rural Planning and Development:** Ordre,—Relevé relatif aux détails de certaines estimations du coût d'égouts de rues, etc., 283. Rép., 322. Doc. sess., No 130.

## S

**Salaisons, Industrie des:** Enquête à ce sujet; Voir *Entreposage frigorifique*.

**Sanction des bills:** 63, 191, 585.

**Sauvages:**

1. Rapp. du min. des Affaires des, 31 mars 1917, 94. *Imp.* Doc. sess., No 27.
2. Déc. du cons. *re* remboursements, etc., 397. Doc. sess., No 137.

**Sauvages, Loi mod. la Loi des:** Bill (No 64), 1re l., 241. 2e l., 273. Rapp. am., 273. 3e l., 283. Par le Sénat, 354. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 26.

**Sauvages, Tribus du Canada:** Bill (No 30); pour constituer un Conseil, 1re l., 126.

**Saxby, Henry Ernest:** Voir *Divorces*, 12.

**Scientifiques et industrielles, Recherches:** Rapp. du président administratif du Conseil consultatif honoraire, 453. Doc. sess., No 151.

**Scientifiques, Recherches:** Ordre,—Relevé des sommes payées par le gouv. pour; au cours des 20 dernières années, 154.

**Scott, Alfred Frank:** Voir *Divorces*, 13.

**Séances de la Chambre:**

1. Mesures du gouv. prenant le pas les mercredis et jeudis, et séances les mercredis soirs, 86.
2. Séance à huis clos; mot. Borden, 207. Mess. au Sénat, 207. Séance à huis clos, 225. Séance publique reprise, 226.
3. Séances du matin et séances le samedi, 353.

**Sénat, Amend. par le Sénat à des bills financiers:** Acceptés *sous protêt* par les Communes, 541.

**Séparation, Allocations de— Service des:** Rés. "Que les dépendants des soldats ne devraient pas être tenus de prouver invalidité complète pour pouvoir demander aide; mot. retirée, 47.

**Sergent d'armes:**

1. Nom. du major Henry William Bowie, 6.
2. Nom. de Louis Charles Panet comme sergent d'armes *ad interim*, 7.
3. Nom. de Louis Charles Panet comme assistant sergent d'armes, 133.

**Service civil:**

1. Décrets du cons. conc. nominations, aussi choix d'un com. du Conseil *re* préparation de la loi; aussi, aprob. des règlem. faits par la Comm. du S.C., 27. Doc. sess., No 51.
2. Décret du cons. conc. renvoi des fonctionn. pour cause de part active en politique, 30. Doc. sess., No 51.
3. Relevé des allocations de pension et de retraite, année 1917, 36. Doc. sess., No 66.
4. Ordre,—*Re* dim. de paie pour les fonct. civils dans le premier contingent, etc., 362.
5. Relevé du nombre de fonct. du serv. extérieur transf. au serv. intérieur, etc., etc., 251. Doc. sess., No 116.

**Service civil, Commission du:** Résolution,—Préparation d'une liste des fonct. qu'il est proposé de mettre à la retraite, pour com., 490. Rés. adopt., 498. Bill (No 110), Loi conc. les membres âgés et infirmes du service public, 1re l., 498.

**Service civil, Loi concernant le:** Rés. *re* modification et revision des lois conc. le service civil du Canada; pour comité, 170. com. gén., progrès, 191. Rés. adoptée, 192. Bill (No 53), 1re l., 192. 2e l., 396. Com. gén., progrès, 396, 405. Rapp am., 416. 3e l. proposée, 454. Amend. Bureau, 455. Amend. Parent, 456. Amend. Currie; déclaré hors d'ordre, 456. 3e l., 456. Amend. au Sénat, 513. Am. agréés, 525. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 12.

**Service militaire:**

1. Décrets du cons., 24 mai 1917 à 9 mars 1918; application et règlements en vertu de la Loi du service milit., 25, 26, 27, 28, 29. Doc. sess., No 53.
2. Ordre,—Noms des membres du personnel du Conseil du serv. milit., etc., 38. Rép., 207. Doc. sess., No 98.
3. Ordre,—Nombre des tribunaux établis, taux des émoluments, dépense totale, etc., 126. Rép., 337. Doc. sess., No 132.
4. Ordre,—Nombre d'hommes, classe 1, aptes au serv. mil., provinces et Yukon, exemptions demandées, etc., 154. Rép., 280. Doc. sess., No 122.
5. Rapp. du conseil du serv. mil. sur l'application de la Loi, 1917, 235. Doc. sess., No 105.
6. Ordre,—Nombre d'officiers et de civils employés dans chaque prov. pour la mise en vigueur de la loi, 346.

**Service militaire—Fin.**

7. Ordre,—Corresp. entre le registraire, E. Hart Nichols, et le cons. du serv. mil., 1917-18, *re oppos.* à la mise en opération de la loi dans le comté de Lunenburg, N.-E.; aussi, corr. avec M. Duff, M.P., etc., etc., 415.
8. Ordre,—Nombre des membres du personnel au bureau du registraire à Québec, etc., 523.

**Service militaire, Loi du, 1917. Modification:** Rappel des exemptions dans la classe 1; résolution de Sir R. Borden, 242. Am. Molloy; cultivateurs exemptés; rejeté, 244. Am. Lapointe (St-Jacques), renvoi à 6 mois, rejeté, 245. Motion de Sir R. Borden adoptée, 246.

**Service national:**

1. Adresse,—Dépenses, etc., du bureau du, 38.
2. Adresse,—Décrets du cons. nommant les membres de ce bureau, rapports, etc., 47. Rép., 173. Doc. sess., No 86.

**Service naval:**

1. Décrets du cons., 2 nov. 1917 à 8 mars 1918, 19, 20. Doc. sess., No 42a.
2. Rapp. du ministère, 31 mars 1917, 28. Doc. sess., No 38.
3. Décrets du cons.,—Officiers à brevet, préposés aux écritures, etc., etc., 280. Doc. sess., No 42c.
4. Décrets du cons.; grade des médecins milit. en probation, 322. Doc. sess., No 42d.
5. Déc. du cons. conc. les allocations aux officiers affectés à la navig. active sur les navires can. de Sa Majesté, 584. Doc. sess., No 42f.

**Service public, Permutations dans le:** Bill (No 2), nouvel arrang. et échanges d'attributions, 1re l., 37. 2e l., 51. 3e l., 63. Par le Sénat et sanct., 191.—8-9 George V, c. 6.

**Sévigny, Hon. Albert—Démission:** Lettre de démission ad. au premier ministre, et réponse du premier min., 86. Doc. sess., No 69.

**Sifton, Jean Donaldson:** Voir *Divorces*, 14.

**Simard, Magistrat A.:** Ordre,—Doc., corresp., etc., enquête dans l'affaire Jules Gobeil-Simard, 283.

**Slaves:** Ordre,—Mémoires et requêtes des sujets slaves de l'Autriche nat. en Canada, etc., 79. Rép., 486. Dec. sess., No 156.

**Sloss, David M.:** Voir *Divorces*, 15.

**Société royale du Canada:** Transactions, etc., année term. le 30 avril 1917, 36. Doc. sess., No 63.

**Soldats, Etablissement sur des terres réservées à cette fin:** Voir *Terres fédérales*, 2.

**Soldats, Prêt pour aider à leur établissement:** Déc. du cons. concern. les règlements édictés en la matière, 304. Doc. sess., No 125.

**Soldats—Rétablissement dans la vie civile:**

1. Décrets du cons., 26, 27. Doc. sess., No 46.
2. Rés. pour nom. d'un ministre du; mot. pour com., 38. Adopté, 48. Voir le bill *Traitements*, etc., 1.
3. Bill (No 12) créant le ministère du, 1re l., 46. 2e l., 175. Rapp. am., 175. 3e l., 180. Par le Sénat, 304. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 42.

**Son, moulée, etc.:** Voir *Moulée, son*, etc.

**Southampton, Terres des sauvages de:** Arrérages d'intérêt. Voir *Sauvages*, 2.

**Starkey, Walter:** Voir *Divorces*, 16.

**Statistique, Bureau fédéral de la:** Résolution rel. à la création de ce bureau; mot. pour com., 109. Rés. adoptée, 131. Bill (No 32), 1re l., 131. 2e l., 217. 3e l., 226. Am. au Sénat, 323. Am. agréés, 395. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 43.

**Ste-Anne-de-Bellevue, Hôpital pour soldats invalides:** Ordre,—Coût de construction, espace utilisable, etc., 328. Doc. sess., No 134.

**Ste-Anne-de-Bellevue:** Voir *Hôpital pour soldats invalides*.

#### Subsides et Voies et Moyens:

1. Rés.—Que la Ch. se forme en com. des subsides, 37. En com. des Voies et Moyens, 37.
2. Résolutions adoptées en com. des subs., 62 ( $\frac{1}{2}$ ), 80, 87, 115, 135, 136, 165, 217, 227, 273, 284, 288, 428, 458, 472, 491, 512, 542.
3. Com. devant siéger de nouveau le même jour, 136, 226.
4. Rapp. de progrès, 226, 314, 525.
5. Concours, 62, 559.

#### AMENDEMENTS PROPOSÉS À LA MOTION POUR COMITÉ:

6. Par M. Glass; industrie du lin; retiré, 314.
7. Par M. Copp; enquête au sujet du vote des soldats aux dernières élections; rejeté, 524.

#### VOIES ET MOYENS:

8. En com., résol. adoptée, 62. (Voir le *bill suivant*).
9. Bill (No 18) (*Loi des subsides No 1*), exercice au 31 mars 1919; 1re, 2e et 3e l., 62, 63. Par le Sénat, 63. Sanct., 64.—8-9 George V, c. 1.
10. Mot. pour com.; débat ajourné, 322, 339, 347, 355, 362, 370, 377. Résolutions rapp. et adopt., 382.
11. En com.; deux résol. adoptées, 583. (Voir le *bill suivant*).
12. Bill (No 111) (*Loi des subsides No 2*), exercices financiers aux 31 mars 1918 et 31 mars 1919; 1re, 2e et 3e l., 584. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 52.

#### Suppléments aux procès-verbaux:

1. Résumé synoptique des décrets du cons. soumis à la Chambre le 18 mars 1918, page 25.
2. Rapp. spécial; élection du Yukon, page 121.
3. Résumé synoptique des décrets du cons. soumis à la Chambre le 2 avril 1918, après la page 36 du précédent.
4. Rapport du com. spécial *re* Pensions, etc., pour les soldats invalidés, page 503.

## T

**Tabac, Impôt sur le:** Voir *Revenu de l'Intérieur*.

**Tarifs sur chemins de fer canadiens:** Déc. du cons. *re* augm., 26. Doc. sess., No 43.

#### Taxes sur les profits d'affaires, 1916:

1. Résol. adoptée, 381. Bill (No 84), Loi modifiée; 1re l., 382. 2e l., 457. 3e l., 490. Par le Sénat, 542. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 10.
2. Ordre,—Relevé des rapports reçus, 489.

**Télégrammes:** Voir *Câblogrammes, télégrammes et téléphone*.

**Téléphone—Statistiques:** Rapp. annuel des susdites statistiques pour le Canada, 30 juin 1917, 78. *Imp.* Doc. sess., No 20d.

**Terres fédérales:**

1. Relevé des terres vendues par le C.P.R., 108. Doc. sess., No 75.
2. Décret du cons. *re* réserves pour l'établissement des soldats, 261. Doc. sess., No 119.
3. Loi modif. la Loi des; Bill (No 5), 1re l., 40. 2e l., 114. Com. gén., progrès, 115. Rapp. am., 135. 3e l., 164. Am. au Sénat, 304. Am. agréés, 395. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 19.

**Titres honorifiques en Canada:**

1. Résol.—Adresse proposée dem. à Sa Majesté de ne pas acc. de titres héréditaires à des Canadiens, 156. Am. Richardson; débat aj., 156. Am. Sir R. Borden; adopté, 511, 512.
2. Déc. du cons. relatif à l'octroi de titres, 510. Doc. sess., No 158.

**Toronto, Hamilton and Buffalo Railway:** Pétition pour loi, 153. Rapp. sur l'avis, 233. Bill (No 61), 1re l., 234. 2e l., 252. Rapp. am., 377. 3e l., 396. Am. au Sénat, 448. Am. agréés, 457. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 57.

**Toronto, Havre de:** Ordre,—Sommes dépensées depuis la confédération, 437.

**Toronto, Niagara and Western Railway:** Pétition pour loi, 77. Rapp. sur l'avis, 144. Bill (No 37), 1re l., 144. 2e l., 154. Com. gén., 312. 3e l., 361. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 58.

**Tourbe combustible, lignite, etc.:** Voir *Charbon, etc.*

**Tracteurs de ferme et instruments aratoires:** Adresse,—Déc. de cons., corresp., etc., *re* admission en franchise, 38. Rép., 206. Doc. sess., No 95.

Voir aussi *Fordson, Tracteurs.*

**Traitements, Loi mod. la Loi des:**

1. Rés. *re* Nom. d'un Sec. d'Etat pour les Aff. étrangères, d'un ministre de l'Immigration et de la Colonisation et d'un chef du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile; mot. pour com., 38. Adoptée, 48. Bill (No 13), 1re l., 48. 2e l., 227. Com. gén.; progrès, 227. Rap. am., 237. 3e l., 272. Par le Sénat, 370. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 41.
2. Rés. à l'effet de pourvoir au paiement des traitements ci-dessus, dont quelques-uns à partir du 23 oct. 1917; mot. pour com., 143. Mot. adoptée et référée au comité gén. sur le bill (No 13) ci-dessus, 190. (Voir 1.)

**Transport par eau mondial:** Déclaration émise par le cabinet de guerre faisant connaître pertes mercantiles, etc., 241. Doc. sess., No 113.

**Travail:**

1. Rapp. ann. du ministère, 31 mars 1917, 86. *Impr.* Doc. sess., No 36.
2. Mémoire des confér. entre reprs. du travail et le com. de guerre du cabinet, janv. 1918, 126. *Impr.* Doc. sess., No 78.
3. Travail des aubains. Voir *Aubains, Travail des.*
4. Comp. aux employés blessés. Voir *Employés du gouv., etc.*
5. Traitement du président du sous-comité *re* problèmes du travail. Voir *Traitements, etc.*, 2.

**Travaux publics:** Rapp. ann., 31 mars 1917, 86. *Imp.* Doc. sess., No 19.

**Travaux publics, Loi mod. la Loi des:** Bill (No 60), 1re l., 154. 2e l. et mot. pour com. gén., 165. Rapp. du com., 3e l., 193. Par le Sénat, 323. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 37.

## U

**United Canadian Insurance Company:** Bill E 2 (No 107), 470. 1re l., 486. Rapp. du com. des Ordres permanents, 506. Mot. pour inscrire pour 2e l., 506. 2e l., 511. Rapp., 521. Motion pour inscrire sur le feuillet, 522. 3e l., 522. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 68.

Voir aussi *British Canadian Insurance Company*.

**United Grain Growers, Limited:** Pétition pour am. charte, 144. Rapp. sur l'avis, 171. Bill (No 46), 1re l., 172. 2e l., 192. 3e l., 312. Par le Sénat, 396. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 74.

## V

**Van Buren Bridge Company:** Rés. à l'effet de confirmer une location de certains terrains à St-Léonard, N.-B. (M. Reid, Grenville); mot. pour com., 40. Adoptée, 49. Bill (No 14), 1re l., 49. 2e l., 115. Com. gén., progrès, 115. 3e l.; am. Michaud rejeté, 163. Par le Sénat, 237. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 48.

**Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company:** Pétition pour loi, 153. Rapp. sur l'avis, 171. Bill (No 47), 1re l., 172. 2e l., 192. Rapp., 261. 3e l., 312. Par le Sénat, 397. Sanct., 586.—8-9 George V, c. 59.

**Végétaux, Vente au poids:** Voir *Inspections et de la vente*, 1.

**Viandes et conserves alimentaires:** Rés. touchant définition des abattoirs, etc.; insp. des substances alim. frigorifiées; mot. pour com., 140. Adoptée, 215. Bill (No 55), 1re l., 216. 2e et 3e l., 273. Par le Sénat, 354. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 31.

**Victoria, Croix:** Ordre,—Noms, etc., de ceux de la force expéditionnaire canadienne à qui elles ont été accordées, 127. Rép., 180. *Imp. Doc. sess.*, No 91.

**Vivres, Contrôle des:**

1. Déc. du cons., 16 juin 1917-12 mars 1918, conc. le travail de la comm. des vivres, 20, 21. *Doc. sess.*, No 56.
2. Ordre,—Personnel du bureau, salaires, dépenses, etc., 37. Rép., 234. *Doc. sess.*, No 56b. Rép. suppl., 485. *Doc. sess.*, No 56e.
3. Adresse,—Déc. du cons. conc. l'établiss. du personnel, etc., 38. Rép., 235. *Doc. sess.*, No 56c.
4. Rapp. de l'hon. W. J. Hanna au premier ministre, 94. *Doc. sess.*, No 56a.
5. Adresse,—Déc. du cons. créant la comm., corresp., etc., etc., 95. Rép., 485. *Doc. sess.*, No 56d.

## W

**Wainwright, Thomas Bailey:** Voir *Divorces*, 17.

**Walpole, William Leo:** Voir *Divorces*, 18.

**Wardell, Ida Sophia:** Voir *Divorces*, 19.

**Wiik, John:** Voir *Divorces*, 20.

**Winnipeg, Entreposage frigorifique à:** Ordre,—Corresp., etc., entre le contrôleur des vivres et les autorités civiques à ce sujet, 282. Rép. 413. *Doc. sess.*, No 140. Voir *Alimentaires (produits) détruits*.

**Western Power Company of Canada:** Pétition pour loi, 36. Rapp. sur l'avis, 46. Bill (No 10), 1re l., 46. 2e l., 87. Rapp. am., 233. 3e l., 252. Par le Sénat, 362. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 75.

**Wolf, Jacob David:** Voir *Brevets*, 3.

## Y

**Yukon, Election du:** Rapp. spécial; référé au com. des Privilèges et Elections, 102 et à la suite de la page 120.

Voir *Greffier de la Couronne en Chancellerie*; aussi *Privilèges et Elections*.

**Yukon, Loi concernant l'élection du:** Bill (No 112), 1re l., 522. 2e et 3e l., 542  
Par le Sénat, 584. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 49.

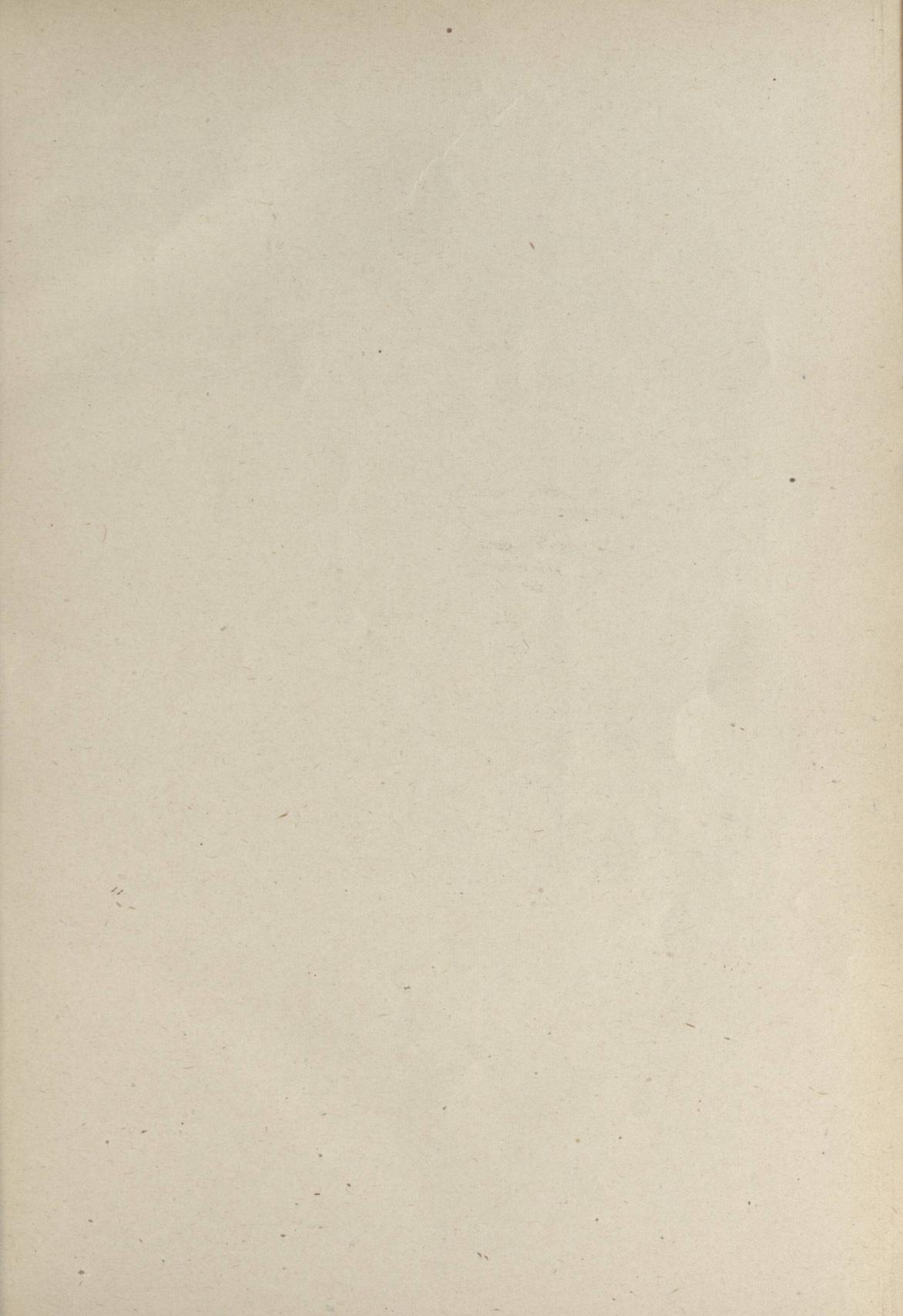
**Yukon, Loi mod. la Loi du:** Bill (No 39), 1re l., 154. 2e l., 190. 3e l., 226. Par le Sénat, 323. Sanct., 585.—8-9 George V, c. 50.

## Z

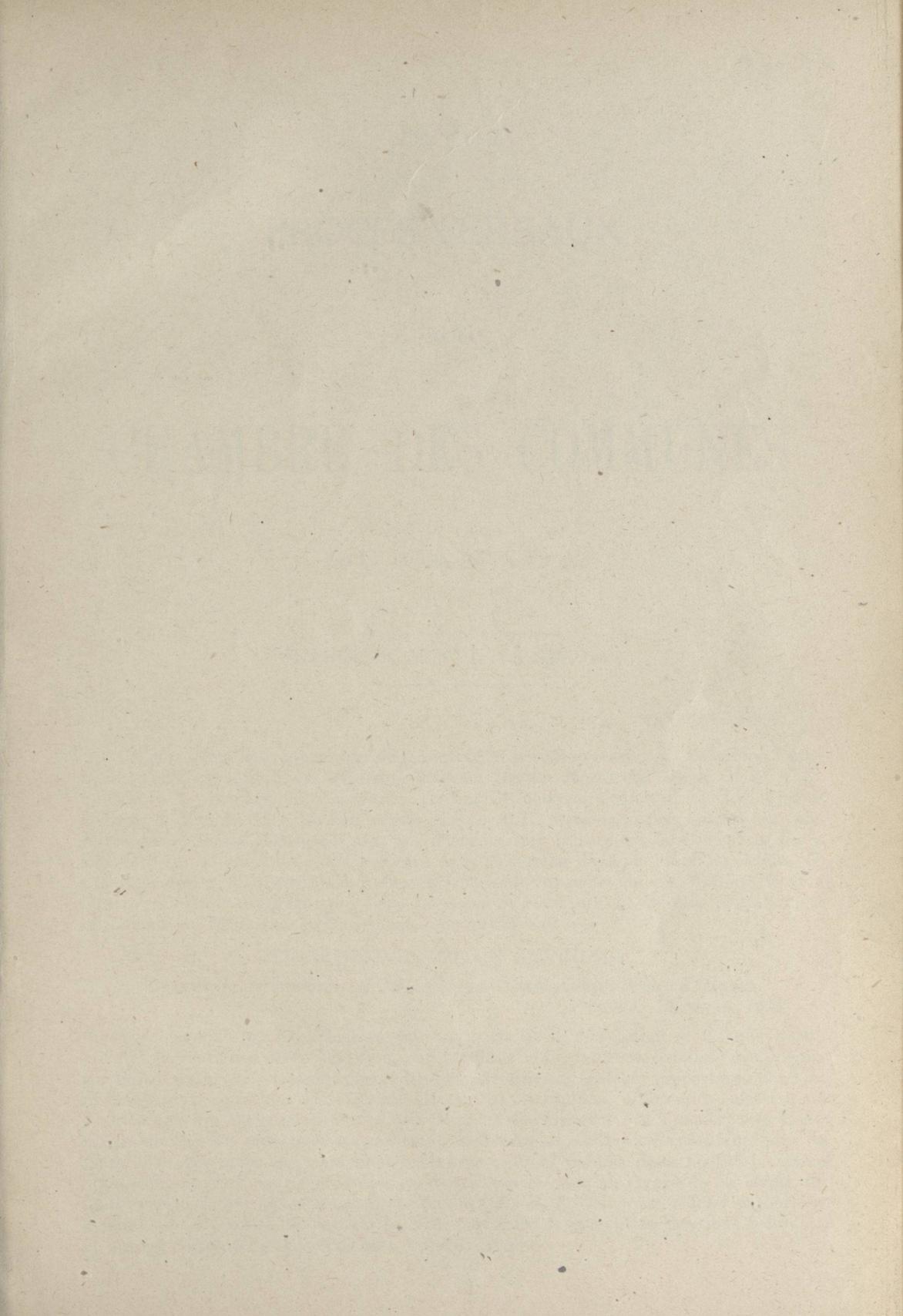
**Zang, Frederick Ernest:** Voir *Divorces*, 21.

**Zinc, Loi des primes sur le, 1916:** Loi renouvelant ces primes; résol.; mot. pour com., 490. Adoptée, 498. Bill (No 109), 1re l., 498. 2e et 3e l., 542. Par le Sénat, 584. Sanct., 587.—8-9 George V, c. 51.

**Zwingle, Mme Wineas:** Ordre.—Lettres, télégrammes, entre H. Tucker, Sir Robert Borden, le ministre de la Milice et l'exécutif du Fonds patriotique au sujet d'une réclamation, 47.









N<sup>o</sup> 1.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 18 MARS 1918.

Onze heures a.m.

Ce jour étant le premier jour de séance de la première session du treizième Parlement, pour l'expédition des affaires,—William Barton Northrup, écuyer, M.A., C.R., greffier de la Chambre des Communes; Arthur Beauchesne, écuyer, B.A., C.R., greffier adjoint, et Francis H. Gisborne, écuyer, I.S.O., C.R., aviseur parlementaire, commissaires *per dedimus potestatem* aux fins d'administrer le serment aux membres de la Chambre des Communes, tous présents dans l'exercice de leur fonction, James G. Foley, écuyer, greffier de la Couronne en Chancellerie, remet au dit William Barton Northrup un rôle contenant une liste des noms de ceux qui ont été élus pour remplir la fonction de députés en ce Parlement, telle qu'elle suit:—

## TREIZIEME ELECTION GENERALE.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 18 mars 1918.

Il est certifié par les présentes que, par suite de la dissolution du dernier parlement et en vertu des brefs d'élection, portant la date du trente-un octobre écoulé, émis par Son Excellence le Gouverneur général et adressés aux officiers rapporteurs dont les noms suivent, pour tous les districts électoraux du Canada, ordonnant l'élection de députés aux fins de représenter les dits districts électoraux en la Chambre des Communes du Canada convoquée en parlement et devant se réunir le dix-huitième jour de mars 1918, les noms des personnes suivantes ont été publiés dans l'*Officiel* comme étant dûment élues pour représenter les districts électoraux en regard de ces noms, tel qu'il appert par le rapport de ces brefs fait par M. W. F. O'Connor, officier rapporteur général, en conformité de l'article 14 de la partie IV de la Loi des Elections fédérales, et qui est demeuré de record en mon bureau:—

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
George Brecken Nicholson.	Algoma-Est.....	Ontario	Alfred Shaw.
Thomas Edward Simpson..	Algoma-Ouest.....	"	James Bassingthwaite.
	Brant.....	"	John W. Westbrook.
William Foster Cockshutt.	Brantford.....	"	Thomas Simpson Wade.
Hugh Clark.....	Bruce-Nord.....	"	John Wesley Reany.
Reuben Eldridge Truax...	Bruce-Sud.....	"	John Henderson.
George Boyce.....	Carleton.....	"	William Joynt.
John Best.....	Dufferin.....	"	Alonzo T. Shaver.
Orren D. Casselman.....	Dundas.....	"	John C. Reid.
Honorable Newton Wesley Rowell.....	Durham.....	"	William Smith Given.
David Marshall.....	Elgin-Est.....	"	Richard Alfred Penhale.
Honorable Thomas Wilson Crothers.....	Elgin-Ouest.....	"	William Heard.
	Essex-Nord.....	"	Charles Albert Smith.
John Wesley Brien.....	Essex-Sud.....	"	Charles Clark.
Robert James Manion.....	Fort-William et Rivière à la Pluie.....	"	Frederick Babe.
	Frontenac.....	"	Christopher W. Langwith.
John Wesley Edwards.....	Glengarry et Stormont.....	"	W. R. Mack.
John McMartin.....			
Honorable John Dowsley Reid.....	Grenville.....	"	James W. White.
William Sora Middlebro...	Grey-Nord.....	"	James Henderson.
Robert James Ball.....	Grey-Sud-Est.....	"	Thomas Scott.
Francis Ramsey Lalor...	Haldimand.....	"	Thomas E. Cline.
Robert King Anderson.....	Halton.....	"	Richard L. Hemstreet.
Honorable Sydney Chilton Mewburn.....	Hamilton-Est.....	"	Alexander C. Beasley.
Thomas Joseph Stewart...	Hamilton-Ouest.....	"	Robert C. Pettigrew.
Thomas Henry Thompson.	Hastings-Est.....	"	William J. Hill.
Edward Guss Porter.....	Hastings-Ouest.....	"	Marshall B. Morrison.
James Bowman.....	Huron-Nord.....	"	Joseph Mallough.
Jonathan Joseph Merner..	Huron-Sud.....	"	Robert Wilson.
Archibald Blake McCoig...	Kent.....	"	W. E. McKeough.
William Folger Nickle....	Kingston.....	"	Joseph B. Walkem.
Joseph Emmanuel Armstrong.....			
Frederick Forsyth Pardee..	Lambton-Est.....	"	William E. Fitzgerald.
Adelbert Edward Hanna (décédé le 27 février 1918).....	Lambton-Ouest.....	"	Archibald Weir.
Honorable Sir William Thomas White.....	Lanark.....	"	Wilson McCue.
William James Paul.....	Leeds.....	"	William Richardson.
James Dew Chaplin.....	Lennox et Addington.....	"	David Hiram Preston.
Hume Cronyn.....	Lincoln.....	"	Henry O'Loughlin.
Samuel Francis Glass.....	London.....	"	Richard Alex. Bayly.
	Middlesex-Est.....	"	William Boler.
	Middlesex-Ouest.....	"	Fred V. Laughton.
Peter McGibbon.....	Muskoka.....	"	John H. Osborne.
Charles Robert Harrison..	Nipissing.....	"	William Martin, Jr.
William Andrew Charlton.	Norfolk.....	"	Fred S. Snider.
Charles Arthur Munson...	Northumberland.....	"	John W. Crews.
Samuel Simpson Sharpe...	Ontario-Nord.....	"	John McArthur.
William Smith.....	Ontario-Sud.....	"	John W. Crozier.
Alfred Ernest Fripp.....	Ottawa.....	"	George C. Richardson.
John Leo Chabot.....	Ottawa.....	"	George C. Richardson.
Edward Walter Nesbitt...	Oxford-Nord.....	"	George R. Pattullo.
Donald Sutherland.....	Oxford-Sud.....	"	William McGhee.
Herbert Macdonald Mowat.	Parkdale.....	"	Thomas Hurst.
James Arthurs.....	Parry Sound.....	"	Fred. Metcalfe.
Samuel Charters.....	Peel.....	"	W. F. B. Switzer.
Hugh Boulton Morphy.....	Perth North.....	"	Thomas Magwood.
Michael Steele.....	Perth South.....	"	William Robert Butcher.
John Albert Sexsmith.....	Peterborough-Est.....	"	Samuel P. Ford.
John Hampden Burnham...	Peterborough-Ouest.....	"	James A. Hall.
Francis Henry Keefer.....	Port-Arthur et Kenora.....	"	George F. Foote.
Edmond Proulx.....	Prescott.....	"	James Allison.
William Bernard Rickart Hepburn.....	Prince Edward.....	"	Albert E. Calnan.
Herbert John Mackie.....	Renfrew-Nord.....	"	Alexander Morris.
	Renfrew-Sud.....	"	Robert Walker Eady.
Honorable Charles Murphy.	Russell.....	"	John Askwith.

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
James Brockett Tudhope..	Simcoe-Est .....	" .....	Hugh Hammond.
John Alister Currie.....	Simcoe-Nord .....	" .....	Arthur Jary.
William Alves Boys.....	Simcoe-Sud .....	" .....	James J. D. Banting.
Honorable Francis Coch- rane .....	Timiskaming .....	" .....	Charles W. Haentschel.
Edmund Bristol.....	Toronto-Centre .....	" .....	George R. Sweeny.
Honorable Sir Albert Ed- ward Kemp.....	Toronto-Est .....	" .....	Robert L. Defries.
Très Honorable sir George Eulas Foster.....	Toronto-Nord .....	" .....	John F. Loudon.
Charles Sheard.....	Toronto-Sud .....	" .....	Thomas W. Close.
Horatio Clarence Hocken..	Toronto-Ouest .....	" .....	Thomas Herbert Barton.
Honorable sir Sam Hughes.	Victoria .....	" .....	Joseph Brown.
William Daum Euler.....	Waterloo-Nord .....	" .....	Otto Vogel Sang.
Frank Stewart Scott.....	Waterloo-Sud .....	" .....	Thomas Alison.
Evan Eugene Fraser.....	Welland .....	" .....	John Edwin Carpenter.
William Aurelius Clarke..	Wellington-Nord .....	" .....	James A. Lambert.
Honourable Hugh Guthrie.	Wellington-Sud .....	" .....	Joseph J. Aldous.
Gordon Crooks Wilson....	Wentworth .....	" .....	William McDonald.
Thomas Foster.....	York-Est .....	" .....	Alexander Baird.
John Alexander Macdonald Armstrong .....	York-Nord .....	" .....	Donald Ego.
William Findlay Maclean..	York-Sud .....	" .....	John Arthur Macdonald.
Thomas George Wallace...	York-Ouest .....	" .....	William J. Irwin.
Peter Robert McGibbon...	Argenteuil .....	Québec	George F. Calder.
Joseph Edmond Marcile...	Bagot .....	" .....	L. Onésime Deslands.
Honorable Henri Sévérin Béland .....	Beauce .....	" .....	Charles Bolduc.
Louis Joseph Papineau...	Beauharnois .....	" .....	Alfred Lefebvre.
Charles Alphonse Fournier.	Bellechasse .....	" .....	Murdock McKenzie.
Théodore Gervais.....	Berthier .....	" .....	Gaston Allard.
Honorable Charles Marcell.	Bonaventure .....	" .....	George M. Kempffer.
Andrew Ross McMaster...	Brome .....	" .....	Joseph A. Lefebvre.
Joseph Archambault.....	Chambly et Verchères....	" .....	Joseph V. Payette.
Arthur Lesieur Désaulniers	Champlain .....	" .....	David Tancred Trudel.
Pierre François Casgrain..	Charlevoix-Montmorency ..	" .....	Edouard Cimon.
James Alexander Robb....	Chateauguay-Huntingdon...	" .....	Alphonse Authier.
Edmond Savard.....	Chicoutimi-Saguenay .....	" .....	Elzéar Boivin.
Aylmer Byron Hunt.....	Compton .....	" .....	Horace H. Pope.
Lucien Cannon.....	Dorchester .....	" .....	François X. Rouleau.
Joseph Ovide Brouillard..	Drummond et Arthabaska..	" .....	François J. Lafèche.
Honorable Rodolphe Le- mieux .....	Gaspé .....	" .....	James T. Tuzo.
Samuel William Jacobs...	George-Etienne Cartier ..	" .....	S. Gerald Tritt.
Joseph Edmond Lesage...	Hochelega .....	" .....	Raoul Dumouchel.
Joseph Eloi Fontaine....	Hull .....	" .....	Urgel Archambault.
David Arthur Lafortune...	Jacques-Cartier .....	" .....	L. Joseph Boileau.
Jean Joseph Denis.....	Joliette .....	" .....	Antonio Beaudoin.
Ernest Lapointe.....	Kamouraska .....	" .....	Louis Joseph Bérubé.
Hyacinthe Adélaré Fortier.	Labelle .....	" .....	Albert Boulais.
Roch Lanctôt.....	Laprairie and Napierville..	" .....	Maximilien Coupal.
Paul Arthur Seguin.....	L'Assomption-Montcalm ..	" .....	Louis Azarie Poisy.
Pamphile Réal Blaise Nu- gent Du Tremblay.....	Laurier-Outremont .....	" .....	Wilfrid J. Proulx.
Joseph Arthur Calixte Ethier .....	Laprairie et Napierville..	" .....	Joseph Girouard.
Joseph Boutin-Bourassa...	Levis .....	" .....	Adjutor Roy.
Joseph Fernand Fafard...	L'Islet .....	" .....	François-Xavier Denis.
Thomas Vien.....	Lotbinière .....	" .....	Joseph A. Pouliot.
Hon. Rodolphe Lemieux...	Maisonneuve .....	" .....	Alfred Bernier.
Hormisdas Mayrand.....	Maskinongé .....	" .....	Joseph A. Coutu.
François Jean Pelletier...	Matane .....	" .....	Joseph E. Gagnon.
Lucien Turcotte Pacaud...	Mégantic .....	" .....	Emilien Larochele.
William Frederic Kay....	Missisquoi .....	" .....	Harvey Beatty.
Aimé Miville Déchène...	Montmagny .....	" .....	Albert J. Bender.
Arthur Trahan.....	Nicolet .....	" .....	Henri Dufresne.
Frank S. Cahill.....	Pontiac .....	" .....	Walter Rimer.
Michel Siméon Déglise...	Portneuf .....	" .....	Joseph E. Voisard.
Henri Edgar Lavigneur...	Québec (Comté).....	" .....	Cyrille Renaud.
Très Honorable sir Wilfrid Laurier .....	Québec-Est .....	" .....	Paul Samson.

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
Charles Gavan Power...	Québec-Sud .....	Québec .....	Jules Larue.
George Parent .....	Québec-Ouest .....	" .....	Joseph E. Bergeron.
Pierre Joseph Arthur Cardin .....	Richelieu .....	" .....	Didace Guévremont.
Edmund William Tobin...	Richmond et Wolfe .....	" .....	Henri Girard.
Joseph Emile Stanislas Emmanuel d'Anjou .....	Rimouski .....	" .....	James Jessop.
Honorable Charles Joseph Doherty .....	Ste. Ann. ....	" .....	Lawrence Kavanagh.
Sir Herbert Brown Ames..	St. Antoine.....	" .....	Edgar Noel Armstrong.
Alphonse Verville.....	St. Denis.....	" .....	David Giroux.
Louis Joseph Gauthier...	St. Hyacinthe-Rouville...	" .....	Albert Jodoin.
Louis Audet Lapointe....	St. James.....	" .....	Louis G. A. Cressé.
Marie Joseph Demers....	Saint-Jean et Iberville....	" .....	Cyrille Gagnon.
Hon. Charles Colquhoun Ballantyne .....	St-Laurent-St-George .....	" .....	Charles A. Harwood.
Hermas Deslauriers .....	St. Mary.....	" .....	Joseph Arthur Lamarre.
George Henri Boivin.....	Shefford .....	" .....	Joseph Hubert Lefebvre.
Frank N. McCrea.....	Sherbrooke .....	" .....	Charles O. Palmer.
Willis Keith Baldwin....	Stanstead .....	" .....	Porter L. Baldwin.
Charles Arthur Gauvreau..	Témiscouata .....	" .....	Joseph Oscar Levesque.
Jules Edouard Prévost....	Terrebonne .....	" .....	Joseph Victor Léonard.
Jacques Bureau.....	Trois-Rivières et Saint- Maurice .....	" .....	François Desilets.
Gustave Boyer.....	Vaudreuil-Soulanges .....	" .....	Arcade Bissonnette.
Joseph Alfred Leduc.....	Westmount-St. Henry.....	" .....	Gédéon Sévigny.
Emmanuel Berchmans Dev- lin .....	Wright .....	" .....	Louis de Gonzague Raby.
Joseph Ernest Oscar Gladu	Yamaska .....	" .....	Joseph Desrosiers.
John Howard Sinclair .....	Antigonish et Guys- borough .....	New Bruns.	D. D. Chisholm.
Daniel Duncan McKenzie..	Cap Breton Nord et Vic- toria .....	" .....	John E. Campbell.
John C. Douglas.....	Cap Breton Nord et Rich- mond .....	" .....	Robert M. Langille.
Robert H. Butts.....	Cape Breton Sud et Richmond .....	" .....	Robert M. Langille.
Fleming Blanchard Mc- Curdy .....	Colchester .....	" .....	Charles A. McLennan.
Honorable Edgar Nelson Rhodes .....	Cumberland .....	" .....	R. B. H. Davidson.
Avard Longley Davidson..	Digby et Annapolis .....	" .....	Harry Ruggles.
Hon. Alexander Kenneth MacLean .....	Halifax .....	" .....	James Hall.
Peter Francis Martin....	Halifax .....	" .....	James Hall.
Hadley Brown Tremain....	Hants .....	" .....	John D. Currie.
Alexander William Chis- holm .....	Inverness .....	" .....	Joseph D. Doucett.
Très Honorable sir Robert Laird Borden.....	King .....	" .....	Archibald A. McNeil.
William Duff .....	Lunenburg .....	" .....	Charles W. Lane.
Alexander McGregor.....	Pictou .....	" .....	J. Sim Harris.
Hon. William Stevens Fielding .....	Shelburne et Queen .....	" .....	William A. Smith.
Edgar Keith Spinney....	Yarmouth et Clare.....	" .....	William A. Godfrey.
Thomas Aaron Hartt.....	Charlotte .....	" .....	Robert A. Stuart.
Onésiphore Turgeon....	Gloucester .....	" .....	Arthur J. Meahan.
Auguste Théophile Leger..	Kent .....	" .....	Camille Boudreau.
William Stewart Loggie...	Northumberland .....	" .....	William Francis Cassidy.
Pius Michaud.....	Restigouche et Mada- waska .....	" .....	Timothy Robinson.
Hugh Havelock McLean...	Royal .....	" .....	Samuel A. McLeod.
Stanley Edward Elkin....	St-Jean (Cité) et comtés de St-Jean et Albert.....	" .....	Amon A. Wilson.
Rupert Wilson Wigmore...	St-Jean (Cité) et comtés de St-Jean et Albert.....	" .....	Amon A. Wilson.
Hon. Frank Broadstreet Carvell .....	Victoria et Carleton .....	" .....	Albion R. Foster.
Arthur Bliss Copp.....	Westmorland .....	" .....	I. Newton Killam.
Harry Fulton McLeod....	York-Sunbury .....	" .....	John B. Hawthorne.

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
Howard Primrose Whidden	Brandon .....	Ontario ....	William J. Cundy.
Robert Cruise.....	Dauphin .....	" .....	Robert Hawkins.
Ferris Bolton.....	Lisgar .....	" .....	W. J. Rowe.
Richard Coe Henders.....	Macdonald .....	" .....	Frank Bridge.
Hon. Thomas Alexander Crerar .....	Marquette .....	" .....	Mervin C. Markle.
Fred Langdon Davis.....	Neepawa .....	" .....	Maurice E. Boughton.
John Archibald Campbell..	Nelson .....	" .....	Robert Kerr.
Hon. Arthur Meighen.....	Portage la Prairie .....	" .....	John Weir.
John Patrick Molloy.....	Provencher .....	" .....	Leonard H. Ashby.
Thomas Hay.....	Selkirk .....	" .....	William W. Coleman.
Albert Ernest Finley.....	Souris .....	" .....	George C. Aitkins.
Robert Lorne Richardson..	Springfield .....	" .....	William R. Hamilton.
George William Andrews..	Winnipeg Centre.....	" .....	Thomas Boyd.
Matthew Robert Blake.....	Winnipeg-Nord .....	" .....	Charles F. Mount.
George William Allan.....	Winnipeg-Sud .....	" .....	Philip C. Locke.
Sanford Johnson Crowe ..	Burrard .....	Col. Britan	Charles E. Mahon.
Frederick John Fulton.....	Cariboo .....	" .....	Sydney Charles Burton.
Herbert Sylvester Clements	Comox-Alberni .....	" .....	William N. Carty.
Saul Bonnell.....	Kootenay-Est .....	" .....	Henry G. Lockwood.
Robert Francis Green.....	Kootenay-Ouest .....	" .....	Fred Covert Moffatt.
John Charles McIntosh.....	Nanaimo .....	" .....	Fred G. Peto.
William Garland McQuar- rie .....	New Westminster.....	" .....	Duncan E. McKenzie.
Cyrus Wesley Peck.....	Skeena .....	" .....	John Flewin.
Henry Herbert Stevens....	Vancouver-Centre .....	" .....	Frank N. Raines.
Richard Clive Cooper.....	Vancouver-Sud .....	" .....	Robert Madden.
Simon Fraser Tolmie.....	Victoria (Cité) .....	" .....	Sydney Child.
Frank Bainard Stacey.....	Westminster (District de).	" .....	John A. Catherwood.
Hon. Martin Burrell.....	Yale .....	" .....	S. A. Shatford.
James McIsaac.....	King .....	" .....	Robert Curran.
Joseph Read.....	Prince .....	" .....	Frederick J. E. Wright.
Donald Nicholson .....	Queen .....	" .....	Anthony Dougan.
John Gillanders Turriff....	Assiniboia .....	" .....	William A. Greer.
Henry Oswald Wright.....	Battleford .....	" .....	George H. Bond.
Norman Lang.....	Humboldt .....	" .....	Raymond H. Nicholson.
Edward Thomas Wordon Myers .....	Kindersley .....	" .....	William Roberts.
John Frederick Johnston..	Last Mountain .....	" .....	Colin L. Campbell.
John Flaws Reid.....	Mackenzie .....	" .....	Robert Allen Black.
John Archibald Maharg....	Maple Creek.....	" .....	F. W. Hinton.
Hon. James Alexander Calder .....	Moosejaw .....	" .....	William A. Munns.
Charles Edwin Long.....	Battleford-Nord .....	" .....	James Moffatt.
Andrew Knox.....	Prince Albert .....	" .....	Thomas Wm. McEwen.
Levi Thomson.....	Qu'Appelle .....	" .....	William Levi Wait.
Walter Davy Cowan.....	Regina .....	" .....	Jacob W. Smith.
Thomas MacNutt.....	Saltcoats .....	" .....	Samuel John Mugford.
Jamés Robert Wilson.....	Saskatoon .....	" .....	Leonard M. Bidwell.
Ira Eugene Argue.....	Swift Current.....	" .....	John W. Bertin.
Richard Frederick Thomp- son .....	Weyburn .....	" .....	Thomas Henry Hillier.
William John Blair.....	Battle River.....	" .....	William Edward Mills.
Howard Hadden Halladay..	Rivière de l'Arc .....	" .....	Arthur G. Bond.
Daniel Lee Redman.....	Calgary-Est .....	" .....	Isaiah Willis McArdle.
Thomas Mitchell Tweedie..	Calgary-Ouest .....	" .....	William F. Randall.
Henry Arthur Mackie.....	Edmonton-Est .....	" .....	Frank Knight.
William Antrobus Gries- bach .....	Edmonton-Ouest .....	" .....	Henry Brandon Speer.
William Asbury Buchanan..	Lethbridge .....	" .....	Richard Roy Davidson.
Hugh Murray Shaw.....	Macleod .....	" .....	John M. Glendenning.
Hon. Arthur Lewis Sifton..	Medicine Hat.....	" .....	Charles William Smith.
Michael Clark.....	Red Deer .....	" .....	John Malcolm.
James McCrie Douglas....	Strathcona .....	" .....	John James McKenzie.
	Victoria .....	" .....	John W. Rattray.
	Yukon .....	Yukon, Ter.	James Cooper Phillip.

JAMES G. FOLEY,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.*

Les commissaires sus-nommés firent prêter serment aux députés présents;—le serment prêté, et les députés, ayant signé le Registre qui le contient, prennent leurs sièges.

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
OTTAWA, 14 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement du Canada, le lundi, 18 mars, à 11 a.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieutenant-colonel,  
*Secrétaire du Gouverneur général.*

Au greffier,  
de la Chambre des Communes.  
Ottawa.

Un message est remis par le lieutenant-colonel Ernest J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

Le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit:—

*Honorables Messieurs du Sénat, et*

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais aujourd'hui, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

Et les députés étant de retour; Sir Robert Borden, s'adressant au greffier, propose, appuyé par l'hon. M. Carvell:—Que l'honorable Edgar N. Rhodes, député du district électoral de Cumberland, prenne le fauteuil comme Orateur de cette Chambre.

Et le greffier ayant déclaré l'hon. Edgar N. Rhodes dûment élu Orateur, celui-ci est conduit au fauteuil par Sir Robert Borden et l'hon. M. Carvell, alors que l'Orateur offre à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en l'élisant unanimement son Orateur.

La Masse est alors posée sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que William Barton Northrup, écuyer, M.A., C.R., a été nommé Greffier de la Chambre des Communes en remplacement de Thomas Barnard Flint, écuyer, M.A., LL.B., D.C.L., qui a pris sa retraite.

Aussi,—Que le major Henry William Bowie a été nommé Sergent d'armes de la Chambre des Communes en remplacement du Col. Henry R. Smith, C.M.G., I.S.O., A.D.C., décédé.

Aussi,—Que, en attendant le retour d'outre mer du Sergent d'armes, j'ai nommé Louis Charles Panet, écuyer, assistant-Sergent d'armes intérimaire.

A 11.00 a.m., M. l'Orateur déclare la séance suspendue jusqu'à 3 p.m., ce jour.

Trois heures, p.m.

La Chambre ayant repris sa séance;

M. l'Orateur donne lecture à la Chambre de la lettre suivante qui lui a été adressée:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,  
OTTAWA, 14 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir formellement la session du Parlement du Canada, lundi, le 18 mars, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieutenant-colonel,  
*Secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur  
de la Chambre des Communes,  
Ottawa.

Un message est remis par le lieutenant-colonel Ernest John Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la salle du Sénat, et alors, M. l'Orateur s'exprime comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur bien que je ne sois que peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Roi et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de la parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien apprécier de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat s'exprime alors dans les termes suivants:—

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des Communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence. Il lui accorde et, en toute occasion, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Et la Chambre étant de retour ;

M. l'Orateur fait rapport que la Chambre s'est rendue dans la salle des séances du Sénat, et que là, au nom des députés, il a réclaté les privilèges usuels que Son Excellence a bien voulu leur confirmer.

Sir Robert Borden, présente un Bill (No 1) intitulé : "Loi relative à la prestation des serments d'office", lequel est lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Excellence, et en donne lecture à la Chambre, comme suit :—

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Vous avez été convoqués à cette première session d'un nouveau parlement au milieu d'une lutte mondiale qui intéresse d'une façon vitale les libertés, les institutions et la destinée de notre pays et celle de tout l'univers. Aussi les responsabilités et les devoirs qui vous incombent sont beaucoup plus sérieux et d'une plus grande portée que ceux du cours ordinaire des affaires. Investis par le peuple d'un nouveau mandat et animés par cet esprit de détermination qui vous a inspirés durant ces longues et anxieuses années d'efforts et de sacrifices, vous apporterez, j'en suis persuadé, dans l'exécution de vos devoirs publics une résolution inébranlable de défendre la grande cause à laquelle notre pays a pris une si belle part.

Après quatre années de guerre, le dénouement du conflit est encore incertain. L'effort qui nous attend exige de nous la volonté la plus décidée, mais nous ne reculerons pas devant la tâche, si nos cœurs sont aussi fermes et notre courage aussi indomptable que ceux de nos concitoyens qui maintiennent notre ligne de bataille au delà des mers. Le Corps Expéditionnaire Canadien soutient la série ininterrompue de ses états de services distingués, et y a ajouté notablement depuis la dernière session.

En dépit d'un délai plus considérable que celui que l'on prévoyait dans la mise en vigueur de la Loi du Service Militaire, il a été possible de trouver les renforts nécessaires pour conserver nos troupes à leur plein effectif, et pareille ligne de conduite sera suivie à l'avenir.

Dans le but d'appliquer le principe de la Loi du Service Civil actuelle au Service Extérieur et de pourvoir ainsi à ce que toutes les nominations au service public soient faites sur la seule base du mérite, il sera nécessaire de faire une loi qui permettra ce changement. En attendant, l'on a appliqué le principe ainsi adopté, autant que possible, au moyen d'un arrêté en conseil qui sera mis entre vos mains.

Mes conseillers sont convaincus de la nécessité d'une politique d'immigration et de colonisation forte et progressive, appuyée sur des mesures convenables pour engager l'établissement de colons sur nos terres, encourager une production agricole plus considérable, et aider au développement de nos ressources agricoles. Pour arriver à ce but, un arrêté en conseil a été passé, créant un ministère de l'immigration et de colonisation, et la législation nécessaire pour confirmer cette action vous sera soumise.

Relativement à la démobilisation de nos troupes, mes conseillers sont persuadés de la nécessité urgente de prendre soin des soldats de retour du front, et de leur donner de l'emploi selon leurs aptitudes. La tâche d'organiser et de préparer cet entraînement pour les aider à obtenir de l'emploi et à faciliter leur retour dans le mouvement de la vie civile, est non seulement importante mais essentielle. Un ministère a été constitué à cette fin, et muni des pouvoirs et des attributions nécessaires. Une loi confirmant ce projet vous sera soumise.

Des mesures qui ont été prises au moyen d'un arrêté en conseil pour prévenir les profits excessifs tirés de certaines industries, pour stimuler et augmenter la production des vivres, et pour encourager et développer l'industrie de la construction des navires, vous seront soumises, et toute législation s'y rapportant, jugé nécessaire, sera mise entre vos mains.

Un projet de loi donnant le droit de suffrage aux femmes, avec les dispositions appropriées concernant la naturalisation, vous sera soumis et recommandé à votre étude.

Vous serez aussi invités à étudier une loi pour refondre et amender les lois concernant les chemins de fer; un projet de loi relatif à l'utilisation de la lumière du jour; d'autres projets de loi concernant la taxe des profits de guerre et des revenus, et autres mesures.

Dans le but d'assurer une plus complète coopération avec le gouvernement des Etats-Unis, et pour aider à nous assurer l'utilisation la plus efficace des ressources des deux pays pour les fins de la guerre, une mission canadienne de guerre a été établie à Washington et un Bureau de commerce de guerre constitué à Ottawa.

Vu la nécessité de conserver le plus possible toutes les ressources du pays durant la guerre, et pour assurer l'application des lois provinciales, il a été décidé en vertu de la Loi des Mesures de Guerre de 1914, de prohiber l'importation et la distillation des liqueurs enivrantes, et d'interdire leur transport dans toute partie du pays où la vente est défendue par la loi.

Mes conseillers étant arrivés à la décision que l'enregistrement complet de tous les hommes et de toutes les femmes valides du Canada, âgés de plus de 16 ans, est non seulement important, mais essentiel dans les circonstances actuelles, une mesure nécessaire a été prise à cette fin en vertu de la Loi des Mesures de Guerre de 1914.

Les arrêtés en conseil contenant les mesures ci-dessus vous seront soumis.

L'épouvantable catastrophe d'Halifax qui a causé des centaines de pertes de vie et la destruction d'une partie considérable de cette cité et de la ville de Dartmouth, sise en face, a provoqué une sympathie générale pour les sinistrés. Mes conseillers vous proposeront des moyens de soulager leur détresse et de réparer leurs pertes.

En dépit des circonstances critiques et difficiles à travers lesquelles le pays a passé durant les trois dernières années, la stabilité commerciale, industrielle et financières du Canada s'est fermement maintenue. Le volume du commerce avec l'étranger dépasse de beaucoup le chiffre qu'il avait atteint durant toute période correspondante des années précédentes et la balance du commerce a été beaucoup augmentée en notre faveur.

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

Les comptes publics pour l'année dernière et le budget pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai, et l'on vous demandera de voter les subsides nécessaires pour la poursuite efficace de la guerre.

*Honorables Messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

En dépit du désappointement causé par l'état des affaires au théâtre de la guerre en Orient, il n'est pas permis de douter du triomphe de notre cause. L'effort des nations comprises dans l'Empire Britannique est encore irréductible, et continuera de l'être jusqu'à la fin. La détermination de toutes les nations alliées et surtout de la puissante République, notre voisine et parente, dont l'immense pouvoir et les ressources illimitées commencent maintenant à se faire sentir pour hâter le dénouement, est également sincère et résolue.

Je recommande vos travaux à la direction divine, plein de confiance qu'ils seront dignes des fins suprêmes vers lesquelles tend notre effort national.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné.—Que le discours adressé par Son Excellence aux deux Chambres du Parlement du Canada, soit pris en considération ce jour.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu.—Que l'ordre pour la prise en considération de la motion relative à une adresse à Son Excellence le Gouverneur

général en réponse au discours du Trône à l'ouverture de la session aura la priorité sur toutes autres mesures, sauf la présentation des bills jusqu'à la conclusion du débat.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, dont voici la teneur.

Ottawa, 18 mars 1918.

*A l'honorable Président de la Chambre des Communes.*

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport à la Chambre des Communes, pour l'année 1917.

Les achats de livres pour la Bibliothèque durant l'année dernière ont été d'un caractère assez restreint.

Aucun des nombreux ouvrages publiés sur la guerre, ayant quelque valeur, n'a été oublié.

En plus, il a été publié un grand nombre de brochures, qu'ils se sont procurées (quelques-unes à plusieurs exemplaires). Ces brochures ont été reliées en volumes pour plus de sûreté.

Un grand nombre de livres relativement à la guerre et au droit international ont été publiés.

Vu la quantité de ces ouvrages sur la guerre, brochures et publications de droit, il a paru sage de réduire les achats de livres d'un caractère moins sérieux.

Ils se sont procurés les publications officielles du Gouvernement britannique et des Etats-Unis, et elles ont été mises au service des députés et des différentes commissions durant l'année.

Ces nombreuses publications ont occasionné une assez forte dépense.

Les difficultés de transport ont, pendant l'année, causé un retard considérable dans les envois et il a fallu faire fréquemment usage du télégraphe et de la poste.

Aucun achat n'a été fait dans le but de remplacer les ouvrages détruits lors de l'incendie du Parlement, vu qu'il n'y a point de local disponible, dans les conditions actuelles.

Les bibliothécaires ont appris qu'un local sera réservé dans la nouvelle bâtisse pour l'usage de la bibliothèque. Comme le manque d'espace est un fait connu de tous depuis longtemps et qu'ils déplorent eux-mêmes tous les ans, ils ont lieu d'espérer que ce local, au moins temporaire, sera suffisant.

Les arrangements ordinaires pour le service des députés pendant la Session sera continué comme d'habitude.

Parmi les dons reçus pendant la vacance, un des plus importants et des plus utiles, est celui du Smithsonian Institution qui comprend quatre-vingts volumes de leurs Rapports annuels, pour remplacer la collection perdue dans l'incendie de 1916.

Le catalogue annuel des ouvrages achetés pendant l'année est sous presse, et sera distribué dès qu'il sera imprimé.

La liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire a été préparée comme d'habitude et fera partie des documents sessionnels lorsqu'ils seront imprimés.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, B.G.  
MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

Bibliothèque du Parlement,  
18 mars 1918.

Pour l'annexe à ce rapport, voir Documents de la Session No. 40.

L'ordre pour la prise en considération d'une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session—étant lu;

M. Mowat propose, appuyé par M. Chabot:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné sur motion de Sir Wilfrid Laurier.

Sir Robert Borden remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable Martin Burrell, secrétaire d'Etat; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Chemins de fer et Canaux; l'honorable Arthur L. Sifton, ministre des Douanes; et l'honorable James A. Calder, ministre de l'immigration et de la colonisation, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts Révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 18 mars 1918.

NOTA BENE.—*Un certain nombre de décrets du Conseil sont soumis à la Chambre. Un résumé synoptique de ces décrets sera publié comme supplément au procès-verbal de ce jour.*

Sur motion de Sir Robert Borden, la Chambre s'ajourne jusqu'à 3 p.m., demain.

## AVIS DE MOTIONS

\*M. *Lemieux*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu quelque pétition demandant l'abolition des droits de douanes sur les instruments aratoires?
2. Quelle décision, s'il en est, a prise le gouvernement, en vue de se rendre aux demandes des fermiers de l'Ouest sur cette question?

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement du Canada a-t-il payé quelque argent directement ou indirectement à lord Beaverbrook?
2. Dans l'affirmative, quelle somme lui a-t-elle été versée, et pour quel objet?
3. Quelle est la nature des services rendus au Canada par lord Beaverbrook?
4. S'il y a une campagne de propagande, quels en ont été la nature et les détails?
5. Quels en ont été les résultats tangibles?

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Au cours des mois d'octobre, de novembre ou de décembre 1917, le personnel de la Commission impériale des munitions a-t-il fait quelque travail pour le gouvernement en ce qui concerne les copies de listes montrant les noms des épouses des soldats et des personnes dont les soldats étaient les soutiens?
2. Dans l'affirmative, qui a payé pour ce travail les diverses personnes formant le personnel de cette commission?
3. Pour quel objet ces listes ont-elles été utilisées?
4. La répartition de cet ouvrage a-t-elle été déterminée par quelque membre du susdit personnel?
5. Dans l'affirmative, quel en est le nom?
6. Qui a donné instruction de faire copier ces listes?

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Qui sont les commissaires des pensions pour le Canada?
2. Quels sont leurs salaires?
3. L'un ou l'autre d'entre eux reçoit-il du gouvernement une pension ou des pensions?
4. S'il en est ainsi, qui reçoit une ou des pensions et quel en est le chiffre?
5. Si quelqu'un parmi ces Commissaires des pensions reçoit, ou a reçu quelque pension, combien de temps a-t-il servi outre-mer?
6. Quelle a été la durée de son service outre-mer?

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce qu'il existe un directeur de renseignements publics au Canada?
2. Dans l'affirmative, quel est son nom?
3. Quel est son salaire?
4. Quelle était son occupation antérieure?
5. De quel ministère relève son bureau?
6. Combien de personnes sont employées dans son bureau?
7. Quel est le nom de chacune de ces personnes?
8. Quel est le salaire de chacune d'elles?
9. Quelle était son occupation antérieure, et quel salaire recevait-elle?
10. Quelle est la nature du travail à faire?
11. Quelle est la dépense estimative mensuelle qu'entraîne le maintien de ce bureau?

\*M. Lapointe (Saint-Jacques)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quand et à l'instance de qui le bureau du Contrôleur des vivres en Canada a-t-il été autorisé et établi?

2. A quel ministère le Contrôleur des vivres fait-il rapport? Quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du Contrôleur des vivres?

3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le Contrôleur des vivres et de ses assistants, et du personnel à Ottawa et par tout le Canada, depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement?

4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement?

5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour toute le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918?

6. Quelques réclamations pour salaires ou débours par le bureau du Contrôleur des vivres sont-elles en suspens ou discutées, dans l'affirmative, quel en est le chiffre?

7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada?

8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914?

Sir Wilfrid Laurier—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le taux de la commission payée quant à l'emprunt de la Victoire?

2. Quel est le chiffre total de commission payé et à qui l'a-t-il été?

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et les différents gouvernements provinciaux concernant le décret du Conseil du 22 décembre 1917 au sujet de la vente d'obligations par les gouvernements provinciaux, coloniaux ou étrangers, les municipalités et autres corps publics.

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondance et pétitions échangées entre le premier ministre et la fédération du Service civil concernant certaines nominations faites dans les ministères des Postes et des Douanes depuis le 17 décembre 1917.

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres papiers concernant un service de bateaux à vapeur entre Montréal, Québec et les différents ports de Gaspé.

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et toute autre correspondance et documents se rapportant au service du vapeur *Amelia* entre Pictou et les Iles de la Madeleine.

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents échangés entre M. Henry Tucker, C.R., et le très honorable R. L. Borden, C.C.M.G., C.P., le ministère de la Milice, les officiers du fonds patriotique au sujet de la réclamation de madame Antonia Zwingle.

\*M. *Lemieux*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le Contrôleur des vivres et les autorités civiles à Winnipeg concernant les conditions d'entreposage frigorifique à Winnipeg.

\*M. *Lemieux*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents se rapportant à l'expropriation du camp Borden.

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie du décret du Conseil récemment édicté et pourvoyant à la constitution du personnel (nombre de personnes à employer et leurs salaires), du bureau du Contrôleur des vivres, aussi,—liste des noms des personnes qui y sont actuellement employées, avec mention de leurs salaires et attributions respectives, de leurs occupations antérieures, des endroits où elles étaient employées et des salaires qu'elles recevaient.

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître le nombre des paie-mâtres, paie-mâtres fonctionnaires ou autres personnes, dans les divers régiments recrutés depuis le mois d'août 1914, qui sont en déficit dans les fonds qui leur ont été confiés, avec mention des noms et adresses, et du chiffre du découvert de chacun d'eux; aussi, des décisions prises par le gouvernement en l'espèce

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître les noms du personnel de la Commission des hôpitaux, le nombre des personnes employés, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures, et les sommes payées à chacune d'elles pour frais de voyage.

\*M. *Devlin*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître les noms du personnel de la Commission des hôpitaux, le nombre des personnes employées, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures, et les sommes payées à chacune d'elles pour frais de voyage.

\*Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître en détail la dépense se rattachant à la Commission du Service national pour les fins respectives suivantes: salaires, annonces sur les journaux, frais de voyage, toutes autres dépenses.

\*Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tout traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, permettant la conscription, pour service militaire, des sujets britanniques dans les Etats-Unis, et des citoyens américains demeurant dans les dominions britanniques.

\*Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie des décrets du Conseil créant la Mission de guerre à Washington, le personnel de cette Mission, et définissant l'étendue de ses pouvoirs et la portée du but à atteindre.

\*Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous les décrets du Conseil créant le conseil du commerce de guerre, en nommant le personnel, et des instructions données, et des rapports faits par le conseil jusqu'à ce jour.

\*Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous les décrets du Conseil, rapports et correspondance se rapportant à l'admission en franchise des tracteurs de ferme et autres instruments aratoires

\*Sir *Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie du traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis concernant les pêcheries entre le Canada et les Etats-Unis.

\**Sir Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous mémoires et pétitions par les sujets slaves de l'Autriche, naturalisés en Canada, exposant leurs griefs et demandant d'y remédier.

\**Sir Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous décrets du Conseil créant la Commission des vivres en Canada et de toute correspondance antérieure ou après le dit décret du Conseil s'y rapportant.

\**Sir Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, lettres et toutes communications demandant ou s'opposant à l'importation de la main-d'œuvre asiatique depuis le premier septembre dernier jusqu'à date.

\**Sir Wilfrid Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous décrets du Conseil concernant la nomination des membres de la Commission du service national et de tous rapports qui ont été faits individuellement ou collectivement par les membres de cette commission.

*M. Armstrong*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il est très important de pourvoir, en plus grande quantité et à des taux moins élevés qu'il est possible de le faire maintenant, à la demande croissante de combustible pour des fins industrielles et domestiques; que pour l'avantage de ceux qui habitent les provinces du centre, l'on utilise plus amplement et plus systématiquement les dépôts de charbon bitumineux et anthracite en Canada qui sont situés dans les régions de l'extrême est et ouest du pays; que les dépôts énormes de tourbe combustible et de lignite si abondamment distribués partout en Canada soient également utilisés scientifiquement pour le même objet, et de plus, que le gouvernement canadien s'efforce spécialement, par voie de mesure législative ou autrement, de promouvoir une exploitation plus complète et plus active de ces précieux dépôts, en vue de fournir à la population du Canada un approvisionnement adéquat de ces combustibles pour des fins industrielles et domestiques.

*M. Armstrong*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que le décret du Conseil concernant la manufacture, l'importation et la vente de l'oléomargarine devrait être modifié et plus strictement mis en force de manière que les grandes compagnies de laiterie du Canada protégées efficacement.

*M. Clements*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que tous les règlements et décrets du conseil concernant la main-d'œuvre étrangère en Canada devraient être consolidés en une seule loi uniforme, mais qu'en préparant une telle loi, il faudra prendre en considération les conditions et besoins des différentes parties du Canada.

*M. Burnham*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que de l'avis de cette Chambre, le Parlement devrait donner au ministre des Postes le pouvoir de réviser les contrats pour le transport de la malle rurale qui ne sont pas encore pleinement exécutés, afin que le service ne souffre pas par les conditions injustement imposées aux dits entrepreneurs par la hausse soudaine des prix due aux circonstances extraordinaires qui affectent d'une manière injuste le taux de rémunération sur lequel les dits contrats étaient basés.

*M. Burnham*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que de l'opinion de cette Chambre les défendants des soldats ne devraient pas être obligés de montrer complète invalidité ou autre degré d'incapacité afin ne recevoir de l'aide de la branche du service de l'Aide aux soldats, mais que telle aide devrait être proportionnée d'après la latitude permise de venir à leur secours.

*M. Lemieux*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que l'approvisionnement insuffisant actuel du charbon en Canada impose au Gouvernement le devoir impérieux de prendre immédiatement des mesures en vue de prévenir la possibilité d'un manque de combustible durant le prochain hiver.

*M. Lemieux*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il devrait être établi sur la compagnie du chemin de fer Intercolonial un service moderne de wagons réfrigérateur de manière à promouvoir la distribution et la consommation des différentes espèces de poissons sur le marché canadien.

*Le premier ministre*—Mercredi prochain—En comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, d'un ministre de l'Immigration et de Colonisation et d'un ministre pour le rétablissement civil des soldats et que les émoluments de chacun des dits ministres seront de \$7,000 par année; et aussi de pourvoir à la nomination d'un secrétaire parlementaire pour le ministère du rétablissement civil des soldats et que les appointements du dit secrétaire parlementaire seront de cinq mille dollars par année; et de pourvoir à ce que les différents appointements des personnes occupant les dites positions seront payés à même le fonds du revenu consolidé du Canada pour la période durant laquelle elles auront rempli les dits offices; et de plus, de pourvoir à ce que, durant la présente guerre, et pour un an après, un ou plusieurs autres ministres, n'excédant pas trois en nombre, membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui pourront être nommés par décrets du Conseil peuvent recevoir tels émoluments ou autres rémunérations que ce Parlement pourra décréter et ne deviendront pas par cette raison inéligibles comme membres de la Chambre des Communes ou inhabiles à y siéger ou y voter.

*Le ministre du Commerce*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de décréter que les légumes pourront être vendus à la livre et qu'une douzaine d'œufs signifiera une douzaine d'œufs en pesant pas moins d'une livre et demie, et ainsi que les paquets contenant de l'alimentation humaine ou autres produits devront indiquer les noms et adresses des empaqueteurs ainsi que la pesanteur, mesure ou quantité des contenus mais non compris les paquets pour l'exportation ou l'importation en Canada, marchandises vendues en gros ou petits paquets, ou les fruits et les légumes frais, et faisant la part de différence de poids ou mesure due exclusivement aux changements des conditions atmosphériques ou autres causes; et de pourvoir à ce que le bois de chauffage devra être vendu à la corde et que chaque corde devra contenir cent vingt-huit pieds cubes; et aussi de pourvoir à ce que tout sac de ciment Portland devra peser quatre-vingt quatorze livres net et que quatre de ces dits sacs constitueront un baril et que le sac sera fait d'un bon matériel fort et fibreux et devra indiquer à l'extérieur la qualité du produit, le nom du manufacturier et le poids net; mais ces mesures ne s'appliqueront pas aux articles gardés en magasin; et aussi de pourvoir à l'imposition d'amendes pour la violation de la loi.

*Le ministre du Commerce*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à l'inspection et la classification du foin, d'accorder ces permis aux presseurs de foin pour la vente ou l'exportation, d'exiger un honoraire d'un dollar pour le dit permis, d'étiquetter le foin pressé pour la vente, l'exportation ou l'importation, la classification de la paille et l'imposition d'amendes pour violation de la loi.

*Le ministre du Commerce*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à ce que le Gouverneur en conseil pourra, jusqu'à l'expiration d'une période de trois ans après la fin de la présente guerre, édicter des règlements prohibant l'importation ou l'exportation d'articles de toutes sortes, description ou origine ou produits ou manufacturés en tout ou en partie dans aucun pays ou endroits spécifiés dans les règlements, soit d'une manière générale, soit reçus ou expédiés en aucun pays ou lieu mentionnés dans les règlements, sujets à telles exceptions, s'il en est, qui peuvent être spécifiées dans les règlements subordonnément à tout permis pouvant être accordé en vertu de ces règlements.

*Le ministre de la Milice*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier le paragraphe (a) de l'article 2 de la loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal, chapitre 41 des statuts de 1914, de manière à pourvoir à ce que de la somme de neuf millions de dollars que le Gouverneur en conseil était autorisé d'avancer par la dite loi et payer à la corporation des Commissaires du havre de Montréal, il pourra être avancé telles sommes requises pour payer ou racheter des obligations de la corporation pour la valeur au pair de trois cent mille dollars échéant en l'année mille neuf cent dix-huit.

*Le ministre de la Milice*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de ratifier et confirmer une convention en date du 8 mars 1918 entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company* pour le bail de certaines terres situées dans la paroisse de Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska, province du Nouveau-Brunswick, et s'étendant entre le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer National Transcontinental, moyennant un loyer annuel de douze cents dollars du premier mai 1918, jusqu'au trente et un août 1934, payable semi-annuellement par somme de six cents dollars, chaque premier jour du mois de mars et trente et unième jour du mois d'août de chaque année; le premier paiement devant être fait le troisième jour du mois d'août 1918 pour la partie du terme semi-annuel alors expiré et le dernier, le 30e jour du mois d'août 1934.

*Le ministre de la Justice*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des pénitenciers, chapitre 147 des Statuts révisés, et de décréter que le Gouverneur en conseil peut nommer un surintendant des pénitenciers, qui sera un fonctionnaire du ministère de la Justice et surveillera l'administration et la gérance des pénitenciers, et qui recevra des appointements de quatre mille dollars par année;—et trois inspecteurs des pénitenciers qui seront classifiés comme fonctionnaires du ministère de la Justice dans la subdivision B de la première division du Service civil, et qui recevront des appointements *minimum* de deux mille cinq cents dollars par année.

*Le ministre de l'Intérieur*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la loi des Réserves forestières et Parcs fédéraux, chapitre dix des Statuts de 1911, et de décréter que là où, pour des raisons topographiques ou autres, il n'est pas expédient d'utiliser pour chaussées publiques, les allocations existantes pour fins de voirie, dont le titre se trouve investi en la Couronne en autant que représentée par la province, il est loisible au gouvernement provincial de localiser telles chaussées qui peuvent être nécessaires pour la commodité du public, et il peut en posséder le titre en échange de la rétrocession de ces parties des allocations pour fins de voirie qui ne sont pas requises pour chaussées publiques; et, nonobstant

toute disposition de la dite loi, il pourra être fait à la province de la Colombie Britannique cession des minéraux, tels que compris dans le *Mineral Act* de la dite province, et qui sont renfermés dans des terres dont l'acquisition est recherchée pour fins minières dans les Réserves forestières fédérales dans la Colombie Britannique, en conformité des stipulations du marché conclu entre le Canada et la dite province tel que confirmé par le décret du conseil du onzième jour de février mil huit cent quatre-vingt-dix.

*Le premier ministre*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Loi concernant le ministère de l’Immigration et de la Colonisation”.

*Le premier ministre*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Loi concernant le ministère du rétablissement civil des soldats”.

*Le premier ministre*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Loi à l’effet d’autoriser des reclassifications et transferts dans ce service public”.

*Le premier ministre*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Loi à l’effet d’accorder la franchise électorale aux femmes”.

*Le ministre du Commerce*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Loi décrétant que le temps en Canada devancera le temps moyen solaire pendant les mois d’été”.

*Le ministre de l’Intérieur*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Loi modifiant la Loi des Terres fédérales”.

No 1.

OTTAWA, LUNDI 18 MARS 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 2.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 19 MARS 1918.

---

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

M. Ballantyne met devant la Chambre—Copie des décrets du Conseil, comme suit:

C.P. 17, daté le 4 janvier 1918.—Port des uniformes militaire et naval par des personnes non autorisées.

C.P. 86, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; approvisionnement de charbon pour les vaisseaux.

C.P. 87, daté le 17 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada 1917”: exportation des armes à feu.

C.P. 91, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la Défense du Canada 1917”: équipement de radiotélégraphie sur les navires.

C.P. 261, daté le 1er janvier 1918.—Transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 329, daté le 8 février 1918.—Echelle de paye de la R. N. C. V. R.

C.P. 387, daté le 20 février 1918.—Allocation aux officiers et aux hommes qui voyagent en devoir.

C.P. 462, daté le 2 mars 1918.—Traitement des membres aliénés du service naval.

C.P. 524, daté le 2 mars 1918.—“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: mise en force de telle loi.

C.P. 2769, daté le 4 octobre 1917.—Amendement à l'ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* les lumières sur les navires.

C.P. 2791, daté le 9 octobre 1917.—Rétention des services des hommes de la R. N. C. V. R. après la fin de la guerre.

C.P. 3017, daté le 3 décembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* transport des explosifs sur les navires marchands.

C.P. 3064, daté le 2 novembre 1917.—Echelle de paye pour les officiers qui siègent devant les conseils de guerre et les cours disciplinaires de la marine royale canadienne.

C.P. 3072, daté le 6 novembre 1917.—Règlements concernant l'émission des insignes de guerre.

C.P. 3192, daté le 13 novembre 1917.—Echelle de paye lors du renvoi des hommes qui n'ont pas droits à une gratification de trois mois.

C.P. 3306, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* fournir des renseignements concernant les mouvements des navires.

C.P. 3307, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* élargissement des prisonniers marins.

C.P. 3319, daté le 29 novembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* port d'allumettes dans le voisinage de matières inflammables.

C.P. 3362, daté le 24 décembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 3391, daté le 24 décembre 1917.—Rétention des services des hommes dans la marine royale canadienne après la fin de la guerre.

C.P. 3392, daté le 22 décembre 1917.—Création du rang de commandant, R. N. C. V. R.

C.P. 3470, daté le 26 décembre 1917.—Création de grade à brevet, marine royale canadienne.

C.P. 3474, daté le 27 décembre 1917.—Echelle de paye pour les paie-mâîtres R. N. C. V. R.

C.P. 3475, daté le 5 janvier 1918.—Allocation de séparation.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918.—Vigie sur les navires marchands.

C.P. 560, daté le 8 mars 1918.—Accordant aux navires américains les privilèges des ports canadiens.

M. Ballantyne met devant la Chambre—Rapport du ministère du service naval pour l'exercice expirant le 31 mars 1917.

Aussi,—Cinquantième rapport annuel du service des Pêcheries, ministère du Service Naval, 1916-1917.

Sir George Foster soumet à la Chambre,—Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 1579, daté le 11 juin 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique en ce qui concerne le charbon, et nomination de Chas. A. Magrath comme contrôleur.

C.P. 1651, daté le 15 juin 1917.—Le contrôleur du combustible revêtu de certains pouvoirs sous l'empire de la Loi des enquêtes.

C.P. 1862, daté le 6 juillet 1917.—Contrôleur du combustible;—\$10,000 attribuées au service à même les crédits de guerre.

C.P. 1887, daté le 12 juillet 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique quant au charbon, et nomination de Chas. A. Magrath à ce poste.

C.P. 2060, daté le 27 juillet 1917.—Assistant contrôleur du combustible,—Nomination de H. P. McCue à ce poste.

C.P. 2289, daté le 22 août 1917.—Contrôle du combustible,—Nomination de Donald S. Kerr comme auxiliaire, et de C. W. Peterson comme député contrôleur du combustible.

C.P. 2311, daté le 19 septembre 1917.—"David S. Kerr" au lieu de Donald S. Kerr. (Modification du décret 2289, 22 août 1917).

C.P. 3068, daté le 26 octobre 1917.—Règlements *re* importation et vente du charbon.

C.P. 105/3341, daté le 3 décembre 1918.—Appointements du député contrôleur du combustible fixés à \$500 par mois.

C.P. 285, daté le 4 février 1918.—Attributions du contrôleur du combustible. (modifications apportées au décret du 12 juillet 1917 définissant ces attributions).

C.P. 298, daté le 6 février 1918.—Règlements *re* combustible.—Etablissant des jours sans feu dans les fabriques, théâtres, etc.

C.P. 325, daté le 11 février 1918.—Amplification des pouvoirs du contrôleur du combustible.

Sir George Foster dépose sur la Table,—Copie des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 359, daté le 20 février 1918.—Règlements pourvoyant à la conservation du combustible nécessaire à la sécurité nationale.

C.P. 564, daté le 8 mars 1918.—Modifiant les règlements édictés concernant l'économie du combustible par la fermeture des clubs de golf, de yachts, de canots, de chasse et champêtres et des endroits d'amusement en certains jours.

C.P. 2729, daté le 4 octobre 1917.—Création d'un comité de sélection *re* l'impression des documents publics.

C.P. 337, daté le 8 février 1918.—Création d'un sous-comité du comité de guerre du cabinet, à être connu sous le nom de Bureau de commerce de guerre.

Sur motion de Sir Robert Borden, un comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10; le dit comité devant se composer de Sir Robert Borden, Sir Wilfrid Laurier, messieurs Reid (Grenville), Carvell, Calder, Robb et McCoig,—et que la partie de la règle 10 qui limite le nombre des membres du dit comité soit suspendue en l'occurrence.

La Chambre reprend la discussion de la motion de M. Mowat:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 9.52 p.m. jusqu'à demain à 2 p.m.

EDGAR N. RHODES,

Orateur.

**ERRATA.**

Dans le procès-verbal du lundi, 18 mars 1918, les erreurs typographiques suivantes se sont glissées: Pages 3 et 4, il faut lire "Laval-Deux Montagnes" au lieu de "Laprairie et Napierville" pour le nom du comté représenté par M. le député Ethier;— "Ste. Anne" au lieu de "Ste. Ann", pour le comté de l'honorable M. Doherty, "St. Jacques" au lieu de "St. James" pour le comté de M. le député Lapointe. Page 5, colonne des Provinces, il faut lire "Manitoba" au lieu d'"Ontario", "Victoria" dans la Colombie Britannique a pour député M. William Henry White. C'est à 11.23 a.m. et non à 11 a.m. que la séance a été suspendue. La signature de l'Orateur a été par erreur omise à la fin du procès-verbal.

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Archambault*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Au cours des mois d'octobre et décembre 1917, quels étaient les officiers du dépôt d'entraînement des ingénieurs établi aux casernes de Saint-Jean, Qué.?
2. Quels étaient les officiers au même poste le 17 décembre 1917?
3. A quel endroit ces officiers se sont-ils enrôlés?
4. Où demeuraient ces officiers avant leur enrôlement?
5. Où demeuraient ces officiers lors de leur enrôlement?

M. *Verville*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre de Chinois qui sont entrés en Canada au cours des mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1917 et janvier et février 1918?
2. Combien d'entre eux sont restés en Canada durant la même période?
3. Combien d'entre eux sont allés travailler dans les districts miniers?
4. Combien se sont engagés pour des travaux agricoles de quelque nature que ce soit?
5. A quelles conditions ont-ils été admis?
6. Le gouvernement a-t-il reçu quelque communication au sujet de la nécessité de la main-d'œuvre asiatique? Dans l'affirmative, qui a attiré l'attention du gouvernement à ce sujet?
7. Des observations ont-elles été soumises au gouvernement à l'encontre de cette immigration? Dans l'affirmative, qui a écrit au gouvernement en ce sens?

\*M. *Lemieux*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un décret du Conseil a-t-il été édicté à l'effet de mettre le papier à imprimer les journaux et la pulpe de bois mécanique au nombre des produits dont l'exportation est prohibée, à moins d'un permis émis par le ministre des Douanes à la demande de la Commission du commerce de guerre?
2. Dans l'affirmative, quel est l'objet de ce décret du Conseil?

M. *Glass*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur le besoin pressant d'une plus grande activité de la part des bureaux qui accordent des permis d'absence lorsqu'il s'agit de rendre décision au sujet de ceux qui ont interjeté appel, qui ont déjà acquis de l'expérience en travaux de culture et dont les services seront incessamment requis pour les travaux agricoles du printemps sur les fermes et pour les semences?
2. Le gouvernement s'est-il occupé du besoin probable de nommer d'autres bureaux de permis d'absence en vue de disposer plus rapidement des appels interjetés par les hommes requis pour travaux de ferme?

M. *Glass*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que, par suite de la diminution considérable de l'approvisionnement mondial du lin et des autres substances fibreuses employés dans l'industrie, résultant de la dévastation dont ont été frappés ces pays qui jusqu'ici en ont été les plus forts producteurs, et en tenant compte de l'adaptabilité

spéciale du sol et des conditions de climat, dans plusieurs régions du Canada, facilitant la production du lin et du chanvre de la meilleure qualité, et dont la preuve se trouve dans les succès déjà obtenus par les producteurs canadiens, et, de plus, en vue des probabilités d'un développement si considérable de l'industrie économique non seulement en ce qui est des substances fibreuses, mais aussi par rapport aux produits subsidiaires nombreux et variés, il est désirable que le gouvernement étudie immédiatement les voies et moyens nécessaires en vue d'encourager davantage une production plus ample de ces substances fibreuses, et, d'une manière générale, d'apporter telle coopération qui peut être propre à établir et développer cette industrie d'une manière permanente en ce pays dans le but de conserver autant que possible en Canada sa valeur économique complète dans ses applications nombreuses et variées.

# CHAMBRE DES COMMUNES

## SUPPLÉMENT AU

### PROCÈS-VERBAL DU LUNDI, 18 MARS 1918

Sir Robert Borden soumet à la Chambre: copie des arrêtés du conseil suivants:

C.P. 987 du 10 avril 1917.—Ordonnance sur la défense du Canada, 1917; règlements, peines, etc.

C.P. 1397, du 21 mai 1917.—Règlements sur les personnes travaillant sur les quais, etc. Interdiction de porter des allumettes, de fumer, etc.

C.P. 1451, du 25 mai 1917.—Nouvelles peines relevant de l'Ordonnance sur la défense du Canada, 1917.

C.P. 2277 du 17 août 1917.—Désertions, des navires marchands peines, etc.

C.P. 2769 du 4 octobre 1917.—Feux de position; règlements, etc.

C.P. 3306 du 29 novembre 1917.—Interdiction d'envoyer des messages chiffrés sans autorisation sur les navires marchands.

C.P. 3307 du 29 novembre 1917.—Les mariniers emprisonnés pour désertion pourront être libérés pour le service à bord.

C.P. 3319 du 29 novembre 1917.—Règlements sur les personnes employées sur les quais.

C.P. 3017 du 3 décembre 1917.—L'autorité navale pourra permettre l'embarquement d'explosifs dans les navires marchands.

C.P. 3362 du 24 décembre 1917.—Transport des explosifs par les chemins de fer.

C.P. 86 du 15 janvier 1918.—L'autorité navale compétente pourra émettre une ordonnance pour le ravitaillement de charbon des navires.

C.P. 87 du 17 janvier 1918.—Règlements interdisant d'approcher du Canada par mer des armes à feu, etc., sans l'autorisation des autorités navales ou militaires.

C.P. 91 du 15 janvier 1918.—Règlements établissant que tous les navires britanniques de 1600 tonnes ou plus faisant commerce en Europe ou dans la Méditerranée soient pourvus d'un sans-fil, etc.

C.P. 261 du 1er février 1918.—Règlements sur le transport des explosifs dans les trains de voyageurs.

C.P. 282 du 26 février 1918.—Touchant la mise à la disposition de la Commission du commerce de guerre le rendement de toute fabrique ou boutique s'occupant de produire des armes, des munitions, des aliments ou des machines, etc.

C.P. 524 du 2 mars 1918.—Remplaçant le Règlement 51 touchant les peines découlant du refus d'obéir aux ordonnances et règles décrétées subordonnément aux dispositions de l'Ordonnance sur la défense du Canada, 1917.

C.P. 558 du 8 mars 1918.—Modifiant le C.P. 987 du 10 avril 1917.—Règlements sur l'emploi de vigies sur les navires marchands de 2500 tonnes, brut, ou plus.

C.P. 559 du 8 mars 1918.—Touchant l'exportation de marchandises du Canada aux pays neutres.

C.P. 632 du 14 mars 1918.—Touchant l'augmentation des tarifs de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer du Canada.

C.P. 631 du 14 mars 1918.—Touchant la perception de taxes spéciales du chemin de fer Pacifique-Canadien.

C.P. 3116 du 2 novembre 1917.—Règlements interdisant l'utilisation du grain pour distiller des boissons alcooliques.

C.P. 3473 du 22 décembre 1917.—Règlements touchant l'interdiction de l'importation de boissons enivrantes, sauf le vin destiné au service divin, les spiritueux pour les fins médicales, les spiritueux pour les fins manufacturières, et définissant la force d'un spiritueux.

C.P. 3284 du 26 décembre 1917.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917 en biffant le mot ALCOOL et lui substituant les mots ESPRIT-PREUVE.

C.P. 134 du 19 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917 touchant l'importation des boissons après le 24 décembre 1917, si elles sont vraiment achetées et expédiées avant le 31 janvier 1918.

C.P. 224 du 26 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, pourvoyant à l'émission d'une patente générale par le ministre des Douanes pour l'importation des boissons dans certaines conditions.

C.P. 589 du 11 mars 1918.—Règlements touchant la manufacture et la vente de boissons enivrantes au Canada.

C.P. 3073 du 29 octobre 1917.—Etablissement d'un ministère de l'immigration et de la colonisation; disposition touchant les appointements du Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

C.P. 432, daté le 21 février 1918.—Fondation d'un ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 433, daté le 21 février 1918.—Règlements re Commission des Hôpitaux militaires.

C.P. 434, daté le 21 février 1918.—Commission des Soldats invalides.

C.P. 442, daté le 21 février 1918.—Nomination de sir James Lougheed, C.C.M.G., comme ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 443, daté le 23 février 1918.—Acceptation de la démission de M. F. B. McCurdy comme Secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense.

C.P. 444, daté le 23 février 1918.—Nomination de M. F. B. McCurdy, comme Secrétaire parlementaire du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 445, daté le 23 février 1918.—Acceptation de la démission de sir James Lougheed, C.C.M.G., comme président de la Commission des soldats invalides; nomination de M. F. B. McCurdy, député, comme président de la dite commission.

C.P. 446, daté le 23 février 1918.—Mise de la Commission des Soldats invalides sous la direction et le contrôle du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 307, daté le 6 février 1918.—Achats à faire par la Commission des achats de guerre pour les divers ministères du Gouvernement.

C.P. 272, daté le 2 février 1918.—Nomination d'une Mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 281, daté le 2 février 1918.—Nomination de Lloyd Harris comme président de la Mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 653, daté le 16 mars 1918.—Nomination de MM. Frank A. Rolph, A. H. Scott et Ross H. McMaster comme membres de la Mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 112, daté le 22 janvier 1918.—Nomination de T. Sherman Rogers, C.R., William B. Wallace, juge de la Cour de Comté, tous deux d'Halifax, et de Frederick

Luther Fowke, gentilhomme, d'Oshawa, comme commissaires, sous le nom de Commission de Secours d'Halifax.

C.P. 576, daté le 9 mars 1918.—Règlements re paiement des réclamations qui résultent du désastre d'Halifax. Premier rapport ci-joint de la Commission de Secours d'Halifax.

C.P. 3005, daté le 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité de guerre du Cabinet.

C.P. 3006, daté le 23 octobre 1917.—Nomination d'un Comité du Cabinet qui portera le nom de "Comité de reconstruction et de Développement."

C.P. 358, daté le 13 février 1918.—Règlements re Nominations dans le Service public.

C.P. 491, daté le 28 février 1918.—Re nominations, promotions, etc., dans le Service civil autres que celles qui se font dans les divers ministères.

C.P. 372, daté le 18 février 1918.—Nomination d'un Comité du Conseil re préparation d'un bill concernant le Service civil.

C.P. 548, daté le 15 mars 1918.—Approbation des règlements intérimaires faits par la Commission du Service civil, en vertu de l'article 3 de l'arrêté du Conseil, C.P. 358, en date du 13 février 1918.

C.P. 404, daté le 23 février 1918.—Nomination du "Bureau d'enregistrement au Canada."

C.P. 1433, daté le 24 mai 1917.—Règlement re départ du Canada des personnes du sexe masculin qui tombent sous la Loi du service militaire.

C.P. 1531, daté le 4 juin 1917.—Déclaration statutaire—Cédule "B" de l'arrêté du Conseil, 24 mai 1917,—peut-être faite devant certaines personnes.  
mai 1917, modifiés.

C.P. 1799, daté le 30 juin 1917.—Règlements édictés par arrêté en Conseil du 24 mai 1917, modifiés.

C.P. 2245, daté le 3 septembre 1917.—Conseil du service militaire: Nomination du Sous-ministre de la Justice, de O. M. Biggar, John H. Moss, L. Loranger et le lieutenant-colonel H. A. C. Machin, le constituant.

C.P. 2247, daté le 8 septembre 1917.—Juge du tribunal central d'appel: Nomination du juge Duff à ce poste.

C.P. 2498, daté le 11 septembre 1917.—Membres des tribunaux locaux: Le ministre de la Justice peut faire nomination après le 25 septembre 1917.

C.P. 2554, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la Colombie-britannique—R. S. Lennie, C.R.

C.P. 2555, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour le Nouveau-Brunswick—W. A. Ewing, C.R.

C.P. 2556, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la province de Québec—Eugène Godin, C.R.

C.P. 2557, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la Saskatchewan—A. L. Haining.

C.P. 2558, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour le Manitoba—E. R. Chapman.

C.P. 2559, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour Toronto—Glynn Osler.

C.P. 2563, daté le 15 septembre 1917.—Privilège de la franchise de port étendu aux régistres et régistres adjoints.

C.P. 2564, daté le 15 septembre 1917.—Règlements re départ du Canada des personnes du sexe masculin compétentes pour le service militaire, décrétés le 24 mai et le 30 juin 1917, modifiés.

C.P. 2591, daté le 17 septembre 1917.—Régistrare pour Calgary—John M. Carson.

C.P. 2598, daté le 17 septembre 1917.—Régistrare pour l'Île du Prince-Edouard—W. W. Stanley.

C.P. 2603, daté le 18 septembre 1917.—O. M. Biggar autorisé à signer les réquisitions pour impressions et papeterie devant servir au Conseil du service militaire.

C.P. 2618, daté le 20 septembre 1917.—Régistrare pour le Yukon—John Black.

C.P. 2623, daté le 21 septembre 1917.—Régistres adjoints pour Ontario—W. E. Wismer et le major H. P. Cook.

C.P. 2624, daté le 21 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Québec—A. Gobeil.

C.P. 2635, daté le 28 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Québec—F. A. Labelle.

C.P. 2637, daté le 28 septembre 1917.—Pour déclarer les nationaux alliés résidant au Canada obligés au service militaire.

C.P. 2664, daté le 24 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Ontario—G. A. Toole.

C.P. 2699, daté le 3 octobre 1917.—Régistrare pour la Nouvelle-Ecosse—E. H. Nichols.

C.P. 2725, daté le 3 octobre 1917.—Liste des fonctionnaires autorisés à signer les chèques de lettres de crédit.

C.P. 2781, daté le 4 octobre 1917.—Approbation de la proclamation appelant la première classe au service militaire.

C.P. 2833, daté le 8 octobre 1917.—Comité du service public du Conseil du service national, chargé de s'enquérir des demandes d'exemptions faites par les employés civils.

C.P. 2936, daté le 15 octobre 1917.—Prolongation du délai pour l'appel de la première classe dans le Yukon.

C.P. 2958, daté le 19 octobre 1917.—Règlements sous l'autorité de la Loi du service militaire.

Arrêté en conseil 3007, daté le 20 octobre 1917.—Frais de déplacement des membres de la Commission de sélection.

Arrêté en conseil 3008, daté le 20 octobre 1917.—Frais de subsistance et de déplacement des membres du conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3025, daté le 20 octobre 1917.—Règlements concernant le rapport au service et les demandes d'exemptions des hommes domiciliés en dehors du Canada.

Arrêté en conseil 3033, daté le 23 octobre 1917.—Convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, appelant au service militaire, sous ses propres drapeaux, ses citoyens demeurant dans l'autre pays.

Arrêté en conseil 3036, daté le 23 octobre 1917.—Relativement de l'exemption de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Arrêté en conseil 3093, daté le 2 novembre 1917.—Secrétaire du juge d'appel central—J. L. McDougall—au salaire de \$250 par mois.

Arrêté en conseil 3095, daté le 2 novembre 1917.—Les dépenses de la division du service militaire doivent être soldées à même les crédits de guerre.

Arrêté en conseil 3112, daté le 2 novembre 1917.—Dépenses des juges au sujet des nominations aux tribunaux locaux.

Arrêté en conseil 3118, daté le 7 novembre 1917.—Autres règlements sous l'empire de la Loi du service militaire, de 1917.

Arrêté en conseil 3168, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux déserteurs et aux absents sans permission, etc.

Arrêté en conseil 3169, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux demandes d'exemptions par les personnes qui ne se sont pas conformées à la proclamation faite en vertu de la Loi du service militaire, de 1917.

Arrêté en conseil 3230, daté le 19 novembre 1917.—Règlements imposant des pénalités pour la contravention à la loi.

Arrêté en conseil 3231, daté le 19 novembre 1917.—Relativement aux demandes d'exemptions dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions éloignées.

Arrêté en conseil 3232, daté le 19 novembre 1917.—J. H. Moss autorisé à signer les réquisitions des impressions et de l'imprimerie à l'usage du Conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3283, daté le 27 novembre 1917.—Règlement relatif au rapatriement des citoyens ou des sujets des pays alliés qui demeurent au Canada.

Arrêté en conseil 3285, daté le 27 novembre 1917.—Le ministre de la Justice est autorisé à nommer le juge qui doit remplir les fonctions assignées au juge en chef, relativement aux tribunaux d'appel, en cas de vacance dudit emploi.

Arrêté en conseil 3298, daté le 29 novembre 1917.—Rémunération des régistres et des sous-régistres.

Arrêté en conseil 3321, daté le 30 novembre 1917.—Règlements relatifs aux appels des décisions des tribunaux au juge central.

Arrêté en conseil 3344, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à l'audition des appels, le plus tôt possible.

Arrêté en conseil 3348, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à la libération du service militaire des personnes livrées à l'agriculture.

Arrêté en conseil 3349, daté le 3 décembre 1917.—Le ministre de l'Agriculture est autorisé à nommer des représentants du ministère de l'Agriculture pour comparaître devant les tribunaux.

Arrêté en conseil 3356, daté le 8 décembre 1917.—Rémunération des représentants du ministre de l'Agriculture (\$5 par jour).

Arrêté en conseil 3463, daté le 24 décembre 1917.—Règlements relatifs au départ du Canada des hommes, établis par arrêté en conseil du 24 mai 1918.—Règlements relatifs à l'établissement d'autres tribunaux d'appel.

C.P. 35, daté le 7 janvier 1918.—Règlements; rémunération et frais des tribunaux.

C.P. 70, daté le 8 janvier 1918.—Règlements relatifs aux hommes qui changent de résidence.

C.P. 54, daté le 8 janvier 1918.—Agrandissement des cadres de la gendarmerie Fédérale pour l'administration de la loi du service Militaire.

C.P. 111, daté le 17 janvier 1918.—Règlements relatifs à l'exemption du service militaire des sauvages et d'autres sujets britanniques défranchisés.

C.P. 115, daté le 17 janvier 1918.—Règlements à l'effet de spécifier les obligations des hommes exemptés en vertu de la loi du service Militaire.

C.P. 116, daté le 17 janvier 1918.—Nomination de Douglas Kerr au poste de Commissaire de la gendarmerie pour la mise à exécution de la loi du service Militaire.

C.P. 178, daté le 21 janvier 1918.—Règlements touchant les demandes d'exemption en appel, sous la loi du service Militaire.

C.P. 181, daté le 26 janvier 1918.—Règlements sur les renseignements que doivent fournir les patrons relativement à ceux de leurs employés qui sont passibles d'appel aux armes.

C.P. 182, daté le 26 janvier 1918.—Règlements obligeant à se présenter pour le service militaire ceux qui ont posé, en appel, des demandes d'exemption.

C.P. 195, daté le 24 janvier 1918.—Prolongation du temps alloué aux appels contre les décisions des tribunaux locaux.

C.P. 196, daté le 26 janvier 1918.—Règlements relatifs aux appels contre l'exemption accordée par les tribunaux locaux—production des substances alimentaires.

C.P. 237, daté le 30 janvier 1918.—Susceptibilité de service militaire des citoyens des Etats-Unis au Canada et des sujets britanniques canadiens aux Etats-Unis.

C.P. 271, daté le 2 février 1918.—Règlements relatifs à l'audition des appels dans la province de Québec.

C.P. 384, daté le 18 février 1918.—Nomination d'un représentant des agriculteurs, pour chaque district militaire, qui servira d'aviseur au bureau préposé à l'octroi des congés.

C.P. 435, daté le 23 février 1918.—La démission de M. Glyn Osler, C.R. comme secrétaire archiviste en vertu de la loi du service Militaire, à Toronto, est acceptée et M. C. Leslie Watson est nommé secrétaire-archiviste pour l'Ontario.

C.P. 450, daté le 2 mars 1918.—Le poste de Directeur de l'administration de la loi du service Militaire est créé; et le Lieut.-col. H. A. C. Machin est nommé à ce poste.

C.P. 451, daté le 23 février 1918.—Utilisation de certains des juges de la cour de Circuit du district de Montréal pour la détermination des appels soumis en vertu de la loi du service Militaire, 1917.

C.P. 452, daté le 23 février 1918.—La démission de M. E. R. Chapman comme secrétaire-archiviste en vertu de la loi du service Militaire, pour le Manitoba, est acceptée; et M. George A. Toole est nommé pour lui succéder.

P.C. 572, daté le 9 mars 1918.—Application des dispositions de la loi canadienne du service Militaire, 1917, aux aubains de nationalité alliée qui résident au Canada.

(Copie de la loi du service Militaire, 1917, annexée.)

C.P. 637, daté le 18 mars 1918.—Règlements concernant le renvoi de fonctionnaires publics pour cause de partisanerie offensive dans le cours des récentes élections.

M. Rowell dépose sur la Table—Copie d'arrêtés de l'Exécutif, comme suit:—

C.P. 3160, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs à la nomination d'un Directeur des Informations publiques.

C.P. 3161, daté le 9 novembre 1917,—M. Mark E. Nichols est nommé directeur des Renseignements publics.

M. Calder dépose sur la Table—Copie des minutes d'assemblée de la Conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, tenue à Ottawa en février 1918, au sujet de la situation générale quant aux nécessités de finance, d'alimentation, de navigation et d'ordre militaire.

M. Crerar dépose sur la Table—Copie des arrêtés en conseil, suivants:

C.P. 1460 du 16 juin 1917.—Règlements pour la nomination du Contrôleur des Vivres.

C.P. 1684 du 21 juin 1917.—Nomination de l'honorable W. J. Hanna à titre de Contrôleur des Vivres.

C.P. 1844 du 3 juillet 1917.—Personnel, bureau du Contrôleur des Vivres; nomination de MM. Todd, Willison et French.

C.P. 2079 du 1er août 1917.—Privilège de franchise postale accordé au Contrôleur des Vivres.

C.P. 2190 du 9 août 1917.—Règlements applicables aux restaurants publics; usage du blé dans l'alcool interdit; peines imposées, etc.

C.P. 2210 du 11 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$25,000 pour les salaires et dépenses des....

C.P. 2292 du 18 août 1917.—Exportation interdite de la farine.

C.P. 2333 du 23 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; nomination de fonctionnaires, commis et autres; autorité pour faire ces nominations, fixer les appointements, etc.

C.P. 2352 du 24 août 1917.—Légumes en boîtes; interdiction de leur usage quand les légumes frais sont disponibles.

C.P. 2730 du 3 octobre 1917.—Privilège de franchise postale accordé aux secrétaires des comités provinciaux des bureaux du Contrôleur des Vivres.

C.P. 2689 du 8 octobre 1917.—Contrôle des Vivres; Bureau d'éducation; appointements.

C.P. 2688 du 11 octobre 1917.—Règlements sur les producteurs et marchands de gros. Doivent faire rapport, etc.

C.P. 2959 du 19 octobre 1917.—Mets de céréales; Règlements sur leur vente.

C.P. 2959 (a) du 25 octobre 1917 dans le Supplément de la Gazette du Canada—Ordonnance du Contrôleur des Vivres prolongeant le délai pour la mise en vigueur des règlements sur les mets de céréales.

C.P. 3044 du 23 octobre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son importation et sa vente.

C.P. 3116 du 2 novembre 1917.—Interdiction de l'emploi du grain dans la fabrication des boissons enivrantes.

C.P. 3141 du 6 novembre 1917.—\$70,000 pour les débours du Bureau du Contrôleur des Vivres.

C.P. 3211 du 15 novembre 1917.—Interdiction de l'exportation des vivres.

C.P. 3214 du 15 novembre 1917.—Règlements sur l'imposition de patentes aux marchands de denrées alimentaires; le Contrôleur des Vivres autorisé à fixer les profits, etc.

C.P. 3223 du 15 novembre 1917.—Règlements touchant l'imposition de patentes aux moulins à farine.

C.P. 3215 du 19 novembre 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$100,000 pour les appointements et dépenses.

C.P. 3236 du 19 novembre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son maniement; les patentes pour son importation émaneront des bureaux du Vétérinaire général.

C.P. 3236 (a) du 17 novembre 1917 dans le deuxième supplément de la Gazette du Canada—Ordonnance du Contrôleur des Vivres touchant la fabrication, l'importation et la vente de l'oléomargarine.

C.P. 3239, daté le 19 novembre 1917.—Règlements du Contrôle des Vivres préparés par le contrôleur des vivres au sujet des permis d'exportation de marchandises aux pays alliés, etc. Approuvé.

C.P. 3203, daté le 27 novembre 1917.—Règlements au sujet de la fabrication du malte.

C.P. 3347, daté le 3 novembre 1917.—Défense d'exporter certains aliments dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques, etc., sauf avec un permis du ministre des Douanes.

C.P. 3430, daté le 24 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres au sujet de la détention pendant plus de quatre jours, des wagons contenant des aliments, etc.

C.P. 163, daté le 19 janvier 1918.—\$50,000 portées aux dépenses du bureau du Contrôleur des Vivres.

C.P. 180, daté le 21 janvier 1918.—Règlements au sujet des permis de minoteries ordonnés par l'arrêté du Conseil 3223, en date du 15 novembre 1917, et qui doit s'étendre à toutes les minoteries.

C.P. 200, daté le 24 janvier 1918.—Démission de l'honorable W. J. Hanna, comme contrôleur des vivres.

C.P. 53, daté le 26 janvier 1918.—Règlements au sujet de l'exportation de certaines marchandises.

C.P. 212, daté le 26 janvier 1918.—Personnel du bureau du Contrôleur des vivres. Annulation des anciens arrêtés en Conseil à ce sujet; le contrôleur des vivres a l'autorisation d'y nommer certains membres.

C.P. 223, daté le 4 février 1918.—Nomination de M. H. B. Thomson comme contrôleur des vivres en remplacement de l'honorable W. J. Hanna.

C.P. 344, daté le 11 février 1918.—Commission alimentaire du Canada.

C.P. 345, daté le 11 février 1918.—Nomination des membres de la Commission alimentaire du Canada: MM. Thomson, Dunning et McGregor.

C.P. 370, daté le 12 février 1918.—Règlements au sujet des restaurants publics. Modification de l'ordonnance du 9 août 1917.

C.P. 420, daté le 20 février 1918.—Modification de l'ordonnance du Conseil daté le 11 février 1918 établissant la Commission alimentaire du Canada.—Ses pouvoirs ne peuvent comprendre aucun des pouvoirs ou obligations incombant à la Commission des Surveillants du Grain au Canada.

C.P. 470, daté le 28 février 1918.—Défendant de transporter le maïs Flint ou Dent des comtés de Lambton, Essex, Kent et Elgin, à aucun endroit en dehors de ce district.

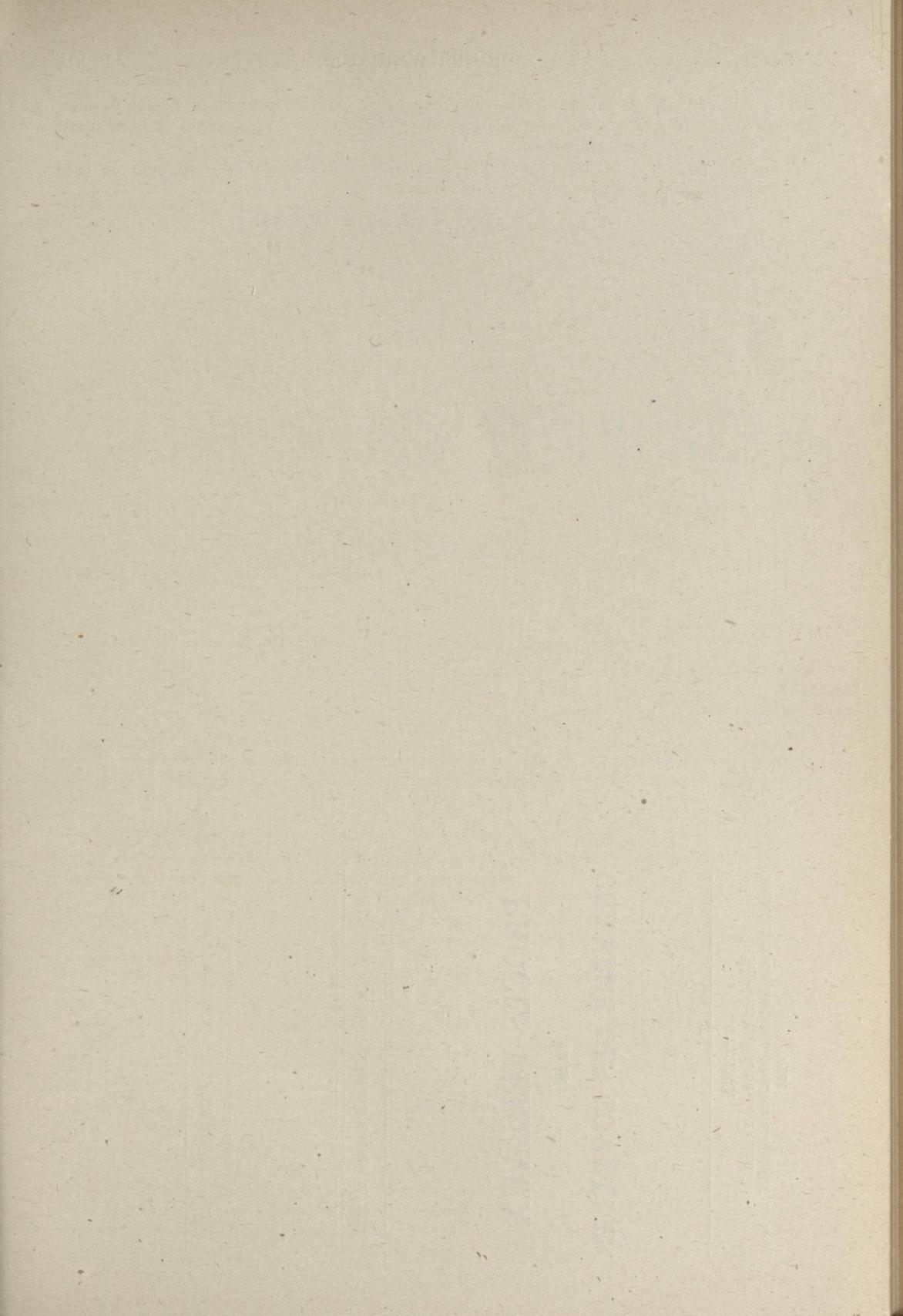
C.P. 543, daté le 7 mars 1918.—Règlements au sujet de l'usage des grains comme aliment des bestiaux dans les abattoirs.

C.P. 567, daté le 8 mars 1918.—Remise de certains argents à la Commission alimentaire du Canada pour l'achat de tracteurs Ford.

C.P. 580, daté le 9 mars 1918.—Règlements au sujet des permis aux maisons de provisions et conserves. Limite aux profits sur les ventes.

C.P. 596, daté le 12 mars 1918.—Règlements au sujet du pouvoir de la Commission alimentaire du Canada de faire des ordonnances au sujet de la nature et le montant d'aliments qu'on peut employer.

C.P. 597, daté le 12 mars 1918.—Règlements défendant le gaspillage de tout aliment ou produit alimentaire; peines imposées etc.



No 2.

---

OTTAWA, MARDI, 19 MARS 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
8161

N<sup>o</sup> 3.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 20 MARS 1918.

---

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 19 mars courant lesquelles sont lues et reçues, et elles sont comme suit:—

De R. T. Riley et autres, directeurs provisoires de la *Canadian Indemnity Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant de deux ans le temps fixé par le ministre des Finances pour l'émission de leur permis.

Dé la *Fraser Lumber Company, Limited* et de la *Fraser Companies Limited* de Plaster-Rock, N.-B., demandant une loi à l'effet de ratifier et confirmer la vente et l'achat de la *Fraser Lumber Company, Limited* par la *Fraser Companies, Limited* et autres fins.

De Otto G. C. L. J. Overbeck, du township de Grimsby, Angleterre; demandant une loi à l'effet d'autoriser le commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour les second et troisième termes du brevet du No 134,880 et d'octroyer des certificats de paiement pour tels honoraires et prolongement du terme et de la durée du dit brevet, comme si telle demande avait été faite dans les six ans après la date de l'émission du dit brevet et autres fins.

De Frank D. Goff, de Clarksburg, Ontario et autres; demandant une loi à l'effet de constituer en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*.

De la *Western Power Company of Canada, Limited*, et la *Western Canada Power Company, Limited*; demandant une loi à l'effet d'autoriser la *Western Power Company of Canada* à posséder, exploiter et gérer le chemin de fer de la *Western Canada Company, Limited* aussi pleinement et efficacement que la dite *Western Canada Power Company, Limited* était autorisée à le faire en vertu de la loi.

De la *Cosmos Cotton Company*, de la ville de Yarmouth, N.-E.; demandant de modifier sa charte.

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; demandant une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour commencer la construction autorisée de ses lignes de chemin de fer, pont et tunnel et autres fins.

De Frederick Ernest Zang, de Vulcan, Alberta, pour une loi de divorce d'avec son épouse Barbara Christina Zang (née Witt) de la ville de Nakusp, Colombie-Britannique.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, adoptée par la Chambre le 19 mars courant, soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

M. Ballantyne soumet à la Chambre,—Cinquantième rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries, année 1916-1917.—Marine.

M. Maclean (Halifax) soumet à la Chambre,—Comptes publics du Canada pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, au 31 mars 1917.

Aussi,—Etat des Mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session pour le compte de l'exercice 1917-1918.

Aussi,—Relevé faisant connaître la distribution des \$25,000,000 avancés par le gouvernement fédéral au chemin de fer Canadien Nord et ses compagnies constitutives, tel que prescrit par le chapitre 24 des Statuts de 1917.

Aussi,—Relevé des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1917.

Aussi,—Rapport intérimaire de R. A. Pringle, C.R., commissaire chargé de s'enquérir au sujet de la manufacture, de la vente, du prix et de l'approvisionnement du papier à journaux en Canada.

Aussi,—Rapport et état des recettes et dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1917.

Aussi,—Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1917, montrant le nom, le grade, le salaire, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

Aussi,—Rapport de l'auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1917;—Volume I, parties a b et de A à K;—Volume II, parties L à U;—Volume III, parties V à Z.

Aussi,—Etat des dépenses au compte de "Dépenses imprévues", du 1er avril 1917 au 18 Mars 1918, en conformité de la Loi des Subsidés de 1917.

M. Rowell, dépose sur la Table,—Rapport de la Conférence de guerre des femmes, convoquée par le comité de guerre du cabinet, à Ottawa, du 28 février au 2 mars 1918.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), il est résolu,—Que la Chambre se forme en comité général vendredi prochain pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), il est résolu,—Que cette Chambre se forme en comité général, vendredi prochain pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides à accorder à Sa Majesté.

Les bills suivants sont présentés séparément lus la seconde fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 2), Loi à l'effet d'autoriser des reclassifications et transferts dans le service public.—Sir *Robert Borden*.

Bill (No 3), Loi à l'effet d'accorder la franchise électorale aux femmes.—Sir *Robert Borden*.

Bill (No 4), Loi décrétant que le temps en Canada devancera le temps moyen solaire pendant les mois d'été.—Sir *George Foster*.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal):—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quand et à l'instance de qui le bureau du Contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi.

2. A quel ministère le Contrôleur des vivres il fait rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du Contrôleur des vivres.

3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le Contrôleur des vivres et de ses assistants, et du personnel à Ottawa et par tout le Canada, depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement.

4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement.

5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918.

6. S'il y a quelques réclamations pour salaires ou débours par le bureau du Contrôleur des vivres en suspens ou discutées et dans l'affirmative, quel en est le chiffre.

7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada.

8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel a été le taux de la commission payée quant à l'emprunt de la Victoire.

2. Quel est le chiffre total de commission payé et à qui payé.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Devlin:—Adresse,—Copie du décret du Conseil récemment édicté et pourvoyant à la constitution du personnel (nombre de personnes à employer et leurs salaires), du bureau du Contrôleur des vivres, aussi,—liste des noms des personnes qui y sont actuellement employées, avec mention de leurs salaires et attributions respectives, de leurs occupations antérieures, des endroits où elles étaient employées et des salaires qu'elles recevaient.

Par M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître le nombre des paie-maîtres, paie-maîtres fonctionnaires ou autres personnes, dans les divers régiments recrutés depuis le mois d'août 1914, qui sont en déficit dans les fonds qui leur ont été confiés, avec mention des noms et adresses, et du chiffre du découvert de chacun d'eux; aussi des décisions prises par le gouvernement en l'espèce.

Par M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître les noms du personnel de la Commission des hôpitaux, le nombre des personnes employées, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures, et les sommes payées à chacune d'elles pour frais de voyage.

Par M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes employées à Ottawa au service du Conseil du Service militaire leurs salaires et occupations antérieurs.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître en détail la dépense se rattachant à la Commission du Service national pour les fins respectives suivantes: salaires, annonces sur les journaux, frais de voyage, toutes autres dépenses.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Adresse,—Copie de tout traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, permettant la conscription, pour service militaire, des sujets britanniques dans les Etats-Unis, et des citoyens américains demeurant dans les dominions britanniques.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Adresse,—Copie des décrets du Conseil créant la Mission de guerre à Washington, le personnel de cette Mission, et définissant l'étendue de ses pouvoirs et la portée du but à atteindre.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Adresse,—Copie de tous les décrets du Conseil créant le conseil du commerce de guerre, en nommant le personnel, et des instructions données, et des rapports faits par le conseil jusqu'à ce jour.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Adresse,—Copie de tous les décrets du Conseil, rapports et correspondance se rapportant à l'admission en franchise des tracteurs de ferme et autres instruments aratoires.

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, d'un ministre de l'Immigration et de Colonisation et d'un ministre pour le rétablissement civil des soldats et que les émoluments de chacun des dits ministres seront de \$7,000 par année; et aussi de pourvoir à la nomination d'un secrétaire parlementaire pour le ministère du rétablissement civil des soldats et que les appointements du dit secrétaire parlementaire seront de cinq mille dollars par année; et de pourvoir à ce que les différents appointements des personnes occupant les dites positions seront payés à même le fonds du revenu consolidé du Canada pour la période durant laquelle elles auront rempli les dits offices; et de plus, de pourvoir à ce que, durant la présente guerre, et pour un an après, un ou plusieurs autres ministres, n'exécutant pas trois en nombre, membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui pourront être nommés par décrets du Conseil peuvent recevoir tels émoluments ou autres

rémunérations que ce Parlement pourra décréter et ne deviendront pas par cette raison inéligibles comme membres de la Chambre des Communes ou inhabiles à y siéger ou y voter.

Sir Robert Borden informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

Sur motion de Sir George Foster, il est résolu que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de décréter que les légumes pourront être vendus à la livre et qu'une douzaine d'œufs signifiera une douzaine d'œufs en pesant pas moins d'une livre et demie, et ainsi que les paquets contenant de l'alimentation humaine ou autres produits devront indiquer les noms et adresses des empaqueteurs ainsi que la pesanté, mesure ou quantité des contenus mais non compris les paquets pour l'exportation ou l'importation en Canada, marchandises vendues en gros ou petits paquets, ou les fruits et les légumes frais, et faisant la part de différence de poids ou mesure due exclusivement aux changements des conditions atmosphériques ou autres causes; et de pourvoir à ce que le bois de chauffage devra être vendu à la corde et que chaque corde devra contenir cent vingt-huit pieds cubes; et aussi de pourvoir à ce que tout sac de ciment Portland devra peser quatre-vingt quatorze livres net et que quatre de ces dits sacs constitueront un baril et que le sac sera fait d'un bon matériel fort et fibreux et devra indiquer à l'extérieur la qualité du produit, le nom du manufacturier et le poids net; mais ces mesures ne s'appliqueront pas aux articles gardés en magasin; et aussi de pourvoir à l'imposition d'amendes pour la violation de la loi.

Sur motion de Sir George Foster, il est résolu que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à l'inspection et la classification du foin, d'accorder ces permis aux presseurs de foin pour la vente ou l'exportation, d'exiger un honoraire d'un dollar pour le dit permis, d'étiquetter le foin pressé pour la vente, l'exportation ou l'importation, la classification de la paille et l'imposition d'amendes pour violation de la loi.

Sur motion de Sir George Foster, il est résolu que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à ce que le Gouverneur en conseil pourra, jusqu'à l'expiration d'une période de trois ans après la fin de la présente guerre, édicter des règlements prohibant l'importation ou l'exportation d'articles de toutes sortes, description ou origine ou produits ou manufacturés en tout ou en partie dans aucun pays ou endroits spécifiés dans les règlements, soit d'une manière générale, soit reçus ou expédiés en aucun pays ou lieu mentionnés dans les règlements, sujets à telles exceptions, s'il en est, qui peuvent être spécifiées dans les règlements subordonnés à tout permis pouvant être accordé en vertu de ces règlements.

M. Ballantyne propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier le paragraphe (a) de l'article 2 de la loi pourvoyant à des nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal, chapitre 41 des statuts de 1914, de manière à pourvoir à ce que de la somme de neuf millions de dollars que le Gouverneur en conseil était autorisé d'avancer par la dite loi et payer à la corporation des Commissaires du havre de Montréal, il pourra être avancé telles sommes requises pour payer ou racheter des obligations de la corporation pour la valeur au pair de trois cent mille dollars échéant en l'année mil neuf cent dix huit.

M. Ballantyne informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

M. Reid (Grenville) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de ratifier et confirmer une convention en date du 8 mars 1918 entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company* pour le bail de certaines terres situées dans la paroisse de Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska, province du Nouveau-Brunswick, et s'étendant entre le chemin de fer International et le chemin de fer National Transcontinental, moyennant un loyer annuel de douze cents dollars du premier mai 1918, jusqu'au trente et un août 1934, payable semi-annuellement par somme de six cents dollars, chaque premier jour du mois de mars et trente et unième jour du mois d'août de chaque année; le premier paiement devant être fait le troisième jour du mois d'août 1918 pour la partie du terme semi-annuel alors expiré et le dernier, le 30e jour du mois d'août 1934.

M. Reid (Grenville) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

M. Meighen propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la loi des Réserves forestières et Parcs fédéraux, chapitre dix des Statuts de 1911, et de décréter que là où, pour des raisons topographiques ou autres, il n'est pas expédient d'utiliser pour chaussées publiques les allocations existantes pour fins de voirie, dont le titre se trouve investi en la Couronne en autant que représentée par la province, il est loisible au gouvernement provincial de localiser telles chaussées qui peuvent être nécessaires pour la commodité du public, et il peut en posséder le titre en échange de la rétrocession de ces parties des allocations pour fins de voirie qui ne sont pas requises pour chaussées publiques; et, nonobstant toute disposition de la dite loi, il pourra être fait à la province de la Colombie-Britannique cession des minéraux, tels que compris dans le *Mineral Act* de la dite province, et qui sont renfermés dans des terres dont l'acquisition est recherchée pour fins minières dans les Réserves forestières fédérales dans la Colombie Britannique, en conformité des stipulations du marché conclu entre le Canada et la dite province tel que confirmé par le décret du conseil du onzième jour de février mil huit cent quatre-vingt-dix.

M. Meighen informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

Avec le consentement de la Chambre,

M. Meighen présente un Bill (No 5) Loi modifiant la Loi des Terres fédérales. Le dit bill est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 2.57 p.m. jusqu'à demain à 3 p.m.

EDGAR N. RHODES,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS

M. Power—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien y a-t-il eu d'hommes employés jusqu'au 15 mars dans le bureau du registraire à Québec en vertu de la loi du Service militaire?
2. Combien de représentants publics ont comparu devant les cours d'appel du district de Québec?
3. Quelles sommes d'argent ont-ils reçues?

M. Power—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'hommes ont été employés par la police fédérale dans le district militaire No 3 de Québec pour rechercher et appréhender les déserteurs en vertu de la loi du Service militaire?
2. Combien parmi ces hommes étaient des soldats de retour du front?

M. Power—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les officiers qualifiés employés par les autorités militaires de Québec dans les différentes branches du ministère de la Milice et de la Défense qui suivent: service de recrutement; intendance; ingénieurs royaux canadiens; garnison d'artillerie royale canadienne; artillerie royale canadienne?
2. Combien de temps ont-ils été employés dans chaque branche?
3. Quelles sont les fonctions de chacun d'eux?
4. Quelle solde chacun d'eux reçoit-il?
5. Quels sont les noms de ceux qui ont eu du service outre-mer et pendant combien de temps ont-ils été au front?
6. Combien de temps dans les tranchées?
7. A quel bataillon appartenaient-ils alors qu'ils étaient outre-mer?

M. Power—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Au cours de l'année 1917, combien d'officiers faisant du service actif outre-mer sont-ils revenus en Canada?
2. Pour quelle raison sont-ils revenus?
3. Quel était le grade de ces officiers?
4. De quels bataillons faisaient-ils partie outre-mer, et quelles étaient leurs fonctions?
5. Quels sont leurs fonctions actuelles et le chiffre de leur salaire?
6. Combien d'entre eux sont revenus parce qu'ils ont refusé de servir à un moindre grade pour aller au front?

\*M. Cahill—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelques sommes d'argent ont-elles payées au *Dumdalk Herald*, *Flesherton Advance*, *Markdale Standard*, *Durham Chronicle*, *Grey Review* ou *Hanover Post* pour annonces ou toutes autres raisons depuis le 1er octobre 1917?
2. Dans l'affirmative, combien a-t-il été payé à chaque journal mentionné?

*M. Lavigueur*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le premier ministre a-t-il reçu une demande de M. J. G. Scott, président de la Chambre de Commerce de Québec, à l'effet qu'une partie du matériel roulant pour les chemins de fer canadiens soit construit dans les nouveaux ateliers du chemin de fer transcontinental à Québec?

2. Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement d'agir conformément à cette demande?

*M. Demers*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les considérations qui ont amené la passation de l'Ordre en conseil en date du 18 février 1918 décrétant la prohibition de la pêche aux filets dans la baie Missisquoi et la partie canadienne du lac Champlain?

2. Cette prohibition a-t-elle été décrétée sur les représentations des autorités américaines?

*M. Demers*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre des volontaires qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer depuis le commencement de la guerre jusqu'à date?

2. Quel est le nombre de volontaires qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer depuis le premier janvier 1917, jusqu'au premier septembre 1917?

3. Quel est le nombre de conscrits qui ont été enrôlés jusqu'à date?

\**M. Marcile* (Bagot)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. J. A. Dupuis, avocat, est-il encore employé au bureau de poste, Station B, Montréal?

2. Dans l'affirmative, travaille-t-il régulièrement tous les jours?

3. A-t-il obtenu une vacance l'automne dernier?

4. Dans l'affirmative, à quelle date a-t-il commencé cette vacance et quand l'a-t-il terminée?

5. Est-il encore en vacance?

\**M. Marcile* (Bagot)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. J. A. Dupuis, avocat, est-il le représentant du ministère de la Milice à la cour à Saint-Hyacinthe?

2. Est-il le même J. A. Dupuis, avocat, employé au bureau de poste, Station B, Montréal?

3. Dans l'affirmative, reçoit-il un salaire comme représentant de la Milice, et combien par jour?

\**M. Sinclair*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres papiers et documents concernant la nomination d'un officier de douanes à Mulgrave, N.-E., pour remplir la position devenue vacante par suite du décès de David Murray.

*M. Lemieux*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître la valeur totale en argent de charbon anthracite, charbon mou, huile et gazoline importés en Canada durant les exercices se terminant le 31 mars 1914, 1915, 1916 et 1917 et pour chaque mois depuis mars 1917.

M. *Lemieux*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître les détails de certaines sommes totales, étant le coût estimatif pour égouts de rues, etc., ainsi qu'indiqués sur les planchettes 29 et 30, insérées entre les pages 96 et 97 du livre *Rural Planning and Development* écrit par Thomas Adams, étant un rapport publié par la commission de Conservation, daté en 1917.

Les dits totaux étant \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533.

M. *Doherty*—Vendredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des pénitenciers, chapitre 147 des Statuts révisés, et de décréter que le Gouverneur en conseil peut nommer un surintendant des pénitenciers, qui sera un fonctionnaire du ministère de la Justice et surveillera l'administration et la gérance des pénitenciers, et qui recevra des appointements tels que prescrits par le Gouverneur en conseil;—et trois inspecteurs des pénitenciers qui seront classifiés comme fonctionnaires du ministère de la Justice dans la subdivision B de la première division du Service civil, et qui recevront des appointements *minimum* de deux mille cinq cents dollars par année.

N<sup>o</sup> 8.

---

OTTAWA, MERCREDI, 20 MARS 1918.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 13<sup>e</sup> Parlement, S-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 4.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI, 21 MARS 1918.

---

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions présentées le 20 mars courant, lesquelles sont lues et reçues, et sont comme il suit:—

De la *Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*; pour une loi l'autorisant à commencer sa construction et à la compléter dans les cinq ans.

De la Société canadienne des ingénieurs civils, de la cité de Montréal, demandant un amendement à leur charte à l'effet de changer leur nom en celui de Institut des ingénieurs au Canada.

De la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne demandant une loi à l'effet d'étendre le temps pour commencer et terminer les canaux qu'elle a été autorisée à construire et autres fins.

De la *Dynamic Balancing Machine Company*, de la cité de Philadelphie, Etat de la Pensylvanie, E.-U., pour une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir et octroyer que leurs brevets No 171,146 et No 175,412 au lieu d'être sujets aux conditions énumérées dans l'article (a) du paragraphe 38 de la Loi des brevets, et soient sujets aux conditions des articles (a) (b) (c) et (d) du paragraphe 44 de la dite loi et pour autres fins.

De M. J. McMichael et autres de la cité de Winnipeg, Manitoba, demandant une charte sous le nom de *Merchants Casualty Company*.

De William Leo Walpole, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec son épouse Agnes Elizabeth Walpole, (née McCartney).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examineur des pétitions, lu comme il suit:—

Conformément au paragraphe 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que toutes les exigences de la règle 91 ont été remplies.

De R. T. Riley et autres, directeurs provisoires de la *Canadian Indemnity Company*; demandant l'adoption d'une loi prolongeant de deux ans le temps fixé par le ministre des Finances pour l'émission de leur permis.

De la *Fraser Lumber Company, Limited* et de la *Fraser Companies Limited* de Plaster-Rock, N.-B., demandant une loi à l'effet de ratifier et confirmer la vente et l'achat de la *Fraser Lumber Company, Limited* par la *Fraser Companies, Limited* et autres fins.

De la *Western Power Company of Canada, Limited*, et la *Western Canada Power Company, Limited*; demandant une loi à l'effet d'autoriser la *Western Power company of Canada* à posséder, exploiter et gérer le chemin de fer de la *Western Canada Company, Limited* aussi pleinement et efficacement que la dite *Western Canada Power Company, Limited* était autorisée à le faire en vertu de la loi.

De la *Cosmos Cotton Company*, de la ville de Yarmouth, N.-E., demandant de modifier sa charte.

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; demandant une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour commencer la construction autorisée de ses lignes de chemin de fer, pont et tunnel et autres fins.

De Frederick Ernest Zang, de Vulcan, Alberta, pour une loi de divorce d'avec son épouse Barbara Christina Zang (née Witt) de la ville de Nakusp, Colombie-Britannique.

Le greffier dépose sur la Table les bills privés qui suivent:—

Bill (No 6) Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.—M. Stevens.

Bill (No 7) Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*.—M. Allan.

Bill (No 8) Loi concernant la *Cosmos Cotton Company*.—M. Spinney.

Bill (No 9) Loi concernant les *Fraser Lumber Company, Limited*, et *Fraser Companies, Limited*.—M. Elkin.

Bill (No 10) Loi autorisant la *Western Power Company of Canada, Limited*, à posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*.—M. Stacey.

Les dits bills sont lus une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, en conformité de la règle 99.

Les bills suivants sont présentés, lus une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Bill (No 11) Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation.—Sir Robert Borden.

Bill (No 12) Loi concernant le ministère du rétablissement civil des soldats.—Sir Robert Borden.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Archambault:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient, au cours des mois d'octobre et décembre 1917, les officiers du dépôt d'entraînement des ingénieurs établi aux casernes de Saint-Jean, Qué.
2. Quels étaient les officiers au même poste le 17 décembre 1917.

3. A quel endroit ces officiers se sont enrôlés.
4. Où demeuraient ces officiers avant leur enrôlement.
5. Où demeuraient ces officiers lors de leur enrôlement.

L'adresse à Son Excellence qui suit est votée:—

Par Sir *Wilfrid Laurier*—ADRESSE—Copie de tous décrets du Conseil concernant la nomination des membres de la Commission du service national et de tous rapports qui ont été faits individuellement ou collectivement par les membres de cette commission.

M. Burnham propose,—Que, de l'avis de cette Chambre, le Parlement devrait donner au ministre des Postes le pouvoir de réviser les contrats pour le transport de la maille rurale qui ne sont pas encore pleinement exécutés, afin que le service ne souffre pas par les conditions injustement imposées auxdits entrepreneurs par la hausse soudaine des prix due aux circonstances extraordinaires qui affectent d'une manière injuste le taux de rémunération sur lequel les dits contrats étaient basés.

Après débat, la dite motion est, du consentement de la Chambre, retirée.

M. Burnham propose,—Que de l'opinion de cette Chambre les personnes dont les soldats étaient les soutiens ne devraient pas être obligées de prouver complète invalidité ou autre degré d'incapacité afin de recevoir de l'aide de la branche du service de l'Aide aux soldats, mais que telle aide devrait être proportionnée d'après la latitude permise de venir à leur secours.

Après débat, la dite motion est, du consentement de la Chambre, retirée.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. *Lemieux*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres papiers concernant un service de bateaux à vapeur entre Montréal, Québec et les différents ports de Gaspé.

Par M. *Lemieux*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et toute autre correspondance et documents se rapportant au service du vapeur *Amelia* entre Pictou et les Iles de la Madeleine.

Par M. *Lemieux*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents échangés entre M. Henry Tucker, C.R., et le très honorable R. L. Borden, C.C.M.G., C.P., le ministère de la Milice, les officiers du fonds patriotique au sujet de la réclamation de madame Wineas Zwingle.

Sur motion de Sir Robert Borden,—George Henri Boivin, écuyer, député du district électoral de Shefford, est nommé président des comités de la Chambre entière.

Un message est reçu du Sénat informant cette Chambre que les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power, C.P., Richardson, Taylor (New-Westminster) et Webster, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres en charge de la dite bibliothèque.

Aussi,—Un message informant cette Chambre que les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Prince, Ratz, Robertson, C.P., Sharpe, Talbot, Taylor (Leeds), Thibaut, Todd et White, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité conjoint des deux Chambres en ce qui concerne des impressions du Parlement.

Aussi,—Un message informant cette Chambre que les honorables messieurs Landry, Taylor (Leeds), Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres en ce qui concerne le dit restaurant.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution relative à la nomination d'un Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, d'un ministre de l'Immigration et de la Colonisation, et d'un ministre du rétablissement civil des soldats.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, d'un ministre des l'Immigration et de Colonisation et d'un ministre pour le rétablissement civil des soldats et que les émoluments de chacun des dits ministres seront de \$7,000 par année; et aussi de pourvoir à la nomination d'un secrétaire parlementaire pour le ministère du rétablissement civil des soldats et que les appointements du dit secrétaire parlementaire seront de cinq mille dollars par année; et de pourvoir à ce que les différents appointements des personnes occupant les dites positions seront payés à même le fonds du revenu consolidé du Canada pour la période durant laquelle elles auront rempli les dits offices; et de plus, de pourvoir à ce que, durant la présente guerre, et pour un an après, un ou plusieurs autres ministres, n'excédant pas trois en nombre, membres du Conseil privé du Roi pour le Canada qui pourront être nommés par décrets du Conseil peuvent recevoir tels émoluments ou autres rémunérations que ce Parlement pourra décréter et ne deviendront pas par cette raison inéligibles comme membres de la Chambre des Communes ou inhabiles à y siéger ou y voter.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

Sir Robert Borden présente alors un Bill (No 13) Loi modifiant la Loi des salaires et de l'indépendance du Parlement,—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution concernant les poids et mesures de certaines denrées alimentaires.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que les légumes pourront être vendus à la livre et qu'une douzaine d'œufs signifiera une douzaine d'œufs en pesant pas moins d'une livre et demie, et ainsi que les paquets contenant de l'alimentation humaine ou autres produits devront indiquer les noms et adresses des empaqueteurs ainsi que la pesanteur, mesure ou quantité des contenus mais non compris les paquets pour l'exportation ou l'importation en Canada, marchandises vendues en gros ou petits paquets, ou les fruits et les légumes frais, et faisant la part de différence de poids ou mesure due exclusivement aux changements des conditions atmosphériques ou autres causes; et de pourvoir à ce que le bois de chauffage devra être vendu à la corde et que chaque corde devra contenir cent vingt-huit pieds cubes; et aussi de pourvoir à ce que tout sac de ciment Portland devra peser quatre-vingt quatorze livres net et que quatre de ces dits sacs constitueront un baril et que le sac sera fait d'un bon matériel fort et fibreux et

devra indiquer à l'extérieur la qualité du produit, le nom du manufacturier et le poids net; mais ces mesures ne s'appliqueront pas aux articles gardés en magasin; et aussi de pourvoir à l'imposition d'amendes pour la violation de la loi.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue une première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution à l'effet de pourvoir à l'inspection et à la classification du foin.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir à l'inspection et la classification du foin, d'accorder ces permis aux presseurs de foin pour la vente ou l'exportation, d'exiger un honoraire d'un dollar pour le dit permis, d'étiquetter le foin pressé pour la vente, l'exportation ou l'importation, la classification de la paille et l'imposition d'amendes pour violation de la loi.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution à l'effet de ratifier et confirmer une convention entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de ratifier et confirmer une convention en date du 8 mars 1918 entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company* pour le bail de certaines terres situées dans la paroisse de Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska, province du Nouveau-Brunswick, et s'étendant entre le chemin de fer International et le chemin de fer National Transcontinental, moyennant un loyer annuel de douze cents dollars du premier mai 1918, jusqu'au trente et un août 1934, payable semi-annuellement par somme de six cents dollars, chaque premier jour du mois de mars et trente et unième jour du mois d'août de chaque année; le premier paiement devant être fait le troisième jour du mois d'août 1918 pour la partie du terme semi-annuel alors expiré et le dernier, le 30e jour du mois d'août 1934.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

M. Reid (Grenville) présente alors un Bill (No 14) Loi à l'effet de confirmer une convention entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*,—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution à l'effet de modifier le paragraphe (a) de l'article 2 de la Loi des avances au Havre de Montréal, 1914, chapitre 41 des Statuts de 1914.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier le paragraphe (a) de l'article 2 de la loi pourvoyant à des nouvelles avances aux Commissaires du havre de Montréal, chapitre 41 des statuts de 1914, de manière à pourvoir à ce que de la somme de neuf millions de dollars que le Gouverneur en conseil était autorisé d'avancer par la dite loi et payer à la corporation des Commissaires du havre de Montréal, il pourra être avancé telles sommes requises pour payer ou racheter des obligations de la corporation pour la valeur au pair de trois cent mille dollars échéant en l'année mil neuf cent dix huit.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

M. Ballantyne présente alors un Bill (No 15) Loi amendant la Loi des avances au Havre de Montréal, 1914,—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution à édicter des règlements prohibant l'importation ou l'exportation de certains articles.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir à ce que le Gouverneur en conseil pourra, jusqu'à l'expiration d'une période de trois ans après la fin de la présente guerre, édicter des règlements prohibant l'importation ou l'exportation d'articles de toutes sortes, description ou origine ou produits ou manufacturés en tout ou en partie dans aucun pays ou endroits spécifiés dans les règlements, soit d'une manière générale, soit reçus ou expédiés en aucun pays ou lieu mentionnés dans les règlements, sujets à telles exceptions, s'il en est, qui peuvent être spécifiées dans les règlements subordonnement à tout permis pouvant être accordé en vertu de ces règlements.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

Sir Robert Borden, pour Sir George Foster, présente alors un Bill (No 16) Loi modifiant la Loi des Douanes et pourvoyant à un contrôle temporaire des exportations et importations,—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une résolution à l'effet de modifier la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, chapitre 10 des Statuts de 1914.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la loi des Réserves forestières et Parcs fédéraux, chapitre dix des Statuts de 1911, et de décréter que là où, pour des raisons topographiques ou autres, il n'est pas expédient d'utiliser pour chaussées publiques les

allocations existantes pour fins de voirie, dont le titre se trouve investi en la Couronne en autant que représentée par la province, il est loisible au gouvernement provincial de localiser telles chaussées qui peuvent être nécessaires pour la commodité du public, et il peut en posséder le titre en échange de la rétrocession de ces parties des allocations pour fins de voirie qui ne sont pas requises pour chaussées publiques; et, nonobstant toute disposition de la dite loi, il pourra être fait à la province de la Colombie Britannique cession des minéraux, tels que compris dans le *Mineral Act* de la dite province, et qui sont renfermés dans des terres dont l'acquisition est recherchée pour fins minières dans les Réserves forestières fédérales dans la Colombie Britannique, en conformité des stipulations du marché conclu entre le Canada et la dite province tel que confirmé par le décret du conseil du onzième jour de février mil huit cent quatre-vingt-dix.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

Sir Robert Borden, pour M. Meighen, présente alors un Bill (No 17) Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux,—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 2) Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public est lu une seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 8.45 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Verville*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les montants d'argent payés depuis le 1er août 1917 au Canadien-Nord ou à toute personne, société, corporation, banque ou sociétés en fidéi-commis pour et à l'acquit du Canadien-Nord?

2. En vertu de quelle autorité ces argents ont-ils été payés?

3. Si par arrêtés-ministériels, quelle est la date de chacun de ces arrêtés-ministériels, quel est le montant autorisé par chacun d'eux et payé en vertu de chacun d'iceux?

M. *Verville*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des personnes qui constituent présentement le bureau de direction du chemin de fer Canadien-Nord?

2. Quels changements ont eu lieu dans ce bureau de direction depuis le mois d'août 1917?

3. Quel est le ou les noms et la résidence de la ou des personnes qui dirigent l'exploitation de ce chemin?

M. *Prévost*—Lundi prochain—QUESTION—

1. A quel montant s'élèvent les contrats de guerre exécutés dans la province de Québec depuis août 1914 jusqu'à janvier 1918?

2. Combien d'usines de munitions de guerre sont en opérations dans la province de Québec?

3. Combien d'obus y sont fabriqués par semaine?

4. Combien d'ouvriers travaillent dans les usines de munitions, dans la province de Québec?

M. *Sutherland*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de temps chacun des commissaires des Pensions a-t-il consacré à l'ouvrage de ce service durant l'année 1917?

2. Combien de fonctionnaires sont-ils actuellement employés tant parmi le personnel des commis aux écritures que dans celui de l'administration de la commission?

3. Quel est le chiffre total des salaires pour l'année de la commission et de son personnel?

4. Combien de plaintes ont-elles été reçues par la commission de la part des membres des forces canadiennes ou de leurs dépendants concernant l'allocation d'invalidité qui leur a été accordée durant l'année 1917?

5. Y a-t-il eu appel de l'une ou l'autre des décisions rendues quant au degré d'invalidité fixé par cette commission?

6. Le gouvernement a-t-il l'intention de placer cette commission sous le contrôle du ministère chargé du rétablissement civil des soldats?

M. *Cruise*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le chiffre total du revenu pour l'exercice 1916-1917 à Le-Pas, Manitoba?

2. Quel a été le chiffre total du revenu pour le bureau de Dauphin pour la même année?

3. Quel a été le chiffre du salaire de l'officier de douane à Le-Pas pour l'exercice 1916-17?

4. Quel a été le chiffre du salaire de l'officier de douane à Dauphin, pour la même année?

M. Cannon—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'honorable Albert Sévigny occupe-t-il une position ou fonction sous le contrôle de la Couronne, ou fait-il partie d'une commission nommée par le gouvernement?

2. Dans l'affirmative, quelle est cette position ou cette commission, et quels en sont les émoluments?

M. Cannon—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. Noël Chassé est-il à l'emploi du gouvernement?

2. Dans l'affirmative, quelle est sa position et son salaire?

M. Cannon—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. Alleyn Taschereau, avocat de Québec, occupe-t-il une position sous le contrôle du gouvernement, dans et pour le district de Québec, relativement à l'application de la loi du service militaire?

2. Dans l'affirmative, quelle est cette fonction, le salaire de M. Taschereau, et sur la recommandation de qui la nomination s'est-elle faite?

M. Sinclair—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien y avait-il d'employés de toutes catégories dans les feuilles de paie des chemins de fer du gouvernement au 31 décembre dernier et compris tout chemin de fer en Canada appartenant à ou sous le contrôle de Sa Majesté?

2. Combien y avait-il d'hommes employés en Canada sur des navires appartenant à Sa Majesté à la même date?

M. Kay—Lundi prochain—QUESTION—

Combien d'hommes ont été exemptés du service (a) temporairement, (b) permanentement, par le ministre de la Milice en vertu du décret du conseil No 3348:

1. Avant le 17 décembre 1917?

2. Depuis le 18 décembre 1917 jusqu'au 1er mars 1918?

M. Kay—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de représentants ont été nommés par le ministre de l'Agriculture en vertu du décret du conseil No 3349?

2. Quel en a été le nombre pour chacune des provinces?

3. Combien d'hommes ont été exemptés du service militaire pour travailler comme agriculteurs par suite des efforts de ces représentants?

4. Y a-t-il de ces représentants qui suivent actuellement les séances des tribunaux d'exemption?

M. Kay—Lundi prochain—QUESTION—

1. Un ordre a-t-il été émis par M. McGregor à l'effet de prohiber ou de restreindre l'envoi des produits subsidiaires de la minauterie, moulée ou son d'aucun endroit du Canada-Ouest aux provinces de l'Est?

2. Dans l'affirmative, quel est cet ordre et combien de temps restera-t-il en force?

M. Kay—Lundi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il eu des efforts tentés en vue de mettre en force les règlements du contrôleur des vivres établissant les prix pour la moulée et le son?

2. Quelques mesures ont-elles été prises contre des commerçants des provinces de Québec ou de l'Ontario qui auraient enfreint ces règlements?

3. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces commerçants et le chiffre des amendes imposées?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que certains jeunes gens d'âge militaire, résidant dans le district militaire de Toronto, s'étaient infligés des blessures sur eux-mêmes afin d'éviter le service militaire, ainsi que le rapporte le *Montreal Daily Star* du 28 février 1918?
2. Dans l'affirmative, a-t-on pris les moyens de punir ces hommes?
3. Si non, y aura-t-il enquête au sujet de cette rumeur?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Un certain Brault, a-t-il été récemment condamné à Montréal à un an de prison pour avoir fait des discours publics en violation de la Loi du Service militaire, 1917?
2. Est-ce qu'un nommé Swan a récemment été condamné à Toronto à un même terme pour la même offence?
3. Dans l'affirmative, est-ce que tous deux purgent actuellement leur sentence?
4. Si non, est-ce que l'un d'eux ou tous deux ont un surcis du ministre de la Justice?
5. Les deux délinquants ont-ils été traités de la même manière?
6. Si non, pourquoi?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Un décret du conseil a-t-il été émis en mai 1917 ou à aucune date subséquente à l'effet d'augmenter le salaire des médecins examinateurs en vertu de la Loi du Service militaire?
2. Combien recevaient-ils avant que tel décret du Conseil fut émis?
3. Combien ces dits médecins examinateurs reçoivent-ils actuellement?
4. Le même salaire est-il payé à ces examinateurs dans toutes les provinces ou dans tous les districts militaires?
5. Si non, quelle est l'échelle de salaire dans chaque province ou district militaire?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les autorités militaires ont-elles annoncé que de quinze à vingt-cinq mille soldats seraient rapatriés d'Europe en Canada avant le mois de juin?
2. Dans l'affirmative, combien de ces soldats revenant au pays ont-ils été blessés?
3. Combien sont inaptes au service militaire?
4. Combien y a-t-il actuellement de soldats canadiens en France?
5. Combien y a-t-il actuellement de soldats canadiens en Angleterre?
6. Combien d'officiers canadiens sont actuellement en France?
7. Combien d'officiers canadiens sont actuellement en Angleterre?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le service du steamer *Champlain* entre la Rivière-Ouelle et la Malbaie dans la province de Québec a-t-il été discontinué le ou vers le 19 novembre 1917?
2. Le dit service a-t-il été repris le ou après le 17 décembre 1917?
3. Dans l'affirmative, pourquoi a-t-il été discontinué puis repris ensuite?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les travaux sur la rivière Saint-Charles à Québec ont-ils été suspendus?
2. Dans l'affirmative, pourquoi?
3. Combien ont coûté les travaux exécutés jusqu'à date?
4. Si les travaux ont été suspendus, seront-ils repris plus tard?
5. A-t-on pris des précautions afin de protéger et conserver les travaux exécutés jusqu'ici?

\*M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand le bassin de radoub de Lauzon, près Québec, sera-t-il parachevé?
2. Combien cette entreprise a-t-elle coûté jusqu'ici?

\*M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Charles Desjardins, alias Ti-Noir, qui subit un procès actuellement à Montréal devant la cour du Banc du Roi, a-t-il été, à quelque époque que ce soit, employé par le gouvernement?

2. S'il en est ainsi, quels ont été la nature et le salaire de son emploi?

3. Le ministère de la Justice, ou l'un ou l'autre de ses fonctionnaires, ont-ils, à quelque période que ce soit, essayé d'obtenir un changement dans le chiffre et les conditions du cautionnement fixé par Son Honneur le juge Pelletier, en cette cause?

4. Le ministère de la Justice, ou quelqu'un de ses fonctionnaires, ont-ils déposé ou avancé soit la somme totale, soit partie de la somme requise pour obtenir la liberté provisoire sous caution du dit Charles Desjardins?

M. *Cannon*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les préposés au transport des malles de Sa Majesté, dans le comté de Dorchester?

2. Quel montant reçoivent-ils annuellement?

3. Quand le contrat de chacun a-t-il été donné, et sur la recommandation de qui?

4. Quand le contrat de chacun expirera-t-il?

M. *Cannon*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les employés du département du Revenu de l'Intérieur, nommés depuis le 1er janvier 1917?

2. La nature de leurs fonctions?

3. Le montant de leur salaire?

4. La date de leur engagement?

5. Leurs noms et adresses?

M. *Cannon*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les travaux de construction du bureau de poste à Québec sont-ils terminés?

2. Dans l'affirmative, depuis quand?

3. Quel montant a été déboursé pour ces travaux?

M. *Cannon*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les maîtres de poste dans le comté de Dorchester?

2. Où sont situés les bureaux de poste?

3. Quand ont-ils été ouverts?

4. Quel salaire reçoit chacun de ces maîtres de poste?

\*M. *Casgrain*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître toutes les commissions qui ont été créées depuis septembre 1911, les noms des présidents vice-présidents et des membres des dites commissions, ainsi que les sommes dépensées, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses, ainsi que les rapports faits par ces dites commissions.

M. *Read* (Prince)—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que le temps est maintenant opportun pour l'enlèvement des droits d'entrée sur les pommes de terre et les légumes afin que le Canada puisse jouir d'avantages réciproques sur les marchés des Etats-Unis.

M. *McMaster*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il n'est pas désirable que des titres héréditaires soient conférés à des canadiens demeurant en Canada.

M. *Nickle*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'opinion qu'un comité spécial devrait être nommé de bonne heure durant la présente session à l'effet de prendre en considération et faire rapport sur le bureau des Pensions; les règlements concernant les pensions et la suffisance ou non-suffisance de l'assistance qu'il accorde; les listes des pensions en force au Canada pour les soldats invalidés ou autres et les dépendants de ceux qui ont été tués en service actif; et autres sujets s'y rattachant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, d'examiner ces témoins sous serment et de faire rapport de temps à autre.

M. *Nickle*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'une adresse soit présentée à Sa Très Excellence Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi,

Très Gracieux Souverain

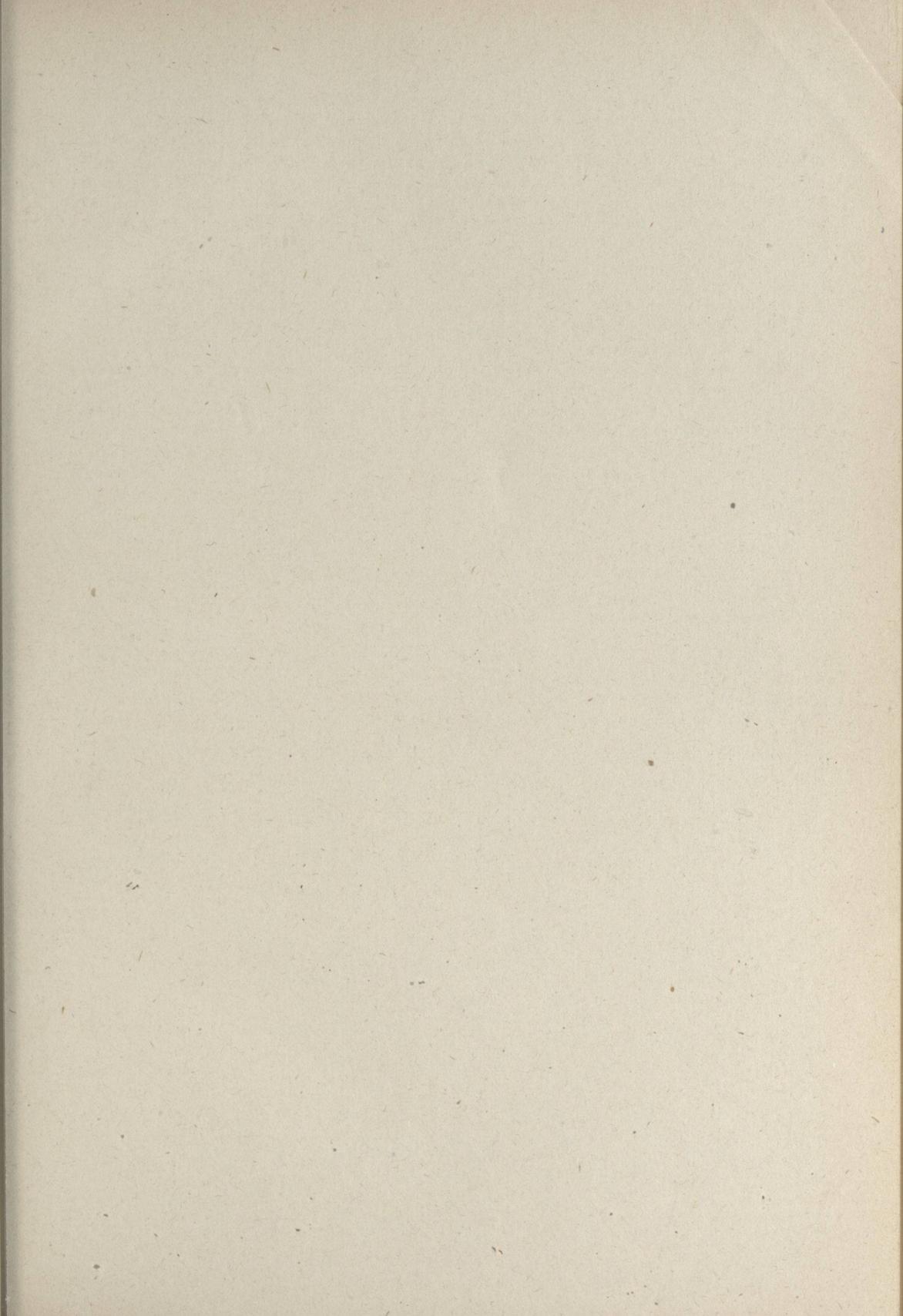
Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté la priant qu'Il lui plaise gracieusement de conférer dorénavant aucun titre héréditaire sur Vos sujets domiciliés ou demeurant en Canada, ou aucun titre ou honneur qui peut être possédé ou peut servir à ou qui pourra conférer aucun titre ou honneur à aucune personne sauf la personne en reconnaissance des services de qui l'honneur ou le titre a été conféré.

Nous prions humblement Votre Majesté de prendre la présente demande en Votre plus favorable et bienveillante considération.

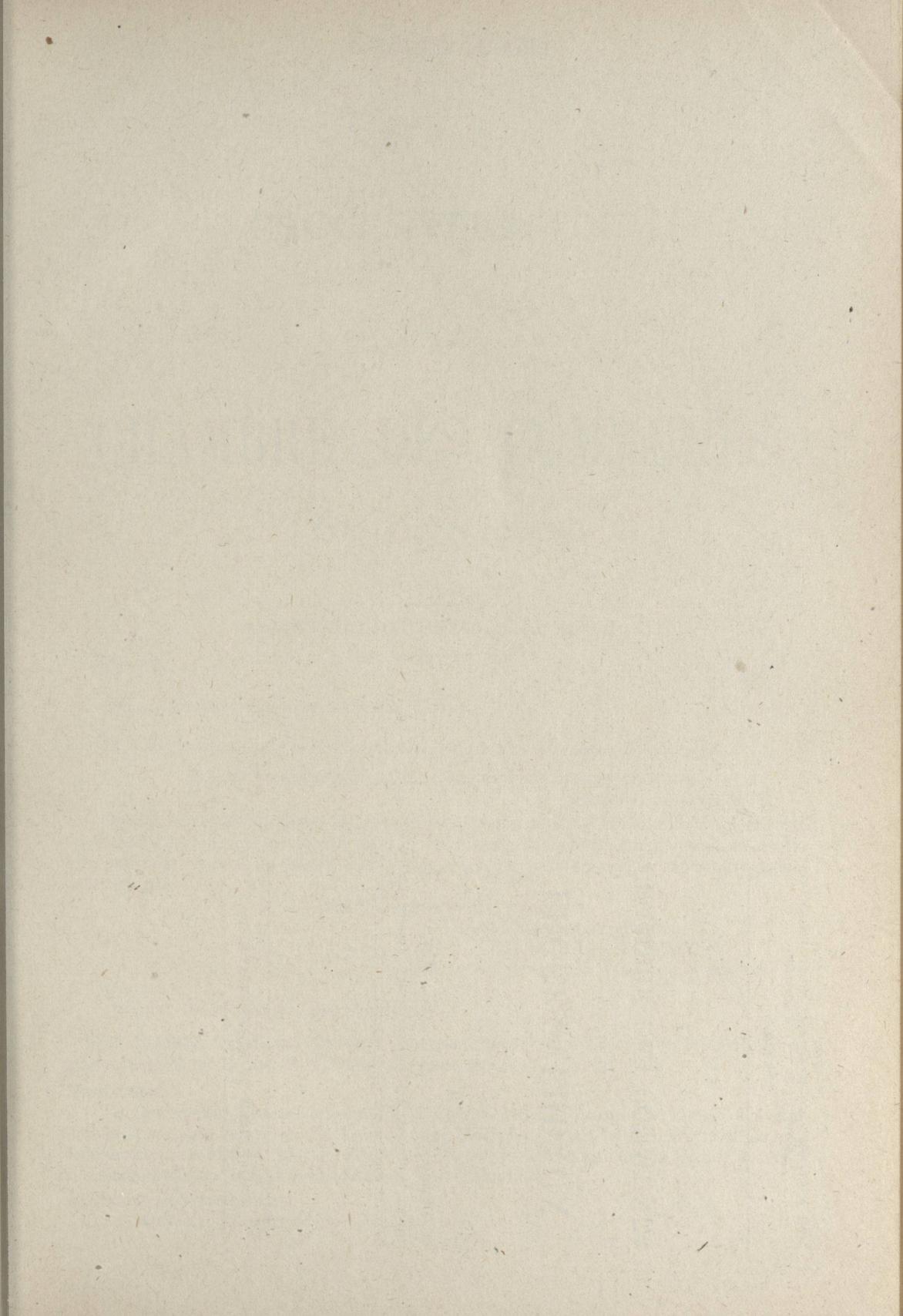
Sir *Robert Borden*—Mardi prochain—RÉSOLUTION—Que mercredi, le 3 avril prochain, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à trois heures p.m., et que les séances pour ces jours-là seront régies à tous égards par les mêmes règles suivies les autres jours.

Sir *Robert Borden*—Mardi prochain—RÉSOLUTION—Que le et subséquentement à mercredi, le 3 avril prochain, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront le pas, les mercredis et jeudis, jusqu'à la fin de la session, sur toutes les affaires, à l'exception des questions posées par les députés et des avis de motions pour production de document.

M. *Jacobs*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi concernant les faillites".







No 4.

---

OTTAWA, JEUDI, 21 MARS 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 5.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 22 MARS 1918.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA,

OTTAWA, 22 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable Juge en chef du Canada, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat à 5.45 p.m., ce jour, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

*Pour le Secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

M. Maclean (Halifax) transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1919, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 22 mars 1918.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), les dits message et budget sont référés au comité des Subsidés.

M. Doherty propose,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des pénitenciers, chapitre 147 des Statuts Révisés, et de décréter que le Gouverneur en conseil peut nommer un surintendant des pénitenciers, qui sera un fonctionnaire du ministère de la Justice et surveillera l'administration et la gérance des pénitenciers, et qui recevra tels appointements qui seront déterminés par le Gouverneur en Conseil; et trois inspecteurs des pénitenciers qui seront classifiés comme fonctionnaires du ministère de la Justice dans la subdivision B de la première division du Service civil, et qui recevront des appointements *minimum* de deux mille cinq cents dollars par année.

M. Doherty informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général lundi prochain pour étudier la dite résolution.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Subsidés, étant lu;

Du consentement de la Chambre;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant mise aux voix, elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Subsidés.

(*En comité*).

La résolution suivante est adoptée (*nemine contradicente*):—

Résolu,—Qu'une somme, n'excédant pas \$26,282,144.31, représentant un sixième de chaque crédit inscrit dans le budget principal pour l'année se terminant le 31 mars 1919, déposé sur la Table de la Chambre ce jour, soit accordée à Sa Majesté pour l'année se terminant le 31 mars 1919.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens étant lu,

Du consentement de la Chambre;

M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant mise aux voix, elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*).

La résolution suivante est adoptée.

Résolu,—Que pour faire face aux subsidés votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant au 31 mars 1919, la somme de \$26,282,144.31 soit octroyée à même le fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

---

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Maclean (Halifax), présente alors un Bill (No 18) Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1919—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Le dit bill est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 17) Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La résolution adoptée en comité général le 21 mars courant, concernant le poids et la mesure de certaines denrées d'alimentation humaine et autres produits, est lue la seconde fois et agréée.

Sir George Foster présente alors un Bill (No 19) Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (Végétaux, œufs, récipients de substances alimentaires, bois de chauffage et ciment)—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La résolution adoptée en comité général le 21 mars courant, concernant l'inspection et la classification du foin, est lue la seconde fois et agréée.

Sir George Foster présente alors un Bill (No 20) Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 2) Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public—est lu la troisième fois et adopté.

Le Bill (No 3) Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 11) Loi concernant le Ministère de l'Immigration et de la Colonisation—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant sans modification, le bill suivant, savoir:—

Bill (No 18) Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1919.

Un message est reçu du très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, agissant à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent au Sénat; et de retour.—

M. l'Orateur fait rapport que, lorsque la Chambre s'est rendue dans la salle des séances du Sénat, Il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur en ces termes:—

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir aux dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1919.”

Je demande humblement à Votre Honneur de sanctionner ce bill.

Et qu'à ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Avec le consentement de la Chambre;

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre retourne au chapitre des affaires de routine.—Adopté.

Sir Robert Borden présente alors le rapport du comité spécial choisi pour préparer, avec toute la diligence convenable, les listes des députés devant composer les comités permanents de cette Chambre, en vertu de la règle 10. Le rapport se lit comme il suit:—

### No 1.

#### Privilèges et Elections.

Messieurs:

Armstrong ( <i>York</i> ),	Devlin,	McKenzie,
Blake,	Doherty,	McMaster,
Boys,	Douglas ( <i>Strathcona</i> ),	Meighen,
Buchanan,	Fripp,	Mowat,
Bureau,	Guthrie,	Nickle,
Cannon,	Jacobs,	Porter,
Carvell,	Keefer,	Reid ( <i>Mackenzie</i> ),
Copp,	Lapointe ( <i>Kamouraska</i> ),	Sifton,
Crothers,	Lemieux,	Tweedie, et
Davidson,	McCoig,	Vien.—32.
Demers,	McIntosh,	

### No 2.

#### Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Messieurs:

Ames ( <i>Sir Herbert</i> ),	Douglas ( <i>Cape Breton</i> ),	McQuarrie,
Anderson,	Edwards,	Maharg,
Andrews,	Elkin,	Manion,
Archambault,	Ethier,	Marcile ( <i>Bagot</i> ),
Armstrong ( <i>Lambton</i> ),	Fafard,	Marshall,
Arthurs,	Fielding,	Martin,
Ballantyne,	Fontaine,	Merner,
Blair,	Fournier,	Middlebro,
Bonnell,	Fraser,	Molloy,
Boyer,	Fripp,	Morphy,
Boys,	Gauvreau,	Mowat,
Bristol,	Guthrie,	Murphy,
Buchanan,	Harrison,	Nesbitt,

Bureau,	Hay,	Nicholson ( <i>Queens</i> ),
Cahill,	Henders,	Nickle,
Calder,	Hepburn,	Pardee,
Cannon,	Hocken,	Pelletier,
Carvell,	Hughes ( <i>Sir Sam</i> ),	Porter,
Casgrain,	Kay,	Power,
Chabot,	Keefer,	Richardson,
Charlton,	Lalor,	Savard,
Clark ( <i>Red Deer</i> ),	Lanctôt,	Shaw,
Clements,	Lapointe ( <i>Kamouraska</i> ),	Sheard,
Cochrane,	Lapointe ( <i>St. Jacques</i> ),	Simpson,
Cockshutt,	Lavigueur,	Smith,
Cooper,	Leduc,	Stevens,
Copp,	Lemieux,	Stewart,
Crowe,	Lesage,	Sutherland,
Cruise,	Mackie ( <i>Edmonton</i> ),	Thompson ( <i>Weyburn</i> ),
Currie,	Mackie ( <i>Renfrew</i> ),	Thomson ( <i>Qu'Appelle</i> ),
d'Anjou,	Maclean ( <i>York</i> ),	Trahan,
Davidson,	MacNutt,	Tudhope,
Davis,	McCoig,	Turriff,
Dechène,	McCréa,	Vien,
Delisle,	McCurdy,	Wallace,
Devlin,	McGregor,	Wilson ( <i>Wentworth</i> ),
Doherty,	McKenzie,	Wilson ( <i>Saskatoon</i> ), et
Douglas ( <i>Strathcona</i> ),	McLean ( <i>Royal</i> ),	Wright.—114.

Et que le quorum du dit comité se compose de 25 membres.

### No 3.

#### Bills Privés.

Messieurs :

Ames ( <i>Sir Herbert</i> ),	Fortier,	Papineau,
Anderson,	Foster ( <i>York</i> ),	Pardee,
Armstrong ( <i>York</i> ),	Fraser,	Parent,
Ballaútyne,	Fripp,	Paul,
Ball,	Fulton,	Peck,
Blair,	Gauthier,	Power,
Blake,	Glass,	Prevost,
Bourassa,	Green,	Proulx,
Boyer,	Guthrie,	Reid ( <i>Grenville</i> ),
Boys,	Harrison,	Richardson,
Brien,	Hocken,	Robb,
Bureau,	Lafortune,	Rowell,
Butts,	Mackie ( <i>Renfrew</i> ),	Scott,
Casselman,	McGibbon ( <i>Muskoka</i> ),	Sharpe,
Charters,	McLean ( <i>Royal</i> ),	Sifton,
Cronyn,	Marcel ( <i>Bonaventure</i> ),	Steele,
Douglas ( <i>Cape Breton</i> ),	Martin,	Thompson ( <i>Hastings</i> ),
DuTremblay,	Myers,	Tobin, et
Ethier,	Pacaud,	Wigmore,—58.
Euler,		

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

## No 4.

## Ordres Permanents.

Messieurs :

Armstrong, ( <i>Lambton</i> ),	Gervais,	Mayrand,
Brien,	Griesbach,	Michaud,
Burrell,	Hartt,	Paul,
Butts,	Macleaen ( <i>York</i> ),	Seguin,
Chabot,	MacNutt,	Steacy,
Clarke ( <i>Wellington</i> ),	McGibbon ( <i>Muskoka</i> ),	Turgeon,
Cruise,	McGibbon ( <i>Argenteuil</i> ),	Verville,
Deslauriers,	McIsaac,	Wallace,
Doherty,	McLeod,	Wigmore, et
Euler,	Marcile ( <i>Bagot</i> ),	Wright.—30.

Et que le quorum du dit comité se compose de 7 membres.

## No 5.

## Impressions.

Messieurs :

Bowman,	Crowe,	Murphy,
Brouillard,	Currie,	Prévost,
Buchanan,	Fontaine,	Reid ( <i>Mackenzie</i> ),
Burnham,	Hocken,	Richardson,
Cardin,	Hughes ( <i>Sir Sam</i> ),	Shaw,
Charters,	Keefer,	Verville,
Clark ( <i>Bruce</i> ),	Macleaen ( <i>Halifax</i> ),	White ( <i>Victoria</i> ), et
Clarke ( <i>Wellington</i> ),	Michaud,	Wilson ( <i>Wentworth</i> ).—24.

## No 6.

## Comptes Publics.

Messieurs :

Allan,	Fripp,	Murphy,
Andrews,	Fulton,	Nicholson ( <i>Algoma</i> ),
Archambault,	Gauvreau,	Parent,
Ball,	Green,	Proulx,
Best,	Jacobs,	Redman,
Bonnell,	Lapointe ( <i>Kamouraska</i> ),	Reid ( <i>Grenville</i> ),
Boys,	Mackie ( <i>Renfrew</i> ),	Scott,
Bureau,	Macleaen ( <i>Halifax</i> ),	Sheard,
Calder,	McCoig,	Sifton,
Cannon,	McCrea,	Simpson,
Carvell,	McGregor,	Sinclair ( <i>Antigonish</i> ),
Chaplin,	McIsaac,	Spinney,

Charters,	McKenzie,	Thomson ( <i>Qu'Appelle</i> ),
Chisholm,	McMaster,	Tremain,
Copp,	Maharg,	Tudhope,
Crerar,	Meighen,	Turriff,
Crothers,	Merner,	Tweedie,
Crowe,	Michaud,	Verville,
Davidson,	Middlebro,	Vien, et
Devlin,	Morphy,	Wigmore,—61.
Edwards,		

Et que le quorum du dit comité se compose de 21 membres.

### No 7.

#### Banques et Commerce.

Messieurs :

Allan,	DuTremblay,	McQuarrie,
Ames ( <i>Sir Herbert</i> ),	Edwards,	Marshall,
Argue,	Elkin,	Meighen,
Baldwin,	Fielding,	Middlebro,
Best,	Finley,	Molloy,
Bristol,	Fortier,	Nesbitt,
Burnham,	Foster ( <i>Sir George</i> ),	Nickle,
Calder,	Foster ( <i>York</i> ),	Pacaud,
Cardin,	Gauthier,	Papineau,
Carvell,	Gladu,	Pardee,
Casgrain,	Glass,	Porter,
Chaplin,	Halladay,	Redman,
Charlton,	Henders,	Sexsmith,
Clark ( <i>Red Deer</i> ),	Hunt,	Sharpe,
Clements,	Jacobs,	Sinclair ( <i>Antigonish</i> ),
Cockshutt,	Kay,	Steele,
Crerar,	Lang,	Stevens,
Cronyn,	Lavigueur,	Stewart,
Currie,	Ledue,	Sutherland,
d'Anjou,	Léger,	Tobin,
Davis,	Lemieux,	Tolmie,
Dechène,	Lesage,	Trahan,
Demers,	Loggie,	Tremain,
Denis,	Maclean ( <i>Halifax</i> ),	Turriff,
Desaulniers,	McCurdy,	Tweedie,
Deslauriers,	McLeod,	Whidden, et
Douglas ( <i>Strathcona</i> ),	McMaster,	Wilson ( <i>Saskatoon</i> ).—81.

Et que le quorum du dit comité se compose de 21 membres.

## No 8.

## Agriculture et Colonisation.

Messieurs :

Anderson,	Gervais,	McLean ( <i>Royal</i> ),
Armstrong ( <i>York</i> ),	Glass,	McLeod,
Armstrong ( <i>Lambton</i> ),	Halladay,	Nicholson ( <i>Queens</i> ),
Argue,	Hay,	Nicholson ( <i>Algoma</i> ),
Arthurs,	Henders,	Paul,
Baldwin,	Hughes ( <i>Sir Sam</i> ),	Proulx,
Ball,	Hunt,	Read ( <i>Prince</i> ),
Best,	Kay,	Reid ( <i>Mackenzie</i> ),
Blair,	Knox,	Robb,
Bourassa,	Lafortune,	Savard,
Bowman,	Lanetôt,	Seguin,
Boyce,	Lang,	Sexsmith,
Brien,	Léger,	Shaw,
Brouillard,	Mackie ( <i>Edmonton</i> ),	Sifton,
Burrell,	Maclean ( <i>York</i> ),	Simpson,
Cahill,	Maharg,	Sinclair ( <i>Antigonish</i> ),
Casselman,	Marcile ( <i>Bagot</i> ),	Smith,
Chisholm,	Marshall,	Spinney,
Clark ( <i>Red Deer</i> ),	Mayrand,	Stacey,
Clarke ( <i>Wellington</i> ),	Merner,	Steele,
Crerar,	Molloy,	Sutherland,
Cruise,	Morphy,	Thompson ( <i>Hastings</i> ),
Davis,	Myers,	Thompson ( <i>Weyburn</i> ),
Delisle,	MacNutt,	Thomson ( <i>Qu'Appelle</i> ),
Denis,	McCoig,	Tolmie,
Desaulniers,	McCrea,	Tremain,
Douglas ( <i>Strathcona</i> ),	McCurdy,	Truax,
Edwards,	McGibbon ( <i>Muskoka</i> ),	Wallace,
Finley,	McGregor,	White ( <i>Victoria</i> ),
Fournier,	McIntosh,	Wilson ( <i>Wentworth</i> ), et
Fulton,	McIsaac,	Wright.—93.

Et que le quorum du dit comité se compose de 12 membres.

## No 9.

## Marine et Pêcheries.

Messieurs :

Butts,	Lapointe ( <i>St Jacques</i> ),	Read ( <i>Bruce</i> ),
Campbell,	Léger,	Rowell,
Cardin,	Loggie,	Sinclair ( <i>Antigonish</i> ),
Chisholm,	Manion,	Spinney,
Clark ( <i>Bruce</i> ),	Martin,	Stevens,
Clements,	Munson,	Trahan,
Fielding,	McIntosh,	Truax,
Gladu,	McKenzie,	Tudhope,
Hartt,	McQuarrie,	Turgeon, et
Hay,	Nicholson ( <i>Queens</i> ),	Wigmore—32.
Lang,	Pelletier,	

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

## No 10.

## Mines et Minéraux.

Messieurs:

Arthurs,	Fortier,	Nesbitt,
Blake,	Green,	Nicholson ( <i>Algoma</i> ),
Bonnell,	Harrison,	Pacaud,
Burrell,	Hartt,	Pelletier,
Cahill,	Knox,	Prévost,
Campbell,	Lalor,	Reid ( <i>Mackenzie</i> ),
Cochrane,	Lemieux,	Sexsmith,
Cockshutt,	Loggie,	Smith,
Dechène,	Marcil ( <i>Bonaventure</i> ),	Tolmie, et
Denis,	McMartin,	White ( <i>Victoria</i> )—30.

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

## No 11.

## Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques.

Messieurs:

Argue,	Cooper,	Michaud,
Baldwin,	Ethier,	Pacaud,
Bourassa,	Fafard,	Parent,
Bowman,	Finley,	Power,
Boyce,	Foster ( <i>York</i> ),	Redman,
Bureau,	Fraser,	Stewart,
Campbell,	Halladay,	Thompson ( <i>Hastings</i> ),
Carvell,	Knox,	Thompson ( <i>Weyburn</i> ),
Casselman,	Mackie ( <i>Edmonton</i> ),	White ( <i>Victoria, Alta.</i> ), et
Charlton,	Manion,	Wilson ( <i>Saskatoon</i> ).—31.
Cochrane,		

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

## No 12.

## Débats.

Messieurs:

Ballantyne,	Foster (Sir George),	Munson,
Burnham,	Kay,	McKenzie,
Chabot,	Lemieux,	Nickle,
Devlin,	Marcil ( <i>Bonaventure</i> ),	Richardson.—14.
Elkin,	Mowat,	

Et que le quorum du dit comité se compose de 5 membres.

## No 13.

## Bibliothèque.

---

 Messieurs :

Allan,	Copp,	Meighen,
Andrews,	Cronyn,	Myers,
Borden (Sir Robert),	Crothers,	Pardee,
Boyer,	Foster (Sir George),	Rowell,
Chaplin,	Lapointe ( <i>Kamouraska</i> ),	Sheard,
Clark ( <i>Red Deer</i> ),	Laurier, (Sir Wilfrid),	Whidden.—20.
Cooper,	Lemieux,	

Sur motion de Sir Robert Borden le susdit rapport est agréé.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papiers et documents,—à l'exception toutefois du comité des Débats et de celui de la Bibliothèque.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m. jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *White* (Victoria)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de tribunaux locaux ont été établis dans tout le Canada en vertu de la loi du Service militaire?
2. Quelle a été la rémunération quotidienne accordée à chacune des personnes composant ces tribunaux?
3. Quel était le salaire quotidien du secrétaire du tribunal, et celui des constables ou du concierge de la salle d'audience?
4. A combien, jusqu'à ce jour, s'est élevée la dépense totale de ces tribunaux?
5. Y a-t-il des comptes non encore soldés?

M. *Power*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La commission du havre de Québec est-elle propriétaire d'un vapeur appelé *Courcelette*?
2. Dans l'affirmative, quand, de qui et à quel prix a-t-il été acheté?
3. Pour quelles fins a-t-il été acheté?
4. A quoi a-t-il été utilisé?
5. Au cours des mois de juillet et d'août 1917, de combien de personnes se composait l'équipage?
6. Quel était le salaire de chacune d'elles?
7. Au cours des mois de juin, juillet et septembre 1917, à quelles excursions ce vapeur a-t-il pris part?

M. *Power*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Siëfried H. Mindheim est-il actuellement détenu à Fort-Henry, Kingston, ou ailleurs, comme prisonnier de guerre?
2. Si oui, depuis quand et pour quelle cause?
3. Si non, depuis quand a-t-il été remis en liberté?

M. *Michaud*—Lundi prochain—QUESTION—Combien de cordes de bois ont été expédiées ou exportées du Canada aux Etats-Unis au cours de l'année 1917?

M. *Fripp*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de femmes sont employées dans les archives du ministère de la Milice?
2. Combien d'entre elles ont été renvoyées sommairement le ou vers le 19 courant?
3. Combien parmi celles qui ont été renvoyées avaient un frère ou des frères outre-mer?
4. Combien parmi celles qui ont été renvoyées n'avaient pas des proches parents dans les F.E.C., et combien de celles-ci ont gardé leurs positions?
5. Est-ce que le décret du conseil accordant la préférence aux soldats de retour du front en ce qui concerne les nominations dans le service public, ne s'applique pas également à leurs dépendants?
6. Dans l'affirmative, pourquoi un certain nombre de femmes dépendantes de soldats, ont-elles été renvoyées?

M. *Leduc*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il un percepteur des douanes à Montréal?
2. Dans l'affirmative, comment se nomme-t-il et quand a-t-il été nommé?
3. La position lui avait-elle été promise?

4. Quelles sont ses qualifications spéciales?
5. Est-il soldat revenu du front?
6. Avait-il antérieurement été attaché à quelque titre que ce soit au ministère des Douanes

M. Gervais—Lundi prochain—QUESTION—

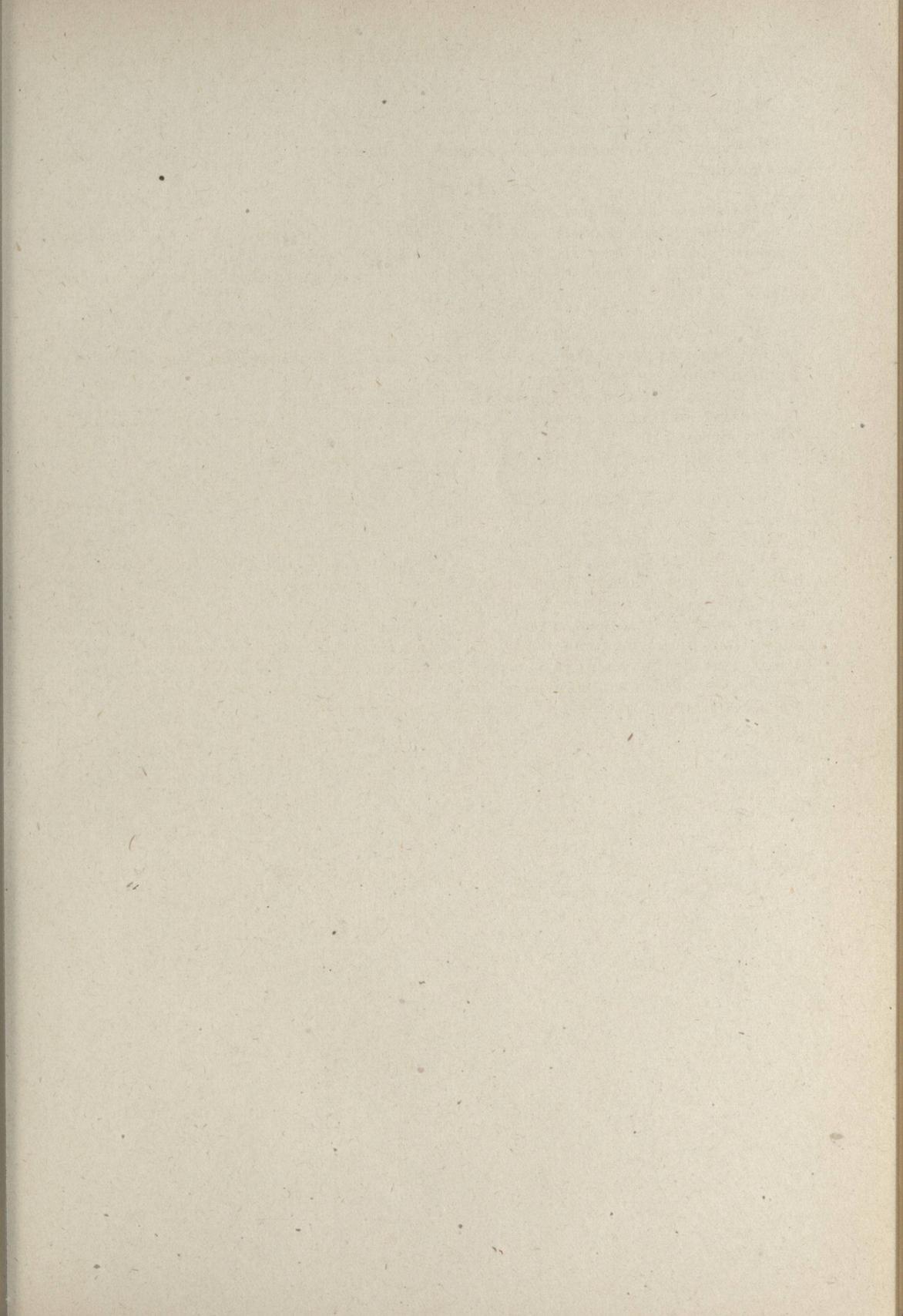
1. Quels étaient et quels sont les officiers de l'accise employés à la *The Melchers Gin and Spirit Distillery Co.* à Berthierville durant les années 1915, 16, 17, 18?
2. Quel était et quel est le salaire respectif de chacun d'eux durant les années 1915, 16, 17, 18?

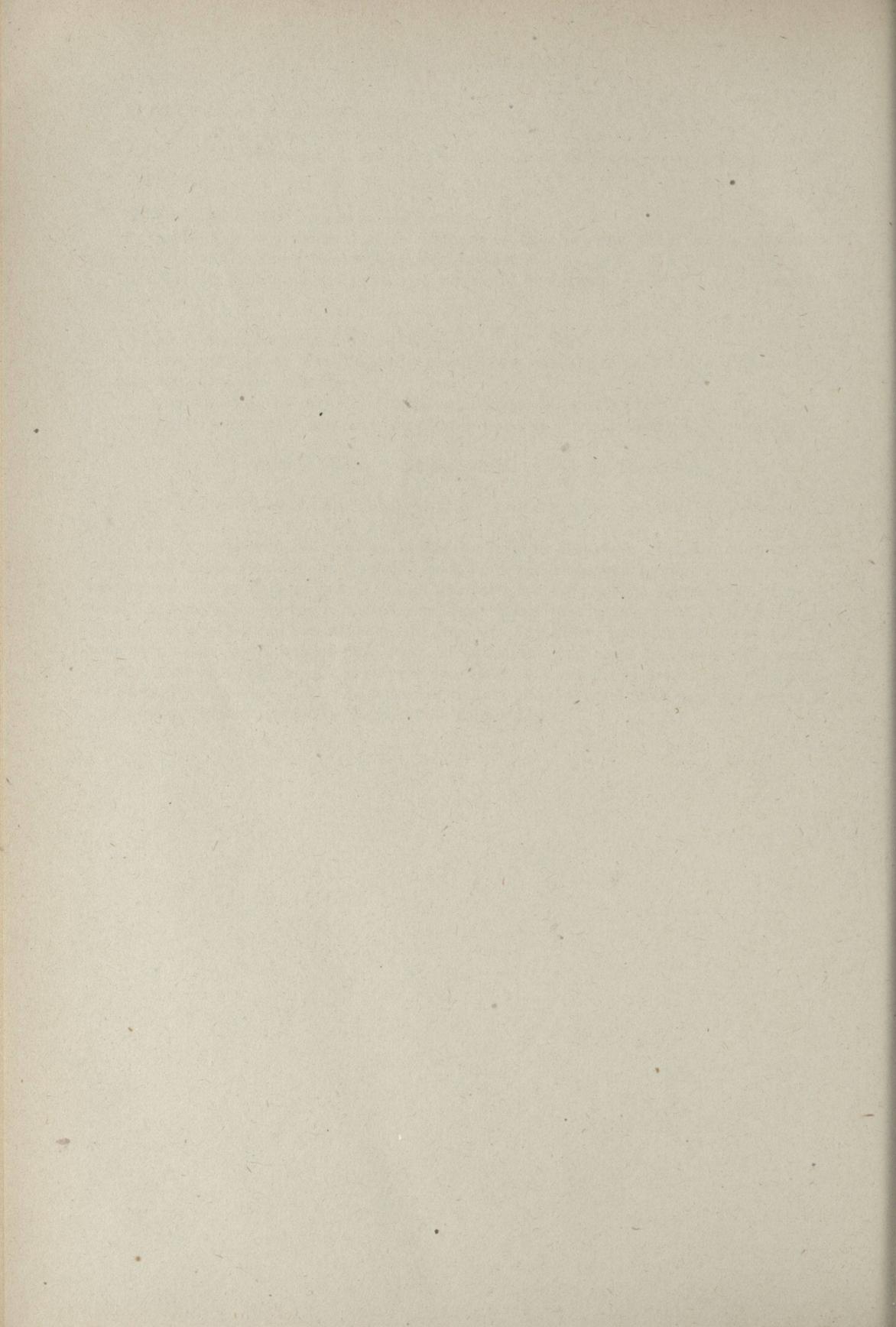
M. Kay—Lundi prochain—QUESTION—

1. L'exportation du Canada de la moulée, du son et des produits subsidiaires de la minauterie est-elle prohibée?
2. L'exploitation en est-elle accordée au moyen de permis?
3. Dans l'affirmative, combien de permis ont été accordés entre le 1er avril 1917 et le 28 février 1918?
4. A qui et pour quel chiffre total ces permis ont-ils été accordés?

M. Doherty—Lundi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi de la cour Suprême, chapitre cent trente-neuf des Statuts Revisés du Canada, 1906, et de décréter que le juge de la cour de l'Echiquier, ou ce dernier étant absent d'Ottawa ou ne pouvant siéger pour quelque raison que ce soit, un juge d'une cour Supérieure provinciale peut, à la demande du juge en chef ou, en son absence, du juge senior *puisné*, présider les séances de la cour et remplir les fonctions d'un juge *ad hoc* aussi longtemps qu'il sera nécessaire; et qu'il peut être payé au dit juge présidant comme il est dit ci-dessus une allocation *per diem* de subsistance à raison de dix dollars pour chaque jour pendant lequel il sera nécessairement absent de l'endroit de sa résidence.





ПРОЦЕДУРА

ОТДЕЛА ЗАДАЧ

N<sup>o</sup> 5.

---

OTTAWA, VENDREDI, 22 MARS 1918.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 13<sup>e</sup> Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 6.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 25 MARS 1918.

---

## PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 22 mars courant lesquelles sont lues et reçues, et elles sont comme suit:—

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*, pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour construire sa ligne de chemin de fer, autorisée par le paragraphe (b), article 2 du chapitre 37 des Statuts de 1916.

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*, pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de ses lignes de chemin de fer autorisées par les paragraphes (a) et (b), article 2 du chapitre 51 des Statuts de 1916.

M. Crerar soumet à la Chambre,—Rapport prescrit par la Loi d'Instruction Agricole, année 1916-17, en conformité de l'article 8, chapitre 5, 3-4 George V.

M. Crerar dépose sur la Table,—Rapport des Fermes expérimentales fédérales, exercice terminé le 31 mars 1917,—Appendice du rapport du ministre de l'Agriculture.

Aussi,—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1917.

M. Reid (Grenville) soumet à la Chambre,—Statistiques des téléphones du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1917.

Aussi,—Douzième rapport de la Commission des Chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1917.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Verville:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le nombre de Chinois qui sont entrés en Canada au cours des mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1917 et janvier et février 1918.
2. Combien d'entre eux sont restés en Canada durant la même période.
3. Combien d'entre eux sont allés travailler dans les districts miniers.
4. Combien se sont engagés par des travaux agricoles de quelque nature que ce soit.

5. A quelles conditions ils ont été admis.

6. Si le gouvernement a reçu quelque communication au sujet de la nécessité de la main-d'œuvre asiatique. Dans l'affirmative, qui a attiré l'attention du gouvernement à ce sujet.

7. Si des observations ont été soumises au gouvernement à l'encontre de cette immigration. Dans l'affirmative, qui a écrit au gouvernement en ce sens.

Par M. Power:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers ayant fait du service actif outre-mer sont revenus en Canada au cours de l'année 1917.

2. Pour quelle raison ils sont revenus.

3. Quel était le grade de ces officiers.

4. De quels bataillons ils faisaient partie outre-mer, et quelles étaient leurs fonctions.

5. Quels sont leurs fonctions actuelles et le chiffre de leur salaire.

6. Combien d'entre eux sont revenus parce qu'ils ont refusé de servir à un moindre grade pour aller au front.

Par M. Cahill:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si quelques sommes d'argent ont été payées au *Dumdalk Herald*, *Flesherton Advance*, *Markdale Standard*, *Durham Chronicle*, *Grey Review* ou *Hanover Post* pour annonces ou toutes autres raisons depuis le 1er octobre 1917.

2. Dans l'affirmative, combien a été payé à chaque journal mentionné.

Par M. Prévost:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. A quelle somme s'élèvent les contrats de guerre exécutés dans la province de Québec depuis août 1914 jusqu'à janvier 1918.

2. Combien d'usines de munitions de guerre sont en activité dans la province de Québec.

3. Combien d'obus y sont fabriqués par semaine.

4. Combien d'ouvriers travaillent dans les usines de munitions, dans la province de Québec.

Par M. Cannon:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les préposés au transport des malles de Sa Majesté, dans le comté de Dorchester.

2. Quel montant ils reçoivent annuellement.

3. Quand le contrat de chacun a été donné, et sur la recommandation de qui.

4. Quand le contrat de chacun expirera.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Lemieux, pour M. Sinclair (Antigonish et Guysborough):—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres papiers et documents concernant la nomination d'un officier de douanes à Mulgrave, N.-E., pour remplir la position devenue vacante par suite du décès de feu David Murray.

Par M. Casgrain:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître toutes les commissions qui ont été créées depuis septembre 1911, les noms des présidents, vice-présidents et des membres des dites commissions, ainsi que les sommes dépensées, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses, ainsi que les rapports faits par ces commissions.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous mémoires et pétitions par les sujets slaves de l'Autriche, naturalisés en Canada, exposant leurs griefs et demandant d'y remédier.

Par Sir Wilfrid Laurier:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes pétitions, lettres et toutes communications demandant ou s'opposant à l'importation de la main-d'œuvre asiatique depuis le premier septembre dernier jusqu'à date.

M. Lemieux propose,—Qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur général demandant copie de toutes lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et les différents gouvernements provinciaux concernant le décret du Conseil du 22 décembre 1917 au sujet de la vente d'obligations par les gouvernements provinciaux, coloniaux ou étrangers, les municipalités et autres corps publics.

Après débat, la dite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Lemieux:—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître la valeur totale en argent de charbon anthracite, charbon mou, huile et gazoline importés en Canada durant les exercices se terminant le 31 mars 1914, 1915, 1916 et 1917 et pour chaque mois depuis mars 1917.

M. Doherty propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi de la cour Suprême, chapitre cent trente-neuf des Statuts révisés du Canada, 1903, et de décréter que le juge de la cour de l'Echiquier, ou ce dernier étant absent d'Ottawa ou ne pouvant siéger pour quelque raison que ce soit, un juge d'une cour Supérieure provinciale peut, à la demande du juge en chef ou, en son absence, du juge senior *puisné*, présider les séances de la cour et remplir les fonctions d'un juge *ad hoc* aussi longtemps qu'il sera nécessaire; et qu'il peut être payé au dit juge présidant comme il est dit ci-dessus une allocation *per diem* de subsistance à raison de dix dollars pour chaque jour pendant lequel il sera nécessairement absent de l'endroit de sa résidence.

M. Doherty informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

Le Bill (No 11) Loi concernant le Ministère de l'Immigration et de la Colonisation —est lu la troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des pénitenciers, chapitre 147 des Statuts révisés.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des pénitenciers, chapitre 147 des Statuts révisés, et de décréter que le Gouverneur en Conseil peut nommer un surintendant des pénitenciers, qui sera un fonctionnaire du ministère de la Justice et surveillera

l'administration et la gérance des pénitenciers, et qui recevra tels appointements qui seront déterminés par le Gouverneur en Conseil; et trois inspecteurs des pénitenciers qui seront classifiés comme fonctionnaires du ministre de la Justice dans la subdivision B de la première division du Service civil, et qui recevront des appointements *minimum* de deux mille cinq cents dollars par année.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Doherty présente alors un Bill (No 21) Loi modifiant la Loi des pénitenciers, —lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 15) Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au Havre de Montréal, 1914—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes inscrites ci-dessous*):—

### III—GOUVERNEMENT CIVIL.

13	Ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie—	
	Appointements . . . . .	163,212 50
	Dépense casuelle . . . . .	40,000 00
26	Ministère en général—	
	Dépense casuelle—Soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris \$100.00 à E. Snowdon pour le service du canon du midi . . . . .	310,000 00
28	Département des Assurances—	
	Appointements . . . . .	35,950 00
	Dépense casuelle . . . . .	32,500 00
12	Bureau de l'Auditeur général—	
	Appointements . . . . .	150,125 00
	Dépense casuelle . . . . .	10,000 00
20	Ministère des Travaux publics—	
	Appointements . . . . .	574,000 00
	Dépense casuelle . . . . .	56,000 00
29	Ministère des Affaires étrangères—	
	Appointements . . . . .	49,137 50
	Dépense casuelle . . . . .	15,500 00
19	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Appointements, y compris l'assistant du ministre à \$5,000; légiste à \$5,000; l'ingénieur-inspecteur à \$4,000; épurateur en chef des comptes à \$2,800; l'assistant ingénieur à \$2,800; C. E. Stevens à \$2,100; R. Dorman à \$1,800; J. H. Arthurs à \$1,600 . . . . .	203,112 50

	Dépenses casuelle. . . . .	28,000 00
14	Ministère des Douanes—	
	Appointements. . . . .	361,775 00
	Dépense casuelle. . . . .	25,000 00
18	Ministère du Service Naval—	
	Appointements. . . . .	208,850 00
	Dépense casuelle. . . . .	50,000 00
15	Ministère du Revenu de l'Intérieur—	
	Appointements. . . . .	190,025 00
	Dépense casuelle. . . . .	28,000 00
16	Ministère de l'Agriculture—	
	Appointements. . . . .	533,850 00
	Dépense casuelle. . . . .	100,000 00
17	Ministère de la Marine et des Pêcheries—	
	Appointements, y compris le transfert de F. A. Willsher à \$2,200 et de G. L. MacLaren et T. F. Murdock à \$1,450 chacun. . . . .	224,500 00
	Dépense casuelle. . . . .	31,000 00
27	Ingénieur consultant du gouvernement—	
	Appointements. . . . .	7,600 00
	Dépense casuelle. . . . .	150 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

M. *Morphy*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels ont été les appointements payés l'année dernière à Sir Charles Fitzpatrick en sa qualité de juge en chef de la cour Suprême du Canada?
2. (a) Quelle rémunération a été payée l'année dernière à Sir Charles Fitzpatrick à titre de député du Gouverneur général?  
(b) Quels devoirs sont attachés à cette fonction?  
(c) Combien son prédécesseur en office recevait-il?
3. Quelle somme a été allouée l'année dernière à Sir Charles Fitzpatrick pour frais de voyage lorsqu'il est allé officiellement outre-mer?
4. A-t-on payé à Sir Charles Fitzpatrick toute la somme allouée, ou seulement une partie d'icelle?
5. Sir Charles Fitzpatrick mentionné dans les quatre questions précédentes est-il une seule et même personne?

M. *Hocken*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur l'entrefilet suivant publié dans le *Globe* de Toronto le 21 mars:—

“Quant à la représentation de Québec dans le cabinet, bien que l'on ne s'attende pas à une solution prochaine, il semble compris que l'on est entré en pourparlers avec plusieurs Canadiens français éminents appartenant à l'un ou à l'autre parti politique. Ces pourparlers sont encore à l'état préliminaire. L'on s'attend à ce que, si on ne peut arriver, au cours de la présente session, à déterminer l'entrée, dans le gouvernement, de deux Canadiens français, et à leur trouver des comtés, la question se règlera à tout événement avant le commencement de la prochaine session”.

2. Des négociations ont-elles eu lieu, de la part du gouvernement en vue de s'assurer des comtés maintenant représentés par des membres de l'Opposition, dans la province de Québec, pour y faire élire des candidats favorables au gouvernement de manière à ce que cette province soit représentée dans le cabinet?

3. Dans la négative, le gouvernement a-t-il l'intention d'entrer en négociations dans ce but?

\*M. *Murphy*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la lettre suivante publiée dans le *Toronto Globe*, le 12 janvier 1918:—

“MESSIEURS PORTER, BUTLER ET PAYNE,

“*Avocats, Notaires publics, etc.,*

“BELLEVILLE, Ont., 22 décembre 1917.

“CHAS. HARMAN, *Ecr.*,

“Frankford, Ont.

“CHER MONSIEUR,—Bien que je vous aie fait nommer à votre emploi actuel à la recommandation de vos amis de Frankford, ceux-ci m'informent maintenant qu'ils n'ont plus confiance en vous et que vous n'avez pas le droit de garder le poste que vous occupez. En conséquence faites-moi parvenir immédiatement votre démission, à défaut de quoi je devrai soulever la question auprès du ministère et vous faire destituer.

“Si, dans le cours de la semaine prochaine, vous ne m'écrivez pas en la matière, je m'aboucherais avec le ministère.

“Bien à vous,

“E. GUS PORTER.”

2. Charles Harman était-il employé par le gouvernement comme charpentier sur le canal de la vallée de la Trent?

3. A-t-il été destitué?

4. Dans l'affirmative, quelles ont été la raison et la date de son renvoi?

5. Le gouvernement sait-il que Ross Harman, le fils du dit Charles Harman, s'est enrôlé volontairement dans la force expéditionnaire canadienne et a été tué au front avant l'élection générale du mois de décembre écoulé?

\*M. *Gauvreau*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que certains cultivateurs, le long du fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Témiscouata, ne peuvent pêcher ou tendre des pêches, en face de leur propriété, parce que les héritiers du seigneur Fraser leur chargent une rente exorbitante se montant parfois à quarante piastres pour chaque saison de pêche?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de donner des ordres au Contrôleur des provisions en ce pays pour qu'il institue une enquête sérieuse afin de fixer un prix raisonnable pour la location des pêches dans cette partie du comté de Témiscouata comprenant Notre-Dame du Portage, Rivière-du-Loup, Cacouna et Notre-Dame des Sept-Douleurs?

M. *Burnham*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sommes ont été payées au cours des vingt dernières années par le gouvernement du Canada en vue d'aider les recherches scientifiques?

2. Pour les recherches se rattachant à la science pure?

3. Pour les sciences appliquées?

M. *Lapointe* (Kamouraska)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A quelles provinces du Canada le gouvernement a-t-il prêté ou avancé des sommes d'argent, tel que dit par le ministre des Finances intérimaire à la Chambre des Communes le 25 mars 1918?

2. Quelles sommes ont ainsi été prêtées ou avancées à chaque province respectivement?

M. *Burnham*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il est désirable que le gouvernement du Canada pourvoie à des octrois plus considérables pour venir en aide à la science pure.

Sir *Robert Borden*—Mercredi prochain—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi, le 27 mars courant, elle reste ajournée jusqu'à mardi, le 2 avril prochain.

Sir *Robert Borden*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier les résolutions suivantes:—

1. Qu'il est expédient de prescrire qu'une somme n'exécédant pas cinq cent millions de dollars (\$500,000,000) soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites par ou sous l'autorité du Gouverneur en conseil durant l'exercice finissant le 31<sup>me</sup> jour de mars 1919, pour—

(a) la défense et la sécurité du Canada;

(b) la conduite des opérations navales ou militaires au Canada ou en dehors du Canada;

(c) encourager la continuation du commerce, de l'industrie ou des relations d'affaires, soit au moyen d'assurances ou d'indemnités contre les risques de la guerre ou autrement;

(d) la mise à exécution de toutes mesures que le Gouverneur en conseil juge nécessaire ou à propos en conséquence de l'existence d'un état de guerre; et

(e) les paiements faits pour les dits objets durant l'exercice expiré le 31<sup>me</sup> jour du mois de mars mil neuf cent dix-huit en sus des sommes autorisées par la Loi des crédits de guerre, 1917.

2. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à prélever par voie d'emprunt, provisoire ou autrement, telles sommes qui sont nécessaires pour effectuer tout paiement autorisé par une loi basée sur les présentes résolutions.

3. Que le capital prélevé par voie d'emprunt sous le régime de la présente loi ainsi que les intérêts sur ce capital soit imputables sur le Fonds du revenu consolidé.

M. *Armstrong* (Lambton)—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des chemins de fer."

Sir *George Foster*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun d'établir, sous la direction du ministre du Commerce, un bureau appelé le Bureau fédéral des Statistiques, chargé de recueillir, analyser, compiler et publier des renseignements statistiques en ce qui concerne l'activité commerciale, industrielle, sociale, économique et générale et la condition de la population en collaboration avec tous les autres ministères du gouvernement en matière de compilation et de publication des archives statistiques de l'administration, conformément aux règlements, et pour faire le recensement du Canada;—et que le Gouverneur en conseil pourra nommer un fonctionnaire appelé Statisticien fédéral chargé de surveiller et diriger le dit bureau; et qu'il sera loisible au Gouverneur en conseil, de temps à autre d'approprier, à même les crédits que votera le parlement pour cette fin, telles sommes qui seront requises pour faire le recensement, recueillir les statistiques, la rémunération des fonctionnaires et préposés aux écritures, et le paiement de toutes les dépenses nécessitées pour la mise en opération d'une loi adoptée pour les fins susdites.

No 6.

---

OTTAWA, LUNDI, 25 MARS 1918.

---



---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 7.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 26 MARS 1918.

---

## PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 25 mars courant, lesquelles sont lues et reçues, et sont comme il suit:—

De la compagnie *Brazeau Collieries, Limited*, demandant une loi ayant pour objet de limiter la latitude de transfert et de transaction de certaines obligations au porteur de la compagnie, et pour autres fins.

De Ida Sophia Wardell (née Helliwell), de Toronto, pour une loi de divorce d'avec son mari.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Steele, Stewart, Tobin et Douglas (Strathcona), pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité conjoint des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Allan, Andrews, Borden (Sir Robert), Boyer, Chaplin, Clark (Red Deer), Cooper, Copp, Cronyn, Crothers, Foster (Sir George), Lapointe (Kamouraska), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Meighen, Myers, Pardee, Rowell, Sheard et Whidden, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la bibliothèque du Parlement,

en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres de la Bibliothèque.

M. Carvell soumet à la Chambre,—Rapport du ministre des Travaux publics sur les travaux relevant de son ministère pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

M. Sifton soumet à la Chambre,—Rapport du ministère des Douanes—Etats tabulaires et relevés des importations et exportations du Canada,—pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

Aussi,—Relevés de la navigation et du mouvement des navires du Canada pour le même exercice.

M. Crothers soumet à la Chambre,—Rapport du ministère du Travail pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

M. Clark (Bruce) présente,—Réponse à l'adresse votée le 20 mars 1918,—Copie des décrets du Conseil créant la Mission de guerre à Washington, le personnel de cette Mission, et définissant l'étendue de ses pouvoirs et la portée du but à atteindre.

Sir Robert Borden soumet à la Chambre,—Lettre de l'honorable Albert Sévigny au très-honorable Premier Ministre, résignant sa position de ministre du Revenu de l'Intérieur, ainsi que la lettre du Premier Ministre en accusant réception.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que Mercredi, le 3 avril prochain, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à trois heures p.m., et que les séances pour ces jours-là seront régies à tous égards par les mêmes règles suivies les autres jours.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que le et subséquemment à mercredi, le 3 avril prochain, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront le pas, les mercredis et jeudis, jusqu'à la fin de la session, sur toutes les affaires, à l'exception des questions posées par les députés et des avis de motions pour production de document.

Sur motion de Sir Robert Borden,—Que, lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi, le 27 mars courant, elle restera ajournée jusqu'à mardi, le 2 avril prochain.

Sir George Foster propose,—Que le Bill (No 4) Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen—soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et se prolongeant;

A six heures, p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures, p.m.

*Huit heures, p.m.*

*(L'ordre pour bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)*

Le Bill (No 10) Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*,—est lu une deuxième fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le débat sur la motion de Sir George Foster pour la deuxième lecture du Bill (No 4) Loi portant changement de l'heure en Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen—est alors repris.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée sur division.

Le dit bill est en conséquence lu une deuxième fois et renvoyé à un comité général devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes inscrites ci-dessous*):—

### III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

24 Ministère du Travail—

Appointements . . . . .	58,287 50
Dépense casuelle . . . . .	15,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m., jusqu'à demain à 2 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Verville*—Mardi prochain—QUESTION—

1. A-t-on fait un inventaire de l'actif physique du chemin de fer Canadien-Nord du Canada depuis le mois de septembre 1917, ou dans le cours de l'année qui a précédé cette date?
2. Dans l'affirmative, qui a fait l'inventaire, et quand a-t-il été fait?
3. Dans la négative, le gouvernement a-t-il l'intention d'en faire faire un prochainement? Si non, pourquoi?

M. *Verville*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les personnes qui composent le Bureau d'arbitrage chargé de déterminer la valeur du capital-actions du Canadien-Nord?
2. Ces personnes reçoivent-elles un salaire ou une rémunération?
3. Quelle est la somme payée à chacune d'elles pour ses services, par qui est-elle payée, et pour le compte de quel ministère?
4. Le gouvernement a-t-il retenu les services de quelque avocat pour le représenter ou est-il représenté par ses propres fonctionnaires légistes?
5. S'il est représenté par un ou des avocats, quel en est le nom et quel est son salaire ou le salaire de chacun d'eux?
6. Combien de personnes sont employées en cette matière d'arbitrage, et quelle somme globale a été déboursée en l'espèce jusqu'ici?
7. Quelle partie de cette dépense sera couverte par une contribution de la part des porteurs d'actions?

M. *Leduc*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Combien de firmes ont demandé des permis de manufacture d'oléomargarine?
2. A combien de firmes des permis ont-ils été accordés?
3. Quels sont les noms de ces firmes?
4. Quels sont les noms de leurs actionnaires?
5. Ces permis sont-ils limités?

M. *Proulx*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Quelle commission, s'il y a, a été reçue du gouvernement par M. A. G. Acres, maître de poste d'Ottawa, en paiement de ses services en la matière de l'achat fait par lui pour le compte du gouvernement de la propriété située sur le côté nord de la rue Wellington, et le côté ouest de la rue Bank?
2. Avant qu'il fût nommé maître de poste d'Ottawa, M. Acres, ou la compagnie d'immeubles dont il faisait partie, ont-ils agi comme agent du gouvernement dans le cas d'achat de quelque autre propriété?
3. M. Acres a-t-il occupé un poste dans la milice du Canada, ou dans le corps expéditionnaire canadien d'outre-mer?
4. Dans l'affirmative, quel poste a-t-il occupé et quelle en était la rémunération?
5. Quelle somme a-t-il reçue à titre d'allocation, de frais de subsistance et de frais de voyage?
6. Combien de temps est-il resté outre-mer?
7. Est-il allé en France? Si oui, combien de temps y est-il resté?

M. *Gauthier*—Mardi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il nommé un agent de transport pour surveiller la distribution régulière des fruits et des légumes?

2. Si oui, quelle est la date de telle nomination?
3. Quel est le fonctionnaire qui a été nommé et quel salaire reçoit-il et quelles sont ses attributions?
4. De quel département relève ce fonctionnaire?

M. Pacaud—Mardi prochain—QUESTION—

1. Les juges d'exemption des tribunaux locaux ont-ils tous été payés?
2. Si non, quel est le nombre de ceux qui n'ont pas été payés et pour quelle raison?
3. Les greffiers et autres employés de ces bureaux d'exemption ont-ils tous été payés? Si non, quel est le nombre de ceux qui n'ont pas été payés et pourquoi n'ont-ils pas été?
4. Quel est le montant total payé aux juges et autres officiers des tribunaux d'exemption jusqu'à date? Quel est le montant total des dépenses encourues par ces tribunaux jusqu'à date?
5. Combien y a-t-il d'employés au bureau du Tribunal Central d'Appel et quel est le salaire payé à chacun d'eux?
6. Quel est le montant total déboursé jusqu'à date pour le fonctionnement de l'Acte du Service Militaire, 1917?

Sir Sam Hughes—Mardi prochain—QUESTION—

Il est rapporté de Montréal ce qui suit: "La Commission des tombes de guerre a été informée que les autorités canadiennes avaient décidé d'adopter un modèle uniforme de monument funéraire pour marquer les tombes des soldats canadiens, avec la latitude de choisir un écusson ou motto spécial pour chaque bataillon ou service."

Le gouvernement voudra-t-il bien en faire connaître les détails, s'il en est?

M. Porter—Mardi prochain—QUESTION—

1. Quand M. Tucker a-t-il été nommé comme représentant agricole sur le Bureau chargé des demandes de permis d'absence, pour le district militaire No 3, Kingston, sous l'empire de la Loi du Service Militaire, 1917?
2. Qui l'a recommandé et insisté pour qu'il soit nommé à cette fonction?
3. A-t-il qualité spéciale pour ce poste?
4. Quel salaire reçoit-il?

M. Glass—Mardi prochain—RÉSOLUTION—Que,—Vu la dépopulation rurale constante du Canada au cours des quelques dernières années, ce qui rend plus difficile à nos agriculteurs de produire en quantité suffisante les substances alimentaires requises pour faire face à la demande énorme et toujours croissante, situation qui devient de plus en plus grave et rendue encore aiguë à un degré considérable par le recrutement dans tout le Canada, pour les troupes canadiennes d'outre-mer, de tant d'hommes expérimentés en agriculture,—tout appel ultérieur sous les armes de cette classe d'hommes ne peut avoir pour résultat qu'une diminution dans la production de substances alimentaires essentiellement requises pour le soutien de nos troupes en même temps que pour les besoins de nos alliés et de notre propre population;—Que de plus, attendu que le juge Duff, au mois de décembre écoulé, a tenu comme indiscutable: 1° Qu'il ne devrait pas y avoir de diminution dans la production agricole, et 2° Que la main-d'œuvre agricole compétente manque, et que, en conséquence, il serait pour le mieux des intérêts nationaux de garder pour les fins agricoles toute la main-d'œuvre agricole expérimentée;

Pour ces raisons, en tenant compte du fait que la saison des travaux du printemps et des semences approche, à défaut desquels il est impossible de parer à la demande mondiale pressante d'une production plus intense, et, de plus, vu que les cultivateurs, à un degré considérable, organiseront nécessairement leur programme de production d'après la somme de main-d'œuvre disponible, il est de la plus haute importance que tous les bureaux d'octroi de permis d'absence sous la direction du ministère, de la Milice et de la Défense rendent promptement une décision favorable dans les cas d'appels de la part des hommes ayant de l'expérience en agriculture.

M. *Kay*—Mardi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre croit qu'il est de la plus haute importance que le gouvernement prenne les mesures propres à augmenter la production agricole et à conserver la main-d'œuvre agricole, dans l'intérêt des alliés et pour favoriser la participation si généreusement contribué par le Canada au succès de la guerre, et que, avec cet objet en vue, toutes les expositions et foires devraient être prohibées dans tout le pays cette année.

M. *Archambault*—Mardi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre le Hansard devrait être envoyé à tous les citoyens du pays qui en feront la demande moyennant le paiement d'une somme de 50 cents par session.

M. *Stacey*—Mardi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi de la députation, 1914."

M. *Porter*—Mardi prochain—BILL intitulé: "Loi pour incorporer un Conseil pour les tribus sauvages du Canada."

## AFFICHAGE DE BILL PRIVÉ

---

Le bill suivant a ce 26 mars, été affiché pour être étudié par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, mardi, le 2 avril prochain, ou après, savoir: —

Bill (No 10) Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*.

No 7.

---

OTTAWA, MARDI, 26 MARS 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

---

N<sup>o</sup> 8.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 27 MARS 1918.

---

PRIÈRES.

DEUX HEURES, P.M.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 26 mars courant, lesquelles sont lues et reçues, et sont comme il suit:—

De la *Belleville-Prince Edward Bridge Company*, pour une loi modifiant sa charte.

De Thomas Bailey Wainwright, de Montréal, pour une loi de divorce d'avec sa femme Eva Bernice Wainwright (née Tucker).

De H. A. Dolson, président de la *Peel Farmers' Mutual Fire Insurance Company*, et autres, demandant que le bill relatif au changement de l'heure au Canada ne soit pas adopté.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le deuxième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu en ces termes:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés à l'honneur de soumettre son deuxième rapport que voici:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la Société canadienne des ingénieurs civils, de la cité de Montréal, demandant un amendement à leur charte à l'effet de changer leur nom en celui de Institut des ingénieurs au Canada.

De la Compagnie du canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de ses travaux, et autres modifications de sa charte.

De M. J. McMichael et autres de la cité de Winnipeg, Manitoba, demandant une charte sous le nom de *Merchants Casualty Company*.

De William Leo Walpole, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, pour une loi de divorce d'avec son épouse Agnes Elizabeth Walpole (née McCartney).

De Ida Sophia Wardell (née Helliwell), de Toronto, pour une loi de divorce d'avec son mari.

Le greffier dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 22) Loi concernant la Société canadienne des Ingénieurs civils et pour en changer le nom de celui de "Institut du Génie civil du Canada".—Sir *Herbert Ames*.

Bill (No 23) Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*.—M. *Andrews*.

Bill (No 24) Loi concernant la Compagnie du canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne.—M. *Fripp*.

Les dits bills sont lus une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Reid (Grenville) soumet à la Chambre,—Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

Sir Robert Borden dépose sur la Table,—Rapport du Contrôleur des vivres, l'honorable W. J. Hanna, C.R., au premier Ministre, et daté le 24 janvier 1918.

M. Doherty soumet à la Chambre,—Rapport du ministre des Postes, pour l'année terminée le 31 mars 1917.

M. Calder, pour M. Meighen, soumet à la Chambre,—Rapport du ministère des Affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 31 mars 1917.

Aussi,—Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

M. Mewburn présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 21 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient, au cours des mois d'octobre et décembre 1917, les officiers du dépôt d'entraînement des ingénieurs établi aux casernes de Saint-Jean, Qué.
2. Quels étaient les officiers au même poste le 17 décembre 1917.
3. A quel endroit ces officiers se sont enrôlés.
4. Où demeuraient ces officiers avant leur enrôlement.
5. Où demeuraient ces officiers lors de leur enrôlement.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: Messieurs Bowman, Brouillard, Buchanan, Burnham, Cardin, Charters, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Crowe, Currie, Fontaine, Hocken, Hughes (Sir Sam), Keefer, Maclean (Halifax), Michaud, Murphy, Prévost, Reid (Mackenzie), Richardson, Shaw, Verville, White (Victoria), et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre, comme membres du dit comité collectif des Impressions du Parlement.

M. Jacobs présente un Bill (No 25) Loi concernant les faillites—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4 de la règle 37 :—  
Par M. Verville:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent payés depuis le 1er août 1917 au Canadien-Nord ou à toute personne, société, corporation, banque ou société en fidéicommiss pour et à l'acquit du Canadien-Nord.

2. En vertu de quelle autorité ces argents ont été payés.

3. Si par arrêtés ministériels, quelle est la date de chacun de ces arrêtés ministériels, quel est le montant autorisé par chacun d'eux et payé en vertu de-chacun d'iceux.

M. Reid (Grenville) présente,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

L'adresse suivante à Son Excellence le Gouverneur général est votée:—

Sir Wilfrid Laurier:—Adresse,—Copie de tous décrets du Conseil créant la Commission des vivres en Canada et de toute correspondance antérieure ou après le dit décret du Conseil s'y rapportant, ainsi que de tous les règlements non encore produits.

A six heures, p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à mardi prochain, à 3 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur*

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—

1. A-t-il été question à la conférence des premiers ministres des provinces avec le gouvernement, tenue à Ottawa, en février 1918, de l'arrêté en conseil du 22 décembre 1917, relatif à l'émission, la vente et la négociation d'obligations (débentures) provinciales, municipales et autres?

2. Si oui, quelle a été la décision adoptée?

3. Si non, pourquoi ce sujet n'a-t-il pas été traité?

\*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de déposer devant cette Chambre copie des procès-verbaux des séances de la conférence des premiers ministres des diverses provinces convoquée par le gouvernement, et tenue à Ottawa, en février 1918, ainsi que copie des résolutions adoptées à la dite conférence, et des observations qui y ont été faites?

2. Dans la négative, pour quelle raison?

3. Dans l'affirmative, quand ces copies seront-elles déposées?

\*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—

1. Combien de conscrits ont été enrôlés: (a) durant le mois de décembre 1917; (b) durant le mois de janvier 1918; (c) durant le mois de février 1918?

2. Quel a été le coût de l'enrôlement des dits conscrits pour chacun de ces mois

3. Combien de volontaires se sont enrôlés: (a) durant le mois de décembre 1916;

(b) durant le mois de janvier 1917; (c) durant le mois de février 1917?

4. Quel a été le coût de l'enrôlement des dits volontaires pour chacun de ces mois?

\*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—Combien, parmi les 105,250 blessés mentionnés par le très honorable premier ministre, dans son discours du 19 mars 1918, sont retournés au front?

\*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de déposer devant cette Chambre copie des procès-verbaux des séances de la conférence des ministres d'agriculture des diverses provinces convoquée par le gouvernement, et tenue à Ottawa, en février 1918, ainsi que copie des résolutions adoptées à la dite conférence, et des observations qui y ont été faites?

2. Dans la négative, pour quelle raison?

3. Dans l'affirmative, quand ces copies seront-elles déposées?

M. Demers—Mardi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les Livres bleus qui ont été publiés en 1916 et en 1917?

2. Ont-ils tous été publiés en anglais et en français?

3. Dans la négative, quels sont ceux qui ont été publiés dans les deux langues? Pourquoi les autres ne l'ont-ils pas été?

## \*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—

1. Dans les 3,895 hommes appréhendés par la police en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917, combien l'ont été: (a) dans la province d'Ontario; (b) dans la province de Québec; (c) dans la province de la Nouvelle-Ecosse; (d) dans la province du Nouveau-Brunswick; (e) dans la province de l'Île du Prince-Edouard; (f) dans la province de la Colombie-Anglaise; (g) dans la province de la Saskatchewan; (h) dans la province de l'Alberta; (i) dans la province du Manitoba; (j) dans le territoire du Yukon?

2. Sur les 7,946 hommes enrôlés aux Etats-Unis, en vertu de la dite loi, combien sont originaires ou venaient: (a) de la province d'Ontario; (b) de la province de Québec; (c) de la province de la Nouvelle-Ecosse; (d) de la province du Nouveau-Brunswick; (e) de la province de l'Île du Prince-Edouard; (f) de la province de la Colombie-Anglaise; (g) de la province de la Saskatchewan; (h) de la province de l'Alberta; (i) de la province du Manitoba; (j) du territoire du Yukon?

## \*M. Trahan—Mardi prochain—QUESTION—

1. Combien de personnes comprises dans la classe 1 étaient sujettes à la Loi du Service Militaire, 1917: (a) dans la province d'Ontario; (b) dans la province de Québec; (c) dans la province de la Nouvelle-Ecosse; (d) dans la province du Nouveau-Brunswick; (e) dans la province de l'Île du Prince-Edouard; (f) dans la province de la Colombie-Anglaise; (g) dans la province de la Saskatchewan; (h) dans la province de l'Alberta; (i) dans la province du Manitoba; (j) dans le territoire du Yukon?

2. Combien, pour chacune de ces provinces, se sont rapportés pour le service?

3. Combien, pour chacune des provinces, ont demandé l'exemption du service militaire?

4. Combien, pour chaque province, ont été exemptés par les tribunaux locaux?

5. Combien, dans chacune des provinces, y a-t-il eu d'appels de pris à l'encontre de la décision des tribunaux locaux: (a) par les conscrits; (b) par les représentants ou autorités militaires?

6. Combien d'appels ont été décidés dans chacune des provinces? Combien de maintenus dans chacune? Combien de renvoyés dans chacune?

7. Combien y a-t-il de causes maintenant pendantes devant le juge d'appel central?

8. Les autorités militaires ou représentants publics ont-ils l'intention de porter d'autres causes en appel, soit devant le tribunal d'appel, soit devant le juge d'appel central?

9. Dans l'affirmative, combien pour chaque province?

## \*M. Cahill—Mardi prochain—QUESTION—

1. Le ministère des Douanes, ou tout autre ministère du gouvernement, a-t-il tenu une enquête à Simcoe, ou ailleurs, dans le comté de Norfolk, à une époque quelconque depuis le 1er janvier écoulé? Dans l'affirmative, à quel endroit et à quelle date?

2. Cette enquête a-t-elle été tenue par suite d'accusations ou plaintes transmises au gouvernement, ou à l'un ou l'autre de ses ministères? S'il en est ainsi, qui a porté plainte ou accusation?

3. La firme *Dominion Cannery* était-elle en jeu dans cette enquête? Si oui, ses livres ont-ils été examinés?

4. Cette enquête se rapportait-elle à des contrats du gouvernement ou à des rabais ou retenues? Si non, quel en était l'objet?

5. Quel a été le résultat de cette enquête?

6. Un rapport a-t-il été fait? Dans l'affirmative, à qui ce rapport a été adressé, et en sera-t-il produit une copie?

## M. Middlebro—Mardi prochain—QUESTION—

1. Combien de Croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne?

2. Quel est le nom, l'adresse et le grade de chaque décoré ainsi que le nom du bataillon dont il faisait partie?
3. Quel est le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations?

\*M. Trahan—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de tous jugements rendus à date en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917, par le juge d'appel central.



No 8.

---

OTTAWA, MERCREDI, 27 MARS 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 9.

## PROCES-VERBAUX

DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 2 AVRIL 1918.

---

### PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 27 mars écoulé, laquelle est lue et reçue, savoir:—

D'Emily Kathleen Cochrane Lackey (née Bruce), d'Ottawa, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari Melville Selkirk Lackey.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport suivant du greffier de la Chambre des Communes, en ce qui concerne les augmentations statutaires d'appointements des fonctionnaires et employés de la Chambre.

## CHAMBRE DES COMMUNES, CANADA.

CABINET DU GREFFIER,

OTTAWA, 2 avril 1918.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que tous les officiers, fonctionnaires et employés de la Chambre des Communes, et également un préposé au bureau de distribution conjoint de la Chambre des Communes et du Sénat, à qui il peut être accordé des augmentations de traitement en vertu de l'article 8 du chapitre 9 des Lois de 1917, y ont droit en raison de bonne conduite, tous la méritant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur.

W. B. NORTHRUP.

*Greffier de la Chambre des Communes.*

L'honorable ORATEUR  
de la Chambre des Communes.

A l'honorable  
Chambre des Communes.

Par les présentes, je recommande que les augmentations de traitement dont il est question dans le rapport susmentionné soient payées au personnel de la Chambre, y compris un préposé au bureau de distribution conjoint de la Chambre des Communes et du Sénat.

EDGAR N. RHODES,

*Orateur.*

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats et rapports définitifs de l'élection des membres de la Chambre des Communes élus pour remplir les fonctions de députés en ce treizième Parlement, ainsi qu'un rapport spécial concernant l'élection pour le district électoral du territoire du Yukon, ainsi qu'il suit:—

## TREIZIEME ELECTION GENERALE.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 2 avril 1918.

Il est certifié par les présentes que, par suite de la dissolution du dernier parlement et en vertu des brefs d'élection, portant la date du trente-un octobre écoulé, émis par Son Excellence le Gouverneur général et adressés aux officiers rapporteurs dont les noms suivent, pour tous les districts électoraux du Canada, ordonnant l'élection de députés aux fins de représenter les dits districts électoraux en la Chambre des Communes du Canada convoquée en parlement et devant se réunir le dix-huitième jour de mars 1918, les noms des personnes suivantes ont été publiés dans l'*Officiel* comme étant dûment élues pour représenter les districts électoraux en regard de ces noms, tel qu'il appert par le rapport définitif de ces brefs fait par M. W. F. O'Connor, officier rapporteur général, en conformité de l'article 14 de la partie IV de la Loi des Elections fédérales, et qui est demeuré de record en mon bureau, savoir:—

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
George Brecken Nicholson.	Algoma-Est.....	Ontario	Alfred Shaw.
Thomas Edward Simpson..	Algoma-Ouest.....	"	James Bassingthwaite.
John Harold .....	Brant .....	"	John W. Westbrook.
William Foster Cockshutt.	Brantford .....	"	Thomas Simpson Wade.
Hugh Clark.....	Bruce-Nord.....	"	John Wesley Reany.
Reuben Eldridge Truax...	Bruce-Sud.....	"	John Henderson.
George Boyce .....	Carleton .....	"	William Joynt.
John Best .....	Dufferin .....	"	Alonzo T. Shaver.
Orren D. Casselman.....	Dundas .....	"	John C. Reid.
Honorable Newton Wesley Rowell .....	Durham .....	"	William Smith Given.
David Marshall .....	Elgin-Est.....	"	Richard Alfred Penhale.
Honorable Thomas Wilson Crothers .....	Elgin-Ouest.....	"	William Heard.
William Costello Kennedy	Essex-Nord.....	"	Charles Albert Smith.
John Wesley Brien.....	Essex-Sud.....	"	Charles Clark.
Robert James Manion.....	Fort-William et Rivière à la Pluie.....	"	Frederick Babe.
John Wesley Edwards.....	Frontenac.....	"	Christopher W. Langwith.
John McMartin.....	Glengarry et Stormont.....	"	W. R. Mack.
Honorable John Dowsley Reid .....	Grenville .....	"	James W. White.
William Sora Middlebro...	Grey-Nord.....	"	James Henderson.
Robert James Ball.....	Grey-Sud-Est.....	"	Thomas Scott.
Francis Ramsey Lalor.....	Haldimand .....	"	Thomas E. Cline.
Robert King Anderson.....	Halton .....	"	Richard L. Hemstreet.
Honorable Sydney Chilton Mewburn .....	Hamilton-Est .....	"	Alexander C. Beasley.
Thomas Joseph Stewart...	Hamilton-Ouest .....	"	Robert C. Pettigrew.
Thomas Henry Thompson...	Hastings-Est .....	"	William J. Hill.
Edward Guss Porter.....	Hastings-Ouest .....	"	Marshall B. Morrison.
James Bowman.....	Huron-Nord.....	"	Joseph Mallowgh.
Jonathan Joseph Merner..	Huron-Sud .....	"	Robert Wilson.
Archibald Blake McCoig...	Kent .....	"	W. E. McKeough.
William Folger Nickle....	Kingston .....	"	Joseph B. Walkem.
Joseph Emmanuel Armstrong .....	Lambton-Est .....	"	William E. Fitzgerald.
Frederick Forsyth Pardee..	Lambton-Ouest .....	"	Archibald Weir.
Adebert Edward Hanna (décédé le 27 février 1918) .....	Lanark .....	"	Wilson McCue.
Honorable Sir William Thomas White.....	Leeds .....	"	William Richardson.
William James Paul.....	Lennox et Addington.....	"	David Hiram Preston.
James Dew Chaplin.....	Lincoln .....	"	Henry O'Loughlin.
Hume Cronyn .....	London .....	"	Richard Alex. Bayly.
Samuel Francis Glass.....	Middlesex-Est .....	"	William Boler.
Duncan Campbell Ross .....	Middlesex-Ouest .....	"	Fred V. Loughton.
Peter McGibbon.....	Muskoka .....	"	John H. Osborne.
Charles Robert Harrison...	Nipissing .....	"	William Martin, Jr.
William Andrew Charlton...	Norfolk .....	"	Fred S. Snider.
Charles Arthur Munson...	Northumberland .....	"	John W. Crews.
Samuel Simpson Sharpe...	Ontario-Nord .....	"	John McArthur.
William Smith.....	Ontario-Sud .....	"	John W. Crozier.
Alfred Ernest Fripp.....	Ottawa .....	"	George C. Richardson.
John Leo Chabot.....	Ottawa .....	"	George C. Richardson.
Edward Walter Nesbitt....	Oxford-Nord .....	"	George R. Pattullo.
Donald Sutherland.....	Oxford-Sud .....	"	William McGhee.
Herbert Macdonald Mowat.	Parkdale .....	"	Thomas Hurst.
James Arthurs.....	Parry Sound.....	"	Fred. Metcalfe.
Samuel Charters.....	Peel .....	"	W. F. B. Switzer.
Hugh Boulton Morphy.....	Perth-Nord.....	"	Thomas Magwood.
Michael Steele.....	Perth-Sud.....	"	William Robert Butcher.
John Albert Sexsmith.....	Peterborough-Est .....	"	Samuel P. Ford.
John Hampden Burnham...	Peterborough-Ouest .....	"	James A. Hall.
Francis Henry Keefer.....	Port-Arthur et Kenora.....	"	George F. Foote.
Edmond Proulx.....	Prescott .....	"	James Allison.
William Bernard Rickart Hepburn .....	Prince Edward.....	"	Albert E. Calnan.
Herbert John Mackie.....	Renfrew-Nord .....	"	Alexander Morris.
Isaac Ellis Pedlow .....	Renfrew-Sud .....	"	Robert Walker Eady.
Honorable Charles Murphy.	Russell .....	"	John Askwith.

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
James Brockett Tudhope...	Simcoe-Est .....	Ontario .....	Hugh Hammond.
John Alister Currie.....	Simcoe-Nord .....	" .....	Arthur Jary.
William Alves Boys.....	Simcoe-Sud .....	" .....	James J. D. Banting.
Honorable Francis Coch- rane .....	Timiskaming .....	" .....	Charles W. Haentschel.
Edmund Bristol.....	Toronto-Centre .....	" .....	George R. Sweeny.
Honorable Sir Albert Ed- ward Kemp.....	Toronto-Est .....	" .....	Robert L. Defries.
Très Honorable sir George Eulas Foster.....	Toronto-Nord .....	" .....	John F. Louden.
Charles Sheard.....	Toronto-Sud .....	" .....	Thomas W. Close.
Horatio Clarence Hocken...	Toronto-Ouest .....	" .....	Thomas Herbert Barton.
Honorable sir Sam Hughes.	Victoria .....	" .....	Joseph Brown.
William Daum Euler.....	Waterloo-Nord .....	" .....	Otto Vogel Sang.
Frank Stewart Scott.....	Waterloo-Sud .....	" .....	Thomas Alison.
Evan Eugene Fraser.....	Welland .....	" .....	John Edwin Carpenter.
William Aurelius Clarke...	Wellington-Nord .....	" .....	James A. Lambert.
Honourable Hugh Guthrie.	Wellington-Sud .....	" .....	Joseph J. Aldous.
Gordon Crooks Wilson...	Wentworth .....	" .....	William McDonald.
Thomas Foster.....	York-Est .....	" .....	Alexander Baird.
John Alexander Macdonald Armstrong .....	York-Nord .....	" .....	Donald Ego.
William Findlay Maclean...	York-Sud .....	" .....	John Arthur Macdonald.
Thomas George Wallace...	York-Ouest .....	" .....	William J. Irwin.
Peter Robert McGibbon...	Argenteuil .....	Québec .....	George F. Calder.
Joseph Edmond Marcile...	Bagot .....	" .....	L. Onésime Deslands.
Honorable Henri Sévérin Béland .....	Beauce .....	" .....	Charles Bolduc.
Louis Joseph Papineau...	Beauharnois .....	" .....	Alfred Lefebvre.
Charles Alphonse Fournier.	Bellechasse .....	" .....	Murdock McKenzie.
Théodore Gervais.....	Berthier .....	" .....	Gaston Allard.
Honorable Charles Marcll...	Bonaventure .....	" .....	George M. Kempffer.
Andrew Ross McMaster...	Brome .....	" .....	Joseph A. Lefebvre.
Joseph Archambault.....	Chambly et Verchères...	" .....	Joseph V. Payette.
Arthur Lesieur Désaulniers	Champlain .....	" .....	David Tançrède Trudel.
Pierre François Casgrain..	Charlevoix-Montmorency ..	" .....	Edouard Cimon.
James Alexander Robb....	Chateauguy-Huntingdon...	" .....	Alphonse Authier.
Edmond Savard.....	Chicoutimi-Saguenay .....	" .....	Elzéar Boivin.
Aylmer Byron Hunt.....	Compton .....	" .....	Horace H. Pope.
Lucien Cannon.....	Dorchester .....	" .....	François X. Rouleau.
Joseph Ovide Brouillard...	Drummond et Arthabaska..	" .....	François J. Lafèche.
Honorable Rodolphe Le- mieux .....	Gaspé .....	" .....	James T. Tuzo.
Samuel William Jacobs...	George-Etienne Cartier ..	" .....	S. Gerald Tritt.
Joseph Edmond Lesage...	Hochelaga .....	" .....	Raoul Dumouchel.
Joseph Eloi Fontaine.....	Hull .....	" .....	Urgel Archambault.
David Arthur Lafortune...	Jacques-Cartier .....	" .....	L. Joseph Bolleau.
Jean Joseph Denis.....	Joliette .....	" .....	Antonio Beaudoin.
Ernest Lapointe.....	Kamouraska .....	" .....	Louis Joseph Bérubé.
Hyacinthe Adélar Fortier.	Labelle .....	" .....	Albert Boulais.
Roch Lanctôt.....	Laprairie and Napierville..	" .....	Maximilien Coupal.
Paul Arthur Seguin.....	L'Assomption-Montcalm ..	" .....	Louis Azarie Foisy.
Pamphile Réal Blaise Nu- gent Du Tremblay.....	Laurier-Outremont .....	" .....	Wilfrid J. Proulx.
Joseph Arthur Calixte Ethier .....	Laval-Deux Montagnes ..	" .....	Joseph Girouard.
Joseph Boutin-Bourassa...	Levis .....	" .....	Adjutor Roy.
Joseph Fernand Fafard...	L'Islet .....	" .....	François-Xavier Denis
Thomas Vien .....	Lotbinière .....	" .....	Joseph A. Pouliot.
Hon. Rodolphe Lemieux...	Maisonneuve .....	" .....	Alfred Bernier.
Hormisdas Mayrand.....	Maskinongé .....	" .....	Joseph A. Coutu.
François Jean Pelletier...	Matane .....	" .....	Joseph E. Gagnon.
Lucien Turcotte Pacaud...	Mégantic .....	" .....	Emilien Laroche.
William Frederic Kay.....	Missisquoi .....	" .....	Harvey Beatty.
Aimé Miville Déchène...	Montmagny .....	" .....	Albert J. Bender.
Arthur Trahan .....	Nicolet .....	" .....	Henri Dufresne.
Frank S. Cahill.....	Pontiac .....	" .....	Walter Rimer.
Michel Siméon Déglise...	Portneuf .....	" .....	Joseph E. Voisard.
Henri Edgar Lavigueur...	Québec (Comté).....	" .....	Cyrille Renaud.
Très Honorable sir Wilfrid Laurier .....	Québec-Est .....	" .....	Paul Samson.

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
Charles Gavan Power....	Québec-Sud .....	Québec .....	Jules Larue.
George Parent .....	Québec-Ouest .....	" .....	Joseph E. Bergeron.
Pierre Joseph Arthur Cardin .....	Richelieu .....	" .....	Didace Guévremont.
Edmund William Tobin... Joseph Emile Stanislas	Richmond et Wolfe .....	" .....	Henri Girard.
Emmanuel d'Anjou .....	Rimouski .....	" .....	James Jessop.
Honorable Charles Joseph Doherty .....	St. Anne .....	" .....	Lawrence Kavanagh.
Sir Herbert Brown Ames... Alphonse Verville.....	St. Antoine.....	" .....	Edgar Noel Armstrong.
Louis Joseph Gauthier.... Louis Audet Lapointe....	St. Denis.....	" .....	David Giroux.
Marie Joseph Demers.... Hon. Charles Colquhoun	St. Hyacinthe-Rouville... St. Jacques .....	" .....	Albert Jodoin.
Ballantyne .....	Saint-Jean et Iberville.....	" .....	Louis G. A. Cressé.
Hermas Deslauriers .....	St-Laurent-St-George .....	" .....	Cyrille Gagnon.
George Henri Boivin..... Frank N. McCrea.....	St. Mary.....	" .....	Charles A. Harwood.
Willis Keith Baldwin.... Charles Arthur Gauvreau..	St. Laurent.....	" .....	Joseph Arthur Lamarre.
Jules Edouard Prévost.... Jacques Bureau.....	St. John.....	" .....	Joseph Hubert Lefebvre.
Gustave Boyer .....	St. John.....	" .....	Charles O. Palmer.
Joseph Alfred Leduc..... Emmanuel Berchmans Dev- lin .....	St. John.....	" .....	Porter L. Baldwin.
Joseph Ernest Oscar Gladu John Howard Sinclair .....	St. John.....	" .....	Joseph Oscar Levesque.
Daniel Duncan McKenzie..	St. John.....	" .....	Joseph Victor Léonard.
John C. Douglas.....	St. John.....	" .....	François Desilets.
Robert H. Butts.....	St. John.....	" .....	Arcade Bissonnette.
Fleming Blanchard Mc- Curdy .....	St. John.....	" .....	Gédéon Sévigny.
Honourable Edgar Nelson Rhodes .....	St. John.....	" .....	Louis de Gonzague Raby.
Avard Longley Davidson.. Hon. Alexander Kenneth MacLean .....	St. John.....	" .....	Joseph Desrosiers.
Peter Francis Martin.... Hadley Brown Tremain... Alexander William Chis- holm .....	St. John.....	" .....	D. D. Chisholm.
Très Honorable sir Robert Laird Borden.....	St. John.....	" .....	John E. Campbell.
William Duff .....	St. John.....	" .....	Robert M. Langille.
Alexander McGregor.... Hon. William Stevens Fielding .....	St. John.....	" .....	Robert M. Langille.
Edgar Keith Spinney.... Thomas Aaron Hartt.... Onésiphore Turgeon....	St. John.....	" .....	Charles A. McLennan.
Auguste Théophile Leger.. William Stewart Loggie... Pius Michaud.....	St. John.....	" .....	R. B. H. Davidson.
Hugh Havelock McLean... Stanley Edward Elkin....	St. John.....	" .....	Harry Ruggles.
Rupert Wilson Wigmore... Hon. Frank Broadstreet Carvell .....	St. John.....	" .....	James Hall.
Arthur Bliss Copp..... Harry Fulton McLeod....	St. John.....	" .....	James Hall.
	St. John.....	" .....	John D. Currie.
	St. John.....	" .....	Joseph D. Doucett.
	St. John.....	" .....	Archibald A. McNeil.
	St. John.....	" .....	Charles W. Lane.
	St. John.....	" .....	J. Sim Harris.
	St. John.....	" .....	William A. Smith.
	St. John.....	" .....	William A. Godfrey.
	St. John.....	" .....	Robert A. Stuart.
	St. John.....	" .....	Arthur J. Meahan.
	St. John.....	" .....	Camille Boudreau.
	St. John.....	" .....	William Francis Cassidy.
	St. John.....	" .....	Timothy Robinson.
	St. John.....	" .....	Samuel A. McLeod.
	St. John.....	" .....	Amon A. Wilson.
	St. John.....	" .....	Amon A. Wilson.
	St. John.....	" .....	Albion R. Foster.
	St. John.....	" .....	I. Newton Killam.
	St. John.....	" .....	John B. Hawthorne.

Députés élus.	Districts électoraux.	Provinces.	Officiers rapporteurs.
Howard Primrose Whidden	Brandon .....	Manitoba ..	William J. Cundy.
Robert Cruise.....	Dauphin .....	" .....	Robert Hawkins.
Ferris Bolton.....	Lisgar .....	" .....	W. J. Rowe.
Richard Coe Henders.....	Macdonald .....	" .....	Frank Bridge.
Hon. Thomas Alexander Crerar .....	Marquette .....	" .....	Mervin C. Markle.
Fred Langdon Davis.....	Neepawa .....	" .....	Maurice E. Boughton.
John Archibald Campbell.....	Nelson .....	" .....	Robert Kerr.
Hon. Arthur Meighen.....	Portage la Prairie .....	" .....	John Weir.
John Patrick Molloy.....	Provancher .....	" .....	Leonard H. Ashby.
Thomas Hay.....	Selkirk .....	" .....	William W. Coleman.
Albert Ernest Finley.....	Souris .....	" .....	George C. Aitkins.
Robert Lorne Richardson.....	Springfield .....	" .....	William R. Hamilton.
George William Andrews.....	Winnipeg Centre.....	" .....	Thomas Boyd.
Matthew Robert Blake.....	Winnipeg-Nord .....	" .....	Charles F. Mount.
George William Allan.....	Winnipeg-Sud .....	" .....	Philip C. Locke.
Sanford Johnson Crowe.....	Burrard .....	Col.-Britain	Charles E. Mahon.
Frederick John Fulton.....	Cariboo .....	" .....	Sydney Charles Burton.
Herbert Sylvester Clements.....	Comox-Alberni .....	" .....	William N. Carty.
Saul Bonnell.....	Kootenay-Est .....	" .....	Henry G. Lockwood.
Robert Francis Green.....	Kootenay-Ouest .....	" .....	Fred Covert Moffatt.
John Charles McIntosh.....	Nanaimo .....	" .....	Fred G. Peto.
William Garland McQuar- rie .....	New Westminster.....	" .....	Duncan E. McKenzie.
Cyrus Wesley Peck.....	Skeena .....	" .....	John Flewin.
Henry Herbert Stevens.....	Vancouver-Centre .....	" .....	Frank N. Raines.
Richard Clive Cooper.....	Vancouver-Sud .....	" .....	Robert Madden.
Simon Fraser Tolmie.....	Victoria (Cité) .....	" .....	Sydney Child.
Frank Bainard Stacey.....	Westminster (District de).....	" .....	John A. Catherwood.
Hon. Martin Burrell.....	Yale .....	" .....	S. A. Shaford.
James McIsaac.....	King .....	I. P. E. ....	Robert Curran.
Joseph Read.....	Prince .....	" .....	Frederick J. E. Wright.
Donald Nicholson.....	Queen .....	" .....	Anthony Dougan.
John Ewen Sinclair.....	Queen.....	" .....	Anthony Dougan.
John Gillanders Turriff.....	Assiniboia .....	Sask. ....	William A. Greer.
Henry Oswald Wright.....	Battleford .....	" .....	George H. Bond.
Norman Lang.....	Humboldt .....	" .....	Raymond H. Nicholson.
Edward Thomas Wordon Myers .....	Kindersley .....	" .....	William Roberts.
John Frederick Johnston.....	Last Mountain .....	" .....	Colin L. Campbell.
John Flaws Reid.....	Mackenzie .....	" .....	Robert Allen Black.
John Archibald Maharg.....	Maple Creek.....	" .....	F. W. Hinton.
Hon. James Alexander Calder .....	Moosejaw .....	" .....	William A. Munns.
Charles Edwin Long.....	Battleford-Nord .....	" .....	James Moffatt.
Andrew Knox.....	Prince Albert.....	" .....	Thomas Wm. McEwen.
Levi Thomson.....	Qu'Appelle .....	" .....	William Levi Wait.
Walter Davy Cowan.....	Regina .....	" .....	Jacob W. Smith.
Thomas MacNutt.....	Saltcoats .....	" .....	Samuel John Mugford.
James Robert Wilson.....	Saskatoon .....	" .....	Leonard M. Bidwell.
Ira Eugene Argue.....	Swift Current.....	" .....	John W. Bertin.
Richard Frederick Thomp- son .....	Weyburn .....	" .....	Thomas Henry Hillier.
William John Blair.....	Battle River .....	Alberta ....	William Edward Mills.
Howard Hadden Halladay.....	Rivière de l'Arc .....	" .....	Arthur G. Bond.
Daniel Lee Redman.....	Calgary-Est .....	" .....	Isaiah Willis McArdle.
Thomas Mitchell Tweedie.....	Calgary-Ouest .....	" .....	William F. Randall.
Henry Arthur Mackie.....	Edmonton-Est .....	" .....	Frank Knight.
William Antrobus Gries- bach .....	Edmonton-Ouest .....	" .....	Henry Brandon Speer.
William Asbury Buchanan.....	Lethbridge .....	" .....	Richard Roy Davidson.
Hugh Murray Shaw.....	Macleod .....	" .....	John M. Glendenning.
Hon. Arthur Lewis Sifton.....	Medicine Hat.....	" .....	Charles William Smith.
Michael Clark.....	Red Deer.....	" .....	John Malcolm.
James McCrie Douglas.....	Strathcona .....	" .....	John James McKenzie.
William Henry White.....	Victoria .....	" .....	John W. Rattray.
(Rapp. spéc. fait au Parl.)	Yukon .....	Yukon, Ter.	James Cooper Phillip.

JAMES G. FOLEY,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.*

(Pour le rapport spécial concernant l'élection pour le district électoral du territoire du Yukon voir ADDENDUM au procès-verbal de ce jour.)

M. Meighen soumet à la Chambre copies des décrets du Conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada et dans la *Gazette* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la régie des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique, savoir:—

C.P. 3277, 5 janvier 1917,—Permis accordé à la *Kettle Valley Railway Company* d'occuper une partie du lit de la rivière Fraser.

C.P. 159, 19 janvier 1917,—Restreignant le droit d'inscription de homestead en faveur des sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujet d'une contrée neutre et qui a continué de rester neutre.

C.P. 107, 12 février 1917,—N'exigeant pas que toutes les conditions de naturalisation soient remplies avant de permettre l'émission de lettres patentes *re* des terres fédérales en certains cas où le requérant est en service actif.

C.P. 572, 5 mars 1917,—Règlements *re* ressources naturelles nécessités par suite de l'état de guerre.

C.P. 736, 17 mars 1917,—Pourvoyant à ce qu'il soit tenu compte à ceux qui ont obtenu une inscription de homestead du temps qu'ils ont consacré à des travaux agricoles en Canada durant l'année 1918, en compensation des obligations de résidence.

C.P. 982, 10 avril 1917,—Autorisant la vente au C.P.R. de certaines terres dans la Colombie-Britannique pour les fins de l'établissement d'une ligne de transmission.

C.P. 2076, 1er août 1917,—Autorisant certaines modifications des règlements forestiers.

C.P. 2562, 15 septembre 1917,—Conférant, à Sa Majesté pour les fins de la province de la Colombie-Britannique le titre de certaines terres dans la zone du chemin de fer.

C.P. 3210, 15 novembre 1917,—Autorisant la coupe de bois sur les terres fédérales pour les fins de constructions des navires.

C.P. 3243, 27 novembre 1917,—Confirmant certains décrets du Conseil *re* administration des terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

C.P. 3245, 27 novembre 1917,—Permettant à un homme en service actif de se choisir un fondé de pouvoir en ce qui concerne ses droits sur des terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

C.P. 185, 24 janvier 1918,—Révoquant le décret du Conseil n° 159 du 19 janvier 1917, et y substituant certains règlements.

C.P. 23-425, 20 février 1918,—Autorisant la concession d'un bail, en faveur de J. H. Morrison, de Kamloops, de certains terrains dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique pour des fins minières.

Aussi,—Copies des décrets du Conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, savoir:—

C.P. 340, 7 février 1917,—Modifiant le décret du Conseil du 19 décembre 1916, *re* régie des *Project Meadows* dans les Réserves forestières de la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique.

C.P. 2595, 18 septembre 1917,—Mettant certains terrains dans le parc des lacs Waterton sous la haute direction du Directeur des Forêts.

C.P. 2594, 18 septembre 1917,—Révoquant le décret du Conseil du 8 juin 1911 *re* Parc des Montagnes Rocheuses.

Aussi,—Copies des décrets du Conseils publiés dans l'*Officiel* du Canada entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

*Nota bene.*—(Le résumé synoptique de ces décrets du Conseil sera publié en supplément au procès-verbal de ce jour.)

Aussi,—Rapport demandé par l'article 88 du chapitre 62, Statuts révisés du Canada, chargeant le ministre de l'Intérieur de soumettre au parlement, chaque année, un relevé faisant connaître la quantité de boisson enivrante transportée d'un endroit quelconque du Canada dans les territoires en vertu d'un permis écrit spécial accordé par le Commissaire des territoires du Nord-Ouest, pour l'année terminée le 31 décembre 1917.

Aussi,—Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par le C.P.R. au cours de l'année terminée le 30 septembre 1917, ainsi que les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8.

M. Sifton présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 25 mars 1918,—Etat faisant connaître la valeur totale en argent de charbon anthracite, charbon mou, huile et gazoline importés en Canada durant les exercices se terminant le 31 mars 1914, 1915, 1916 et 1917 et pour chaque mois depuis mars 1917.

M. Stacey présente un Bill (No 26) Loi modifiant la Loi de la députation, 1914—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier les résolutions suivantes:—

1. Qu'il est expédient de prescrire qu'une somme n'excédant pas cinq cent millions de dollars (\$500,000,000) soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites par ou sous l'autorité du Gouverneur en conseil durant l'exercice finissant le 31me jour de mars 1919, pour—

(a) la défense et la sécurité du Canada;

(b) la conduite des opérations navales ou militaires au Canada ou en dehors du Canada;

(c) encourager la continuation du commerce, de l'industrie ou des relations d'affaires, soit au moyen d'assurance ou d'indemnités contre les risques de la guerre ou autrement;

(d) la mise à exécution de toutes mesures que le Gouverneur en conseil juge nécessaire ou à propos en conséquence de l'existence d'un état de guerre; et

(e) les paiements faits pour les dits objets durant l'exercice expiré le 31me jour du mois de mars mil neuf cent dix-huit en sus des sommes autorisées par la Loi des crédits de guerre, 1917.

2. Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à prélever par voie d'emprunt, provisoire ou autrement, telles sommes qui sont nécessaires pour effectuer tout paiement autorisé par une loi basée sur les présentes résolutions.

3. Que le capital prélevé par voie d'emprunt sous le régime de la présente loi ainsi que les intérêts sur ce capital soit imputables sur le Fonds du revenu consolidé.

Sir Robert Borden informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier les dites résolutions.

Sir George Foster propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun d'établir, sous la direction du ministre du Commerce, un bureau appelé le bureau fédéral des Statistiques, chargé de recueillir, analyser, compiler et publier des renseignements statistiques en ce qui concerne l'activité commerciale, industrielle, sociale, économique et générale et la condition de la population en collaboration avec tous les autres ministères du gouvernement en matière de compilation et de publication des archives statistiques de l'administration, conformément aux règlements, et pour faire le recensement du Canada;—et que le Gouverneur en conseil pourra nommer un fonctionnaire appelé Statisticien fédéral chargé de surveiller et diriger le dit bureau; et qu'il sera loisible au Gouverneur en conseil, de temps à autre, d'approprier, à même les crédits que votera le parlement pour cette fin, telles sommes qui seront requises pour faire le recensement, recueillir les statistiques, la rémunération des fonctionnaires et préposés aux écritures, et le paiement de toutes les dépenses nécessitées pour la mise en opération d'une loi adoptée pour les fins susdites.

Sir George Foster informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi de la cour Suprême, chapitre 139 des Statuts révisés, 1906.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi de la cour Suprême, chapitre cent trente-neuf des Statuts révisés du Canada, 1906, et de décréter que le juge de la cour de l'Echiquier, ou ce dernier étant absent d'Ottawa ou ne pouvant siéger pour quelque raison que ce soit, un juge d'une cour Supérieure provinciale peut, à la demande du juge en chef ou, en son absence, du juge senior *puisé*, présider les séances de la cour et remplir les fonctions d'un juge *ad hoc* aussi longtemps qu'il sera nécessaire; et qu'il peut être payé au dit juge présidant comme il est dit ci-dessus une allocation *per diem* de subsistance à raison de dix dollars pour chaque jour pendant lequel il sera nécessairement absent de l'endroit de sa résidence.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

M. Doherty présente un Bill (No 27) Loi modifiant la Loi de la cour Suprême—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre relatif à la troisième lecture du Bill (No 17) Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux étant appelé;

M. Meighen propose,—Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau en comité général pour examen ultérieur.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Le dit bill est en conséquence étudié de nouveau en comité général, rapporté avec de nouveaux amendements, délibéré tel qu'ainsi amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (N<sup>o</sup> 4) Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen—est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 5) Loi modifiant la Loi des terres fédérales est lu une deuxième fois, délibéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

A six heures, p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures, p.m.

*Huit heures, p.m.*

*(L'ordre pour bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)*

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, ainsi qu'il suit:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 6) Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Bill (No 24) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill (No 7) Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*.

Bill (No 23) Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*.

*Comité des Bills privés.*

Bill (No 8) Loi concernant la Compagnie de Filatures *Cosmos*.

Bill (No 9) Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées.

Bill (No 22) Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations en comité général sur le Bill (No 5) Loi modifiant la Loi des terres fédérales, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 14) Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Reid (Grenville) pour M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes inscrites ci-dessous*):—

#### XXVI—PECHERIES.

227 Traitements et déboursés des fonctionnaires des pêcheries, y compris les dépenses de la Commission consultative des pêcheries et allocation de \$300 pour W. J. E. Casey, secrétaire de cette commission, service de patrouille de pêcheries et de bancs d'huitres. . . . .	400,000 00
228 Pour construction de passes-migratoires et déblayer les rivières. . . . .	10,000 00
229 Frais de justice et dépenses casuelles. . . . .	4,000 00
230 Aider à l'établissement, à l'entretien et à l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte et la conservation et le développement de la pêche de grands fonds et pourvoir à de meilleurs moyens de transport pour le poisson frais. . . . .	110,000 00
231 Pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries. . . . .	5,000 00
232 Pour organiser une exposition de poisson à l'exposition annuelle de Toronto. . . . .	5,000 00
233 Traitements, construction et entretien de piscifactories. . . . .	300,000 00
234 Inspection de poisson fumé et en conserves. . . . .	15,000 00
235 Commission biologique maritime du Canada. . . . .	26,000 00
Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.58 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. Power—Jeudi prochain—QUESTION—

- No 1?
1. Quels sont les officiers employés à Montréal au dépôt d'effectif de bataillon
  2. Depuis combien de temps font-ils partie de ce bataillon?
  3. Quel est leur grade?
  4. Qui parmi eux ont été en service outre-mer?
  5. Pendant combien de temps ont-ils été effectivement au front?
  6. De quel bataillon faisaient-ils partie alors qu'ils étaient dans les tranchées?

M. Power—Jeudi prochain—QUESTION—

- No 2?
1. Quels sont les officiers employés à Montréal au dépôt d'effectif de bataillon
  2. Depuis combien de temps font-ils partie de ce bataillon?
  3. Quel est leur grade?
  4. Qui parmi eux ont été en service outre-mer?
  5. Pendant combien de temps ont-ils été effectivement au front?
  6. De quel bataillon faisaient-ils partie alors qu'ils étaient dans les tranchées?

M. Power—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le ministre de la Milice et de la Défense a-t-il reçu de l'association des Vétérans de la grande guerre, ou de quelque autre association, quelque demande ou résolution touchant l'emploi d'officiers et sous-officiers, retour du front, dans le dépôt d'effectif de bataillon levé sous l'empire de la Loi du Service Militaire?
2. Dans l'affirmative, quelle mesure a été prise en vue de donner effet à ces résolutions?

M. Power—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelles propriétés, s'il en est, ont été achetées par le ministère de la Milice ou la Commission des hôpitaux militaires dans la cité de Québec, depuis le 1er janvier 1917?
2. De qui ont-elles été achetées, et qui en a recommandé l'achat?
3. Quel a été le prix d'achat?

M. Power—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le ministère de la Milice ou la Commission des hôpitaux militaires ont-ils loué quelque propriété dans la cité de Québec depuis le 1er janvier 1917?
2. De qui ces propriétés ont-elles été louées, quel en est le loyer, et qui en a recommandé la location?

M. Power—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le ministère de la Justice a-t-il loué quelque propriété dans Québec, pour les fins de la Loi du Service Militaire, depuis le 1er juillet 1917?
2. Quel en est le loyer, de qui a-t-elle été louée et qui en a recommandé la location?

M. Kay—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle quantité de moulée, de son, ou de produits subsidiaires de la minoterie a été exportée aux Etats-Unis (a) en vertu d'un permis; (b) sans permis; entre le 1er août 1917 et le 28 février 1918?

2. Quelles firmes en Canada ont obtenu des permis d'exportation de ces produits et quelle quantité a été fixée en chaque cas?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel montant de dépenses de guerre a été payée (a) au moyen des impôts de guerre; (b) au moyen des bons du trésor; (c) au moyen des emprunts à courte échéance; (d) au moyen des emprunts à long terme?

2. Les emprunts de guerre émis par le gouvernement depuis août 1914 comportent-ils un fonds d'amortissement?

3. Dans l'affirmative, à combien s'élèvent ce fonds d'amortissement pour chacun des dits emprunts et quel en est le taux?

4. Dans la négative, pour quelle raison n'y a-t-il pas eu fonds d'amortissement?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel était, à la date de la déclaration de la guerre, août 1914, le montant total en circulation de la monnaie divisionnaire d'argent canadien?

2. Quel était, à la date du 1er mars 1918, le montant total de la dite circulation?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel était, à la date de la déclaration de guerre, 1914, le montant total de la réserve d'or gardé par le receveur général?

2. Quel était, à la date du 1er mars 1918, le montant de la dite réserve?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il adopté des mesures dans le but de prévenir la baisse de la valeur sur le marché des obligations émises en vertu des divers emprunts de guerre?

2. Si oui, quelles sont ces mesures?

3. Dans la négative, le gouvernement se propose-t-il de parer à cette éventualité, et quels moyens entend-il adopter?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il décidé de suspendre pour la durée de la guerre, l'amortissement facultatif sur les emprunts contractés avant la guerre?

2. Dans la négative, pourquoi?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement s'est-il servi du produit des divers emprunts par lui contractés, depuis août 1914 à ce jour, pour payer les intérêts des emprunts de guerre?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant en totalité, et pour chacune des années 1914, 1915, 1916, 1917?

3. Le gouvernement se propose-t-il d'utiliser pour les fins ci-dessus mentionnées les fonds des emprunts de guerre projetés?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'emprunts de guerre contractés à l'étranger deviendront dû dans le cours de l'année fiscale 1918-1919?

2. Quelle est la date de l'échéance de chacun d'eux?

3. Quel était le taux de l'intérêt sur chacun d'eux respectivement?

4. Quel est le montant du fonds d'amortissement perçu par le gouvernement pour chacun d'eux?

5. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour les rembourser lors de leur échéance respective?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il nommé ou établi un comité spécial appelé Comité de l'Emprunt de la Victoire?
2. Si oui, à quelle date?
3. Quels sont les membres de ce comité?
4. Quels en sont les attributions, pouvoirs et devoirs?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle va être la diminution de recettes occasionnée par la mise en vigueur de la prohibition en Canada?
2. De quelle façon le gouvernement se propose-t-il de suppléer à cette diminution de recettes?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que tous les souscripteurs à l'Emprunt de la Victoire paient régulièrement leurs versements?
2. Dans la négative, combien y en a-t-il qui ont des arrérages d'échus sur les dits versements?
3. Quel est le montant de ces arrérages?
4. Quelle est la proportion du nombre des arriérés à celui des souscripteurs, et ce, pour chacune des provinces en particulier, et pour le pays en général?
5. Quelle est la proportion du montant des arrérages dûs à celui des versements échus?
6. Le gouvernement a-t-il exercé son droit de confiscation à l'égard de ceux qui n'ont pas rempli les conditions de leurs souscriptions?
7. Si oui, dans combien de cas, pour chacune des provinces?
8. Quel montant a rapporté pour chacune des provinces, le produit de ces confiscations?

M. Sinclair (Antigonish et Guysborough)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel régiment ou quelle partie d'un régiment ont débarqué ou sont arrivés à Amherst, N.-E., peu avant la dernière élection générale?
2. Les membres ou soldats de ce régiment ont-ils voté à la dernière élection générale?
3. Qui les commandait (nom, grade et date de sa nomination)?
4. Où ce régiment a-t-il été recruté, et où a-t-il fait son entraînement?
5. Quand ce régiment est-il arrivé à Amherst, et d'où venait-il?
6. Combien de temps ce régiment est-il resté à Amherst, et où a-t-il été envoyé en quittant Amherst?
7. Tous les soldats de ce régiment étaient-ils sujets britanniques, et, dans l'affirmative, combien d'entre eux l'étaient par naissance et combien par naturalisation?
8. De combien d'hommes se composaient ce régiment, et combien d'entre eux ont voté à Amherst à la dernière élection générale?

M. Boyer—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel montant d'argent a été dépensé pour les réparations au quai de Graham depuis 1911?
2. Quel est le nom du conducteur des travaux et aussi quel est le nom des hommes qui travaillaient à ces travaux?
3. Quel montant a été payé à chacun d'eux et à quel taux par jour?
4. Quels sont les noms des fournisseurs et le montant payé à chacun d'eux?

M. Stevens—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien de personnes, de quelque grade que ce soit, sont employées par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et quels en sont les noms, le grade, les traitements?

2. Pour quelle raison ont-elles été nommées et où sont-elles stationnées?
3. Combien d'entre elles ont servi au front?
4. Quel est l'officier le plus ancien employé par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique?
5. Quel est le coût total mensuel qu'entraîne l'œuvre de la Commission dans la Colombie-Britannique, et combien d'hommes sont sous ses soins actuellement?
6. Combien d'édifices sont occupés pour les fins et sous le contrôle de la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et où sont-ils situés?
7. Combien de fonctionnaires des quartiers généraux à Ottawa ont-ils jugé qu'ils fût nécessaire de visiter la côte du Pacifique au cours de l'année dernière, et pour quel objet?
8. La Commission des hôpitaux militaires a-t-elle un agent de publicité régulièrement nommé? Dans l'affirmative, quels sont son nom et ses fonctions?
9. A-t-il fait du service outre-mer, et quel est son salaire?
10. Quel a été le coût total du service de la publicité au cours de 1917?

\*M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel était, à la date de la déclaration de guerre, août 1914, le montant total de la monnaie de papier du Canada, en circulation?
2. Quel était le montant de la dite circulation à la date du 1er mars 1918?

M. Sutherland—Jeudi prochain—QUESTION—

1. En pratique, s'il survient des vacances dans les tribunaux créés en vertu de la Loi du Service Militaire, le gouvernement nomme-t-il pour remplir ces vacances des hommes opposés au gouvernement et au service militaire obligatoire?
2. En pratique, comme membre des bureaux des permis d'absence dans la province d'Ontario, le gouvernement nomme-t-il, comme représentants des intérêts agricoles, des personnes opposées au gouvernement et au service militaire obligatoire?
3. Dans la négative, à la recommandation de qui ces représentants sont-ils nommés?

M. MacNutt—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un ordre a-t-il été émis à l'effet de discontinuer sur les convois du Transcontinental et autres l'emploi des wagons d'observation ou de service privé?
2. Dans l'affirmative, cette décision a-t-elle été prise dans l'intérêt de la conservation?
3. Est-il à la connaissance du gouvernement que, récemment, un lourd wagon de service privé a été attaché à l'arrière du convoi *Imperial Limited* No 2, à Vancouver, et traîné à travers le continent jusqu'à un certain endroit dans l'Ontario?

M. MacNutt—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre total des appelés sous les armes sous l'opération de la Loi du Service Militaire, jusqu'au 1er février 1918?
2. Combien ont été exemptés pour travaux agricoles?
3. Combien ont été déclarés physiquement impropres au service?
4. Comment a-t-on disposé de ces derniers?

M. Reid (Mackenzie)—Jeudi prochain—QUESTION—Quelle a été la recette totale provenant du tarif douanier, au cours de l'exercice terminé en mars 1917, sur (a) les séparateurs de battage; (b) l'outillage de battage; (c) les locomobiles tracteurs; (d) les moissonneuses lieuses; (e) les charrues; (f) autre outillage de ferme; et (g) parties pour réparations?

M. Reid (Mackenzie)—Jeudi prochain—QUESTION—Quel est le traitement payé actuellement à chacun des membres de la Commission des vivres du Canada?

M. *Copp*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelles personnes faisaient partie du premier comité de reconstruction des nouveaux édifices du Parlement?
2. Quelles sont les personnes qui composent actuellement le dit comité?

M. *Copp*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. De qui a-t-on acheté la pierre dont on se sert pour la reconstruction des édifices du Parlement?
2. De quelle carrière a-t-on tiré la dite pierre?
3. Où est située la dite carrière?
4. A-t-on demandé des soumissions publiques quant à la fourniture de la dite pierre? Dans l'affirmative, qui a soumissionné et quels étaient les prix des soumissions offertes, f.o.b. à la station d'expédition ou f.o.b. Ottawa?
5. Si la pierre a été tirée de différentes carrières, quelle quantité a-t-on tirée de chaque carrière?

M. *Lemieux*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de la correspondance et de tous les documents échangés entre le gouvernement canadien, les autorités impériales et certaines parties des possessions de Sa Majesté, en vue de donner effet aux conclusions de la Commission royale des Dominions.

M. *Maclean* (York-Sud)—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre croit que les aubains nés en pays ennemi et qui résident en Canada devraient être enrôlés par le gouvernement pour les fins industrielles, et que les services de ces manouvriers devraient être loués aux employeurs à des conditions telles que le taux normal des gages en Canada soit maintenu tout en assimilant à la solde du soldat les gages à payer à ces aubains pour son travail?

M. *Archambault*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, le gouvernement canadien et le gouvernement de l'Allemagne, se rapportant à la libération de l'honorable député de la Beauce qui est prisonnier en Allemagne.

M. *Crerar*—Jeudi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires, chapitre vingt-sept des lois de 1907, et de décréter qu'un établissement tel que défini dans la dite loi comprendra tout abattoir, établissement de salaison ou autres lieux où toute substance alimentaire ou produit de substance alimentaire que le Gouverneur en conseil peut désigner sont préparés ou sont emmagasinés pour exportation; et que tous poisson, fruit ou végétaux, ou leurs produits, ou toute substance alimentaire ou produit de substance alimentaire que le Gouverneur en conseil peut désigner, utilisé dans tout établissement où ces articles sont préparés pour exportation, doivent être sains et propres à servir de nourriture; et que tout tel article ou produit trouvés dans le dit établissement non sain sera confisqué et détruit en la manière qui sera déterminée par les règlements; aussi, que personne ne peut offrir ou accepter pour exportation ou importation, ni n'exportera ou importera quelque article que ce soit sujet à inspection à moins que les exigences concernant l'inspection et la marque n'aient été remplies à l'égard des dits articles, et toute personne offrant un animal abattu ou une partie ou un produit d'icelui, ou des fruits ou végétaux ou leurs produits, ou une substance alimentaire ou produit de substance alimentaire désignés par le Gouverneur en conseil, pour exportation ou importation, ou exportant ou important tel animal abattu, partie ou produit, ou tout fruit ou végétal, ou leurs produits, ou une substance alimentaire ou produit de substance alimentaire désignés par le Gouverneur en conseil, doit fournir la preuve voulue par les règlements établissant que les articles ainsi offerts pour

exportation ou importation, ou exportés ou importés, sont ou ne sont pas sujets à inspection; et, de plus, qu'aucun animal abattu ou partie ou produit d'icelui destiné à servir de comestible ne sera importé en Canada à moins que soit produite en même temps la preuve, à la satisfaction du ministre que les dits articles ont subi l'inspection du gouvernement dans le pays de provenance, et tout tel animal abattu, ou partie ou produit d'icelui, importés en Canada seront sujets à toute inspection ultérieure et devront être conformes aux exigences réglementaires que le Gouverneur en conseil peut imposer; et que nuls fruit ou végétaux, ou leurs produits, nulle substance alimentaire ou les produits d'icelle, qui peuvent être désignés par le Gouverneur en conseil, ne seront importés en Canada ou exportés hors du Canada, à moins qu'ils ne rencontrent les exigences réglementaires que le Gouverneur en conseil peut imposer; et que tout animal abattu, ou partie ou produit d'icelui, tout fruit ou végétal, ou les produits d'iceux, ou toute substance alimentaire ou son produit, qui ne seront pas conformes aux dites exigences réglementaires, seront, lorsque l'inspecteur les a rejetés, confisqués et il en sera disposé selon les instructions du ministre; et, de plus, qu'aucun article sujet à inspection ne sera offert ou vendu pour exportation ou importation, ni exporté ou importé, quelque nom qui soit adopté en vue de tromper quant à la véritable nature de tel article; et qu'aucun colis contenant un article sujet à inspection ne portera d'étiquette ou marque représentant faussement la quantité ou le poids ou le contenu de tel colis; et qu'aucun colis contenant un article sujet à inspection ne portera d'étiquette ou marque représentant faussement la date à laquelle les articles contenus ont été emballés.

M. *Crerar*—Jeudi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des Epizooties, chapitre soixante-quinze des Statuts révisés, 1906, tel qu'amendé par le chapitre six des lois de 1913, et de décréter que le Gouverneur en conseil peut ordonner qu'une indemnité soit accordée aux propriétaires d'animaux abattus sous l'empire des dispositions de la loi; la valeur de l'animal à être déterminée par le ministre ou par quelqu'un préposé par lui à cette fin, mais, sauf les dispositions autrement prévues par la loi, cette valeur ne peut dépasser, dans le cas d'animaux de sang mêlé, deux cents dollars pour chaque cheval, quatre vingt dollars pour chaque tête de bétail et vingt dollars pour chaque porc ou mouton, et dans le cas d'animaux pur sang cinq cents dollars pour chaque cheval, deux cent cinquante dollars pour chaque tête de bétail et soixante-quinze dollars pour chaque porc ou mouton. Ces modifications resteront en vigueur durant trois années.

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce deuxième jour d'avril, été affichés pour étude par leurs comités respectifs le mardi prochain, 9 avril courant, ou après, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 6) Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Bill (No 24) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill (No 7) Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*.

Bill (No 23) Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*.

*Comité des Bills privés.*

Bill (No 8) Loi concernant la Compagnie de Filatures *Cosmos*.

Bill (No 9) Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées.

Bill (No 22) Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comité.	Heure.
	<i>Vendredi, 5 avril.</i>	
	(Pour organisation.)	
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes . . . . .	11 a.m.
318	Banques et Commerce . . . . .	11.02 a.m.
318	Comptes publics . . . . .	11.04 “
318	Marine et Pêcheries . . . . .	11.06 “
318	Privilèges et Elections . . . . .	11.08 “
318	Bills Privés . . . . .	11.10 “
318	Ordres Permanents . . . . .	11.12 “
318	Débats . . . . .	11.14 “
318	Mines et Minéraux . . . . .	11.16 “
318	Agriculture et Colonisation . . . . .	11.18 “
318	Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques . . . . .	11.20 “

No 9.

---

OTTAWA, MARDI, 2 AVRIL, 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

# SUPPLÉMENT

AU

## PROCÈS-VERBAL

DU

# MARDI, 2 AVRIL 1918

---

### Résumé synoptique des décrets du Conseil soumis à la Chambre.

---

C.P. 3277 daté le 5 janvier 1917.—Permis accordé à la compagnie du chemin de fer *Kettle-Valley* de prendre possession d'une partie du lit du fleuve Fraser.

C.P. 159 daté le 19 janvier 1917.—Limitant les droits de homestead dans la zone des chemins de fer aux personnes qui sont sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'un pays neutre et qui ont continué de l'être.

C.P. 107 daté du 12 février 1917.—A l'effet d'abandonner la nécessité de compléter la naturalisation avant l'émission de patente pour des terres fédérales, dans certains cas où le pétitionnaire est en activité dans la guerre.

C.P. 572 daté du 5 mars 1917.—Règlements relatifs aux richesses naturelles exigés par les conditions de guerre.

C.P. 736 daté du 17 mars 1917.—Qui stipule que tous travaux d'agriculture faits au Canada dans le courant de l'année 1918 seront crédités aux homesteaders à titre de services de résidence.

C.P. 982 daté du 20 avril 1917.—A l'effet d'autoriser la vente à la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien de certaines terres dans la Colombie-Britannique en vue de la construction d'un réseau de tuyaux.

C.P. 2076 daté du 1er août 1917.—A l'effet d'autoriser certains changements dans les règlements sur les limites de bois.

C.P. 2562 daté du 15 septembre 1917.—A l'effet de conférer à Sa Majesté le titre de certaines terres dans la zone des Chemins de fer pour les fins de la province de la Colombie-Britannique.

C.P. 3210 daté du 15 novembre 1917.—A l'effet d'autoriser la coupe du bois sur les terres fédérales pour les fins de la construction maritime.

C.P. 3243 daté du 27 novembre 1917.—Confirmant certains arrêtés ministériels relatifs à l'administration des terres fédérales dans la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 3247 daté du 27 novembre 1917.—Autorisant un homme en activité de donner sa procuration relative à ses titres dans les terres fédérales de la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 185 daté du 24 janvier 1918.—Abrogeant l'arrêté C.P. 159 du 19 janvier 1917 et d'y substituer certains règlements.

C.P. 23—425 daté du 20 février 1918.—Autorisant l'octroi d'un bail à J. H. Morrison, Kamloops, pour certaines terres dans la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique, en vue de l'exploitation minière

Et,—Rapport des arrêtés ministériels qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918 conformément aux dispositions de la "Loi concernant les parcs et les réserves forestières", article 19 du chapitre 10, 1-2, Georges V, comme suit:—

C.P. 340 daté du 7 février 1917.—Modifiant l'arrêté ministériel du 19 décembre 1916 relatif à l'administration des "Prés projetés" dans les réserves forestières de la zone des Chemins de fer, en Colombie-Britannique.

C.P. 2595 daté du 18 septembre 1917.—A l'effet d'investir le directeur forestier du contrôle de certaines terres dans le parc des Lacs Waterton.

C.P. 2594 daté du 18 septembre 1917.—A l'effet d'annuler l'arrêté ministériel du 8 juin 1911 relatif au parc des Montagnes Rocheuses.

C.P. 13 daté du 8 janvier 1917.—Annulant l'arrêté en conseil du 4 mars 1910 *re* le  $\frac{1}{4}$  S.-O. de 4-9-14, à l'ouest du 2me méridien, et le rendant disponible pour fins de homestead.

C.P. 60 daté du 13 janvier 1917.—Transférant certaines terres de la réserve des Indiens de Cowessess, n° 73, à la province de la Saskatchewan, pour l'établissement de chemins.

C.P. 102 daté du 15 janvier 1917.—Retrait de certaines concessions de pétrole et de gaz naturel dans le voisinage de la cité d'Edmonton.

C.P. 108 daté du 17 janvier 1917.—Autorisant l'octroi gratuit du lot 5, township 70-23, O. 5me méridien, à la Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Athabaska.

C.P. 110 daté du 17 janvier 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à Moïse Lessard pour fins d'irrigation.

C.P. 159 daté du 19 janvier 1917.—Décrétant qu'une personne demandant une inscription de homestead dans la zone des Chemins de fer de la Colombie-Britannique doit être sujet britannique et a continué depuis d'être un sujet britannique, ou un sujet d'un pays allié de l'empire britannique ou d'un pays neutre.

C.P. 165 daté du 20 janvier 1917.—Mettant de côté certaines terres fédérales pour l'établissement d'une réserve sauvage.

C.P. 166 daté du 20 janvier 1917.—Mettant de côté certaines terres fédérales pour l'établissement d'une réserve sauvage.

C.P. 167 daté du janvier 1917.—Mettant de côté certaines terres fédérales pour l'établissement d'une réserve sauvage.

C.P. 210 daté du 26 janvier 1917.—Exemption de l'obligation de résidence accordée à Frank Rupert touchant l'inscription au  $\frac{1}{4}$  S.-O. de 16-23-14, O. 4me méridien.

C.P. 301 daté du 2 février 1917.—Exemption de l'obligation de résidence accordée à Wm Thorburn touchant l'inscription au  $\frac{1}{4}$  S.-O. de 13-28-22, O. 2me méridien.

C.P. 316 daté du 3 février 1917.—Autorisant l'octroi à L. F. Cardinal de la  $\frac{1}{2}$  de 22-108-13, O. 5me méridien, en vertu de son occupation de la propriété à la date de l'expiration du titre indien.

C.P. 327 daté du 6 février 1917.—Autorisant l'émission d'une patente gratuite à Jos. Hewitt pour le  $\frac{1}{4}$  S.-E. de 20-44-3, O. 2me méridien, pour remplacer la terre occupée par lui et qui a été incluse dans une réserve forestière.

C.P. 481 daté du 20 février 1917.—Autorisant l'émission au *Canadian Northern Western Railway* d'un permis d'occupation de certain terrain à titre d'emplacement d'un pont.

C.P. 493 daté du 20 février 1917.—Exemption de l'obligation de résidence accordée à Samuel McCall touchant la  $\frac{1}{2}$  E. de 21-31-1, O. 3me méridien.

C.P. 560 daté du 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 555 daté du 28 février 1917.—Rendant les dispositions des arrêtés en conseil des 8 mai 1915 (C.P. 1042), 20 septembre 1915 (C.P. 2150), 9 décembre 1915 (C.P. 2888) et 12 janvier 1916 (C.P. 33), applicables aux préemptions et aux achats de homesteads.

C.P. 561 daté le 5 mars 1917.—Autorisant la modification des règlements permettant l'octroi d'un jour de priorité de droit pour faire l'inscription des terres fédérales disponibles.

C.P. 526 daté du 5 mars 1917.—Autorisant le prolongement du terme de l'arrêté en conseil du 11 mars 1915 pour une période de quatre mois jusqu'au 11 juillet 1917.

C.P. 572 daté du 5 mars 1917.—Restreignant la vente de toute ressource naturelle sauf à un sujet britannique, à un sujet de pays allié ou de pays neutre.

C.P. 610 daté du 7 mars 1917.—Annulant l'arrêté en conseil du 30 janvier 1914 en ce qu'il affecte les descriptions de terres accordées aux sauvages, et certaines terres décrites comme devant leur être octroyées pour les remplacer.

C.P. 686 daté du 16 mars 1917.—Accordant à M. Notman le droit d'acheter certaines terres dans la province du Manitoba.

C.P. 687 daté le 16 mars 1917.—Accordant certaines terres au ministère de la Milice et de la Défense.

C.P. 688, daté le 16 mars 1917.—Accordant certaines terres à des fins ecclésiastiques au Synode du diocèse de Calgary.

C.P. 762, daté le 20 mars 1917.—Autorisant la vente de certaines terres au conseil de villé de Maple Creek.

C.P. 848, daté le 29 mars 1917.—Autorisant la vente de terres à la Western Canada Power Co pour le développement d'énergie.

C.P. 858, daté le 29 mars 1917.—Autorisant l'octroi de terres pour un cimetière à la municipalité rurale de Bright Sand, No 529.

C.P. 918 daté le 3 avril 1917.—Modifiant le décret de l'Exécutif du 14 décembre 1916, touchant son application aux troupes expéditionnaires canadiennes.

C.P. 919, daté le 3 avril 1917.—Accordant certaines terres pour un cimetière au village de Vanguard, Saskatchewan.

C.P. 926, daté le 3 avril 1917.—Autorisant la vente de  $\frac{1}{4}$  N.-O. 25-45-25, O. du 3me méridien, à Allan V. Mackie.

C.P. 927, daté le 3 avril 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à N.-J. Bailey à certaines conditions.

C.P. 1068, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'émission du bail de certaines terres à la Northern Fish Co., Ltd., Selkirk, Manitoba.

C.P. 1066, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'émission de la patente d'occupation de certaines terres à la ville de Winnipeg pour des fins hydrauliques.

C.P. 1067, daté le 18 avril 1917.—Relevant James Wilson de ses obligations de résidence et autorisant l'émission d'une patente en sa faveur au sujet du  $\frac{1}{4}$  N.-E. de 35-19-11, O. du M. p.

C.P. 1069, daté du 18 avril 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres pour un cimetière, au village de Major, Saskatchewan.

C.P. 1071 daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres à la municipalité rurale de Lakeview, No 454, Alberta, en vue d'un cimetière.

C.P. 1072, daté le 18 avril 1917.—Autorisant l'émission d'une patente pour certaines terres, à M. D. Ennill.

C.P. 1189, daté le 30 avril 1917.—Accordant certaines terres pour l'érection d'une crèmerie pour la Canora Creamery Association, Ltd.

C.P. 1222, daté le 3 mai 1917,— Mise à part de certaines terres pour les Indiens du Péguis.

C.P. 1207, daté le 4 mai 1917.—Autorisant l'adjudication d'une patente à Allen E. McDonald.

C.P. 1249, daté le 8 mai 1917.—Touchant l'octroi de patentes à quiconque n'est pas sujet britannique par naissance ou par naturalisation, et qui est en activité de service outre-mer.

C.P. 1268, daté le 8 mai 1917.—Recision de l'arrêté du conseil 572 du 5 mars 1917, appliquant des règlements nouveaux de ce chef.

C.P. 1315, daté le 11 mai 1917.—Accordant certaines terres pour une église et un cimetière à la Church of God d'Edmonton, Alberta.

C.P. 1378, daté le 31 mai 1917.—Mise à part de certaines terres pour un parc et les accordant à la municipalité rurale de Mariposa, No 350, Saskatchewan.

C.P. 1377 daté le 21 mai 1917.—Relève M. H. Wills de ses obligations de résidence sur la  $\frac{1}{4}$  N. de 22-15-10, O. du 4e m.

C.P. 1348 daté le 21 mai 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres à la Winnipeg Electric Railway Co.

C.P. 1429 daté le 25 mai 1917.—Autorisant certains règlements pour la disposition des concessions minières de quartz dans les terres fédérales.

C.P. 1455, daté le 29 mai 1917.—Autorisant l'octroi de certaines terres à la ville du Pas pour l'industrie.

C.P. 1471, daté le 1er juin 1917.—Réservant certaines terres dans la province du Manitoba pour les sauvages.

C.P. 1532, daté le 4 juin 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour les fins du culte au Bureau de direction du fonds de l'église et de l'habitation de l'église presbytérienne du Canada pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

C.P. 1533, daté le 4 juin 1917.—Cédant certaines terres à la Couronne du chef de la province de l'Alberta.

C.P. 1536, daté le 5 juin 1917.—Autorisant le rév. W. B. Cumming, Saskatoon, à s'inscrire par procuration au nom de James Grosait.

C.P. 1580, daté le 11 juin 1917.—Détachant certaines terres qui avaient été réservées pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

C.P. 1613, daté le 13 juin 1917.—Autorisant la concession de certaines terres au village de Gimli, pour fins d'ensevelissements.

C.P. 1691, daté le 21 juin 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à John Hedberg, Jasper, Alberta.

C.P. 1675, daté le 21 juin 1917.—Autorisant le permis d'occupation à la compagnie du chemin de fer *Canadian-Northern* de certains terrains pour fins de construction d'un pont.

C.P. 1761, daté le 26 juin 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

C.P. 1716, daté le 26 juin 1917.—Rétablissant l'entrée du homestead de L. H. Roberts mort en service actif à l'étranger.

C.P. 1717, daté le 26 juin 1917.—Autorisant la vente de certaines terres à William Rinchesten.

C.P. 1718, daté le 26 juin 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour les fins d'ensevelissements à la municipalité rurale de Bright-Sand, n° 529, Saskatchewan.

C.P. 1817, daté le 30 juin 1917.—Autorisant l'échange de certaines terres avec des sauvages pour d'autres terres retournées.

C.P. 1820, daté le 30 juin 1917.—Autorisant la concession de terrains pour les fins du culte et d'ensevelissements à la *Bethel Evangelical Scandinavian Lutheran Congregation*.

C.P. 1821, daté le 30 juin 1917.—Autorisant la concession de terrains pour les fins d'ensevelissements à la paroisse catholique ruthène grecque de Saint-Michel en communion avec Rome, Saint-Martin, Manitoba.

C.P. 1866, daté le 6 juillet 1917.—Relevant de l'obligation quant à la résidence relativement à l'inscription de W. L. Taylor sur le  $\frac{1}{4}$  N.-O. 13-25-1, à l'ouest du 1er méridien.

C.P. 1877, daté le 9 juillet 1917.—Autorisant une personne en service actif à l'étranger à nommer un procureur chargé de demander l'émission de lettres patentes.

C.P. 1937 daté le 12 juillet 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour les fins d'ensevelissements à la *St. George Cemetery Company*, Egremont, Alberta.

C.P. 2039, daté le 26 juillet 1917.—Autorisant la concession de certaines terres pour l'établissement d'un parc au village de Drumheller, Alberta.

C.P. 2036, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant la concession d'un certain terrain pour fins d'ensevelissements à la municipalité rurale de Bear-Lake, n° 740.

C.P. 2037, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant la concession d'un terrain pour les fins de culte au synode du diocèse de Qu'Appelle.

C.P. 2038, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant la vente de certains terrains au diocèse de Ruperts-Land.

C.P. 2066, daté le 27 juillet 1917.—Autorisant l'annulation du relevé de certaines terres le long de l'ancien chemin Dawson.

C.P. 2075, daté le 30 juillet 1917.—Modifiant un arrêté en Conseil en date du 29 mai 1917, au sujet de la dénomination du Board of Trade de la ville de Le Pas, Manitoba.

C.P. 2076, daté le 1er août 1917.—Autorisant les règlements au sujet du bois de construction.

C.P. 2090, daté le 1er août 1917.—Modifiant les règlements concernant les réserves forestières.

C.P. 2108, daté le 6 août 1917.—Autorisant certains changements dans les règlements des terres fédérales en vue de la protection des ressources hydrauliques.

C.P. 2109, daté le 6 août 1917.—Autorisant un permis d'occupation de certains terrains dans le lit de la rivière Thompson-Sud en faveur de la compagnie du chemin de fer "Northern Pacific".

C.P. 2171, daté le 8 août 1917.—Autorisant la disposition de certaines terres pour des fins d'emplacement de ville.

C.P. 2239, daté le 15 août 1917.—Confirmant la demande d'inscription de feu C. R. Coufts pour des terrains dans le S.E. 6-83-17, à l'ouest du 6ème méridien.

C.P. 2241, daté le 18 août 1917.—Autorisant la vente par encan de certains terrains scolaires.

C.P. 2258, daté le 18 août 1917.—Autorisant le louage de certains terrains à la "Salts and Potash Company of Canada".

C.P. 2259, daté le 18 août 1917.—Accordant certains terrains pour cimetière en faveur de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Régina.

C.P. 2226, daté le 18 août 1917.—Opérant le transfert de certains terrains des Affaires des Sauvages au ministère de l'Intérieur et devant servir pour église.

C.P. 2287, daté le 18 août 1917.—Confirmant feu Joe White, tué à l'ennemi outre-mer, dans sa demande d'inscription pour des terrains dans le N.-E. 11-89-9 à l'ouest du 4ème méridien.

C.P. 2419, daté le 1er septembre 1917.—Décrétant l'abandon des droits de résidence relativement à l'inscription de J. L. Crawford pour le N.-E. 21-2-15 à l'ouest du 3ème méridien.

C.P. 2436 daté le 1er septembre 1917.—Décrétant le transfert de certaines terres à la province du Manitoba pour des fins de drainage.

C.P. 2420, daté le 1er septembre 1917.—Accordant certaines terres au col. Malloy.

C.P. 2460, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certains terrains pour église.

C.P. 2488, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certaines terres pour résidence d'été et pour des fins de chasse.

C.P. 2489, daté le 11 septembre 1917.—Accordant certaines terres pour église.

C.P. 2490, daté le 11 septembre 1917.— Accordant certaines terres pour cimetière.

C.P. 2535, daté le 11 septembre 1917.—Accordant un bail sur certaines terres pour l'exploitation du ciment.

C.P. 2509, daté le 11 septembre 1917.—Relevant un inscrit pour homestead de l'obligation d'y construire une maison par le fait qu'il est au service dans l'armée canadienne d'outre-mer.

C.P. 2561, daté le 15 septembre 1917.—Décrétant l'abandon des droits de résidence dans le cas d'un inscrit pour homestead dans le S.-E. 33-10-15 à l'ouest du 4ème méridien.

C.P. 2593, daté le 17 septembre 1917.—Accordant certaines terres à R. B. Clarke pour remplacer certains terrains cédés par lui à la Couronne.

C.P. 2641, daté le 28 septembre 1917.—Accordant certaines terres à la "Grand Trunk Pacific Development Company, Ltd".

C.P. 2721, daté le 3 octobre 1917.—Concernant l'achat de certains terrains réclamés dans Kleskun Lake.

C.P. 2728, daté le 3 octobre 1917.—Accordant certains terrains pour église.

C.P. 2857, daté le 12 octobre 1917.—Concernant certaines terres accordées pour beurrerie.

C.P. 2856, daté le 12 octobre 1917.—Accordant certains terrains pour cimetière.

C.P. 3027, daté le 3 novembre 1917.—Touchant le statut national de ceux qui demandent des inscriptions de homestead.

C.P. 3162, daté le 9 novembre 1917.—Allouant certains terrains pour la construction d'une église et d'un cimetière.

C.P. 3179, daté le 13 novembre 1917.—Allouant certains terrains à A. Thomas, de Calais, Alta.

C.P. 3201, daté le 14 novembre 1917.—Réservant certains terrains pour la bande des sauvages Sioux.

C.P. 3242, daté le 19 novembre 1917.—Allouant certains terrains pour des fins de culte.

C.P. 3210, daté le 15 novembre 1917.—Accordant la permission de couper une certaine quantité de bois pour la construction de vaisseaux.

C.P. 3244, daté le 29 novembre 1917.—Autorisant l'allocation de permis de pâturage dans la réserve forestière du Gros-Bâton.

C.P. 3499, daté le 4 janvier 1918.—Transférant certains terrains au ministère des Affaires des Sauvages.

C.P. 3512, daté le 4 janvier 1918.—Allouant certains terrains pour des fins de douanes.

C.P. 4172, daté le 10 janvier 1918.—Allouant certains terrains pour des fins d'emplacement de chemins.

C.P. 65, daté le 12 janvier 1918.—Allouant certains terrains à Alex. Cardinal, jr, de Fort-Vermilion.

C.P. 67, daté le 12 janvier 1918.—Allouant certains terrains à Chas. Enn, de Calais, Alberta.

C.P. 66, daté le 12 janvier 1918.—Allouant certains terrains à Chas. Standing Ribbon, de Calais, Alberta.

C.P. 157, daté le 22 janvier 1918.—Modification de la description de certains terrains alloués aux représentants personnels de feu T. W. Chalmers.

C.P. 34-238, daté 30 janvier 1918.—Allouant certains terrains pour des fins d'inhumation.

C.P. 317, daté le 8 février 1918.—Allouant certains terrains à la province de la Saskatchewan pour des fins de chemins publics.

C.P. 332, daté le 11 février 1918.—Autorisant la vente de certains terrains requis pour des fins de drainage.

C.P. 67-352, daté le 11 février 1918.—Allouant certains terrains à A. McKillop.

C.P. 69-352, daté le 11 février 1918.—Echangeant certains terrains avec la compagnie de la Baie d'Hudson afin d'accorder une inscription de homestead pour un terrain abandonné par la compagnie.

C.P. 357, daté le 13 février 1918.—Allouant certains terrains à la cité de Régina pour l'établissement d'un parc.

C.P. 400, daté le 18 février 1918.—Réservant certains terrains à titre de terrains d'école.

C.P. 401, daté le 20 février 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les hommes en service actif.

C.P. 23-425, daté le 20 février 1918.—Affermant certains terrains pour des fins d'exploitation minière.

C.P. 430, daté le 21 février 1918.—Allouant certains terrains aux embranchements du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique pour l'installation de têtes de ligne.

C.P. 459, daté le 7 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les détenteurs de homesteads employés comme journaliers sur des fermes.

C.P. 538, daté le 7 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les hommes en service actif qui ont en leurs noms des inscriptions de homesteads.

C.P. 37-563, daté le 8 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant l'affermage de terres accordées sans lettres patentes en vertu d'une inscription de homestead.



ADDENDUM AU PROCÈS-VERBAL (No 9) DU MARDI  
2 AVRIL 1918.

---

## RAPPORT SPÉCIAL

DU

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE

SUR

L'ÉLECTION DU DISTRICT ÉLECTORAL

DU

TERRITOIRE DU YUKON



## BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE.

OTTAWA, 2 avril 1918.

L'honorable E. N. Rhodes,  
Président de la Chambre des Communes,  
Ottawa.

Monsieur,—Conformément à l'alinéa (3) de l'arrêté en conseil "C.P. 477", du mardi, 26 février 1918, qui se lit comme suit:

"L'officier-rapporteur général, relativement aux élections dans lesdits districts électoraux du territoire du Yukon, et de Nelson, doit soumettre au greffier de la Couronne en chancellerie un rapport spécial exposant pleinement les circonstances et montrant le résultat du scrutin. Ce rapport doit être mis devant la Chambre des Communes pour qu'elle l'étudie et agisse comme elle le juge nécessaire ou opportun suivant les circonstances."

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-contre, les documents suivants qui doivent être déposés sur la table de la Chambre des Communes:

- (1) Le rapport de l'officier-rapporteur général, daté du 2 avril 1918;
- (2) L'arrêté en conseil du 26 février 1918;
- (3) Le bref.
- (4) Les bulletins de nomination de Frederick Tennyson Congdon.
- (5) Les bulletins de nomination de Alfred Thompson;
- (6) Des annexes aux bulletins de nomination de Alfred Thompson (a) Certificat de Charles Black, (b) Certificat de Godfrey Rodgers, *et al*;
- (7) Injonctions, datées les 6 et 15 février 1918, Stanley M. Clark, avocat de Frederick T. Congdon;
- (8) Le décompte du juge.
- (9) Télégramme de Congdon à W. F. O'Connor, 6 mars 1918.
- (10) Télégramme de W. F. O'Connor à Congdon, 7 mars 1918.
- (11) Etat original des votes donnés, en vertu de la Loi des Electeurs militaires, sur le continent européen.
- (12) Etat original des votes donnés, en vertu de la Loi des Electeurs militaires, dans le Royaume-Uni;
- (13) Etat original des votes donnés, en vertu de la Loi des Electeurs militaires, sur le continent nord-américain;
- (14) Confirmation du télégramme de Congdon à W. F. O'Connor, 7 mars 1918.
- (15) Affidavit de John Patrick Smith, concernant le décompte.
- (16) Serment de l'officier-rapporteur et du secrétaire d'élection, etc.
- (17) Récapitulation des votes civils donnés, datée le 4 mars 1918;
- (18) Affidavit de l'imprimeur concernant l'impression des bulletins de vote pour les civils;
- (19) Reçu, etc., concernant l'impression des bulletins de vote;
- (20) Lettre et rapport de l'officier-rapporteur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES G. FOLEY,  
Greffier de la Couronne en chancellerie du Canada.

## DOMINION DU CANADA, ÉLECTIONS GÉNÉRALES, 1917.

Rapport spécial de l'officier rapporteur général au greffier de la Couronne en chancellerie du Canada, conformément à l'arrêté en conseil C.P. 477, du 26 février 1918, concernant l'élection d'un candidat pour représenter le TERRITOIRE DU YUKON à la Chambre des Communes.

Je, soussigné, officier-rapporteur général du Canada, certifie et rapporte au greffier de la Couronne en chancellerie du Canada que—

1. Le bref d'élection pour le district électoral du territoire du Yukon, auquel bref ce rapport est annexé, a été reçu, le vingt-huitième jour de novembre 1917, par l'officier rapporteur nommé dans ledit bref, lequel l'a endossé et y a marqué le nombre de votes donnés pour chaque candidat, en vertu de la Partie III de la Loi des Elections du Dominion, et j'ai reçu dudit officier-rapporteur ledit bref, ainsi endossé, le 30e jour de mars 1918.

2. Le 10 décembre 1917, conformément, sous tous rapports, à l'article 94 de ladite loi, Alfred Thompson, d'Ottawa, province d'Ontario, médecin, a été nommé candidat à l'élection qui, d'après le bref, devait avoir lieu, et son bulletin de nomination est annexé ci-contre. Le 29 décembre 1917, Frederick Tennyson Congdon, de 219, Seconde avenue, Dawson, territoire du Yukon (aucune autre description n'est donnée) a été nommé candidat à ladite élection et son bulletin de nomination est également annexé.

3. Le jour fixé, conformément à l'article 89 de la Partie III de ladite loi, telle qu'amendée par l'article 7 de la partie IV de ladite loi, pour la nomination des candidats dans tous les autres collèges électoraux, à part le territoire du Yukon, était le 19e jour de décembre 1917. Le jour fixé, conformément à l'article 36 de ladite Partie III de ladite loi, pour la nomination des candidats pour le territoire du Yukon, était le 31e jour de décembre 1917. Le jour du scrutin, sauf dans le Territoire du Yukon, en vertu de ladite Partie III de ladite Loi, article 131, était le 17 décembre 1917, et le jour du scrutin, dans le territoire du Yukon, en vertu de ladite Partie III de ladite Loi, était le 28e jour de janvier 1918. (Article 58 de la Partie III.) Le jour du scrutin, en vertu de la Partie IV de ladite Loi, au Canada, dans tous les districts électoraux auxquels s'applique l'article 7 de la Partie IV de ladite Loi, était le même que pour la tenue des polls (sauf dans le territoire du Yukon) en vertu de la Partie III. Le jour du scrutin, au Canada, en vertu de la Partie IV de ladite Loi concernant l'élection d'un député pour représenter le territoire du Yukon n'est pas indiqué d'une manière particulière dans ladite Loi, mais j'ai présumé qu'il était de l'intention du parlement que dans le cas d'une élection générale, auquel cas seule la Partie IV de ladite Loi s'applique, (voir Article I), le scrutin devait avoir lieu le même jour, autant que possible, dans tous les districts électoraux, y compris le Territoire du Yukon. En conséquence, les polls, en vertu de cette partie, ont été organisés et tenus dans tout le Canada, pour tous les districts électoraux, y compris le territoire du Yukon, le seul et même jour, soit le jour ordinaire du scrutin, en vertu de la Partie III de ladite Loi—le 17 décembre 1917. Les jours du scrutin en dehors du Canada, en vertu de la Partie IV de ladite Loi, dans tous les districts électoraux auxquels la Loi s'applique, sont indiqués dans l'article 8 de ladite Partie IV, et l'on ne fait aucune exception ni distinction pour le territoire du Yukon. Ces jours, qui constituent une période de scrutin, se terminent "le jour fixé pour le scrutin dans le Canada" et ce jour est celui qui est, d'après l'article 7 de la Partie IV de ladite Loi, le 28e après "le seul et même jour" où les candidats sont mis en nomination pour tous les districts électoraux, sauf le territoire du Yukon. La loi ne prévoit aucun mécanisme pour la tenue d'une élection différée. Le territoire du Yukon n'est pas soustrait, en particulier ni autrement de l'application de l'une quelconque des dispositions de la Partie IV. L'article 16 de la Partie IV autorise la tenue du scrutin à n'importe quel temps après l'émission du bref d'élection dans les cas spéciaux qui y sont mentionnés.

4. L'élection a été tenue, sous le régime des Parties III et IV de ladite Loi, au Canada, pour les districts électoraux compris dans le territoire du Yukon, le 17e jour de décembre 1917, et, sous l'empire de la Partie IV, article 16 de ladite Loi, l'élection a eu lieu au Canada à différentes dates entre le 23 novembre 1917 et le 17 décembre, inclusivement. L'élection tenue sous l'autorité de la Partie IV de ladite Loi a eu lieu au Canada pour tous les districts électoraux, y compris le territoire du Yukon, entre le 1er et le 17 décembre 1917, inclusivement.

5. Le 5e jour de janvier 1918, le greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada a publié dans la Gazette du Canada, en conformité de l'article 12, paragraphe (5) de la Partie IV de ladite Loi la reconnaissance officielle du candidat Alfred Thompson par le parti ministériel, et du candidat Frederic Tennyson Congdon par l'opposition, ayant au préalable donné avis de ces reconnaissances, par câble télégraphique, au greffier adjoint de la Couronne en Chancellerie du Canada à Londres, Angleterre, et à moi-même, en ma qualité d'officier-rapporteur général du Canada.

Le 7 et le 16 février 1918, on m'a signifié, au nom du candidat Frederick Tennyson Congdon, les avis ci-joints et marqués respectivement "A" et "B", portant mes initiales.

7. Les contestations dudit candidat ayant été signifiées par moi au gouverneur général en conseil, ledit arrêté en conseil, C.P. 477 du 26 février, a été rendu ce jour-là.

8. Le 28 février 1918, ledit candidat a demandé un décompte des bulletins déposés en vertu de la Partie III de ladite Loi. Ce décompte a eu lieu devant le juge Macauley, du territoire, avec le résultat suivant: 776 bulletins ont été déposés en faveur dudit candidat aux termes de la Partie III, et 666 bulletins ont été déposés en faveur de son adversaire, Alfred Thompson, conformément à la Partie III, suivant le rapport de l'officier rapporteur, après l'addition de ces bulletins, subordonnement à l'article 183, en confirmation de ce rapport. Le rapport dudit juge concernant les procédures du décompte et leur résultat est ci-annexé et marqué "C", et il porte mes initiales.

9. Le 6 mars 1918, j'ai reçu dudit candidat Frederick Tennyson Congdon la dépêche ci-jointe et marquée "D", et portant mes initiales. Copie de ma réponse à cette dépêche est ci-annexée et marquée "E", avec mes initiales.

10. Les officiers-rapporteurs spéciaux et leurs greffiers à Paris, France, à Londres, Angleterre, et à Ottawa, Canada, se sont respectivement conformés aux prescriptions de l'article 12, paragraphe (4), Partie IV de la Loi des Elections fédérales, mais je n'ai pas déclaré de candidat élu pour représenter ledit district électoral du territoire du Yukon. Ci-joints et marqués respectivement "F", "G" et "H", et portant mes initiales, sont les documents officiels par moi reçus en conformité de l'article 12, paragraphes (4) et (9) de ladite Partie IV de ladite loi des Elections fédérales.

11. Ci-suit le résultat du scrutin sous le régime des Parties III et IV. de la loi des Elections fédérales du Canada pour l'élection d'un député devant siéger à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral du territoire du Yukon:

	Bulletins déposés en faveur de Congdon.	Bulletins déposés en faveur de Thompson.
(a) En vertu de la Partie III de la Loi. . . . .	776	666
(b) En vertu de la Partie IV de la loi dans		
l'Amérique du Nord . . . . .	4	37
Dans le Royaume-Uni. . . . .	18	171
Dans le continent d'Europe. . . . .	10	85
Totaux des bulletins déposés. . . . .	808	959

12. Ledit candidat Frederick Tennyson Congdon a fait instituer à Londres, Angleterre, des procédures en décompte en vertu de l'article 15 de la Partie III de la Loi des Elections fédérales. Ces procédures se sont terminées, comme j'en ai été officieusement averti, par la confirmation des rapports du scrutin faits par les officiers-rapporteurs spéciaux et les greffiers à Paris et à Londres respectivement. Cet avis m'a été directement transmis par le greffier adjoint de la Couronne en Chancellerie du Canada à Londres, et il me fait part que l'avis officiel suivra immédiatement. Je devrais recevoir le même avis du Haut-Commissaire du Canada. (Article 15, paragraphe (4) de la Loi des Elections fédérales.) Toutefois, pour les fins de ce rapport, suivant ma compréhension des instructions dudit arrêté en conseil, C.P. 477 du 26 février 1918, je méconnais toutes les procédures en décompte et le rapport adressé au greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada, le résultat du scrutin tel qu'attesté par le certificat de l'officier-rapporteur, ainsi que les différents rapports des officiers-rapporteurs spéciaux et de leurs greffiers, en conformité de la Partie IV, article 12, paragraphes (4) et (9) de la Loi des Elections fédérales.

13. Le 30 mars 1918, j'ai reçu, par la poste, dudit candidat Frederick Tennyson Congdon, la lettre, la copie de la dépêche, le certificat notarié et la copie de l'ordonnance du décompte dans le territoire du Yukon, sous le régime de la Partie III de la Loi des Elections fédérales. Ces documents sont ci-annexés et marqués respectivement "I", "J", "K" et "L", et portent mes initiales.

14. J'annexe aussi et marque, comme je le fais observer dans les présentes, portant mes initiales, les autres documents suivants reçus de l'officier-rapporteur; "M", le bref d'élection; "N", le bulletin de présentation du candidat Congdon; "O", le bulletin de présentation du candidat Thompson; "P", le serment d'office de l'officier-rapporteur, ainsi que le serment d'office du greffier d'élection et les serments des messagers; "Q", la feuille de récapitulation de l'officier-rapporteur du scrutin, sous l'empire de la Partie III de la Loi des Elections fédérales; "R", le reçu des boîtes de scrutin par l'officier-rapporteur; "S", la déclaration assermentée sous l'autorité de ladite Partie III; "T", le rapport de l'officier-rapporteur en vertu de ladite Partie III.

Daté à Ottawa, ce 2e jour d'avril 1918.

WILLIAM F. O'CONNOR,  
*officier-rapporteur général du Canada.*

C. P. 477.

CONSEIL PRIVÉ, CANADA.

À L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA.

MARDI, le 26e jour de février 1918.

PRÉSENT :

Son Excellence  
Le Gouverneur général en conseil.

Il plaît à Son Excellence le gouverneur général en conseil, sur la recommandation du secrétaire d'Etat, et relativement aux articles 89, 90 et 91 de la Partie III de la Loi des Elections fédérales de ladite loi et au sujet de l'élection différée d'un député pour représenter le district électoral du territoire du Yukon à la Chambre des

Communes, et à l'élection retardée d'un député pour représenter le district électoral de Nelson, dans la province du Manitoba, à la Chambre des Communes, d'établir, sous l'autorité de l'article 19 de la Partie IV de la Loi des Elections fédérales, et de l'article 6 de la loi des Mesures de guerre, les règlements suivants, lesquels sont en conséquence promulgués :—

## RÈGLEMENTS.

1. Le bulletin des candidats pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes ayant été déposé le 31<sup>e</sup> jour de décembre 1917, et l'élection ayant eu lieu au Canada, le 28 janvier 1918, subordonnement à la Partie III de la Loi des Elections fédérales, et l'élection ayant été tenue dans les limites et en dehors du Canada aux termes de la Partie IV de ladite loi des Elections fédérales, entre le 1<sup>er</sup> et le 17 décembre 1917, l'emploi légal des bulletins devant être déposés en vertu de la Partie IV de ladite loi des Elections fédérales ayant fait l'objet d'un litige, il est maintenant prescrit à cet égard que les officiers-rapporteurs spéciaux et leurs greffiers doivent se conformer aux dispositions de l'article 12, paragraphe (4), de la Partie IV de la loi des Elections fédérales, mais que l'officier-rapporteur général ne doit pas déclarer un candidat élu, pour représenter le territoire du Yukon.

2. La présentation des candidats pour représenter le district électoral de Nelson, dans la province du Manitoba, à la Chambre des Communes du Canada, ayant été légalement différée jusqu'au 4<sup>e</sup> jour de mars 1918, et le scrutin dans les limites et en dehors du Canada, sous le régime de la Partie IV de la loi des Elections fédérales ayant procédé de la manière prescrite au règlement précédent, et l'application des prescriptions de ladite Partie IV de ladite loi aux votes ainsi inscrits étant présentement impossible, il est maintenant prescrit, à l'égard de ces bulletins, que les officiers-rapporteurs spéciaux et leurs greffiers doivent se conformer à l'article 12, paragraphe (4) de ladite Partie IV de ladite loi, sauf les dispositions de ce paragraphe qui les obligent à inscrire et à certifier les noms des candidats pour lesquels les bulletins déposés pour un parti ont été comptés, ainsi que le vote total en faveur de chaque candidat après qu'ont été attribués à son nom les votes donnés à son parti, et le mot "candidat", audit paragraphe doit signifier, pour les fins du présent règlement, toute personne au nom de qui des votes sont attribués.

L'attribution de tous les bulletins visés par le présent règlement des dispositions de l'article 12, paragraphes (5), (6) et (7) de la Partie IV de la loi des Elections fédérales, doit être différée jusqu'à ce que, après la présentation et le scrutin, il devienne possible, au sujet de ces bulletins, de mettre ces règlements en vigueur, lors de leur application par l'officier-rapporteur général en personne, mais il ne doit pas dans ce cas déclarer aucun candidat élu.

3. L'officier-rapporteur général doit, relativement aux élections, dans lesdits districts électoraux du territoire du Yukon et de Nelson, transmettre au greffier de la Couronne en Chancellerie un rapport spécial exposant les conditions et indiquant le résultat du scrutin, et ce rapport doit être déposé sur la Table de la Chambre des Communes, aux fins de délibération et pour adopter la mesure qui pourra être jugée nécessaire ou régulière suivant les circonstances.

4. Ces règlements ne doivent s'appliquer qu'au district électoral de Nelson dans une élection contestée.

RODOLPHE BOUDREAU,

*Greffier du Conseil privé.*

## CANADA.

GEORGE V, par la grâce de Dieu, roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et des possessions britanniques au-delà des mers, défenseur de la foi, empereur des Indes.

A James Cooper Philip, écuyer, mineur, de Mayo, dans le territoire du Yukon, SALUT :

CONSIDÉRANT QUE, sur l'avis de Notre conseil privé pour le Canada, nous avons ordonné qu'un parlement soit tenu à Ottawa, le vingt-huitième jour de février prochain.

Nous vous ordonnons de faire faire, après qu'avis de l'époque et du lieu en aura été dûment donné, une élection conformément à la loi, d'un député à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral du Yukon, de faire faire la présentation des candidats à cette élection, laquelle sera tenue dans le bureau du conseil de la cité de Dawson, édifice de l'administration, le trente-et-unième jour de décembre prochain, et de faire rapport du nom de ce député, lorsqu'il sera élu, qu'il soit présent ou absent, à notre greffier de la Couronne en Chancellerie, selon que le prescrit la loi.

TÉMOIN, JAMES FUIDGE CROWDY, écuyer, B.A., membre de notre Ordre royal de Victoria, substitut de Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand'croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand'croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

En notre cité d'Ottawa, le trente et unième jour d'octobre de la huitième année de Notre règne, et en l'an de Notre-Seigneur 1917.

Reçu le bref ci-contre le vingt-huitième jour de novembre 1917.

J. C. PHILIP,

*Officier rapporteur.*

Je, par les présentes, certifie que le nombre de votes donnés pour chaque candidat dans le district électoral du Yukon conformément au bref écrit ci-contre a été comme suit:

Frederick Tennyson Congdon . . . . .	776
Alfred Thompson . . . . .	666

J. C. PHILIP,

*Officier-rapporteur.*

Enregistré le 1er novembre 1917. Dans le vol. 271, page 29.

IRA W. STORR,

*Sous-registraire général suppléant du Canada.*

Sceau.

Par ordre:

JAMES G. FOLEY,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.*

## FORMULE H.

## BULLETIN DE PRÉSENTATION.

Nous soussignés, électeurs du district électoral du Yukon, nommons par le présent Frederick Tennyson Congdon, 219 Seconde avenue, Dawson, territoire du Yukon, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter ledit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada.

En foi de quoi nous avons signé à Dawson dans ledit district électoral, ce jour de décembre 1917; F. P. Douglas de Dawson, sténographe; A. B. Macdonald, Dawson-nord, mineur; M. H. Jones, Dawson-nord, marchand; Paul Pelland, Dawson, hôtelier; Martin Maloney, Dawson, mineur; M. S. Eads, Dawson, hôtelier; Tom Ryan, Dawson, mineur; Jas. W. Murphy, Dawson, forgeron; J. Jenkins, Dawson, charpentier; Albert Lamontagne, Dawson, mineur; James Archibald, Dawson, mineur; Maxwell C. Salter, Dawson, électricien; Samuel Matheson, Dawson, mineur; W. J. O'Brien, Dawson, courtier; Harry McGuinness, Dawson, mineur; Gavin Fowlie, Dawson, charpentier; Thos. P. Conlin, Dawson, préposé aux treuils; C. P. Dolan, Dawson, mineur; A. S. Harvey, Dawson, commis; Gilles Roger, Dawson, mineur; James S. Wilson, Dawson, mineur.

## ACCEPTATION DE NOMINATION.

Je, ledit Frederick Tennyson Congdon, nommé dans le bulletin de présentation ci-dessus, consens à cette présentation et donne comme mon adresse pour le service de procédures et les documents que comportent cette loi et la loi des élections fédérales contestées, 219 Seconde avenue, Dawson, territoire du Yukon.

En foi de quoi j'ai signé à Dawson, ce 29me jour de décembre 1917. Signé par ledit candidat, en présence de F. P. Douglas de Dawson, territoire du Yukon, sténographe; Frederick Tennyson Congdon.

## FORMULE I.

## SERMENT D'ATTESTATION DU BULLETIN DE PRÉSENTATION.

Je, Frank Putnam Douglas, de Dawson, territoire du Yukon, sténographe, jure (ou affirme solennellement) que je connais (*mentionnant les noms des signataires qui lui sont connus*), A. B. Macdonald, M. H. Jones, Paul Pelland, Martin Maloney, M. S. Eads, Tom Ryan, Jas. W. Murphy, J. Jenkins, Albert Lamontagne, Jos. Archibald, Maxwell C. Salter, Samuel Matheson, Wm. J. O'Brien, Harry McGuinness, Gavin Fowlie, T. P. Conlin, C. P. Dolan, A. S. Harvey, Gilles Roger, James S. Wilson, et qu'ils ont droit, à titre d'électeurs du district électoral du Yukon, de voter à une élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, et qu'ils ont respectivement signé le bulletin de présentation qui précède (ou *ci-joint*) en ma présence; et de plus (*si tel est le cas*) que je connais ledit Frederick Tennyson Congdon qui y est nommé comme candidat, et qu'il a signé son consentement à la présentation, en ma présence.

Assermenté (ou affirmé) devant moi, à Dawson, ce 29me jour de décembre 1917.

J. C. Philip. F. P. Douglas.

Je, Frank Putnam Douglas, de Dawson, territoire du Yukon, sténographe, jure (*ou affirme solennellement*) que je connais ledit Frederick Tennyson Congdon, qui est nommé comme candidat dans le bulletin de présentation qui précède (*ou ci-joint*) et qu'il a signé son consentement à la présentation en ma présence.

Assermenté (*ou affirmé*) devant moi, à Dawson, ce 29me jour de décembre 1917.

J. C. Philip. F. P. Douglas.

#### AGENT OFFICIEL.

Je, Frederick Tennyson Congdon, l'un des candidats à l'élection qui doit avoir lieu bientôt conformément à l'article 237 de la loi des élections fédérales, nomme et désigne Matthew Henry Jones, de Dawson, marchand, comme mon agent officiel dans ladite élection, Fred. T. Congdon.

Ceci est pour certifier que le serment de la formule I dans la première annexe de la loi des élections fédérales a été dûment prêté devant moi.

J. C. PHILIP,

*Officier-rapporteur ou commissaire.*

Daté ce dixième jour de décembre 1917.

#### FORMULE H.

##### BULLETIN DE PRÉSENTATION, ETC.

Nous, soussignés, électeurs du district électoral du Yukon, nommons par le présent Frederick Tennyson Congdon, 219 Seconde avenue, Dawson, territoire du Yukon, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter ledit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada.

En foi de quoi nous avons signé à Dawson, dans ledit district électoral, ce.... jour de décembre 1917.

Signé par lesdits électeurs en présence de T. P. Douglas, de Dawson, territoire du Yukon, sténographe; Amédé Dubois, Dawson; J. C. Stewart, Dawson; C. Lund, Dawson; J. P. Guite, Dawson; Wilfrid Thibault, Dawson; Isaac Wattier, Dawson; F. B. Cameron, Dawson; R. B. Robertson, Dawson; capit. A. Stewart, Dawson; Joseph Caux, Dawson.

##### ACCEPTATION DE NOMINATION.

Je, ledit Frederick Tennyson Congdon, nommé dans le bulletin de présentation ci-dessus, consens par la présente à cette présentation et donne comme mon adresse pour le service de procédures et les documents que comportent cette loi et la loi des élections fédérales contestées, 219 Seconde avenue, Dawson, territoire du Yukon.

En foi de quoi j'ai signé à Dawson, ce 29me jour de décembre 1917.

Signé par ledit candidat en présence de T. P. Douglas, de Dawson, territoire du Yukon, sténographe; Fred. T. Congdon.

## FORMULE I.

## SERMENT D'ATTESTATION DU BULLETIN DE PRÉSENTATION.

Je, Frank Putnam Douglas, sténographe, de Dawson, T.Y., jure (*ou affirme solennellement*) que je connais (*mentionner les noms des signataires qui lui sont connus*) Amédée Dubois, J. C. Stewart, C. Lund, J. P. Guite, Wilfrid Thibault, Isaac Wattier, F. B. Cameron, R. B. Robertson, capit. A. Stewart, Joseph Caux, et qu'ils ont droit à titre d'électeurs du district électoral du Yukon, de voter à une élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, et qu'ils ont respectivement signé le bulletin de présentation qui précède (*ou ci-joint*) en ma présence; et de plus (*si tel est le cas*) que je connais ledit Frederick Tennyson Congdon qui y est nommé comme candidat, et qu'il a signé son consentement à la présentation en ma présence.

Assermenté (*ou affirmé*) devant moi à Dawson, ce 29e jour de décembre 1917, J. C. Philip, F. P. Douglas.

Je, Frank Putnam Douglas, sténographe, de Dawson, T.Y., jure (*ou affirme solennellement*) que je connais ledit Frederick Tennyson Congdon, nommé dans le bulletin de présentation qui précède (*ou ci-joint*) comme candidat, et qu'il a signé en ma présence son consentement à la présentation.

Assermenté (*ou affirmé*) devant moi à Dawson, ce 29e jour de décembre 1917.

J. C. Philip, F. P. Douglas.

## AGENT OFFICIEL.

Je, Frederick Tennyson Congdon, l'un des candidats dans l'élection qui doit avoir lieu prochainement, nomme et désigne, en vertu de l'article 237 de la loi des élections fédérales, Matthew Henry Jones, marchand, de Dawson, comme mon agent officiel dans ladite élection. Fred. T. Congdon.

Ceci fait foi que la formule I d'assermentation, de l'article premier de la loi des élections fédérales, a été dûment appliquée devant moi.

J. C. PHILIP,

*Officier-rapporteur ou Commissaire.*

Daté ce vingt-neuvième jour de décembre 1917.

## FORMULE H.

## BULLETIN DE PRÉSENTATION.

Nous, soussignés électeurs du district électoral du Yukon, nommons par le présent Alfred Thompson, médecin, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter ledit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada. Ledit Alfred Thompson est actuellement absent du territoire du Yukon.

En foi de quoi nous avons signé à Dawson dans ledit district électoral, ce 10e jour de décembre 1917. Signé par lesdits électeurs en présence de C. B. Black, de Dawson, territoire du Yukon, avocat; Godfrey Rogers, Dawson, T. Y., ferblantier; F. H. Pearse, Dawson, T. Y., hôtelier; Thos. Morwick, Dawson, T. Y., mineur; F. E. Malthy, Dawson, T. Y., hôtelier; K. D. Macdonald, Dawson, T. Y., forgeron; John G. Alexander, Bonanza Creek, P. O., mineur; George S. LaCoste, Dawson, T. Y., mineur; David B. Gidson, Dawson, T. Y., mineur; O. F. Kastner, Dawson, T. Y., publiciste; E. J. Edwards, Dawson, T. Y., marchand; Herbert Winant, Dawson, T. Y., mineur; Daniel J. Cronin, Dawson, T. Y., hôtelier; A. J. McMaster Dawson, T. Y., tâcheron; T. Best, Dawson, T. Y., tailleur; John N. Spence, Dawson, T. Y., marchand; John Fawcett, Hunker Creek, mineur; James E. Hooker, Dawson, T. Y., commis; Dan Coates, Dawson, T. Y., camionneur; James Greenfield, Dawson, T. Y., loueur de chevaux; F. W. Vinnicombe, Dawson, T. Y., hôtelier; C. Fothergill, Quartz Creek, mineur.

### ACCEPTATION DE LA PRÉSENTATION.

Je, ledit....., nommé dans le bulletin de présentation qui précède, consens par le présent à ladite présentation, et donne comme mon adresse pour l'envoi ou la livraison de tous documents sous l'empire de cette Loi et de la Loi des élections fédérales contestées.....

En foi de quoi j'ai signé à..... ce .....  
jour de..... 19.....

Signé par ledit candidat en présence de..... de.....

### FORMULE I.

#### SERMENT D'ATTESTATION DU BULLETIN DE PRÉSENTATION.

Je.....de..... je (*ou affirme solennellement*) que je connais (*mentionner les noms des signataires qui lui sont connus*) et qu'ils ont droit à titre d'électeurs du district électoral de.....de voter à une élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, et qu'ils ont respectivement signé le bulletin de présentation qui précède (*ou ci-joint*) en ma présence; et de plus (*si tel est le cas*) que je connais ledit..... qui y est nommé comme candidat, et qu'il a signé son consentement à la présentation, en ma présence.

Assermenté (*ou affirmé*) devant moi à.....ce.....  
jour de.....19.....

Je.....de.....jure (*ou affirme solennellement*) que je connais ledit ..... nommé dans le bulletin de présentation qui précède (*ou ci-joint*) comme candidat, et qu'il a signé en ma présence son consentement à la présentation.

Assermenté (*ou affirmé*) devant moi à.....ce.....  
jour de.....191.....

## AGENT OFFICIEL.

Je, .....l'un des candidats dans l'élection qui doit désormais avoir lieu, nomme et désigne, en vertu de l'article 237 de la Loi des élections fédérales.....de.....comme mon agent officiel dans ladite élection.

.....

Ceci fait foi que la Formule I d'assermentation de l'article premier de la Loi des élections fédérales a été dûment appliquée devant moi.

J. C. PHILIP,

*Officier-rapporteur ou Commissaire.*

Daté ce dixième jour de décembre 1917.

Recommandée.

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, 6 décembre 1917.

JAMES C. PHILIP, *ecr.*,  
Officier-Rapporteur,  
Dawson, Territoire du Yukon.

CHER MONSIEUR,—Comme je ne suis pas certain de me trouver au Yukon à temps pour donner par écrit mon consentement à être candidat dans le territoire du Yukon à la prochaine élection, je vous annonce donc que je suis candidat et que je serai mis en nomination le ou avant le 31 décembre pour l'élection qui doit avoir lieu le 28 janvier 1918 et ce, en vertu de l'article 96, paragraphe "A" de la Loi des élections fédérales. Mon dépôt sera fait par J. P. Smith, de Dawson.

En vertu de l'article 237, je nomme par la présente comme mon agent officiel, le docteur Alexandre J. Sillis, de Dawson, territoire du Yukon.

Bien à vous,

ALFRED THOMPSON.

Canada, territoire du Yukon.

Savoir.

Je, Charles Bedell Black, avocat, de Dawson, territoire du Yukon, fais serment et dis:

1.

Que je connais:—

Godfrey Rogers, Dawson, T.Y., ferblantier; Frederick H. Pearce, Dawson, hôtelier; Thomas Morwick, Dawson, T.Y., mineur; Frank E. Malthy, Dawson, T.Y., hôtelier; Kenneth D. Macdonald, Dawson, T.Y., forgeron; John G. Alexander, Bonanza, T.Y., mineur; George S. LaCoste, Dawson, T.Y., mineur; David B. Gibson,, Dawson, T.Y., mineur; Otto F. Kastner, Dawson, T.Y., publiciste; E. J. Edwards, Dawson, T.Y., marchand; Herbert Winant, Dawson, T.Y., mineur; Daniel J. Cronin, Dawson, T.Y., hôtelier; Angus J. McMaster, Dawson, T.Y., artisan; Tremaine Best, Dawson, T.Y., tailleur; John N. Spence, Dawson, T.Y., marchand; John Fawcett, Hunker-Creek, mineur; James E. Hooker, Dawson, T.Y., commis; Daniel Coates, Dawson, T.Y., camionneur; James Greenfield, Dawson, T.Y., loueur de chevaux; F. William

Vinnicombe, Dawson, T.Y., hôtelier; Chris Fothergill, Quartz-Creek, T.Y., mineur; et qu'ils ont droit à titre d'électeurs dûment qualifiés du district électoral du Yukon de voter à une élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, et qu'ils ont respectivement signé le bulletin de présentation ci-joint aux présentes en ma présence; et de plus que je connais ledit Alfred Thomson qui y est nommé comme candidat.

2

Qu'à une assemblée convoquée il y a quelque temps dans le but de choisir un candidat à la dite élection, ledit Alfred Thompson a été choisi candidat à ladite assemblée. J'étais l'un de ceux qui étaient présents à ladite assemblée, et j'ai donné avis par télégramme audit Alfred Thompson de ladite nomination. Le dit Alfred Thompson a répondu par télégramme remerciant lesdits électeurs qui l'avaient choisi et exprimant son consentement à être nommé le candidat desdits électeurs. Depuis la réception dudit télégramme j'ai reçu une lettre dudit Alfred Thompson, et dans cette lettre ledit Alfred Thompson y exprimait son consentement à la nomination dont il est question dans le bulletin de présentation ci-joint aux présentes.

3

Que ledit Alfred Thompson est actuellement absent du territoire du Yukon.

Assermenté devant moi à Dawson,  
dans le territoire du Yukon, ce  
10e jour de décembre 1917.

J. C. PHILIP,  
Commissaire pour prendre les affidavits  
pour et dans le territoire du  
Yukon, et officier-rapporteur.

C. B. BLACK.

Je déclare par les présentes que je suis témoin aux déclarations relatives aux premiers vingt noms signés sur le bulletin de présentation du Dr. Alfred Thompson.

J. C. PHILIP.

Le 10 décembre 1917.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Godfrey Rogers, de Dawson, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature, Godfrey Rogers, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILLIP, officier-rapporteur.

GODFREY ROGERS.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Frederick H. Pearse, de Dawson, dans le territoire du Yukon déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature, F. H. Pearse, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

F. H. PEARSE.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Thomas Morwick, de Dawson, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature, Thos. Morwick, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

THOS. MORWICK.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Frank E. Maltby, de Dawson, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature, F. E. Maltby, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

F. E. MALTBY.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Kenneth D. McDonald, de Dawson, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature K. D. McDonald, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans	}	
le territoire du Yukon, ce 10ème jour		
de décembre 1917.	}	K. D. McDONALD.
J. C. PHILIP,		
<i>officier-rapporteur.</i>	}	

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, John P. Alexander, de Dawson, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature John P. Alexander, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans	}	
le territoire du Yukon, ce 10ème jour		
de décembre 1917.	}	JOHN P. ALEXANDER.
J. C. PHILIP,		
<i>officier-rapporteur.</i>	}	

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, George S. LaCoste, de Dawson, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature, George S. LaCoste, sur ledit bulletin de présentation est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire	}	
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917.	}	
J. C. PHILIP, <i>officier-rapporteur.</i>	}	GEORGE S. LACOSTE.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, David B. Gibson, de Dawson, dans le territoire du Yukon, mineur, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.
2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature David B. Gibson, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

DAVID B. GIBSON.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Otto F. Kastner, de Dawson, dans le territoire du Yukon, éditeur, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.
2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature Otto F. Kastner, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

OTTO F. KASTNER.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, E. J. Edwards, de Dawson, dans le territoire du Yukon, marchand, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.
2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature E. J. Edwards, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

E. J. EDWARDS.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Herbert Winant, de Dawson, dans le territoire du Yukon, mineur, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature Herbert Winant, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

HERBERT WINANT.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Daniel J. Cronin, de Dawson, dans le territoire du Yukon, hôtelier, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature Daniel J. Cronin, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

DANIEL J. CRONIN.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Angus J. McMaster, de Dawson, dans le territoire du Yukon, tâcheron, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature A. J. McMaster, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

A. J. McMASTER.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Tremaine Best, de Dawson, dans le territoire du Yukon, tailleur, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature T. Best, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

T. BEST.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, John N. Spence, de Dawson, dans le territoire du Yukon, marchand, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature John N. Spence, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

JOHN N. SPENCE.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, John Fawcett, de Hunker-Creek, dans le territoire du Yukon, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature John Fawcett, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

JOHN FAWCETT.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, James E. Hooker, de Dawson, dans le territoire du Yukon, commis, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature James E. Hooker, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

JAS. E. HOOKER.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, Daniel Coates, de Dawson, dans le territoire du Yukon, charretier, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature Daniel Coates, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

DAN COATES.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la nomination d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, James Greenfield, de Dawson, dans le territoire du Yukon, loueur d'attelages, déclare par les présentes :

1. Je suis un électeur dûment qualifié du district électoral du Yukon.

2. J'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé nommant Alfred Thompson, dont la résidence est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et la signature James Greenfield, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

JAMES GREENFIELD.

Dans l'affaire de la loi des Elections Fédérales, et dans l'affaire de la présentation d'Alfred Thompson comme candidat à l'élection, qui doit avoir lieu, d'un député représentant le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada :

Je, William Vinnicombe, de Dawson, dans le territoire du Yukon, hôtelier, affirme par les présentes :

1. Que je suis un électeur dûment qualifié pour le district électoral du Yukon.

Que j'ai signé le bulletin de présentation ci-annexé, présentant Alfred Thompson, dont le domicile est à Ottawa, dans la province d'Ontario, Canada, médecin, comme candidat à l'élection actuellement pendante d'un député pour représenter le district électoral du Yukon à la Chambre des Communes du Canada, et que la signature F. W. Vinnicombe, sur ledit bulletin de présentation, est ma signature.

AFFIRMÉ DEVANT MOI à Dawson, dans le territoire }  
du Yukon, ce 10ème jour de décembre 1917. }

J. C. PHILIP, *officier-rapporteur.*

F. W. VINNICOMBE.

Dans l'affaire des élections générales du Dominion, du 19 novembre 1917 au 17 décembre 1917, les deux jours inclus; et des élections différées dans le district électoral du territoire du Yukon, du 31 décembre 1917 au 28 janvier 1918, les deux jours inclus;

Sachez que le soussigné, au nom de Fred. T. Congdon, l'un des candidats à l'élection différée dans le district électoral du territoire du Yukon, s'oppose par les présentes au compte des votes militaires pour les raisons suivantes entre autres :

1. Que les présentations pour ledit district électoral du territoire du Yukon ont été closes le 31 décembre 1917 et que le jour du scrutin était le 28 janvier 1918;

2. Que le lieutenant-colonel Dr A. Thompson a été présenté privément le 1er décembre 1917 comme l'un des candidats à ladite élection et que ledit Fred. T. Congdon a été présenté publiquement comme l'un des candidats à ladite élection le 29 décembre 1917, et que d'autres candidats auraient pu être présentés jusqu'au 31 décembre 1917 inclusivement;

3. Que les votes militaires pour ledit district électoral du territoire du Yukon ont été recueillis entre le 19 novembre 1917 et le 17 décembre 1917;

4. Que le chapitre 34 des statuts du Canada de 1917 pourvoit clairement à la clôture des présentations avant le commencement du scrutin;

5. Que le scrutin militaire dans ledit district électoral du territoire du Yukon aurait dû commencer le 1er janvier 1918 et aurait dû finir le 28 janvier 1918;

6. Que les scrutins tenus antérieurement devraient être considérés comme irréguliers; et que les votes militaires dans ledit district électoral du territoire du Yukon devraient être rejetés par ce qu'ils ont été recueillis avant l'expiration des présentations pour ledit district électoral;

Daté à Ottawa, ce sixième jour de février A. D. 1918.

STANLEY M. CLARK,

Avocat dudit Fred. T. Congdon.

A :

J. G. FOLEY,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie.*

W. F. O'CONNOR,

*Officier-rapporteur en chef.*

JOHN F. ORDE, C.R., et }

W. R. HEARN, C.R. }

*Scrutateurs.*

Dans l'affaire des élections générales du Dominion, du 19 novembre 1917 au 17 décembre 1917, les deux jours inclus; et des élections différées dans le district électoral du territoire du Yukon, du 31 décembre 1917 au 28 janvier 1918, les deux jours inclus.

Avis au greffier de la Couronne en Chancellerie, à l'officier rapporteur et aux scrutateurs.

Reçu le 7 février '18.

W. F. O'C.

STANLEY M. CLARK,  
*Avocat, etc.*  
*Central Chambers, Ottawa, Ont.*

“ B ”

Dans l'affaire des élections générales du Dominion, du 19 novembre 1917 au 17 décembre 1917, les deux jours inclus,

ET

Des élections différées dans le district électoral du territoire du Yukon, du 31 décembre 1917 au 28 janvier 1918, les deux jours inclus:

SACHEZ QUE le soussigné, au nom de Frederick Tennyson Congdon, l'un des candidats à l'élection différée dans le district électoral du territoire du Yukon, par les présentes vous demande et vous requiert de ne compter aucun des votes militaires recueillis ou déposés au cours desdites récentes élections générales du Dominion, et attribués audit district électoral du territoire du Yukon, parce que tous lesdits votes militaires ont été déposés ou recueillis le ou avant le 17<sup>e</sup> jour de décembre 1917, et pendant que les présentations pour ledit district électoral du territoire du Yukon étaient encore ouvertes et non closes, lesquelles dites présentations, en fait, ne furent closes que le 31 décembre 1917.

Daté à Ottawa, ce quinzième jour de février, A.D. 1918.

STANLEY M. CLARK,  
*Avocat de Frederick Tennyson Congdon.*

A:

W. F. O'Connor, écr.  
*Officier-rapporteur en chef.*

W. R. Hearn, écr.,  
*Scrutateur de l'Opposition.*

J. G. Foley,  
*Greffier de la Couronne en Chancellerie.*

Dans l'affaire des élections générales du Dominion, du 19 novembre 1917 au 17 décembre 1917, les deux jours inclus,

ET

Des élections différées dans le district électoral du territoire du Yukon, le 31 décembre 1917 et le 28 janvier 1918, les deux jours inclus:

Avis au greffier de la Couronne en Chancellerie, à l'officier-rapporteur en chef et au scrutateur de l'Opposition.

Reçu le 16 février 1918.

W. F. O'C.

STANLEY M. CLARK,  
*Avocat, etc.*  
*Central Chambers, Ottawa, Ont.*

## "C"

A JAMES-COWPER PHILIP, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon dans l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, le vote ayant été pris le 28 janvier 1918.

Conformément à mon ordre et à mon engagement du 21 février 1918, et après ajournement de cet engagement, du consentement des parties, *Je certifie* par les présentes que le jeudi 28 février 1918, dans la salle du conseil, palais administratif de Dawson, Territoire du Yukon, en présence de Frederick-Tennyson Congdon et de son agent W.-J. O'Brien, de Charles Cameron et Thomas-P. Conlin, John-P. Smith et Charles-B. Black, représentant le docteur Alfred Thompson, de James-Cowper Philip, officier rapporteur; et en l'absence du secrétaire d'élection Robert-B. Craig, retenu par la maladie, les parties consentant à traiter malgré l'absence dudit Robert-B. Craig; après avoir additionné et résumé le vote donné dans ladite élection pour les candidats respectifs, et aussi en conformité des rapports des divers sous-officiers rapporteurs; et après avoir ajourné le dénombrement sur consentement des intéressés jusqu'au 1er mars 1918 à onze heures de l'avant-midi, JE CONSTATE ET JE DÉCLARE QUE sept cent soixante-seize votes ont été donnés à ladite élection pour Frederick Tennyson Congdon, et que six cent soixante-six votes ont été déposés pour Alfred Thompson, que neuf bulletins ont été rejetés, qu'il y a eu deux bulletins gâtés dans ladite élection, et que ledit Frederick-Tennyson Congdon a eu une majorité de cent dix votes; JE CERTIFIE en conséquence le résultat dudit décompte.

Fait dans la salle du conseil, palais administratif, Dawson, T. du Y. ce premier jour de mars 1918.

C.-D. MACAULEY.

J.C.T., T. du Y.

## "D"

Lettre de nuit du C.P.R.

Dawson, T.Y., 6 mars 1918.

W.-F. O'Connor,

Officier-rapporteur général, Ottawa.

L'honorable juge Macauley a ce jour ordonné la révision du vote militaire nord-américain donné dans la récente élection et vous a commandé à vous et à votre secrétaire d'élection d'être présents, subordonnement à l'article 195 de la Loi des élections fédérales, le samedi 9 courant à dix heures de l'avant-midi dans la salle du conseil, Dawson, ou le plus tôt possible après cette date, et d'apporter les dossiers contenant les bulletins de vote et les rapports des sous-officiers-rapporteurs; il est de plus ordonné que sur consentement des deux candidats, vous pouvez être relevés de votre présence, mais que vous devez expédier à James-Cowper Philip, à Dawson, officier-rapporteur dans ladite élection, les dossiers et rapports. J'y consens et ne doute pas que le docteur Alfred Thompson y consentira aussi.

FRED.-T. CONGDON.

## TÉLÉGRAMME DU C.P.R.

7 mars 1918.

Fred.-T. Congdon, C.R.,  
Dawson, Territoire du Yukon.

Le gouverneur général en Conseil ayant par décret ministériel commandé un rapport extraordinaire sur l'élection du Yukon au Parlement, à la suite de votre affirmation disant que la Loi du vote militaire ne s'applique pas au territoire du Yukon, je dois respectueusement refuser d'obéir à l'ordre du juge Macauley parce qu'il est donné sans juridiction.

W.-F. O'CONNOR,  
*officier-rapporteur général.*

Charger au compte d'élection du Secrétaire d'Etat.

## PARIS, FRANCE.

Nous, soussignés, officier-rapporteur spécial et secrétaire qui avons compté les votes indiqués ci-après pour le district électoral du Yukon, certifions ce qui suit :

(a) Le nombre des votes pour chaque parti ou candidat est le suivant :

Nom du parti.	Nombre des votes.
1. Gouvernement.. . . . .	85
2. Opposition.. . . . .	10
3. Travail.. . . . .	
4. Indépendant.. . . . .	

Nom des candidats : A. Thompson, F.-T. Congdon.

(b) Le nom des candidats respectifs pour lesquels les votes de parti ont été comptés sont les suivants :

Nom du candidat.	Nombre des votes.
1. Gouvernement.. . . . . Alfred Thompson.	
2. Opposition.. . . . . Frederick-Tennyson Congdon	
3. Travail.. . . . .	
4. Indépendant.. . . . .	

(c) Le vote total pour chaque candidat est le suivant :

Alfred Thompson.. . . . .	85
Frederick-Tennyson Congdon.. . . . .	10
Bulletins maculés.. . . . .	3
	98

(d) Nombre des bulletins rejetés, 3.

Le présent rapport est fait conformément au paragraphe 4 de l'article 12 de la Loi du vote militaire du Canada, 1917, et est exact sous tous rapports.

Fait ce vingtième jour de février 1918.

W. H. YOUHILL,  
*officier-rapporteur spécial.*  
FRED. FRASER,  
*secrétaire.*

NOTE.—Un double signé des présentes sera remis au secrétaire du haut commissariat à Londres, ou au Commissaire général du Canada en France, selon le cas. Des copies seront remises aux scrutateurs présents.

Nous, soussignés, officier-rapporteur spécial et secrétaire qui avons compté les votes indiqués ci-après pour le district électoral du Yukon certifions-ce qui suit:

(a) Le nombre des votes donnés pour chaque parti ou pour chaque candidat est le suivant:

Nom du parti.	Nombre des votes.
1. Gouvernement.. . . . .	171
2. Opposition.. . . . .	15
3. Travail.. . . . .	2
4. Indépendant.. . . . .	1

Nom du candidat.	Nombre des votes.
Congdon.. . . . .	3

(b) Les noms des candidats respectifs pour qui des votes de parti ont été donnés sont les suivants:

1. Gouvernement.. . . . .	
2. Opposition.. . . . .	
3. Travail.. . . . .	
4. Indépendant.. . . . .	

(c) Voici le total des votes pour chacun des candidats:

Nom du candidat.	Nombre des votes.
Thompson.. . . . .	171
Congdon.. . . . .	18

(d) Nombre des bulletins rejetés, 0.

Le présent rapport est fait conformément au paragraphe 4 de l'article 12 de la loi du vote militaire du Canada, 1917, et est exact sous tous rapports.

Fait ce 28 février 1918.

W.-D. SPENCE, *officier-rapporteur spécial.*

WM.-W. MACINTYRE, *secrétaire.*

NOTE.—Un double signé des présentes sera remis au secrétaire du haut commissariat à Londres, ou au Commissaire général du Canada en France, selon le cas. Des copies seront fournies aux scrutateurs présents.

LONDRES.

FORMULE DE DÉCLARATION DES OFFICIERS-RAPPORTEURS SPÉCIAUX  
EN VERTU DE L'ARTICLE 12, PARAGRAPHE (4), DE LA  
LOI DES ÉLECTEURS MILITAIRES.

(a) "Le secrétaire du bureau du Haut-Commissaire à Londres, Angleterre," ou "le Commissaire général du Canada en France à Paris, France," ou "l'officier-rapporteur général, à Ottawa," (selon le cas). Le soussigné ayant reçu ordre de la part (a) de l'officier-rapporteur général à Ottawa .....

(b) "Dans les limites du Royaume-Uni," ou sur le continent d'Europe," ou "au Canada," ou aux Bermudes," (selon le cas). de compter les bulletins de vote déposés en vertu de la Loi des Electeurs Militaires, 1917 (b) dans les limites de l'Amérique du Nord.....

(c) Nom du district électoral. et applicables au district électoral du (c) Yukon, dans la province de (d) .....

(d) Nom de la province. constate, après avoir compté ces bulletins, applicables audit district électoral du Yukon, que:

1.—Le nombre de bulletins déposés pour chaque partie ou candidat a été le suivant:

	No de bulletins.
Gouvernement .....	34
Opposition .....	4
Candidat indépendant .....	
Candidat ouvrier .....	

(e) Inscrivez les noms des candidats pour lesquels on a voté d'après les noms, avec le nombre de bulletins déposés pour chacun. (e) Alfred Thompson ..... 3

2.—Suivent les noms des candidats respectifs pour lesquels des bulletins déposés pour un parti ont été comptés:—

Alfred Thompson.

Fred. T. Congdon.

Rapport spécial fait en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 477 du 26 février 1918.

3.—Le vote total de chaque candidat après qu'on eût porté à son crédit les bulletins déposés pour son parti a été le suivant:—

	No de bulletins.
Alfred Thompson . . . . .	37
Fred. T. Congdon . . . . .	4
Rapport spécial fait en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 477 du 26 février 1918.	
4.—Le nombre de bulletins rejetés a été de . . . . .	2

E. R. E. CHEVRIER,

*officier-rapporteur spécial.*

E. L. GINNA,

*secrétaire de l'officier-rapporteur spécial.*

NOTE.—La déclaration précédente doit être faite et signée en double. On inscrirera au cahier de scrutin du district électoral un de ces doubles, et l'autre sera remis au fonctionnaire dont les fonctions seront inscrites dans le premier espace en blanc (a) de la déclaration. En plus on donnera des copies aux scrutateurs présents.

“ I ”

FRED. T. CONGDON, C.R.

Dawson, territoire du Yukon,  
Canada.

7 mars 1918.

William F. O'Connor, Esq.,  
Officier-rapporteur général,  
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—

Vous trouverez ci-inclus copie de l'avis d'ordonnance et de la sommation concernant les bulletins de votes enregistrés en vertu de la Loi des Electeurs Militaires, 1917, dans l'Amérique du Nord. Je vous ai télégraphié hier au sujet du décompte et vous trouverez copie de mon télégramme dans cette lettre. Je réitère le consentement donné dans ledit télégramme, à savoir qu'il n'est pas nécessaire que vous et votre secrétaire d'élection soyez présents, et je vous demande d'envoyer les bulletins de vote et les déclarations, tel que stipulé dans le télégramme ci-inclus.

Bien à vous,

FRED. T. CONGDON.

“ J ”

CONFIRMATION DU TÉLÉGRAMME.

DAWSON, T. Y., 6 mars 1918.

WILLIAM F. O'CONNOR,  
Officier-rapporteur général,  
Ottawa.

Son Honneur le juge Macauley a donné ordre aujourd'hui de faire le décompte du vote militaire enregistré dans l'Amérique du Nord au cours des dernières élections et a émis une sommation et une ordonnance vous enjoignant à vous et à votre secrétaire d'élection, en vertu de l'article 195 de la Loi des élections fédérales, d'être présents samedi le 9 courant à dix heures de l'avant-midi à la salle du conseil, à Dawson, ou le plus tôt possible après cette date avec les bulletins de vote et les rapports des sous-officiers-rapporteurs. Il est en plus ordonné de vous dispenser d'être présents si les deux candidats y consentent et en ce cas vous enverrez les bulletins de vote et les déclarations à James Cowper Philip, de Dawson, l'officier-rapporteur de ladite élection. Je vous donne mon consentement et je n'ai pas de doute que le Dr Thompson donnera également le sien.

FRED. T. CONGDON.

" K "

Je, JOHN PATRICK SMITH, de Dawson, territoire du Yukon, notaire public, dûment admis et assermenté, pratiquant dans ladite ville de Dawson,

Par les présentes certifie et atteste que le document ci-après annexé est une vraie et fidèle copie de l'ordonnance originale faite le sixième jour de mars, A.D. 1918, par son Honneur le juge Macauley, juge de la Cour territoriale du territoire du Yukon, demandant qu'un décompte soit fait; laquelle ordonnance a été remise à moi ledit notaire en ce jour, qui après l'avoir examinée l'ai retournée.

Attendu qu'un acte est demandé, je, ledit notaire, ai donné les présentes sous mon seing et sceau de notaire pour servir s'il y a lieu.

Fait et passé à Dawson ce septième jour de mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-huit.

J. P. SMITH,

*notaire public au et pour le Yukon.*

Canada, }  
Territoire du Yukon. }  
A savoir }

Après avoir entendu lecture de la requête de Frederick Tennyson Congdon, de Dawson, territoire du Yukon, avocat, demandant un décompte du vote militaire enregistré lors de l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral du territoire du Yukon, vote censé avoir été pris en vertu de la Loi des Electeurs Militaires, 1917, dans l'Amérique du Nord, ladite élection étant celle à laquelle on fixa par proclamation le 31me jour de décembre 1917 comme jour de la nomination des candidats et le 28me jour de janvier 1918 comme jour de la votation, et sur lecture de l'affidavit dudit Frederick Tennyson Congdon et du reçu du greffier de la Cour territoriale du Yukon pour la somme de cent dollars (\$100) déposée comme garantie des frais relatifs audit décompte et de la présence du candidat au décompte desdits bulletins de vote, et comme on m'a démontré par l'affidavit d'un témoin digne de foi qu'un sous-officier rapporteur à ladite élection en comptant les bulletins de vote de ladite élection avait entre autres choses mal compté les bulletins de vote.

Je, Charles Daniel Macauley, juge de la Cour territoriale du territoire du Yukon, donne avis par les présentes que je ferai le décompte desdits bulletins de vote à la salle du conseil, Palais administratif de Dawson, samedi, le neuvième jour de mars 1918, commençant à dix heures de l'avant-midi.

J'ordonne aussi que signification de cet avis et ordonnance à Alexander John Gillis soit et soit considérée comme signification suffisante dudit document audit Alfred Thompson.

Et par les présentes, je somme William F. O'Connor, officier-rapporteur général de ladite élection et son secrétaire d'élection et leur commande d'être présents ici à l'époque indiquée, c'est-à-dire à la salle du conseil, au Palais administratif de Dawson, le neuvième jour de mars 1918, à dix heures de l'avant-midi, ou le plus tôt possible après cette date avec les bulletins de vote enregistrés lors de ladite élection et les rapports des sous-officiers rapporteurs du nombre de bulletins trouvés dans les boîtes de scrutin employées à ladite élection.

En plus j'ordonne que ledit officier-rapporteur général et son secrétaire d'élection soient dispensés d'être présents si les deux candidats consentent à cela et que lesdits bulletins de vote et déclarations soient envoyés à James Cowper Philip, l'officier-rapporteur à ladite élection, qui les produira devant moi afin de les faire servir audit décompte.

Daté à Dawson, territoire du Yukon, ce 6ème jour de mars 1916.

C. D. MACAULEY,

*juge de la Cour territoriale du territoire du Yukon.*

"P"

## SERMENT DE L'OFFICIER-RAPPORTEUR.

Je, soussigné, James Cowper Philip, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon, jure (ou affirme solennellement) que je possède les conditions voulues par la loi pour agir en qualité d'officier-rapporteur dans le district électoral du Yukon et que j'agirai en cette qualité fidèlement, sans partialité, crainte, faveur ni affection. Ainsi que Dieu me soit en aide.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

---

## CERTIFICAT DE LA PRESTATION DU SERMENT PAR L'OFFICIER-RAPPORTEUR.

Je, soussigné, certifie par les présentes que le troisième jour du mois de décembre 1917, James Cowper Philip, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon, a prêté et signé devant moi le serment (ou l'affirmation) d'office requis en pareil cas d'un officier rapporteur, par l'article 82 de la loi des élections fédérales.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

JOHN BLACK,  
*commissaire de la Cour pour recevoir des affidavits  
dans et pour le district du Yukon.*

---

## COMMISSION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION.

A Robert Boyce Craig.

Sachez qu'en ma qualité d'officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon je vous nomme par les présentes mon secrétaire d'élection pour agir en cette qualité suivant la loi, à la prochaine élection dudit district électoral, le trente-et-unième jour de décembre 1917.

Donné sous mon seing le troisième jour de décembre 1917.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

N.B.—Cette formule doit accompagner le retour du bref d'élection.

---

## SERMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION.

Je, soussigné, Robert Bryce Craig, nommé secrétaire d'élection pour le district du Yukon, jure solennellement (ou affirme) que j'agirai en ma qualité de secrétaire d'élection, et aussi en ma qualité d'officier rapporteur, le cas échéant, fidèlement et conformément à la loi, sans partialité, crainte, faveur ni affection. Ainsi que Dieu me soit en aide.

R. B. CRAIG,  
*secrétaire d'élection.*

CERTIFICAT DE LA PRESTATION DU SERMENT PAR LE SECRÉTAIRE  
D'ÉLECTION.

Je, soussigné, certifie par les présentes que le troisième jour de décembre 1917, Robert Bryce Craig, secrétaire d'élection pour le district électoral du Yukon, a prêté et signé devant moi le serment (ou l'affirmation) d'office requis en pareil cas d'un secrétaire d'élection, par l'article 84 de la loi des élections fédérales.

En foi de quoi je lui ai délivré, sous mon sceing, le présent certificat.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

---

SERMENT DU MESSENGER ENVOYÉ POUR RECUEILLIR LES BOÎTES DE  
SCRUTIN.

Je, William Ferguson, de Dawson, facteur des postes, de Glacier Creek, messenger nommé par J. C. Philip, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon, jure (ou affirme solennellement) que les différentes boîtes au nombre de une, maintenant remises par moi au dit officier-rapporteur m'ont été remises par les différents sous-officiers-rapporteurs à l'élection actuelle pour ledit district électoral (ou par E. H. Searle, sous-officier rapporteur pour l'arrondissement de vote n° 4 (Glacier); qu'elles n'ont pas été ouvertes par moi ni par qui que ce soit, et qu'elles sont dans le même état qu'elles étaient lorsqu'elles sont venues en ma possession.

W. FERGUSON.

Attesté sous serment (ou affirmation) à Dawson, ce trente et unième jour de janvier de l'an 1918.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

---

Je, Percy de Wolfe, porteur de malle-poste, messenger nommé par J. C. Philip, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon, dans le territoire du Yukon, jure (ou affirme solennellement) que les différentes boîtes au nombre de une, maintenant remise par moi audit officier rapporteur, m'ont été remises par les différents officiers-rapporteurs à l'élection actuelle pour ledit district électoral (ou par R. M. Drydon, sous-officier-rapporteur de l'arrondissement n° 1, Forty-Mile); qu'elles n'ont pas été ouvertes par moi, ni par qui que ce soit, et qu'elles sont dans le même état qu'elles étaient lorsqu'elles sont venues en ma possession.

P. C. DE WOLFE.

Attesté sous serment (ou affirmation) à Dawson, ce second jour de février de l'année 1918.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

---

Je, Isaac Lusk, de Dawson, porteur de malle-poste, messenger nommé par J. C. Philip, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon, dans le territoire du Yukon, jure (ou affirme solennellement) que les différentes boîtes au nombre de trois, maintenant remises par moi audit officier rapporteur, m'ont été remises par les différents sous-officiers-rapporteurs à l'élection actuelle pour le district électoral (Arr. n° 9

A, n° 9 B et arrondissement n° 9 C); qu'elles n'ont pas été ouvertes par moi, ni par qui que ce soit, et qu'elles sont dans le même état qu'elles étaient lorsqu'elles sont venues en ma possession.

ISAAC LUSK.

Attesté sous serment (ou affirmation) à Dawson, ce premier jour de mars de l'année 1918.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

---

"G.G."

Je, William Ferguson, facteur des postes, de Dawson et Glacier-Creek, messenger nommé par J. C. Philip, officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon, dans la province du territoire du Yukon certifie que la boîte maintenant délivrée par moi audit officier-rapporteur m'a été remise par Edgar H. Searle, sous-officier-rapporteur à la présente élection pour ledit district électoral. Qu'elle n'a pas été ouverte par moi ou toute autre personne et qu'elle est dans le même état qu'elle était lorsqu'elle est entrée en ma possession.

W. FERGUSON.

Assermenté et souscrit devant moi à Glacier-Creek ce 28ème jour de janvier dans l'année 1918.

E. H. SEARLE,  
*sous-officier-rapporteur et commissaire chargé de recevoir les affidavits dans le territoire du Yukon et pour ce territoire.*

RÉCAPITULATION des votes donnés à chaque candidat aux divers arrondissements de scrutin dans le district électoral du Yukon, dans le territoire du Yukon.

Arrondissements de scrutin.	N° des arrondissements de scrutin.	Noms des candidats.		Bulle- tins.		Nombre des électeurs sur la liste des votants dans chaque arrondissement de scrutin.	Noms des sous-officiers rapporteurs.	Noms des énumérateurs.
		Congdon, Fred. T.	Thompson, Alfred.	Totaux.	Rejetés.			
REMARQUE — Dans cette colonne doivent être inscrits les noms des paroisses, townships, quartiers ou divisions ou autres (suivant le cas), entre lesquels le dit district électoral peut être divisé, et aussi le nom ou le nombre de chaque arrondissement de scrutin dans les diverses paroisses, townships, quartiers ou divisions.								
		Dans les enveloppes et non comptés. Certificats délivrés par l'énumérateur le jour du scrutin.						
		(Les noms et les prénoms des sous-officiers rapporteurs doivent être inscrits dans cette colonne).						
		(Les noms et les prénoms des énumérateurs doivent être inscrits dans cette colonne).						
Forty Mile.....	1	12	6	18	1	29	R. M. Dryden.	Chas. R. McLeod.
North Dawson A to L	2	68	44	112		144	T. G. C. Robinson.	Thos. McCaw.
" M to Z	2	55	64	119	1	140	Philip Sears.	Geo. S. La Coste.
South Dawson A to G	3	104	77	181	3	214	Edward F. Doran.	Alex. C. Ayers.
" H to M	3	101	72	173	1	210	E. J. Edwards.	John Dowie.
" N to Z	3	91	60	151	1	175	John Haliburton.	Jas. Hooker.
Glacier Creek.....	4	9	18	27		33	Edgar H. Searle.	Chas. A. Rankin.
Bear Creek.....	5-A	32	15	47		52	Thos. Newman.	Wm. H. Hayman.
Upper Klondike.....	5-B	11	9	20	1	27	Fred H. Sliming.	Einar Trana.
Hunker.....	6	20	27	47	1	51	Albert Hayton.	Sidney Mace.
Upper Dominion.....	7-A	6	7	13		17	Geo. H. Fraser.	Andrew Anderson.
Lower ".....	7-B	35	30	65		71	Peter H. Peterson.	Maurice de Courcy.
Sulphur.....	8	9	10	19		19	Wm. H. Vincent.	P. Chris. Peterson.
Mayo.....	9-A	15	9	24	1	30	John V. Smith.	Alex. Profeit.
Minto Bridge.....	9-B	9	13	22	2	34	W. S. Haydon.	Ole Olson.
Haggert.....	9-C	3	10	13		16	Wm. Abbott.	Wm. Portlock.
Lower Bonanza.....	10-A	24	20	44		48	Lawrence Ardern.	Chas. Farquarhorn.
Upper ".....	10-B	21	23	44		52	Jas. Campbell.	R. Smith Constance.
Quartz.....	11-A	7	21	28		29	John Albertson.	Geo. E. Yott.
Black Hills.....	11-B	9	9	18		19	Alfred Cavadna.	Geo. J. Stephens.
Stewart.....	12-A	7	6	13		13	Wm. Middleton.	John C. Lawrence.
Kirkman.....	12-B	5	3	8		10	Ernest Crabbe.	Chas. J. Brown.
Lower Scroggie.....	12-C	6	4	10		14	Wm. H. Taylor.	Chas. N. Graham.
Upper ".....	12-D	7	6	13		13	Jas. Aird.	Sam'l B. Betzner.
Selkirk.....	13-A	1	11	12		32	J. F. H. MacMartin.	Jos. Horsfall.
Carmacks.....	13-B	8	10	18		28	Geo. R. Brown.	F. Goulter.
White Horse.....	14-A	84	64	148	1	210	Geo. W. Curtis.	Robt. S. Chestnut.
Klaune.....	14-B	2	4	6		14	Wm. Armstrong.	A. D. McLennan.
Carcross.....	15	15	14	29	1	44	Matthew Watson.	John Williams.
Totaux.....		776	666	1,442	10	3	2	1,788

Je certifie par la présente que le nombre de votes donnés en faveur de Fred. T. Congdon est de 776; ceux donnés en faveur de Alfred Thompson sont de 666.

Donné à Dawson ce quatrième jour de mars 1918.

J. C. PHILIP,  
officier-rapporteur.

(REMARQUE.—En vertu de l'article 13 de la IVème partie, page 115, de la Loi des élections fédérales, l'officier-rapporteur ne doit pas dire quelle est la majorité en faveur d'un candidat ou déclarer un candidat élu en faveur duquel des votes ont été donnés.)

"R"

## RETOUR DES BOÎTES DE SCRUTIN ET DES ÉCRANS.

District du Yukon, province du territoire du Yukon:

Nombre de boîtes de scrutin en main, 29, nombre de boîtes de scrutin complètes et en bon état, 29, nombre de boîtes de scrutin ayant besoin de réparations, aucune, nombre d'écrans en bon état.

Indiquer ici  
la nature des réparations  
nécessitées pour  
les boîtes de scrutin.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Je certifie par les présentes que tout ce qui précède est exact et que les articles sont la propriété du gouvernement fédéral.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

Reçu, ce cinquième jour de mars 1918, de J. C. Philip, officier-rapporteur pour le district électoral précité, le nombre de bulletins et d'écrans mentionné auparavant, qui m'ont été remis pour être placés en lieu sûr, et dans l'état mentionné ci-dessus.

J. A. M. H. MALTZ,  
*secrétaire du territoire de Dawson, T. du Y.*

"S"

CANADA  
TERRITOIRE DU YUKON.

SAVOIR :

Dans l'affaire de l'impression des bulletins de vote pour le district électoral du Yukon à l'élection qui doit avoir lieu dans le territoire du Yukon le 28ème jour de janvier 1918, je, Anderson B. Cunningham, imprimeur, prête serment et dis :

1. Que je suis l'imprimeur qui a imprimé les bulletins pour l'élection mentionnée plus haut, et que mon nom apparaît au dos desdits bulletins.

2. Que les bulletins portent les noms de Frederick Tennyson Congdon et Alfred Thompson, les candidats dûment nommés à l'élection prochaine et pas d'autres.

3. Que six mille quatre cents (6,400 bulletins ont été imprimés, et pas plus, numérotés de un à six mille quatre cents consécutivement et qu'il ont été dûment délivrés à James Cowper Philip, l'officier-rapporteur pour le district électoral du Yukon.

Et je fais ce serment solennel le croyant en conscience vrai et sachant qu'il a la même force et le même effet que s'il était fait sous serment et en vertu de la Loi de la preuve du Canada.

ANDERSON B. CUNNINGHAM.

Assermenté devant moi ce 17ème jour de janvier 1918.

J. A. M. H. MALTZ,  
*Commissaire chargé de recevoir les affidavits dans le territoire  
du Yukon et pour ce territoire.*

Dawson, T.-Y., 2 janvier 1918.

Reçu de J. C. Philip, officier rapporteur

Six mille cinq cents blancs de bulletins de vote pour impression.

DAWSON NEWS PUBLISHING CO., LTD.  
Par O. F. Kastner.

O. F. Kastner, président et administrateur.

Charles R. Settlementier,

A. H. Dever, vice-président.

secrétaire-trésorier.

DAWSON DAILY NEWS

et

Dawson Weekly News

publiés par la

Dawson News Publishing Company,  
Limited.

Le pionnier des journaux du territoire du Yukon,  
est lu dans tous les camps et foyers de l'Eldorado du Nord.

Dawson, T.-Y., 17 janvier 1918.

Reçu de la Dawson News Publishing Company, Ltd. Six mille quatre cents (6,400) bulletins de vote imprimés pour l'élection fédérale du 28 janvier.

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur.*

"T"

Dawson, T.-Y., Canada, 5 mars 1918.

M. W. F. O'Connor, C.R.,  
Officier-rapporteur général,  
Ottawa, Ont.

ÉLECTION DU YUKON.

Monsieur,—

Je vous transmets ci-joints les documents suivants :

- (1) Le bref d'élection dûment endossé;
- (2) Le serment d'office de l'officier rapporteur;
- (3) Les bulletins de nomination de F. T. Congdon, C.R et de Alfred Thompson,

M.D.;

- (4) La feuille de récapitulation, dûment remplie et signée;
- (5) Le reçu pour les boîtes de scrutin qui ont servi à cette élection;
- (6) Affidavit de l'imprimeur;
- (7) Rapport du décompte devant le juge Macaulay, le 1er mars 1918;

Par ce courrier je vous envoie deux sacs recommandés,—

(a) Le sac n° 1 contient le timbre fourni à l'officier-rapporteur, et les rapports des sous-officiers-rapporteurs. le rapport pour chaque arrondissement de scrutin se trouvant sous enveloppe séparée;

(b) Le sac n° 2 contient les bulletins de vote non utilisés et la papeterie.

5 mars 1918.

M. W. F. O'Connor, C.R., Ottawa.

*Arrondissement de scrutin n° 9-A, Mayo.*

Les communications entre Dawson et cet endroit se font par diligence ou par attelage de chiens. En temps ordinaire, la durée du voyage est de 5 à 7 jours. Votre télégramme du 25 janvier 1918, renfermant des instructions au sujet de l'article 62, ne m'est pas parvenu assez tôt pour que je puisse en communiquer la teneur à l'énumérateur du district de Mayo avant le jour de l'élection, le 28 janvier 1918. Cet énumérateur a cru, évidemment, que l'article 62 s'appliquait au Yukon. Deux électeurs ont voté au dit bureau de votation sur la force de certificats fournis par l'énumérateur, apparemment en vertu des dispositions de l'article 62. Deux électeurs sont inscrits sur le cahier de scrutin comme ayant voté en vertu de ces certificats. Le nombre de bulletins de vote dans la boîte correspond au nombre de personnes inscrites sur le cahier de votation. Les votes de ces deux électeurs ont ainsi été comptés avec les autres votes par le sous-officier-rapporteur et par le juge lors du décompte.

*Arrondissement de scrutin n° 7-A, Upper-Dominion.*

Le sous-officier-rapporteur n'a pas rempli la formule du serment d'office dans le cahier de scrutin.

*Arrondissement de scrutin n° 1, Forty-Mile.*

Un bulletin de vote a été mis sous enveloppe et cette dernière a été marquée "contesté". Ce bulletin a évidemment été mis sous enveloppe sous la fausse impression que l'article 62 s'appliquait au Yukon.

On a inscrit un numéro sur l'enveloppe. Ce numéro est celui qui se trouve vis-à-vis le nom de l'électeur sur la liste des électeurs, et immédiatement à la suite du nom de l'électeur sur la liste des électeurs est écrit le mot "contesté". Cet électeur se trouvait sur la liste des électeurs certifiée et n'y avait pas été mis en vertu d'un certificat délivré par l'énumérateur en vertu de l'article 62. Ce bulletin n'a pas été compté par le sous-officier-rapporteur ni par le juge, ni lors du décompte. L'enveloppe n'a pas été ouverte par le juge.

*Arrondissement de scrutin n° 9-B, Pont Minto (Minto-Bridge).*

Cet arrondissement de scrutin se trouve à environ la même distance de Dawson que le n° 9-A, Mayo. Pour cette raison il a été impossible de communiquer à l'énumérateur les instructions de votre dépêche du 25 janvier 1918 avant le jour de l'élection. Les instructions contenues dans ce télégramme portaient que l'article 62, paragraphes 1, 2 et 3 ne s'appliquaient pas au Yukon. Deux électeurs dont les noms se trouvaient sur les listes d'électeurs certifiées telles que dressées par l'énumérateur, et dont les noms n'avaient pas été ainsi inscrits sur ces listes en vertu de certificat délivrés par l'énumérateur sous le régime de l'article 62, ont été "contestés" évidemment sur la force des dispositions du paragraphe 4 de l'article 62. Leurs bulletins de vote ont été mis sous enveloppes, lesquelles ont été marquées du mot "contesté". Chacune de ces enveloppes portait un numéro. Dans chaque cas, le numéro était le même que celui qui se trouvait écrit vis-à-vis du nom inscrit sur la liste des électeurs. Immédiatement à la suite de chacun des dits deux noms, sur la liste des électeurs, le mot "contesté" a été écrit.

Ces bulletins de vote n'ont pas été comptés par le sous-officier-rapporteur ou par le juge lors du décompte. Le juge n'a pas ouvert les enveloppes.

Subordonnément à ce qui précède, les officiers remplissant les fonctions respectives d'énumérateur et de sous-officier-rapporteur se sont bien acquittés de leur devoir.

## BULLETINS DE VOTE.

J'ai reçu de l'imprimeur du roi 6,500 formules de bulletins de votes. Sur ce nombre 6,400 ont été imprimés. Les 100 qui restaient ont été mutilés soit dans le transport d'Ottawa ou au cours de l'impression ou de l'emballage.

## DÉCOMPTE.

Le décompte n'a changé en rien l'addition des bulletins faite par les sous-officier-rapporteurs respectivement. Le seul changement provenant du décompte a été que l'on a considéré les enveloppes marquées "rejetées" comme étant des bulletins mutilés au lieu de bulletins rejetés. Le juge qui a procédé au décompte a décidé qu'il n'était pas autorisé à ouvrir les enveloppes dont il est question dans le rapport sur l'arrondissement de scrutin n° 1, Forty-Mile, et l'arrondissement de scrutin n° 2, Pont-Minto (Minto-Bridge), marquées "contestés", et contenant un ou deux bulletins respectivement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. PHILIP,  
*officier-rapporteur pour le Yukon.*

N<sup>o</sup> 10.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 3 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 2 avril courant, lesquelles sont lues et reçues, savoir:—

De la Compagnie du gaz d'Ottawa, pour une loi l'autorisant à augmenter son capital-actions, et pour d'autres fins.

De Charles Kenneth Graham, du canton de Hull, comté de Wright, pour une loi de divorce d'avec sa femme Margaret Catherine Jane Rose Graham (née Malloch).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le troisième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu en ces termes:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre son troisième rapport que voici:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Otto G. C. L. J. Overbeck, du township de Grimsby, Angleterre; demandant une loi à l'effet d'autoriser le commissaire des brevets à recevoir les honoraires pour les second et troisième termes du brevet du No 134,880 et d'octroyer des certificats de paiement pour tels honoraires et prolongement du terme et de la durée du dit brevet, comme si telle demande avait été faite dans les six ans après la date de l'émission du dit brevet et autres fins.

De la *Belleville-Prince Edward Bridge Company*, pour une loi modifiant sa charte.  
De Thomas Bailey Wainwright, de Montréal, pour une loi de divorce d'avec sa femme Eva Bernice Wainwright (née Tucker).

D'Emily Kathleen Cochrane Lackey (née Bruce), d'Ottawa, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari Melville Selkirk Lackey.

Le greffier dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 28) Loi concernant la *Belleville-Prince Edward Bridge Company*.—M. Porter.

Bill (No 29) Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck.—M. Fripp.

Les dits bills sont lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Sifton dépose sur la Table,—Relevé en détail des remises et des remboursements de droits de douane, en conformité de l'article 92 de la Loi du revenu consolidé et de l'audition, effectués par le ministère des Douanes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

M. Sifton, pour M. Burrell, dépose sur la Table,—Relevé en détail de tous les cautionnements ou obligations enregistrés dans le ministère du Secrétaire d'Etat depuis le dernier rapport (31 janvier 1917) soumis au Parlement en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts révisés du Canada, 1906.

M. Rowell dépose sur la Table,—Mémorandum des conférences entre les représentants du Travail et le Comité de la guerre, en janvier 1918.

M. Porter présente un Bill (No 30) Loi pour incorporer un Conseil pour les tribus sauvages du Canada—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Power:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les officiers qualifiés employés par les autorités militaires de Québec dans les différentes branches du ministère de la Milice et de la Défense qui suivent: service de recrutement; intendance; ingénieurs royaux canadiens; garnison d'artillerie royale canadienne; artillerie royale canadienne.

2. Combien de temps ils ont été employés dans chaque branche.

3. Quelles sont les fonctions de chacun d'eux.

4. Quelle solde chacun d'eux reçoit.

5. Quels sont les noms de ceux qui ont eu du service outre-mer et pendant combien de temps ils ont été au front.

6. Combien de temps dans les tranchées.

7. A quel bataillon ils appartenait alors qu'ils étaient outre-mer.

Par M. White (Victoria):—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de tribunaux locaux ont été établis dans tout le Canada en vertu de la Loi du Service Militaire.

2. Quelle a été la rémunération quotidienne accordée à chacune des personnes composant ces tribunaux.

3. Quel était le salaire quotidien du secrétaire du tribunal, et celui des constables ou du concierge de la salle d'audience.

4. A combien, jusqu'à ce jour, s'est élevée la dépense totale de ces tribunaux.

5. S'il y a des comptes non encore soldés.

Par M. Middlebro:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de Croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne.
2. Quel est le nom, l'adresse et le grade de chaque décoré ainsi que le nom du bataillon dont il faisait partie.
3. Quel est le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Trahan:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous jugements rendus à date en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917, par le juge d'appel central.

M. Armstrong (Lambton) propose,—Que cette Chambre est d'avis que le décret du Conseil concernant la manufacture, l'importation et la vente de l'oléomargarine devrait être modifié et plus strictement mis en force de manière que les grandes compagnies de laiterie du Canada soient protégées efficacement.

Après débat, la dite motion est, avec le consentement de la Chambre, retirée.

M. Lemieux propose,—Que cette Chambre est d'avis que l'approvisionnement insuffisant actuel du charbon en Canada impose au Gouvernement le devoir impérieux de prendre immédiatement des mesures en vue de prévenir la possibilité d'un manque de combustible durant le prochain hiver.

Et un débat s'ensuivant, le dit débat est ajourné sur motion de M. Crothers.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Archambault*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Qui a la charge de l'inspection, pour le gouvernement, des usines de munitions en Canada?

2. Qui a la charge de l'inspection de la *Canada Explosives Co.*, à Belœil?

3. Combien de fois la dite usine a-t-elle été inspectée depuis le 1er janvier 1917, et à quelles dates ont eu lieu les dites inspections.

4. Le gouvernement est-il au fait que des incendies se sont déclarés dernièrement dans la dite usine, et ont été éteints à quelques pieds seulement d'un dépôt de T.N.T.?

M. *Archambault*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien de brefs d'*habeas-corpus* ont été pris à la date pour faire libérer des conscrits dans le district de Montréal?

2. Le gouvernement est-il au fait que, dans tous les cas où des brefs d'*habeas-corpus* ont été pris, ils ont été maintenus par les tribunaux de Montréal, les autorités militaires admettant, dans chaque cas, qu'ils n'avaient aucun droit d'arrêter les dits conscrits?

3. Le gouvernement est-il au fait que l'on a arrêté des conscrits qui portaient sur eux des certificats d'exemption; qu'on les a emmenés aux casernes malgré leurs protestations et qu'on ne leur a pas permis de communiquer avec leurs avocats?

\*M. *Du Tremblay*—Vendredi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de compléter, cette saison, les travaux déjà commencés de la jetée de protection le long de la rive du Saint-Laurent, de La Prairie à Saint-Lambert?

\*M. *Du Tremblay*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le premier ministre peut-il donner à la Chambre et au pays quelque renseignement rassurant au sujet de l'amélioration du taux de l'échange monétaire entre les Etats-Unis et le Canada?

2. Lors de sa récente mission à Washington, cette question a-t-elle été traitée, et résolue favorablement?

3. A-t-on fait des démarches auprès du gouvernement britannique pour en obtenir en faveur du Canada, certaines concessions qui aideraient au gouvernement canadien à améliorer la situation entre le Canada et les Etats-Unis sous le rapport de l'échange monétaire?

M. *Devlin*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Des mesures ont-elles été prises par le gouvernement pour s'enquérir des conditions du commerce, pendant la présente guerre, dans les Etats-Unis? Dans l'affirmative, quelles sont ces mesures?

2. En dehors des membres du cabinet, quelques personnes ont-elles été envoyées en mission par le gouvernement canadien pour étudier la situation du commerce de guerre dans les Etats-Unis? Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes?

3. Si quelques personnes ont été ainsi envoyées, quel a été le coût total de ces missions?

M. *Devlin*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre de fonctionnaires et employés dans le bureau du Conseil Privé?
2. Quels sont le salaire ou traitement et les attributions de chacun d'eux?
3. Ont-ils subi l'examen du Service civil?
4. Quelques-uns d'entre eux a-t-il l'âge voulu pour le service militaire?
5. Quelle a été la somme dépensée par chacun d'eux depuis sa venue à Ottawa en frais de voyage et de subsistance?

\*M. *Lapointe* (Kamouraska)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce qu'il y a un aviseur légiste attaché à la Commission des vivres du Canada?
2. Dans l'affirmative, quels sont son nom, son adresse et son salaire?
3. Quelle somme lui a été payée jusqu'à ce jour?
4. A-t-il quelques assistants? Dans l'affirmative, qui sont-ils et quels en sont les salaires?

M. *Papineau*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'édifices ont été loués par le gouvernement, dans la cité d'Ottawa, depuis le 1er février 1915?
2. Qui sont les propriétaires de ces édifices?
3. Où ces édifices sont-ils situés?
4. Quel est le prix de location annuelle de chaque édifice ou partie d'édifice?
5. Quelle est la durée de chaque bail?

M. *Papineau*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien des édifices ou parties d'édifice, loués par le gouvernement, dans la cité d'Ottawa, le 1er février 1915, ne sont plus occupés par le gouvernement, ou de combien d'entre eux les baux ont été résiliés?
2. Qui sont les propriétaires de ces édifices?
3. Où ces édifices sont-ils situés?
4. Quel était le loyer annuel payé pour chacun d'eux?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères a-t-il loué à Port-Arthur, Ontario, une résidence ou autre édifice pour un asile de convalescence destiné aux soldats revenus du front, ou pour quelque objet analogue?
2. S'il en est ainsi, quels sont le nom et l'occupation du locateur, et quel est le loyer payé?
3. Est-ce qu'une matrone s'y trouve employée, ou est-elle en charge de l'édifice ainsi loué? Dans l'affirmative, quels en sont le nom et le salaire?
4. Quelle somme a été payée, à ce jour, au locateur et à la matrone?

\*M. *McMaster*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie d'un certain mémorandum envoyé au ministre des Travaux publics par le député senior d'Ottawa au sujet de l'abolition du patronage, et de tous les documents, lettres, etc., échangés entre lui et le ministre des Travaux publics à ce sujet depuis le 17 décembre 1917.

\*M. *Devlin*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître la superficie de terrain acheté par le gouvernement pour le camp Borden, le prix payé et les noms des vendeurs.

\*M. *Devlin*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître le nombre de représentants agricoles choisis pour représenter le ministre de l'Agriculture auprès des tribunaux militaires, par qui ils ont été nommés, combien chaque représentant a coûté au pays, le nombre de télégrammes envoyés par chaque représentant du 1er au 17 décembre 1917, et le nom du représentant nommé pour Glegg-Stormont.

\*M. *Devlin*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute la correspondance échangée entre les éditeurs de journaux en Canada, plus spécialement ceux de Toronto, et le gouvernement, au sujet des décrets du conseil créant une commission d'enquête touchant le papier, et des décrets du conseil subséquent au même sujet.

\*M. *Devlin*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie du décret du conseil créant une commission d'enquête concernant le papier; aussi, copie des décrets du conseil subséquents se rapportant à la mission confiée à cette commission.

M. *Reid* (Grenville)—Vendredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que, pendant la présente guerre et pour une période subséquente d'une année, le ministre des Chemins de fer et Canaux peut, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, acheter des locomotives, des wagons, des rails et autre matériel d'exploitation, et peut vendre, louer tout tel matériel d'exploitation à toute compagnie ou à des compagnies canadiennes de chemin de fer, ou autrement en disposer dans l'intérêt de telles compagnies subordonnées aux conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver, et peut défrayer toute dépense occasionnée de ce chef à même toutes sommes non appropriées du fonds du revenu consolidé du Canada; et que, pour le paiement du tout ou d'une partie de ce matériel d'exploitation le ministre des Finances, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, peut émettre des bons d'équipement ou autres obligations, ou peut garantir le capital et l'intérêt de toute obligation émise par une compagnie approuvée par le Gouverneur en conseil; et les durée et conditions de l'émission de ces obligations, et les nature et formes d'icelles ou de tout acte de fidéicommis, bail ou autre acte y relatifs et les fidéicommissaires seront approuvés par le Gouverneur en conseil, et les dispositions de l'article quatre du chapitre trente-huit des lois de 1907 s'appliqueront à tout contrat se rattachant à tel matériel passé en vertu des présentes, et ces obligations seront faites payables par versements dont le dernier devra être soldé à l'expiration ou avant l'expiration des dix années qui en suivront l'émission; et, de plus, de décréter que le ministre peut transférer aux chemins de fer du gouvernement tout matériel ainsi acquis, et, en tel cas, il sera porté au débit des comptes de ces chemins de fer tels montants qui peuvent convenablement être exigés, et les dispositions de la Loi du Fonds du revenu consolidé et de l'audition devront, en autant qu'elles peuvent l'être, s'appliquer aux comptes et frais encourus sous l'effet des présentes.

M. *Reid* (Grenville)—Vendredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les recettes et les revenus des chemins de fer du gouvernement canadien et de tout chemin de fer qui est sous la direction ou l'administration du ministre peuvent être portés à un compte en suspens, et que les frais d'exploitation de ces chemins de fer peuvent être défrayés à même ce compte, et, advenant en aucun temps un découvert, ce découvert sera soldé à même toutes sommes d'argent non appropriées dans le Fonds du revenu consolidé du Canada, et, advenant un surplus, ce surplus sera transféré au dit Fonds;—le compte en suspens et tous les paiements faits à même ce compte seront sujets à vérification par l'auditeur général du Canada.

M. *Reid* (Grenville)—Vendredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter qu'un employé au service de Sa Majesté qui est blessé, et les dépendants de tout tel employé qui sera tué, aura droit à la même compensation que l'employé, ou que le dépendant d'un employé décédé, au service de quelque personne autre que Sa Majesté, aurait droit de recevoir en vertu de la loi de la province dans laquelle l'accident est arrivé, et l'obligation de payer telle compensation ainsi que le chiffre d'icelle seront déterminés en la même manière et par les mêmes bureau, officier ou autorité, ou par tels autres bureau, officier ou autorité, ou par telle cour que le Gouverneur en conseil peut déterminer; et toute compensation accordée sera payée à tel employé, ou dépendant, ou à telle personne que déterminera le bureau, l'officier, l'autorité ou la cour, qui répartira les frais comme dans les causes entre particuliers dans la province dans laquelle l'accident est survenu; et toute compensation ou frais ainsi adjugés peuvent être payés par le ministre des Finances à même toutes sommes non appropriées dans le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Sir *Robert Borden*—Vendredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de l'article deux du Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établis pour conserver l'indépendance du Parlement—seront censées être entrées en vigueur le vingt-troisième jour d'octobre 1917 et atteindre et comprendre le président du sous-comité des problèmes du travail et au vice-président du comité de reconstruction et de développement, et qu'ils seront censés avoir été nommés par le Gouverneur en conseil sous l'opération du dit article à la date susdite, et recevront un traitement de sept mille dollars par année.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
	<i>Vendredi, 5 avril.</i>	
	(Pour organisation.)	
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Banques et Commerce.....	11.02 a.m.
318	Comptes publics.....	11.04 “
318	Marine et Pêcheries.....	11.06 “
318	Privilèges et Elections.....	11.08 “
318	Bills Privés.....	11.10 “
318	Ordres Permanents.....	11.12 “
318	Débats.....	11.14 “
318	Mines et Minéraux.....	11.16 “
318	Agriculture et Colonisation.....	11.18 “
318	Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques.....	11.20 “

No 10.

OTTAWA, MERCREDI, 3 AVRIL 1918.

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 11.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI, 4 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 3 avril courant lesquelles sont lues et reçues, et elles sont comme suit:—

De Francis Newman, du township de Dunn, comté de Haldimand, province d'Ontario, cultivateur, pour une loi de divorce d'avec son épouse Tincy May Newman.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Sergent d'armes, avec son assentiment, a nommé Louis Charles Panet, écuyer, comme son député durant la présente session du Parlement.

Sir George Foster présente:—Réponse à l'adresse du 20 mars 1918:—Copie de tous les décrets du conseil établissant la Commission du commerce de guerre, les nominations à cette commission, les instructions et les rapports de la commission jusqu'à date.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que la recommandation de l'honorable Orateur,—déposée sur la Table de la Chambre le 2 avril courant, au sujet de l'augmentation annuelle de traitement ou salaire de certains fonctionnaires et employés de la Chambre, ainsi que d'un fonctionnaire dans le bureau conjoint de distribution de la Chambre des Communes et du Sénat, conformément à l'article 8 du chapitre 9 des Lois de 1917,—soit approuvée.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a approuvé la recommandation de l'honorable Orateur de la Chambre des Communes à l'effet de payer l'augmentation annuelle de traitement d'un fonctionnaire du bureau conjoint de distribution de la Chambre des Communes et du Sénat, conformément à l'article 8 du chapitre 9 des Lois de 1917.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Que les noms suivants soient ajoutés aux comités permanents qui suivent, savoir:—

*Chemins de fer, Canaux et Télégraphes*:—Messieurs Bolton, Harold, Long, Mewburn, Reid (Grenville) et Ross.

*Bills Privés*:—Messieurs Kennedy et Pedlow.

*Ordres Permanents*:—M. Duff.

*Comptes Publics*:—Messieurs Duff, Mewburn et Ross.

*Banques et Commerce*:—Messieurs Cowan, Johnston, Kennedy, Pedlow et Ross.

*Agriculture et Colonisation*:—Messieurs Bolton, Cowan, Harold, Johnston, Long et Sinclair (Queen, I.P.-E.).

*Marine et Pêcheries*:—Messieurs Duff et Sinclair (Queen, I.P.-E.).

*Mines et Minéraux*:—Messieurs Bolton, Johnston et Long.

*Forêts, Cours d'eau et Forces Hydrauliques*:—M. Cowan.

*Bibliothèque*:—M. Harold.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Que le nom de M. Mowat remplace celui de M. McLeod sur le comité permanent des Ordres Permanents, et que le nom de M. McLeod soit substitué à celui de M. Mowat sur le comité permanent des Débats de la Chambre des Communes chargé de la direction du compte rendu officiel des Débats.

M. Armstrong (Lambton) présente un Bill (No 31) Loi modifiant la Loi des Chemins de fer,—lequel est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Power:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles propriétés, s'il en est, ont été achetées par le ministère de la Milice ou la Commission des hôpitaux militaires dans la cité de Québec, depuis le 1er janvier 1917.

2. De qui elles ont été achetées, et qui en a recommandé l'achat.

3. Quel a été le prix d'achat.

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de personnes, de quelque grade que ce soit, sont employées par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et quels en sont les noms, le grade, les traitements.

2. Pour quelle raison elles ont été nommées et où elles sont stationnées.

3. Combien d'entre elles ont servi au front.

4. Quel est l'officier le plus ancien employé par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique.

5. Quel est le coût total mensuel qu'entraîne l'œuvre de la Commission dans la Colombie-Britannique, et combien d'hommes sont sous ses soins actuellement.

6. Combien d'édifices sont occupés pour les fins et sous le contrôle de la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et où ils sont situés.

7. Combien de fonctionnaires des quartiers généraux à Ottawa ont jugé qu'il fût nécessaire de visiter la côte du Pacifique au cours de l'année dernière, et pour quel objet.

8. Si la Commission des hôpitaux militaires a un agent de publicité régulièrement nommé. Dans l'affirmative, quels sont son nom et ses fonctions.

9. S'il fait du service outre-mer, et quel est son salaire.

10. Quel a été le coût total du service de la publicité au cours de 1917.

Les bills suivants sont lus la troisième fois et adoptés, savoir:—

Bill (No 17) Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

Bill (No 15) Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal.

Bill (No 4) Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps étalon reconnu.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution relative à l'établissement d'un bureau fédéral des statistiques.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun d'établir, sous la direction du ministre du Commerce, un bureau appelé le Bureau fédéral des Statistiques, chargé de recueillir, analyser, compiler et publier des renseignements statistiques en ce qui concerne l'activité commerciale, industrielle, sociale, économique et générale et la condition de la population en collaboration avec tous les autres ministères du gouvernement en matière de compilation et de publication des archives statistiques de l'administration, conformément aux règlements, et pour faire le recensement du Canada;—et que le Gouverneur en conseil pourra nommer un fonctionnaire appelé Statisticien fédéral chargé de surveiller et diriger le dit bureau; et qu'il sera loisible au Gouverneur en conseil, de temps à autre, d'approprier, à même les crédits que votera le parlement pour cette fin, telles sommes qui seront requises pour faire le recensement, recueillir les statistiques, la rémunération des fonctionnaires et préposés aux écritures, et le paiement de toutes les dépenses nécessitées pour la mise en opération d'une loi adoptée pour les fins susdites.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

Sir George Foster présente alors un Bill (No 32) Loi concernant le Bureau fédéral des Statistiques—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 14) Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*—est délibéré de nouveau en Comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 5) Loi modifiant la Loi des terres fédérales—est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

*(En comité.)*

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir:—les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL.

23 Ministère du Commerce—	
Traitements. . . . .	157,737 50
Dépense casuelle. . . . .	15,000 00

## XIX—DEPARTEMENT DU SERVICE NAVAL.

189 Service Naval—Entretien et maintien des navires, école navale et bassins de radoub à Halifax et à Esquimalt, et réserve de marins volontaires . . . . .	600,000 00
190 Service des protections des pêcheries—Réparation et entretien des steamers de protection des pêcheries. . . . .	300,000 00
191 Relevés hydrographiques. . . . .	215,000 00
192 Service radiotélégraphique—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques. . . . .	225,000 00
193 Marées, service des—Entretien des stations de marées et des steamers d'exploration. . . . .	25,000 00
194 Protection des eaux septentrionales du Canada. . . . .	40,000 00
195 Récompenses aux sauveteurs et stations de sauvetage. . . . .	100,000 00
196 Restauration de nouveaux bâtiments destinés à l'école navale royale du Canada. . . . .	25,000 00

## XX—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

197 Entretien et réparations des steamers de l'Etat et brise-glace. . . . .	1,500,000 00
198 Examen des capitaines et seconds. . . . .	16,500 00
199 Enquête sur les naufrages. . . . .	12,300 00
200 Dépenses des écoles de navigation. . . . .	8,000 00
201 Enregistrement des navires. . . . .	3,000 00
202 Enlèvement d'obstacles des eaux navigables. . . . .	5,000 00
203 Inspection des expéditions de bestiaux. . . . .	3,000 00
204 Outillage de sauvetage—Québec, Provinces maritimes et Colombie-Britannique. . . . .	35,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Le Bill (No 3) Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes—est de nouveau délibéré en comité général, et, sur rapport de nouveau progrès, le comité est autorisé à en continuer la délibération à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir:—les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XX—SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

205 Dépenses imprévues. . . . .	5,000 00
206 Somme requise pour deux chaudières destinées au vapeur fédéral <i>Montcalm</i> . . . . .	60,000 00
207 Somme requise pour deux vapeurs pour service des bouées dans les provinces maritimes. . . . .	300,000 00

## XXI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

*Ministère de la Marine.*

208	Chenal des navires du fleuve Saint-Laurent. . . . .	478,000 00
209	Parachèvement et construction d'outillage de dragage pour le Saint-Laurent, de Montréal à la Pointe-au-Père. . . . .	163,900 00
210	Somme requise pour rendre six remorqueurs du chenal de la navigation propres au service maritime. . . . .	50,000 00

## XXII—PHARES ET SERVICE COTIER.

211	Agences, loyers et dépense casuelle. . . . .	178,000 00
212	Salaires et allocations aux gardiens des phares. . . . .	485,000 00
213	Entretien et réparations des phares. . . . .	700,000 00
214	Construction de phares et aide à la navigation, y compris les appareils, signaux sous-marins, navires propres aux travaux de construction. . . . .	400,000 00
215	Service des signaux. . . . .	60,000 00
216	Administration du pilotage, de l'entretien et réparation du vapeur <i>Eureka</i> . . . . .	56,300 00
217	Entretien et réparations des quais. . . . .	10,000 00
218	Brise-glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits jugés favorables à la navigation. . . . .	40,000 00
219	Montant nécessaire pour verser une pension annuelle de \$300 aux pilotes mis à la retraite: Ls R. Demers, Jos. Lapointe, N. Lachance, Paul Gobeil, Barthélemi Lachance, Alphonse Asselin, Ch. Normand, Nap. Rioux, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Abel Bernier, Laurent Godbout, Anselme Pouliot, Ed. Larochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, J. Plante, V. Vézina, J. G. Dupil, Raymond Baquet, Alfred Larochelle, Elzéar Godbout, Théophile Corriveau, Alph. Pouliot, Emilio Couillard, Trefflé Delisle, David Dumas, Alfred Goudreau, Onésime Noël, F. X. Desmeules, Adjutor Baillargeon. . . . .	9,300 00
220	Téléphones à différents endroits du Dominion pour aider à la navigation. . . . .	500 00
221	Allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et bouées de la rivière Saint-Clair, la rivière Détroit et le lac Erié, et pour d'autres services durant la saison de navigation. . . . .	400 00

## XXIII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

*Ministère de la Marine.*

224	Service météorologique, y compris l'observatoire magnétique, des subventions de \$500 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal; aussi une allocation à L. F. Gorman, observateur à Ottawa. . . . .	200,000 00
-----	---	------------

## XXIV—HOPITAUX DE LA MARINE.

225	{Hôpitaux de la marine, y compris subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots. . . . .	75,000 00
	{Matelots naufragés et dans le dénuement. . . . .	3,000 00

## XXV—INSPECTIONS DES BATEAUX A VAPEUR.

226 Inspection des bateaux à vapeur. . . . .	79,221 00
--	-----------

## XXXVI—DIVERS.

288 Ministère de la marine—Somme requise pour payer les allocations de charité aux veuves, ou pères, ou mères, ou dépendants du capitaine et des membres de l'équipage du vapeur fédéral <i>Simcoe</i> , qui ont perdu la vie lors du naufrage de ce navire dans le golfe Saint-Laurent, le 7 décembre 1917. . . . .	61,500 00
Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre. .

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Gervais*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les vapeurs *Montcalm* et *Lady Grey* sont-ils occupés à briser la glace sur le fleuve Saint-Laurent?
2. A quel endroit étaient-ils d'après les derniers renseignements?

M. *Gervais*—Lundi prochain—QUESTION—Quel est le coût total des réparations faites à la bâtisse du bureau de poste à Berthierville depuis 1912?

M. *Denis*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant total, pour chaque province séparément, des comptes produits et réclamés par les énumérateurs en rapport avec les dernières élections?
2. Quel est le montant total de ces comptes qui a été accepté et payé?
3. Quel est le montant total de ces comptes dont le payement a été refusé?
4. Quel est le montant total de ces comptes dont le payement a été différé ou est demeuré en suspens?

M. *Power*—Lundi prochain—QUESTION—

1. A-t-il été fait une enquête sur les affaires financières du 249me bataillon?
2. Dans l'affirmative, quel en a été le résultat?
3. A-t-on mal employé quelque partie des fonds?
4. Dans l'affirmative, quels officiers sont impliqués?

\*M. *Marcile* (Bagot)—Lundi prochain—QUESTION—Qui a représenté le ministère de la Milice, sous l'autorité de la Loi du Service Militaire, devant le tribunal d'appel présidé par l'honorable juge Martineau, à Saint-Hyacinthe, depuis décembre 1917 jusqu'à aujourd'hui?

M. *Smith*—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de réclamer l'abrogation de la loi de 1896, dans le but de permettre l'importation du bétail canadien en Grande-Bretagne?

M. *Euler*—Lundi prochain—QUESTION—Etant donné que le gouvernement a enlevé le droit sur les tracteurs de ferme et qu'il a maintenu les droits sur certaines pièces constitutives importées nécessaires, qui entrent dans la fabrication des tracteurs au Canada, le gouvernement se propose-t-il de faire bientôt disparaître la distinction injuste qui se trouve ainsi exister au détriment du fabricant canadien, en supprimant les droits sur les matières premières qui entrent dans la fabrication du produit canadien?

M. *Gervais*—Lundi prochain—QUESTION—Quel est le coût des quais et brise-glace que le gouvernement a fait faire sur la rivière Chicot à Saint-Cuthbert, dans Berthier?

M. *Gervais*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le coût total du quai que le gouvernement a fait construire à Berthierville?
2. Quel est le coût des quais ou brise-glace que le gouvernement fait faire sur

M. *Gervais*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le coût des travaux de creusement que le gouvernement a fait exécuter dans la rivière Mattawin à Saint-Michel des Saints dans le comté de Berthier?
2. Quel est le coût des quais ou brise-glaces que le gouvernement fait faire sur la rivière Cyprés à Saint-Michel des Saints vis-à-vis le chemin public?

M. *Denis*—Lundi prochain—QUESTION—Relativement aux dernières élections, dans le comté de Joliette:

1. En vertu de quelle recommandation l'officier rapporteur a-t-il été nommé?
2. Des énumérateurs ont-ils été nommés en vertu des dispositions du paragraphe premier de la section 42, de l'acte des élections de l'acte du Canada, tel qu'amendé par l'Acte des élections en temps de guerre?
3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des énumérateurs qui ont été ainsi nommés, la date à laquelle la liste en a été transmise et le nom de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles elle a été ainsi transmise?

M. *Proulx*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement fédéral avait-il à son emploi, à Ottawa, une personne du nom de De Wolfe (ou De Wolf), occupée au travail d'élection, à titre d'adjoint de M. W. F. O'Connor?
2. Dans l'affirmative, quels appointements cette personne retirait-elle de cet emploi?
3. Cette personne est-elle encore à l'emploi du gouvernement? Dans l'affirmative, en quelle qualité, et à quel salaire?
4. Ce monsieur avait-il, avant son arrivée à Ottawa, acquis quelque expérience technique le rendant apte à remplir ces emplois?
5. Quelle était son occupation antérieure?

M. *Proulx*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Gerald Dillon est-il employé du ministère de la Justice? Dans l'affirmative, quelle est son occupation et quels sont ses appointements?
2. Emarge-t-il à quelque autre ministère? Dans l'affirmative, quel est son salaire, et en vertu de quel droit le touche-t-il?
3. A-t-il quelque rapport avec le ministère de la Milice?
4. Quel est le chiffre total du salaire retiré par ce monsieur durant l'année civile 1917?

M. *Euler*—Lundi prochain—QUESTION—

1. De quelles commissions fédérales R. A. Pringle, C.R., a-t-il fait partie depuis le 1er octobre 1911? Quels émoluments a-t-il reçus de chacune d'elles?
2. S'occupe-t-il encore de l'enquête sur le prix du papier? Combien a-t-il retiré de ce chef?
3. Quel montant total le dit Pringle a-t-il reçu du Trésor public depuis le 1er octobre 1911?
4. Le gouvernement contribue-t-il de quelque manière au loyer des bureaux actuellement occupés par la firme de la *Pringle Co.*, dans l'édifice de la rue Wellington, Ottawa, à titre d'avocats, etc.? Dans l'affirmative, pour quel montant?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il qu'un rapport de la *Perley, Morse & Co.*, comptables, de 61 Broadway, New-York, adressé à Merton E. Lewis, procureur général de l'Etat de New-York, révélait que Bolo Pasha, condamné à mort à Paris pour trahison, avait transféré de son compte de la *Royal Bank of Canada* la somme de \$170,068.03 au nom de la *J. P. Morgan & Co.*?

2. Le gouvernement a-t-il pris des mesures en vue de faire enquête sur les transactions du dit Bolo Pasha avec la dite banque, ou avec toute personne ou toutes personnes du Canada?

3. Dans l'affirmative, prendra-t-il ces mesures?

M. *Marcil* (Bonaventure)—Lundi prochain—QUESTION—

1. A quoi faut-il attribuer les retards apportés dans le paiement des sommes dues aux membres des tribunaux d'exemption locaux?

2. Quel est le traitement des citoyens qui ont occupé ces postes et quelle est la base de leur traitement?

\*M. *Proulx*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il employé Albert Hodgins, Richard Brown, Henry Alexander, Joseph Donnelly, Edward Martell, A. Anderson et William Daley, sur le canal à ou près Farran's-Point?

2. Le gouvernement sait-il que l'occupation ordinaire des dits employés est l'agriculture?

3. Le gouvernement exigera-t-il que ces employés se livrent à l'agriculture tant que durera la guerre?

4. Dans l'affirmative, les emplois jusqu'ici détenus par les dits employés seront-ils donnés à des soldats de retour?

M. *Gervais*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la nature des travaux que le gouvernement a fait faire dans la route qui conduit au fleuve Saint-Laurent, et à laquelle se relie le rang du Grand-Nord, dans la paroisse de Saint-Barthélémi dans le comté de Berthier?

2. Quel est le coût de ces travaux?

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—QUESTION—

1. W. V. Webster est-il à l'emploi du ministère de l'Intérieur?

2. Gertrude Webster est-elle employée par le ministère de la Milice et de la Défense?

3. Dans l'affirmative, ces deux personnes ne sont-elles pas mari et femme, et cela n'est-il pas en contravention à la Loi du Service civil?

4. Si le gouvernement ignore les faits ci-dessus, consent-il à s'en enquérir?

\* M. *Copp*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, certificats, recommandations et autres documents se rattachant à l'octroi d'une pension de complète incapacité au colonel R. H. Labatt.

\* M. *Copp*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie des arrêtés en conseil relatifs à la nomination du col. Langton à l'emploi de payeur général dans le ministère de la Milice.

M. *Meighen*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".

# CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
	<i>Vendredi, 5 avril.</i>	
	(Pour organisation.)	
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes . . . . .	11 a.m.
318	Banques et Commerce . . . . .	11.02 a.m.
318	Comptes publics . . . . .	11.04 "
318	Marine et Pêcheries . . . . .	11.06 "
318	Privilèges et Elections . . . . .	11.08 "
318	Bills Privés . . . . .	11.10 "
318	Ordres Permanents . . . . .	11.12 "
318	Débats . . . . .	11.14 "
318	Mines et Minéraux . . . . .	11.16 "
318	Agriculture et Colonisation . . . . .	11.18 "
318	Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques . . . . .	11.20 "

No 11.

OTTAWA, JEUDI, 4 AVRIL 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA  
Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 12.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI, 5 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 4 avril courant lesquelles sont lues et reçues, et elles sont comme suit:—

De Lillie Mabel Billing (née Jameson), du village de Fenwick, comté de Welland, province d'Ontario, épouse de Joseph Billing, de Toronto, pour une loi de divorce d'avec son mari.

De George Simpson, président de la *Ottawa Horticultural Society*, H. W. Jackson, secrétaire, et d'autres, directeurs de la même société, pour que le bill actuellement devant la Chambre, portant changement de l'heure du Canada, durant les mois d'été, en avance du temps officiel reconnu, soit adopté.

De Henry Ernest Saxby, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, pour une loi de divorce d'avec sa femme Emily May Saxby (née Randall).

Du très Honorable Baron Shaughnessy, K.C.V.O., de Montréal, et de d'autres pour une loi de constitution en corporation sous le nom de *Canadian Niagara Bridge Company*.

De Mary Claire Hislop (née Dawson), de la cité de Westmount, province de Québec, pour une loi de divorce d'avec son mari Walter Mackay Hislop, de Montréal.

De la *United Grain Growers, Limited*, pour un amendement à sa charte.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatrième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu en ces termes:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre son quatrième rapport que voici:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*; pour une loi l'autorisant à commencer sa construction et à la compléter dans les cinq ans.

De la Compagnie du gaz d'Ottawa, pour une loi l'autorisant à augmenter son capital-actions, et pour d'autres fins.

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*, pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour construire sa ligne de chemin de fer, autorisée par le paragraphe (b), article 2 du chapitre 37 des Statuts de 1916.

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*, pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de ses lignes de chemin de fer autorisées par les paragraphes (a) et (b), article 2 du chapitre 51 des Statuts de 1916.

De la compagnie *Brazeau Collieries, Limited*, demandant une loi ayant pour objet de limiter la latitude de transfert et de transaction de certaines obligations au porteur de la compagnie, et pour autres fins.

De Charles Kenneth Graham, du canton de Hull, comté de Wright, pour une loi de divorce d'avec sa femme Margaret Catherine Jane Rose Graham (née Malloch).

De Francis Newman, du township de Dunn, comté de Haldimand, province d'Ontario, cultivateur, pour une loi de divorce d'avec son épouse Tincy May Newman.

Le greffier dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 33) Loi concernant la compagnie dite *Brazeau Collieries, Limited*.—M. Buchanan.

Bill (No 34) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.—M. Morphy.

Bill (No 35) Loi concernant la Compagnie du gaz d'Ottawa.—M. Fripp.

Bill (No 36) Loi concernant la Compagnie dite *Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*.—M. Fripp.

Bill (No 37) Loi concernant la Compagnie du chemin de fer *Toronto, Niagara and Western*.—M. Morphy.

Les dits bills sont lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Crerar, il est résolu,—Que la Chambre se forme en comité général lundi prochain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires, chapitre vingt-sept des lois de 1907, et de décréter qu'un établissement tel que défini dans la dite loi comprendra tout abattoir, établissement de salaison ou autres lieux où toute substance alimentaire ou produit de substance alimentaire que le Gouverneur en conseil peut désigner sont préparés ou sont emmagasinés pour exportation; et que tous poisson, fruits ou végétaux, ou leurs produits, ou toute substance alimentaire ou produit de substance alimentaire que le Gouverneur en conseil peut désigner, utilisé dans tout établissement où ces articles sont préparés pour exportation, doivent être sains et propres à servir de nourriture; et que tout tel article ou produit trouvés dans le dit établissement non sain sera confisqué et détruit en la manière qui sera déterminée par les règlements; aussi, que personne ne peut offrir ou accepter pour exportation ou importation, ni n'exportera ou importera quelque article que ce soit sujet à inspection à moins que les exigences concernant l'inspection et la marque n'aient été remplies à l'égard des dits articles, et toute personne offrant un animal abattu ou une partie ou un produit d'icelui, ou des fruits ou végétaux ou leurs produits, ou une substance ali-

mentaire ou produit de substance alimentaire désignés par le Gouverneur en conseil, pour exportation ou importation, ou exportant ou important tel animal abattu, partie ou produit, ou tout fruit ou végétal, ou leurs produits, ou une substance alimentaire, ou produit de substance alimentaire désignés par le Gouverneur en conseil, doit fournir la preuve voulue par les règlements établissant que les articles ainsi offerts pour exportation ou importation, ou exportés ou importés sont ou ne sont pas sujets à inspection; et, de plus, qu'aucun animal abattu ou partie ou produit d'icelui destiné à servir de comestible ne sera importé en Canada à moins que soit produite en même temps la preuve, à la satisfaction du ministre, que les dits articles ont subi l'inspection du gouvernement dans le pays de provenance, et tout tel animal abattu, ou partie ou produit d'icelui, importés en Canada seront sujets à toute inspection ultérieure et devront être conformes aux exigences réglementaires que le Gouverneur en conseil peut imposer; et que nuls fruits ou végétaux, ou leurs produits, nulle substance alimentaire ou les produits d'icelle, qui peuvent être désignés par le Gouverneur en conseil, ne seront importés en Canada ou exportés hors du Canada, à moins qu'ils ne rencontrent les exigences réglementaires que le Gouverneur en conseil peut imposer; et que tout animal abattu, ou partie ou produit d'icelui, tout fruit ou végétal, ou les produits d'iceux, ou toute substance alimentaire ou son produit, qui ne seront pas conformes aux dites exigences réglementaires, seront, lorsque l'inspecteur les a rejetés, confisqués et il en sera disposé selon les instructions du ministre; et, de plus, qu'aucun article sujet à inspection ne sera offert ou vendu pour exportation ou importation, ni exporté ou importé, quelque nom qui soit adopté en vue de tromper quant à la véritable nature de tel article; et qu'aucun colis contenant un article sujet à inspection ne portera d'étiquette ou marque représentant faussement la quantité ou le poids ou le contenu de tel colis; et qu'aucun colis contenant un article sujet à inspection ne portera d'étiquette ou marque représentant faussement la date à laquelle les articles contenus ont été empaquetés.

M. Crerar propose,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi des Epizooties, chapitre soixante-quinze des Statuts révisés, 1906, tel qu'amendé par le chapitre six des lois de 1913, et de décréter que le Gouverneur en conseil peut ordonner qu'une indemnité soit accordée aux propriétaires d'animaux abattus sous l'empire des dispositions de la loi; la valeur de l'animal à être déterminée par le ministre ou par quelqu'un préposé par lui à cette fin, mais, sauf les dispositions autrement prévues par la loi, cette valeur ne peut dépasser, dans le cas d'animaux de sang mêlé, deux cents dollars pour chaque cheval, quatre-vingts dollars pour chaque tête de bétail et vingt dollars pour chaque porc ou mouton, et dans le cas d'animaux pur sang cinq cents dollars pour chaque cheval, deux cent cinquante dollars pour chaque tête de bétail et soixante-quinze dollars pour chaque porc ou mouton. Ces modifications resteront en vigueur durant trois années.

M. Crerar informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la dite résolution.

M. Reid (Grenville) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que, pendant la présente guerre et pour une période subséquente d'une année, le ministre des Chemins de fer et Canaux peut, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, acheter des locomotives, des wagons, des rails et autre matériel d'exploitation, et peut vendre, louer tout tel matériel d'exploitation à toute compagnie ou à des compagnies canadiennes de chemin de fer, ou autrement en disposer dans l'intérêt de telles compagnies subordonnées aux conditions que le

Gouverneur en conseil pourra approuver, et peut défrayer toute dépense occasionnée de ce chef à même toutes sommes non appropriées du fonds du revenu consolidé du Canada; et que, pour le paiement du tout ou d'une partie de ce matériel d'exploitation le ministre des Finances, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, peut émettre des bons d'équipement ou autres obligations, ou peut garantir le capital et l'intérêt de toute obligation émise par une compagnie approuvée par le Gouverneur en conseil; et les durée et conditions de l'émission de ces obligations, et les nature et formes d'icelles ou de tout acte de fidéicommis, bail ou autre acte y relatifs et les fidéicommissaires seront approuvés par le Gouverneur en conseil, et les dispositions de l'article quatre du chapitre trente-huit des lois de 1907 s'appliqueront à tout contrat se rattachant à tel matériel passé en vertu des présentes, et ces obligations seront faites payables par versements dont le dernier devra être soldé à l'expiration ou avant l'expiration des dix années qui en suivront l'émission; et, de plus, de décréter que le ministre peut transférer aux chemins de fer du gouvernement tout matériel ainsi acquis, et, en tel cas, il sera porté au débit des comptes de ces chemins de fer tels montants qui peuvent convenablement être exigés, et les dispositions de la Loi du Fonds du revenu consolidé et de l'audition devront, en autant qu'elles peuvent l'être, s'appliquer aux comptes et frais encourus sous l'effet des présentes.

M. Reid (Grenville) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la dite résolution.

M. Reid (Grenville) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les recettes et les revenus des chemins de fer du gouvernement canadien et de tout chemin de fer qui est sous la direction ou l'administration du ministre peuvent être portés à un compte en suspens, et que les frais d'exploitation de ces chemins de fer peuvent être défrayés à même ce compte, et, advenant en aucun temps un découvert, ce découvert sera soldé à même toutes sommes d'argent non appropriées dans le Fonds du revenu consolidé du Canada, et, advenant un surplus, ce surplus sera transféré au dit Fonds;—le compte en suspens et tous les paiements faits à même ce compte seront sujets à vérification par l'auditeur général du Canada.

M. Reid (Grenville) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la dite résolution.

M. Reid (Grenville) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter qu'un employé au service de Sa Majesté qui est blessé, et les dépendants de tout tel employé qui sera tué, aura droit à la même compensation que l'employé, ou que le dépendant d'un employé décédé, au service de quelque personne autre que Sa Majesté, aurait droit de recevoir en vertu de la loi de la province dans laquelle l'accident est arrivé, et l'obligation de payer telle compensation ainsi que le chiffre d'icelle seront déterminés en la même manière et par les mêmes bureau, officier ou autorité, ou par tels autres bureau, officier ou autorité, ou par telle cour que le Gouverneur en conseil peut déterminer; et toute compensation accordée sera payée à tel employé, ou dépendant, ou à telle personne que déterminera le bureau,

l'officier, l'autorité ou la cour, qui répartira les frais comme dans les causes entre particuliers dans la province dans laquelle l'accident est survenu; et toute compensation ou frais ainsi adjugés peuvent être payés par le ministre des Finances à même toutes sommes non appropriées dans le Fonds du revenu consolidé du Canada.

M. Reid (Grenville) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la dite résolution.

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de l'article deux du Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établis pour conserver l'indépendance du Parlement—seront censées être entrées en vigueur le vingt-troisième jour d'octobre 1917 et atteindre et comprendre le président du sous-comité des problèmes du travail et au vice-président du comité de reconstruction et de développement, et qu'ils seront censés avoir été nommés par le Gouverneur en conseil sous l'opération du dit article à la date susdite, et recevront un traitement de sept mille dollars par année.

Sir Robert Borden informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour étudier la dite résolution.

Sir Robert Borden dépose sur la Table,—Copies des décrets du conseil suivants:—

C.P. 815, 4 avril 1918,—Règlements, sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre, 1914, concernant l'utilisation de l'énergie humaine du Canada pour des fins essentielles à la poursuite de la guerre actuelle.

C.P. 834, 4 avril 1918,—Investissant de certains pouvoirs le général ou l'officier commandant les districts militaires advenant des émeutes, des insurrections ou des troubles civils, ou de l'obstruction opposée à la mise en force de la Loi du Service Militaire, 1917, etc.

M. Currie ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

“L'émeute, les désordres et la violation de la loi dans Québec, ainsi que les circonstances, les conditions et les causes se rattachant de près et de loin en quelque manière que ce soit à ces événements.”

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée.

M. L'ORATEUR—“ Cette motion est faite en vertu de la règle 39, et je prendrai la liberté d'ajouter cette remarque à la motion. De par la règle 39, paragraphe 4, il m'incombe de décider tout d'abord si une motion de cette nature est dans l'ordre. En tenant compte de toutes les circonstances, la motion de l'honorable député me semble rencontrer l'intention et la portée de cette règle. Ayant ainsi décidé, ma responsabilité s'arrête là, on peut se demander s'il est convenable, ou plutôt devrais-je dire désirable de discuter une question aussi grave. C'est à la Chambre à se

prononcer, et je demande à la Chambre de déclarer si elle désire que l'honorable député parle sur sa motion."

M. l'Orateur pose alors la question: "L'honorable député est-il autorisé à parler?"

Et objection étant soulevée;

M. l'Orateur demande aux députés en faveur de la motion de se lever à leurs sièges, et plus de vingt députés ayant appuyé la motion, M. l'Orateur en conséquence dit à l'honorable député de proposer sa motion.

M. Currie propose alors,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures, p.m.

*Huit heures, p.m.*

*(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)*

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés au *Comité des Bills privés*.

Bill (No 28) Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*.

Bill (No 29) Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck.

La Chambre reprend alors la discussion sur la motion de M. Currie:—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et le débat se prolongeant;

SAMEDI, 6 avril 1918.

Et le débat s'étant continué, la dite motion est, avec le consentement de la Chambre, retirée.

La Chambre se forme en comité général pour étudier certaines résolutions pourvoyant à l'octroi d'une somme ne dépassant pas \$500,000,000 aux fins de faire face à toute dépense encourue pour certains services y mentionnés et découlant de l'état de guerre actuel.

*(En comité.)*

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire qu'une somme n'excédant pas cinq cent millions de dollars (\$500,000,000) soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qui peuvent être faites par ou sous l'autorité du Gouverneur en conseil durant l'exercice finissant le 31<sup>me</sup> jour de mars 1919, pour—

(a) la défense et la sécurité du Canada;

(b) la conduite des opérations navales ou militaires au Canada ou en dehors du Canada;

(c) encourager la continuation du commerce, de l'industrie ou des relations d'affaires, soit au moyen d'assurances ou d'indemnités contre les risques de la guerre ou autrement;

(d) la mise à exécution de toutes mesures que le Gouverneur en conseil juge nécessaire ou à propos en conséquence de l'existence d'un état de guerre; et

(e) les paiements faits pour les dits objets durant l'exercice expiré le 31<sup>me</sup> jour du mois de mars mil neuf cent dix-huit en sus des sommes autorisées par la Loi des crédits de guerre, 1917.

2. Résolu,—Que le Gouverneur en conseil soit autorisé à prélever par voie d'emprunt, provisoire ou autrement, telles sommes qui sont nécessaires pour effectuer tout paiement autorisé par une loi basée sur les présentes résolutions.

3. Résolu,—Que le capital prélevé par voie d'emprunt sous le régime de la présente loi ainsi que les intérêts sur ce capital soient imputables sur le Fonds du revenu consolidé.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois, et agréées.

M. Reid (Grenville), pour Sir Robert Borden, présente alors un Bill (No 38) Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 4.40 a.m. jusqu'à lundi prochain.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Lesage*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement paie-t-il une prime pour chaque arrestation de conscrit qui n'a pas rempli les formalités de la Loi?
2. A quelle agence locale cette prime est-elle payée?
3. Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir ces systèmes de primes?
4. Le gouvernement est-il informé que ce système de prime nuit à la mise en exécution de la Loi du Service Militaire et entrave le travail de la Police fédérale?

M. *Lesage*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est l'inspecteur de la Police fédérale, district No 4, dans les bureaux situés à l'édifice Drummond, Montréal?
2. Quel est son salaire?
3. Quels sont ses devoirs, pouvoirs, privilèges?
4. Combien a-t-il d'employés? Quel est leur salaire ou commission?

M. *Lesage*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-ce l'intention du gouvernement de modifier la Loi de la Taxe sur le revenu?
2. Est-ce l'intention du gouvernement d'établir une échelle de taux suivant les familles et dépendants?
3. Le gouvernement a-t-il l'intention de modifier la Loi dans ce sens et d'adopter le système en usage dans un grand nombre de pays qui accordent une déduction proportionnelle d'impôts aux familles avec dépendants?

M. *Lesage*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La Loi du Service Militaire a-t-elle été amendée par Ordre en conseil, quant à l'examen médical?
2. Si non, les examens assermentés des médecins de famille ont-ils encore, suivant cette loi, la valeur de l'examen médical militaire?
3. Est-il à la connaissance du gouvernement que dans un grand nombre de cas, l'on accorde aucune valeur au certificat du médecin de famille et qu'il ne reçoit en tous cas qu'une considération secondaire de la part des divers bureaux militaires?
4. Le gouvernement a-t-il l'intention de réprimer ces abus et d'accorder à la profession médicale responsable la considération qu'elle mérite?

\*M. *Lemieux*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un escadron d'aéroplanes comme unité dans le corps d'aviation du gouvernement britannique?
2. Y a-t-il eu échange de correspondance à ce sujet entre le gouvernement et le Fonds d'aviation canadien?

M. *Steele* (Perth-Sud)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la superficie de chaque réserve de sauvages du Canada?
2. Combien d'acres sont en culture dans chaque réserve?
3. Quelle est la valeur des produits agricoles récoltés sur chaque réserve, l'an dernier?
4. Quelle est la population de chaque réserve?
5. Quel a été le nombre total des naissances, dans chaque réserve, pendant les cinq dernières années?
6. Combien y a-t-il eu de décès, sur chaque réserve, pendant les cinq dernières années?

7. Sur ce nombre, combien y a-t-il eu de décès d'enfants ayant moins d'un an?
8. Combien au-dessous de cinq ans?
9. Combien de décès causés par la tuberculose, sur chaque réserve, pendant les cinq dernières années?
10. Quelles sont les réserves incluses dans chaque agence?

M. *McMaster*—Lundi prochain—QUESTION—Quelles sommes le gouvernement a-t-il versées au *Globe* de Toronto et au *Devoir* de Montréal, pour annonces ou impressions pendant les exercices terminés aux dates suivantes: (a) le 31 mars 1915; (b) le 31 mars 1916; (c) le 31 mars 1917; (d) le 31 mars 1918?

M. *Nicholson* (Algoma-Est)—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre croit que la pénurie accentuée de la main-d'œuvre agricole et industrielle, dans toutes les parties du pays, justifie amplement l'établissement d'un système complet d'enregistrement obligatoire et de direction de la main-d'œuvre masculine du pays.

M. *Maclean* (Halifax)—Lundi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de refondre, reviser et amender les Lois du Service civil du Canada; et de disposer que le traitement du président de la Commission du Service civil soit de six mille dollars par année; d'établir une disposition pourvoyant au remaniement des catégories et des salaires dans les différentes classes du service intérieur, et à la préparation par la Commission, des listes des positions, attributions et appointements du service extérieur ou de toute partie ou division du dit service; et de faire des nominations au service public au moyen d'examens de concours et d'éliminer de toute autre manière le patronage politique de l'administration et de la direction du dit service.

M. *Crothers*—Lundi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'aider et d'encourager l'organisation et la coordination des bureaux de placement et à cette fin de voter et verser, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, pendant l'exercice 1918-19, la somme de cinquante mille dollars, pendant l'exercice 1919-20 la somme de cent mille dollars, et pendant chaque année subséquente la somme de cent cinquante mille dollars; et de disposer que les argents appropriés pour chaque exercice doivent être répartis et versés au gouvernement de chaque province en proportion de ce que représente le maintien de ses bureaux de placement dans le total des dépenses de toutes les provinces pour les mêmes fins, mais en aucun cas la part d'une province ne devra dépasser le montant dépensé pour le maintien de bureaux de placement par cette province; et, en outre, que les versements seront sujets aux conditions d'une entente entre le ministre et le gouvernement de la province, et à l'approbation du Gouverneur en conseil; et que les fonctionnaires requis pour remplir ces fins peuvent être nommés en vertu des lois relatives au Service civil, et leurs appointements et dépenses payés à même les argents votés par le parlement, à cette fin.

M. *Crothers*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907".

M. *Carvell*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des travaux publics, chapitre 39, S.R.C., 1906".

M. *Carvell*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables, chapitre 115, S.R.C., 1906".

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce cinquième jour d'avril, été affichés pour étude le vendredi prochain, 12 avril courant, ou après par le *Comité des Bills privés*.

Bill (No 28) Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*.

Bill (No 29) Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck.

No 12.

---

OTTAWA, VENDREDI, 5 AVRIL 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 13.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 8 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 5 avril courant, lesquelles sont lues et reçues, et elles sont comme il suit:—

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, à l'effet de voter une loi pour confirmer et ratifier une entente conclue avec la *Northern Pacific Railway Company*, relativement à la possession conjointe à parts égales et à l'usage des voies de la première, ce à partir du point d'intersection des voies des dites compagnies et la frontière internationale à Sumas, dans l'Etat de Washington et dans la cité de Vancouver, C.-B.

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, à l'effet de voter une loi l'autorisant à conclure avec la *Canadian Pacific Railway Company* pour une durée de plus de vingt et un ans tous marchés et entente autorisés entre compagnies de chemins de fer en vertu de l'article 364 de la loi des chemins de fer et pour d'autres fins.

De la *Nipissing Central Railway Company*, à l'effet de voter une loi prolongeant de cinq années la période dans les limites de laquelle elle est autorisée à compléter et mettre en exploitation sa ligne de chemin de fer.

De Edward David Hill, de Saskatoon, province de la Saskatchewan, marchand, époux légitime de Margaret Anna Hill (née Davidson), demeurant actuellement à New-York, E.-U. d'Amérique, pour faire déclarer dissous son mariage avec la dite Margaret Anna Hill, sa femme, et lui permettre de divorcer d'avec elle.

De Walter Starkey, du village de Star City, province de la Saskatchewan, marchand, époux légitime de Mary Elisabeth Starkey (née Lynch) du même endroit, pour faire déclarer dissous son mariage avec la dite Mary Elizabeth Starkey, sa femme, et pour divorcer d'avec elle.

M. Sifton présente,—Réponse à l'ordre du 25 mars 1918,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres papiers et documents concernant la nomination d'un officier de douanes à Mulgrave, N.-E., pour remplir la position devenue vacante par suite du décès de feu David Murray.

Sir Robert Borden présente,—Réponse à l'ordre du 25 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. A quelle somme s'élèvent les contrats de guerre exécutés dans la province de Québec depuis août 1914 jusqu'à janvier 1918.

2. Combien d'usines de munitions de guerre sont en activité dans la province de Québec.

3. Combien d'obus y sont fabriqués par semaine.

4. Combien d'ouvriers travaillent dans les usines de munitions dans la province de Québec.

Les bills suivants sont présentés, lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 39) Loi modifiant la Loi du Yukon.—M. *Meighen*.

Bill (No 40) Loi modifiant la Loi des travaux publics.—M. *Carvell*.

Bill (No 41) Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables.—M. *Carvell*.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 34) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

Bill (No 37) Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*.

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill (No 33) Loi concernant les houillères Brazeau, à responsabilité limitée.

*Comité des Bills privés.*

Bill (No 35) Loi concernant la compagnie de gaz d'Ottawa.

Bill (No 36) Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Burnham:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles sommes ont été payées au cours des vingt dernières années par le gouvernement du Canada en vue d'aider les recherches scientifiques.

2. Pour les recherches se rattachant à la science pure.

3. Pour les sciences appliquées.

Par M. Trahan:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de personnes comprises dans la classe 1 étaient sujettes à la Loi du Service Militaire, 1917: (a) dans la province d'Ontario; (b) dans la province de Québec; (c) dans la province de la Nouvelle-Ecosse; (d) dans la province du Nouveau-Brunswick; (e) dans la province de l'Île du Prince-Edouard; (f) dans la province de la Colombie-Anglaise; (g) dans la province de la Saskatchewan; (h) dans la province de l'Alberta; (i) dans la province du Manitoba; (j) dans le territoire du Yukon.

2. Combien, pour chacune de ces provinces, se sont rapportées pour le service.
3. Combien, pour chacune des provinces, ont demandé l'exemption du service militaire.
4. Combien, pour chacune des provinces, ont été exemptées par les tribunaux locaux.
5. Combien, dans chacune des provinces, il y a eu d'appels de pris à l'encontre de la décision des tribunaux locaux: (a) par les conscrits; (b) par les représentants ou autorités militaires.
6. Combien d'appels ont été décidés dans chacune des provinces. Combien de maintenus dans chacune. Combien de renvoyés dans chacune.
7. Combien il y a de causes maintenant pendantes devant le juge d'appel central.
8. Si les autorités militaires ou représentants publics ont l'intention de porter d'autres causes en appel, soit devant le tribunal d'appel, soit devant le juge d'appel central.
9. Dans l'affirmative, combien pour chaque province.

Par M. Kay:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelle quantité de moulée, de son, ou de produits subsidiaires de la minoterie a été exportée aux Etats-Unis (a) en vertu d'un permis; (b) sans permis; entre le 1er août 1917 et le 28 février 1918.
2. Quelles firmes en Canada ont obtenu des permis d'exportation de ces produits et quelle quantité a été fixée en chaque cas.

Par M. Boyer:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant d'argent a été dépensé pour les réparations au quai de Graham depuis 1911.
2. Quel est le nom du conducteur des travaux et aussi quels sont les noms des hommes qui travaillaient à ces travaux.
3. Quel montant a été payé à chacun d'eux et à quel taux par jour.
4. Quels sont les noms des fournisseurs et le montant payé à chacun d'eux.

M. Carvell présente,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Copp:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. De qui on a acheté la pierre dont on se sert pour la reconstruction des édifices du Parlement.
2. De quelle carrière on a tiré la dite pierre.
3. Où est située la dite carrière.
4. Si on a demandé des soumissions publiques quant à la fourniture de la dite pierre? Dans l'affirmative, qui a soumissionné et quels étaient les prix des soumissions offertes, f.o.b. à la station d'expédition ou f.o.b. Ottawa.
5. Si la pierre a été tirée de différentes carrières, quelle quantité on a tirée de chaque carrière.

M. Carvell présente,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. McMaster:—Ordre de la Chambre,—Copie d'un certain mémorandum envoyé au ministre des Travaux publics par le député senior d'Ottawa au sujet de l'abolition du patronage, et de tous les documents, lettres, etc., échangés entre lui et le ministre des Travaux publics à ce sujet depuis le 17 décembre 1917.

Par M. Robb, pour M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître la superficie de terrain acheté par le gouvernement pour le camp Borden, le prix payé et les noms des vendeurs.

Par M. Robb, pour M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître le nombre de représentants agricoles choisis pour représenter le ministre de l'Agric-

culture auprès des tribunaux militaires, par qui ils ont été nommés, combien chaque représentant a coûté au pays, le nombre de télégrammes envoyés par chaque représentant du 1er au 17 décembre 1917, et le nom du représentant nommé pour Glegg-Stormont.

Par M. Robb, pour M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre les éditeurs de journaux en Canada, plus spécialement ceux de Toronto, et le gouvernement, au sujet des décrets du conseil créant une commission d'enquête touchant le papier, et des décrets du conseil subséquents au même sujet.

Par M. Robb, pour M. Devlin:—Adresse,—Copie du décret du conseil créant une commission d'enquête concernant le papier; aussi, copie des décrets du conseil subséquents se rapportant à la mission confiée à cette commission.

Par M. Copp:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes lettres, certificats, recommandations et autres documents se rattachant à l'octroi d'une pension de complète incapacité au colonel R. H. Labatt.

Par M. Copp:—Adresse,—Copie des arrêtés en conseil relatifs à la nomination du colonel Langton à l'emploi de payeur général dans le ministère de la Milice.

M. Nickle propose,—Que cette Chambre croit qu'une humble adresse devrait être présentée à Sa Très Excellente Majesté dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellente Majesté le Roi,  
Très Gracieux Souverain

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté la priant qu'Il lui plaise gracieusement de ne conférer dorénavant aucun titre héréditaire sur Vos sujets domiciliés ou demeurant en Canada, ou aucun titre ou honneur qui peut être possédé ou peut servir à ou qui pourra conférer aucun titre ou honneur à aucune personne sauf la personne en reconnaissance des services de qui l'honneur ou le titre a été conféré.

Nous prions humblement Votre Majesté de prendre la présente demande en Votre plus favorable et bienveillante considération.

M. Richardson propose comme amendement,—Que le mot "héréditaire" soit retranché de la résolution et que le troisième paragraphe de la dite résolution se termine par le mot "Canada", qui se trouve dans la ligne suivante.

Et un débat s'ensuivant;—le dit débat est ajourné sur motion de Sir Robert Borden.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

*M. Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Mercredi prochain—QUESTION—Relativement à la déclaration faite par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries à l'effet que le gouvernement a résolu de faire cesser la propagation du homard par voie de piscifactories et de mettre en vente l'installation, le gouvernement a-t-il en vue une méthode alternative de conserver cette industrie? Si oui, quelle est cette méthode?

*M. Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien de bateaux-patrouilleurs et de balayeurs de mines de toutes catégories a-t-on commandés pour le compte du gouvernement en 1916 et 1917?
2. Combien ont été livrés jusqu'à date?
3. Quelle est la vitesse de ces bateaux, et, si cette vitesse n'est pas uniforme, quelle est leur vitesse respective?
4. Ces bateaux sont-ils construits en bois ou en acier?
5. Quel est le service auquel on les destine?
6. Quel en est, jusqu'à date, le coût total?
7. Combien cette division du service comprend-elle d'officiers et de matelots?

\**M. Casgrain*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il qu'un certain nombre de wagons appartenant aux diverses compagnies de chemins de fer du Canada sont détenus par les autorités américaines?
2. Le gouvernement a-t-il en main un relevé des dits wagons ainsi détenus ainsi que de la période pendant laquelle ils ont été détenus?
3. Le gouvernement a-t-il fait des démarches en vue d'obtenir des autorités américaines que les dits wagons soient relâchés: si oui, quand et combien de ces wagons a-t-on retournés au Canada?
4. Le gouvernement se propose-t-il de faire d'autres démarches en vue de la remise immédiate du reste des dits wagons restés aux Etats-Unis?

\**M. Casgrain*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Qui a représenté les autorités fédérales dans la cité et le district de Québec depuis que le gouvernement fédéral a commencé à rechercher les conscrits atteints par la Loi du Service Militaire de 1917?
2. Quel est le nom de tous et de chacun des agents employés par le gouvernement fédéral à cette fin dans la cité et le district de Québec?
3. Quelle situation ces personnes occupaient-elles auparavant?
4. Quels honoraires, s'il en est, recevaient les dits agents pour l'arrestation de chaque conscrit?

\**M. Casgrain*—Mercredi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention d'enlever le droit de royauté prélevé sur les mines de charbon en Canada, à part les droits enlevés sur les mines de charbon du Yukon par le décret du conseil du 17 mars 1918?

\**M. Casgrain*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que le ou vers le 29 mars 1918, dans la cité de Toronto (rue Trinity), les agents de la sûreté, appartenant au bureau de police central, ont recherché et trouvé une quantité considérable d'armes à feu, revolvers et sabres?
2. Le gouvernement a-t-il pris des mesures en vue de s'enquérir à ce sujet?

M. *Bourassa*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il été informé que, au cours de l'élection fédérale de 1917, on a gardé de la boisson chez le maître de poste de Saint-Lambert, dans le comté de Lévis?

2. Le gouvernement sait-il que cette boisson a été saisie par les officiers du Revenu?

M. *Bourassa*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. La carrière de Saint-Nicolas, achetée par la Commission du havre de Québec, a-t-elle été exploitée depuis le 1er mai 1915?

2. Si oui, quelle quantité de pierre a été tirée de cette carrière?

M. *Bourassa*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. De quelles personnes demeurant dans le comté de Lévis, le gouvernement a-t-il acheté du foin?

2. Quand ce foin a-t-il été acheté?

3. Quelle quantité a été achetée et quel a été le prix payé?

M. *Bourassa*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des vaisseaux et des dragues dont la Commission du havre de Québec était propriétaire au 1er novembre 1916?

2. La Commission du havre de Québec a-t-elle vendu quelques-uns de ces vaisseaux ou dragues?

3. Dans l'affirmative, à qui et pour quel prix a-t-elle vendu?

4. Dans l'affirmative, a-t-elle vendu directement, elle-même ou par un intermédiaire qui a vendu pour elle?

5. La Commission du havre de Québec a-t-elle acheté d'autres vaisseaux ou dragues depuis le 1er novembre 1916?

M. *Bourassa*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des officiers employés par les autorités militaires, dans le comté de Lévis, pour y faire le recrutement, rechercher les conscrits et les dénoncer ou les arrêter?

2. Ces officiers ont-ils employé d'autres personnes pour les aider à rechercher les conscrits dans le comté de Lévis, les dénoncer ou les faire arrêter? Si oui, quel est le nom de chacune d'elles?

3. Quelle a été la rémunération accordée à chacun de ces officiers et à chacune de ces personnes, soit pour chaque mois ou chaque jour, ou pour chaque conscrit dénoncé ou arrêté?

\*M. *Archambault*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. W. C. Rean est-il employé dans le bureau du Conseil privé ou dans quelque autre bureau du gouvernement?

2. Dans l'affirmative, a-t-il été nommé par la Commission du Service civil après examen de concurrence?

3. A quelle date a-t-il été nommé, quelles sont ses fonctions et le salaire qu'il reçoit?

4. Immédiatement avant d'entrer au service du gouvernement, quels étaient son occupation, la nature de son ouvrage et son salaire?

\*M. *Archambault*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. Main Johnston est-il employé dans le bureau du Conseil privé ou dans quelque autre bureau du gouvernement?

2. Dans l'affirmative, a-t-il été nommé par la Commission du Service civil après examen de concurrence?

3. A quelle date a-t-il été nommé, quelles sont ses fonctions et le salaire qu'il reçoit?

4. Immédiatement avant d'entrer au service du gouvernement quels étaient son occupation, la nature de son ouvrage et son salaire?

## \*M. Parent—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de commission ou de quelque personne, pris des mesures pour faire revenir au Canada les chars à fret actuellement aux Etats-Unis et appartenant aux chemins de fer canadiens, et si oui, quelles sont ces mesures?

2. Par l'entremise de qui ont-elles été faites et à qui?

3. Quels sont les résultats obtenus?

4. Le gouvernement s'est-il assuré qu'à l'avenir les chars à fret des chemins de fer canadiens ne seront pas indûment retenus aux Etats-Unis pour servir à l'exploitation des chemins de fer de ce pays?

## M. Papineau—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il acheté de Chas Hearson & Co., de Londres, trois incubateurs au prix de \$157.93 et un stérilisateur d'air chaud à \$50.45, tel que mentionné à la page ZZ 242 du rapport de l'auditeur général, pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1916?

2. Quel emploi a-t-on fait de ces incubateurs et de ce stérilisateur?

3. Où s'en est-on servi?

M. Papineau—Mercredi prochain—QUESTION—On trouve au cours du rapport de l'auditeur général pour l'exercice expirant le 31 mars 1916—au volume IV—les item suivants:

A la page ZZ220—Compte des gratifications aux maîtres-d'hôtel sur le *Franconia*, S.M.R. \$1,460.00

A la page ZZ227—Paiements sur le compte des gratifications aux maîtres-d'hôtel—\$4,049.07

A la page ZZ246—Gratifications aux maîtres-d'hôtel sur les vaisseaux transports—\$11,626.40

A la page ZZ248—Gratifications aux maître-d'hôtel, etc., etc., \$16,230.62.

A qui ces diverses sommes ont-elles été payées?

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance et des documents en général se rapportant à la fusion de la banque *British North America* avec la banque de Montréal.

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance se rapportant à la démission de W. F. O'Connor, gentilhomme, C.R., en qualité de Commissaire-enquêteur au sujet du coût élevé de la vie.

M. Casgrain—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de documents, correspondance, papiers, procédures et rapports émanés de l'honorable juge Duff relativement à l'enquête conduite par le juge Duff dans la cause de Jules Gobeil, de Baie Saint-Paul, contre le magistrat A. Simard, du même endroit.

M. Casgrain—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et de tous documents échangés entre le ministre de la Justice et son ministère et ses représentants à Montréal à l'effet d'obtenir la remise en liberté sous caution et de fournir une caution et garantie en faveur d'un certain Charles alias Ti-Noir Desjardins; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et son ministère et ses représentants à Montréal et ailleurs, et tous autres documents relatifs à la mise en liberté et au dépôt d'une caution et garantie en faveur de la même personne, en ces derniers temps à Montréal.

\*M. Casgrain—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents et correspondance échangés entre le ministre de la Justice et les employés de son ministère et un certain Roméo Brault, actuellement détenu à Borwash-Farm,

Ontario, ou ses représentants, parents et avocats, aux fins d'obtenir sa mise en liberté; aussi copie de tous documents et rapports soumis au ministre ou au personnel de son ministère de la part des autorités militaires au sujet de l'arrestation et de la détention du dit Roméo Brault.

M. *Lemieux*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre croit que tous les journaux, revues, journaux de commerce et d'industrie et autres périodiques publiant des articles destinés à influencer l'opinion publique, doivent être forcés de publier de temps à autre des déclarations assermentées faisant connaître les noms des propriétaires, administrateurs, éditeurs, actionnaires, cautions et de toute autre personne ayant des intérêts dans les dits journaux, revues, journaux de commerce ou autre périodique.

Sir *George Foster*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, et de décréter qu'un certificat officiel émis par tout bureau d'essai du gouvernement fédéral au Canada attestant que tout article auquel la loi s'applique a été essayé doit *prima facie* constituer la preuve d'authenticité des ingrédients et des quantités déclarés être contenus dans cet article, et que le certificat doit être tenu recevable dans toutes procédures légales instituées en vertu de la loi à titre de preuve de l'authenticité des faits exposés dans ce certificat.

M. *Reid* (Grenville)—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux, chapitre 35 des Statuts révisés, 1906, en décrétant que soient portés au débit du compte des approvisionnements des chemins de fer du gouvernement canadien le coût d'achat des matériaux, des articles d'équipement et des approvisionnements, ainsi que le coût du travail exécuté et les dépenses qui s'y rattachent, ainsi que les frais de l'établissement, de l'entretien et de l'administration des dépôts d'approvisionnements des chemins de fer; et que soient portés au crédit du dit compte les valeurs des matériaux, des articles d'équipement et des approvisionnements à mesure qu'on les a livrées et portées au compte du crédit qu'il appartient, ou qu'on en a autrement disposé; et que le solde au débit du dit compte d'approvisionnement ne doit en aucun temps dépasser la somme de six millions de dollars.

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce huitième jour d'avril, été affichés pour étude, par leurs comités respectifs, le lundi prochain, 15 avril courant, ou après, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 34) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

Bill (No 37) Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*.

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill (No 33) Loi concernant les houillères Brazeau, à responsabilité limitée.

*Comité des Bills privés.*

Bill (No 35) Loi concernant la compagnie de gaz d'Ottawa.

Bill (No 36) Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*.

## CONVOCAION DE COMITÉ

Chambre.	Comité.	Heure
318	<p style="text-align: center;"><i>Vendredi, 12 avril.</i></p> <p>Bills privés.....</p>	11 a.m.

No 13.

OTTAWA, LUNDI, 8 AVRIL 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 14.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 9 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 8 avril courant, lesquelles sont lues et reçues, et elles sont comme il suit:—

De Martin Hafner, de la province d'Alberta, cultivateur, pour une loi de divorce d'avec sa femme Florence Hafner.

De la *Kettle Valley Railway Company*, pour une loi l'autorisant à construire et exploiter certains embranchements autorisés, et pour d'autres fins.

L'ordre relatif à la troisième lecture du Bill (No 14) Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*,—étant lu;

M. Reid (Grenville) propose,—Que le dit Bill soit lu maintenant la troisième fois.

M. Michaud propose comme amendement,—Que tous les mots dans la dite motion après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général de la Chambre pour ajouter à l'article 1 du dit bill les mots suivants: "pourvu que la station de chemin de fer à St-Léonard sur la ligne maintenant connue sous le nom de chemin de fer International soit maintenue, reconstruite survenant destruction et tenue à la disponibilité du public durant la durée du dit contrat".

Et l'amendement étant mis aux voix,—il est rejeté.

Et la motion principale étant mise aux voix,—elle est adoptée.

Le dit bill est en conséquence lu la troisième fois et adopté.

Le Bill (No 5) Loi modifiant la Loi des terres fédérales—est lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 27) Loi modifiant la Loi de la cour Suprême—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé;

Et, avec le consentement de la Chambre, le dit bill est lu la troisième fois, et adopté.

La Chambre se forme en comité général pour étudier certaine résolution donnant au ministre des Chemins de fer et Canaux le pouvoir d'acquérir certain matériel d'exploitation de chemin de fer et de le vendre, louer, etc., aux compagnies de chemin de fer subordonnément aux conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Qu'il est opportun de décréter que, pendant l'exercice financier actuel, le ministre des Chemins de fer et Canaux peut, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, acheter des locomotives, des wagons, des rails et autre matériel d'exploitation, jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas \$50,000,000, et peut vendre, louer tout tel matériel d'exploitation à toute compagnie ou à des compagnies canadiennes de chemins de fer, ou autrement en disposer dans l'intérêt de telles compagnies subordonnément aux conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver, et peut défrayer toute dépense occasionnée de ce chef à même toutes sommes non appropriées du fonds du revenu consolidé du Canada; et que, pour le paiement du tout ou d'une partie de ce matériel d'exploitation le ministre des Finances, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, peut émettre des bons d'équipement ou autres obligations, ou peut garantir le capital et l'intérêt de toute obligation émise par une compagnie approuvée par le Gouverneur en conseil; et les durée et conditions de l'émission de ces obligations, et les nature et formes d'icelles ou de tout acte de fidéicommiss, bail ou autre acte y relatifs et les fidéicommissaires seront approuvés par le Gouverneur en conseil, et les dispositions de l'article quatre du chapitre trente-huit des lois de 1907 s'appliqueront à tout contrat se rattachant à tel matériel passé en vertu des présentes et ces obligations seront faites payables par versements dont le dernier devra être soldé à l'expiration ou avant l'expiration des dix années qui en suivront l'émission; et, de plus, de décréter que le ministre peut transférer aux chemins de fer du gouvernement tout matériel ainsi acquis, et, en tel cas, il sera porté au débit des comptes de ces chemins de fer tels montants qui peuvent convenablement être exigés, et les dispositions de la Loi du Fonds du revenu consolidé et de l'audition devront, en autant qu'elles peuvent l'être, s'appliquer aux comptes et frais encourus sous l'effet des présentes.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Reid (Grenville) présente alors un Bill (No 42) Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux,—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat faisant connaître à cette Chambre que le Sénat est d'accord avec les Communes en ce qui concerne l'augmentation annuelle du traitement d'un fonctionnaire du bureau conjoint de distribution des deux Chambres.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil. Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes inscrites ci-dessous*):—

### III—GOUVERNEMENT CIVIL.

5 Ministère de la Milice et de la Défense—

Traitements. . . . .	212,500 00
Dépense casuelle. . . . .	19,500 00
Résolution à rapporter.	

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 40) Loi modifiant la Loi des travaux publics—est lu une deuxième fois, et renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 41) Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables—est lu une deuxième fois, et renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. Trahan—Jeudi prochain—QUESTION—

1. En se référant à l'état publié dans la *Gazette du Canada* du 30 mars, faisant connaître les détails au sujet de la circulation et du numéraire, quelles sont les garanties approuvées servant de base à l'émission du papier-monnaie de l'Etat au chiffre de \$92,820,000?

2. A la disposition de quelles banques cette émission a-t-elle été mise, et quelle a été la garantie respective en chaque cas?

M. Parent—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un contrat a-t-il été signé entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer Québec et Saguenay relativement à l'achat du dit chemin de fer? Si oui, à quelle date?

2. Le dit contrat comprend-il les têtes de lignes à Québec, ou couvre-t-il une partie seulement de la dite voie ferrée?

3. Si le contrat en question ne couvre qu'une partie de ce chemin de fer, quelle est cette partie?

4. S'il s'étend à tout le réseau, quel est le prix convenu?

5. S'il ne couvre qu'une partie, quel est le prix convenu?

6. Le gouvernement a-t-il payé à la dite compagnie quelque somme d'argent pour l'achat du dit chemin de fer? Si oui, quelle est cette somme?

M. Vien—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il payé, dans le passé, quelque somme d'argent à une organisation connue sous le nom de la *Canadian Press*?

2. Si oui, combien a-t-il payé par année, pendant les cinq dernières années?

3. A quelle personne, ou personnes, cet argent a-t-il été payé?

4. Cette organisation est-elle un corps dûment constitué? Si oui, de quelle manière a-t-il été créé?

5. Quels sont les officiers et membres de cette organisation?

6. Le gouvernement exerce-t-il quelque contrôle sur la nomination de ces officiers?

7. Le gouvernement reçoit-il quelque rapport détaillé concernant l'emploi de l'allocation?

M. Archambault—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un décret du Conseil a-t-il été édicté récemment en vue d'abolir les réauditions devant les tribunaux d'appel locaux en vertu de la Loi du Service Militaire?

2. Si oui, à quelle date?

3. Le dit décret du Conseil sera-t-il produit?

M. Archambault—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle a été la production du graphite en paillette (flake graphite) au Canada, durant le dernier exercice?

2. Quelle a été la quantité de graphite en paillette exportée du Canada durant le dernier exercice?

3. Quelle a été la quantité de graphite en paillette importée au Canada, durant le dernier exercice et la valeur globale de ces exportations ou importations?

M. *Archambault*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de prohiber l'importation des diamants et pierres précieuses?

2. Si oui, à quelle époque le gouvernement a-t-il l'intention d'imposer cette prohibition?

M. *Archambault*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. L'hôpital Laval No 6 est-il encore sous le contrôle du gouvernement canadien?

2. Si oui, où est stationné maintenant cet hôpital?

3. Quels sont les officiers de cet hôpital?

M. *Archambault*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le major T. C. Keefer qui siège sur la Commission d'enquête à Montréal au sujet du capitaine Saucier est-il le major T. C. Keefer qui est stationné à Saint-Jean P.Q., avec le *Engineer Training Depot*?

2. Quels étaient, le 17 décembre 1917, les salaires des officiers suivants, stationnés à St-Jean, P.Q., avec le *Engineer Training Depot*:

Colonel W. W. Melville, major T. C. Keefer, capitaine R. W. Powell, capitaine J. P. Campbell, capitaine L. Pettigrew, lieutenant R. R. Knight, lieutenant D. B. Armstrong, lieutenant A. D. Adney, lieutenant R. M. Trow, lieutenant H. J. Young, lieutenant H. S. Phillips, lieutenant J. V. Culbert, lieutenant H. Blackadder, lieutenant Paul Bourget, lieutenant J. C. Armer, lieutenant H. P. Duthie?

3. Les dits officiers sont-ils actuellement stationnés à St-Jean et reçoivent-ils le même salaire qu'ils recevaient le 17 décembre 1917?

M. *Meighen*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des sauvages."

M. *Meighen*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des chemins de fer."

M. *Ballantyne*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Loi concernant la discipline navale (Forces navales du Canada), 1911."

## CONVOCATION DE COMITÉ

Chambre.	Comité.	Heure.
	<i>Vendredi, 12 avril.</i>	
3.8	Bills privés.....	11 a.m.



No 14.

---

OTTAWA, MARDI, 9 AVRIL, 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 15.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 10 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Une pétition est déposé sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 9 avril courant, laquelle est lue et reçue, et elle est comme il suit:—

De R. P. Emile Alphonse Langlais et autres, des provinces de Québec et de l'Ontario, demandant une charte sous le nom de L'Ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs au Canada.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le cinquième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu en ces termes:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre son cinquième rapport que voici:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Du très Honorable Baron Shaughnessy, K.C.V.O., de Montréal et de d'autres, pour une loi de constitution en corporation sous le nom de *Canadian Niagara Bridge Company*.

De la *United Grain Growers, Limited*, pour un amendement à sa charte.

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*, à l'effet de voter une loi pour confirmer et ratifier une entente conclue avec la *Northern Pacific Railway Company*, relativement à la possession conjointe à parts égales et à l'usage des voies de la première, ce à partir du point d'intersection des voies des dites

compagnies et la frontière internationale à Sumas, dans l'Etat de Washington et dans la cité de Vancouver, C.-B.

De la *Nipissing Central Railway Company*, à l'effet de voter une loi prolongeant de cinq années la période dans les limites de laquelle elle est autorisée à compléter et mettre en exploitation sa ligne de chemin de fer.

De la *Kettle Valley Railway Company*, pour une loi l'autorisant à construire et exploiter certains embranchements autorisés, et pour d'autres fins.

De Martin Hafner, de la province d'Alberta, cultivateur, pour une loi de divorce d'avec sa femme Florence Hafner.

De Mary Claire Hislop (née Dawson), de la cité de Westmount, province de Québec, pour une loi de divorce d'avec son mari Walter Mackay Hislop, de Montréal.

De Henry Ernest Saxby, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, pour une loi de divorce d'avec sa femme Emily May Saxby (née Randall).

Le greffier dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 43) Loi constituant en corporation la *Canadian Niagara Bridge Company*.—M. Stewart.

Bill (No 44) Loi concernant la *Kettle Valley Railway Company*.—M. Green.

Bill (No 45) Loi concernant la *Nipissing Central Railway Company*.—M. Boys.

Bill (No 46) Loi concernant la compagnie dite *United Grain Growers, Limited*, ci-devant la *Grain Growers' Grain Company, Limited*.—M. Buchanan.

Les dits bills sont lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la députation par suite du décès d'Adelbert E. Hanna, gentilhomme, représentant du comté de Lanark;

Et que, en conséquence, il a adressé au greffier de la Couronne en chancellerie son mandat d'émettre un nouveau bref d'élection pour le dit comté.

M. L'ORATEUR:

“A cause des graves exigences financières découlant de la présente guerre, j'ai cru qu'il était opportun de tenter d'effectuer en ce qui touche à l'administration des affaires de la Chambre certaines économies qu'il serait possible de réaliser sans nuire gravement à l'expédition prompte et satisfaisante de ces affaires. Avec cet objet en vue; j'ai nommé un comité de trois des fonctionnaires seniors de la Chambre devant étudier la question des Impressions du Parlement. Ce comité a fait un rapport recommandant que les Procès-verbaux et les Journaux soient fusionnés. Le comité croit que, par ce moyen, tout en conservant un compte rendu complet et adéquat des procédures de la Chambre, il en résulterait une économie considérable. Je désire, en conséquence, suggérer que la Chambre nomme un comité composé de trois députés expérimentés chargé d'examiner si cette proposition devrait être adoptée. L'intention n'est pas de faire de changement cette session, mais, pendant la prochaine vacance, de mettre au clair les détails du projet, et d'inaugurer le nouvel arrangement la session prochaine. Je désire de plus informer la Chambre que je me propose de m'enquérir moi-même à fond immédiatement des devoirs et de l'organisation du personnel de la Chambre. Je me propose de communiquer à la Chambre au moment convenable, le résultat de mon enquête.”

M. Mewburn présente à la Chambre,—Rapport du Conseil de la Milice du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1917:—

Il dépose également sur la Table,—Mémoire No 3, concernant le travail accompli par le ministère de la Milice et de la Défense—Guerre Européenne—depuis le 1er février 1916 jusqu'au 31 décembre 1916.

Sur motion de sir Robert Borden, il est ordonné,—Qu'un comité spécial, composé de Messieurs Pardee, Nickle, Lemieux et Currie, soit nommé pour délibérer et faire rapport sur la question de la fusion des Procès-verbaux et des Journaux de la Chambre des Communes.

Sir Robert Borden présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 21 mars 1918, pour une copie de tous les arrêtés du conseil constituant la Commission du Service national et de tous les rapports faits individuellement ou collectivement par les membres de la Commission.

Avec l'assentiment de la Chambre Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre passe maintenant au chapitre des Bills et Ordres publics,—Adopté.

L'item No 26 du Feuilleton étant lu :—

Seconde lecture du bill (No 25) "Loi concernant les faillites".

M. Jacobs propose que le dit bill soit maintenant lu pour la seconde fois,—adopté.

Le dit bill est en conséquence lu pour la seconde fois.

Sur motion de sir Robert Borden, le dit bill est renvoyé à un comité spécial devant se composer de Messieurs Nesbitt, Cockshutt, Redman, Mowat, Henders, Thomson (Qu'Appelle), Leduc et Sinclair (Antigonish et Guysborough), avec pouvoir de faire rapport de temps à autre,—et que le dit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec le consentement de la Chambre,

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre passe maintenant au chapitre des "avis de motions";—adopté.

L'avis de motion No 13 étant lu, en ces termes :—

"M. *Nickle*—RÉSOLUTION—Que cette Chambre croit qu'un comité spécial devrait être nommé dès le commencement de la présente session avec mission de délibérer et faire rapport sur le Bureau et les Règlements des Pensions et la suffisance ou non-suffisance de l'assistance accordée; les listes des pensions en vigueur en Canada pour les soldats invalidés ou autres et le dépendants de ceux qui ont été tués en service actif; —et les autres sujets s'y rattachant,—avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, archives et documents, d'examiner les témoins sous serment et de faire rapport de temps à autre."

Sur motion de sir Robert Borden, pour M. *Nickle*, la dite motion est amendée, et adoptée, redigée en ces termes :—

"M. *Nickle*—RÉSOLUTION—Qu'un comité spécial devrait être nommé avec mission de délibérer et faire rapport sur le Bureau et les Règlements des Pensions et la suffisance ou non-suffisance de l'assistance accordée; les listes des pensions en vigueur en Canada pour les soldats invalidés ou autres et les dépendants de ceux qui ont été tués en service actif;—et les autres sujets s'y rattachant,—avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, archives et documents, d'examiner les témoins sous serment et de faire rapport de temps à autre."

Avec l'assentiment de la Chambre,

Sir Robert Borden, la Chambre revient à l'item des "Motions" sous la rubrique des "Affaires de routine".

M. Crothers présente un Bill (No 48) Loi modifiant la Loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1917,—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4 de la règle 37 :—  
Par M. Papineau :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :

1. Combien d'édifices ont été loués par le gouvernement, dans la cité d'Ottawa, depuis le 1er février 1915.
  2. Qui sont les propriétaires de ces édifices.
  3. Où ces édifices sont situés.
  4. Quel est le prix de location annuelle de chaque édifice ou partie d'édifice.
  5. Quelle est la durée de chaque bail.
- M. Carvell présente,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Les ordres de la Chambre suivants sont votés :—

Par M. Ethier, pour M. Lemieux :—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance et des documents en général se rapportant à la fusion de la banque *British North America* avec la banque de Montréal.

Par M. Ethier, pour M. Lemieux :—Ordre de la Chambre,—Copie de la correspondance se rapportant à la démission de W. F. O'Connor, gentilhomme, C.R., en qualité de commissaire-enquêteur au sujet du coût élevé de la vie.

M. Maclean (Halifax) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de refondre, reviser et amender les Lois du Service civil du Canada; et de disposer que le traitement du président de la Commission du Service civil soit de six mille dollars par année; d'établir une disposition pourvoyant au remaniement des catégories et des salaires dans les différentes classes du service intérieur, et à la préparation par la Commission, des listes des positions, attributions et appointements du service extérieur ou de toute partie ou division du dit service; et de faire des nominations au service public au moyen d'examens de concours et d'éliminer de toute autre manière le patronage politique de l'administration et de la direction du dit service.

M. Maclean (Halifax) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

M. Crothers propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'aider et d'encourager l'organisation et la coordination des bureaux de placement et à cette fin de voter et verser, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, pendant l'exercice 1918-19, la somme de cinquante mille dollars, pendant l'exercice 1919-20 la somme de cent mille dollars, et pendant chaque année subséquente la somme de cent cinquante mille dollars; et de disposer que les argents appropriés pour chaque exercice doivent être répartis et versés au gouvernement de chaque province en proportion de ce que représente le maintien de ses bureaux de placement dans le total des dépenses de toutes les provinces pour les mêmes fins, mais en aucun cas la part d'une province ne devra dépasser le montant dépensé pour le maintien de bureaux de placement par cette province; et, en outre, que les versements seront sujets aux conditions d'une entente entre le ministre et le gouvernement de la province, et à l'approbation du Gouverneur en conseil; et que les fonctionnaires requis pour remplir ces fins peuvent être nommés en vertu des lois relatives au Service civil, et leurs appointements et dépenses payés à même les argents votés par le parlement, à cette fin.

M. Crothers informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

Sir George Foster propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, et de décréter qu'un certificat officiel émis par tout bureau d'essai du gouvernement fédéral au Canada attestant que tout article auquel la loi s'applique a été essayé doit *prima facie* constituer la preuve d'authenticité des ingrédients et des quantités déclarés être contenus dans cet article, et que le certificat doit être tenu recevable dans toutes procédures légales instituées en vertu de la loi à titre de preuve de l'authenticité des faits exposés dans ce certificat.

Sir George Foster informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

M. Reid (Grenville) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux, chapitre 35 des Statuts révisés, 1906, en décrétant que soient portés au débit du compte des approvisionnements des chemins de fer du gouvernement canadien le coût d'achat des matériaux, des articles d'équipement et des approvisionnements, ainsi que le coût du travail exécuté et les dépenses qui s'y rattachent, ainsi que les frais de l'établissement, de l'entretien et de l'administration des dépôts d'approvisionnements des chemins de fer; et que soient portés au crédit du dit compte les valeurs des matériaux, des articles d'équipement et des approvisionnements à mesure qu'on les a livrées et portées au compte du crédit qu'il appartient, ou qu'on en a autrement disposé; et que le solde au débit du dit compte d'approvisionnement ne doit en aucun temps dépasser la somme de six millions de dollars.

M. Reid (Grenville) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

Le Bill (No 38) Loi ayant pour effet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale, est lu la seconde fois, étudié en comité général, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 12) Loi concernant le Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

JEUDI, 11 avril 1918.

Le dit bill est rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m.

EDGAR N. RHODES.

*Orateur*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Pedlow*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelles sommes d'argent le gouvernement a-t-il dépensées depuis le commencement de la guerre, en publicité relativement à :
  - (a) le recrutement volontaire;
  - (b) les emprunts du gouvernement;
  - (c) la production des denrées alimentaires, y compris la publicité concernant le bureau du Contrôleur des vivres ou de la Commission des vivres du Canada;
  - (d) la loi du Service Militaire;
  - (e) le bureau du Contrôleur du combustible?
2. Quels taux ont été payés et ces taux étaient-ils les taux ordinaires ou courants du commerce?
3. Quels journaux ont reçu ces annonces et pour quel montant dans chaque cas?

M. *Armstrong* (Lambton)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelle autorité le gouvernement du Canada exerce-t-il sur les opérations du Corps impérial royal d'aviation au Canada, et quel ministère du gouvernement exerce cette autorité?
2. Le gouvernement du Canada a-t-il des officiers ou des représentants dans la division canadienne du Corps impérial d'aviation? Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et quelles sont leurs fonctions?
3. Le gouvernement du Canada a-t-il l'intention de prendre possession dans un avenir rapproché de tous les bureaux, usines et matériel du Corps impérial royal d'aviation au Canada, et dans la négative, pour quelle raison?
4. Combien d'accidents et de morts sont survenus au Canada, aux Etats-Unis et outre-mer dans les rangs de nos aviateurs?
5. Quelle est la nature des enquêtes conduites sur ces accidents, et où en conserve-t-on les dossiers?
6. Le gouvernement du Canada se propose-t-il, à la fin des hostilités, de créer et maintenir un corps canadien d'aviation, et dans l'affirmative, quels préparatifs sont en cours à cette fin?
7. Combien de canadiens et combien d'américains se sont enrôlés dans le Corps impérial royal d'aviation au Canada?
8. Combien d'artisans sont à l'emploi du Corps impérial royal d'aviation au Canada?
9. Quel montant d'argent a été dépensé au Canada par le Corps impérial royal d'aviation?
10. Combien y a-t-il d'officiers canadiens qui ont fait du service d'aviation outre-mer à l'emploi du Corps impérial royal d'aviation?

M. *Kay*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelle était, en livres, la quantité (a) de porc; (b) de jambon; (c) de lard fumé dans les entrepôts frigorifiques du Canada, le 1er mars 1917 et le 1er mars 1918, respectivement?
2. A combien estime-t-on le nombre de cochons au Canada aux mêmes dates?

M. *Demers*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des médecins qui composent les différents bureaux d'examen médical militaire dans la province d'Ontario en ce qui concerne la Loi du Service Militaire, 1917?

2. Quels sont les noms des médecins qui composent les différents bureaux d'examen médical militaire dans la province de Québec en ce qui concerne la Loi du Service Militaire, 1917?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le montant de \$120,566,245 gardé comme réserve d'or par le receveur général, à la date du 1er mars 1918, comprend-il le montant déposé à la réserve centrale d'or par les banques, en garantie de leur circulation?

2. Dans l'affirmative, quel est le montant ainsi déposé par les dites banques?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien le gouvernement a-t-il émis de bons du trésor depuis le commencement de la guerre, et pour quel montant et à quel taux?

2. Combien de bons du trésor le gouvernement a-t-il payés depuis le commencement de la guerre et pour quel montant?

3. Combien de bons du trésor ainsi émis par le gouvernement, deviendront échus dans le cours de l'année fiscale 1918-1919, et quelle somme représentent ces dits bons?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'emprunts à courte échéance et à long terme, de quelque nature qu'ils soient, écherront dans le cours de l'année fiscale 1918-1919?

2. Quel est le montant de chacun d'eux et la date de leur échéance respective?

3. De quelle façon le gouvernement entend-il pourvoir à leur remboursement, lors de leur échéance?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel était le montant du numéraire à la date de la déclaration de la guerre?

2. Combien le gouvernement a-t-il exporté de numéraire depuis le commencement de la guerre au 31 mars 1918?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—Quel montant les banques ont-elles souscrit et payé jusqu'à présent pour les emprunts de guerre?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il employé, pour payer les dépenses de guerre, les fonds provenant des caisses d'épargne postales, dépôts d'assurance et des autres sommes déposées entre ses mains à un titre quelconque?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant dans chaque cas?

3. Dans la négative, se propose-t-il de le faire?

M. Trahan—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il d'autres provinces que celles d'Ontario et de la Saskatchewan qui ont demandé des avances d'argent au gouvernement?

2. Dans l'affirmative, quelles sont ces provinces?

3. Quelle décision le gouvernement a-t-il adoptée en rapport avec ces demandes d'avances?

M. Mowat—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que, de l'avis de cette Chambre, il est opportun de modifier la loi de la Milice par le retranchement des mots "peuvent être appelés à servir dans la milice" où ils se trouvent dans l'article 10, et par la substitution en leur lieu et place des mots "constitueront la milice du Canada," et

(b) En remplaçant les mots "peut faire" par le mot "fera" dans les articles 27 et 62, les mots "peut convoquer" par le mot "convoquera" dans l'article 52 et le mot "peut" par le mot "devra" dans l'article 64, et

(c) En statuant que les mots "circonstances critiques", "événement soudain" et "temps critique", là où ils se trouvent dans la loi ne signifient pas "circonstances critiques", "événement soudain" et "temps critique sur le point d'être ou immédiats";

(d) En retranchant toute disposition relative à la solde de la première classe mentionnée dans l'article 15, autre que la solde de subsistance.

Et qu'un comité spécial composé de onze députés, dont sept seront nommés par le premier ministre et quatre par le chef de l'opposition, soit chargé de présenter un projet de loi comportant les dites modifications et en général les principes qu'elles comportent; et que le quorum de ce comité sera de cinq.

M. *Armstrong* (Lambton)—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'en vue de l'organisation d'un Corps royal d'aviation canadien, le gouvernement devrait prendre la direction de la division canadienne du Corps impérial royal d'aviation, y compris son usine, son matériel, ses campements d'aviation, et l'instruction des aviateurs, le tout devant être sous l'administration d'un ministère de ce gouvernement.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
<i>Vendredi, 12 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
...	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant les faillites..	11 a.m.
<i>Mardi, 16 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m

CONVOCATION DES COMITES

Noms des Comités	Noms des Membres	Noms des Membres
Comité des Affaires Indiennes	M. J. G. ...	318
Comité des Affaires de la Santé	M. J. G. ...	318

No 15.

OTTAWA, MERCREDI, 10 AVRIL 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918.

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. M. L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 16.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI, 11 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 10 avril courant, laquelle est lue et reçue, et elle est comme il suit:—

De l'*International Bridge and Terminal Company*, pour une loi l'autorisant à construire, outiller et exploiter certains embranchements de chemins de fer, et pour d'autres fins.

M. Burrell présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les officiers qualifiés employés par les autorités militaires de Québec dans les différentes branches du ministère de la Milice et de la Défense qui suivent: service de recrutement; intendance; ingénieurs royaux canadiens; garnison d'artillerie royale canadienne; artillerie royale canadienne.

2. Combien de temps ils ont été employés dans chaque branche.

3. Quelles sont les fonctions de chacun d'eux.

4. Quelle solde chacun d'eux reçoit.

5. Quels sont les noms de ceux qui ont eu du service outre-mer et pendant combien de temps ils ont été au front.

6. Combien de temps dans les tranchées.

7. A quel bataillon ils appartenait alors qu'ils étaient outre-mer.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles propriétés, s'il en est, ont été achetées par le ministère de la Milice ou la Commission des hôpitaux militaires dans la cité de Québec, depuis le 1er janvier 1917.

2. De qui elles ont été achetées, et qui en a recommandé l'achat.

3. Quel a été le prix d'achat.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de personnes, de quelque grade que ce soit, sont employées par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et quels en sont les noms, le grade, les traitements.

2. Pour quelle raison elles ont été nommées et où elles sont stationnées.

3. Combien d'entre elles ont servi au front.

4. Quel est l'officier le plus ancien employé par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique. ....

5. Quel est le coût total mensuel qu'entraîne l'œuvre de la Commission dans la Colombie-Britannique, et combien d'hommes sont sous ses soins actuellement.

6. Combien d'édifices sont occupés pour les fins et sous le contrôle de la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et où ils sont situés.

7. Combien de fonctionnaires des quartiers généraux à Ottawa ont jugé qu'il fût nécessaire de visiter la côte du Pacifique au cours de l'année dernière, et pour quel objet.

8. Si la Commission des hôpitaux militaires a un agent de publicité régulièrement nommé. Dans l'affirmative, quels sont son nom et ses fonctions.

9. S'il fait du service outre-mer, et quel est son salaire.

10. Quel a été le coût total du service de la publicité au cours de 1917.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître les noms du personnel de la Commission des hôpitaux, le nombre des personnes employées, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures et les sommes payées à chaque personne pour frais de voyage.

Aussi,—Réponse à l'ordre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de Croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne.

2. Quel est le nom, l'adresse et le grade de chaque décoré ainsi que le nom du bataillon dont il faisait partie.

3. Quel est le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations.

M. Ballantyne présente un Bill (No 49) Loi concernant la discipline navale (Forces navales du Canada), 1911,—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 12) Loi concernant le Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile—est lu la troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une résolution ayant pour objet de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913, et de décréter qu'un certificat officiel émis par tout bureau d'essai du gouvernement fédéral au Canada attestant que tout article auquel la loi s'applique a été essayé doit *prima facie* constituer la preuve d'authenticité des ingrédients et des quantités de-

clarés être contenus dans cet article, et que le certificat doit être tenu recevable dans toutes procédures légales instituées en vertu de la loi à titre de preuve de l'authenticité des faits exposés dans ce certificat.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

Sir George Foster présente alors un Bill (No 50) Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913,—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 3) Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution à l'effet de pourvoir à une compensation en faveur de certains employés et leurs dépendants, au service de Sa Majesté, advenant décès ou blessures.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter qu'un employé au service de Sa Majesté qui est blessé, et les dépendants de tout tel employé qui sera tué, aura droit à la même compensation que l'employé, ou que le dépendant d'un employé décédé, au service de quelque personne autre que Sa Majesté, aurait droit de recevoir en vertu de la loi de la province dans laquelle l'accident est arrivé, et l'obligation de payer telle compensation ainsi que le chiffre d'icelle seront déterminés en la même manière et par les mêmes bureau, officier ou autorité, ou par tels autres bureau, officier ou autorité, ou par telle cour que le Gouverneur en conseil peut déterminer; et toute compensation accordée sera payée à tel employé, ou dépendant, ou à telle personne que déterminera le bureau, l'officier, l'autorité ou la cour, qui répartira les frais comme dans les causes entre particuliers dans la province dans laquelle l'accident est survenu; et toute compensation ou frais ainsi adjugés peuvent être payés par le ministre des Finances à même toutes sommes non appropriées dans le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

VENDREDI, 12 avril 1918.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Reid (Grenville) présente alors un Bill (No 51) Loi pourvoyant à une compensation dans le cas où des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exercice de leurs fonctions—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux, chapitre 35 des Statuts révisés, 1906.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux, chapitre 35 des Statuts révisés, 1906, en décrétant que soient portés au débit du compte des approvisionnements des chemins de fer du gouvernement canadien le coût d'achat des matériaux, des articles d'équipement et des approvisionnements, ainsi que le coût du travail exécuté et les dépenses qui s'y rattachent, ainsi que les frais de

l'établissement, de l'entretien et de l'administration des dépôts d'approvisionnement des chemins de fer; et que soient portés au crédit du dit compte les valeurs des matériaux, des articles d'équipement et des approvisionnements à mesure qu'on les a livrées et portées au compte du crédit qu'il appartient, où qu'on en a autrement disposé; et que le solde au débit du dit compte d'approvisionnement ne doit en aucun temps dépasser la somme de six millions de dollars.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Reid (Grenville) présente alors un Bill (No 52) Loi ayant pour objet de modifier la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux,—lequel est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.20 a.m.

**EDGAR N. RHODES.**

*Orateur.*

#### ERRATUM.

Le Bill (No 47) Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company* aurait dû être inscrit dans le Procès-verbal du mercredi, 10 avril courant, parmi les bills ayant subi une première lecture, à la page 168.

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Molloy*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le *Prince Rupert Journal* a-t-il reçu un chèque du gouvernement, daté le 4 septembre 1917, pour la somme de \$117.00? Si oui, pour quelles raisons?
2. Si c'est pour des annonces, en quoi consistaient ces annonces, et quel est le nom ou les noms des journaux qui ont publié ces annonces et à quelle date ou dates ont-elles été publiées?
3. Si c'était pour des impressions, en quoi consistaient ces impressions, et à quelle date ou dates et où ont-elles été faites?
4. Le gouvernement a-t-il émis des chèques en faveur du *Prince Rupert Journal* du premier janvier 1917 à la fin de la même année?
5. Si oui, pour quel objet dans chaque cas?
6. Des chèques ont-ils été émis en faveur de O. H. Nelson, Prince-Rupert, depuis le premier janvier 1917, par un ministère quelconque du gouvernement?
7. Si oui, pour quelle raison et quel était le montant dans chaque cas?

M. *Trahan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il prêté ou avancé une somme de deux millions de piastres à la province d'Ontario? Si oui, à quelles conditions?
2. Pour quelles raisons le gouvernement d'Ontario a-t-il demandé cette avance de deux millions au gouvernement fédéral?
3. Quel est le taux de l'intérêt payé par le gouvernement d'Ontario sur cet emprunt, et quand est-il remboursable?
4. Comporte-t-il un fonds d'amortissement?

M. *Trahan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le ministre des Finances a-t-il délivré des certificats permettant l'offre et la vente de débetures, en vertu de l'arrêté en conseil du 22 décembre 1917 concernant les débetures?
2. Dans l'affirmative, combien de permis ou de certificats ont été émis?
3. A quels gouvernements provinciaux, corporations municipales, scolaires ou autres corporations légalement constituées, les dits permis ou certificats ont-ils été accordés?
4. Pour quel montant, dans chacun des cas, les permis ont-ils été accordés et les certificats délivrés?

M. *Trahan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le ministre des Finances a-t-il refusé de délivrer des certificats permettant l'offre et la vente de débetures, en vertu de l'arrêté en conseil du 22 décembre 1917 concernant les débetures?
2. Dans l'affirmative, combien de permis ou certificats ont ainsi été refusés?
3. A quels gouvernements provinciaux, corporations municipales, scolaires ou autres corporations légalement constituées, les dits permis ou certificats ont-ils été refusés, et pour quelles raisons dans chacun des cas?
4. Quel était le montant de l'autorisation demandée dans chacun de ces cas?

M. *Trahan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il obligé ses employés à souscrire aux emprunts de guerre?
2. Si oui, pour quelles raisons et de quelle façon?

M. *Trahan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel était, au 31 mars 1918, le montant des dépôts du gouvernement en banque, en compte courant?
2. Le gouvernement a-t-il été à découvert durant la dernière année fiscale (1917-1918)?
3. Si oui, à quelles dates, pour quel montant, et, dans quelles banques?

M. *Trahan*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il prêté ou avancé une somme de deux millions cinq cent mille piastres à la province de Saskatchewan? Si oui, à quelles conditions?
2. Pour quelles raisons le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il demandé cette avance de deux millions cinq cent mille piastres au gouvernement fédéral?
3. Quel est le taux de l'intérêt payé par le gouvernement de la Saskatchewan sur cet emprunt, et quand est-il remboursable?
4. Comporte-t-il un fonds d'amortissement?

M. *Vien*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien d'hommes, par province, se sont enrôlés volontairement, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la proclamation mettant en vigueur la Loi du Service Militaire, de descendance britannique et de descendance canadienne, respectivement?
2. Combien d'hommes se sont enrôlés volontairement depuis la dite proclamation jusqu'à ce jour, par province, avec la même distinction respective que ci-dessus?
3. Sous l'empire des dispositions de la Loi du Service Militaire, combien d'hommes, par province, pouvaient être appelés sous les armes?
4. Combien de ces hommes, par province, se sont présentés pour service militaire jusqu'à ce jour?
5. Combien, par province, ont demandé exemption devant les tribunaux locaux?
6. Combien de ces demandes d'exemption, par province, ont été accordées par les tribunaux locaux?
7. Combien d'appels ont été inscrits par les autorités militaires contre ces demandes d'exemption?
8. Combien d'hommes, par province, ont demandé exemption et ont subséquemment reçu l'ordre de se présenter?

M. *Ross*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle somme d'argent a été dépensée au Canada par le ministère de la Milice pour l'achat de remotes au cours de l'exercice clos le 31 mars 1917?
2. Quel montant a-t-on dépensé pour l'achat de remotes en dehors du Canada, et où ont-elles été achetées?
3. Quels ont été les frais occasionnés dans chacun de ces cas par ces achats, et sur quelle base cette dépense a-t-elle été encourue, par commission ou en accordant tant par animal à l'acheteur? Ou de quelle manière, si la chose a été faite autrement?
4. Qui était autorisé à faire ces achats au Canada? Qui l'était en dehors du Canada?

M. *Demers*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les années 1916 et 1917?
2. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les deux langues pendant les susdites années?
3. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en anglais pendant les susdites années?
4. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en français pendant les susdites années?

M. *Jacobs*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les fonctions de J. P. Jaffry qui est à l'emploi du ministère du Commerce du Canada à Philadelphie?
2. Quel salaire reçoit-il?
3. Quelles sont ses dépenses annuelles?
4. Quels résultats ont été obtenus par l'entremise de ce fonctionnaire depuis qu'il a été nommé à la position qu'il occupe actuellement?
5. (a) Le ministre du Commerce sait-il que M. Jaffry, depuis qu'il a été nommé, écrit dans les journaux des articles d'ingérence politique agressive?
- (b) Le ministre est-il d'avis que les résultats obtenus le justifient de garder ce fonctionnaire au service du pays?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels ont été les soumissionnaires pour le transport de la malle entre Rigaud et Saint-Rédempteur?
2. Pour quel montant chacun a-t-il soumissionné?
3. A qui a été adjugé le contrat et pour quel montant?
4. Pour quelle période?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Sud depuis 1911?
2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles?
3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Hudson, depuis 1911?
2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles?
3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Nord, depuis 1911?
2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles?
3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Sainte-Zotique, depuis 1911?
2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles?
3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux?

M. Porter—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le ministère sait-il que W. Tucker, nommé par l'honorable ministre de l'Agriculture comme représentant agricole sur le Tribunal accordant les congés d'absence du district militaire No 3, a fait une forte opposition au cours des dernières élections fédérales au candidat approuvé par le gouvernement unioniste dans le district électoral de West-Hastings?

2. Est-ce la pratique suivie du gouvernement de nommer de tels adversaires à des emplois publics?

3. Si le ministère n'était pas, lors de cette nomination, au courant des faits mentionnés dans la question No 1, prendra-t-il les mesures nécessaires pour se renseigner sur ces faits et agira-t-il au besoin et de quelle manière?

4. A-t-on consulté un député quelconque du district militaire No 3, appuyant le gouvernement unioniste au sujet de cette nomination? Si non, de quelle source viennent les renseignements fournis au ministre qui a fait cette nomination?

5. Quelles étaient les "qualifications nécessaires" que l'honorable ministre de l'Agriculture s'est assuré être possédées par W. Tucker pour la position à laquelle il a été nommé, avec énumération d'icelles?

\*M. Prévost—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondance, pétition, communication reçues par le gouvernement ou échangées entre le gouvernement et quelque personne ou association, se rapportant à la moind'œuvre agricole dans les différentes provinces du Dominion.

M. Maclean (Halifax)—Lundi prochain—Que la proclamation du Gouverneur en conseil publiée le 20 février 1918, et ainsi conçue, soit approuvée:

DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—SALUT:

#### PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE,

Sous-ministre de la Justice, Canada.

Attendu que dans et par l'article 4 d'une loi du parlement du Canada passée en les quatrième et cinquième années de Notre Règne et intitulée *Loi ayant pour objet de conserver les Intérêts commerciaux et financiers du Canada*, il est entre autres choses statué que dans les cas de guerre réelle ou appréhendée, et dans les cas de crises financières quelconques, réelles ou appréhendées, Notre Gouverneur en conseil peut, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, autoriser les différentes banques chartées à émettre un excédant de circulation, à compter du premier jour de mars d'une année quelconque, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août suivant, inclusivement, ou durant toute partie de cette période, jusqu'à concurrence de montants ne dépassant pas 15 pour 100 de l'ensemble du capital intact et du fonds de réserve de leurs banques respectives, tels qu'énoncés dans leurs rapports statutaires mensuels respectifs au Ministre des Finances du Canada, pour le mois qui précède immédiatement celui dans lequel est émis le montant supplémentaire,—

SACHEZ DONC que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et décrétons par la présente que les diverses banques chartées seront au-

torisées à émettre un excédent de circulation, tel que défini dans la dite loi, à compter du premier jour de mars 1918, jusqu'au dernier jour d'août 1918, inclusivement.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce VINGTIÈME jour de FÉVRIER en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

*Sous-secrétaire d'Etat.*

## CONVOCAION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Vendredi, 12 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant les faillites..	11 a.m.
<i>Mardi, 16 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m

No 16.

OTTAWA, JEUDI 11 AVRIL 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 17.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI, 12 AVRIL 1918.

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions présentées le 11 avril courant. Elles sont lues et reçues, comme il suit:—

De Jacob David Wolf, de la ville de Londres, Angleterre, propriétaire du brevet No 96,508, pour améliorer la séparation des métaux de leur gangue; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des Brevets à recevoir de lui les honoraires pour prolonger ce brevet pendant six ans.

De la Commission des églises et presbytères de l'Eglise Presbytérienne du Canada, pour demander la modification de sa charte.

De John Wiik, du district de Stettler, province d'Alberta, Canada, cultivateur, pour demander le divorce d'avec Julia Wiik (née Oro).

Jean Donaldson Sifton, de la ville de Montréal, comté d'Hochelaga et Jacques Cartier, province de Québec; et demeurant actuellement 81 South Ardley Street, Londres, W. I., Angleterre, pour demander le divorce d'avec le capitaine Winfield Burrows Sifton.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 12 avril 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef du Canada, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, à 5.30 p.m., pour y sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

*Pour le Secrétaire du Gouverneur général.*

A l'honorable Orateur  
de la Chambre des Communes,  
Ottawa.

M. Steele, du comité des Bills privés, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné les bills suivants, et les rapporte sans amendement, savoir:—

Bill (No 9) Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées.

Bill (No 22) Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*.

Votre comité a également examiné les bills suivants et a convenu de les rapporter avec un amendement en chaque cas, savoir:—

Bill (No 8) Loi concernant la Compagnie de filatures *Cosmos*.

Bill (No 29) Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck.

M. Carvell présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie d'un certain mémorandum envoyé au ministre des Travaux publics par le député senior d'Ottawa au sujet de l'abolition du patronage, et de tous les documents, lettres, etc., échangés entre lui et le ministre des Travaux publics à ce sujet depuis le 17 décembre 1917.

Le Bill (No 39) Loi modifiant la Loi du Yukon—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution modifiant la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de l'article deux du Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement—seront censées être entrées en vigueur le vingt-troisième jour d'octobre 1917 et atteindre et comprendre le président du sous-comité des problèmes du travail et le vice-président du comité de reconstruction et de développement, et qu'ils seront censés avoir été nommés par le Gouverneur en conseil sous l'opération du dit article à la date susdite, et recevront un traitement de sept mille dollars par année.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

Sur motion de Sir Robert Borden, la dite résolution est référée au comité général sur le Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution ayant pour objet de pourvoir à ce que les frais d'exploitation des chemins de fer du gouvernement et toute autre voie ferrée régi et administrée par le ministre des Chemins de fer et Canaux soient défrayés à même les recettes et revenus des dits chemins de fer, etc.

Et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à la délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 4) Loi portant changement de l'heure au Canada durant les mois d'été, en avance de l'heure réglementaire acceptée.

Bill (No 2) Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public.

Bill (No 11) Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation.

Bill (No 15) Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914.

Bill (No 17) Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

Bill (No 27) Loi modifiant la Loi de la cour Suprême.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution ayant pour objet de refondre, reviser et modifier les lois du Service civil du Canada.

Et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à la délibérer de nouveau ce jour.

Un message est reçu du Très Honorable juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre des Communes dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre, et, de retour;—

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi portant changement de l'heure au Canada durant les mois d'été, en avant de l'heure réglementaire acceptée.

Loi modifiant la Loi de la cour Suprême.

Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public.

Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation.

Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914.

Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur la résolution ayant pour objet de refondre, reviser et modifier les lois du Service civil du Canada.

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

(L'ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, ainsi qu'il suit:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 43) Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*.

Bill (No 44) Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*.

Bill (No 45) Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*.

Bill (No 47) Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*.

*Comité des Bills Privés.*

Bill (No 46) Loi concernant la *United Grain Growers, Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*.

Le comité général reprend alors le cours de ses délibérations sur la résolution ayant pour objet de refondre, reviser et modifier les lois du Service civil du Canada.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de refondre, reviser et amender les Lois du Service civil du Canada; et de disposer que le traitement du président de la Commission du Service civil soit de six mille dollars par année; d'établir une disposition pourvoyant au remaniement des catégories et des salaires dans les différentes classes du service intérieur, et à la préparation, par la Commission, des listes des positions, attributions et appointements du service extérieur ou de toute partie ou division du dit service; et de faire des nominations au service public au moyen d'examens de concours et d'éliminer de toute autre manière le patronage politique de l'administration et de la direction du dit service.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Maclean (Halifax) présente alors un Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada.

Ce bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 3) Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes—est lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 49) Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces Act, 1911)*—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement.

M. Ballantyne propose,—Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Et un débat s'ensuivant, le dit débat est ajourné sur motion de M. Bureau.

Le Bill (No 42) Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 41) Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables—est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 40) Loi modifiant la Loi des Travaux publics—est délibéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

SAMEDI, 13 avril 1918.

Le dit bill est rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Avec l'assentiment de la Chambre,

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre retourne aux "motions" sous la rubrique "Affaires de routine".—Adopté.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—

Que les députés suivants composent le comité spécial, nommé par la Chambre le 10 avril courant, aux fins de délibérer et faire rapport relativement à la Commission des pensions, aux réglemens des pensions, et la suffisance ou insuffisance des secours

accordés, aux listes des pensions octroyées en Canada aux soldats invalides et autres soldats, ainsi qu'aux dépendants de ceux qui ont été tués en service actif, et à toute autre matière qui s'y rattache,—savoir: messieurs Cronyn, Green, Lapointe (Saint-Jacques), Lemieux, Nesbitt, Nickle, McCurdy, Murphy, Power, Parent, Redman, Rowell, Ross, Sutherland et Turriff.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Que messieurs Fulton, Harold, Scott, Trahan et Tweedie soient nommés membres du comité spécial chargé de l'étude du Bill (No 25) Loi concernant les faillites, en remplacement de messieurs Green, Nesbitt, Nickle, Redman et Lapointe (Kamouraska).

La Chambre s'ajourne alors à 12.12 a.m. jusqu'à lundi prochain.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

#### ERRATUM.

Dans le Procès-verbal de jeudi, le 11 avril courant, page 180, l'entrée suivante aurait dû être inscrite après les réponses aux ordres:—

“ Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Devlin,—Ordre de la Chambre.—Relevé faisant connaître:—

1. Si des mesures ont été prises par le gouvernement pour s'enquérir des conditions du commerce, pendant la présente guerre, dans les Etats-Unis, et dans l'affirmative, quelles sont ces mesures.

2. Si, en dehors des membres du cabinet, quelques personnes ont été envoyées en mission par le gouvernement canadien pour étudier la situation du commerce de guerre dans les Etats-Unis. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes.

3. Si quelques personnes ont été ainsi envoyées, quel a été le coût total de ces missions.

Par M. Trahan:—Ordre de la Chambre,—

1. En se référant à l'état publié dans la *Gazette du Canada* du 30 mars faisant connaître les détails au sujet de la circulation et du numéraire, quelles sont les garanties approuvées servant de base à l'émission du papier-monnaie de l'Etat au chiffre de \$92,820,000.

2. A la disposition de quelles banques cette émission a été mise, et quelle a été la garantie respective en chaque cas.”

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Tobin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il qu'un grand nombre de personnes demandant l'exemption en vertu des dispositions de la Loi du Service Militaire ont obtenu une exemption temporaire pendant une période définie?

2. Le gouvernement sait-il que, dans beaucoup de cas, les tribunaux locaux d'exemption qui ont accordé ces exemptions temporaires ont donné avis aux intéressés que, à l'expiration de leur période d'exemption, ils pourraient, s'ils avaient des raisons suffisantes, demander une autre exemption ou, en d'autres termes, une prolongation du dit délai?

3. A qui devraient s'adresser ceux qui ont des raisons légitimes pour demander la prolongation de leur exemption et à qui devraient-ils soumettre les raisons légitimant cette prolongation d'exemption?

\*M. *Tobin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que beaucoup de tribunaux d'exemption locaux et plusieurs tribunaux d'appel ont refusé l'exemption à des individus d'âge militaire sans les obliger à subir l'examen médical exigé par la Loi du Service Militaire?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention d'enrégimenter ces hommes sans leur donner l'occasion de subir l'examen médical en question?

3. Dans des cas où l'exemption a été refusée sans examen médical et où les hommes ont été depuis examinés et placés dans la catégorie B, C ou E, le gouvernement a-t-il l'intention d'obliger ces hommes à se rapporter?

\* M. *Tobin*—Lundi prochain—QUESTION—Relativement à l'entrée dans le rapport de l'auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917. Vol. I, A. 72:—A. J. Lyster, Kirkdale, Qué., frais de transport d'étalons expédiés ;

1. De quel endroit ces étalons ont-ils été expédiés?

2. Combien ont été ainsi expédiés?

3. Qui en étaient les consignataires, et pour quel objet?

4. A-t-on utilisé ces étalons pour travail dans les camps forestiers?

5. Dans l'affirmative, un tel emploi a-t-il été autorisé par le gouvernement?

6. Où se trouvent ces étalons dans le moment?

\* M. *Tobin*—Lundi prochain—QUESTION—Relativement à l'entrée dans le rapport de l'auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917, Vol. I, page A-72, C. N. Lyster, Kirkdale, P.Q., soins donnés à des taureaux et étalons \$1,947.08; transport \$104.10.

1. A qui a-t-on payé la somme de \$1,947.08?

2. De quel endroit ces taureaux et étalons ont-ils été expédiés?

3. Combien ont été ainsi expédiés?

4. Qui en étaient les consignataires et dans quel but?

5. Ces étalons ont-ils travaillé dans les camps forestiers?

6. Dans l'affirmative, cet emploi était-il autorisé par le gouvernement?

7. Où se trouvent actuellement ces taureaux et étalons?

\*M. *Tobin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le major J. F. Belford, de Richmond, P.Q., est-il actuellement employé par le ministère de la Milice et de la Défense ou par celui de la Justice?
2. Dans ce cas, quel salaire et quelle allocation reçoit-il?
3. Était-il employé par l'un ou l'autre de ces ministères au mois de novembre 1917?
4. Dans l'affirmative, quel salaire recevait-il alors?
5. Quand le major Belford a-t-il été employé par le ministère de la Milice pour la première fois?
6. Quel montant lui a été payé depuis cette date jusqu'à l'heure actuelle pour (a) salaire; (b) allocation de séparation; (c) frais de voyage et d'entretien; et (d) autres déboursés?

M. *Demers*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le coût total de l'édifice du bureau de poste à Granby, comté de Shefford?
2. Quand cet édifice a-t-il été terminé?
3. Combien a-t-on payé pour les réparations de cet édifice depuis le 1er octobre 1911?
4. Sur la recommandation de qui a-t-on fait ces changements et réparations?
5. A-t-on demandé au gouvernement d'augmenter le nombre des boîtes postales dans cet édifice?
6. Dans ce cas, quelles mesures ont été prises pour faire droit à cette demande?

M. *Hunt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui est en charge de la ferme expérimentale à Lennoxville, Qué.?
2. Quel salaire reçoit-il?
3. Fait-il pour le gouvernement quelque autre ouvrage, et reçoit-il salaire pour cet autre ouvrage?

M. *Hunt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il à Sherbrooke un bureau de distribution de bétail pour la reproduction?
2. Dans l'affirmative, à quelle époque ce bureau a-t-il été établi?
3. Combien a-t-il coûté chaque année jusqu'à l'heure actuelle?
4. Le gouvernement a-t-il l'intention de le maintenir?
5. Qui est chargé de sa direction et à quel salaire?
6. Combien de personnes sont à son emploi?
7. Quelles sont-elles et quels sont leurs salaires?
8. Quelles ont été les dépenses annuelles totales de ce bureau, chaque année, depuis sa fondation?
9. Que sont devenus les animaux achetés?
10. Le gouvernement en a-t-il encore plusieurs?
11. Dans l'affirmative, qui soigne ces animaux et à quel prix?

M. *Hunt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il construit une salle d'exercices à Bury, Qué.?
2. Dans l'affirmative, qui a été l'entrepreneur?
3. Quel a été le montant de l'adjudication?
4. Quel montant a été payé pour les suppléments?
5. Combien coûtent par année le chauffage, l'éclairage et l'entretien de cet édifice?
6. À quoi est-il utilisé?
7. Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer à entretenir, chauffer et éclairer cet édifice?

M. *Fournier*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le revenu annuel des timbres sur les médecines brevetées?
2. Combien d'employés du service extérieur sont chargés de surveiller la mise en vigueur de ce règlement?
3. Quels sont leurs noms et leurs appointements?

M. *Power*—Lundi prochain—QUESTION—

- No 5?
1. Quels sont les officiers employés à Québec sur l'état-major du district militaire?
  2. Depuis combien de temps sont-ils attachés à ce service?
  3. Quels services rendent-ils, chacun d'eux?
  4. Quels sont les salaires et allocations reçus par chacun d'eux?
  5. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer?
  6. Combien de temps ont-ils été au front?
  7. Combien de temps ont-ils passé dans les tranchées?
  8. De quel bataillon faisaient-ils partie outre-mer?

M. *Power*—Lundi prochain—QUESTION—

- en garnison à la salle d'exercices?
1. Quels sont les officiers employés au bataillon du dépôt militaire de Québec en garnison à la salle d'exercices?
  2. Combien de temps ont-ils fait partie de ce bataillon?
  3. Quel est leur grade?
  4. Quels sont ceux qui ont fait du service outre-mer?
  5. Combien de temps ont-ils été actuellement au front?
  6. De quel bataillon faisaient-ils partie dans les tranchées?

M. *Fafard*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Se sert-on actuellement du camp de détention du Lac du Fantôme (Spirit Lake) dans le district d'Abitibi?
2. Dans l'affirmative, pourquoi?
3. Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour l'organisation de ce camp?
4. Le gouvernement a-t-il tiré quelque bénéfice des travaux exécutés à cet endroit par les prisonniers internés?

M. *Kennedy*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de tonnes de charbon ont été achetées aux Etats-Unis au cours de l'exercice financier finissant le 31 mars 1918 par le ministère des Chemins de fer et pour servir aux chemins de fer du gouvernement?
2. A quel ou quels endroits a-t-on pris livraison de ce charbon?
3. Quel prix net par tonne a été payé à ce ou ces endroits du Canada?
4. Quelle quantité de ce charbon a été transportée de Montréal et livrée à des endroits du Canada à l'est de Montréal?
5. Quelle a été la distance maximum à l'est de Montréal où ce charbon a été transporté et quels ont été les frais de transport?
6. Quelle a été la moyenne des frais de ce charbon aux endroits à l'est de Montréal?
7. Quel prix net par tonne le ministère des Chemins de fer a-t-il payé à la *Nova Scotia Coal Mines* pour le charbon livré au cours de l'exercice financier finissant le 31 mars 1918?

M. KENNEDY—Lundi prochain—QUESTION—Quel prix le gouvernement est-il convenu de payer par 100 livres pour les 80,000 tonnes de plaques d'acier pour navires achetées aux Etats-Unis pour servir à construire des navires au Canada?

\* M. *Fontaine*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des arrangements avec les pays alliés comme l'Italie et la Belgique, afin de conscrire leurs sujets qui se trouvent dans la catégorie "A" de la Loi du Service Militaire, 1917, et qui habitent ce pays?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de reviser les examens médicaux ou les exemptions des hommes de la catégorie No 1 avant d'appeler sous les drapeaux les hommes de la catégorie No 2 en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention, au cours de cette session, de proposer une modification de la Loi du Service Militaire, 1917, pour mettre sous le coup de la loi les jeunes gens qui ont atteint l'âge de vingt ans depuis la mise en vigueur de la dite Loi?

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il acheté un terrain à Ste-Anne de la Pérade pour l'érection d'un phare?

2. Dans l'affirmative en quelle année a-t-il été acheté et quel prix a-t-il été payé?

3. Le phare a-t-il été construit? Si non, pourquoi?

M. *Crowe*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le coût respectif des travaux publics suivants: (a) dragage, (b) construction de quais, (c) brise-lames et (d) réparations dans les havres de Halifax, N.-E., St-Jean, N.-B., Victoria, C.-B., et Vancouver, C.-B., depuis le mois d'octobre 1911 jusqu'à la date actuelle?

2. Quelle a été la dépense totale en ce qui concerne la construction et les réparations des bassins de radoub dans les havres de Halifax, N.-E., et St-Jean, N.-B.?

M. *Kennedy*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies des diverses propositions soumises au gouvernement pour la construction d'un laminoir à acier au Canada et la fourniture de 250,000 tonnes de plaques d'acier pour la construction de navires au Canada.

M. *Maclean* (Halifax)—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi supplémentaire du chapitre 24 des lois de 1917, concernant le réseau du *Canadian Northern Railway*."

M. *Maclean* (Halifax)—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des assurances, 1917".

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce douzième jour d'avril, été affichés pour étude, par leurs comités respectifs, le vendredi prochain, 19 avril courant, ou après, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 43) Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*.

Bill (No 44) Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*.

Bill (No 45) Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*.

Bill (No 47) Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*.

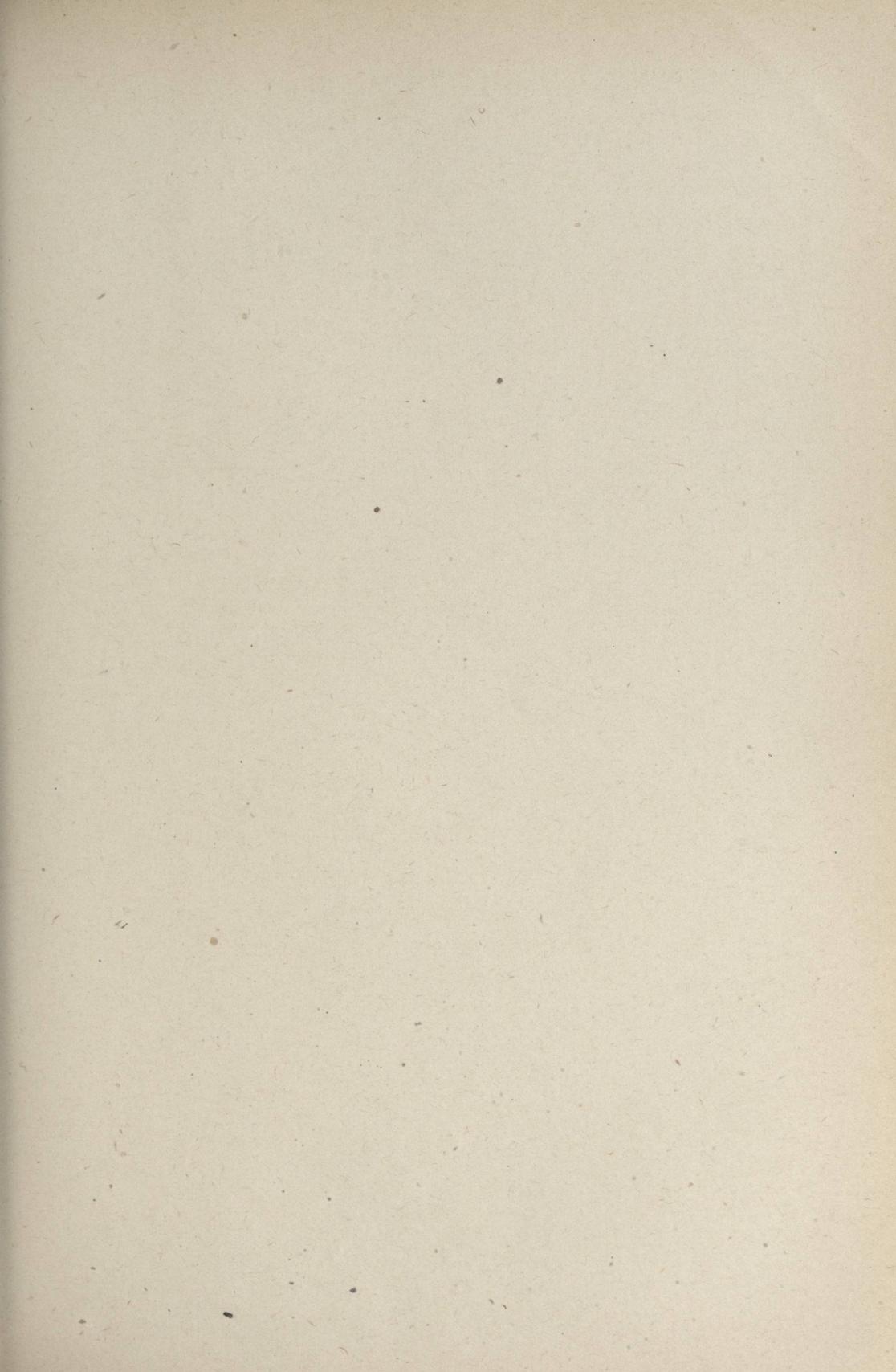
*Comité des Bills privés.*

Bill (No 46) Loi concernant la *United Grain Growers, Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*.

## CONVOCAATION DES COMITÉS.

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 16 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant les faillites..	10 a.m.









No 17.

---

OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 18.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 15 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions suivantes présentées jeudi, le 11 avril courant, déclarant ces pétitions irrégulières.

Les pétitions étant lues, savoir:—

De W. M. Romans et autres; de Walter Purdy et autres, et de *Turnbull and Co.*, et autres des comtés de Digby et Annapolis, N.-E.; demandant que soit adoptée une loi accordant au vapeur *Bear-River* une subvention de \$2,000 par année;

M. l'Orateur décide,—Que, attendu que l'octroi de la demande contenue dans ces pétitions entraînerait la dépense de deniers publics, elles ne peuvent être reçues.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport sommaire du greffier de la Couronne en chancellerie sur les rapports de l'élection générale de 1917.

Sir Robert Borden présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des mesures ont été prises par le gouvernement pour s'enquérir des conditions du commerce, pendant la présente guerre, dans les Etats-Unis, et dans l'affirmative, quelles sont ces mesures.

2. Si, en dehors des membres du cabinet, quelques personnes ont été envoyées en mission par le gouvernement canadien pour étudier la situation du commerce de guerre dans les Etats-Unis. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes.

3. Si quelques personnes ont été ainsi envoyées, quel a été le coût total de ces missions.

M. Sifton présente.—Réponse à l'adresse votée le 20 mars 1918.—Copie de tous les décrets du Conseil, rapports et correspondance se rapportant à l'admission en franchise des tracteurs de ferme et autres instruments aratoires.

M. Doherty soumet à la Chambre.—Copies des décrets du Conseil édictés en ce qui concerne la Loi des Electeurs Militaires, 1917, et la Loi des élections en temps de guerre, savoir:—

C.P. 3,010, 7 novembre 1917.—Instructions à l'usage des électeurs créés par la Loi des Electeurs Militaires, 1917.

C.P. 3,158, 9 novembre 1917.—Scrutateurs: à l'effet d'en nommer six et de stipuler le paiement de leurs services et frais, etc.

C.P. 3,159, 9 novembre 1917.—Officiers présidents: à l'effet d'en nommer un certain nombre et de stipuler le paiement de leurs services, etc.

C.P. 3,276, 24 novembre 1917.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votations à l'effet d'en nommer et de stipuler le paiement des services, etc.

C.P. 3,277, 27 novembre 1917.—Règlement établissant des bureaux de votation pour les électeurs militaires revenus qui sont des Indiens.

C.P. 3,322, 29 novembre 1917.—Disposition relative à la prise du vote des électeurs militaires appartenant à des détachements qui ont ordre de quitter le Canada avant le jour de votation.

C.P. 3,404, 17 décembre 1917.—Officiers présidents; M. le capitaine W. M. Frowd, du Génie, est nommé à la succession de M. le capitaine F. C. C. Pascoe, à Halifax, N.-E.

C.P. 6,405, 17 décembre 1917.—Touchant la prise du vote des détachements qui ont ordre de quitter le Canada. Arrêté ministériel du 29 novembre 1917, modifié.

C.P. 7, 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation: à l'effet d'en nommer un nombre additionnel.

C.P. 8, 4 janvier 1918.—Scrutateurs: à l'effet d'en définir les frais de voyage et de subsistance.

C.P. 9, janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation; à l'effet d'en établir la rémunération.

C.P. 10, 4 janvier 1918.—Scrutateurs: nommant M. le major Thomas Gibson, de Londres, Angleterre, à la succession de M. le général de brigade J. F. L. Embury.

C.P. 11, 4 janvier 1918.—Règlements additionnels pour la mise en vigueur de la Loi des Electeurs Militaires, 1917.

C.P. 12, 8 janvier 1918.—Paiement des services des bureaux d'appel dans l'Ontario et des officiers reviseurs dans la Nouvelle-Ecosse, relativement à la révision des listes électorales.

C.P. 13, 4 janvier 1918.—Election d'Halifax: le quartier No 6 est constitué un seul district de votation.

C.P. 63, 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation: à l'effet d'en établir la rémunération. Arrêté ministériel du 4 janvier 1918 (C.P. No 9), modifié.

C.P. 84, 12 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux: nommant M. le capitaine Harold Baker, F.E.C., Londres, Angleterre, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Nelson Spencer.

C.P. 85, 12 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux; nommant M. Archibald Dickson, de Harrow, Angleterre, en remplacement de M. le capitaine Rippon, R.A.M.C.

C.P. 98, 15 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux: nommant M. E. L. Ginns en remplacement de M. Ainslie W. Greene.

C.P. 162, 19 janvier 1918.—Démission de M. R. A. Pringle comme officier rapporteur spécial et nomination de M. John W. P. Ritchie pour lui succéder, et nommant des officiers rapporteurs spéciaux et des greffiers de bureaux de votation.

C.P. 323, 8 février 1918.—Longueur de séance qui constitue une journée de travail.

C.P. 396, 18 février 1918.—M. le lieutenant N. G. Charlton, actuellement en France, est nommé à la succession de M. le major Powell comme officier rapporteur spécial.

C.P. 397, 18 février 1918.—M. Edgar E. R. Chevrier remplace M. J. A. Pinard comme officier rapporteur spécial.

C P. 602, 12 mars 1918.—Proclamation des bulletins d'outre-mer sur réception des informations par télégraphie.

M. Doherty présente,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Copie de tous jugements rendus à date en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917, par le juge d'appel central.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes employées à Ottawa au service du Conseil du Service Militaire leurs salaires et occupations antérieurs.

M. Ballantyne soumet à la Chambre,—Rapport de la Commission royale chargée de s'enquérir et de faire rapport sur la régie et l'administration du service de pilotage dans le port de Halifax, N.-E.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Que le rapport spécial de l'officier rapporteur général au greffier de la Couronne en chancellerie touchant l'élection d'un candidat pour remplir les fonctions de député dans la Chambre des Communes pour le territoire du Yukon, soit référé au comité des Privilèges et Elections, avec mandat et autorité d'en faire l'étude ainsi que des divers documents dont il y est fait mention, et de faire rapport à cette Chambre des conclusions auxquelles il s'est arrêté.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que, mercredi prochain, le dix-septième jour d'avril courant, la Chambre siégera en séance secrète dont la durée sera déterminée par la Chambre elle-même, et qu'il sera enjoint à tous les étrangers de se retirer durant la séance secrète;

Pourvu toutefois que cet ordre n'affecte en rien le privilège dont jouissent les membres du Sénat d'être présents aux débats de cette Chambre.

Résolu de plus,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. Meighen présente un Bill (No 54) Loi modifiant la Loi de la zone des chemins de fer. Ce bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel des ordres du jour;

Avec l'assentiment de la Chambre;

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre passe aux avis de motions du gouvernement,—adopté.

Cet item étant appelé;

Sur motion de M. Maclean (Halifax), il est résolu,—Que la proclamation du Gouverneur en conseil, publiée le 29 février 1918, et ainsi conçue, soit approuvée:—

DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—SALUT :

## PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE,

Sous-ministre de la Justice, Canada.

Attendu que dans et par l'article 4 d'une loi du parlement du Canada passée en les quatrième et cinquième années de Notre Règne et intitulée *Loi ayant pour objet de conserver les Intérêts commerciaux et financiers du Canada*, il est entre autres choses statué que dans les cas de guerre réelle ou appréhendée, et dans les cas de crises financières quelconques, réelles ou appréhendées, Notre Gouverneur en conseil peut, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, autoriser les différentes banques chartées à émettre un excédent de circulation, à compter du premier jour de mars d'une année quelconque, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août suivant, inclusivement, ou durant toute partie de cette période, jusqu'à concurrence de montants ne dépassant pas 15 pour 100 de l'ensemble du capital intact et du fonds de réserve de leurs banques respectives, tels qu'énoncés dans leurs rapports statutaires mensuels respectifs au Ministre des Finances du Canada, pour le mois qui précède immédiatement celui dans lequel est émis le montant supplémentaire,—

SACHEZ DONC que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et décrétons par la présente que les diverses banques chartées seront autorisées à émettre un excédent de circulation, tel que défini dans la dite loi, à compter du premier jour de mars 1918, jusqu'au dernier jour d'août 1918, inclusivement.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce VINGTIÈME jour de FÉVRIER en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sir Robert propose alors,—Que la Chambre passe à l'ordre du jour.—Adopté.

M. Elkin propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour l'étude des Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 9) Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*.

Bill (No 22) Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*.

Bill (No 8) Loi concernant la Compagnie de Filatures *Cosmos*.

Bill (No 29) Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Pedlow:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles sommes d'argent le gouvernement a dépensées depuis le commencement de la guerre, en publicité relativement à:

(a) le recrutement volontaire;

(b) les emprunts du gouvernement;

(c) la production des denrées alimentaires, y compris la publicité concernant le bureau du Contrôleur des vivres ou de la Commission des vivres du Canada;

(d) la loi du Service Militaire;

(e) le bureau du Contrôleur du combustible.

2. Quels taux ont été payés et si ces taux étaient les taux ordinaires ou courants du commerce.

3. Quels journaux ont reçu ces annonces et pour quel montant dans chaque cas.

Par M. Demers:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms des médecins qui composent les différents bureaux d'examen médical militaire dans la province d'Ontario en ce qui concerne la Loi du Service Militaire, 1917.

Par M. Boyer:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Sud depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Par M. Boyer:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Hudson, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Par M. Boyer:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Nord, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Par M. Boyer:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Sainte-Zotique, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Par M. Power:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les officiers employés à Québec sur l'état-major du district militaire  
No 5:

2. Depuis combien de temps ils sont attachés à ce service.
3. Quels services rend chacun d'eux.
4. Quels sont les salaires et allocations reçus par chacun d'eux.
5. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer.
6. Combien de temps ils ont été au front.
7. Combien de temps ils ont passé dans les tranchées.
8. De quel bataillon ils faisaient partie outre-mer.

L'ordre de la Chambre suivant est voté:—

Par M. Gauthier, pour M. Prévost:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes correspondance, pétition, communication reçues par le gouvernement ou échangées entre le gouvernement et quelque personne ou association, se rapportant à la main-d'œuvre agricole dans les différentes provinces du Dominion.

M. Armstrong (Lambton) propose,—Que cette Chambre est d'avis qu'il est très important de pourvoir, en plus grande quantité et à des taux moins élevés qu'il est possible de le faire maintenant, à la demande croissante de combustible pour des fins industrielles et domestiques; que pour l'avantage de ceux qui habitent les provinces du centre, l'on utilise plus amplement et plus systématiquement les dépôts de charbon bitumineux et anthracite en Canada qui sont situés dans les régions de l'extrême est et ouest du pays; que les dépôts énormes de tourbe combustible et de lignite si abondamment distribués partout en Canada soient également utilisés scientifiquement pour le même objet, et de plus, que le gouvernement canadien s'efforce spécialement, par voie de mesure législative ou autrement, de promouvoir une exploitation plus complète et plus active de ces précieux dépôts, en vue de fournir à la population du Canada un approvisionnement adéquat de ces combustibles pour des fins industrielles et domestiques.

Après débat, la dite motion étant mise aux voix,—elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

\*M. *Lemieux*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de soumettre à la Chambre quelque mesure législative ayant pour objet d'imposer aux bateaux à gazoline employés à la pêche du saumon l'obligation d'être muni d'appareil à assourdir le bruit?

2. Le gouvernement sait-il que les bateaux à gazoline actuellement en usage pour les fins susdites empêchent le saumon de pénétrer dans les rivières pour y déposer le frai?

M. *Reid* (Mackenzie)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelle a été la recette totale provenant du tarif douanier, au cours de l'exercice financier terminé en mars 1917, sur les articles suivants passés par les ports douaniers à l'ouest des grands lacs, savoir: (a) charrues, (b) locomobiles tracteurs, (c) batteuses, (d) moissonneuses-lieuses, (e) séparateurs de battage, ainsi que sur les machines agricoles et les pièces de réparation?

2. Quel a été le chiffre total de remboursements de droits payés par le gouvernement aux manufacturiers canadiens, au cours de l'exercice financier terminé en mars 1917, sur (a) faucheuses, (b) moissonneuses, (c) moissonneuses simples, (d) moissonneuses-lieuses et pièces auxiliaires?

3. Les pièces de réparation destinées aux faucheuses et aux moissonneuses participent-elles au privilège de remboursement de droits?

\*M. *Fournier*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien de sénateurs et de députés de la Chambre des Communes ont obtenu des pensions pour causes d'incapacité survenue en service actif?

2. Quels sont leurs noms; quelle est l'incapacité soufferte par chacun; et quel est le montant de la pension accordée à chacun?

3. A quelle date, le dernier bureau médical a-t-il recommandé la pension dans chaque cas?

\*M. *Lemieux*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que la hausse non justifiée dans le prix du lait dans les grands centres fait beaucoup de ravages et cause des souffrances indicibles aux petits enfants de ces endroits?

2. Le gouvernement a-t-il fait quelque démarche suscitée par le rapport du comité préposé au problème du lait, par le bureau de l'administrateur des vivres, relative-ment à la réorganisation des méthodes de la distribution du lait?

3. Le gouvernement a-t-il reçu quelque recommandation du comité préposé au bien-être des enfants, demandant que des mesures efficaces soit adoptées promptement afin de remédier à cet état de choses qui existe dans les grands centres de population?

M. *Déchêne*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'édifices ont été loués par le gouvernement dans la ville d'Ottawa, à l'usage du ministère des Postes, depuis le 1er janvier 1910?

2. Quels sont les propriétaires des dits édifices?

3. Quel est le loyer, par an, de ces édifices ou parties d'édifice?

4. Pour combien de temps ces édifices ont-ils été loués?

\*M. Archambault—Mercredi prochain—QUESTION—

1. S'est-il tenu une conférence à Ottawa, dans le cours de la présente année, entre le président du conseil et certaines déléguées féminines invitées à y assister?
2. Dans l'affirmative, le coût de la dite conférence a-t-il été défrayé en tout ou en partie par le gouvernement?
3. Quel a été le chiffre total des déboursés du gouvernement relativement à la dite conférence?

\*M. Archambault—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le président du Conseil a-t-il fait usage de convois particuliers depuis qu'il a été nommé membre du gouvernement?
2. Dans l'affirmative, combien; et quel a été le total des frais encourus?

\*M. Archambault—Mercredi prochain—QUESTION—

1. S'est-il tenu une conférence à Ottawa, dans le courant de la présente année, entre les membres du gouvernement et certains représentants des organisations ouvrières qui avaient reçu l'invitation d'y assister?
2. Dans l'affirmative, le chiffre des frais de la dite réunion a-t-il été défrayé en tout ou en partie par le gouvernement?
3. Quel a été le total des frais encourus par le gouvernement relativement à la dite conférence?

\*M. Archambault—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien de personnes qui furent antérieurement employées au travail du Fonds de secrétariat à Toronto, ont été, ou sont actuellement employées par le gouvernement, soit dans l'un quelconque de ses ministères, soit connexement à une commission quelconque créée par le gouvernement?
2. Quels en sont les noms, les fonctions et les appointements?

\*M. Archambault—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. W. C. Rean a-t-il été employé à un titre quelconque par la commission du commerce de guerre?
2. Dans l'affirmative, quelle a été la date de sa nomination et quels en étaient, ou sont les fonctions et les appointements?
3. Quels étaient son emploi, ses fonctions et son traitement immédiatement avant sa nomination?
4. Avant de venir à Ottawa, M. Rean était-il employé dans le bureau du Fonds de secrétariat à Toronto, ou avait-il quelque rapport avec le Fonds du secrétariat?
5. M. Rean a-t-il été délégué outre-mer pour s'y adonner à l'œuvre du Y.M.C.A.? Dans l'affirmative, le gouvernement va-t-il payer une partie de ses frais ou de son salaire?

M. Sinclair—Mercredi prochain—QUESTION—Le gouvernement, relativement au *Canadian Northern*, a-t-il été l'objet de réclamations qui n'étaient pas spécifiées à la date de l'achat? Dans l'affirmative, quel a été le montant global de ces réclamations?

M. Sinclair—Mercredi prochain—QUESTION—Quels sont les noms de tous les officiers à Hazel-Hill et à Canso, N.-E., employés à titre de censeurs ou déchiffreurs de messages secrets, ou qui ont des rapports quelconque avec la dite division du Service, et quel a été le montant total payé à chacun d'eux durant l'année civile 1917?

M. Copp—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, pétitions et communications reçues par le ministre intérimaire des Postes, ou par un fonctionnaire quelconque de son ministère, relativement à la fermeture du bureau de poste de LeBlancville, dans le comté de Westmoreland, province du Nouveau-Brunswick.

Sir *Robert Borden*—Mercredi prochain—Que, les lundis jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement prendront le pas sur toute autre affaire, excepté les questions par les députés et les avis de motion pour production de documents.

Sir *Robert Borden*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Que le Règlement de la Chambre soit modifié en ajoutant ce qui suit à la suite de la règle 24:—

#### APPLICATION DE LA CENSURE AU RAPPORT OFFICIEL DES DEBATS.

24A. L'Orateur de la Chambre des Communes, de sa propre initiative, ou d'après le rapport du censeur en chef, peut ordonner que toute déclaration, tout rapport ou toute opinion d'une nature adverse, en ce qui concerne les causes de la guerre actuelle, ou les motifs et buts pour lesquels le Canada ou le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ou l'une ou l'autre des nations alliées sont entrés dans la présente guerre et la poursuivent, si ils sont de nature à soulever un sentiment hostile, créer du trouble, ou soulever ou enflammer l'opinion publique; ou toute déclaration défavorable, rapport ou opinion au sujet de tout acte accompli par le Canada, le Royaume-Uni susdit, ou toute nation alliée, pour la poursuite de la guerre; ou toute déclaration, rapport ou opinion qui seraient de nature à affaiblir ou, en quoi que ce soit, diminuer l'effort uni du peuple du Canada en ce qui touche la poursuite de la guerre énoncés ou produits par un membre ou des membres de la Chambre des Communes, ne seront pas inclus dans le rapport officiel des débats de la Chambre des Communes, ou en seront expurgés.

24B. Lorsque la chose lui paraîtra nécessaire, l'Orateur de la Chambre des Communes peut ordonner, pour la période qu'il pourra fixer, la suspension de l'impression du rapport officiel des débats de la Chambre des Communes, en vue de permettre au censeur en chef de faire un rapport ainsi qu'il est mentionné dans la clause immédiatement ci-dessus mentionnée, et à l'Orateur de décider si une partie quelconque du dit rapport officiel devra être omis ou expurgé.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 16 avril.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant les faillites..	10 a.m.
<i>Mercredi, 17 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Banques et Commerce.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 18 avril</i>		
318	Privilèges et élections.....	11 a.m.
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 18.

OTTAWA, LUNDI, 15 AVRIL 1918.

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 19.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 16 AVRIL 1918.

## PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 15 avril courant. Ces pétitions sont lues et reçues. Elles sont comme il suit:—

De la *Protective Association of Canada*, pour une modification de sa charte.

D'Alonzo Jesse Chapman, de Scarboro Junction, Ont., pour une loi de divorce d'avec sa femme Edith Chapman.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Harold au comité conjoint des deux Chambres chargé de la régie de la bibliothèque du Parlement.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires, chapitre vingt-sept des lois de 1907, et de décréter qu'un établissement tel que défini dans la dite loi comprendra tout abattoir, établissement de salaison ou autres lieux où toute substance alimentaire ou produit de substance alimentaire que le Gouverneur en conseil peut désigner sont préparés ou sont emmagasinés pour exportation; et que tous poisson, fruit ou végétaux, ou leurs produits, ou toute substance alimentaire ou produit de substance alimentaire que le Gouverneur en conseil peut désigner, utilisé dans

tout établissement où ces articles sont préparés pour exportation, doivent être sains et propres à servir de nourriture; et que tout tel article ou produit trouvés dans le dit établissement non sain sera confisqué et détruit en la manière qui sera déterminée par les règlements; aussi, que personne ne peut offrir ou accepter pour exportation ou importation, ni n'exportera ou importera quelque article que ce soit sujet à inspection à moins que les exigences concernant l'inspection et la marque n'aient été remplies à l'égard des dits articles, et toute personne offrant un animal abattu ou une partie ou un produit d'icelui, ou des fruits ou végétaux ou leurs produits, ou une substance alimentaire ou produit de substance alimentaire désignés par le Gouverneur en conseil, pour exportation ou importation, ou exportant ou important tel animal abattu, partie ou produit, ou tout fruit ou végétal, ou leurs produits, ou une substance alimentaire ou produit de substance alimentaire désignés par le Gouverneur en conseil, doit fournir la preuve voulue par les règlements établissant que les articles ainsi offerts pour exportation ou importation, ou exportés ou importés, sont ou ne sont pas sujets à inspection; et, de plus, qu'aucun animal abattu ou partie ou produit d'icelui destiné à servir de comestible ne sera importé en Canada à moins que soit produite en même temps la preuve, à la satisfaction du ministre, que les dits articles ont subi l'inspection du gouvernement dans le pays de provenance, et tout tel animal abattu, ou partie ou produit d'icelui, importés en Canada seront sujets à toute inspection ultérieure et devront être conformes aux exigences réglementaires que le Gouverneur en conseil peut imposer; et que nuls fruits ou végétaux, ou leurs produits, nulle substance alimentaire ou les produits d'icelle, qui peuvent être désignés par le Gouverneur en conseil, ne seront importés en Canada ou exportés hors du Canada, à moins qu'ils ne rencontrent les exigences réglementaires que le Gouverneur en conseil peut imposer; et que tout animal abattu, ou partie ou produit d'icelui, tout fruit ou végétal, ou les produits d'iceux, ou toute substance alimentaire ou son produit, qui ne seront pas conformes aux dites exigences réglementaires, seront, lorsque l'inspecteur les a rejetés, confisqués et il en sera disposé selon les instructions du ministre; et, de plus, qu'aucun article sujet à inspection ne sera offert ou vendu pour exportation ou importation, ni exporté ou importé, quelque nom qui soit adopté en vue de tromper quant à la véritable nature de tel article; et qu'aucun colis contenant un article sujet à inspection ne portera d'étiquette ou marque représentant faussement la quantité ou le poids ou le contenu de tel colis; et qu'aucun colis contenant un article sujet à inspection ne portera d'étiquette ou marque représentant faussement la date à laquelle les articles contenus ont été emballés.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Crerar présente alors un Bill (No 55) Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires. Le dit bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment de la Chambre,

M. Crothers présente.—Réponse à l'ordre de la Chambre du 10 avril 1918.—Copie de la correspondance se rapportant à la démission de W. F. O'Connor, gentilhomme, C.R., en qualité de commissaire-enquêteur au sujet du coût élevé de la vie.

La Chambre se forme en comité général pour étudier, une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Epizooties.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Qu'il est opportun de modifier la Loi des Epizooties, chapitre soixante-quinze des Statuts révisés, 1906, tel qu'amendé par le chapitre six des lois de 1913, et de décréter que le Gouverneur en conseil peut ordonner qu'une indemnité soit accordée aux

propriétaires d'animaux abattus sous l'empire des dispositions de la loi; la valeur de l'animal à être déterminée par le ministre ou par quelqu'un préposé par lui à cette fin, mais, sauf les dispositions autrement prévues par la loi, cette valeur ne peut dépasser, dans le cas d'animaux de sang mêlé, deux cents dollars pour chaque cheval, quatre-vingt dollars pour chaque tête de bétail et vingt dollars pour chaque porc ou mouton, et dans le cas d'animaux pur sang cinq cents dollars pour chaque cheval, deux cent cinquante dollars pour chaque tête de bétail et soixante-quinze dollars pour chaque porc ou mouton. Ces modifications resteront en vigueur durant trois années.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Crerar présente alors un Bill (No 56) Loi modifiant la Loi des Epizooties. Le dit bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 32) Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général et rapporté sans amendement.

Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 51) Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec les amendements, délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 52) Loi modifiant la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et adopté.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Crothers pour M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes inscrites ci-dessous*):—

#### XXIX—TRAVAIL.

239 Loi de Conciliation et du Travail, embrassant publication, impression, reliure et distribution de la <i>Gazette du Travail</i> , et indemnités aux correspondants et aux commis dans la préparation des statistiques. . . . .	35,000 00
240 Loi d'enquête sur les conflits industriels. . . . .	25,000 00
241 Gages équitables et officiers d'inspection. . . . .	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

M. *Sinclair*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des personnes ayant envoyé des soumissions pour la glace (1917-18) pour l'usage du chemin de fer du gouvernement à Mulgrave, N.-E., et aux endroits avoisinants, et quel est le montant de chaque soumission?

2. A qui le contrat a-t-il été accordé et quel en est le chiffre?

M. *Sinclair*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Existe-t-il une commission connue sous le nom de Commission de la Réfrigération? Si oui, quels en sont les membres et qui en est le président?

2. Quelles sont les fonctions de cette commission?

3. Qui l'a nommée?

M. *Sinclair*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la valeur des boissons enivrantes importées au Canada depuis le 22 décembre 1917?

2. Quelle est la valeur des boissons enivrantes importées au Canada sous l'autorité du règlement adopté le 19 janvier 1918, permettant l'importation des boissons enivrantes achetées avant le 31 janvier 1918?

M. *Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des sommes ont-elles été payées pour frais d'impression par le ministère de la Milice et de la Défense, au Canada ou à l'étranger, ou par le gouvernement, au cours de l'année 1917, à *L. Upcott Gill & Son, Limited*, 55-57 Drury Lane, Londres, C.O., ou à la *Canada Newspaper Company, Limited*, Kingsway House, Londres, W.C.?

2. Si oui, combien, et quand les dits paiements ont-ils été faits?

\*M. *Murphy*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou un représentant quelconque du gouvernement, a-t-il été approché par J. A. M. Patrick et M. Kessicoff, ou leurs représentants, concernant la vente des terres des Doukhobors?

2. Si oui, en est-on venu à une entente ou à un arrangement? Quels en sont les termes, et à quel prix par acre les terres doivent-elles être vendues?

M. *Power*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle position le major J. W. Marjeson occupe-t-il au ministère de la Milice et de la Défense?

2. Quel est son traitement?

3. Quelqu'un reçoit-il de ce chef, une allocation de séparation quelconque?

4. Quelles sommes lui ont-elles été payées durant les mois de novembre et décembre 1917?

5. Quelles qualifications possède-t-il pour justifier le grade où il se trouve actuellement?

6. Quel cours a-t-il suivi pour lui permettre d'être qualifié et d'obtenir ce grade?

7. Par qui a-t-il été recommandé à la position qu'il occupe actuellement?

M. *Duff*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Qui est percepteur des douanes à River-Port, Nouvelle-Ecosse?

2. A-t-il été nommé par la commission du Service civil?

3. Si oui, quels moyens la dite commission a-t-elle pris pour obtenir les renseignements nécessaires concernant les qualifications particulières que doit posséder une personne qui occupe cette position?

4. Y a-t-il eu d'autres candidats à cette position?

5. Pourquoi a-t-on fait ce choix particulier?

M. *Duff*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nom du maître de poste à Indian-Point, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse?

2. La dite nomination a-t-elle été faite par la commission du Service civil?

3. Quand cette nomination a-t-elle été faite?

4. Quels renseignements a-t-on recueillis sur les qualifications particulières de cet homme pour cette position?

5. Le bureau de poste est-il situé au centre du district?

6. Des plaintes ont-elles été faites par des personnes de la région concernant les inconvénients causés par la situation de ce bureau de poste?

7. Quel traitement reçoit le maître de poste par année et combien payait-on à son prédécesseur?

M. *Duff*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nom de maître de poste à Dublin-Shore, comté de Lunenburg, N.-E.?

2. Quand cette nomination a-t-elle été faite?

3. A-t-elle été faite à la recommandation de la commission du Service civil et quelles sont les qualifications du titulaire qui lui ont permis d'obtenir cette position?

4. A-t-on reçu des plaintes venant de personnes de la région disant qu'elles souffraient de graves inconvénients par suite du fait que le bureau de poste se trouve loin du centre du district?

5. Quel salaire reçoit le maître de poste? Combien payait-on à son prédécesseur?

M. *Power*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-ce qu'il y a eu dans la milice active du Canada, depuis août 1914, quelqu'un du nom de Jas. Starratt Marshall, de Spa Springs, comté d'Annapolis?

2. Dans la négative, quand a-t-il quitté le service?

3. Dans l'affirmative, quand est-il entré au service et quelles ont été ses fonctions?

4. Quelle somme a-t-il recue durant la période pendant laquelle il a été employé?

5. Le gouvernement a-t-il été informé si oui ou non, alors qu'il était en service, il a continué à diriger une buanderie soit en sa qualité officielle soit privément?

6. Dans le premier cas, quelle paie supplémentaire a-t-il reçue?

M. *Molloy*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le commissaire Perry de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a-t-il donné sa démission?

2. Dans l'affirmative, pourquoi a-t-il démissionné?

3. Une correspondance a-t-elle été échangée entre le commissaire et le gouvernement avant la démission? Dans l'affirmative, les documents seront-ils déposés sur la table de la Chambre?

4. L'assistant commissaire Wilson a-t-il donné sa démission? Dans l'affirmative, pourquoi a-t-il démissionné?

\* M. *Gauvreau*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-ce l'intention du département de la Milice de continuer à payer loyer à madame S. C. Riou, de Fraserville, P.Q., pour le magasin ayant servi de quartier général aux recrues des districts de Kamouraska et Rimouski, sous le système d'enrôlement volontaire?

2. Quel montant a été payé jusqu'ici pour la location du dit magasin?

3. Quel montant a été dépensé à date en réparations de toutes sortes au dit immeuble pour le faire servir de quartier général?

4. A la cessation du loyer du dit magasin, qu'est-ce que le département entend faire des réparations coûteuses qui ont donné au dit immeuble une plus-value considérable?

M. *Gauvreau*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. M. Nazaire LeBel, officier du revenu, *preventive officer*, de Saint-Arsène, comté de Témiscouata, a-t-il fait un rapport, chaque année, au département du Revenu de l'Intérieur, depuis 1911?

2. Est-ce l'intention du Gouvernement de se dispenser des services de cet officier, tout à fait incapable de remplir la position, et dont le travail est absolument nul?

\* M. *Gauvreau*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le ministre des Travaux publics sait-il que le quai de Cacouna-Est, construit en dépit de l'opposition d'un grand nombre d'intéressés, est un obstacle à la petite navigation et d'aucune utilité publique?

2. Si non, est-ce son intention d'enquêter à ce sujet afin de n'y plus dépenser d'argent en pure perte?

M. *Déchène*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le nombre de commis employés durant les années 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, dans les bureaux de poste suivants: Victoria, Vancouver, Régina, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Hamilton, Montréal, Québec, Fredericton, Halifax?

2. Montant payé en salaire aux commis de ces différents bureaux chaque année?

M. *McCrea*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant total payé par le gouvernement depuis 1911 aux journaux et autres publications en Canada pour annonces et autres fins, donnant le montant pour chaque année jusqu'à 1917 inclusivement?

2. Quel montant a été payé à chaque journal ou publication, respectivement, chaque année?

M. *McCrea*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre total des employés au bureau de l'inspection des bureaux de poste à Sherbrooke?

2. Quel est le nom de chaque employé, le salaire de chacun d'eux et ses fonctions?

M. *Papineau*—Jeudi prochain—QUESTION—Relativement à l'item suivant qui paraît dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1916, à la page ZZ-247: Newhouse, P., pour avances dont il n'a pas été rendu compte, \$9,733.33.

1. Le dit P. Newhouse a-t-il rendu compte de ces avances depuis que ce rapport a été déposé?

2. Si non, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour obtenir un rendement de compte?

M. *Papineau*—Jeudi prochain—QUESTION—A quelle date le gouvernement a-t-il acquis les cinq sixièmes ou la totalité des actions du chemin de fer *Canadian Northern Railway* tel qu'autorisé par la loi—Chapitre 24, des Statuts de 1917?

\* M. *Lemieux*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toutes lettres concernant la démission du commissaire Perry, C.M.G., comme chef de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

\* *M. Archambault*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1. Copie des enveloppes portant les Nos 8, 10, 11, 12, 13, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 39, 53, 56, 59, 99. du bureau de votation No 9 tenu aux baraques de Saint-Jean, P.Q., le 17 décembre 1917 et contenu dans le sac militaire No 446 des votes militaires du continent nord américain.

2. Copie des enveloppes portant les Nos 65, 70 du bureau de votation No 4 tenu aux baraques de Saint-Jean, P.Q., le 17 décembre 1917 et contenu dans le sac militaire No 451 des votes militaires du continent nord américain.

Sir *Robert Borden*—Jeudi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Que cette Chambre croit qu'il est opportun que le Gouverneur en conseil édicte en la forme et teneur suivantes les règlements concernant le service militaire, savoir:—

C.P. 919.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

PRÉSENT:

### SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CONSEIL:

ATTENDU, qu'il y a un besoin immédiat et urgent de procurer des renforts à la force expéditionnaire canadienne, et que la nécessité de les fournir n'admet aucun délai;

ATTENDU qu'il est essentiel, nonobstant les exemptions accordées jusqu'ici, qu'un nombre substantiel d'hommes soient enlevés immédiatement à la vie civile pour les fins du service militaire;

ET ATTENDU que, si l'on tient compte du nombre d'hommes immédiatement requis et de l'urgence de la demande, les tribunaux d'exemption n'ont pas le temps voulu pour examiner la valeur dans la vie civile, ou la position des individus appelés sous les armes.

EN CONSÉQUENCE, sur la recommandation du très honorable premier ministre, et en vertu des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la Loi des mesures de guerre, 1914, et par ailleurs, il a plu à Son Excellence le Gouverneur en conseil d'édicter les règlements suivants, lesquels entreront en vigueur aussitôt qu'approuvés par une résolution des deux Chambres du Parlement, et ils sont par les présentes décrétés et édictés en conséquence:—

### REGLEMENTS.

1. Dans ces règlements,

- (a) "Ministre" signifie le ministre de la Milice et de la Défense.
- (b) "Loi" signifie la Loi du Service Militaire, 1917.

2. La classe 1 établie par la loi comprend en sus des hommes qui y sont compris aux termes de la dite loi mentionnée, tous les hommes qui

- (a) sont sujets britanniques; et
- (b) ne sont pas compris dans les classes des personnes désignées dans les exceptions mentionnées dans l'annexe de la loi; et
- (c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et
- (d) sont célibataires, ou veufs sans enfants; et
- (e) demeurent en Canada.

3. La classe 2 telle que déterminée par la Loi du Service Militaire, 1917, comprend, en sus des hommes y compris aux termes de la dite loi mentionnée, tous les hommes qui

- (a) sont sujets britanniques; et
- (b) ne sont pas compris dans les classes de personnes désignées dans les exceptions mentionnées dans l'annexe de la dite loi, et
- (c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897, et

(d) sont mariés ou veufs avec des enfants, et

(e) demeurent en Canada.

4. Les mots "n'importe quel théâtre réel de la guerre" dans la cinquième exception de l'annexe de la loi ne comprendront pas les hautes mers ou la Grande-Bretagne ou l'Irlande, et la dite exception doit être interprétée en ce sens.

5. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que des ordres de se présenter pour service actif soient émis et signifiés aux hommes de l'une ou l'autre des classes définies par la loi, de tout âge, ou qui sont nés au cours des années ou de toute année ou partie d'année, et toute exemption antérieurement accordée à qui que ce soit, quelque soit l'âge ou l'année de naissance, cessera d'avoir effet à partir du midi du jour pendant lequel il a reçu l'ordre de se présenter, et aucune réclamation d'exemption par ou de la part de qui, que ce soit ne sera admise ou reconnue passé la date de l'émission et signification à lui faite de l'ordre de répondre à l'appel, pourvu toutefois qu'il soit loisible au ministre d'accorder congé d'absence, sans paie, à tout homme dans le cas de décès, d'invalidité ou du service accompli par d'autres membres de la même famille en service actif sur quelque théâtre réel de la guerre.

6. L'âge déclaré dans toute demande d'exemption faite par qui que ce soit ou en son nom, ou dans tout autre document signé par lui, sera une preuve concluante en ce qui le regarde quant à son âge et à l'année de sa naissance.

7. Le ministre peut, de temps à autre, décréter qu'aucun ordre de se présenter pour service actif ne sera signifié à des hommes qui ont été examinés par des bureaux médicaux militaires et classés dans les catégories médicales spécifiées dans l'ordonnance du ministre.

8. En conformité des présents règlements tous les hommes compris dans la classe 1 devront se présenter au registraire ou député registraire nommés en vertu de la loi tel que requis par la dite proclamation. Ils seront tenus d'obéir à la loi militaire en la manière définie par la dite proclamation, et, s'ils manquent de se présenter, ils seront passibles des amendes spécifiées dans la loi et dans les règlements édictés en vertu d'icelle.

9 (a) Tout célibataire qui, à quelque période subséquente que ce soit, atteint l'âge de 19 ans, et est alors un sujet britannique résidant en Canada, et ne se trouve pas compris dans l'une des exceptions de l'annexe de la loi, deviendra

et (b) tout homme qui, ayant atteint l'âge de 19 ans, étant alors sujet britannique résidait comme susdit, et non compris dans l'une des exceptions de l'annexe de la loi, devient veuf sans enfants, deviendra, si la classe dans laquelle il se trouve dès lors compris a été appelée en service actif,

IMMÉDIATEMENT sujet à la loi militaire, et, sous les dix jours qui suivent, devra se présenter au registraire ou député registraire nommé de par la loi pour la province ou partie d'une province dans laquelle il réside. Il sera placé en service actif tel que stipulé dans la loi, dans les règlements découlant de cette loi, ou dans les présents règlements, et, jusqu'à ce qu'il soit ainsi placé en service actif, il sera censé être en congé d'absence sans paie.

10. Lorsque, dans tout traité ou toute convention conclus avec un gouvernement étranger ou un pays quelconque, il est maintenant ou pourra subséquemment être stipulé que les sujets de tel gouvernement ou les citoyens de tel pays résidant en Canada peuvent devenir par la loi obligés au service militaire, les dits sujets ou citoyens de tel gouvernement ou pays peuvent être appelés par proclamation et se présenteront, seront soumis à la loi militaire et seront placés en service actif selon ce qui aura été déterminé dans la dite proclamation ou dans la loi ou règlements édictés sous l'empire de la dite loi.

M. Ballantyne—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries".

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mercredi, 17 avril.</i>		
117	Comité spécial sur la Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
70	Impressions du Parlement .....	11 a.m
(Sénat).	318 Bills privés.....	11 a.m.
318	Banques et Commerce.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 18 avril</i>		
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m.
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

N<sup>o</sup> 19.

---

OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL, 1918.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 13<sup>e</sup> Parlement, 8-9-George V, 1918

---

**PROCES-VERBAUX**  
DE LA  
**CHAMBRE DES COMMUNES**

---

OTTAWA  
Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 20.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 17 AVRIL 1918.

---

PRIÈRES.

La Chambre se réunit à 9 p.m., en *séance à huis clos*.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 16 avril courant. Cette pétition est lue et reçue, et elle est comme il suit:—

De Charles W. Butler et autres, de la cité d'Ottawa, Ont., demandant une charte sous le nom de *The Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

DEVONSHIRE.

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours prononcé à l'ouverture du Parlement, et vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa.  
15 avril 1918.

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné les bills suivants, qu'il rapporte sans amendement, savoir:—  
Bill (No 7) Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*.  
Bill (No 23) Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil. Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau ce jour.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que le reste de la séance de ce jour soit publique.

Les bills suivants sont lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 39) Loi modifiant la Loi du Yukon.

Bill (No 32) Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique.

Bill (No 51) Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs.

Le Bill (No 54) Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 48) Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels, 1907,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement et délibéré tel qu'amendé.

Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour étudier une certaine résolution concernant l'aide à donner à l'organisation et coordination des bureaux de placement.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'aider et d'encourager l'organisation et la coordination des bureaux de placement et à cette fin de voter et verser, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, pendant l'exercice 1918-19, la somme de cinquante mille dollars, pendant l'exercice 1919-20 la somme de cent mille dollars, et pendant chaque année subséquente la somme de cent cinquante mille dollars; et de disposer que les argents appropriés pour chaque exercice doivent être répartis et versés au gouvernement de chaque province en proportion de ce que représente le maintien de ses bureaux de placement dans le total des dépenses de toutes les provinces pour les mêmes fins, mais en aucun cas la part d'une province ne devra dépasser le montant dépensé pour le maintien de bureaux de placement par cette province; et, en outre, que les versements seront sujets aux conditions d'une entente entre le ministre et le gouvernement de la province, et à l'approbation du Gouverneur en conseil; et que les fonctionnaires requis pour remplir ces fins peuvent être nommés en vertu des lois relatives au Service civil, et leurs appointements et dépenses payés à même les argents votés par le parlement, à cette fin.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée lue la seconde fois, et agréée.

M. Crothers présente alors un Bill (No 57) Loi pour aider et encourager l'organisation et coordination des bureaux de placement. Ce bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend la discussion sur la motion de M. Ballantyne pour le troisième lecture du Bill (No 49) Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911.*

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

Le dit bill est en conséquence lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, conjointement avec la résolution adoptée en comité général le 12 avril courant et se rattachant au dit bill.

Sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No. 56) Loi portant modification de la Loi des épizooties—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Mewburn, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

### XIII—MILICE ET DEFENSE.

81 Allocation de la milice active. . . . .	50,000 00
82 Bataillons scolaires. . . . .	75,000 00
83 Dépense casuelle. . . . .	25,000 00
84 Bibliothèque du ministère. . . . .	1,000 00
85 Services et travaux de génie. . . . .	430,000 00
86 Subvention à des sociétés. . . . .	25,000 00
87 Q.G., Etats-majors de district. . . . .	225,000 00
88 Entretien. . . . .	150,000 00
89 Troupes permanentes. . . . .	2,575,000 00
90 Impressions et papeterie. . . . .	70,000 00
91 Collège militaire Royal. . . . .	185,000 00
92 Salaires et gages. . . . .	260,000 00
93 Levés de plans. . . . .	35,000 00
94 Transport et fret. . . . .	35,000 00
95 Zone d'entraînement. . . . .	50,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.32 p.m.

EDGAR N. RHODES,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

Sir *Sam Hughes*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. John Fraser est-il auditeur général du Canada? Quel est son traitement?
2. A. A. Fraser est-il employé au bureau de l'auditeur général? Dans l'affirmative, quel est son traitement? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?
3. Ethel Fraser est-elle employée au bureau de l'auditeur général? Dans l'affirmative, quel est son traitement? Est-elle la fille de l'auditeur général du Canada?
4. A. J. Fraser a-t-il touché certaine somme par l'intermédiaire du bureau de l'auditeur général pour services relatifs à la dernière élection, ou certaines sommes lui ont-elles été dues à ce sujet? Dans l'affirmative, quelles sont-elles? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?
5. W. A. Fraser est-il employé au ministère de l'Agriculture? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?
6. H. J. Fraser est-il employé au ministère des Postes? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?
7. R. J. Fraser est-il employé au ministère du Service Naval? Est-il le fils de l'auditeur général du Canada?
8. Quelles sommes des deniers publics ont été respectivement payées à John Fraser et à A. A. Fraser pour frais de voyage au cours des deux années closes le 31 décembre 1917?

M. *Davis*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que de l'avis de cette Chambre, le maintien et l'augmentation de la production des denrées alimentaires et du matériel de guerre requièrent le contrôle et la direction nationaux du capital et du travail, afin d'élaguer tout homme d'affaires non nécessaire et de faire en sorte que nos biens et notre travail seront pour le plus grand bien de l'Etat.

M. *Délesle*—Vendredi prochain—QUESTION—Quel est le loyer payé par le gouvernement:

- a. Pour le bureau du registraire dans l'édifice Drummond à Montréal.
- b. Pour le bureau du registraire à Québec au Château Frontenac?

M. *Papineau*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement contribue-t-il au maintien de l'hôpital militaire d'Ontario à Orpington?
2. Dans l'affirmative, jusqu'à quelle mesure?
3. Existe-t-il quelque marché ou convention à cet effet, et quelle en est la nature?

M. *Papineau*—Vendredi prochain—QUESTION—

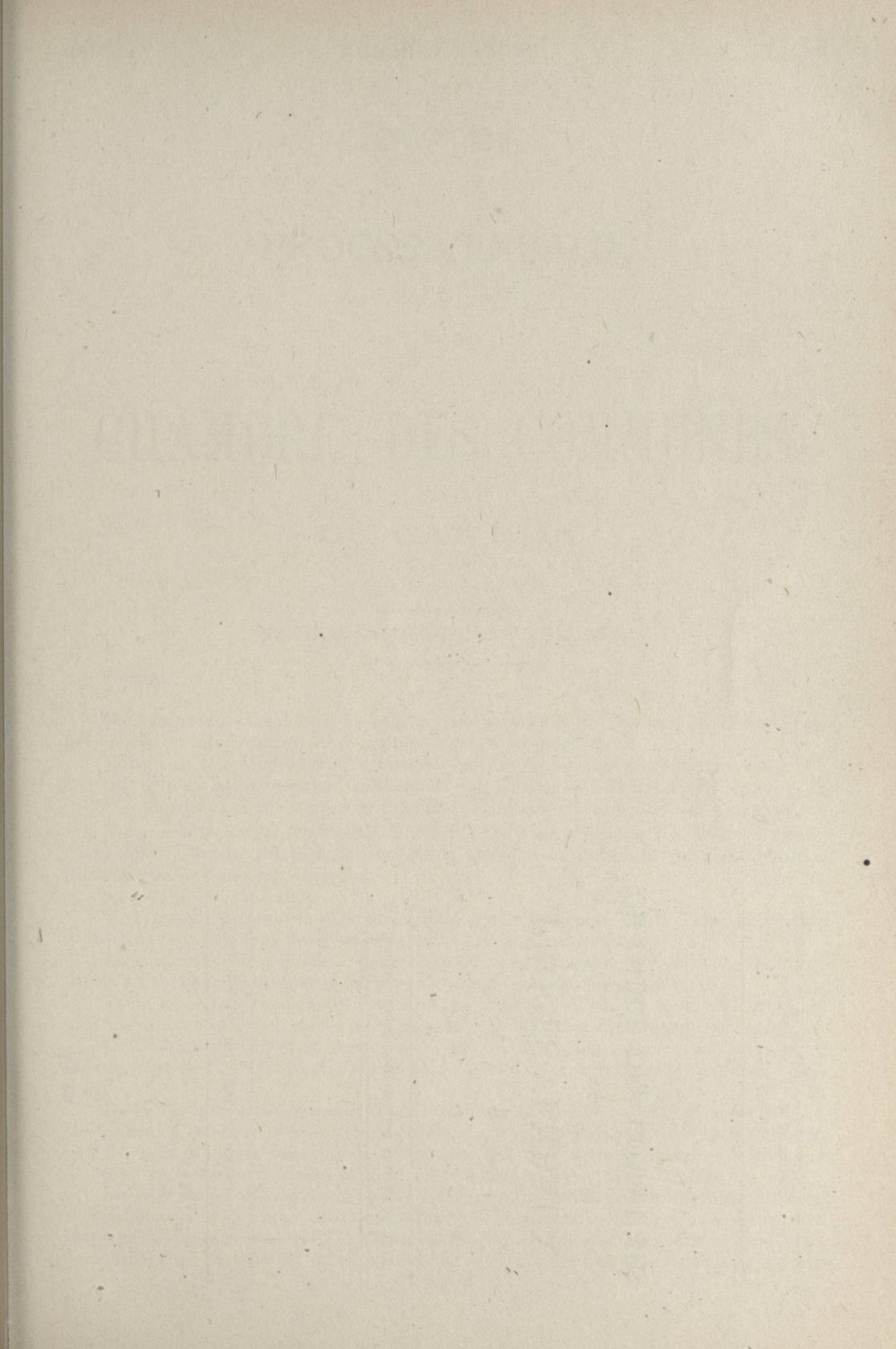
En se référant au rapport de l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1916, une somme de \$367,443.39 s'y trouve inscrite sous la rubrique d'avances par le bureau de haut commissaire à l'officier trésorier en chef, à Londres, et la dite somme est portée comme balance d'avances dont il n'a pas été rendu compte.

1. A-t-il été rendu compte des dites avances depuis que le rapport de l'auditeur général a été soumis à la Chambre?
2. Dans la négative, le gouvernement a-t-il pris quelques mesures en vue de s'assurer de la régimité ou de l'explication de l'emploi de cette somme?
4. Qui, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1916, a été en charge du bureau de haut commissaire?

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Jeuûi, 18 avril</i>		
3 8	Privilèges et Elections.....	11 a.m
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
117	Comité spécial sur la Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	4 p.m.
3.8	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	2.30 p.m.





No 20.

---

OTTAWA, MERCREDI, 17 AVRIL, 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 21.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU JEUDI, 18 AVRIL 1918.

## PRIÈRES.

M. Armstrong (Lambton), du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié les bills suivants qu'il rapporte sans amendement, savoir:—

Bill (No 6) Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Bill (No 34) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

Votre comité a aussi étudié le Bill (No 10) Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le sixième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son sixième rapport:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Charles W. Butler et autres, de la cité d'Ottawa, Ont., demandant une charte sous le nom de *The Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, à l'effet de voter une loi l'autorisant à conclure avec la *Canadian Pacific Railway Company* pour une durée de plus de vingt et un ans tous marchés et entente autorisés entre compagnies de chemins de fer en vertu de l'article 364 de la loi des chemins de fer et pour d'autres fins.

De la *Dynamic Balancing Machine Company*, de la cité de Philadelphie, Etat de la Pensylvanie, E.-U., pour une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir et octroyer que leurs brevets No 171,146 et No 175,412 au lieu d'être sujets aux conditions énumérées dans l'article (a) du paragraphe 38 de la Loi des brevets, et soient sujets aux

conditions des articles (a), (b), (c) et (d) du paragraphe 44 de la dite loi et pour autres fins.

De Frank D. Goff, de Clarksburg, Ontario et autres; demandant une loi à l'effet de constituer en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*.

De Edward David Hill, de Saskatoon, province de la Saskatchewan, marchand, époux légitime de Margaret Anna Hill (née Davidson), demeurant actuellement à New-York, E.-U. d'Amérique, pour faire déclarer dissous son mariage avec la dite Margaret Anna Hill, sa femme, et lui permettre de divorcer d'avec elle.

De Walter Starkey, du village de Star City, province de la Saskatchewan, marchand, époux légitime de Mary Elisabeth Starkey (née Lynch) du même endroit, pour faire déclarer dissous son mariage avec la dite Mary Elizabeth Starkey, sa femme, et pour divorcer d'avec elle.

De Jean Donaldson Sifton, de la ville de Montréal, comté d'Hochelega et Jacques-Cartier, province de Québec; et demeurant actuellement à 81 South Ardley Street, Londres, W. I., Angleterre, pour demander le divorce d'avec le capitaine Winfield Burrows Sifton.

De John Wiik, du district de Stettler, province d'Alberta, Canada, cultivateur, pour demander le divorce d'avec Julia Wiik (née Oro).

Le greffier dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 58) Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*.—M. Fripp.

Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*.—M. Middlebro.

Bill (No 60) Loi constituant en corporation la compagnie dite *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.—M. Denis.

Bill (No 61) Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.—M. Stewart.

Les dits bills sont lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Crerar présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quand et à l'instance de qui le bureau du Contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi.

2. A quel ministère le Contrôleur des vivres il fait rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du Contrôleur des vivres.

3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le Contrôleurs des vivres et de ses assistants, et de personnel à Ottawa et par tout le Canada, depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement.

4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement.

5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918.

6. S'il y a quelque réclamation pour salaires ou débours par le bureau du Contrôleurs des vivres en suspens ou discutés et dans l'affirmative, quel en est le chiffre.

7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada.

8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914.

Aussi,—Réponse à une adresse votée par la Chambre le 20 mars 1918;—Copie du décret du Conseil récemment édicté et pourvoyant à la constitution du personnel (nombre de personnes à employer et leurs salaires) du bureau du Contrôleur des vivres, aussi,—liste des noms des personnes qui y sont actuellement employées; avec mention de leurs salaires et attributions respectives, de leurs occupations antérieures, des endroits où elles étaient employées et des salaires qu'elles recevaient.

M. Ballantyne soumet à la Chambre,—Copie d'un décret du Conseil, No 758, 26 mars 1918, concernant un contrat conclu avec la *Dominion Steel Corporation, Limited*, pour la manufacture de plaques d'acier requises dans la construction de navires et pour chaudières.

M. Doherty soumet à la Chambre,—Copie du décret du Conseil, No 915, 16 avril 1918, interdisant à la presse de publier tout rapport, ou toute déclaration ou opinion adverses en ce qui concerne les mesures prises par les nations alliées en vue de la poursuite de la guerre; et interdisant également à qui que ce soit d'exprimer publiquement tout rapport ou toute déclaration ou opinion adverses en ce qui concerne le même sujet.

M. Doherty dépose sur la Table,—Rapport du Conseil du Service militaire touchant l'application de la Loi du Service Militaire, 1917.

M. Carvell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Sud depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Hudson, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Nord, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Sainte-Zotique, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

M. Burrell présente.—Réponse à une adresse à Son Excellence votée par la Chambre le 8 avril 1918.—Copie du décret du Conseil créant une commission d'enquête concernant le papier; aussi, copie des décrets du conseil subséquents se rapportant à la mission confiée à cette commission.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1918.—Copie de la correspondance et des documents en général se rapportant à la fusion de la banque *British North America* avec la banque de Montréal.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1918.—Relevé faisant connaître:—

1. En se référant à l'état publié dans la *Gazette du Canada* du 30 mars faisant connaître les détails au sujet de la circulation et du numéraire, quelles sont les garanties approuvées servant de base à l'émission du papier-monnaie de l'Etat au chiffre de \$92,820,000.

2. A la disposition de quelles banques cette émission a été mise, et quelle a été la garantie respective en chaque cas.

Sur motion de M. Guthrie, il est ordonné,—Que le comité spécial à qui a été confiée l'étude du Bill (No 25) Loi concernant la Faillite—ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents.

Les bills suivants sont présentés, lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Bill (No 62) Loi modifiant la Loi les assurances, 1917.—M. *Maclean* (Halifax).

Bill (No 63) Loi modifiant la Loi des Pêcheries.—M. *Ballantyne*.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en conformité du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Trahan:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:

1. Si le ministre des Finances a délivré des certificats permettant l'offre et la vente de débetures en vertu de l'arrêté en conseil du 22 décembre 1917 concernant les débetures.

2. Dans l'affirmative, combien de permis ou de certificats ont été émis.

3. A quels gouvernements provinciaux, corporations municipales, scolaires ou autres corporations légalement constituées, les dits permis ou certificats ont été accordés.

4. Pour quel montant, dans chacun des cas, les permis ont été accordés et les certificats délivrés.

Par M. Trahan:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le ministre des Finances a refusé de délivrer des certificats permettant l'offre et la vente de débetures, en vertu de l'arrêté en conseil du 22 décembre 1917 concernant les débetures.

2. Dans l'affirmative, combien de permis ou certificats ont ainsi été refusés.

3. A quels gouvernements provinciaux, corporations municipales, scolaires ou autres corporations légalement constituées, les dits permis ou certificats ont été refusés, et pour quelles raisons dans chacun des cas.

4. Quel était le montant de l'autorisation demandée dans chacun de ces cas.

Par M. Demers:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les années 1916 et 1917.

2. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les deux langues pendant les susdites années.

3. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en anglais pendant les susdites années.

4. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en français pendant les susdites années.

Par M. Déchène:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel a été le nombre de commis employés durant les années 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, dans les bureaux de poste suivants: Victoria, Vancouver, Régina, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Hamilton, Montréal, Québec, Fredericton, Halifax.

2. Le montant payé en salaire aux commis de ces différents bureaux chaque année.

L'adresse suivante à Son Excellence le Gouverneur général est votée:—

Par M. Lemieux:—Adresse,—Copie de toutes lettres concernant la démission du commissaire Perry, C.M.G., comme chef de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que à compter de lundi, le 29 avril, inclusivement, et jusqu'à la fin de la session, les avis de motion du gouvernement et les mesures du gouvernement prendront le pas sur toute autre affaire, excepté les questions par les députés et les avis de motion pour production de documents.

Le Bill (No 48) Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels, 1907—est lu la troisième fois et adopté.

Le Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement—est de nouveau délibéré en comité général (conjointement avec la résolution adoptée en comité général le 12 avril courant, s'y rattachant), rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé.

Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 38) Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale—est de nouveau délibéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, le bill suivant:—

Bill (No 14) Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*.

La Chambre s'ajourne alors à minuit.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur*

#### ERRATUM.

Au commencement du procès-verbal de la séance de mercredi, 17 avril 1918, il faut lire: La Chambre se réunit à 3 p.m. "au lieu de 9 p.m".

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées à la préparation des procès-verbaux, du feuilleton, des ordres et des journaux de la Chambre (a) en anglais et (b), en français, leurs appointements et autres rémunérations qui leur sont payés?

2. Combien de chacun de ces documents imprime-t-on (a) en anglais et (b) en français; et quel est le coût d'impression et de reliure de ce chef pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1918?

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées au compte rendu des débats et à la traduction à la Chambre des Communes?

2. Quelles sont les années de service de chacune?

3. Quels sont la rémunération payée à chacune pendant l'année dernière, et le total payé à chaque catégorie?

4. Combien d'exemplaires des débats de la Chambre ont été publiés (a) en anglais et (b) en français—en établissant le tirage des éditions non révisées et révisées, respectivement?

5. Combien ont coûté l'impression et la reliure de ce chef depuis 1900 inclusive-ment?

6. Outre ce qui précède, combien a-t-on payé chaque année depuis 1900 inclusive-ment pour (a) le compte rendu, (b) la traduction, (c) la dactylographie et (d) l'impression des transactions des comités parlementaires?

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à un décret du conseil récemment soumis à la Chambre pourvoyant à la nomination d'un comité éditorial subordonné à un sous-comité du conseil, dont le ministre du Commerce est président; ce comité ayant été recommandé par le comité conjoint des Impressions, la session dernière;

Le très honorable ministre a-t-il quelque rapport à soumettre à la Chambre sur le fonctionnement de ce comité éditorial?

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles mesures a-t-on prises pour établir une méthode satisfaisante à suivre touchant les nombreux cas de maladie chez les soldats en congé?

2. Le gouvernement projette-t-il d'accorder une compensation quelconque aux familles qui ont souffert de l'absence d'une semblable méthode?

M. *Séguin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Qui fait partie du comité éditorial de l'impression des documents publics?

2. Combien de personnes font partie du dit comité; et quelle est leur nationalité?

3. Quels sont les appointements et les attributions de chacune d'elles?

M. *Séguin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms et résidences des différents sous-officiers rapporteurs, énumérateurs, gardiens et locataires de polls à l'élection du dix-sept décembre, mil neuf cent dix-sept, dans le comté de l'Assomption et Montcalm?

2. Quel montant a été payé à chacun pour ses services dans cette élection?

3. Tous ces comptes sont-ils payés?

4. Si non, quels sont ceux non encore payés et pourquoi ne l'ont-ils pas été?

M. Séguin—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que les juges, greffiers et autres officiers des tribunaux d'exemption, dans le comté de l'Assomption et Montcalm n'ont pas encore été payés?
2. Quelles sont les raisons qui ont empêché le paiement de ces personnes, jusqu'à ce jour?
3. Quand peuvent-elles espérer être payées de leurs services?

M. Séguin—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les nom et résidence de l'officier rapporteur qui a agi, dans le comté de l'Assomption et Montcalm à l'élection du dix-sept décembre dernier (1917)?
2. Quel montant a-t-il reçu pour ses services, et se trouve-t-il maintenant entièrement payé?

M. Brouillard—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les honoraires des juges qui ont siégé dans les différents tribunaux d'exemption du comté de Drummond et Arthabaska ont-ils été payés?
2. Dans la négative, quelles raisons en ont empêché le paiement?
3. Quand ces officiers publics peuvent-ils espérer recevoir leurs honoraires?

M. Séguin—Lundi prochain—QUESTION—Quelles sont les municipalités auxquelles le ministre des Finances a permis d'émettre des débentures sur le marché, depuis le décret du conseil édicté à ce sujet?

M. Baldwin—Lundi prochain—QUESTION—

1. Au moment où le gouvernement a exercé main mise sur la fabrique de carabines Ross, le gouvernement britannique avait-il déclaré qu'il était en demeure de fabriquer toutes les carabines Lee-Enfield qui seraient nécessaires?
2. Dans l'affirmative, pourquoi le gouvernement canadien s'est-il emparé alors de la dite fabrique?
3. Quels sont les noms des personnes choisies pour en faire l'évaluation?
4. Quelles expériences avaient ces évaluateurs en matière de fabriques de carabines ou d'outillage de fabriques de carabines?

M. Maclean (Halifax)—Lundi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que, attendu que cinq-sixièmes des six cent mille actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company* ont été transférés au ministre des Finances, tel que requis par le chapitre 24 des lois de 1917, le Gouverneur en conseil peut venir en aide à la dite compagnie, ou à toute compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern Railway* aux fins de renouveler ou ajourner le paiement de toute dette de toute telle compagnie, aux conditions qui peuvent être convenues, en garantissant le paiement-intégral ou partie du paiement de telle dette, avec intérêt, ou les billets ou obligations consentis pour tel renouvellement ou ajournement;—Pourvu que la somme du capital ainsi à être ainsi garanti ne dépassera pas le chiffre de la dette dont le paiement est renouvelé ou ajourné;—et, de plus, que la garantie sera en la forme et signée par la personne que le Gouverneur en conseil approuvera, et sera attribuée aux bénéfice et garantie du détenteur pour le temps d'alors de la dette ou des billets ou autres obligations qui la représentent;—et que tout paiement qu'il peut être nécessaire de faire sous l'effet de toute telle garantie sera effectué à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada; et le décret du conseil autorisant telle garantie fera preuve en faveur de tel détenteur que les conditions de cette résolution ont été remplies, et que telle garantie est légale et obligatoire.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Vendredi, 19 avril.</i>		
318	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc. ....	2.30 p.m.
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.
<i>Mardi, 23 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 24 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc. ....	10 a.m.

No 21.

OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1918.

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ.  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 22.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI, 19 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Ballantyne soumet à la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 863, daté le 12 avril 1918, *re* modifications apportées au "Décret concernant la défense du Canada, 1917", au sujet de l'équipement des navires pour protection contre l'ennemi.

Sir Robert Borden soumet à la Chambre,—Relevé émis par le Cabinet de guerre, à la demande de l'Amirauté, faisant connaître pour le Royaume-Uni et pour le Globe, au cours de la période entre août 1914 et décembre 1917;

1. Pertes subies par la marine marchande par suite d'actes de la part de l'ennemi et des accidents maritimes;

2. Résultats de l'activité en fait de construction de navires marchands;

3. Vaisseaux ennemis capturés et subséquemment réquisitionnés;

Accompagné de diagrammes montrant les pertes de la marine marchande et le résultat de la construction de navires, pour le Royaume-Uni et le Globe, au cours de la même période.

M. Burrell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1918,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et toute autre correspondance et documents se rapportant au service du vapeur *Amelia* entre Pictou et les Iles de la Madeleine.

M. Meighen présente un Bill (No 64) Loi modifiant la Loi des sauvages. Le bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Robert Borden propose,—Qu'il soit résolu:—Que cette Chambre croit qu'il est opportun que le Gouverneur en conseil édicte en la forme et teneur suivante les règlements concernant le service militaire, savoir:—

C.P. 919.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CONSEIL:

ATTENDU, qu'il y a un besoin immédiat et urgent de procurer des renforts à la force expéditionnaire canadienne, et que la nécessité de les fournir n'admet aucun délai;

ATTENDU qu'il est essentiel, nonobstant les exemptions accordées jusqu'ici, qu'un nombre substantiel d'hommes soient enlevés immédiatement à la vie civile pour les fins du service militaire;

ET ATTENDU que, si l'on tient compte du nombre d'hommes immédiatement requis et de l'urgence de la demande, les tribunaux d'exemption n'ont pas le temps voulu pour examiner la valeur dans la vie civile, ou la position des individus appelés sous les armes.

EN CONSÉQUENCE, sur la recommandation du très honorable premier ministre, et en vertu des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la Loi des mesures de guerre, 1914, et par ailleurs, il a plu à Son Excellence le Gouverneur en conseil d'édicter les règlements suivants, lesquels entreront en vigueur aussitôt qu'approuvés par une résolution des deux Chambres du Parlement, et ils sont par les présentes décrétés et édictés en conséquence:—

REGLEMENTS.

1. Dans ces règlements,

(a) "Ministre" signifie le ministre de la Milice et de la Défense.

(b) "Loi" signifie la Loi du Service Militaire, 1917.

2. La classe 1 établie par la loi comprend en sus des hommes qui y sont compris aux termes de la dite loi mentionnée, tous les hommes qui

(a) Sont sujets britanniques; et

(b) ne sont pas compris dans les classes des personnes désignées dans les exceptions mentionnées dans l'annexe de la loi; et

(c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et

(d) sont célibataires, ou veufs sans enfants; et

(e) demeurent en Canada.

3. La classe 2 telle que déterminée par la Loi du Service Militaire, 1917, comprend, en sus des hommes y compris aux termes de la dite loi mentionnée, tous les hommes qui

(a) sont sujets britanniques; et

(b) ne sont pas compris dans les classes de personnes désignées dans les exceptions mentionnées dans l'annexe de la dite loi, et

(c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897, et

(d) sont mariés ou veufs avec des enfants, et

(e) demeurent en Canada.

4. Les mots "n'importe quel théâtre réel de la guerre" dans la cinquième exception de l'annexe de la loi ne comprendront pas les hautes mers ou la Grande-Bretagne ou l'Irlande, et la dite exception doit être interprétée en ce sens.

5. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que des ordres de se présenter pour service actif soient émis et signifiés aux hommes de l'une ou l'autre des classes définies par la loi, de tout âge, ou qui sont nés au cours des années ou de toute année ou partie d'année, et toute exemption antérieurement accordée à qui que ce soit, quelque soit l'âge ou l'année de naissance, cessera d'avoir effet à partir du midi du

jour pendant lequel il a reçu l'ordre de se présenter, et aucune réclamation d'exemption par ou de la part de qui que ce soit ne sera admise ou reconnue passé la date de l'émission et signification à lui faite de l'ordre de répondre à l'appel, pourvu toutefois qu'il soit loisible au ministre d'accorder congé d'absence, sans paie, à tout homme dans le cas de décès, d'invalidité ou du service accompli par d'autres membres de la même famille en service actif sur quelque théâtre réel de la guerre.

6. L'âge déclaré dans toute demande d'exemption faite par qui que ce soit ou en son nom, ou dans tout autre document signé par lui, sera une preuve concluante en ce qui le regarde quant à son âge et à l'année de sa naissance.

7. Le ministre peut, de temps à autre, décréter qu'aucun ordre de se présenter pour service actif ne sera signifié à des hommes qui ont été examinés par des bureaux médicaux militaires et classés dans les catégories médicales spécifiées dans l'ordonnance du ministre.

8. En conformité des présents règlements tous les hommes compris dans la classe 1 devront se présenter au registraire ou député registraire nommés en vertu de la loi tel que requis par la dite proclamation. Ils seront tenus d'obéir à la loi militaire en la manière définie par la dite proclamation, et, s'ils manquent de se présenter, ils seront passibles des amendes spécifiées dans la loi et dans les règlements édictés en vertu d'icelle.

9 (a) Tout célibataire qui, à quelque période subséquente que ce soit, atteint l'âge de 19 ans, et est alors un sujet britannique résidant en Canada, et ne se trouve pas compris dans l'une des exceptions de l'annexe de la loi, deviendra

et (b) tout homme qui, ayant atteint l'âge de 19 ans, étant alors sujet britannique résidait comme susdit, et non compris dans l'une des exceptions de l'annexe de la loi, devient veuf sans enfants, deviendra, si la classe dans laquelle il se trouve dès lors compris a été appelée en service actif,

IMMÉDIATEMENT sujet à la loi militaire, et, sous les dix jours qui suivent, devra se présenter au registraire ou député registraire nommé de par la loi pour la province ou partie d'une province dans laquelle il réside. Il sera placé en service actif tel que stipulé dans la loi, dans les règlements découlant de cette loi, ou dans les présents règlements, et, jusqu'à ce qu'il soit ainsi placé en service actif, il sera censé être en congé d'absence sans paie.

10. Lorsque, dans tout traité ou toute convention conclus avec un gouvernement étranger ou un pays quelconque, il est maintenant ou pourra subséquemment être stipulé que les sujets de tel gouvernement ou les citoyens de tel pays résidant en Canada peuvent devenir par la loi obligés au service militaire, les dits sujets ou citoyens de tel gouvernement ou pays peuvent être appelés par proclamation et se présenteront, seront soumis à la loi militaire et seront placés en service actif selon ce qui aura été déterminé dans la dite proclamation ou dans la loi ou règlements édictés sous l'empire de la dite loi.

M. Molloy propose comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"La Chambre regrette que le décret du conseil proposé s'éloigne absolument du principe du décret du conseil du 3 décembre 1917, tolérant l'exemption de ceux dont les services sont 'essentiels à l'accroissement de la production agricole';—et la Chambre en conséquence déclare que le décret du conseil proposé devrait être modifié de manière à pourvoir à l'exemption de ceux dont on a un besoin si pressant pour la production de substances alimentaires sur les fermes du Canada et qui s'y livrent effectivement dans le moment".

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

## POUR :

## Messieurs

Archambault,	Devlin,	Lapointe	Parent,
Boivin,	Du Tremblay,	(St-Jacques),	Pedlow,
Bourassa,	Ethier,	Laurier (Sir Wilfrid),	Pelletier,
Boyer,	Euler,	Lavigueur,	Power,
Brouillard,	Fafard,	Leduc,	Prevost,
Bureau,	Fontaine,	Leger,	Proulx,
Cahill,	Fortier,	Lesage,	Read (Prince,
Cannon,	Fournier,	McCoig,	I. du P.-E.),
Cardin,	Gauthier,	McCrea,	Robb,
Casgrain,	Gauvreau,	McGibbon	Ross,
Chisholm,	Gervais,	(Argenteuil),	Savard,
d'Anjou,	Gladu,	McKenzie,	Séguin,
Déchène,	Jacobs,	McMaster,	Sinclair (Queens,
Delisle,	Kay,	Marcile (Bagot),	île du P.-E.),
Demers,	Kennedy,	Mayrand,	Tobin,
Denis,	Lafortune,	Michaud,	Trahan,
Desaulniers,	Lanctôt,	Murphy,	Turgeon,
Deslauriers,	Lapointe	Pacaud,	Vien.—69
	(Kamouraska),	Papineau,	

## CONTRE :

## Messieurs

Anderson,	Cochrane,	Hocken,	Paul,
Andrews,	Clekshutt,	Hughes (sir Sam),	Redman,
Argue,	Cooper,	Johnston,	Reid (Grenville),
Armstrong	Cowan,	Keefer,	Reid (Mackenzie),
(Lambton),	Crerar,	Lang,	Rowell,
Arthurs,	Cronyn,	Loggie,	Scott,
Ballantyne,	Crothers,	Long,	Sexsmith,
Ball,	Crowe,	Mackie (Edmonton),	Shaw,
Blair,	Currie,	Mackie (Renfrew),	Sheard,
Blake,	Davidson,	Macleam (Halifax),	Sifton,
Bolton,	Davis,	McGibbon	Simpson,
Bonnell,	Doherty,	(Muskoka),	Spinney,
Borden (sir Robert),	Douglas (Cap-Breton	McGregor,	Stacey,
Bowman,	S. et Rich.),	McIntosh,	Steele,
Boyce,	Edwards,	McIsaac,	Stevens,
Boys,	Elkin,	McLean (Royal),	Stewart,
Bristol,	Fielding,	McQuarrie,	Sutherland,
Buchanan,	Finley,	Maharg,	Thompson
Burnham,	Foster (sir George),	Manion,	(Weyburn),
Burrell,	Foster (York),	Martin,	Thompson
Butts,	Fraser,	Meighen,	(Hastings),
Calder,	Fripp,	Merner,	Thomson
Campbell,	Fulton,	Mewburn,	(Qu'Appelle),
Carvell,	Green,	Middlebro,	Tolmie,
Casselman,	Guthrie,	Morphy,	Tremain,
Chabot,	Halladay,	Mowat,	Turriff,
Chaplin,	Harold,	Myers,	Tweedie,
Charlton,	Harrison,	Nesbitt,	Wallace,
Charters,	Hartt,	Nicholson (Queens,	Whidden,
Clark (Red-Deer),	Hay,	île du P.-E.),	Wilson
Clarke (Wellington),	Henders,	Nickle,	(Wentworth),
		Pardee,	Wilson
			(Saskatoon).—118

Et la motion principale étant mise aux voix ;

M. Lapointe (Saint-Jacques) propose comme amendement.—Que cette résolution ne soit pas adoptée maintenant, mais qu'elle soit prise en délibération de ce jour en six mois.

Et le dit amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR :  
Messieurs

Archambault,	Deslauriers,	Lapointe	Pacaud,
Boivin,	Devlin,	(St-Jacques),	Papineau,
Bourassa,	DuTremblay,	Laurier	Parent,
Boyer,	Ethier,	(sir Wilfrid),	Pelletier,
Brouillard,	Fafard,	Lavigueur,	Power,
Bureau,	Fontaine,	Leduc,	Prevost,
Cahill,	Fortier,	Leger,	Proulx,
Cannon,	Fournier,	Lesage,	Read (Prince I.P.E.),
Cardin,	Gauthier,	McCrea,	Robb,
Casgrain,	Gauvreau,	McGibbon,	Savard,
d'Anjou,	Gervais,	(Argenteuil),	Séguin,
Déchène,	Gladu,	McKenzie,	Sinclair
Delisle,	Jacobs,	McMaster,	(Queens, I.P.E.),
Demers,	Lafortune,	Marcile (Bagot),	Tobin,
Denis,	Lancôt,	Mayrand,	Trahan,
Desaulniers,	Lapointe	Michaud,	Turgeon,
	(Kamouraska),	Murphy,	Vien,

—62.

CONTRE :  
Messieurs

Anderson,	Cockshutt,	Hughes (Sir Sam),	Pardee,
Andrews,	Cooper,	Johnston,	Paul,
Argue,	Cowan,	Kennedy,	Redman,
Armstrong	Crerar,	Lang,	Reid (Grenville);
(Lambton),	Cronyn,	Loggie,	Reid (Mackenzie),
Arthurs,	Crothers,	Long,	Ross,
Ballantyne,	Crowe,	Mackie (Edmonton),	Rowell,
Ball,	Currie,	Mackie (Renfrew),	Sexsmith,
Blair,	Davidson,	Maclean (Halifax),	Shaw,
Blake,	Davis,	McCoig,	Sheard,
Bonnell,	Doherty,	McGibbon (Musko-	Sifton,
Borden (Sir Robert),	Douglas (Cap Bre-	ka),	Simpson,
Bowman,	ton S. & Rich.),	McCregor,	Spinney,
Boyce,	Edwards,	McIntosh,	Stacey,
Boys,	Elkin,	McIsaac,	Steele,
Bristol,	Fielding,	McLean (Royal),	Stevens,
Buchanan,	Finley,	McQuarrie,	Stewart,
Burnham,	Foster (Sir George),	Maharg,	Sutherland,
Burrell,	Foster (York),	Manion,	Thompson (Wey-
Butts,	Fraser,	Martin,	burn),
Calder,	Fripp,	Meighen,	Thompson (Has-
Campbell,	Fulton,	Merner,	tings),
Carvell,	Green,	Mewburn,	Thomson (Qu'Ap-
Casselman,	Guthrie,	Middlebro,	pelle),
Chabot,	Halladay,	Morphy,	ToImie,
Chaplin,	Harold,	Mowat,	Turriff,
Char ton,	Harrison,	Myers,	Tweedie,
Charters,	Hartt,	Nesbitt,	Wallace,
Clark (Red Deer),	Hay,	Nicholson	Whidden,
Clarke (Wellington),	Henders,	(Queens, I.P.E.),	Wilson Wentworth),
Cochrane,	Hocken,	Nickle,	Wilson (Saskatoon),

—117

Et la motion principale étant mise aux voix, elle est agréée par le vote suivant:—

## POUR :

## Messieurs

Anderson,	Cockshutt,	Johnston,	Redman,
Andrews,	Cooper,	Kennedy,	Reid (Grenville),
Argue,	Cowan,	Lang,	Reid (Mackenzie),
Armstrong (Lambton),	Crerar,	Loggie,	Ross,
Arthurs,	Cronyn,	Long,	Rowell,
Ballantyne,	Crothers,	Mackie	Scott,
Ball,	Crowe,	(Edmonton),	Sexsmith,
Blair,	Currie,	Mackie (Renfrew),	Shaw,
Blake,	Davidson,	Maclean (Halifax),	Sifton,
Bonnell,	Davis,	McCoig,	Simpson,
Borden (sir Robert),	Doherty,	McGibbon	Spinney,
Bowman,	Douglas (Cap-Breton S. et Rich.),	(Muskoka),	Stacey,
Boyce,	Edwards,	McGregor,	Steele,
Boys,	Elkin,	McIntosh,	Stevens,
Bristol,	Fielding,	McIsaac,	Stewart,
Buchanan,	Finley,	McLean (Royal),	Sutherland,
Burnham,	Foster (sir George),	McQuarrie,	Thompson
Burrell,	Fraser,	Maharg,	(Weyburn),
Butts,	Fripp,	Manion,	Thompson
Calder,	Fulton,	Martin,	(Hastings),
Campbell,	Green,	Meighen,	Thomson
Carvell,	Guthrie,	Mewburn,	(Qu'Appelle),
Casselman,	Halladay,	Middlebro,	Tolmie,
Chabot,	Harold,	Morphy,	Tremain,
Chaplin,	Harrison,	Mowat,	Turriff,
Charters,	Hartt,	Myers,	Tweedie,
Clark (Red-Deer),	Hay,	Nicholson (Queens, île du P.-E.),	Wallace,
Clarke (Wellington),	Henders,	Nickle,	Whidden,
Cochrane,	Hocken,	Pardee,	Wilson
	Hughes (sir Sam),	Paul,	(Wentworth),
			Wilson (Saskatoon).—114

## CONTRE :

## Messieurs

Archambault,	Deslauriers,	Lapointe	Pacaud,
Boivin,	Devlin,	(Kamouraska),	Papineau,
Bourassa,	Du Tremblay,	Lapointe	Parent,
Boyer,	Ethier,	(St-Jacques),	Pelletier,
Brouillard,	Euler,	Laurier (sir Wilfrid),	Power,
Bureau,	Fafard,	Lavigueur,	Prevost,
Cahill,	Fontaine,	Leduc,	Proulx,
Cannon,	Fortier,	Leger,	Read (Prince, I. du P.-E.),
Cardin,	Fournier,	Lesage,	Robb,
Casgrain,	Gauthier,	McCrea,	Savard,
Chisholm,	Gauvreau,	McGibbon	Seguin,
d'Anjou,	Gervais,	(Argenteuil),	Sinclair
Déchène,	Gladu,	McKenzie,	(Queens, I.P.E.),
Delisle,	Jacobs,	McMaster,	Tobin,
Demers,	Kay,	Marcile (Bagot),	Trahan,
Denis,	Lafortune,	Mayrand,	Turgeon,
Desaulniers,	Lanctôt,	Michaud,	Vien.—65
		Murphy,	

Le bill (No 50) Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913—est lu une deuxième fois, rapporté avec un amendement et délibéré tel qu'amendé. Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 62) Loi modifiant la Loi des Pêcheries—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

La Chambre sajourne alors à 10.39 p.m. jusqu'à lundi prochain.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Lundi prochain—QUESTION—Quel a été le coût de l'administration du département du Contrôleur des vivres, y compris salaires, emplois temporaires, frais de voyage, services de toute nature, équipement, loyer, etc., depuis la date de l'organisation de ce service jusqu'au 31 décembre 1917?

M. *Boyer*—Lundi prochain—QUESTION—

1. La construction d'un hôpital pour y recevoir des soldats invalides à Sainte-Anne de Bellevue, est-elle faite sous le contrôle du gouvernement?

2. Dans la négative, quels en sont les intermédiaires? Est-ce par voie de contrat ou sous la direction d'un corps public quelconque?

3. Quel montant le gouvernement a-t-il payé pour le terrain où l'on érige cet hôpital?

4. Quel est le montant que coûtera cette construction?

5. Combien de soldats invalides pourra-t-on y loger?

6. A quelle distance cet hôpital se trouve-t-il situé du collège Macdonald?

7. Le gouvernement a-t-il bien considéré les inconvénients très sérieux qui peuvent résulter d'un tel établissement dans le voisinage immédiat d'un collège où des centaines de jeunes filles reçoivent leur instruction?

\*M. *Arthurs*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la méthode suivie dans les ministères publics en ce qui regarde la préparation des rapports annuels? Sont-ils pour la plupart écrits d'abord en anglais et subséquemment traduits en français, ou *vice versa*?

2. Quelle est la proportion des rapports qui sont soumis au comité éditorial en (a) anglais, en (b) français?

M. *Burnham*—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. O'Connor, C.R., qui, récemment, faisait partie de la commission préposée au coût de la vie, était-il tenu, lors de sa nomination, à faire rapport aux autorités supérieures dans le cas de difficulté survenant à propos de changements dans son personnel?

2. Le dit M. O'Connor était-il libre de préparer et de rendre publics et, de fait, a-t-il préparé et rendu publics, tous les rapports qu'il jugeait nécessaire de faire en sa dite qualité de commissaire?

M. *Demers*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il connaissance de quelque proposition adressée au gouvernement britannique relativement au développement de l'industrie du pétrole dans les îles britanniques ou autres parties de l'Empire, en vue de la nécessité pour l'Empire de recourir à l'étranger, pour son approvisionnement de cet article si essentiel au commerce et à la défense?

2. Le rapport soumis par la commission d'Economie et de Développement, créée dans la première année de la guerre, afin de se préparer à faire face aux difficultés que le pays devra surmonter dans la période d'après-guerre, fait-il mention d'une proposition quelconque relative à la découverte et à l'exploitation de gisements de pétrole au Canada, en dehors de nos sources actuelles d'approvisionnement?

3. Le gouvernement déposera-t-il sur la table de la Chambre toute correspondance et tous renseignements relatifs à la participation de certains membres du gouvernement, et particulièrement du ministre du Commerce, à une discussion quelconque, en

Angleterre, durant la période de guerre, au sujet de l'opportunité d'une fusion des ressources de l'Empire, comme mesure de défense contre une tentative de domination économique par l'Allemagne après la guerre?

4. Le gouvernement sait-il que le Canada, à l'heure qu'il est, dépend presque entièrement, pour son approvisionnement de pétrole, d'une compagnie subsidiaire de la *Standard Oil Company*, une corporation étrangère qui a dernièrement augmenté son capital, en vertu d'une charte fédérale, à cinquante millions de dollars, avec la probabilité qu'elle pourra saisir le contrôle de tous les gisements de pétrole qui seront découverts au Canada?

5. Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre les démarches nécessaires pour assurer au peuple du Canada le contrôle des gisements de pétrole qui pourront être découverts dans l'une quelconque des provinces?

\* M. *Sinclair* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Sommaire de toutes les réclamations (avec les noms des réclamants et le chiffre de chaque réclamation) produites contre le ministère des Chemins de fer et Canaux par suite de la congélation d'expéditions de pommes de terre sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard ou les docks à Charlottetown, Pictou, Summerside et Pointe du Chêne, au cours de l'année 1916;—aussi un sommaire analogue, quant à l'année 1917, comprenant le chemin de fer et les docks susdits et le chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et le dock à Port-Borden.

\* M. *Sinclair* (Queen)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Sommaire de toutes les réclamations (y compris les noms des réclamants et le chiffre de chaque réclamation) produites contre le ministère des Chemins de fer et Canaux à la suite de casse et de larcins sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard en 1917.

M. *Keefer*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales".

M. *Doherty*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

M. *Doherty*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914".

## CONVOCATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Lundi, 22 avril.</i>		
117	Comité spécial sur la Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	3.30 p.m.
<i>Mardi, 23 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 24 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10 a.m.

No 22.

OTTAWA, VENDREDI, 19 AVRIL 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 23.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 22 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 19 avril courant,—laquelle est lue et reçue, et se lit comme il suit:—

De Mary Garland Lewis (née Hanna), de Toronto, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari, Albert Victor Lewis.

M. Rowell, du comité spécial chargé de l'étude de la question de la Commission des pensions et des règlements régissant les pensions des soldats invalidés ou autres, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité recommande qu'autorisation lui soit accordée de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Rowell, le dit rapport est approuvé.

Sir Robert Borden, pour M. Maclean (Halifax), soumet à la Chambre,—Rapport de l'auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1917;—Vol. IV, partie ZZ.

Sir Robert Borden, pour M. Maclean (Halifax), dépose sur la Table,—Relevé faisant connaître combien de fonctionnaires appartenant au Service extérieur ont été transférés au Service intérieur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1917, et combien de personnes ont été nommées sous l'empire de l'article 21 de la Loi actuelle du Service civil depuis la même date.

M. Burrell présente,—Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 8 avril 1918,—Copie des arrêtés en conseil relatifs à la nomination du colonel Langton à l'emploi de payeur général dans le ministère de la Milice.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les années 1916 et 1917.
2. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les deux langues pendant les susdites années.
3. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en anglais pendant les susdites années.
4. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en français pendant les susdites années.

Les bills suivants sont présentés, lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Bill (No 65) Loi modifiant la Loi des compagnies.—M. *Doherty*.

Bill (No 66) Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914.—M. *Doherty*.

M. Morphy propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 7) Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*.

Bill (No 23) Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*.

Bill (No 6) Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Bill (No 34) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

Bill (No 10) Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 60) Loi constituant en corporation la compagnie dite *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

Bill (No 61) Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

*Comité des Bills privés.*

Bill (No 58) Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*.

Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers' Church in Canada*.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. McMaster:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître quelles sommes le gouvernement a versées au *Globe* de Toronto et au *Devoir* de Montréal, pour annonces ou impressions, pendant les exercices terminés aux dates suivantes: (a) le 31 mars 1915; (b) le 31 mars 1916; (c) le 31 mars 1917; (d) le 31 mars 1918.

Par M. Currie:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître,—1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées à la préparation des procès-verbaux, du feuillet, des ordres et des journaux de la Chambre (a) en anglais et (b) en français, leurs appointements et autres rémunérations qui leur sont payés.

2. Combien de chacun de ces documents on imprime (a) en anglais et (b) en français; et quel est le coût d'impression et de reliure de ce chef pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1918.

Par M. Currié:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître,—1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées au compte rendu des débats et à la traduction à la Chambre des Communes.

2. Quelles sont les années de service de chacune d'elles.

3. Quels sont la rémunération payée à chacune pendant l'année dernière, et le total payé à chaque catégorie.

4. Combien d'exemplaires des débats de la Chambre ont été publiés (a) en anglais et (b) en français—en établissant le tirage des éditions non révisées et révisées, respectivement.

5. Combien ont coûté l'impression et la reliure de ce chef depuis 1900 inclusivement.

6. Outre ce qui précède, combien on a payé chaque année depuis 1900 inclusivement pour (a) le compte rendu, (b) la traduction, (c) la dactylographie et (d) l'impression des transactions des comités parlementaire.

Les ordres de la Chambre suivants sont votés:—

Par M. Sinclair (Queen)—Ordre de la Chambre—Sommaire de toutes les réclamations (avec les noms des réclamants et le chiffre de chaque réclamation) produites contre le ministère des Chemins de fer et Canaux par suite de la congélation d'expéditions de pommes de terre sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard ou les docks à Charlottetown, Pictou, Summerside et Pointe du Chêne, au cours de l'année 1916;—aussi un sommaire analogue, quant à l'année 1917, comprenant le chemin de fer et les docks susdits et le chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et le dock à Port-Borden.

Par M. Sinclair (Queen)—Ordre de la Chambre—Sommaire de toutes les réclamations (y compris les noms des réclamants et le chiffre de chaque réclamation) produites contre le ministère des Chemins de fer et Canaux à la suite de casse et de larcins sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard en 1917.

M. Clements propose,—Que cette Chambre est d'avis que tous les règlements et décrets du conseil concernant la main-d'œuvre étrangère en Canada devraient être consolidés en une seule loi uniforme, mais qu'en préparant une telle loi, il faudra prendre en considération les conditions et besoins des différentes parties du Canada.

Et un débat s'ensuivant, et se continuant;

MARDI, 23 avril 1918.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 12.15 a.m.

EDGAR N. RHODES,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Armstrong* (Lambton)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelle est la situation définitive occupée par les recrues canadiennes du Corps royal d'aviation dans les affaires militaires du Canada?
2. Dans les cas d'infirmité permanente ou de mort des canadiens faisant partie du Corps royal d'aviation survenue pendant leur service quelle disposition existe-t-il relativement à la pension de leurs dépendants?
3. Combien d'hommes sont venus d'Angleterre au Canada dans le but d'établir des camps d'entraînement pour le Corps royal d'aviation: quelques-uns de ces hommes sont-ils retournés en Angleterre? Dans l'affirmative, combien ont été remplacés par des canadiens?
4. Quels résultats ont été obtenus au cours de l'entraînement des cadets aux camps d'entraînement près de Toronto en comparaison avec ceux qui ont été obtenus aux camps du même genre situés au Texas?
5. Est-ce que le Corps royal d'aviation s'est rendu au Texas et y est demeuré aux frais et sur la demande du gouvernement américain?
6. Les autorités du Corps royal d'aviation ont-elles été priées d'étudier un projet d'un camp d'entraînement dans la Colombie-Britannique? Dans l'affirmative, quelle était la nature de la requête?
7. N'est-ce pas un fait que les conditions climatiques au Texas ont été jugées défavorables pour les fins d'entraînement dans l'aviation?
8. Quelles investigations d'un caractère technique ont été faites relativement aux conditions atmosphériques prévalant au Texas avant de choisir cet endroit pour y établir un camp d'entraînement pour nos aviateurs?
9. Quelles investigations ont été faites relativement aux conditions climatiques et atmosphériques prévalant dans la Colombie-Britannique, en vue de l'établissement d'un camp d'entraînement pour le corps d'aviation dans cette province?
10. Est-ce que la Commission impériale de munitions a pris une option pour louer un vaste terrain à Delta, près de Vancouver, C.B., en vue d'y établir des quartiers d'hiver pour l'entraînement des cadets canadiens dans le Corps royal d'aviation, et des soumissions ont-elles été demandées pour matériaux, appareils de suspension, bâtiments, etc.? Dans l'affirmative, pourquoi a-t-on mis fin aux négociations?
11. Combien y a-t-il eu de décès aux camps d'entraînement du Corps royal d'aviation au Texas résultant des conditions atmosphériques qui sont défavorables au parfait entraînement des aviateurs?
12. Est-ce que le gouvernement canadien a reçu quelque demande d'aide en faveur du Corps royal d'aviation soit sous forme de crédits ou d'allocations d'argent pour des appareils d'entraînement? Dans l'affirmative, quelle est la nature de ces demandes.
13. Où conserve-t-on les archives concernant les causes d'accidents ou de maladies dont ont souffert les cadets et les mécaniciens canadiens du Corps royal d'aviation?
14. Est-ce que l'entraînement des cadets canadiens dans le Corps royal d'aviation au Canada est exclusivement confié à la direction de sergents-instructeurs d'origine britannique?
15. Quels efforts ont été faits par le gouvernement canadien, ou par des particuliers ou organisations quelconques, dans le but d'encourager et d'aider le corps d'aviation au Canada, et le gouvernement a-t-il offert une aide quelconque à ces particuliers ou organisations?

16. Une partie quelconque de l'octroi de \$100 autorisé par un décret du conseil à chaque aviateur entraîné au Canada en vue de pourvoir en partie aux dépenses encourues pendant son entraînement a-t-elle été payée, ou aucune demande de paiement a-t-elle été faite?

*M. d'Anjou*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le sénateur (lieutenant-colonel) Geo. H. Bradbury reçoit-il une pension de la Commission des pensions du Canada?
2. Dans l'affirmative, quel montant retire-t-il par année?
3. A quelle date cette pension a-t-elle été accordée? Est-ce avant ou après la constitution du gouvernement unioniste?
4. Quelle est la raison alléguée pour le paiement de cette pension?
5. Le lieutenant-colonel Geo. H. Bradbury a-t-il fait du service en France?
6. Dans l'affirmative, pendant combien de temps?

\**M. Casgrain*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Un nommé J. H. Lewis a-t-il été employé dans la division des magasins du ministère des Postes?
2. Le dit Lewis a-t-il été promu ou nommé à une autre position dans le dit ministère au cours de la dernière année?
3. Dans l'affirmative, quelle est sa nouvelle position et quels sont ses devoirs ainsi que son salaire?
4. Qui a recommandé M. Lewis à cette nouvelle position et quel était son salaire immédiatement avant de changer d'emploi?
5. Combien de fois M. Lewis a-t-il été à New-York, depuis sa dernière nomination et dans quel but a-t-il fait ces voyages?
6. M. Lewis a-t-il rencontré un Dr Harris à New-York, et dans l'affirmative, a-t-il transigé des affaires quelconques avec le Dr Harris?
7. Est-ce que M. Lewis était autrefois le directeur de la fanfare régimentaire des gardes à pied du Gouverneur général? Dans l'affirmative, était-il connu alors comme étant un allemand?
8. Pendant les dix-huit dernières années, combien de fois M. Lewis a-t-il obtenu un congé pour visiter l'Allemagne?

\**M. Casgrain*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Avant l'élection générale du mois de décembre dernier, le président du conseil a-t-il eu une entrevue ou des entrevues avec le révérend Dr Chown, le révérend Dr Shearer, le révérend Ben Spence et quelques autres personnes au sujet de la tempérance ou de la prohibition par tout le Canada?
2. Dans l'affirmative, le président du conseil agissait-il comme représentant du gouvernement à cette entrevue ou ces entrevues, et était-il autorisé à agir en cette qualité?
3. En est-on arrivé à quelque entente ou arrangement entre les personnes présentes à cette entrevue ou ces entrevues?
4. Dans l'affirmative, a-t-il été convenu que, si les églises et organisations représentées à cette entrevue ou ces entrevues prêtaient leur appui au gouvernement unioniste, une mesure de prohibition serait mise en vigueur par le gouvernement unioniste après l'élection?
5. Si l'entente susmentionnée n'a pas été conclue, quels arrangements ont-ils été convenus entre les personnes présentes à cette entrevue ou ces entrevues?
6. Dans toute entente alors conclue le président du conseil était-il autorisé par le gouvernement à y souscrire?
7. Le président du conseil et les personnes susdites en sont-ils venus à quelque autre entente ou conclusion relativement à toute autre mesure de réforme morale ou sociale?

\*M. Casgrain—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quand le capitaine W. E. Schnester, de Belleville, a-t-il reçu sa commission et quelles étaient ses aptitudes militaires pour cette fin?
2. Est-il allé outre-mer? Dans l'affirmative, où, quand et combien de temps y est-il resté?
3. Le capitaine Schnester a-t-il pris part à quelque bataille? Dans l'affirmative, a-t-il été blessé?
4. Quelles étaient ses fonctions en Canada et quelle solde *per diem* a-t-il reçue?
5. Quelle somme totale a-t-il reçue jusqu'au 20 avril 1918?
6. Que fait-il maintenant et quel traitement reçoit-il?
7. Le capitaine Schnester sera-t-il envoyé outre-mer? Si non, pour quelle raison?
8. Le capitaine Schnester est-il d'origine allemande et porte-t-il encore l'uniforme?

\*M. Casgrain—Mercredi prochain—QUESTION—

Relativement à la question répondue par le gouvernement le 21 mars en ce qui concerne le directeur des renseignements publics pour le Canada:—

1. Combien de personnes sont employées dans ce bureau au moment actuel?
2. Par qui M. Frank Yeigh était-il employé comme conférencier et organisateur, à \$350 par mois, avant de prendre son emploi actuel?
3. Par qui M. W. S. LeSueur était-il employé comme gérant d'annonces, à \$200 par mois, avant de prendre son emploi actuel?
4. Par qui mademoiselle M. Wilson était-elle employée comme journaliste, à \$100 par mois, avant de prendre son emploi actuel?
5. Est-ce que la *Federal Press*, dont il est mention dans le cas de l'emploi de mademoiselle M. Currie, se trouve le même bureau généralement connu jusqu'ici comme quartiers généraux de l'association conservatrice, rue Slater, Ottawa?

M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le ministre de la Milice, ou quelque membre du gouvernement, ou quelque fonctionnaire du ministère de la Milice, sait-il quelque ou possède-t-il quelque renseignement en ce qui concerne l'ouvrage fait par le personnel de la Commission impériale des munitions pour copier les listes des noms des épouses et des dépendants des soldats, lesquelles listes se trouvaient dans les bureaux du service des soldes assignées et des allocations de séparation au ministère de la Milice?
2. Dans l'affirmative, qui a ordonné que ces listes soient remises à ces sténographes et dactylographistes de la Commission impériale des munitions?
3. Qui a fourni l'argent destiné à payer les commis aux écritures de la Commission impériale des munitions pour cet ouvrage de copie de listes?

M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'inspecteurs le ministre de l'Agriculture se propose-t-il de nommer pour l'inspection des œufs?
2. Dans quels journaux sont publiés les avis d'avoir à envoyer les demandes d'emploi au secrétaire de la Commission du Service civil et déclarant que toutes les nominations se feront d'après résultats obtenus à un examen de concours?

M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelle pension annuelle retire le colonel R. H. Labatt de la Commission des pensions?
2. A quelle date cette pension a-t-elle été accordée?
3. Était-ce avant ou après la formation du gouvernement unioniste?
4. Est-ce que la Commission des pensions accorde une pension d'incapacité totale aux militaires qui ont un revenu de \$2,000 provenant du gouvernement, ou autrement?
5. Est-ce que tous les militaires dont la maladie a été diagnostiquée comme étant une maladie valvulaire du cœur ont reçu une pension pour incapacité totale?

6. Est-ce qu'il y a un cas dans les bureaux de la Commission des pensions où il s'agit d'un militaire ayant un revenu de \$5,000 qui a reçu une pension pour incapacité totale?

7. Est-ce que le colonel Labatt a d'autres revenus que celui provenant de la Commission des pensions?

8. Est-ce que le colonel Labatt n'est pas le parent d'un membre quelconque de la présente administration?

9. Dans l'affirmative, quels sont les membres avec qui il est apparenté?

10. Le colonel Labatt a-t-il des enfants qui retirent des pensions?

11. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms, leur âge et le montant de la pension de chacun?

12. A quelle date les pensions ont-elles été accordées à ses enfants?

M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des quinze compagnies qui ont demandé au gouvernement un permis pour la manufacture de l'oléomargarine?

2. Pour quelles raisons a-t-on refusé ces permis à toutes les compagnies à l'exception de la *Harris Abattoir Company* et de la *Swift Canadian Company*?

3. Est-ce que le tribunal d'enquête nommé par le gouvernement et dont M. George Henderson était le commissaire, s'est renseigné sur le pourcentage des actions détenues par Sir Joseph Flavelle dans la *Harris Abattoir Company*?

4. Dans l'affirmative, quel est ce pourcentage?

5. Quels sont les propriétaires et les actionnaires de la *Swift Canadian Company, Limited*?

M. Deslauriers—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. H. B. Tremain, député du comté de Hants, N.-E., est-il employé par le ministère de la Milice?

2. Dans l'affirmative, quel salaire reçoit-il?

3. Quand a-t-il été nommé?

4. Quelle somme totale a-t-il reçue?

5. Sa femme reçoit-elle une allocation de séparation?

6. Combien a-t-il reçu de ce chef jusqu'à ce jour?

M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

Relativement à la position vacante de maître de poste à Lethbridge, Alta.:—

1. Dans quels journaux le ministère annonce-t-il que cette position est vacante?

2. Quelle est la procédure à suivre pour remplir cette position?

\*M. Casgrain—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous les décrets du conseil et instructions données par le ministre en charge relativement aux fonctions de M. M. E. Nicholls, directeur des renseignements publics pour le Canada; —aussi copie de tous télégrammes, lettres, déclarations et articles livrés au public par M. Nicholls depuis qu'il a été nommé à la position de directeur des renseignements publics; —aussi copie de la liste des particuliers ou compagnies à qui ces renseignements ont été envoyés.

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce 22 avril, été affichés pour être étudiés par leurs comités respectifs, lundi prochain, le 29 avril courant, ou après, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.*

Bill (No 60) Loi constituant en corporation la compagnie dite *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

Bill (No 61) Loi concernant la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

*Comité des Bills privés.*

Bill (No 58) Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*.

Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers' Church in Canada*.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 23 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m.
117	Comité spécial sur la Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	3.30 p.m.
<i>Mercredi, 24 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	10 a.m.
<i>Vendredi, 26 avril.</i>		
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.

No 23.

---

OTTAWA, LUNDI, 22 AVRIL, 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 24.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 23 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

M. Armstrong (Lambton), du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le deuxième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné les bills suivants, qu'il rapporte sans amendement, savoir:

Bill (No 37) Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*.

Bill (No 44) Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*.

Bill (No 47) Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*.

Votre comité a aussi examiné le Bill (No 45) Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*, qu'il a décidé de rapporter avec des amendements.

M. Burrell soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

M. Mewburn soumet à la Chambre,—Mémorandum, No 4, concernant l'œuvre accomplie par le ministère de la Milice et de la Défense, du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1917.

M. Meighen dépose sur la Table,—Copie du décret du conseil No 807, du 3 avril 1918, au sujet de la réserve faite de terres fédérales pour les objets de la Loi d'Etablissement de soldats (chapitre 21,—7-8 George V).

M. McCurdy soumet à la Chambre,—Règlements régissant l'enregistrement édictés par la Commission d'enregistrement.

Avec l'assentiment de la Chambre,

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que la résolution adoptée par la Chambre le 18 avril 1918, relativement à la priorité des avis de motions du gouvernement et des mesures du gouvernement des lundis, soit modifiée en la teneur qui suit:—

Que lundi, le 29 avril, et les lundis subséquents jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement prendront le pas après les questions et les avis de motions pour production de documents.

A l'appel des ordres du jour,

Avec le consentement de la Chambre,

M. Currie propose,—Que la Chambre retourne à l'item "Présentation des rapports de comité" sous la rubrique "Affaires de routine".—Adopté.

M. Currie présente alors le premier rapport du comité conjoint des deux Chambres chargé du contrôle des impressions du parlement, dont voici la teneur:—

Le comité recommande ce qui suit:—

1. Que les documents de la session qui suivent soient imprimés comme documents de session seulement:—

49. C.P. 122, 22 janvier 1918.—Nomination de T. Sherman Rogers, C.R., William B. Wallace, juge de la cour de comté, tous deux de Halifax, et Frederick Fowke, d'Oshawa, bourgeois, comme membres de la Commission des secours de Halifax.

55.—Copie des procès-verbaux des séances de la conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada, tenue à Ottawa, durant le mois de février 1918, relativement à la situation générale de la guerre au point de vue des finances, des vives, des moyens d'expédition et les exigences militaires.

58. C.P. 2729, daté le 4 octobre 1917.—Création d'un comité de sélection *re* l'impression des documents publics.

78. Mémoire des conférences entre les représentants du Travail et le Comité de la guerre en janvier 1918.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

41. Copie certifié d'une minute du conseil approuvé nommant l'honorable Martin Burrell, secrétaire d'Etat; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Chemins de fer et Canaux; l'honorable Arthur L. Sifton, ministre des Douanes; et l'honorable James A. Calder, ministre de l'immigration et de la colonisation, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts Révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

42. Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 987 du 10 avril 1917.—Ordonnance sur la défense du Canada, 1917; règlements, peines, etc.

C.P. 1397 du 21 mai 1917.—Règlements sur les personnes travaillant sur les quais, etc. Interdiction de porter des allumettes, de fumer, etc.

C.P. 1451 du 25 mai 1917.—Nouvelles peines relevant de l'Ordonnance sur la défense du Canada, 1917.

C.P. 2277 du 17 août 1917.—Désertions, des navires marchands, peines, etc.

C.P. 2769 du 4 octobre 1917.—Feux de position; règlements, etc.

C.P. 3306 du 29 novembre 1917.—Interdiction d'envoyer des messages chiffrés sans autorisation sur les navires marchands.

C.P. 3307 du 29 novembre 1917.—Les marinières emprisonnés pour désertion pourront être libérés pour le service à bord.

C.P. 3319 du 29 novembre 1917.—Règlements sur les personnes employées sur les quais.

C.P. 3017 du 3 décembre 1917.—L'autorité navale pourra permettre l'embarquement d'explosifs dans les navires marchands.

C.P. 3362 du 24 décembre 1917.—Transport des explosifs par les chemins de fer.

C.P. 86 du 15 janvier 1918.—L'autorité navale compétente pourra émettre une ordonnance pour le ravitaillement de charbon des navires.

C.P. 87 du 17 janvier 1918.—Règlements interdisant d'approcher du Canada par mer des armes à feu, etc., sans l'autorisation des autorités navales ou militaires.

C.P. 91 du 15 janvier 1918.—Règlements établissant que tous les navires britanniques de 1,600 tonnes ou plus faisant commerce en Europe ou dans la Méditerranée soient pourvus d'un sans-fil, etc.

C.P. 261 du 1er février 1918.—Règlements sur le transport des explosifs dans les trains de voyageurs.

C.P. 282 du 26 février 1918.—Touchant la mise à la disposition de la commission du commerce de guerre le rendement de toute fabrique ou boutique s'occupant de produire des armes, des munitions, des aliments ou des machines, etc.

C.P. 254 du 2 mars 1918.—Remplaçant le règlement 51 touchant les peines découlant du refus d'obéir aux ordonnances et règles décrétées subordonnément aux dispositions de l'Ordonnance sur la défense du Canada, 1917.

C.P. 558 du 8 mars 1918.—Modifiant le C.P. 987 du 10 avril 1917.—Règlements sur l'emploi de vigies sur les navires marchands de 2,500 tonnes, brut, ou plus.

C.P. 559 du 8 mars 1918.—Touchant l'exportation de marchandises du Canada aux pays neutres.

42a. Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 17, daté le 4 janvier 1918.—Port des uniformes militaire et naval par des personnes non autorisées.

C.P. 86, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; approvisionnement de charbon pour les vaisseaux.

C.P. 87, daté le 17 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; exportation des armes à feu.

C.P. 91, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”; équipement de radiotélégraphie sur les navires.

C.P. 261, daté le 1er janvier 1918.—Transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 329, daté le 8 février 1918.—Echelle de paye de la R. N. C. V. R.

C.P. 387, daté le 20 février 1918.—Allocation aux officiers et aux hommes qui voyagent en devoir.

C.P. 462, daté le 2 mars 1918.—Traitement des membres aliénés du service naval.

C.P. 524, daté le 2 mars 1918.—“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”; mise en force de telle loi.

C.P. 2769, daté le 4 octobre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917: *re* les lumières sur les navires.

C.P. 2791, daté le 9 octobre 1917.—Rétention des services des hommes de la R. N. C. V. R. après la fin de la guerre.

C.P. 3017, daté le 3 décembre 1917.—Amendement à l'“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* transport des explosifs sur les navires marchands.

C.P. 3064, daté le 2 novembre 1917.—Echelle de paye pour les officiers qui siègent devant les conseils de guerre et les cours disciplinaires de la marine royale canadienne.

C.P. 3072, daté le 6 novembre 1917.—Règlements concernant l'émission des insignes de guerre.

C.P. 3192, daté le 13 novembre 1917.—Echelle de paye lors du renvoi des hommes qui n'ont pas droits à une gratification de trois mois.

C.P. 3306, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* fournir des renseignements concernant les mouvements des navires.

C.P. 3307, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'“Ordre concernant, la Défense du Canada, 1917” : *re* élargissement des prisonniers marins.

C.P. 3319, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917” : *re* port d'allumettes dans le voisinage de matières inflammables.

C.P. 3362, daté le 24 décembre 1917.—Amendement à l'“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917” : *re* transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 3391, daté le 24 décembre 1917.—Rétention des services des hommes dans la marine royale canadienne après la fin de la guerre.

C.P. 3392, daté le 22 décembre 1917.—Création du rang de commandant, R. N. C. V. R.

C.P. 3470, daté le 26 décembre 1917.—Création de grade à brevet, marine royale canadienne.

C.P. 3474, daté le 27 décembre 1917.—Echelle de paye pour les paie-mâîtres, R. N. C. V. R.

C.P. 3475, daté le 5 janvier 1918.—Allocation de séparation.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918.—Vigie sur les navires marchands.

C.P. 560, daté le 8 mars 1918.—Accordant aux navires américains les privilèges des ports canadiens.

43. C.P. 632 du 14 mars 1918.—Touchant l'augmentation des tarifs de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer du Canada.

C.P. 631 du 14 mars 1918.—Touchant la perception de taxes spéciales du chemin de fer Pacifique-Canadien.

44. C.P. 3116 du 2 novembre 1917.—Règlements interdisant l'utilisation du grain pour distiller des boissons alcooliques.

C.P. 3473 du 22 décembre 1917.—Règlements touchant l'interdiction de l'importation de boissons enivrantes, sauf le vin destiné au service divin, les spiritueux pour les fins médicales, les spiritueux pour les fins manufacturières et définissant la force d'un spiritueux.

C.P. 3484 du 26 décembre 1917.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, en biffant le mot ALCOOL et lui substituant les mots ESPRIT-PREUVE.

C.P. 134 du 19 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, touchant l'importation des boissons après le 24 décembre 1917, si elles sont vraiment achetées et expédiées avant le 31 janvier 1918.

C.P. 224 du 26 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, pourvoyant à l'émission d'une patente générale par le ministre des Douanes pour l'importation des boissons dans certaines conditions.

C.P. 589 du 11 mars 1918.—Règlements touchant la manufacture et la vente de boissons enivrantes au Canada.

45. C.P. 3073 du 29 octobre 1917.—Etablissement d'un ministère de l'Immigration et de la Colonisation; disposition touchant les appointements du Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

46. C.P. 432, daté le 21 février 1918.—Fondation d'un ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 433, daté le 21 février 1918.—Règlements *re* Commission des hôpitaux militaires.

C.P. 434, daté le 21 février 1918.—Commission des Soldats invalides.

C.P. 442, daté le 21 février 1918.—Nomination de sir James Lougheed, C.C.M.G., comme ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 443, daté du 23 février 1918.—Acceptation de la démission de M. F. B. McCurdy comme secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense.

C.P. 444, daté le 23 février 1918.—Nomination de M. F. B. McCurdy, comme Secrétaire parlementaire du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 445, daté le 23 février 1918.—Acceptation de la démission de sir James Loughed, C.C.M.G., comme président de la Commission des soldats invalides; nomination de M. F. B. McCurdy, député, comme président de la dite commission.

C.P. 446, daté le 23 février 1918.—Mise de la Commission des Soldats invalides sous la direction et le contrôle du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

47. C.P. 307, daté le 6 février 1918.—Achats à faire par la Commission des achats de guerre pour les divers ministères du Gouvernement.

48. C.P. 272, daté le 2 février 1918.—Nomination d'une Mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 281, 2 février 1918.—Nommant Lloyd Harris président de la mission de guerre canadienne aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 653, 16 mars 1918.—Nommant messieurs Frank A. Ralph, A. H. Scott et Ross H. McMaster membres de la mission de guerre canadienne aux Etats-Unis d'Amérique.

48a. Adresse du 20 mars 1918.—Copie des décrets du Conseil créant la Mission de guerre à Washington, le personnel de cette Mission, et définissant l'étendue de ses pouvoirs et la portée du but à atteindre. (Sir Wilfrid Laurier).

C.P. 576, 9 mars 1918.—Règlements *re* paiement des réclamations provenant du désastre de Halifax (Premier rapport de la Commission de secours annexé).

50. C.P. 3005, 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité du Cabinet, désigné sous le nom de comité de la guerre.

C.P. 3006, 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité du Cabinet, sous le nom de comité de reconstruction et de développement.

51. C.P. 358, daté le 13 février 1918.—Règlements *re* Nominations, dans le Service public.

C.P. 491, daté le 28 février 1918.—Re nominations, promotions, etc., dans le Service civil autres que celles qu se font dans les divers ministères.

C.P. 372, daté le 18 février 1918.—Nominations d'un Comité du Conseil *re* préparation d'un bill concernant le Service civil.

C.P. 548, daté le 15 mars 1918.—Approbation des règlements intérimaires faits par la Commission du Service civil, en vertu de l'article 3 de l'arrêté du Conseil, C.P. 358, en date du 13 février 1918.

C.P. 667, 18 mars 1918.—Règlements *re* renvoi du service de fonctionnaires publics pour cause d'ingérence politique agressive au cours de la dernière élection.

52. C.P. 404, daté le 23 février 1918.—Nomination du "Bureau d'enregistrement au Canada".

53. C.P. 1433, daté le 24 mai 1917.—Règlement *re* départ du Canada des personnes du sexe masculin qui tombent sous la Loi du service militaire.

C.P. 1531, daté le 4 juin 1917.—Déclaration statutaire—Cédule "B" de l'arrêté du Conseil, 24 mai 1917,—peut-être faite devant certaines personnes.

C.P. 1799, daté le 30 juin 1917.—Règlements édictés par arrêté en Conseil du 24 mai, 1917, modifiés.

C.P. 2245, daté le 3 septembre 1917.—Conseil du service militaire: Nomination du Sous-ministre de la Justice, de O. M. Biggar, John H. Moss, L. Loranger et le lieutenant-colonel H. A. C. Machin, le constituant.

C.P. 2247, daté le 8 septembre 1917.—Juge du tribunal central d'appel: Nomination du juge Duff à ce poste.

C.P. 2498, daté le 11 septembre 1917.—Membres des tribunaux locaux: Le ministre de la Justice peut faire nomination après le 25 septembre 1917.

C.P. 2554, daté le 15 septembre 1917.—Régistraire pour Colombie britannique—R. S. Lennie, C.R.

C.P. 2555, daté le 15 septembre 1917.—Régistraire pour le Nouveau-Brunswick—W. A. Ewing, C.R.

C.P. 2556, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la province de Québec—Eugène Godin, C.R.

C.P. 2557, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la Saskatchewan—A. L. Haining.

C.P. 2558, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour le Manitoba—E. R. Chapman.

C.P. 2559, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour Toronto—Glynn Osler.

C.P. 2563, daté le 15 septembre 1917.—Privilège de la franchise de port étendu aux régistrais et régistrais adjoints.

C.P. 2564, daté le 15 septembre 1917.—Règlements *re* départ du Canada des personnes du sexe masculin compétentes pour le service militaire, décrétés le 24 mai et le 30 juin 1917, modifiés.

C.P. 2591, daté le 17 septembre 1917.—Régistrare pour Calgary—John M. Carson.

C.P. 2598, daté le 17 septembre 1917.—Régistrare pour l'Île-du-Prince-Édouard—W. W. Stanley.

C.P. 2603, daté le 18 septembre 1917.—O. M. Biggar autorisé à signer les réquisitions pour impressions et papeterie devant servir au Conseil du service militaire.

C.P. 2618, daté le 20 septembre 1917.—Régistrare pour le Yukon—John Black.

C.P. 2633, daté le 21 septembre 1917.—Régistrare adjoints pour Ontario—W. E. Wismer et le major H. P. Cook.

C.P. 2624, daté le 21 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Québec—A. Gobeil.

C.P. 2635, daté le 28 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Québec—F. A. Labelle.

C.P. 2637, daté le 28 septembre 1917.—Pour déclarer les nationaux alliés résidant au Canada obligés au service militaire.

C.P. 2664, daté le 24 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Ontario—G. A. Toole.

C.P. 2699, daté le 3 octobre 1917.—Régistrare pour la Nouvelle-Ecosse—E. H. Nicholls.

C.P. 2725, daté le 3 octobre.—Liste des fonctionnaires autorisés à signer les chèques de lettres de crédit.

C.P. 2781, daté le 4 octobre 1917.—Approbation de la proclamation appelant la première classe au service militaire.

C.P. 2833, daté le 8 octobre 1917.—Comité du service public du Conseil du service national, chargé de s'enquérir des demandes d'exemption faites par les employés civils.

C.P. 2936, daté le 15 octobre 1917.—Prolongation du délai pour l'appel de la première classe dans le Yukon.

C.P. 2958, daté le 19 octobre 1917.—Règlements sous l'autorité de la Loi du service militaire.

Arrêté en conseil 3007, daté le 20 octobre 1917.—Frais de déplacement des membres de la Commission de sélection.

Arrêté en conseil 3008, daté le 20 octobre 1917.—Frais de subsistance et de déplacement des membres du conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3025, daté le 20 octobre 1917.—Règlements concernant le rapport au service et les demandes d'exemptions des hommes domiciliés en dehors du Canada.

Arrêté en conseil 3033, daté le 23 octobre 1917.—Convention entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, appelant au service militaire, sous ses propres drapeaux, ses citoyens demeurant dans l'autre pays.

Arrêté en conseil 3036, daté le 23 octobre 1917.—Relativement à l'exemption de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Arrêté en conseil 3093, daté le 2 novembre 1917.—Secrétaire du juge d'appel central—J. L. McDougall—au salaire de \$250 par mois.

Arrêté en conseil 3095, daté le 2 novembre 1917.—Les dépenses de la division du service militaire doivent être soldées à même les crédits de guerre.

Arrêté en conseil 3112, daté le 2 novembre 1917.—Dépenses des juges au sujet des nominations aux tribunaux locaux.

Arrêté en conseil 3118, daté le 7 novembre 1917.—Autres règlements sous l'empire de la Loi du service militaire, de 1917.

Arrêté en conseil 3168, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux déserteurs et aux absents sans permission, etc.

Arrêté en conseil 3169, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux demandes d'exemptions par les personnes qui ne se sont pas conformées à la proclamation faite en vertu de la Loi du service militaire, de 1917.

Arrêté en conseil 3230, daté le 19 novembre 1917.—Règlements imposant des pénalités pour la contravention à la loi.

Arrêté en conseil 3231, daté le 19 novembre 1917.—Relativement aux demandes d'exemptions dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions éloignées.

Arrêté en conseil 3232, daté le 19 novembre 1917.—J. H. Moss autorisé à signer les réquisitions des impressions et de l'imprimerie à l'usage du Conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3283, daté le 27 novembre 1917.—Règlement relatif au rapatriement des citoyens ou des sujets des pays alliés qui demeurent au Canada.

Arrêté en conseil 3285, daté le 27 novembre 1917.—Le ministre de la Justice est autorisé à nommer le juge qui doit remplir les fonctions assignées au juge en chef, relativement aux tribunaux d'appel, en cas de vacance dudit emploi.

Arrêté en conseil 3298, daté le 29 novembre 1917.—Rémunération des régistres et des sous-régistres.

Arrêté en conseil 3321, daté le 30 novembre 1917.—Règlements relatifs aux appels des décisions des tribunaux au juge central.

Arrêté en conseil 3344, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à l'audition des appels, le plus tôt possible.

Arrêté en conseil 3348, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à la libération du service militaire des personnes livrées à l'agriculture.

Arrêté en conseil 3349, daté le 3 décembre 1917.—Le ministre de l'Agriculture est autorisé à nommer des représentants du ministère de l'Agriculture pour comparaître devant les tribunaux.

Arrêté en conseil 3356, daté le 8 décembre 1917.—Rémunération des représentants du ministre de l'Agriculture (\$5 par jour).

Arrêté en conseil 3463, daté le 24 décembre 1917.—Règlements relatifs au départ du Canada des hommes, établis par arrêté en conseil du 24 mai 1918—Règlements relatifs à l'établissement d'autres tribunaux d'appel.

C.P. 35, daté le 7 janvier 1918.—Règlements; rémunération et frais des tribunaux.

C.P. 70, daté le 8 janvier 1918.—Règlements relatifs aux hommes qui changent de résidence.

C.P. 54, daté le 8 janvier 1918.—Agrandissement des cadres de la gendarmerie Fédérale pour l'administration de la loi du service Militaire.

C.P. 111, daté le 17 janvier 1918.—Règlements relatifs à l'exemption du service militaire des sauvages et d'autres sujets britanniques défranchisés.

C.P. 115, daté le 17 janvier 1918.—Règlements à l'effet de spécifier les obligations des hommes exemptés en vertu de la loi du service Militaire.

C.P. 116, daté le 17 janvier 1918.—Nomination de Douglas Kerr au poste de Commissaire de la gendarmerie pour la mise à exécution de la loi du service militaire.

C.P. 178, daté le 21 janvier 1918.—Règlements touchant les demandes d'exemption en appel, sous la loi du service militaire.

C.P. 181, daté le 26 janvier 1918.—Règlements sur les renseignements que doivent fournir les patrons relativement à ceux de leurs employés qui sont passibles d'appel aux armes.

C.P. 182, daté le 26 janvier 1918.—Règlements obligeant à se présenter pour le service militaire ceux qui ont posé, en appel, des demandes d'exemption.

C.P. 195, daté le 24 janvier 1918.—Prolongation du temps alloué aux appels contre les décisions des tribunaux locaux.

C.P. 196, daté le 26 janvier 1918.—Règlements relatifs aux appels contre l'exemption accordée par les tribunaux locaux—production des substances alimentaires.

C.P. 237, daté le 30 janvier 1918.—Susceptibilité de service militaire des citoyens des Etats-Unis au Canada et des sujets britanniques canadiens aux Etats-Unis.

C.P. 271, daté le 2 février 1918.—Règlements relatifs à l'audition des appels dans la province de Québec.

C.P. 384, daté le 18 février 1918.—Nomination d'un représentant des agriculteurs, pour chaque district militaire, qui servira d'aviseur au bureau préposé à l'octroi des congés.

C.P. 435, daté le 23 février 1918.—La démission de M. Glyn Osler, C.R., comme secrétaire archiviste en vertu de la loi du service militaire, à Toronto, est acceptée et M. C. Leslie Watson est nommé secrétaire archiviste pour l'Ontario.

C.P. 450, daté le 2 mars 1918.—Le poste de directeur de l'administration de la loi du service militaire est créé; et le lieutenant-col. H. A. C. Machin est nommé à ce poste.

C.P. 451, daté le 23 février 1918.—Utilisation de certains des juges de la cour de Circuit du district de Montréal pour la détermination des appels soumis en vertu de la loi du service militaire, 1917.

C.P. 452, daté le 23 février 1918.—La démission de M. E. R. Chapman comme secrétaire archiviste en vertu de la loi du service militaire, pour le Manitoba, est acceptée; et M. George A. Toole est nommé pour lui succéder.

P.C. 572, daté le 9 mars 1918.—Application des dispositions de la loi canadienne du service militaire, 1917, aux aubains de nationalité alliée qui résident au Canada.

(Copie de la loi du service militaire, 1917, annexée.)

53a.—Copie des décrets du Conseil suivants:

C.P. 815, daté le 4 avril 1918.—Règlements, sous l'autorité de la loi des Mesures de guerre, 1914, relativement à l'utilisation de la force humaine du Canada pour des fins essentielles à la continuation de la guerre actuelle.

Et C.P. 834, daté le 4 avril 1918.—Investissant de certains pouvoirs l'officier général ou l'officier commandant des districts militaires, en cas d'émeute, insurrection ou troubles civils, ou d'empêchement à la mise en force de la loi du Service militaire, 1917, etc.

54. C.P. 3160, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs à la nomination d'un directeur des Renseignements publics.

C.P. 3161, daté le 9 novembre 1917.—M. Mark E. Nichols est nommé directeur des Renseignements publics.

56.—Copie des Décrets du Conseil suivants:

C.P. 1460 du 16 juin 1917.—Règlements pour la nomination du Contrôleur des Vivres.

C.P. 1684 du 21 juin 1917.—Nomination de l'honorable W. J. Hanna à titre de Contrôleur des Vivres.

C.P. 1844 du 3 juillet 1917.—Personnel, bureau du Contrôleur des Vivres; nomination de MM. Todd, Willison et French.

C.P. 2079 du 1er août 1917.—Privilege de franchise postale accordée au Contrôleur des Vivres.

C.P. 2190 du 9 août 1917.—Règlements applicables aux restaurants publics; usage du blé dans l'alcool interdit; peines imposées, etc.

C.P. 2210 du 11 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$25,000 pour les salaires et dépenses des.

C.P. 2292 du 18 août 1917.—Exportation interdite de la farine.

C.P. 2333 du 23 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; nomination de fonctionnaires, commis et autres; autorité pour faire ces nominations, fixer les appointements, etc.

C.P. 2352 du 24 août 1917.—Légumes en boîtes; interdiction de leur usage quand les légumes frais sont disponibles.

- C.P. 2730 du 3 octobre 1917.—Privilège de franchise postale accordé aux secrétaires des comités provinciaux des bureaux du Contrôleur des Vivres.
- C.P. 2689 du 8 octobre 1917.—Contrôle des Vivres; Bureau d'éducation; appointements.
- C.P. 2688 du 11 octobre 1917.—Règlements sur les producteurs et marchands de gros. Doivent faire rapport, etc.
- C.P. 2959 du 19 octobre 1917.—Mets de céréales; Règlements sur leur vente.
- C.P. 2959 (a) du 25 octobre 1917 dans le Supplément de la *Gazette du Canada*—Ordonnance du Contrôleur des Vivres prolongeant le délai pour la mise en vigueur des règlements sur les mets de céréales
- C.P. 3044 du 23 octobre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son importation et sa vente.
- C.P. 3116 du 2 novembre 1917.—Interdiction de l'emploi du grain dans la fabrication des boissons enivrantes.
- C.P. 3141 du 6 novembre 1917.—\$70,000 pour les débours du Bureau du Contrôleur des Vivres.
- C.P. 3211 du 15 novembre 1917.—Interdiction de l'exportation des vivres.
- C.P. 3214 du 15 novembre 1917.—Règlements sur l'imposition de patentes aux marchands de denrées alimentaires; le Contrôleur des Vivres autorisé à fixer les profits, etc.
- C.P. 3223 du 15 novembre 1917.—Règlements touchant l'imposition de patentes aux moulins à farine.
- C.P. 3215 du 19 novembre 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$100,000 pour les appointements et dépenses.
- C.P. 3236 du 19 novembre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son maniement; les patentes pour son importation émaneront des bureaux du vétérinaire général.
- C.P. 3236 (a) du 17 novembre 1917 dans le deuxième supplément de la *Gazette du Canada*—Ordonnance du Contrôleur des Vivres touchant la fabrication, l'importation et la vente de l'oléomargarine.
- C.P. 3239, daté le 19 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres préparés le Contrôleur des Vivres au sujet des permis d'exportation de marchandises aux pays alliés, etc. Approuvé.
- C.P. 3203, daté le 27 novembre 1917.—Règlements au sujet de la fabrication du malte.
- C.P. 3347, daté le 3 novembre 1917.—Défense d'exporter certains aliments dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques, etc., sauf avec un permis du ministre des Douanes.
- C.P. 3430, daté le 24 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres au sujet de la détention pendant plus le quatre jours, des wagons contenant des aliments, etc.
- C.P. 163, daté le 19 janvier 1918.—\$50,000 portées aux dépenses du bureau du Contrôleur des Vivres.
- C.P. 180 daté le 21 janvier 1918.—Règlements au sujet des permis de minoteries ordonnés par l'arrêté du Conseil 3223, en date du 15 novembre 1917, et qui doit s'étendre à toutes les minoteries.
- C.P. 200, daté le 24 janvier 1918.—Démission de l'honorable W. J. Hanna comme Contrôleur des Vivres.
- C.P. 53, daté le 26 janvier 1918.—Règlement au sujet de l'exportation de certaines marchandises.
- C.P. 212, daté le 26 janvier 1918.—Personnel du bureau du Contrôleur des Vivres. Annulation des anciens arrêtés en Conseil à ce sujet; le Contrôleur des Vivres a l'autorisation d'y nommer certains membres.
- C.P. 223, daté le 4 février 1918.—Nomination de M. H. B. Thomson comme contrôleur des vivres en remplacement de l'honorable W. J. Hanna.
- C.P. 344, daté le 11 février 1918.—Commission alimentaire du Canada.
- C.P. 345, daté le 11 février 1918.—Nomination des membres de la Commission alimentaire du Canada: MM. Thomson, Dunning et McGregor.

C.P. 370, daté le 12 février 1918.—Règlements au sujet des restaurants publics. Modification de l'ordonnance du 9 août 1917.

C.P. 420, daté le 20 février 1918.—Modification de l'ordonnance du Conseil daté le 11 février 1918 établissant la Commission alimentaire du Canada.—Ses pouvoirs ne peuvent comprendre aucun des pouvoirs ou obligations incombant à la Commission des surveillants du grain au Canada.

C.P. 470, daté le 28 février 1918.—Défendant de transporter le maïs Flint ou Dent des comté de Lambton, Essex, Kent et Elgin, à aucun endroit en dehors de ce district.

C.P. 543, daté le 7 mars 1918.—Règlements au sujet de l'usage des grains comme aliment des bestiaux dans les abattoirs.

C.P. 567, daté le 8 mars 1918.—Remise de certains argents à la Commission alimentaire du Canada pour l'achat de tracteurs Ford.

C.P. 580, daté le 9 mars 1918.—Règlements au sujet des permis aux maisons de provisions et conserves. Limite aux profits sur les ventes.

C.P. 596, daté le 12 mars 1918.—Règlements au sujet du pouvoir de la Commission alimentaire du Canada de faire des ordonnances au sujet de la nature et le montant d'aliments qu'on peut employer.

C.P. 597, daté le 12 mars 1918.—Règlements défendant le gaspillage de tout aliment ou produit alimentaire; peines imposées, etc.

56a.—Rapport du contrôleur des vivres, l'honorable W. J. Hanna, C.R., au Premier ministre, daté le 24 janvier 1918.

57. Copie des décrets du Conseil suivants:

C.P. 1579, daté le 11 juin 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique en ce qui concerne le charbon, et nomination de Chas. A. Magrath comme contrôleur.

C.P. 1651, daté le 15 juin 1917.—Le contrôleur du combustible revêtu de certains pouvoirs sous l'empire de la loi des enquêtes.

C.P. 1862, daté le 6 juillet 1917.—Contrôleur du combustible;—\$10,000 attribués au service à même les crédits de guerre.

C.P. 1887, daté le 12 juillet 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique quant au charbon, et nomination de Chas. A. Magrath à ce poste.

C.P. 2060, daté le 27 juillet 1917.—Assistant contrôleur du combustible.—Nomination de H. P. McCue à ce poste.

C.P. 2289, daté le 22 août 1917.—Contrôle du combustible.—Nomination de Donald S. Kerr comme auxiliaire, et de C. W. Peterson comme député contrôleur du combustible.

C.P. 2311, daté le 19 septembre 1917.—“David S. Kerr” au lieu de Donald S. Kerr. (Modification du décret 2289, 22 août 1917).

C.P. 3068, daté le 26 octobre 1917.—Règlements *re* importation et vente du charbon.

C.P. 105 3341, daté le 3 décembre 1917.—Appointements du député contrôleur du combustible fixés à \$500 par mois.

C.P. 285, daté le 4 février 1918.—Attributions du contrôleur du combustible (modifications apportées au décret du 12 juillet 1917 définissant ces attributions).

C.P. 298, daté le 6 février 1918.—Règlements *re* combustible.—Établissant des jours sans feu dans les fabriques, théâtres, etc.

C.P. 325, daté le 11 février 1918.—Amplification des pouvoirs du Contrôleur du combustible.

C.P. 359, daté le 20 février 1918.—Règlements pourvoyant à la conservation du combustible nécessaire à la sécurité nationale.

C.P. 564, daté le 8 mars 1918.—Modifiant les règlements édictés concernant l'économie du combustible par la fermeture des clubs de golf, de yachts, de canots, de chasse et champêtres et des endroits d'amusement en certains jours.

59. C.P. 337, daté le 8 février 1918.—Création d'un sous-comité du comité de guerre du cabinet, à être connu sous le nom de Bureau de commerce de guerre.

59a. Réponse à l'adresse du 20 mars 1918.—Copie de tous les décrets du conseil établissant la Commission du commerce de guerre, les nominations à cette commission, les instructions et les rapports de la commission jusqu'à date.

60. Etat des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte de l'exercice 1917-18.

61. Etat des recettes et dépenses de la Commission des Champs de bataille nationaux au 31 mars 1917.

62. Etat indiquant la distribution d'une somme de \$25,000,000 avancée par le gouvernement fédéral au chemin de fer *Canadian-Northern* et ses compagnies constituantes, tel que stipulé au chapitre 24 des Statuts de 1917.

62a. Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent payés depuis le 1er août 1917 au Canadien-Nord ou à toute personne, société, corporation, banque ou société en fidéicommiss pour et à l'acquit du Canadien-Nord.

2. En vertu de quelle autorité ces argents ont été payés.

3. Si par arrêtés ministériels, quelle est la date de chacun de ces arrêtés ministériels, quel est le montant autorisé par chacun d'eux et payé en vertu de chacun d'eux.—(*M. Verville.*)

63. Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1917.

64. Rapport intérimaire de R. A. Pringle, C.R. Commissaire chargé de faire une enquête concernant la manufacture, la vente, le prix et l'approvisionnement du papier à journaux en Canada.

66. Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1917.

66. Relevé des sommes versées pour pensions et allocations de retraite dans le Service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1917, faisant connaître les noms, grades, traitements, allocations, causes de la retraite de chaque fonctionnaire pensionné ou qui a quitté le service; aussi, si la vacance créée a été remplie par avancement, ou par nomination, et le traitement de tout nouveau fonctionnaire nommé.

67. Rapport de la Conférence de guerre des femmes, convoquée par le comité de guerre du Cabinet, à Ottawa, du 28 février au 2 mars 1918.

68. Relevé des dépenses au compte des "Dépenses imprévues", du 1er avril 1917 au 18 mars 1918, en conformité de la loi des subsides de 1917.

69. Lettre de l'honorable Albert Sévigny au très honorable premier ministre démissionnant comme ministre du revenu de l'Intérieur, et lettre du Premier ministre en accusant réception.

70. Réponse à l'ordre de la Chambre du 21 mars 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient, au cours des mois d'octobre et décembre 1917, les officiers du dépôt d'entraînement des ingénieurs établi aux casernes de Saint-Jean, Qué.

2. Quels étaient les officiers au même poste le 17 décembre 1917.

3. A quel endroit ces officiers se sont enrôlés.

4. Où demeuraient ces officiers avant leur enrôlement.

5. Où demeuraient ces officiers lors de leur enrôlement.—(*M. Archambault.*)

71. Relevé des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements ré-

gissant l'arpentage, l'administration, etc., des terres fédérales compris dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

72. Relevé des décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de la loi des Réserves forestières et des Pares fédéraux, article 19, chapitre 10, 1-2 George V.

73. Relevé des décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'article 77 de la loi des Terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

74. Rapport prescrit par l'article 88, chapitre 62 Statuts révisés du Canada, que doit soumettre au parlement le ministre de l'Intérieur, chaque année, concernant les liqueurs importées ou apportées de tout endroit situé hors du Canada dans les territoires sur permission spéciale du commissaire, donnée par écrit, pour l'année terminée le 31 décembre 1917.

75. Relevé de toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au cours de l'année terminée le 30 septembre 1917, avec les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, chapitre 9, article 8.

76. Réponse à l'ordre de la Chambre du 25 mars 1918,—Etat faisant connaître la valeur totale en argent de charbon anthracite, charbon mou, huile et gazoline importés en Canada durant les exercices se terminant le 31 mars 1911, 1915, 1916 et 1917 et pour chaque mois depuis mars 1917.—(M. *Lemieux*.)

77. Relevé en détail des remises et des remboursements de droits de douane, en conformité de l'article 92 de la loi du revenu consolidé et de l'audition, effectués par le ministère des Douanes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

79. Relevé en détail de tous les cautionnements ou obligations enregistrés dans le ministère du Secrétaire d'Etat depuis le dernier rapport (31 janvier 1917) soumis au Parlement en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts révisés du Canada, 1906.

80. Réponse à l'ordre du 25 mars 1918,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres papiers et documents concernant la nomination d'un officier de douanes à Mulgrave, N.-E., pour remplir la position devenue vacante par suite du décès de feu David Murray.—(M. *Sinclair*) (Antigonish et Guysborough).

81. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. A quelle somme s'élèvent les contrats de guerre exécutés dans la province de Québec depuis août 1914 jusqu'à janvier 1918.

2. Combien d'usines de munitions de guerre sont en activité dans la province de Québec.

3. Combien d'obus y sont fabriqués par semaine.

4. Combien d'ouvriers travaillent dans les usines de munitions, dans la province de Québec.—(M. *Prévost*).

82. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant d'argent a été dépensé pour les réparations au quai de Graham depuis 1911.

2. Quel est le nom du conducteur des travaux et aussi quels sont les noms des hommes qui travaillaient à ces travaux.

3. Quel montant a été payé à chacun d'eux et à quel taux par jour.

4. Quels sont les noms des fournisseurs et le montant payé à chacun d'eux.—(M. *Boyer*).

83. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. De qui on a acheté la pierre dont on se sert pour la reconstruction des édifices du Parlement.

2. De quelle carrière on a tiré la dite pierre.
3. Où est située la dite carrière.
4. Si on a demandé des soumissions publiques quant à la fourniture de la dite pierre? Dans l'affirmative, qui a soumissionné et quels étaient les prix des soumissions offertes, f.o.b. à la station d'expédition ou f.o.b. Ottawa.
5. Si la pierre a été tirée de différentes carrières, quelle quantité on a tirée de chaque carrière.—(M. *Copp*).

Sir Robert Borden propose alors,—Que la Chambre passe aux ordres du jour.—  
Adopté.

Le Bill (No 38) Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale—est de nouveau délibéré en comité général et rapporté sans amendement. Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement.

Bill (No 50) Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.

Le Bill (No 57) Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 64) Loi modifiant la Loi des Sauvages—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 55) Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Sifton, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

XXXVII—DOUANES.

Appointement et dépenses casuelles aux différents ports du Canada,	
y compris des suppléments au fonctionnement pour travaux de	
surcroît, nonobst. les dispositions de la Loi du Service civil et	
édifices provisoires des douanes et loyers. . . . .	3,890,000 00

	Appointements et frais de voyage des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et au service préventif y compris appointement et dépenses se rattachant au conseil des douanes. . . . .	410,000 00
299	Divers—Impressions et papeterie, abonnements à des journaux de commerce, drapeaux, timbres dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais de messagerie sur les échantillons, papeterie et formules, frais de justice, primes sur cautionnements et uniformes des employés des douanes. . . . .	180,000 00
	Pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif. . . . .	75,000 00
	Somme à verser au ministre de la Justice, chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif secret et auquel il doit en être rendu compte. . . . .	10,000 00

## XXXVIII—ACCISE.

	Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise et augmentation d'appointements, selon le résultat de l'examen de l'accise. . . . .	550,768 25
	Surcroît de service des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques. . . . .	16,000 00
	Rémunération pour longues heures de service, autres que pour services spéciaux. . . . .	2,000 00
	Service préventif—Imprévu. . . . .	18,000 00
	Service préventif—Appointements. . . . .	130,000 00
	Frais de voyage, loyer, comb., papeterie, etc. . . . .	90,000 00
300	Pour pourvoir aux dépenses, estampilles, papeterie, salaires, voyages, etc., relativement à la taxe de guerre. . . . .	75,000 00
	Estampilles pour les tabacs canadiens et importés. . . . .	125,000 00
	Perceptions des douanes, allocations sur les droits perçus par eux. . . . .	5,000 00
	Allocation provisoire ne dépassant pas \$150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest. . . . .	12,000 00
	Pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc. . . . .	500,000 00

## XXXIX—INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

	Appointements des fonctionnaires, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures. . . . .	155,910 00
	Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures. . . . .	90,000 00
	Allocation provisoire n'excédant pas \$150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent \$2,500 par année, (poids et mesures) . . . . .	7,000 00
301	Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique. . . . .	85,000 00
	Loyer, combustible, frais de voyage et inspection du gaz et de la lumière électrique, et l'achat et réparation d'instruments. . . . .	50,000 00
	Allocation provisoire n'excédant pas \$150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest. . . . .	4,000 00
	Exportation de la force électrique. . . . .	1,000 00
	Bureau international des poids et mesures. . . . .	1,200 00
	Commission électrotechnique internationale. . . . .	400 00

## XL—FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, ETC.

302	}	Falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la	
		Loi concernant les engrais, les marques frauduleuses et les	
		produits alimentaires du commerce. . . . .	50,000 00
		Médicaments dits "Proprietary" ou brevetés. . . . .	3,000 00
		Ministère du Revenu de l'Intérieur—Menues dépenses. . . . .	500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.20 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. Déchène—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle somme a été payée en avril 1917 à la *Crowe's Nest Pass Coal Co.*?
2. Qui a recommandé le paiement de cette somme à la compagnie?
3. En vertu de quelle autorisation ce paiement a-t-il été fait?
4. Pour quelles fins a-t-il été fait?
5. La dite somme sera-t-elle remboursée au gouvernement?

M. Déchène—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel était le montant du chèque No 14341, payé à *Bate, McMahon & Co.*, d'Ottawa, en 1916-1917?
2. Le paiement du dit chèque a-t-il été régulièrement autorisé?
3. Pour quel objet ce chèque a-t-il été émis?
4. La firme *Bate, McMahon & Co.*, est-elle autorisée à faire de l'assurance?
5. Le montant du dit chèque a-t-il été remboursé au gouvernement?
6. Dans la négative, pourquoi?

M. Deslauriers—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les compagnies de produits explosifs qui ont opéré des chargements dans le port de Montréal durant le dernier terme de navigation?
2. Est-il à la connaissance du gouvernement qu'un incendie à bord d'un navire dans le port de Montréal a failli provoquer une catastrophe du genre de celle d'Halifax?
3. Est-il à la connaissance du gouvernement qu'en une autre occasion dans le port de Montréal, en chargeant des explosifs une quantité considérable de ces produits fut projetée au fond d'un navire à la suite de la rupture d'un câble de poulie, mettant encore Montréal en péril?
4. Si ces choses sont vraies, le gouvernement se propose-t-il d'obliger ces compagnies à faire leurs chargements en dehors des limites de Montréal pour le présent terme de navigation?
5. Le gouvernement voit-il à protéger ses dépôts de munitions et en même temps les populations avoisinant ces dépôts de munitions en y faisant poser des paratonnerres ou autre système propre à contrôler les effets de la foudre?

M. Deslauriers—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire un réajustement raisonnable concernant les salaires des facteurs du Canada vu la cherté du coût de la vie?
2. Pour quelles raisons les facteurs de l'Est ne reçoivent-ils pas un salaire égal aux facteurs de l'Ouest?

\* M. Tobin—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le premier ministre a-t-il pris connaissance de la correspondance déposée par le ministre du Travail concernant la démission de W. F. O'Connor?
2. N'est-il pas vrai qu'une autre lettre a été écrite le 15 courant et reçue par le ministre du Travail concernant la démission de W. F. O'Connor, et le premier ministre a-t-il l'intention de faire déposer cette lettre?

\* M. Tobin—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Qui est secrétaire du ministre du Travail?
2. Quel est son nom?

3. Quand et à quel traitement a-t-il été nommé?
4. Quel est son traitement actuel?
5. D'où vient-il?

\* M. *Tobin*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des avocats employés par le conseil du service militaire et leurs traitements respectifs?
2. Quelle est la base de la différence des traitements?

M. *Mowat*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable d'aider les soldats partiellement impotents à envisager l'avenir avec confiance, et, à cette fin que le Canada devrait ériger dans le voisinage des cités, dans toutes les provinces, des villages leur procurant le domicile et des usines où ils puissent se livrer à la production d'articles non fabriqués au Canada jusqu'à présent, ainsi que d'œuvres d'art et de littérature, de façon à ce qu'ils se créent une source permanente de revenu en plus de leurs pensions; que ces collectivités se suffisent à elles-mêmes après les dépenses du début, et se composent d'asiles, non de casernes ou d'hôpitaux; que les occupants aient une alternative d'achat, que tous les bâtiments soient d'une architecture hygiénique et ornementale, et qu'ils soient pourvus d'énergie électrique; et que des foyers soient également accessibles aux veuves et aux orphelins des soldats, dans la mesure où leurs pensions et leurs moyens d'existence le leur permettent.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mercredi, 24 avril.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
<i>Jeudi, 25 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 26 avril.</i>		
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.

No 24.

OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL, 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA.

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 25.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 24 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

M. Rowell, du comité spécial chargé de délibérer et faire rapport sur les attributions de la Commission des pensions et sur les règlements des pensions à accorder aux soldats invalidés et autres, présente le deuxième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité recommande d'être autorisé à imprimer, de jour en jour, et pour l'usage du comité, les procès-verbaux de ses séances et les témoignages entendus, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

M. Steele, du comité des bills privés, présente le deuxième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné les bills suivants qu'il a décidé de rapporter sans amendement, savoir:—

Bill (No 36) Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*.

Bill (No 46) Loi concernant la *United Grain Growers, Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la députation pour le district électoral de Glengary et Stormont, par suite du décès de John McMartin, gentilhomme.

Et qu'il a en conséquence adressé au greffier de la Couronne, en Chancellerie son mandat pour l'émission d'un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Sir Robert Borden dépose sur la Table.—Relevé des sommes payées aux journaux, etc., du chef de la publicité de l'emprunt de la Victoire.

Aussi,—Copie du rapport soumis par le fonctionnaire qui dirige le bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, adressé au très honorable Sir Robert L. Borden, G.C.M.G., M.P., le premier ministre du Canada, concernant le service de ce bureau depuis sa fondation jusqu'au 11 janvier 1917.

M. Ballantyne dépose sur la Table.—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 950, daté le 19 avril 1918,—Etablissement du grade de préposé aux mandats dans la marine royale canadienne.

Aussi,—Copie du décret du conseil C.P. 70/942, daté le 19 avril 1918,—Allocation aux examinateurs en chef aux ports canadiens.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est ordonné,—Que le nom de M. Nicholson (Algoma) soit transféré du comité des Comptes publics à celui des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes; et que le nom de M. Campbell soit transféré du comité de la Marine et des Pêcheries à celui des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Rowell, le deuxième rapport du comité spécial, chargé de déléguer et de faire rapport sur les attributions de la Commission des pensions et sur les règlements des pensions à accorder aux soldats invalidés et autres, présenté à la Chambre ce jour—est adopté.

M. Burrell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de personnes comprises dans la classe 1 étaient sujettes à la Loi du Service Militaire, 1917: (a) dans la province d'Ontario; (b) dans la province de Québec; (c) dans la province de la Nouvelle-Ecosse; (d) dans la province du Nouveau-Brunswick; (e) dans la province de l'Île du Prince-Edouard; (f) dans la province de la Colombie-Anglaise; (g) dans la province de la Saskatchewan; (h) dans la province de l'Alberta; (i) dans la province du Manitoba; (j) dans le territoire du Yukon.

2. Combien, pour chacune de ces provinces, se sont rapportées pour le service.

3. Combien, pour chacune des provinces, ont demandé l'exemption du service militaire.

4. Combien, pour chacune des provinces, ont été exemptées par les tribunaux locaux.

5. Combien, dans chacune des provinces, il y a eu d'appels de pris à l'encontre de la décision des tribunaux locaux: (a) par les conscrits; (b) par les représentants ou autorités militaires.

6. Combien d'appels ont été décidés dans chacune des provinces. Combien de maintenus dans chacune. Combien de renvoyés dans chacune.

7. Combien il y a de causes maintenant pendantes devant le juge d'appel central.

8. Si les autorités militaires ou représentants publics ont l'intention de porter d'autres causes en appel, soit devant le tribunal d'appel, soit devant le juge d'appel central.

9. Dans l'affirmative, combien pour chaque province.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie de toutes lettres, certificats, recommandations et autres documents se rattachant à l'octroi d'une pension de complète invalidité au colonel R. H. Labatt.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Denis:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—Relativement aux dernières élections dans le comté de Joliette:

1. En vertu de quelle recommandation l'officier rapporteur a été nommé.
2. Si des énumérateurs ont été nommés en vertu des dispositions du paragraphe premier de la section 42, de l'acte des élections fédérales, tel qu'amendé par l'Acte des élections en temps de guerre.
3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des énumérateurs qui ont été ainsi nommés, la date à laquelle la liste en a été transmise et le nom de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles elle a été ainsi transmise.

Par M. Armstrong (Lambton) :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—1. Quelle autorité le gouvernement du Canada exerce sur les opérations du Corps impérial royal d'aviation au Canada, et quel ministère du gouvernement exerce cette autorité.

2. Si le gouvernement du Canada a des officiers ou des représentants dans la division canadienne du Corps impérial d'aviation. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et quelles sont leurs fonctions.

3. Si le gouvernement du Canada a l'intention de prendre possession dans un avenir rapproché de tous les bureaux, usines et matériel du Corps impérial royal d'aviation au Canada, et dans la négative, pour quelle raison.

4. Combien d'accidents et de morts sont survenus au Canada, aux Etats-Unis et outre-mer dans les rangs de nos aviateurs.

5. Quelle est la nature des enquêtes conduites sur ces accidents, et où en conserve-t-on les dossiers.

6. Si le gouvernement du Canada se propose, à la fin des hostilités, de créer et maintenir un corps canadien d'aviation, et dans l'affirmative, quels préparatifs sont en cours à cette fin.

7. Combien de canadiens et combien d'américains se sont enrôlés dans le Corps impérial royal d'aviation au Canada.

8. Combien d'artisans sont à l'emploi du Corps impérial royal d'aviation au Canada.

9. Quel montant d'argent a été dépensé au Canada par le Corps impérial royal d'aviation.

10. Combien il y a d'officiers canadiens qui ont fait du service d'aviation outre-mer à l'emploi du Corps impérial royal d'aviation.

Par M. McCrea :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—1. Le montant total payé par le gouvernement depuis 1911 aux journaux et autres publications en Canada pour annonces et autres fins, donnant le montant pour chaque année jusqu'à 1917 inclusivement.

2. Quel montant a été payé à chaque journal ou publication, respectivement, chaque année.

Par M. Séguin :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—

1. Quels sont les noms et résidences des différents sous-officiers rapporteurs, énumérateurs, gardiens et locataires de polls à l'élection du dix-sept décembre mil neuf cent dix-sept, dans le comté de l'Assomption et Montcalm.

2. Quel montant a été payé à chacun pour ses services dans cette élection.

3. Si tous ces comptes sont payés.

4. Si non, quels sont ceux non encore payés et pourquoi ils ne l'ont pas été.

Par M. Armstrong (Lambton) :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—

1. Quelle est la situation définitive occupée par les recrues canadiennes du Corps royal d'aviation dans les affaires militaires du Canada?

2. Dans les cas d'infirmité permanente ou de mort des canadiens faisant partie du Corps royal d'aviation survenue pendant leur service, quelle disposition existe relativement à la pension de leurs dépendants.

3. Combien d'hommes sont venus d'Angleterre au Canada dans le but d'établir des camps d'entraînement pour le Corps royal d'aviation : si quelques-uns de ces hommes

sont retournés en Angleterre. Dans l'affirmative, combien ont été remplacés par des canadiens.

4. Quels résultats ont été obtenus au cours de l'entraînement des cadets aux camps d'entraînement près de Toronto en comparaison avec ceux qui ont été obtenus aux camps du même genre situés au Texas.

5. Si le Corps royal d'aviation s'est rendu au Texas et y est demeuré aux frais et sur la demande du gouvernement américain.

6. Si les autorités du Corps royal d'aviation ont été priées d'étudier un projet d'un camp d'entraînement dans la Colombie-Britannique. Dans l'affirmative, quelle était la nature de la requête.

7. Si c'est un fait que les conditions climatiques au Texas ont été jugées défavorables pour les fins d'entraînement dans l'aviation.

8. Quelles investigations d'un caractère technique ont été faites relativement aux conditions atmosphériques prévalant au Texas avant de choisir cet endroit pour y établir un camp d'entraînement pour nos aviateurs.

9. Quelles investigations ont été faites relativement aux conditions climatiques et atmosphériques prévalant dans la Colombie-Britannique, en vue de l'établissement d'un camp d'entraînement pour le corps d'aviation dans cette province.

10. Si la Commission impériale de munitions a pris une option pour louer un vaste terrain à Delta, près de Vancouver, C.-B., en vue d'y établir des quartiers d'hiver pour l'entraînement des cadets canadiens dans le Corps royal d'aviation, et si des soumissions ont été demandées pour matériaux, appareils de suspension, bâtiments, etc. Dans l'affirmative, pourquoi on a mis fin aux négociations.

11. Combien il y a eu de décès aux camps d'entraînement du Corps royal d'aviation au Texas résultant des conditions atmosphériques qui sont défavorables au parfait entraînement des aviateurs.

12. Si le gouvernement canadien a reçu quelque demande d'aide en faveur du Corps royal d'aviation soit sous forme de crédits ou d'allocations d'argent pour des appareils d'entraînement. Dans l'affirmative, quelle est la nature de ces demandes.

13. Où se conservent les archives concernant les causes d'accidents ou de maladies dont ont souffert les cadets et les mécaniciens canadiens du Corps royal d'aviation.

14. Si l'entraînement des cadets canadiens dans le Corps royal d'aviation au Canada est exclusivement confié à la direction de sergents-instructeurs d'origine britannique.

15. Quels efforts ont été faits par le gouvernement canadien, ou par des particuliers ou organisations quelconques, dans le but d'encourager et d'aider le corps d'aviation au Canada, et si le gouvernement a offert une aide quelconque à ces particuliers ou organisations.

16. Si une partie quelconque de l'octroi de \$100 autorisé par un décret du conseil à chaque aviateur entraîné au Canada en vue de pourvoir en partie aux dépenses encourues pendant son entraînement a été payée, ou si quelque demande de paiement a été faite.

A l'appel des ordres du jour,

Avec l'assentiment de la Chambre,

Sir Robert Borden propose,—Que la Chambre passe au chapitre des avis de motions.—Adopté.

L'adresse à Son Excellence qui suit et les ordres de la Chambre suivants sont votés:—

Par M. Lemieux:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes correspondance et pétitions échangées entre le premier ministre et la fédération du Service civil concernant certaines nominations faites dans les ministères des Postes et des Douanes depuis le 17 décembre 1917.

Par M. Lemieux:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le Contrôleur des vivres et les

autorités civiques à Winnipeg concernant les conditions d'entreposage frigorifique à Winnipeg.

Par M. Lemieux:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous documents se rapportant à l'expropriation du camp Borden.

Par M. Lemieux:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître les détails de certaines sommes totales, étant le coût estimatif pour égouts de rues, etc., ainsi qu'indiqués sur les planchettes 29 et 30, insérées entre les pages 96 et 97 du livre *Rural Planning and Development* écrit par Thomas Adams, étant un rapport publié par la commission de conservation, daté en 1917.

Les dits totaux étant \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533.

Par M. Lemieux:—Adresse,—Copie de la correspondance et de tous les documents échangés entre le gouvernement canadien, les autorités impériales et certaines parties des possessions de Sa Majesté, en vue de donner effet aux conclusions de la Commission royale des Dominions.

Par M. Casgrain:—Ordre de la Chambre,—Copie de documents, correspondance, papiers, procédures et rapports émanés de l'honorable juge Duff relativement à l'enquête conduite par le juge Duff dans la cause de Jules Gobeil, de Baie Saint-Paul, contre le magistrat A. Simard, du même endroit.

Par M. Casgrain:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance et de tous documents échangés entre le ministre de la Justice et son ministère et ses représentants à Montréal à l'effet d'obtenir la remise en liberté sous caution et de fournir une caution et garantie en faveur d'un certain Charles alias Ti-Noir Desjardins; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et son ministère et ses représentants à Montréal et ailleurs, et tous autres documents relatifs à la mise en liberté et au dépôt d'une caution et garantie en faveur de la même personne, en ces derniers temps, à Montréal.

Par M. Robb, pour M. Kennedy:—Ordre de la Chambre,—Copies des diverses propositions soumises au gouvernement pour la construction d'un laminoir à acier au Canada et la fourniture de 250,000 tonnes de plaques d'acier pour la construction de navires au Canada.

Par M. Michaud, pour M. Copp:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes lettres, pétitions et communications reçues par le ministre intérimaire des Postes, ou par un fonctionnaire quelconque de son ministère, relativement à la fermeture du bureau de poste de LeBlancville, dans le comté de Westmoreland, province du Nouveau-Brunswick.

Sir Robert Borden propose alors que la Chambre revienne aux ordres du jour.—Adopté.

Les bills suivants sont lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 38) Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale.

Bill (No 57) Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement.

Bill (No 64) Loi modifiant la Loi des Sauvages.

Le Bill (No 65) Loi modifiant la Loi des Compagnies—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé.

Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 66) Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 20) Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement de la Chambre,

Sir George Foster dépose sur la Table,—Rapport annuel du comité éditorial chargé du contrôle des publications du gouvernement, touchant le travail accompli par le comité depuis sa création, le 4 octobre 1917 jusqu'au 20 mars 1918.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

Sir George Foster, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

#### XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL.

##### EDIFICES PUBLICS.

111}	Ottawa—Edifice du parlement—Restauration—Les plans de cet édifice et le mode d'assurer sa reconstruction est subordonné à l'approbation du Comité mixte nommé par le Premier ministre et le Chef de l'opposition. . . . .	1,500,000 00
	Ottawa—Palais administratif de l'Est—Nouvelle couverture ininflammable, etc. . . . .	120,000 00
	Ottawa—Nouvel édifice public. . . . .	1,000,000 00

##### PORTS ET RIVIÈRES.

112}	Port Saint-Jean—Améliorations. . . . .	250,000 00
	Port de Québec—Cale sèche Champlain . . . . .	355,000 00
	Port de Québec—Rivière Saint-Charles—Améliorations pour la navigation . . . . .	15,000 00
	Port de Toronto—Améliorations. . . . .	550,000 00
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations aux ports et rivières. . . . .	350,000 00
	Port de Vancouver—Améliorations. . . . .	150,000 00
	Port de Victoria—Améliorations. . . . .	166,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment de la Chambre,

Sur motion de M. Calder, le nom de M. Pardee est ajouté au comité spécial nommé par la Chambre, le 10 avril courant, avec mission de délibérer et faire rapport sur le Bureau et les Règlements des Pensions et la suffisance ou non-suffisance de l'assistance accordée; les listes des pensions en vigueur en Canada pour les soldats invalidés ou autres et les dépendants de ceux qui ont été tués en service actif;—et les autres sujets s'y rattachant.

La Chambre s'ajourne alors à minuit.

EDGAR N. RHODES,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS

M. *Morphy*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quels emplois du gouvernement M. W. J. O'Connor a-t-il occupés dans les douze mois antérieurs au 15 avril 1918?

2. Combien a-t-il reçu du gouvernement, en rémunération ou traitement, durant ces douze mois, pour chacun des dits emplois?

3. Quelle somme totale a-t-il reçue du gouvernement durant cette période de douze mois?

M. *Gauvreau*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le ministère de la Milice se propose-t-il de continuer à payer loyer à madame S. C. Riou, de Fraserville, P.Q., pour le magasin ayant servi de quartier général aux recrues des districts de Kamouraska et Rimouski, sous le système d'enrôlement volontaire?

2. Quel montant a été payé jusqu'ici pour la location du dit magasin?

3. Quel montant a été dépensé à date en réparation de toutes sortes au dit immeuble pour le faire servir de quartier général?

4. A la cessation du loyer du dit magasin, qu'est-ce que le département entend faire des réparations coûteuses qui ont donné au dit immeuble une plus-value considérable?

M. *Arthurs*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. L'Imprimeur du Roi a-t-il un service spécial pour entreprendre et diriger la publication d'annonces sur les journaux à l'égard des différents départements reliés au gouvernement, ou sous sa direction?

2. Quelle partie, s'il en est, de la publicité par voie des journaux est faite par l'entremise du directeur des renseignements publics?

3. La publicité par voie des journaux est-elle donnée par les départements, ou par des commissions indépendantes de ces bureaux?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et quelles circonstances?

5. Quelles firmes ou agences de publicité de l'extérieur adjugent ces entreprises, et à quelles conditions?

6. Quels sont les montants payés à ces agences, et quelle partie de ces sommes ont reçue les journaux qui publient les annonces?

M. *Campbell*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient de modifier la Loi des terres fédérales, de manière à établir que le détenteur inscrit d'une concession minière, pour laquelle un certificat d'améliorations a été délivré et enregistré, sous l'empire des Règlements concernant l'exploitation du quartz, doit, en faisant les autres paiements que peuvent prescrire les dits règlements, recevoir des lettres patentes et une concession du dit terrain minier, au lieu d'une location.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Jeudi, 25 avril.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 26 avril.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite...	10 a.m.
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.

No 25.

OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL, 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 26.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI, 25 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

M. Armstrong (Lambton), du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné le Bill (No 24) Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne,—qu'il a décidé de rapporter avec des amendements.

M. Carvell, pour M. Meighen, soumet à la Chambre,—Rapport des relevés hydro-métriques (Jaugeage des cours d'eau), pour l'année civile 1916.

M. Burrell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie de toute correspondance échangée entre les éditeurs de journaux en Canada, plus spécialement ceux de Toronto, et le gouvernement, au sujet des décrets du conseil créant une commission d'enquête touchant le papier, et des décrets du conseil subséquents au même sujet.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—Relativement aux dernières élections dans le comté de Joliette:

1. En vertu de quelle recommandation l'officier rapporteur a été nommé.
2. Si des énumérateurs ont été nommés en vertu des dispositions du paragraphe premier de la section 42, de l'acte des élections fédérales, tel qu'amendé par l'Acte des élections en temps de guerre.
3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des énumérateurs qui ont été ainsi nommés, la date à laquelle la liste en a été transmise et le nom de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles elle a été ainsi transmise.

Le Bill (No 66) Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914,—est lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 20) Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)—est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir: Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites):—

### XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE AU REVENU.

#### EDIFICES PUBLICS.

##### *Nouvelle-Ecosse.*

113	{ Amherst—Salle d'exercices . . . . .	10,000 00
	{ Halifax—Station de quarantaine, île Lawlor—Aqueduc . . . . .	10,000 00
	{ Halifax—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	5,000 00

##### *Nouveau-Brunswick.*

114	{ Saint-Jean—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	5,000 00
	{ Saint-Jean—Station de quarantaine, île Partridge—Reconstruction du poste de détention, incendié . . . . .	16,000 00
	{ Saint-Jean—Station de quarantaine, île Partridge—Aqueduc . . . . .	1,000 00

##### *Provinces Maritimes en général.*

115	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	25,000 00
-----	--	-----------

##### *Québec.*

116	{ Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	35,000 00
	{ Farnham—Edifices publics, additions . . . . .	6,500 00
	{ Quarantaine de la Grosse-Ile—Chaufferie, nouvelles chaudières, etc. . . . .	30,000 00
	{ Quarantaine de la Grosse-Ile—Améliorations et réparations aux édifices publics, fournitures, mobilier . . . . .	15,000 00
	{ Quarantaine de la Grosse-Ile—Nouveaux édifices . . . . .	115,000 00
	{ Montréal—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	30,000 00
	{ Montréal—Hôtel général des postes—Réfections . . . . .	20,000 00
	{ Québec—Hôtel des postes—Agrandissement et modifications . . . . .	15,000 00
{ Trois-Rivières—Nouvel édifice public . . . . .	20,000 00	

##### *Ontario.*

117	{ Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	35,000 00
	{ Galt—Salle d'exercices—Régilage, pavage, etc. . . . .	8,000 00
	{ Hamilton—Hôtel des postes—Fils et accessoires électriques, etc. . . . .	3,100 00
	{ Kemptville—Edifice public . . . . .	1,200 00
	{ Kingston, C.R.M.—Salle d'exercices couverte . . . . .	7,500 00
	{ Kingston, C.R.M.—Agrandissement du pavillon d'instruction . . . . .	150,000 00
	{ Ottawa—Edifices des ministères—Fournitures, etc. . . . .	75,000 00
	{ Ottawa—Edifices des ministères—Renouvellement de la couverture métallique de l'aide Mackenzie, édifice de l'Ouest . . . . .	2,500 00

Ottawa—Imprimerie du gouvernement—Monte-charges. . . . .	9,500 00
Toronto—Station postale "A". . . . .	300,000 00
Toronto—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	16,000 00

*Manitoba.*

118 { Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	18,000 00
Winnipeg—Edifices publics—Améliorations, réparations, etc. . . . .	20,000 00
Winnipeg—Edifices de l'immigration—Améliorations. . . . .	3,000 00

*Saskatchewan.*

Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	15,000 00
Estevan—Edifice public—Amélioration au calorifère. . . . .	1,700 00
119 { Saskatoon—Hôtel des postes—Améliorations. . . . .	6,000 00
Sutherland—Aqueduc pour la pépinière. . . . .	20,000 00

*Alberta.*

Calgary—Salle d'exercices. . . . .	150,000 00
Calgary—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	3,000 00
Edifices fédéraux—Améliorations, réparations etc. . . . .	15,000 00
120 { Edmonton—Part du gouvernement du coût du pavage permanent, avenue Jasper aboutissant au terrain fédéral occupé par le pénitencier d'Alberta, y compris l'intérêt à 5 pour 100. . . . .	21,200 00
Grande-Prairie—Bureau des terres fédérales. . . . .	7,000 00

*Colombie-Britannique.*

Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	17,000 00
New-Westminster—Edifice public—Pavage de chaussée. . . . .	1,000 00
Vancouver—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	7,000 00
Vancouver—Entrepôt—Amélioration au calorifère . . . . .	2,500 00
121 { Victoria—Vieil hôtel des postes—Payer les taxes dues à la ville pour 1917. . . . .	1,578 47
William's-Head—Quarantaine—Terrain et bâtiments supplémen- taires. . . . .	23,500 00
William's-Head—Quarantaine—Réparations aux bâtiments actuels, fournitures, etc. . . . .	5,500 00
William's-Head—Quarantaine—Aqueduc. . . . .	125,000 00

*Territoire du Yukon.*

122 Dawson—Hôtel des postes—Voûte de sûreté. . . . .	10,000 00
--	-----------

*En général.*

123 { Fermes modèles—Nouveaux bâtiments, améliorations, renouvelle- ments, réparations, etc., aux bâtiments actuels, fournitures, etc. . . . .	78,200 00
Drapeaux pour édifices publics. . . . .	5,000 00
Edifices fédéraux en général. . . . .	30,000 00

*Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.*

{ Ottawa—Edifices fédéraux:—	
Observatoire astronomique et édifices de la Commission géodésique—Entretien, soins des terrains, etc. . . . .	5,000 00
Préposés aux ascenseurs. . . . .	55,000 00
Eclairage au gaz et à l'électricité, ponts et chemins compris..	60,000 00
Chauffage, gages des mécaniciens, chauffeurs et gardiens compris. . . . .	230,000 00

	Réparations, mobilier, terrains, neige et entretien des routes, etc. . . . .	450,000 00
	Rideau-Hall (y compris les terrains)—Améliorations, mobilier et entretien. . . . .	65,000 00
	Rideau-Hall—Allocation pour le combustible et l'éclairage. . . . .	17,000 00
	Service téléphonique. . . . .	62,000 00
	Edifices fédéraux:—	
124	Edifices fédéraux de l'immigration—Réparations, ameublement, etc. . . . .	13,000 00
	Station de quarantaine—Entretien. . . . .	4,000 00
	Aménagements, fournitures en général et mobilier. . . . .	100,000 00
	Chauffage. . . . .	305,000 00
	Eclairage. . . . .	170,000 00
	Energie électrique et autre pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc. . . . .	65,000 00
	Loyers, etc. . . . .	840,000 00
	Gages des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc. . . . .	600,000 00
	Fournitures pour les gardiens, etc. . . . .	30,000 00
	Eau. . . . .	50,000 00
	Edifices publics du Yukon—Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau et salaires des gardiens. . . . .	55,000 00
	Victoria, C.-B.—Observatoire astrophysique (Petit mont Saanich)—Entretien, réparation, soin des terrains, etc.. . . . .	3,000 00

## PORTS ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

	Barrington's Cove, Sydney-Mines—Réfection partielle du quai. . . . .	1,100 00
	Battery-Point—Réparation et reconstruction du brise-lames. . . . .	3,100 00
	Breen's-Pond—Réparations au brise-lames. . . . .	1,050 00
	Burlington—Réparations au quai. . . . .	1,200 00
	Cow-Bay (Port Morien)—Réparations au brise-lames. . . . .	5,600 00
	Cribbin's-Point—Réparations et reconstruction du quai. . . . .	1,800 00
	Devil's-Island—Réparations au brise-lames. . . . .	1,300 00
	Digby—Jetée—Renouvellements. . . . .	5,000 00
	East-River—Améliorations. . . . .	10,000 00
	Eatonville—Réparations au brise-lames. . . . .	2,500 00
	Feltren-Sud—Réparations au brise-lames. . . . .	1,100 00
	Cinq-Isles—Réparations au quai. . . . .	600 00
	Freeport—Réparations au brise-lames. . . . .	1,500 00
	French-Village—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
	Grand-Village—Réparations au quai. . . . .	700 00
	Ports et rivières, général—Réparations et améliorations. . . . .	60,000 00
	Havre-au-Bouche—Réparations au quai. . . . .	700 00
	Jamesville—Achèvement du brise-lames. . . . .	2,000 00
125	Kelly's-Cove—Réparations au quai et au brise-lames. . . . .	1,700 00
	L'Ardoise—Réparations au brise-lames. . . . .	1,800 00
	Maitland—Réparations au quai. . . . .	1,100 00
	Malagash—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
	Port-Margaree—Réparations et améliorations. . . . .	10,900 00
	Margaretville—Réparations au brise-lames. . . . .	3,000 00
	McKay's Point (Judique)—Réparations et reconstruction du brise-lames. . . . .	4,500 00
	McNair's-Cove—Réparations au brise-lames. . . . .	2,800 00
	Mosher's-Bay—Réparations au brise-lames. . . . .	1,300 00
	Parrsboro—Réparations au revêtement de grève. . . . .	1,000 00

Petite-Rivière—Réparations au brise-lames. . . . .	740 00
Portugese-Cove—Réparations au brise-lames. . . . .	1,320 00
Ross-Ferry—Réparations au quai. . . . .	750 00
Round-Hill—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Ingonish-Sud—Réparations et reconstruction du revêtement de grève. . . . .	1,900 00
Port de Sydney—Réparations au quai de la quarantaine. . . . .	850 00

*Ile du Prince-Edouard.*

Ponts et rivières—général—Réparations et améliorations. . . . .	14,000 00
Miminigash—Port—Réparations aux brise-lames. . . . .	2,000 00
Souris—Réparations et renforcement du brise-lames. . . . .	35,000 00
126   Summerside—Réparations au brise-lames. . . . .	750 00
Tignish—Réparations aux brise-lames. . . . .	1,000 00
Victoria—Réparations aux jetées. . . . .	1,500 00
Wood-Islands—Réparations aux brise-lames. . . . .	2,100 00

*Nouveau-Brunswick.*

Back Bay—Réparations et améliorations aux quais. . . . .	3,500 00
Cape Bald—Réparations au brise-lames. . . . .	3,100 00
Dorchester—Améliorations des quais. . . . .	800 00
Fort Dufferin—Reconstructions du parapet. . . . .	18,000 00
Grande Anse—Réparations au brise-lames et à la jetée. . . . .	750 00
Ports et rivières, général—Réparations et améliorations. . . . .	40,000 00
Neguac—Réparations au quai. . . . .	3,000 00
127   Richibouctou—Grève—Réparations et améliorations, brise-lames. . . . .	800 00
Shédiac—Réparations au quai. . . . .	1,400 00
Shippigan Gully—Réparations au brise-lames et parapets. . . . .	3,500 00
Rivière Saint-Jean et tributaires—Pour pourvoir à la pleine contribution finale du gouvernement local, au plus la moitié du coût de certains quais marécés qu'il a construit dans les eaux de marée. . . . .	5,923 00

*Québec.*

Anse aux Gascons—Réparations au quai. . . . .	10,600 00
Baie Saint-Paul—Réparations au quai. . . . .	600 00
Chicoutimi—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Crôss Point—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
East Templeton—Réparations au quai. . . . .	925 00
Graham—Reconstruction du quai. . . . .	1,700 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	75,000 00
Kamouraska—Réparations au quai. . . . .	1,200 00
Laprairie—Travaux de protection, entretien et réparations. . . . .	20,000 00
Les Eboulements—Réparations au quai. . . . .	900 00
Matane—Réparations au brise-lames. . . . .	1,000 00
Murray Bay—Réparations et améliorations au quai. . . . .	2,000 00
Pointe-à-Elie—Réparations au brise-lames—Quai. . . . .	1,200 00
128   Rimouski—Améliorations au port. . . . .	100,000 00
Quai de Rimouski—Aqueduc. . . . .	6,000 00
Rivières-du-Loup (en bas)—Réparations au quai. . . . .	1,500 00
Rivière-Ouelle—Réparations et améliorations au quai. . . . .	1,500 00
Sabrevois—Réparations au quai. . . . .	600 00
Saint-Alphonse—Réparations au quai. . . . .	2,100 00
Saint-Godfroy—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Saint-Irénée—Réparations au quai. . . . .	850 00
Saint-Jean—Reconstruction d'estacades. . . . .	1,300 00

Saint-Laurent—Île d'Orléans—Réparations au quai. . . . .	2,700 00
Trois-Rivières—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Yamaska—Reconstruction du barrage. . . . .	1,500 00

*Ontario.*

Bayfield—Réparations à la jetée. . . . .	4,000 00
Blind River (Rivière Cachée)—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Burlington Channel—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Cobourg—Réparations aux quai Langevin. . . . .	40,000 00
Rivière-au-Français—Barrages—Réparations et entretien. . . . .	3,000 00
Rivière-au-Français—Règlement plénier et final de toute réclamation de Jennings et Ross, touchant leur contrat pour la construction et la substructure du grand barrage de Chaudière, y compris intérêt à 5 pour 100. . . . .	5,800 00
Goderich—Réparations au bassin de bois d'œuvre. . . . .	3,000 00
Grand Bend—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	65,000 00
Kingston—Entretien et exploitation des quais et ponts de voirie. . . . .	8,500 00
Port Bruce—Réparations à la jetée. . . . .	2,100 00
129   Port Burwell—Réparations à la jetée. . . . .	14,600 00
Port Colborne—Réparations aux brise-lames. . . . .	7,400 00
Port Hope—Améliorations au port. . . . .	2,000 00
Port Stanley—Améliorations au port. . . . .	77,000 00
Port Rondeau—Réparations aux quais et posage de pierre perdue. . . . .	4,000 00
Rivière Saugeen, à Southampton—Réparations aux quais. . . . .	4,000 00
Sheguindah—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Southampton—Réparations aux brise-lames. . . . .	1,800 00
Sturgeon Falls (L'Esturgeon)—Réparations au quai. . . . .	875 00
Thessalon—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Wellington—Règlement final et plénier de toute réclamation de McFarlane, Pratt, Hanley, Ltée, touchant leur contrat d'améliorations du port. . . . .	3,240 00
Wendover—Réparations au quai. . . . .	1,000 00

*Manitoba.*

Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	15,000 00
Petite-Rivière Pembina—Diversion ou lac Pélican. . . . .	15,500 00
130   Red River (Rivière Rouge)—Réparations aux œuvres de protection du chenal. . . . .	3,000 00

*Saskatchewan et Alberta.*

131   Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	20,000 00.
--	------------

*Colombie-Britannique.*

Fraser (inférieur)—Améliorations. . . . .	21,500 00
Goose Bay—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	75,000 00
132   Quarantaine de Prince-Rupert—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Tofino—Réparations au quai. . . . .	1,600 00
Port de Victoria—Réparations au quai. . . . .	4,500 00
Quarantaine de William's Head—Améliorations et réparations. . . . .	13,200 00

*En général.*

133   Ports et rivières, en général. . . . .	30,000 00
--	-----------

## DRAGAGES.

	[Nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec. . . . .	6,000 00
	[Dragage—Provinces maritimes. . . . .	200,000 00
134	[Dragage—Ontario et Québec. . . . .	200,000 00
	[Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta. . . . .	64,000 00
	[Dragage—Colombie-Britannique. . . . .	250,000 00

## GLISSOIRS ET BARRAGES FLOTTANTS.

135	{Rivière Gatineau—Nouveau barrage flottant. . . . .	11,000 00
	{Glissoirs et barrages flottants en général. . . . .	5,000 00

## CHEMINS ET PONTS.

	[Banff—Réparations au pont. . . . .	3,145 00
	[Chemins et ponts fédéraux en général. . . . .	5,000 00
	[Edmonton—Réparations au pont. . . . .	1,200 00
136	[Pont interprovincial de la Matapédia—Réparations. . . . .	3,000 00
	[Nouveau pont pour remplacer le pont Union actuel sur la rivière Ottawa entre Ottawa et Hull. . . . .	120,000 00
	[Ottawa—Entretien et réparation des ponts et des abords. . . . .	7,000 00

## LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES.

*Nouvelle-Ecosse.*

137	Réseau télégraphique du Cap-Breton—Nouveaux poteaux entre Eskasoni et East-Bay. . . . .	700 00
-----	--	--------

*Ile du Prince-Edouard.*

138	La moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la Compagnie télégraphique Anglo-Amé- ricaine et du gouvernement fédéral. . . . .	17,000 00
-----	---	-----------

*Québec.*

139	Amélioration du service de réparations. . . . .	3,000 00
-----	---	----------

*Saskatchewan et Alberta.*

	[Moosejaw—Ligne télégraphique de Wood-Mountain—Renouvelle- ment des poteaux—Achèvement. . . . .	2,000 00
	[Ligne de la rivière La-Paix—Bureau et habitation à Grande-Prairie. . . . .	4,000 00
	[Ligne de la rivière La-Paix—Bureau et habitation à Dunvegan. . . . .	4,000 00
	[Ligne de la rivière La-Paix—Woods-Clearance, Edmonton, à la rivière La-Paix. . . . .	5,000 00
140	[Ligne de la rivière La-Paix—Achèvement des nouveaux poteaux entre Edmonton et Athabaska. . . . .	570 00
	[Ligne de la rivière La-Paix—Réparations et renouvellements entre la rivière de l'Esprit et Pouce-Coupé, et entre Athabaska et Grouard. . . . .	1,545 00
	[Ligne télégraphique Qu'Appelle-Edmonton—Déplacement du fil à la ligne de poteaux du chemin de fer Nord-Canadien, entre Hum- boldt et Warman, Saskatchewan. . . . .	1,000 00
	[Réparations et améliorations aux édifices des bureaux. . . . .	2,750 00
	[Déplacement de la ligne du chemin public. . . . .	5,500 00

## Colombie-Britannique.

141	{	Lignes télégraphiques et téléphoniques de la terre ferme—Réparations générales et améliorations: . . . . .	3,300 00
		Lignes téléphoniques de la terre ferme—Prolongement dans le district de Kootenay: . . . . .	4,000 00

## DIVERS.

142	{	Division de l'architecture—Appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur. . . . .	60,000 00
		Division de la comptabilité—Appointements des agents et des commis, frais de voyages et dépenses imprévues pour service extérieur. . . . .	25,000 00
		Entretien et service des barrages d'emmagasinage d'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires, levés hydrauliques à ce sujet, et règlement des dommages causés aux terres. . . . .	125,000 00
		Bassins de radoub, en général—Inspection, etc. . . . .	4,000 00
		Division du génie—Appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, employés et messagers du service extérieur. . . . .	435,000 00
		Service et entretien des bateaux d'inspection. . . . .	15,000 00
		Gratification au capitaine Barney Freeman, grièvement blessé au service du chantier maritime fédéral à Selkirk. . . . .	2,000 00
		Monument à feu Sa Majesté le roi Edouard VII. . . . .	5,000 00
		Monument à la mémoire de feu l'honorable Thos. D'Arcey McGee. . . . .	8,000 00
		Gallerie nationale des arts du Canada. . . . .	8,000 00
		Jaugeage et mesurage des rivières. . . . .	24,000 00
		Relevés et inspections. . . . .	85,000 00
		Pour couvrir solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants pourvu la somme requise pour l'un quelconque des ouvrages ne dépasse pas \$200. . . . .	5,000 00
		Argent versé à la <i>Western Dry Dock and Ship-building Co., Limited</i> , de Port-Arthur, et qui constitue une partie du cinquième paiement de la subvention qui lui est due au moment de l'achèvement des travaux compris dans l'arrangement ratifié par le chapitre 57, 3-4 George V, 1913, bien que les travaux ne soient pas terminés. . . . .	35,641 50

## XLII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

## GLISSOIRS ET ESTACADES, BASSINS DE RADOUB, ÉCLUSES ET BARRAGES—FRAIS D'EXPLOITEMENT, ETC.

306	{	Glissoirs et estacades. . . . .	53,900 00
		Bassin de radoub. . . . .	68,300 00
		Ports et rivières, travaux, etc. . . . .	40,700 00
		Perception du revenu des travaux publics. . . . .	7,000 00

## LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES.

307	{	Ile du Prince-Edouard et terre ferme. . . . .	7,000 00
		Lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles. . . . .	202,000 00
		Saskatchewan. . . . .	58,000 00

Alberta . . . . .	79,000 00
Colombie-Britannique—Continent . . . . .	60,000 00
Colombie-Britannique—District de l'île Vancouver . . . . .	100,000 00
Réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson) . . . . .	250,000 00
Service télégraphique et téléphonique en général . . . . .	10,000 90
Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment de la Chambre.

M. Carvell propose,—Que la Chambre retourne aux “Motions”, sous la rubrique “Affaires de routine”.—Adopté.

Sur motion de M. Carvell, le nom de M. MacKie (Renfrew) est ajouté au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Un message est reçu du Sénat agréant sans modification, le bill suivant:—  
Bill (No 52) Loi modifiant la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Le Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

1. En vertu de quelle autorité a-t-on établi la Commission des vivres en Canada?
2. Cette commission a-t-elle le droit de taxer le public sans le consentement ni l'autorisation du Parlement?
3. En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le gouvernement du Canada a-t-il le droit d'émettre des permis de commerce ou d'en percevoir les honoraires?
4. Y a-t-il eu une décision du Conseil privé sur ce point et ce tribunal a-t-il donné ce droit d'accorder des permis aux seuls gouvernement provinciaux?

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien y a-t-il de commissions et de bureaux nommés par le gouvernement, au Canada et à l'étranger, à l'heure actuelle et quel a été le coût de ces commissions et bureaux au cours du dernier exercice?
2. Combien de bureaux et commissions nommés par les gouvernements étrangers sont en activité au Canada à l'heure actuelle? Quelles sont leurs attributions, etc., etc., savoir: (1) Nom et but de la Commission; (2) si elle est approuvée par arrêté en conseil ou par statut; (3) si elle existe en vertu de la loi des mesures de guerre; (4) date de sa création; (5) noms des membres actuels; (6) appointements ou frais de toute sorte payés à chaque membre des commissions et bureaux au cours du dernier exercice; (7) nombre de personnes formant partie du personnel de chaque commission; (8) appointement et frais d'administration de chaque commission, y compris les membres et les fonctionnaires de telles commissions; (9) quelle autorisation a-t-on donnée à toute commission ou à tout bureau pour imposer des taxes par voie de permis ou autrement; (9) combien ces commissions ou bureaux ont-ils dépensé d'argent public au cours du dernier exercice?

\*M. *Proulx*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est l'effectif actuel du corps dentaire au Canada?
2. Des arrangements spéciaux ont-ils été faits dans les grands centres pour les soins dentaires à donner aux soldats revenus du front?
3. A quels endroits seront établis les grands hôpitaux?
4. A-t-on accordé de l'avancement dans le corps dentaire où des officiers ont reçu le grade de lieutenant-colonel? Combien?
5. Combien ont reçu le grade de lieutenant-colonel, (a) à l'ouest de la rivière Ottawa, et (b) à l'est de cette rivière?

M. *MacNutt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre de personnes qui se sont présentées pour service militaire volontaire et qui ont été exemptées pour cause d'incapacité physique?
2. Quel est le nombre total de celles qui ont été exemptées pour même cause, y compris les hommes qui ont été appelés au service sous l'empire de la Loi du Service Militaire, jusqu'au 15 avril courant?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu une requête demandant le désaveu du Statut de l'Ontario, 7 George V, chapitre 7, sanctionné le 12 avril 1917, lequel modifiait le *Ontario Mining Tax Act*, ou de toute partie du dit acte concernant (1) la taxe sur les mines de nickel ou de Kupfernickel, ou (2) la détermination des profits des mines de nickel ou de Kupfernickel?

2. Dans l'affirmative, par qui, de la part de qui et quand cette requête a-t-elle été faite, et a-t-elle été soumise verbalement ou par écrit?

3. Quelle mesure, s'il en est, le gouvernement a-t-il prise à cet égard?

4. Le gouvernement a-t-il reçu des demandes ou représentations de quelque source que ce soit, soit (a) du Canada ou (b) des Etats-Unis concernant la somme de \$1,366,000 environ qui a été perçue pour l'usage de la province d'Ontario, de la *International Nickel Company* ou de la *Canadian Copper Company* (en lieu des \$80,000 précédemment reçus par la province en question pour les taxes minières de deux années), en vue du remboursement de toute partie des argents ainsi perçus, ou le gouvernement du Canada a-t-il pris des mesures de quelque nature que ce soit?

5. Dans l'affirmative, par qui et pour quels motifs?

6. Quelle décision le gouvernement a-t-il prise ou se propose-t-il de prendre à ce sujet?

M. Reid (Mackenzie)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le pourcentage de droits exigés des manufacturiers canadiens sur la matière première importée et utilisée dans la manufacture des machines agricoles?

2. Quel est le pourcentage des rabais accordés aux manufacturiers canadiens sur la matière première utilisée dans la manufacture de machines agricoles destinées à l'exportation?

2. Quel est le pourcentage des rabais accordés aux manufacturiers canadiens sur matière première utilisée dans la manufacture de machines agricoles destinées à être utilisées au pays?

M. Arthurs—Lundi prochain—QUESTION—

1. Certains membres du clergé en Canada sont-ils payés à titre d'agents d'immigration ou pour services se rattachant à l'immigration ou rapatriement?

2. Dans l'affirmative, depuis combien d'années fait-on de ces paiements?

3. Le gouvernement se propose-t-il de continuer l'emploi de ces personnes pour les fins susdites?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il supprimé ou prohibé la circulation d'un livre écrit par Arthur Mee, sur la tempérance, et ayant pour titre *The Parasites*?

2. Ce livre contenait-il le portrait de l'un des membres actuels du gouvernement unioniste?

3. Dans l'affirmative, ce livre a-t-il été imprimé avec l'approbation officielle, et aux frais du public, en première instance?

M. Proulx—Lundi prochain—QUESTION—

1. W. P. McKay est-il employé par la Commission du commerce de guerre?

2. Quels sont son salaire et ses fonctions?

3. A quelle date a-t-il été nommé et a-t-il été recommandé par la Commission du Service civil en conformité du récent décret du conseil?

4. Ce W. P. McKay est-il le même W. P. McKay qui était en société avec A. De Wit Foster, ex-député du comté de King, lors de l'achat de chevaux pour des fins militaires, transaction qui était le sujet d'une enquête par le juge Davidson?

M. Proulx—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les personnes suivantes sont-elles employées par la Commission du commerce de guerre, savoir: MM. Trower, Wilkie, Forrest, Russell et Murphy?

2. Quelles sont leurs fonctions et quel est le salaire de chacun d'eux? Qui a recommandé de les employer?

3. La Commission du Service civil, sous l'empire des dispositions du décret du conseil, a-t-elle autorisé cet emploi? Si non, pourquoi?

4. A quelles dates les personnes ci-dessus nommées ont-elles été employées?

M. *Proulx*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à la réponse à un ordre de la Chambre indiquant le total des dépenses encourues jusqu'à la date de la dite réponse pour la mise en opérations de la Loi du Service Militaire:—

Combien en a-t-il coûté par homme pour faire enrôler les soldats en vertu de la dite loi?

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que les compagnies d'assurance chargent une surprime sur les polices émises en faveur des conscrits avant l'enrôlement de ces derniers?

2. Dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement de payer la différence entre la prime et la surprime? Si non, pourquoi?

M. *Archambault*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Relativement à une réponse de l'honorable président du conseil consignée à la page 595 du compte rendu officiel des débats du 10 avril 1918 (version anglaise non révisée):—

M. Main Johnston a-t-il été nommé à sa position actuelle en vertu de l'article 21 de la Loi du Service civil?

2. Dans l'affirmative, la Commission du Service civil a-t-elle émis un certificat?

M. *Blair*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il employé des membres du clergé ou prêtres résidants dans la province de l'Alberta à faire un travail d'immigration et de colonisation au cours des années 1915, 1916, 1917, 1918?

2. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et adresses?

3. Dans l'affirmative, combien d'argent a-t-on versé à chacun d'eux au cours des années 1915, 1916, 1917, 1918?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer d'employer des membres du clergé ou des prêtres pour faire ce travail?

M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il pris des procédés pour l'expropriation du terrain sur la rivière Saint-Charles appartenant à un nommé Bélanger?

2. Quelle est la somme demandée pour ce terrain?

3. Attendu que le gouvernement a l'intention d'abandonner les travaux, a-t-il aussi l'intention d'abandonner également l'expropriation de ce terrain?

4. Le gouvernement est-il informé que ce terrain n'est pas nécessaire pour les travaux en question?

5. Quel est le montant demandé par le propriétaire pour l'expropriation du terrain?

6. Est-il à la connaissance du gouvernement que ce terrain est recouvert d'eau dans la haute marée?

7. Le gouvernement a-t-il payé quelque somme en acompte sur le prix de ce terrain?

M. *Lavigueur*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelle superficie de terrain et de lisière riveraine a été achetée par le gouvernement pour le Transcontinental, entre Sillery et le marché Champplain à Québec?

2. Combien ces propriétés ont-elles coûté, et à quel usage sont-elles destinées?

M. *Lavigueur*—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en activité les usines des Transcontinental, en la cité de Québec, en vue de donner effet au marché conclu en août 1910 entre les Commissaires du Transcontinental, agissant pour le compte du gouvernement, et la corporation de la cité de Québec?

M. *Lavigueur*—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour faire cesser le détournement du commerce des céréales du nord-ouest canadien dont les deux tiers s'expédient aux ports maritimes des Etats-Unis et de donner ce commerce aux ports maritimes canadiens?

M. *Edwards*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quand M. W. F. O'Connor a-t-il d'abord été employé au ministère du Travail, dans quelle division du dit ministère, et quelles étaient ses fonctions; qui les avait remplies avant lui et quelles étaient ses qualifications?

2. Avait-il la direction absolue du personnel de cette division?

3. M. O'Conner avait-il une position dans un autre ministère lorsqu'on l'a pris à l'emploi du ministère du Travail?

4. Dans l'affirmative, dans quel autre ministère, il y est-il encore employé?

5. Quel salaire recevait-il dans l'autre ministère, et a-t-on continué à le lui donner?

6. Que recevait-il pour son travail au ministère du Travail?

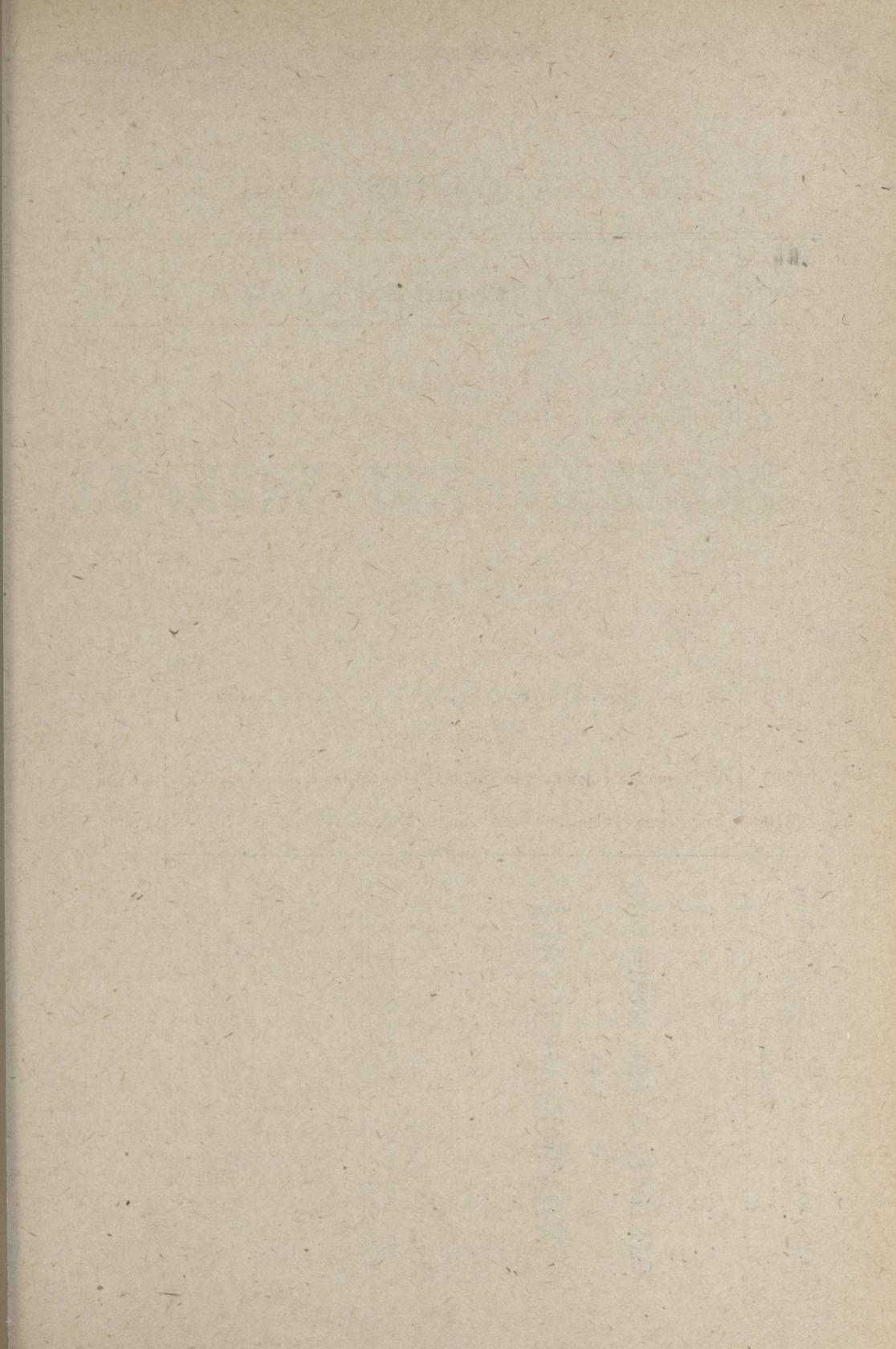
7. Qui a compilé les renseignements sur lesquels étaient basés les rapports qu'il a publiés, et ont-ils tous été préparés par lui?

8. Le successeur de M. O'Connor a-t-il été nommé? Dans l'affirmative, qui est-ce? Et quelles sont ses aptitudes dans la position?

\* M. *Lavigueur*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre la cité de Québec, la Chambre de Commerce de Québec et le gouvernement concernant les réclamations de la cité de Québec relativement aux têtes de ligne du chemin de fer Transcontinental National et autres questions.

## CONVOCAION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Vendredi, 26 avril.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite...	10 a.m.
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.
318	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
<i>Mardi, 30 avril.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 1er mai.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 2 mai.</i>		
318	Bills privés (Compagnie de gaz, Ottawa.).....	11 a.m.
318	Privilèges et élections (Election du Yukon.).....	11 a.m.



No 26.

---

OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 27.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI, 26 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le septième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son septième rapport:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De l'*International Bridge and Terminal Company*, pour une loi l'autorisant à construire, outiller et exploiter certains embranchements de chemins de fer, et pour d'autres fins.

De Jacob David Wolf, de la ville de Londres, Angleterre, propriétaire du brevet No 96,508, pour améliorer la séparation des métaux de leur gangue; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des Brevets à recevoir de lui les honoraires pour prolonger ce brevet pendant six ans.

D'Alonzo Jesse Chapman, de Scarboro Junction, Ont., pour une loi de divorce d'avec sa femme Edith Chapman.

De Mary Garland Lewis (née Hanna), de Toronto, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari, Albert Victor Lewis.

De Lillie Mabel Billing (née Jameson), du village de Fenwick, comté de Welland, province d'Ontario, épouse de Joseph Billing, de Toronto, pour une loi de divorce d'avec son mari.

Le greffier dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill (No 67) Loi concernant *The International Bridge and Terminal Company*.  
—M. Manion.

Le dit bill est lu une première fois et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre en conformité de la règle 99.

M. Calder, pour M. Meighen, dépose sur la Table,—Copie du décret du conseil No 812, du 5 avril 1918,—Règlements régissant les prêts aux soldats sous l'empire de la Loi d'Etablissement de Soldats, 1917 (chap. 21, 7-8 George V).

Avec l'assentiment de la Chambre,

Sur motion de M. Calder, il est ordonné,—Que la motion adoptée par la Chambre le 24 avril courant, ajoutant le nom de M. Pardee au comité spécial chargé de délibérer et de faire rapport sur la Commission des pensions, les règlements des pensions, etc., soit modifiée en ajoutant à la fin les mots: “et que cette partie de la règle onze qui limite à quinze le nombre des membres de ce comité soit suspendue en l'espèce”.

Les bills suivants sont lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 65) Loi modifiant la Loi des Compagnies.

Bill (No 20) Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille).

Le Bill (No 21) Loi modifiant la Loi des pénitenciers—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, le bill suivant:—

Bill (No 12) Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

Aussi, un message agréant le bill (No 5) Loi modifiant la Loi des terres fédérales, avec les amendements suivants:—

1. Page 1, ligne 2.—A la suite du mot “décrète” insérer ce qui suit comme clause A:

*Clause A.*—“Est modifié le paragraphe un de l'article dix de la *Loi des terres fédérales*, chapitre vingt des Statuts de 1908, par le retranchement, à la cinquième ligne, des mots “ou de homestead acheté”.

2. Page 1, lignes 3 et 4.—Aux mots “la loi des terres fédérales, chapitre vingt des Statuts de 1908” substituer “la dite loi”.

3. Page 4, ligne 17.—Remplacer “le suivant” par “les suivants”.

4. Page 4, ligne 49.—A la suite du mot “britannique” insérer ce qui suit comme paragraphe (4):

“(4) Le fait pour un individu, originairement sujet ou habitant de l'un des pays maintenant en guerre avec Sa Majesté, d'être allé dans un tel pays ou d'avoir quitté le Canada pour aller dans un tel pays, à une époque quelconque depuis le premier jour de mai, mil neuf cent quatorze, constitue une preuve *prima facie* que cet individu n'a pas droit d'obtenir des lettres patentes pour un homestead; et la charge de la preuve du contraire pèse sur le réclamant”.

5. Page 9, ligne 24.—Biffer la clause 26.

6. Page 10, ligne 31.—Après le mot “inscription” insérer “ou d'une vente”.

La Chambre s'ajourne alors à 5.20 p.m. jusqu'à lundi prochain.

EDGAR N. RHODES,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à l'item de \$2,919.60 compris dans le relevé produit le 24 avril 1918, constituant le montant payé au *Toronto Globe* pour annonces de l'Emprunt de la Victoire:—

1. Quel espace en lignes ou pouces cette annonce a-t-elle rempli dans le *Toronto Globe*?
2. L'annonce de même nature a-t-elle rempli le même espace dans les colonnes du *Toronto Star* et du *Toronto World* que dans celles du *Toronto Globe*?
3. Si oui, pourquoi le *Star* n'a-t-il reçu que \$2,757.40 et le *World*, que \$1,946.40?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à l'item de \$1,615.95 et à l'item de \$1,613.17 compris dans le relevé produit le 24 avril 1918, constituant les sommes respectives payées à *The Ottawa Citizen* et à *The Ottawa Journal-Press* pour les annonces de l'Emprunt de la Victoire:—

Quel espace en lignes ou pouces ces annonces ont-elles occupé dans l'un ou l'autre de ces journaux?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à l'item "Composition, stéréotypie, nattes, frais d'expédition, etc., \$20,360.34" compris dans le relevé des montants payés pour les annonces de l'Emprunt de la Victoire:—

1. A qui cette somme de \$20,360.34 a-t-elle été payée?
2. Cette somme ou partie de cette somme a-t-elle été payée en vertu d'un contrat?
3. Dans l'affirmative, avec qui ce contrat a-t-il été conclu et quelles en sont les conditions?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à l'item *News Editorial and Feature Service*, \$5,762.38, contenu dans le relevé des sommes payées pour les annonces de l'Emprunt de la Victoire:—

A qui cette somme a-t-elle été payée et pour quel travail?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

Relativement à l'item "Honoraires des agences de publicité suivantes—*A. McKim, Gibbons, McConnell and Ferguson, Norris and Patterson and Desbarats*,—\$16,452.01" contenu dans le relevé des montants payés pour les annonces de l'Emprunt de la Victoire:—

1. Quelle partie de ce montant a-t-on payée à chacune de ces agences?
2. Sur quoi se basait-on pour faire le calcul du montant à payer dans chaque cas?
3. Pourquoi le travail en question n'a-t-il pas été exécuté comme d'habitude par le personnel de l'Imprimeur du Roi à l'Imprimerie de l'Etat?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel montant a-t-on payé au *Toronto Globe* et au *Toronto Star* respectivement, à partir du premier janvier 1917 jusqu'au premier avril 1918 pour tout service entre ces deux dates?

2. A-t-on fait un marché quelconque avec l'un ou l'autre de ces journaux entre les dates ci-haut pour annonces, publicité ou *News Editorial and Feature Service*?
3. Dans l'affirmative, qui a fait ce ou ces marchés et quelles en sont les dispositions?

M. MacNutt—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le total des recettes que le gouvernement a retirées annuellement de l'imposition de la "taxe de guerre" de  $7\frac{1}{2}$  pour 100 jusqu'à aujourd'hui?
2. Combien le gouvernement a-t-il retiré de l'importation des instruments aratoires?

M. Bourassa—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que des ouvriers ont été engagés pour aller travailler à Halifax, après la catastrophe, et sous la condition que leur transport de retour serait payé s'ils restaient trois mois à l'ouvrage?
2. Sait-il que, malgré cet engagement, il a été retenu les dépenses de transport, même aux ouvriers qui avaient fait plus de trois mois d'ouvrage?
3. Sait-il que plus d'un mois après avis donné par le Colonel R. S. Low, gérant des travaux de reconstructions au département des Finances, des ouvriers ne sont pas encore payés de la balance de leurs gages?
4. Le gouvernement se propose-t-il d'ordonner le paiement immédiat des gages dus à ces ouvriers et la remise des retenues?

M. Bureau—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé faisant connaître:—

(a) Si le gouvernement canadien est le propriétaire de la publication ayant pour titre *Canadian Government Railways Employees Magazine*;

(b) Dans l'affirmative, les noms de l'éditeur, du gérant administratif, du sollicitateur d'annonces et de toutes les autres personnes qui travaillent pour cette publication, et la somme de salaire ou autre rémunération qui leur a été payée respectivement depuis le début de cette publication;

(c) Les emplois, s'il en est, occupés par l'une ou l'autre de ces personnes dans le service des chemins de fer de l'Etat, et quel est le salaire qui leur est payé de ce chef;

(d) Le revenu perçu et la dépense encourue du chef de la publication de ce *Magazine* depuis son début jusqu'au 31 décembre 1917, montrant séparément les sommes provenant des annonces, des abonnements et d'autres sources, aussi, séparément les sommes déboursées pour service personnel, frais d'impression et autres dépenses découlant de la publication.

(e) Les sommes d'argent payées par le gouvernement ou les chemins de fer de l'Etat relativement à cette publication, avec mention des dates, des sommes et des objets des paiements ainsi faits.

(f) La correspondance entre le ministère des Chemins de fer et Canaux, l'un ou l'autre des fonctionnaires de ce ministère, spécialement le préposé aux achats, le gérant général ou autres fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat et tout commis ou employé du *Magazine*, et toute correspondance provenant du ministre ou de l'un ou l'autre des fonctionnaires du ministère ou de l'un ou l'autre des fonctionnaires dans le service des chemins de fer de l'Etat ayant en vue d'induire les manufacturiers et autres personnes à annoncer dans le *Magazine*;

(g) Si le ministère des Postes a accordé au *Magazine* le privilège des matières postales de seconde classe, et, dans ce cas, à quelle date le privilège a été accordé, si ce privilège s'applique seulement aux numéros expédiés aux abonnés réels, ou s'il s'applique aux exemplaires fournis gratuitement aux fonctionnaires et employés des chemins de fer de l'Etat.

M. Doherty—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi amendant le Code criminel."

## CONVOCAION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 30 avril.</i>		
318	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 1er mai.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite...	10.30 a.m.
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.
318	Mines et minéraux.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 2 mai.</i>		
318	Bills privés (Compagnie de gaz, Ottawa.).....	11 a.m.
318	Privilèges et élections (Election du Yukon.).....	11 a.m.





No 27.

---

OTTAWA, VENDREDI, 26 AVRIL, 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 28.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 29 AVRIL 1918.

## PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 26 avril courant, laquelle est lue et regue, comme il suit:—

De la *Fire Insurance Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi aux fins de prolonger le délai pendant lequel elle peut obtenir un permis sous l'empire des dispositions de la Loi des assurances, 1917, et pour autres fins.

M. Burrell présente,—Réponse à une adresse votée par la Chambre le 25 mars 1918,—Copie de toutes lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et les différents gouvernements provinciaux concernant le décret du conseil du 22 décembre 1917 au sujet de la vente d'obligations par les gouvernements provinciaux, coloniaux ou étrangers, les municipalités et autres corps publics.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Si quelques sommes d'argent ont été payées au *Dundalk Herald*, *Flesherton Advance*, *Markdale Standard*, *Durham Chronicle*, *Grey Review* ou *Hanover Post* pour annonces ou toutes autres raisons depuis le 1er octobre 1917.

2. Dans l'affirmative, combien a été payé à chaque journal mentionné.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les officiers employés à Québec sur l'état-major du district militaire No 5.

2. Depuis combien de temps ils sont attachés à ce service.
3. Quels services rend chacun d'eux.
4. Quels sont les salaires et allocations reçus par chacun d'eux.
5. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer.
6. Combien de temps ils ont été au front.
7. Combien de temps ils ont passé dans les tranchées.
8. De quel bataillon ils faisaient partie outre-mer.

Les bills suivants sont présentés lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 68) Loi modifiant la Loi des élections fédérales.—M. *Keefler*.

Bill (No 69) Loi modifiant le Code criminel.—M. *Doherty*.

M. Morphy propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général relativement aux bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 44) Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*.

Bill (No 47) Loi confirmant un contrat conclu entre le *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*.

Bill (No 45) Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*.

Bill (No 36) Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*.

Bill (No 46) Loi concernant la *United Grain Growers, Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*.

Bill (No 24) Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Le Bill (No 37) Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*—est délibéré en comité général, et rapporté sans amendement. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 67) Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*—est lu une deuxième fois et référé au Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Arthurs:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si l'imprimeur du Roi a un service spécial pour entreprendre et diriger la publication d'annonces sur les journaux à l'égard des différents départements reliés au gouvernement, ou sous sa direction.

2. Quelle partie, s'il en est, de la publicité par voie des journaux est faite par l'entremise du directeur des renseignements publics.

3. Si la publicité par voie des journaux est donnée par les départements, ou par des commissions indépendantes de ces bureaux.

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et quelles circonstances.

5. Quelles firmes ou agences de publicité de l'extérieur adjugent ces entreprises, et à quelles conditions.

6. Quels sont les montants payés à ces agences, et quelle partie de ces sommes ont reçue les journaux qui publient les annonces.

L'adresse à Son Excellence et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Robb, pour M. Casgrain:—Adresse,—Copie de tous les décrets du conseil et instructions données par le ministre en charge relativement aux fonctions de M. M. E. Nicholls, directeur des renseignements publics pour le Canada; —aussi copie de tous télégrammes, lettres, déclarations et articles livrés au public par M. Nicholls depuis qu'il a été nommé à la position de directeur des renseignements publics;—aussi copie de la liste des particuliers ou compagnies à qui ces renseignements ont été envoyés.

Par M. Robb, pour M. Lavigne:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance entre la cité de Québec, la Chambre de Commerce de Québec et le gouvernement concernant les réclamations de la cité de Québec relativement aux têtes de ligne du chemin de fer Transcontinental National et autres questions.

Le Bill (No 21) Loi modifiant la Loi des pénitenciers—est lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 62) Loi modifiant la Loi des assurances, 1917—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 19) Loi modifiant la Loi des inspections et la vente (Légumes, œufs, contenant de substances alimentaires, bois de chauffage et ciment)—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 22) Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*.

Bill (No 29) Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck.

Bill (No 8) Loi concernant la Compagnie de filatures *Cosmos*.

Bill (No 56) Loi portant modification de la Loi des Epizooties.

Aussi, un message avec le bill suivant de Leurs Honneurs auquel le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill A (No 70) du Sénat, intitulé: “Loi modifiant et refondant la Loi des Chemins de fer.”

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Subsidés étant lu,

Sir George Foster, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Glass propose comme amendement,—

Que tous les mots après le mot “Que”, dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:—“Cette Chambre croit, vu la diminution universelle mondiale du lin et des autres substances fibreuses dont on se sert dans l'industrie, par suite de la dévastation qui a ravagé ces pays jusqu'ici les plus abondants producteurs de ces matières, et en tenant compte de la productivité particulière du sol et des conditions climatiques en plusieurs parties du Canada propres à la production avantageuse du lin et de la fibre de chanvre de la meilleure qualité, ce dont on a la preuve par le succès déjà obtenu par les producteurs canadiens; et de plus, considérant les possibilités considérables en faveur de l'industrie économique, non seulement à cause des fibres produites, mais encore de leurs produits subsidiaires nombreux et variés, qu'il est désirable que le gouvernement étudie avec soin les moyens

nécessaires pour augmenter considérablement la production de ces substances fibreuses et d'une manière générale y apporte la coopération voulue en vue d'établir parmanement cette industrie dans le pays sur une base stable, de manière à conserver dans les limites du Canada la complète valeur économique de ce produit et des usages variés et nombreux qui s'y rattachent."

Après débat, le dit amendement, avec l'assentiment de la Chambre, est retiré.

Et la motion principale étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

M. Bourassa—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il qu'en 1912, au printemps, il a été engagé des ouvriers pour aller travailler à Victoria, Colombie-Anglaise, comme bûcherons, charpentiers, peintres, etc., à raison de \$3.00, \$4.00 et \$5.00 par jour, leurs dépenses de transport payées et leur logement fourni gratuitement?

2. Sait-il que, rendus sur les lieux, l'on a retenu à ces ouvriers, sur leurs gages, toutes les dépenses de transport que leurs gages n'étaient plus que de \$2.00 et \$2.50 par jour, et qu'ils ont dû payer leur logement?

3. Le gouvernement se propose-t-il de payer les frais de transport de ces ouvriers pour leur permettre de revenir dans leurs familles?

M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce qu'il y a eu, parmi le personnel et dans le bureau du censeur en chef du Canada, quelqu'un du nom de E. Beaufort?

2. Dans l'affirmative, par qui a-t-il été recommandé à cet emploi et quelles étaient ses attributions parmi le dit personnel et dans le dit bureau?

3. A-t-il rempli les fonctions de traducteur allemand et d'adjoint dans le dit bureau, et dans l'affirmative, pendant combien de temps?

4. Pendant que le dit Beaufort était à l'emploi du censeur en chef du Canada ses services ont-ils été mis à la disposition du ministère des Postes, et est-il allé à Halifax pour y faire ce service?

5. Dans l'affirmative, quelle était la nature de son service à Halifax et pendant combien de temps est-il resté à cet endroit?

6. En raison de la conduite de Beaufort, s'est-il passé quelque chose qui l'ait fait mettre sous surveillance?

7. A-t-on intercepté et remis au censeur en chef certaines lettres ou documents écrits par le dit Beaufort et ces lettres ou documents révélaient-ils une tentative de rapprochement avec la personne à qui ils étaient adressés?

8. A la suite de la dite surveillance et des révélations que contenaient les dites lettres et autres documents, le dit Beaufort a-t-il été destitué du service de l'Etat?

9. Dans l'affirmative, a-t-il été l'objet d'une autre punition ou châtiment de la part du gouvernement?

10. Depuis sa destitution du service de l'Etat, le dit Beaufort a-t-il représenté le *Christian Science Monitor* à la tribune des journalistes de la Chambre des Communes?

11. Dans l'affirmative, sur quelles lettres de créances ou sur quelle autorisation le dit Beaufort a-t-il obtenu son entrée, en premier lieu, à la tribune des courriéristes parlementaires et y représente-t-il encore le *Christian Science Monitor*?

12. Est-ce que tous les articles écrits par le dit Beaufort et qu'il a envoyés au *Christian Science Monitor*, à Boston, ont passé par le visa du censeur? Dans la négative, pour quelle raison?

13. Le censeur en chef du Canada a-t-il quelque raison de croire que le dit Beaufort a discontinué les menées qui ont provoqué son renvoi du service du gouvernement? Dans l'affirmative, sur quoi cette raison s'appuie-t-elle?

14. Les lettres ou autres documents interceptés qu'a écrits Beaufort et qui ont été remis au censeur en chef du Canada, seront-ils déposés sur la Table de la Chambre, ou mis à la disposition d'un comité spécial de la Chambre advenant la nomination de ce comité dans le but de faire une enquête, suivie d'un rapport, sur la conduite de Beaufort, en sa qualité de membre du personnel du censeur en chef et de courriériste parlementaire?

15. Quelle somme le dit Beaufort a-t-il reçue pendant qu'il était au service du gouvernement?

M. Cannon—Mercredi piochain—QUESTION—

1. Est-ce que, antérieurement à, ou pendant, l'élection générale qui a eu lieu le 17 décembre dernier, le président du Conseil a eu une entrevue ou des entrevues avec M. Samuel Carter, M.P.P., de Wellington-sud, concernant la tempérance ou la prohibition par tout le Dominion?

2. Dans l'affirmative, le président du Conseil représentait-il le gouvernement aux dites entrevue ou entrevues, et avait-il l'autorisation d'agir pour le gouvernement?

3. Aux dites entrevue ou entrevues, est-ce qu'il a été conclu une entente ou convention entre le président du Conseil et le dit M. Samuel Carter?

4. Dans l'affirmative, le président du Conseil a-t-il demandé au dit M. Samuel Carter, ou a-t-il été convenu aux dites entrevue ou entrevues entre le président du Conseil et le dit M. Samuel Carter, que le dit M. Samuel Carter s'aboucherait avec W. A. Warburton, secrétaire général de la *Young Men's Christian Association* et président du *Committee of One Hundred*, et le révérend T. A. Moore, de l'église méthodiste, dans le but de coaliser la Réforme de la tempérance et des Mœurs et les sectes religieuses d'Ontario en faveur du gouvernement unioniste, sur la force de la promesse secrète ou de l'allusion qu'advenant la réélection du gouvernement, le Canada tomberait sous le coup de la prohibition absolue ou que l'on adopterait quelque autre mesure énergique relativement à la tempérance?

5. En raison de cette demande ou entente, le gouvernement sait-il que le dit M. Samuel Carter s'est abouché avec MM. Warburton et Moore et que les dits MM. Warburton et Moore sont associés à d'autres travailleurs du mouvement de la Réforme de la tempérance et des Mœurs et d'autres sociétés religieuses, en vue de coaliser la Réforme de tempérance et des Mœurs, de même que les églises protestantes, en faveur du gouvernement unioniste?

6. Est-ce que le dit M. Samuel Carter a fait rapport au président du Conseil sur les négociations qu'il a entamées avec le dit W. A. Warburton et le dit révérend T. A. Moore, ou l'un ou l'autre, en vue de seconder le programme que le président du Conseil l'avait autorisé à adopter, ou dont il devait s'occuper à la connaissance du président du Conseil?

7. Le président du Conseil a-t-il eu connaissance des réclames publiées par le comité des citoyens et par le comité de publicité du parti unioniste dans le *Canadian Baptist*, du 13 décembre 1917, et la *Presbyterian Review* de même date, et autres journaux protestants de la même date?

8. Est-ce que W. A. Warburton, ou quelqu'un du comité de publicité des citoyens, ou du comité de publicité du parti unioniste, ont soumis ces réclames au président du Conseil ou à son secrétaire particulier?

9. Dans le cas où ce qui précède n'a pas été l'entente ou la convention conclue entre le président du Conseil et le dit M. Samuel Carter et autres, quel arrangement a été conclu entre le président du Conseil et M. Samuel Carter, ou avec M. Samuel Carter et d'autres, aux entrevues que le dit président du Conseil a eues relativement à l'assurance secrète relative à l'attitude que lui et le gouvernement unioniste prendraient sur la question de la tempérance?

10. Est-ce que le président du Conseil a promis au dit M. Samuel Carter lors d'une des entrevues dont il est question plus haut, que si le gouvernement unioniste ne se conformait pas aux vues du président du Conseil et de M. Samuel Carter sur la prohibition, le président du Conseil se retirerait du Cabinet?

11. A-t-il été convenu ou suggéré par le président du Conseil ou par le dit M. Carter, à l'une quelconque des entrevues entre le président du Conseil et M. Carter, que la convention concernait la tempérance devait être tenue secrète, et que la question devant être soumise par W. A. Warburton et les autres qui s'étaient joints à lui serait la ligne de conduite exposée dans les annonces dont il est question plus haut, c'est-à-dire, que la conscription était la seule question en jeu?

12. Est-ce que par la suite le président du Conseil a été informé par le dit M. Samuel Carter du résultat de sa conférence avec MM. W. A. Warburton, Moore et autres, qu'ils acceptaient volontiers l'assurance secrète et qu'ils étaient à faire les

démarches nécessaires en vue de coaliser les sociétés de tempérance, de mœurs, les sectes sociales et religieuses, leurs partisans et leurs membres en faveur du gouvernement unioniste?

13. Dans les arrangements conclus et les promesses faites par le président du Conseil à M. Samuel Carter, le président du Conseil avait-il l'autorisation du gouvernement de conclure ces arrangements et de faire ces promesses au nom du gouvernement?

14. A-t-il été conclu d'autres arrangements ou fait d'autres promesses entre le président du Conseil et M. Carter, ou avec M. Carter et MM. Warburton, Moore et autres, ou l'un quelconque d'entre eux, relativement à quelque mesure de réforme d'ordre moral ou social?

15. Est-ce que le M. Samuel Carter dont il est question plus haut est le monsieur désigné par le président du Conseil ou par le ministre de la Milice pour présider à l'enregistrement, pour le district de la baie Georgienne, des ressources en hommes de ce district?

16. Dans l'affirmative, a-t-il été nommé par le président du Conseil à ce poste, et quelles recommandations ont été fournies avant cette nomination?

17. Les recommandations faites au gouvernement en faveur de la nomination de M. Samuel Carter faisaient-elles ressortir qu'il devait être récompensé des efforts qu'il avait déployés pendant la campagne secrète en faveur de la tempérance lors de la dernière élection?

18. Est-ce que M. Samuel Carter a été nommé par le gouvernement au poste de registraire en raison de ses agissements en faveur du gouvernement unioniste au cours de la dernière élection?

19. Est-ce que, à quelque époque antérieure, ou pendant l'élection, M. J. M. Godfrey s'est entretenu avec le président du Conseil et M. Samuel Carter au sujet de la ligne de conduite à suivre pour la campagne dans la province d'Ontario?

20. Est-ce que le monsieur J. M. Godfrey qui a été nommé registraire pour le district de Toronto pour l'enregistrement des ressources en hommes, est le même M. J. M. Godfrey qui présidait la réunion tenue à l'Aréna, de Toronto, pour l'avancement des intérêts du gouvernement unioniste?

21. Dans l'affirmative, a-t-il été nommé au poste qu'il occupe actuellement sur la recommandation du président du Conseil, et cette nomination a-t-elle été faite à titre de récompense pour l'appui qu'il a donné au gouvernement unioniste lors de la dernière élection?

22. Est-ce que pendant qu'ils appuyaient activement le gouvernement lors de l'élection de décembre dernier, le dit M. J. M. Carter et le dit M. Samuel Carter ont publiquement approuvés la ligne de conduite préconisée par le gouvernement unioniste en faveur de l'abolition du patronage?

M. Duff—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A quelle date le 25ème régiment ou bataillon de la Nouvelle-Ecosse a-t-il quitté Halifax pour l'Angleterre?

2. A quelle date ce régiment ou bataillon a-t-il quitté l'Angleterre pour la France?

M. Nicholson—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A quelle date le gouvernement a-t-il acquis le chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, allant de Sackville à Cape-Tormentine?

2. Quel a été le prix d'achat?

3. Quelle somme, s'il en est, a été payée à compte?

4. Pour quelle raison, la balance du prix d'achat n'a-t-elle pas été soldée?

\* M. Browillard—Mercredi prochain—QUESTION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur l'item suivant paru dans *La Patrie*, à la date du 25 avril 1918:—

“Monseigneur Fallon, évêque de London, Ont., est parti pour l'Angleterre, en mission spéciale. Monseigneur Fallon va visiter les camps canadiens pour se rendre compte de la situation faite aux soldats catholiques au point de vue du saint ministère. L'évêque de London a été chargé depuis le commencement de la guerre par le gouvernement de faire le choix des chapelains catholiques dans l'armée.”

2. Monseigneur Fallon est-il allé à Londres en mission officielle pour le gouvernement aux frais des deniers publics?

M. *Crerar*—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Partie IX de la Loi des inspections et de la vente, chapitre quatre-vingt-cinq des Statuts révisés, 1906, relativement aux fruits et marques des fruits, et d'édicter des dispositions plus effectives en ce qui concerne la marque et l'inspection et l'emballage et réemballage des fruits, et les matériaux, les dimensions et les contenus des barils, caisses à claire-voie, boîtes, paniers, et paniers à parois de bois mince, empaquetés en Canada, ou manufacturés et offerts en vente en Canada, le ou après le premier jour de juin 1919, mais autorisant l'émission de permis permettant l'emploi de colis de dimensions différentes de celles qui sont spécifiées; et pour prévenir toute fausse désignation du contenu de tout colis; et, de plus, de décréter que personne ne pourra vendre, ni offrir, ni exposer en vente, ni avoir en sa possession pour la vente des fruits quelconques, à moins que ces fruits ne rencontrent les exigences légales, ne soient convenablement empaquetés et que le colis ne soit marqué en la manière prescrite, que ces fruits ne soient pas avariés, attaqués par les vers, ou autrement dépréciés de manière à être impropres à la consommation; et que toute personne qui manie sans précaution, détruit volontairement ou gâte tout fruit empaqueté dans l'un quelconque des colis désignés sera sujette à être poursuivie;—et aussi de modifier la Partie X de cette Loi des inspections et de la vente, touchant certaines denrées, en décrétant que personne ne pourra vendre ou offrir en vente des pommes de terre, représentées comme étant de qualité numéro 1 ou de qualité numéro 2, à moins que telles pommes de terre ne rencontrent les exigences qui seront déterminées, et ne soit de la grosseur voulue, mais sujet à une latitude dépendant des variations découlant de la classification commerciale.

## AFFICHAGE DE BILL PRIVÉ

---

Le bill suivant a, ce 29 avril, été affiché pour être étudié par le *Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes*, le lundi, 6 mai prochain, ou après, savoir:—

Bill (No 67) Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 30 avril.</i>		
318	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 1er mai.</i>		
318	Bills privés.....	11 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite...	10.30 a.m.
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.
318	Mines et minéraux.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 2 mai.</i>		
318	Bills privés (Compagnie de gaz, Ottawa.).....	11 a.m.
318	Privilèges et élections (Election du Yukon.).....	11 a.m.

No 28.

OTTAWA, LUNDI, 29 AVRIL, 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 29.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 30 AVRIL 1918.

---

## PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 29 avril courant, lesquelles sont lues et reçues, comme il suit:—

De Mary Jane Lyons (née Curry), Toronto, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari, Ephraim James Lyons.

De David M. Sloss, Carnarvon, Ont., cultivateur, pour une loi de divorce d'avec son épouse, Nellie Ross.

De Margaret Bell Charlesworth, Blyth, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari, Leopold Otto Charlesworth.

De William Louis Scott et autres, Ottawa, Ont., pour une charte sous le nom de *British Canadian Insurance Company*.

De Peter Veregin et autres, Veregin, Sask., pour une charte sous le nom de *Christian Community of Universal Brotherhood*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le huitième rapport de l'examineur des pétitions, dont il est fait lecture en la teneur suivante:—

En conformité de la clause 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions a l'honneur de présenter ce qui suit comme son huitième rapport:—

«Votre examineur a dûment examiné la pétition de la *Protective Association of Canada*, demandant que sa charte soit modifiée, et constate que les exigences de la règle 91 touchant la publication des avis dans la Gazette du Canada ont été remplies, sauf les conditions portées à l'alinéa B du paragraphe 2 de la dite règle qui veut que, dans le cas de cette nature, l'avis soit également publié à l'endroit où le bureau principal de la compagnie est situé, lesquelles n'ont pas été remplies.

M. Armstrong (Lambton), du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié le Bill (No 43) Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*, qu'il a décidé de rapporter avec des amendements.

M. Ballantyne soumet à la Chambre,—Copie du décret du conseil, 974, du 23 avril 1918,—"Ordonnance pour la Défense du Canada, 1917",—Pénétration en Canada de vaisseaux portant des explosifs pour leur propre protection.

Aussi,—Copie du décret du conseil, 957, du 19 avril 1918,—Création du grade de chirurgien stagiaire,—Réserve volontaire de la Marine royale canadienne.

M. Crothers soumet à la Chambre,—Rapport des commissaires nommés pour faire une enquête sur les affaires de la *William Davies Co., Ltd.*, et de la *Matthews-Blackwell, Ltd.*, daté le 1er novembre 1917.

M. Burrell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître les détails de certaines sommes totales, étant le coût estimatif pour égouts de rues, etc., ainsi qu'indiqués sur les planchettes 29 et 30, insérées entre les pages 96 et 97 du livre *Rural Planning and Development* écrit par Thomas Adams, étant un rapport publié par la commission de conservation, daté en 1917.

Les dits totaux étant \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533.

M. Maclean (Halifax) soumet à la Chambre,—Relevé des dépenses faites par le comité de publicité du Canada, pour le compte du gouvernement fédéral, par rapport à l'Emprunt de la Victoire, 1917.

Aussi,—Rapport de M. A. E. Ames, président du comité exécutif fédéral du Canada, relativement à l'Emprunt de la Victoire, 1917.

Le Bill A (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des Chemins de fer"—est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant, le dit débat est ajourné sur motion de M. Cronyn.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 39) Loi modifiant la Loi du Yukon.

Bill (No 48) Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de différends industriels 1907.

Bill (No 49) Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces)*, 1911.

Bill (No 51) Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs.

Bill (No 54) Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer.

Bill (No 40) Loi modifiant la Loi des Travaux publics.

Bill (No 42) Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux.

Aussi,—un message agréant le Bill (No 32) Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique, avec l'amendement suivant:—

Page 8, lignes 24 et 25.—Remplacer "de l'exploitation du chemin" par "des opérations de la compagnie".

Aussi, un message agréant le Bill (No 9) Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées, avec l'amendement suivant:—

Page 2, ligne 3.—A tous les mots qui suivent le mot “convention”, à la troisième ligne, substituer les suivants:—

“subordonnément à l'obligation de la part des compagnies Fraser, Limitées, de payer et acquitter toutes les dettes et obligations, et de ratifier, remplir et exécuter tous les contrats et engagements de la *Fraser Lumber Company, Limited*, et d'assumer tous les devoirs et obligations de cette dernière compagnie relativement aux affaires, droits et propriétés ainsi acquis.”

La Chambre s'ajourne alors à minuit.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Devlin*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'officiers des grades de major général, brigadier-général, colonel, lieutenant-colonel, major, capitaine ou lieutenant; et combien d'officiers brevetés ont été envoyés du Canada outre-mer, depuis le début de la guerre, qui n'ont pas été affectés au service actif en dehors du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande?
2. Combien de ces officiers sont revenus au Canada?
3. Combien de ces mêmes officiers sont encore en Grande-Bretagne?

M. *Devlin*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'officiers militaires ont été affectés à la mise en vigueur de la Loi du Service Militaire, jusqu'au 31 mars 1918, dans chaque province?
2. Combien de civils dans chaque province?

M. *Murphy*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des soumissions ont-elles été adressées au ministère de la Milice ou à la Commission des Achats de guerre, pour un approvisionnement de lard fumé, à Toronto, Kingston et London?
2. Si oui, quels sont les soumissionnaires, et quels sont les prix dans chaque cas?
3. A qui a été accordé le contrat dans chaque cas et à quel prix?

M. *Kay*—Jeudi prochain—QUESTION—Quelles mesures ont été prises en vue d'assurer au public l'actif du *Canadien-Nord* impliqué dans l'entreprise immobilière connue sous le nom de *Mount Royal City* à l'entrée ouest du tunnel C.N. au travers de la montagne à Montréal?

M. *Ethier*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quelle était la dette nette *per capita*, le 30 mars 1911?
2. Quelle était la dette *per capita*, le 30 mars 1918?

M. *Michaud*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. M. Ant. Gobeil, avocat, ex-sous-ministre des Travaux publics à Ottawa, est-il encore le registraire au service de la Justice, pour l'application de la Loi du Service Militaire? A-t-il demandé à être relevé de ses fonctions?
2. Lui a-t-on demandé sa résignation? Quel moyen a-t-on pris pour le forcer à résigner?
3. Quel était le nombre de femmes ou filles et le nombre d'hommes sous ses ordres, le 15 mars dernier?
4. Quel est le nom du nouveau registraire?
5. Quel est ou quels sont les noms des députés-registraires?
6. Est-ce que les bureaux au Château Frontenac sont temporaires ou loués à long terme?
7. Quel était le nombre d'employés du sexe féminin sur le rôle (*pay list*) le 20 courant?
8. Quel était le nombre d'employés du sexe masculin sur le même rôle (*pay list*) du 20 courant ou la semaine précédente?
9. Quelles fonctions remplit M. Allyn Taschereau, C.R., dans ce bureau?

\*M. *Casgrain*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Un sous-comité du Conseil privé a-t-il été nommé pour l'étude des règlements, ordonnances ou rapport intérimaire, du commissaire chargé de l'enquête relativement à la fabrication, etc., du papier à journaux?

2. Si oui, le dit sous-comité était-il composé des messieurs Rowell, Reid, Calder et McLean?

3. Le dit sous-comité a-t-il donné suite aux règlements, ordonnances ou rapport, proposés ou émis par le dit commissaire, et, si oui, quelles mesures ont été prises?

4. A l'époque où le dit sous-comité donnait suite aux dits règlements projetés, ordonnances ou rapport intérimaire, l'honorable M. W. Rowell était-il financièrement intéressé dans le *Globe*, de Toronto, ou le *Star*, de Toronto?

5. L'honorable M. W. Rowell était-il directeur du *Globe* de Toronto? Si oui, est-il encore directeur, et, si non, quand a-t-il cessé de faire partie du bureau des directeurs?

6. Le dit honorable M. W. Rowell a-t-il empêché par écrit le dit commissaire de faire enquête sur les opérations de quelque journal, ou journaux, en Canada, et, si oui, est-ce qu'une copie de la restriction imposée sera soumise à la Chambre?

7. Le dit sous-comité du Conseil privé, ou le dit honorable M. W. Rowell, exerce-t-il encore quelque surveillance ou contrôle sur la conduite du dit commissaire dans l'enquête dont il était chargé?

\*M. Casgrain—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-il vrai qu'aux divers camps d'aviation situés dans la province de l'Ontario, et notamment à Queen's Park, il n'y a pas de parades d'église pour permettre aux membres des différentes dénominations religieuses d'exécuter leurs devoirs religieux? Si oui, pour quelle raison?

2. Est-il vrai qu'aux divers camps d'aviation susdits, il n'y a pas d'aumônier spécialement chargé de surveiller la morale parmi les hommes actuellement en entraînement? S'il en est ainsi, pourquoi?

M. Maclean (Halifax)—Jeudi prochain—En comité des Voies et Moyens—Proposera:—

1. Qu'il est opportun de modifier le Tableau A de l'annexe du Tarif des douanes, 1907, tel qu'il a été modifié par le chapitre 5 des Lois de 1914, seconde session, et par le chapitre 3 des Lois de 1915, en retranchant les articles tarifaires:—

24, 25, 25a, 26, 27, 28, 28a, 29, 29a, 143, 144, 145, les énumérations respectives des produits et les différents droits de douane, s'il en est, en regard des dits item, et de décréter que les item, énumérations et droits de douane qui suivent soient inscrits dans le dit Tableau A:—

Articles du tarif.		Tarif de faveur pour la Grande-Bretagne.	Tarif intermédiaire.	Tarif général.
24	Chicorée, à l'état naturel ou fraîche . . . . . la livre.	5 centins.	7 centins.	7 centins.
25	Chicorée, séchée au four, torréfiée ou moulue . . . . . "	8 centins.	10 centins.	10 centins.
25a	Café, extrait de, n. d., et tous succédanés. . . . . "	9 centins.	12 centins.	12 centins.
26	Café torréfié ou moulu, et toutes imitations et succédanés, y compris les glands, n. d. . . . . "	8 centins.	10 centins.	10 centins.
27	Café, torréfié ou moulu, lorsqu'il n'est pas importé directement du pays de production. . . . . "	8 centins et 7½ p. 100.	10 centins et 10 p. 100.	10 centins et 10 p. 100.
28	Café, vert, importé directement du pays de production, et café vert acheté "en entrepôt" (droits non acquittés) dans le Royaume-Uni . . . . . "	5 centins.	7 centins.	7 centins.
28a	Thé, importé directement du pays de production, et thé acheté "en entrepôt" (droits non acquittés) dans le Royaume-Uni . . . . . "	10 centins.	10 centins.	10 centins.
	Quand il est contenu dans des enveloppes, cartons, ou autres récipients pesant cinq livres ou moins, le poids du contenant sera compris dans le poids sujet au droit.			
29	Café, vert, n. d. . . . . "	5 centins et 7½ p.c.	7 centins et 10 p.c.	7 centins et 10 p.c.

Articles du tarif.		Tarif de faveur pour la Grande-Bretagne.	Tarif intermédiaire.	Tarif général.
29a	Thé, n.d. . . . . Quand il est contenu dans des enveloppes, cartons, ou autres récipients pesant cinq livres ou moins, le poids du contenant sera compris dans le poids sujet au droit.	10 centins et 10 p.c.	10 centins et 10 p.c.	10 centins et 10 p.c.
143	Cigares et cigarettes, y compris pour les cigares, le poids des bandes et des rubans, et, pour les cigarettes, le poids du papier qui les enveloppe . . .	\$4 10 et 25 p.c.	\$4 10 et 25 p.c.	\$4 10 et 25 p.c.
144	Tabac haché . . . . .	95 centins	95 centins	95 centins
145	Tabac manufacturé, n.d., et tabac à priser . . . . .	90 centins	90 centins	90 centins
147a	Liqueurs dans la préparation desquelles entre du malt, du riz ou du maïs, lorsqu'elles ne contiennent pas plus que deux et demi pour cent d'esprit de preuve . . . . .	25 p.c.	40 p.c.	40 p.c.
657a	Rubans pelliculaires de cinématographes, d'une largeur d'un pouce et un huitième, ou plus, par pd linéaire	3½ centins	5 centins	5 centins

2. Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de résolutions qui précèdent seront considérées être entrées en vigueur le premier jour de mai mil neuf cent dix-huit, et s'appliquer et d'être appliquées à tous les produits mentionnés dans les susdites résolutions, importés ou retirés d'entrepôt pour la consommation au jour susdit et après ce jour, et s'être aussi appliquées aux produits importés antérieurement et pour lesquels aucune entrée pour la consommation n'avait été faite avant le dit jour.

M. Maclean (Halifax)—Jeudi prochain—En comité des Voies et Moyens—Proposera :—

1. Qu'il est opportun d'imposer, prélever et percevoir sur le tabac et les cigares manufacturés en Canada les droits d'accise suivants :—

(a) Sur tout tabac à chiquer et à fumer, haché fin, cavendish, en palette ou tarquette, coupé ou granulé, de quelque description que ce soit; sur tabac formé en tarquette à la main ou mis en état d'être utilisé ou soumis à tout procédé autre que la méthode ordinaire adoptée pour la dessiccation et maturation, préparé pour la vente ou consommation, même si pour ces fins on ne s'est servi d'aucune machine ou instrument, non pressé ou rendu doux, et sur toutes coupures et déchets de tabac préparé à même les feuilles naturelles, ou le produit du tabac sous quelque forme que ce soit, sauf ce qui peut être autrement prescrit dans cette loi ou le tabac en feuilles naturel, vingt centins par livre, poids réel;

(b) Sur tabac canadien en tarquette, composé uniquement de tabac récolté en Canada, et sur la ferme ou terrain là où il a poussé, par le producteur ayant le permis voulu à cette fin, ou dans une fabrique de tabac possédant permis, vingt centins par livre, poids réel;

(c) Sur tout tabac à priser fabriqué au moyen de tabac en feuille naturel, ou le produit quelconque de tabac en feuille naturel ou tout succédané de tabac, moulu, séché, aromatisé ou autrement, de quelque description que ce soit prêt à être utilisé, vingt centins par livre, poids réel;

(d) Le tabac à priser en poudre fine, lorsqu'il est vendu ou déplacé pour être utilisé, paiera le même droit que le tabac à priser ordinaire, et sera emballé et estampillé de la même manière que pour le tabac à priser ordinaire complètement manufacturé, sauf que le tabac à priser en poudre fine non destiné à être utilisé, mais qui requiert de passer par des procédés ultérieurs de trie, d'aromatisation ou autrement, avant d'être propre à l'usage que l'on en doit faire, peut être vendu par un manufacturier de tabac directement à un autre manufacturier de tabac, et sans avoir à payer de droit, d'après les règlements édictés à cet égard par le ministère.

(e) Sur les cigares de tout genre, préparés au moyen de tabac en feuille naturel, ou de tout succédané, six dollars par mille;

(f) Sur tous cigares, emballés en pas moins de dix à la fois, sept dollars par mille;

(g) Sur cigarettes préparées au moyen de tabac en feuille naturel, ou de tout succédané, ne pesant pas plus que trois livres pour mille, six dollars par mille;

(h) Sur cigarettes préparées au moyen de tabac en feuille naturel, ou de tout succédané, pesant plus de trois livres pour mille, onze dollars par mille;

(i) Sur tout tabac en feuille étranger, non défibré, retiré d'entrepôts pour fin de manufacture dans une manufacture de cigares ou de tabac, quarante centins par livre, compté d'après l'étalon de tabac en feuille tel que ci-dessus défini;

(j) Sur tout tabac en feuille étranger, défibré, retiré d'entrepôt pour fin de manufacture dans une manufacture de cigares ou de tabac, soixante centins par livre, compté d'après l'étalon de tabac en feuille tel que ci-dessus défini;

(2) Dans toutes les manufactures de tabac où l'on emploie moins de cinquante pour cent de tabac en feuille canadien, et où on emploie dix pour cent, ou plus, d'autres matériaux, ces matériaux seront sujets à un droit de vingt-trois centins par livre, poids réel.

3. Qu'il est opportun de décréter que personne ne cultivera en Canada de tabac au delà de la quantité ou pour des fins autres que celles mentionnées dans l'article trois cent vingt-cinq de la Loi du Revenu de l'Intérieur, sans permis, qu'un honoraire de deux dollars sera payé pour le dit permis et qu'un impôt de cinq centins par livre sera perçu sur tout tabac cultivé et récolté, sauf l'exception ci-dessus.

4. Que toute mesure législative basée sur les résolutions qui précèdent seront censées être entrées en vigueur le premier jour de mai mil neuf cent dix-huit.

M. Maclean (Halifax)—Jeudi prochain—En comité des Voies et Moyens—Proposera:—

Qu'il est opportun de modifier la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, et de pourvoir à ce que l'impôt exigé de tout voyageur sur convoi et acheteur d'un permis de dortoir, soit augmenté de dix pour cent du prix actuel de chaque lit, mais, dans aucun cas le dit impôt ne devra pas être moins de vingt-cinq centins pour chaque lit et que l'impôt pour un siège dans un wagon-dortoir ou parloir soit augmenté à dix centins pour chaque siège; que la définition du mot "acheteur" soit modifiée de manière à comprendre toute personne achetant les dits permis; que les préparations ou compositions médicinales, dont il est fait exception à la fin de l'article quatorze, soient limitées à celles qui sont vendues sous leurs noms descriptifs inscrits dans les publications mentionnées dans le dit article, ou toute préparation médicinale fabriquée et vendue exclusivement pour les médecins et sur l'étiquette de laquelle aucune prétention n'est inscrite à l'effet que la dite préparation médicinale contient certains pouvoirs curatifs ou médicaux, ou qu'aucune note n'est inscrite quant à la quantité constituant une dose; que les fabricants et importateurs d'allumettes et de cartes à jouer soient tenus après le trentième jour d'avril 1918, d'opposer, sur chaque paquet d'allumettes et de cartes à jouer, un timbre gommé d'une valeur d'un centin pour chaque cent allumettes ou partie fractionnaire dans un paquet, et d'une valeur de huit centins sur chaque paquet contenant non moins de cinquante-quatre cartes à jouer, et que les dits timbres soient opposés sur tout paquet d'allumettes et de cartes à jouer détenu par un marchand en vue de la vente, le premier jour de juillet 1918, et qu'il n'est pas nécessaire d'apposer les dits timbres sur des paquets d'allumettes ou de cartes à jouer fabriquées pour l'exportation; qu'il soit prélevé un impôt d'accise en temps de guerre se chiffant à dix pour cent sur les automobiles, gramophones, graphophones, phonographes, disques ou cylindres d'iceux, pianos ou orgues automatiques et cylindres à reproduction d'iceux, articles connus dans le commerce ou généralement, sous le nom de bijouterie, que les dits articles soient des produits réels ou imités, décoratifs ou autres, lorsque fabriqués ou importés après le trentième jour

d'avril 1918, sur la valeur sur laquelle est prélevé le droit douanier lorsqu'importés, et sur le prix actuel lorsque fabriqués et vendus, pourvu que le dit droit d'accise, en temps de guerre, ne soit pas payable lorsque les dits articles sont fabriqués pour exportation ou dans le cas d'articles de bijouterie, lorsque la somme totale des articles de bijouterie, fabriqués par toute personne, n'excède pas un mille dollars dans une année quelconque; qu'un droit d'accise en temps de guerre soit prélevé sur toute voiture automobile et articles de bijouterie importés en Canada pour la vente, ou fabriqués en Canada le, ou avant le trentième jour d'avril 1918, et lesquels, à la dite date, n'ont pas été vendus à des personnes de bonne foi, de dix pour cent du montant de la valeur sur laquelle le droit douanier a été payé lorsqu'importés, et de dix pour cent du prix lorsque les dits articles ont été fabriqués et vendus au Canada, mais qu'aucun impôt d'accise en temps de guerre ne soit prélevé sur les dits articles lorsque ceux-ci sont fabriqués en vue d'exportation conformément aux règlements; et qu'aucun impôt d'accise en temps de guerre ne soit prélevé sur des articles de bijouterie importés ou fabriqués et non vendus le trentième jour d'avril 1918, dans le cas où la somme totale de la valeur sur laquelle le droit douanier a été payé, ou le prix du matériel en mains détenu par toute personne, n'excède pas un mille dollars; et qu'un impôt d'accise en temps de guerre de dix centins par livre soit prélevé sur le thé inscrit à la douane le, ou avant le, trentième pour d'avril 1918, et détenu par des importateurs ou commerçant et qui, à cette date, n'a pas été vendu dans le cas où les marchandises en mains de tels importateurs ou commerçants n'excèdent pas un mille livres.

M. Maclean (Halifax)—En comité des Voies et Moyens—Proposera :

Qu'il est opportun de modifier la *Loi d'Impôt sur les Profits d'affaires*, 1916, et de stipuler que le paragraphe (c) de l'article 3 soit abrogé; que tout commerce ayant un capital de pas moins de vingt-cinq mille dollars et au-dessous de cinquante mille dollars soit tenu de payer un impôt de vingt-cinq pour cent de la somme des profits excédant dix pour cent par année sur le capital; que la somme payée ou payable, en vertu des stipulations de la partie I de la *Loi spéciale des Revenus de guerre*, 1915, et la *Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu*, 1917, soit déduite du montant payable en vertu des stipulations de la loi susdite, et qu'en calculant les profits en question, aucun contribuable ne devra inclure l'impôt payé en vertu des dites lois aux frais de son commerce; que le montant du capital dans le commerce exclu et mentionné à l'alinéa (a) de l'article 5 de la *Loi d'Impôt sur les Profits d'affaires*, 1916, soit réduit de cinquante mille dollars à vingt mille dollars; que les dividendes payés au cours de la période de comptabilité soient considérés à titre de réduction de la réserve intacte, profits accumulés; que les stipulations de l'article 3 de la dernière loi mentionnée soient maintenues en vigueur jusqu'au trente et unième jour de décembre 1918.

M. Maclean (Halifax)—Jeudi prochain—En comité des Voies et Moyens—Proposera :—Qu'il est opportun de modifier la *Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu*, et stipuler que l'expression "enfant dépendant" devra signifier un enfant au-dessous de vingt et un ans et dépendant sur ses parents pour le support ou au-dessus de vingt et un ans et dépendant sur ses parents pour support à cause de quelque incapacité physique ou mentale; que l'alinéa (b) de l'article 3 soit abrogé et qu'une allocation de deux cent dollars soit accordée à chaque enfant dépendant et au-dessous de seize ans; que l'alinéa (d) de l'article 3 soit amendé en biffant les mots "ou des revenus net"; que les sous-articles 1 et 2 de l'article 4 soient abrogés et qu'il soit stipulé que l'impôt suivant soit évalué, prélevé et payé à même le revenu, au cours de l'année précédente, de

toute personne résidant ou ordinairement résidant en Canada, ou exploitant tout commerce au Canada, et sur le revenu touché par toute personne et provenant de toute source au Canada :—

(a) deux pour cent de tout revenu excédant un mille dollars mais n'excédant pas quinze cent dollars dans le cas de toute personne non mariée et veuves, veufs sans enfants, et excédant deux mille dollars mais n'excédant pas trois mille dollars dans le cas de toute autre personne; quatre pour cent sur tout revenu excédant quinze cent dollars dans le cas de toute personne non mariée et veuves ou veufs sans enfants, et excédant trois mille dollars pour toute autre personne; et en plus,

(b) deux pour cent du montant excédant le revenu de six mille dollars et n'excédant pas dix mille dollars; et,

(c) cinq pour cent du montant excédant le revenu de dix mille dollars et n'excédant pas vingt mille dollars; et,

(d) huit pour cent du montant excédant un revenu de vingt mille dollars et n'excédant pas trente mille dollars; et

(e) dix pour cent du montant excédant trente mille dollars et n'excédant pas cinquante mille dollars; et

(f) quinze pour cent du montant excédant le revenu de cinquante mille dollars et n'excédant pas soixante-quinze mille dollars; et

(g) vingt pour cent du montant excédant le revenu de soixante-quinze mille dollars et n'excédant pas un cent mille dollars; et

(h) vingt-cinq pour cent du montant excédant le revenu de un cent mille dollars et n'excédant pas deux cent mille dollars; et

(i) trente pour cent du montant excédant le revenu de deux cent mille dollars et n'excédant pas quatre cent mille dollars; et

(j) trente pour cent du montant excédant le revenu de quatre cent mille dollars et n'excédant pas six cent mille dollars; et

(k) quarante pour cent du montant excédant le revenu de six cent mille dollars et n'excédant pas huit cent mille dollars; et

(l) quarante pour cent du montant excédant le revenu de huit cent mille dollars et n'excédant pas un million de dollars; et

(m) cinquante pour cent de toute somme excédant un revenu d'un million de dollars; et en sus de ce que susdit, la surtaxe suivante,

(n) cinq pour cent de la taxe payable sur un revenu qui excède six mille dollars mais ne dépassant pas dix mille dollars;

(o) dix pour cent de la taxe payable sur un revenu qui excède dix mille dollars mais ne dépasse pas cent mille dollars;

(p) quinze pour cent de la taxe payable sur un revenu qui excède cent mille dollars mais ne dépasse pas deux cent mille dollars;

(q) trente-cinq pour cent de la taxe payable sur un revenu dépassant deux cent mille dollars;

que les corporations et les compagnies à fonds social, de quelque manière qu'elles soient constituées ou organisées, paieront six pour cent sur un revenu excédant trois mille dollars, mais ne seront pas assujetties à la surtaxe; que le ministre peut permettre à toute corporation ou compagnie à fonds social, dont l'exercice financier ne coïncide pas avec l'année civile, de faire un rapport et de faire en sorte que la taxe qu'elle doit payer soit calculée d'après son revenu pour les douze mois se terminant avec le dernier exercice financier précédant la date du prélèvement; que l'article cinq soit modifié en exemptant les revenus ou toute partie de revenu des juges ou juges en retraite qui

sont affectés par les dispositions du paragraphe trois de l'article vingt-sept de la Loi des juges, et les revenus des compagnies incorporées dont les affaires sont transigées et dont l'actif se trouve entièrement en dehors du Canada.

Sir *Robert Borden*—Jeudi prochain—Que vendredi, le 3 mai prochain, et subséquemment jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre se réunira à onze heures du matin, chaque jour, sauf les dimanches, et que, en sus de la suspension ordinaire à six heures p.m., il y aura aussi suspension de séance, chaque jour, d'un heure à trois heures p.m., et que samedi, le 4 mai prochain, et chaque samedi subséquent jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre siégera les samedis, et que l'ordre des affaires sera le même que celui des vendredis.

## CONVOCATION DES COMITÉS

Chambre	Comités.	Heure
<i>Mercredi, 1er mai.</i>		
264	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite...	10 a.m.
117	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
207	Mines et minéraux.....	11 a.m.
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Agriculture et Colonisation.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 2 mai.</i>		
318	Bills privés (Compagnie de gaz, Ottawa.).....	11 a.m.
318	Privilèges et élections (Election du Yukon.).....	11 a.m.









No 29.

---

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL, 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 30.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 1ER MAI 1918.

---

## PRIÈRES.

M. Steele, du comité des Bills privés, présente le troisième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié les bills suivants qu'il a décidé de rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 58) Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*;

Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*.

M. Doherty présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de tribunaux locaux ont été établis dans tout le Canada en vertu de la Loi du Service Militaire.

2. Quelle a été la rémunération quotidienne accordée à chacune des personnes composant ces tribunaux.

3. Quel était le salaire quotidien du secrétaire du tribunal, et celui des constables ou du concierge de la salle d'audience.

4. A combien, jusqu'à ce jour, s'est élevée la dépense totale de ces tribunaux.

5. S'il y a des comptes non encore soldés.

M. Rowell soumet à la Chambre,—Neuvième rapport annuel de la Commission de conservation, pour l'année 1917.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Papineau:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître, en ce qui se rapporte aux item suivants contenus dans le rapport de l'auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916, au Vol. IV, savoir:—

A la page ZZ220—Compte des gratifications aux maîtres d'hôtel sur le *Franconia*, S.H.R.—\$1,460.00; à la page ZZ227—Paiements sur le compte des gratifications aux maîtres d'hôtel—\$4,049.07; à la page ZZ246—Gratifications aux maîtres d'hôtel sur les vaisseaux transports—\$11,626.40; à la page ZZ248—Gratifications aux maîtres d'hôtel, etc., etc., \$16,230.62—à qui ces diverses sommes ont été payées.

Par M. Boyer:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si la construction d'un hôpital pour y recevoir des soldats invalidés à Sainte-Anne de Bellevue, est faite sous le contrôle du gouvernement.
2. Dans la négative, quels en sont les intermédiaires: Si c'est par voie de contrat ou sous la direction d'un corps public quelconque.
3. Quel montant le gouvernement a payé pour le terrain où l'on érige cet hôpital.
4. Quel est le montant que coûtera cette construction.
5. Combien de soldats invalides on y pourra loger.
6. A quelle distance cet hôpital se trouve situé du collège Macdonald.
7. Si le gouvernement a bien considéré les inconvénients très sérieux qui peuvent résulter d'un tel établissement dans le voisinage immédiat d'un collège où des centaines de jeunes filles reçoivent leur instruction.

M. Carvell présente de suite,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Currie:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien il y a eu de commissions et de bureaux nommés par le gouvernement, au Canada et à l'étranger, à l'heure actuelle et quel a été le coût de ces commissions et bureaux au cours du dernier exercice.

2. Combien de bureaux et commissions nommés par les gouvernements étrangers sont en activité au Canada à l'heure actuelle? Quelles sont leurs attributions, etc., etc., savoir:— (1) Nom et but de la commission; (2) si elle est approuvée par arrêté en conseil ou par statut; (3) si elle existe en vertu de la loi des mesures de guerre; (4) date de sa création; (5) noms des membres actuels; (6) appointements ou frais de toute sorte payés à chaque membre des commissions et bureaux au cours du dernier exercice; (7) nombre de personnes formant partie du personnel de chaque commission; appointements et frais d'administration de chaque commission, y compris les membres et les fonctionnaires de telles commissions; (8) quelle autorisation on a donnée à toute commission ou à tout bureau pour imposer des taxes par voie de permis ou autrement; (9) combien ces commissions ou bureaux ont dépensé d'argent public au cours du dernier exercice.

L'ordre de la Chambre suivant est voté:—

Par M. Lapointe (Kamouraska), pour M. Bureau:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

(a) Si le gouvernement canadien est le propriétaire de la publication ayant pour titre *Canadian Government Railways Employees Magazine*;

(b) Dans l'affirmative, les noms de l'éditeur, du gérant administratif, du solliciteur d'annonces et de toutes les autres personnes qui travaillent pour cette publication, et la somme de salaire ou autre rémunération qui leur a été payée respectivement depuis le début de cette publication;

(c) Les emplois, s'il en est, occupés par l'une ou l'autre de ces personnes dans le service des chemins de fer de l'Etat, et quel est le salaire qui leur est payé de ce chef;

(d) Le revenu perçu et la dépense encourue du chef de la publication de ce *Magazine* depuis son début jusqu'au 31 décembre 1917, montrant séparément les sommes provenant des annonces, des abonnements et d'autres sources, aussi, séparément les sommes déboursées pour service personnel, frais d'impression et autres dépenses découlant de la publication.

(e) Les sommes d'argent payées par le gouvernement ou les chemins de fer de l'Etat relativement à cette publication, avec mention des dates, des sommes et des objets des paiements ainsi faits.

(f) La correspondance entre le ministère des Chemins de fer et Canaux, l'un ou l'autre des fonctionnaires de ce ministère, spécialement le préposé aux achats, le gérant général ou autres fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat et tout commis ou employé du *Magazine*, et toute correspondance provenant du ministre ou de l'un ou l'autre des fonctionnaires du ministère ou de l'un ou l'autre des fonctionnaires dans le service des chemins de fer de l'Etat ayant en vue d'induire les manufacturiers et autres personnes à annoncer dans le *Magazine*;

(g) Si le ministère des Postes a accordé au *Magazine* le privilège des matières postales de seconde classe, et, dans ce cas, à quelle date le privilège a été accordé, si ce privilège s'applique seulement aux numéros expédiés aux abonnés réels, ou s'il s'applique aux exemplaires fournis gratuitement aux fonctionnaires et employés des chemins de fer de l'Etat.

Sur motion de M. Crerar, il est résolu que la Chambre se forme en comité général, demain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de modifier la Partie IX de la Loi des inspections et de la vente, chapitre quatre-vingt-cinq des Statuts révisés, 1906, relativement aux fruits et marques des fruits, et d'édicter des dispositions plus effectives en ce qui concerne la marque et l'inspection et l'emballage et réemballage des fruits, et les matériaux, les dimensions et les contenus des barils, caisses à claire-voie, boîtes, paniers, et paniers à parois de bois mince, empaquetés en Canada, ou manufacturés et offerts en vente en Canada, le ou après le premier jour de juin 1919, mais autorisant l'émission de permis permettant l'emploi de colis de dimensions différentes de celles qui sont spécifiés; et pour prévenir toutes fausses désignations du contenu de tout colis; et, de plus, de décréter que personne ne pourra vendre, ni offrir, ni exposer en vente, ni avoir en sa possession pour la vente des fruits quelconques, à moins que ces fruits ne rencontrent les exigences légales, ne soient convenablement empaquetés et que le colis ne soit marqué en la manière prescrite, que ces fruits ne soient pas avariés, attaqués par les vers, ou autrement dépréciés de manière à être impropres à la consommation; et que toute personne qui manie sans précaution, détruit volontairement ou gêne tout fruit empaqueté dans l'un quelconque des colis désignés sera sujette à être poursuivie;—et aussi de modifier la Partie X de cette Loi des inspections et de la vente, touchant certaines denrées, en décrétant que personne ne pourra vendre ou offrir en vente des pommes de terre, représentées comme étant de qualité numéro 1 ou de qualité numéro 2, à moins que telles pommes de terre ne rencontrent les exigences qui seront déterminées, et ne soit de la grosseur voulue, mais sujet à une latitude dépendant des variations découlant de la classification commerciale.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax):—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat se continuant;

JEUDI, 2 mai 1918.

Et le débat se prolongeant, le dit débat est ajourné sur motion de M. McIsaac.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant de Leurs Honneurs auquel le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill B (No 71) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".

Aussi,—un message agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 38) Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale.

Bill (No 50) Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.

La Chambre s'ajourne alors à 12.40 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Murphy*—Vendredi prochain—QUESTION—

Relativement à l'item *Southam Press, Limited*, \$44,207.98 dans la réponse déposée en Chambre le 30 avril 1918 relativement aux frais de publicité de l'Emprunt de la Victoire:—

1. Pour quels services la *Southam Press, Limited*, a-t-elle reçu la dite somme de \$44,207.98?

2. Où ces services ont-ils été rendus?

M. *Sexsmith*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Qui a été nommé registraire, en vertu de la loi, relativement à l'enregistrement des ressources en fait d'hommes dans Peterborough-est?

2. Qui a recommandé la dite nomination?

\*M. *Archambault*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Emploie-t-on un nommé Donald Hunt dans le bureau du président du Conseil privé?

2. Dans la négative, est-ce que le nom de Donald Hunt est employé comme nom de plume par une personne faisant partie du dit bureau lorsqu'elle signe des articles envoyés aux journaux louangeant le président du Conseil privé?

3. Si ce nom est ainsi employé, quels sont les devoirs et le salaire de la personne se servant de ce nom?

4. Est-ce que l'article publié dans le *Toronto Globe*, du 26 avril 1918, sous le titre de *Record of Important Deeds by Canada's War Committee*, et attribué à Donald Hunt, a été écrit et envoyé au *Toronto Globe* par M. Main Johnson, le secrétaire particulier du président du Conseil privé?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que Sir George Foster, le ministre du Commerce, est le président de la Commission du commerce de guerre?

2. Dans l'affirmative, a-t-il choisi et nommé les membres du personnel de cette commission?

3. Dans la négative, par quels autres membres du cabinet ont-ils été choisis et nommés?

4. Quels sont les noms, les salaires et l'endroit de résidences ordinaire des membres du personnel de la Commission du commerce de guerre?

\*M. *Archambault*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Emploie-t-on une dame Hamilton au ministère des Postes?

2. Dans l'affirmative, quels sont ses fonctions et son salaire?

3. A-t-elle été obligée de se rendre à Halifax dans l'exercice de ses fonctions au cours des douze derniers mois?

M. *Read* (Prince)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quelle somme a été payée par le gouvernement à chacun des journaux suivants: *Charlottetown Guardian*, *Charlottetown Examiner*, *Island Patriot*, *Summerside Journal and Agriculturist*, *Pioneer and Farmer*, *Charlottetown Herald*, *Charlottetown Watchman*, à partir du 1er août 1914 au 1er janvier 1918?

2. Et quelle partie de la somme ainsi payée l'a été pour des fins d'annonces relatives à la guerre?

M. *Lavigueur*—Vendredi prochain—QUESTION—Quelles ont été les recettes brutes du chemin de fer Transcontinental National au cours de l'exercice clos le 31 mars 1918; quelles ont été les recettes entre Moncton et Québec, entre Québec et la jonction de Cochrane, entre la jonction de Cochrane et Winnipeg, et entre la jonction du Lac Supérieur et Fort-William, et quelle somme a été payée par ce chemin de fer au Pacifique-Canadien pour changements effectués à la tête de ligne à Québec?

M. *d'Anjou*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il acheté vers 1912 une propriété pour l'application de l'érection d'un bureau de poste à Grand'Mère?
2. Dans l'affirmative, quel prix a-t-il payé et pourquoi n'a-t-il pas été construit?
3. Quel usage a-t-il fait de cette propriété depuis 1912?
4. Le gouvernement en a-t-il retiré quelques loyers ou autrement?
5. Le gouvernement a-t-il payé les taxes municipales et scolaires pour cette propriété en 1912, 13, 14 et 15?
6. Dans l'affirmative, combien a-t-il payé chaque année (a) pour les taxes municipales, (b) pour taxes scolaires?

Sir *Sam Hughes*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. L'auditeur général a-t-il produit un compte détaillé de ses dépenses lors de son voyage outre-mer en 1916?
2. Dans l'affirmative, quel a été le total de ces dépenses?

\*M. *Parent*—Vendredi prochain—QUESTION—Le gouvernement a-t-il l'intention de passer outre la Loi du Service Militaire qui autorise la conscription de 100,000 hommes, et d'enrôler un plus grand nombre d'hommes sans avoir consulté le Parlement?

Sir *George Foster*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918."

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
<i>Jeudi, 2 mai.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite...	3.30 p.m.
117	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
318	Bills privés.....	11 a.m.
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m
<i>Vendredi, 3 mai.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.

No 30.

---

OTTAWA, MERCREDI, 1er MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 31.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU JEUDI, 2 MAI 1918

---

## PRIÈRES.

M. Guthrie, du comité des Privilèges et Elections, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité recommande d'être autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Henders, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné la question de la main-d'œuvre nécessaire requise pour les fins de l'agriculture, et a nommé des sous-comités chargés de faire une enquête diligente en la matière.

Ces sous-comités ont préparé un rapport que votre comité, après une examen soigneux, a adopté et qu'il croit devoir soumettre avec ce rapport pour l'information de la Chambre.

*(Pour les rapports des sous-comités et le compte rendu des délibérations qui accompagnent ce rapport, voir appendice des Journaux No 1).*

Sur motion de M. Guthrie, le premier rapport du comité des Privilèges et Elections est approuvé.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Séguin:—Ordre de la Chambre,—Sommaire faisant connaître quelles sont les municipalités auxquelles le ministre des Finances a permis d'émettre des débentures sur le marché, depuis le décret du conseil édicté à ce sujet.

Par M. Murphy:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant on a payé au *Toronto Globe* et au *Toronto Star* respectivement, à partir du premier janvier 1917 jusqu'au premier avril 1918 pour tout service entre ces deux dates.

2. Si on a fait un marché quelconque avec l'un ou l'autre de ces journaux entre les dates ci-haut pour annonces, publicité ou *News Editorial and Feature Service*.

3. Dans l'affirmative, qui a fait ce ou ces marchés et quelles en sont les dispositions.

Par M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers des grades de major général, brigadiers-général, colonel, lieutenant-colonel, major, capitaine ou lieutenant; et combien d'officiers brevetés ont été envoyés du Canada outre-mer, depuis le début de la guerre, qui n'ont pas été affectés au service actif en dehors du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

2. Combien de ces officiers sont revenus au Canada.

3. Combien de ces mêmes officiers sont encore en Grande-Bretagne.

Par M. Devlin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers militaires ont été affectés à la mise en vigueur de la Loi du Service Militaire, jusqu'au 31 mars 1918, dans chaque province.

2. Combien de civils dans chaque province.

Par M. Murphy:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des soumissions ont été adressées au ministère de la Milice ou à la Commission des Achats de guerre, pour un approvisionnement de lard fumé, à Toronto, Kingston et London.

2. Si oui, quels sont les soumissionnaires, et quels sont les prix dans chaque cas.

3. A qui a été accordé le contrat dans chaque cas et à quel prix.

M. Mewburn présente de suite,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Maclean (Halifax) propose,—Que la Chambre, se forme en comité général demain pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que, attendu que cinq sixièmes des six cent mille actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company* ont été transférés au ministre des Finances, tel que requis par le chapitre 24 des lois de 1917, le Gouverneur en conseil peut venir en aide à la dite compagnie, ou à toute compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern Railway* aux fins de renouveler ou ajourner le paiement de toute dette de toute telle compagnie, aux conditions qui peuvent être convenues, en garantissant le paiement intégral ou partie du paiement de telle dette, avec intérêt, ou les billets ou obligations consentis pour tel renouvellement ou ajournement;—Pourvu que la somme du capital ainsi à être ainsi garanti ne dépassera pas le chiffre de la dette dont le paiement est renouvelé ou ajourné;—et, de plus, que la garantie sera en la forme et signée par la personne que le Gouverneur en conseil approuvera, et sera attribuée aux bénéfice et garantie du détenteur pour le temps d'alors de la dette ou des billets ou autres obligations qui la représentent;—et que tout paiement qu'il peut être nécessaire de faire sous l'effet de toute telle garantie sera effectué à même le Fonds de revenu consolidé du Canada; et le décret du conseil autorisant telle garantie fera preuve en faveur de tel détenteur que les conditions de cette résolution ont été remplies, et que telle garantie est légale et obligatoire.

M. Maclean (Halifax) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, il la recommande à la Chambre.

Ordonné que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax) :—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat se continuant;

VENDREDI, 3 mai 1918.

Et le débat s'étant prolongé, le dit débat est ajourné sur motion de M. Papineau.

La Chambre s'ajourne alors à 12.35 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

*M. Ball*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de personnes ont-elles été nommées à l'imprimerie de l'Etat depuis le 1er octobre 1911?
2. Combien parmi ces personnes sont d'origine anglaise?
3. Combien sont d'origine française?

\**M. Lemieux*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il averti les fonctionnaires civils qui se sont enrôlés dans le premier contingent avec l'entente qu'ils retireraient leur traitement en sus de leur solde de soldat, qu'il recevraient maintenant seulement leur solde?
2. Combien de fonctionnaires civils se sont enrôlés en vertu de cette entente?
3. A combien s'élèverait le total de la somme que représenterait la réduction projetée?

\**M. Lemieux*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu du "fonds d'entraînement d'aviation canadien" une nouvelle demande pour une escadrille de machines d'entraînement devant être offerte au gouvernement anglais?
2. Dans l'affirmative, quelle décision a été prise en l'espèce?

\**M. Lemieux*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il été averti d'une manière officielle que la France avait l'intention d'annuler son traité de commerce avec le Canada en avril 1919?
2. Le gouvernement se propose-t-il de conclure un nouveau traité avec la France?

*M. Sutherland*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le montant payé pour la transmission des câblogrammes par chaque ministère du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 1918?
2. Combien chaque ministère a-t-il déboursé pour la transmission des messages télégraphiques et téléphoniques?
3. Est-ce que le gouvernement ou aucun ministère du gouvernement a le bénéfice d'un taux spécial ou s'il paie le plein taux commercial en ce qui se rapporte à la transmission des messages télégraphiques et téléphoniques et des câblogrammes?
4. Dans la négative, le gouvernement se propose-t-il de faire un effort afin d'obtenir un taux spécial?

*M. Foster (York)*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que, dans le cours des seize derniers mois, dans les cités de Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal, s'il faut en croire la rumeur, ordre a été donné de détruire, comme impropres à la consommation humaine, les produits alimentaires suivants:—

(a) *Viandes*: Winnipeg, 7,262 livres; Hamilton, 4,874 livres; Toronto, quantité non spécifiée en livres, mais comme cotés, quartiers, pattes, etc.; Ottawa, 7,787 livres; Montréal, 105,898 livres.

(b) *Volaïlles*: Winnipeg, 11,364 livres; Hamilton, 8 pièces; Montréal, 2,344 livres.

(c) *Poisson*: Winnipeg, 9,066 livres; Toronto, 74,587 livres, (le poids n'étant pas désigné pour le reste, mais seulement le nombre de colis pour le reste); Montréal, 137,903 livres.

(d) *Végétaux*: Winnipeg, 265,565 livres; Toronto, 5,855 livres, choux, le poids pour le reste n'est pas donné, seulement le nombre de caisses à claire-voie, paniers, etc.; aussi, récemment 48,010 livres, ou 24 tonnes de substances alimentaires impropres à la consommation humaine; Montréal, 13,940 livres.

(e) *Œufs*: Winnipeg, 3,013 livres; Hamilton, 40 douzaines; Toronto, 1,050 douzaines, 6 tinettes, 1 seau, et 8 gallons de jaunes.

(f) *Beurre*: Winnipeg, 3,374 livres; Hamilton, 22 livres.

(g) *Fruits* (frais et séchés): Winnipeg, (frais) 46,375 livres, (séchés) 37,207 livres; Hamilton, (frais) 12 paniers; Montréal, 3,362 livres?

2. Dans l'affirmative, quelle mesure le gouvernement a-t-il l'intention de prendre pour mettre fin à un tel gaspillage?

M. *Foster* (York)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel montant le gouvernement a-t-il dépensé pour le havre de Toronto depuis la confédération?

2. Quel est le coût initial des ouvrages de protection qui ont été construits du côté sud de l'île; aussi le coût des réparations de ces ouvrages?

3. Dans quelle mesure la superficie de l'île a-t-elle été réduite par l'érosion depuis la confédération?

4. Quelle partie ou parties de la propriété contiguë au havre le gouvernement fédéral contrôle-t-il?

M. *Burnham*—Lundi prochain—QUESTION—

1. De qui relève la décision définitive pour la nomination et pour le paiement des fonctionnaires civils, du peuple tel que représenté par la Chambre des Communes ou du gouvernement seul?

2. Le public a-t-il le droit par l'entremise de ses représentants dûment élus d'être consulté en ce qui concerne ces nominations?

3. Le gouvernement nomme-t-il des fonctionnaires civils sans reconnaître le droit des collèges électoraux directement intéressés d'être consultés par l'entremise des députés représentant ces collèges électoraux?

M. *Séguin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant total payé ou payable pour les opérations des différents tribunaux d'exemption dans le comté de l'Assomption-Montcalm?

2. Quel montant a été payé ou est encore payable pour chacun de ces tribunaux, tant pour loyer que pour honoraires des juges et autres employés?

3. Quels sont les noms et résidences des personnes qui ont été payées ou à qui il est encore dû en rapport avec les dits tribunaux d'exemption?

4. Quel montant a été payé ou est encore dû à chacune de ces personnes, et à quel titre ont-elles gagné tels émoluments?

\* M. *Archambault*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—(a) Copie des enveloppes portant les Nos 8, 10, 11, 13, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 39, 53, 56, 59 et 99 du bureau de votation No 9 tenu aux casernes de Saint-Jean, P.Q., qui ont servi aux élections fédérales du 17 décembre dernier, et contenues dans le sac militaire No 446 des votes militaires du continent nord américain et actuellement dans les boîtes pour le district électoral de Chambly et Verchères.

(b) Copie des enveloppes portant les numéros 65 et 70 du bureau de votation No 4 tenu aux casernes de Saint-Jean, Québec, qui ont servi aux élections fédérales du 17 décembre dernier et contenues dans le sac militaire No 451 des votes militaires du continent nord américain pour le district électoral de Chambly et Verchères.

(c) Copie de l'enveloppe portant le numéro 80 du bureau de votation No 2 tenu aux casernes de Saint-Jean, Québec, qui a servi aux élections fédérales le 17 décembre dernier, et contenue dans le sac militaire No 453 des votes militaires du continent nord

américain et maintenant dans les boîtes pour le district électoral de Chambly et Verchères.

(d) Copie de toutes les déclarations, livres de scrutin, documents, etc., se rapportant aux dits bureaux de scrutin 2, 4, 9, sacs No 451, 453, 446, envoyés à l'officier rapporteur dans les dits sacs ou séparément.

M. *Currie*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de demandes d'exemption en vertu de la loi du Service Militaire, provenant de la province de Québec, ont-elles été portées en appel devant le juge d'appel central?

2. Combien a-t-il été disposé de ces appels de la province de Québec par l'arrêté en conseil récent refusant toutes les exemptions aux hommes âgés de 20 à 23 ans?

3. Combien a-t-il été disposé de ces appels d'exemption par le juge d'appel central, d'autres que ceux auxquels s'applique l'arrêté en conseil durant le mois d'avril 1918?

4. Combien de ces appels venant de Québec en vertu de la loi du Service Militaire sont-ils actuellement pendants?

M. *Armstrong* (Lambton)—Lundi prochain—En comité général—Proposera que l'article 358 du Bill A (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer"—soit modifié en y ajoutant ce qui suit: "Et les dispositions de la présente loi concernant les taxes, tarifs et tarifs de commutation, en autant que la commission considérera qu'ils sont applicables, s'étendent et s'appliquent à tout transport de marchandises effectué par une compagnie pour le transport par eau d'un port ou endroit en Canada à tout autre port ou endroit en Canada."

## CONVOCAION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Vendredi, 3 mai.</i>		
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
318	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
<i>Mardi, 7 mai.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Privilèges et Elections.....	10.30 a.m.
<i>Mercredi, 8 mai.</i>		
318	Banques et Commerce.....	11.30 p.m.

N<sup>o</sup> 31.

---

OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1918.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 13<sup>e</sup> Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ /  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 32.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI, 3 MAI 1918.

---

## PRIÈRES.

Sur motion de M. Middlebro, le Bill B (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates,"—est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu:—

Que subséquemment à lundi, le sixième jour de mai courant, et jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre se réunira à onze heures du matin, chaque jour sauf les dimanches; que, en sus de la suspension ordinaire à six heures p.m., il y aura aussi suspension de séance, chaque jour, de une heure à trois heures p.m.; que samedi, le onzième jour de mai courant, et chaque samedi subséquent, jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre siègera les samedis; que l'ordre des affaires sera le même que celui des vendredis, et qu'il sera loisible aux divers comités de la Chambre de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité général relativement au Bill (No 62) Loi modifiant la Loi des assurances, 1917,—est rescindé et le dit bill est référé au *comité des Banques et du Commerce*.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution ayant pour objet de venir en aide à la *Canadian Northern Railway Company*, ou toute autre compagnie formant partie du réseau du *Canadian Northern Railway*, en l'autorisant de renouveler ou différer le paiement de toute dette encourue par toute telle compagnie, etc.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que, attendu que cinq sixièmes des six cent mille actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company* ont été transférés au ministre des Finances, tel que requis par le chapitre 24 des lois de 1917, le Gouverneur en conseil peut venir en aide à la dite compagnie, ou à toute compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern Railway* aux fins de renouveler ou ajourner le paiement de toute dette de toute telle compagnie, aux conditions qui peuvent être convenues, en garantissant le paiement intégral ou partie du paiement de telle dette, avec intérêt, ou les billets ou obligations consentis pour tel renouvellement ou ajournement;—Pourvu que la somme du capital ainsi à être ainsi garanti ne dépassera pas le chiffre de la dette dont le paiement est renouvelé ou ajourné;—et, de plus, que la garantie sera en la forme et signée par la personne que le Gouverneur en conseil approuvera, et sera attribuée aux bénéficiaires et garantie du détenteur pour le temps d'alors de la dette ou des billets ou autres obligations qui la représentent;—et que tout paiement qu'il peut être nécessaire de faire sous l'effet de toute telle garantie sera effectué à même le Fonds du revenu consolidé du Canada; et le décret du conseil autorisant telle garantie fera preuve en faveur de tel détenteur que les conditions de cette résolution ont été remplies, et que telle garantie est légale et obligatoire.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée et lue la première fois. Ordonné qu'elle soit inscrite pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, agréant, sans modifications, les bills suivants:—

Bill (No 57) Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des bureaux de placement.

Bill (No 64) Loi modifiant la Loi des Sauvages.

Bill (No 63) Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914.

Bill (No 55) Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Bill (No 7) Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*.

Bill (No 23) Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax):—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat se continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures, p.m.

(Huit heures.)

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)

M. Stewart propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général quant aux bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et adoptés, savoir:—

Bill (No 43) Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*.

Bill (No 58) Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*.

Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 9) Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées—est examiné et agréé.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax):—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat se continuant, le dit débat est ajourné sur motion de M. Steele.

Un message est reçu du Sénat agréant le Bill (No 3) Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes, avec l'amendement suivant:—

*Page 2, ligne 14.*—Au mot "alinéa" substituer le mot "article".

La Chambre s'ajourne alors à 11.55 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Gauvreau*—Lundi prochain—QUESTION—

Au sujet de la question à laquelle le gouvernement a répondu le 29 avril à propos des rémunérations ou appointements payés à M. W. F. O'Connor au cours des douze mois précédant le 15 avril 1918 et alors que le gouvernement a déclaré que M. O'Connor avait reçu \$5,000 comme secrétaire légiste; \$2,000 en sa qualité de commissaire du coût de la vie et rien comme officier rapporteur général:—

1. Le gouvernement n'a-t-il pas payé à M. O'Connor, le lendemain même, c'est-à-dire le 16 avril 1918, la somme de \$2,000 pour ses services comme officier rapporteur général?

2. Le gouvernement n'a-t-il pas payé à M. O'Connor, \$9,000 pour ses services dans le cours des douze mois précédant le 17 avril 1918?

M. *Duff*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement était-il propriétaire d'un chaland en fer nommé *Benmore*?

2. Quelles sont ses dimensions, quel est son tonnage?

3. Ce chaland a-t-il été vendu et quand?

4. Quel est le nom de l'acquéreur de ce chaland?

5. Quel montant le gouvernement a-t-il reçu pour ce chaland?

6. Le gouvernement sait-il à quel service ce chaland sera utilisé?

M. *Séguin*—Lundi prochain—QUESTIONS—En sus du montant de quatre cents piastres déjà reçu, par M. le docteur Louis Azarie Foisy, de l'Épiphanie, pour ses services comme officier rapporteur de l'élection du 17 décembre 1917, dans le comté de l'Assomption-Montcalm, suivant l'information fournie par le ministre le premier mai courant; combien reste-t-il encore payable à cet officier en rapport avec ses services à cette élection?

M. *Bourassa*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement va-t-il payer bientôt les ouvriers qui ont travaillé à Halifax et dont l'état du montant des gages qui leur sont dus a été remis au département des Finances du Canada, le 26 mars dernier?

2. Quand paiera-t-il les montants dus à ces ouvriers, dont quelques-uns attendent depuis le 26 mars dernier et qui souffrent de ce long retard?

M. *Bourassa*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Tous les juges des tribunaux d'exemption établis suivant la Loi du Service Militaire, 1917, ont-ils été payés de leurs honoraires en rapport avec leurs fonctions?

2. Si non, quand le gouvernement se propose-t-il de les payer?

Sir *Robert Borden*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant le chapitre 29 des Lois de 1917":

## CONVOCAION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 7 mai.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m.
117	Comité spécial <i>re</i> Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
<i>Mercredi, 8 mai.</i>		
318	Banques et Commerce.....	11.30 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
318	Bills privés ( <i>Belleville, Prince Edward Bridge</i> ) (Compagnie du gaz, Ottawa).....	10.30 a.m.





N<sup>o</sup> 32.

---

OTTAWA, VENDREDI, 3 MAI 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 33.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 6 MAI 1918.

---

## PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat et rapport de l'élection de John Alexander Stewart, gentilhomme, pour le collège électoral de Lanark.

John Alexander Stewart, gentilhomme, député du collège électoral de Lanark, ayant prêté le serment d'office, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège dans la Chambre.

Sir Robert Borden présente un Bill (No 72) Loi ayant pour objet de modifier le chapitre trente-neuf des Statuts de 1917. Ce bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 37) Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*—est lu la troisième fois, et adopté.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Murphy:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître, relativement à l'item "Composition, stéréotypie, mattes, frais d'expédition, etc., \$20,360.34" compris dans le relevé des montants payés pour les annonces de l'Emprunt de la Victoire:—

1. A qui cette somme de \$20,360.34 a été payée.
2. Si cette somme ou partie de cette somme a été payée en vertu d'un contrat.
3. Dans l'affirmative, avec qui ce contrat a été conclu et quelles en sont les conditions.

Par M. Read (Prince, I.P.-E.) :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—

1. Quelle somme a été payée par le gouvernement à chacun des journaux suivants : *Charlottetown Guardian*, *Charlottetown Examiner*, *Island Patriot*, *Summerside Journal and Agricultural*, *Pionner and Farmer*, *Charlottetown Herald*, *Charlottetown Watchman*, à partir du 1er août 1914 au 1er janvier 1918.

2. Et quelle partie de la somme ainsi payée l'a été pour des fins d'annonces relatives à la guerre.

Par M. Lavigneur :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—

Quelles ont été les recettes brutes du chemin de fer Transcontinental National au cours de l'exercice clos le 31 mars 1918 ; quelles ont été les recettes entre Moncton et Québec, entre Québec et la jonction de Cochrane, entre la jonction de Cochrane et Winnipeg, et entre la jonction du Lac Supérieur et Fort-William, et quelle somme a été payée par ce chemin de fer au Pacifique-Canadien pour frais d'utilisation en commun de la gare et du garage à Québec.

Par M. Lemieux :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—

1. Si le gouvernement a averti les fonctionnaires civils qui se sont enrôlés dans le premier contingent avec l'entente qu'ils retireraient leur traitement en sus de leur solde de soldat, qu'ils recevraient maintenant seulement leur solde.

2. Combien de fonctionnaires civils se sont enrôlés en vertu de cette entente.

3. A combien s'élèverait le total de la somme que représenterait la réduction projetée.

Par M. Sutherland :—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître :—

1. Quel a été le montant payé pour la transmission des câblogrammes par chaque ministère du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 1918.

2. Combien chaque ministère a déboursé pour la transmission des messages télégraphiques et téléphoniques.

3. Si le gouvernement ou aucun ministère du gouvernement a le bénéfice d'un taux spécial ou s'il paie le plein taux commercial en ce qui se rapporte à la transmission des messages télégraphiques et des câblogrammes.

4. Si dans la négative, le gouvernement se propose de faire un effort afin d'obtenir un taux spécial.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax) :—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat se continuant ;

MARDI, 7 mai 1918.

Et le débat s'étant prolongé, le dit débat est ajourné sur motion de M. Campbell.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants :—

Bill (No 6) Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Bill (No 34) Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*.

Bill (No 10) Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*.

Aussi,—Un message avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé.

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé : "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang."

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé : "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright."

Aussi, un message transmettant à cette Chambre les dépositions entendues par le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Frederick Ernest Zang et de Thomas Bailey Wainwright, respectivement, en obtention de divorce, et les pièces produites à l'appui, avec demande que ces documents soient retournés au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 12.45 a.m., jusqu'à 11 a.m. ce jour.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Trahan*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel grade St-Clair West, No matricule 68113, occupait-il dans le 25<sup>me</sup> bataillon de la Nouvelle-Ecosse?
2. S'est-il rendu outre-mer avec ce bataillon?
3. A-t-il fait du service actif en France?
4. Dans la négative, quels services a-t-il rendus?
5. A-t-il été blessé en France?
6. Dans la négative, de quel droit porte-t-il les barres qui désignent les soldats blessés et sont portées d'habitude par ces derniers?
7. Est-il encore préposé à quelque service militaire?
8. Dans l'affirmative, quel est ce service?

M. *Brouillard*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A-t-on signalé au ministre de la Milice et de la Défense deux item qui paraissent dans le vol. 4 du rapport de l'Auditeur général, sous le chef des déboursés du 4<sup>me</sup> District militaire (Montréal): M. le capitaine W. H. Suckling, avance dont il n'est pas rendu compte, \$5,500.00; l'honorable lieutenant-colonel Du Verger, avance dont il n'est pas rendu compte, \$1,000.00?
2. Ces sommes dont il n'est pas rendu compte, ont-elles été remboursées?
3. Dans l'affirmative, quand?

M. *Brouillard*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-il vrai qu'on a trouvé de graves irrégularités dans les comptes du paie-maître du canal Welland?
2. Dans l'affirmative, quelle est la somme en jeu? Y a-t-il eu un règlement quelconque, et lequel?
4. Jusqu'à quelle date remonte le commencement de ces défalcatiions?
5. De quelle manière, ces défalcatiions ont-elles été perpétrées?
6. Est-ce que d'autres personnes que le paie-maître étaient de connivence? Dans l'affirmative, lesquelles?
7. Le ministère a-t-il l'intention d'intenter, de prendre les mesures voulues?

M. *Brouillard*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que M. le juge Duff, nommé juge d'Appel central en vertu de la Loi du Service Militaire, est également président du *Round Table Club*, ou *Circle*, d'Ottawa?
2. Est-il vrai qu'un des grands points de la propagande du *Round Table Club* est d'encourager dans les dominions d'outre-mer la politique du Service Militaire obligatoire?
3. A-t-on signalé à M. le juge Duff qu'il est inconvenant pour lui de siéger comme juge d'Appel central tant qu'il demeure le président du *Round Table Club*?

\*M. *Brouillard*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il confié une mission à l'honorable Albert Sévigny, ancien ministre du Revenu de l'Intérieur?
2. Quelle est la nature de cette mission?
3. Quels émoluments retire de ce chef l'honorable Albert Sévigny?
4. Depuis combien de temps a-t-il été nommé et quelles sommes lui ont été payées jusqu'à date?

## \*M. Casgrain—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il supprimé ou défendu la circulation d'un livre ou pamphlet édité par le révérend Benjamin Spence, de Toronto, et contenant un article écrit, en tout ou en partie, par Arthur Mee, sur la tempérance?

2. Ce livre ou pamphlet a-t-il été imprimé dans la cité de Toronto?

3. L'un quelconque des membres du gouvernement savait-il que ce livre ou pamphlet était en voie de préparation, avant qu'il fut imprimé?

4. Quelles démarches ont été faites par le gouvernement pour la suppression du dit livre ou pamphlet?

5. Le gouvernement va-t-il produire le dit livre ou pamphlet pour l'information des députés de la Chambre?

6. Est-ce qu'une poursuite au criminel est actuellement instruite contre le révérend Benjamin Spence à cause de la publication et la circulation de ce livre ou pamphlet? Qu'est-il allégué dans la demande de cette action au criminel?

7. Le dit livre ou pamphlet a-t-il été publié ou distribué par le révérend Benjamin Spence avec la connaissance et l'assentiment de l'un quelconque des membres du gouvernement?

8. Dans l'affirmative, quel membre du gouvernement était informé de sa publication ou distribution?

9. Le dit Benjamin Spence ou quelques-uns de ses amis ont-ils consulté quelque membre du gouvernement au sujet de la poursuite au criminel qui est actuellement pendante contre le dit révérend Benjamin Spence? Dans l'affirmative, que s'est-il passé lors de cette consultation ou de ces entrevues?

10. Le révérend Benjamin Spence a-t-il écrit au premier ministre ou à quelque membre du gouvernement, ou communiqué avec eux de quelque façon, relativement à la poursuite au criminel qui est actuellement pendante? Dans l'affirmative, quelle a été la nature de toute telle communication?

11. Quelque membre du gouvernement a-t-il répondu par écrit ou communications écrites au sujet du livre, recues du révérend Benjamin Spence ou de ses amis? Dans l'affirmative, quelle a été la nature de ces réponses?

12. Quelque membre du gouvernement a-t-il consulté le censeur au sujet du livre ou pamphlet édité par le dit révérend Benjamin Spence?

13. Le censeur a-t-il fait rapport au gouvernement en faveur de la suppression du dit livre ou pamphlet? Dans l'affirmative, quelle a été la nature du rapport?

## \*M. Proulx—Mercredi prochain—QUESTION—

Relativement aux réponses de l'honorable M. Burrell aux questions posées au sujet du dénommé E. Beaufort telles que rapportées à la page 1413 du Hansard (version anglaise) édition non révisée:

1. Le dit Beaufort s'est-il rendu à Halifax pour travailler dans cette ville alors qu'il faisait partie du personnel du censeur en chef de la presse?

2. Pendant qu'il faisait ainsi partie du personnel du censeur en chef de la presse, des lettres, des dépêches ou autre correspondance du dit Beaufort sont-elles tombées entre les mains du chef de la police fédérale?

3. Dans l'affirmative, la dite correspondance serait-elle venue entre les mains du chef de la police fédérale si Beaufort n'avait pas été épié ou surveillé?

4. Depuis que le dit Beaufort représente le *Christian Science Monitor* à la tribune des courriéristes parlementaires de la Chambre des Communes, des lettres ou autre correspondance entre lui et le *Christian Science Monitor* sont-elles venues entre les mains du dit chef de la police fédérale?

5. N'est-il pas vrai que dans le courant de la semaine terminée le 23 mars 1918 le censeur en chef de la presse a déclaré publiquement et de façon à être entendu de plusieurs personnes dans un tramway dans la ville d'Ottawa

(a) que Beaufort avait fait partie de son personnel;

(b) qu'il avait en sa possession des lettres et des dépêches qui compromettaient le dit Beaufort;

(c) que c'était à cause de cette correspondance et, en général, des soupçons dont il était l'objet que Beaufort avait été renvoyé ou qu'on l'avait laissé partir—ou qu'on l'avait lâché—ou quelque expression de la sorte?

6. Avant de recommander la nomination du dit Beaufort, le censeur en chef de la presse avait-il examiné l'histoire de son séjour à Winnipeg?

7. Quel a été le montant total versé à Beaufort par le gouvernement?

\*M. Brouillard—Mercredi prochain—QUESTION—

1. A-t-on attiré l'attention du gouvernement sur un article dans le *Star* de Montréal du 27 avril 1918 sous la rubrique: *My Canadian Visit—continued. By the Right Hon. Sir Frederick Smith, Bart., His Majesty's Attorney-General, Treasurer of Gray's Inn, Hon. Fellow of Wadham College, Oxford*, et contenant ce qui suit:—

“Jeudi le 24 janvier.—Dans le matinée nous avons encore patiné.

“Nous avons pris le goûter au nouvel hôtel, le ‘Château Laurier’ avec les membres du *Canadian Club*. M. le juge Duff, une des lumières du Banc, qui aujourd'hui décide en dernier appel les décisions de tribunaux de la province de Québec, présidait. Sir Robert Borden et nombre d'autres ministres étaient présents.”

2. Quelque membre du gouvernement, a-t-il dit à Sir Frederick Smith que M. le juge Duff ne décidait que les appels venant de la province de Québec?

• 3. Des instructions ou direction de cette nature, ont-elles été données à M. le juge Duff en sa qualité de juge d'Appel central nommé en vertu de la Loi du Service Militaire?

4. Dans l'affirmative, quel autre juge a été nommé pour décider les appels venant des autres provinces?

M. Burnham—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que les comtés tiennent leurs députés responsables de toutes les nominations qui ne sont pas faites à la suite d'un examen?

2. Le gouvernement sait-il qu'il est impossible de rejeter cette responsabilité sur d'autres?

3. En conséquence, le gouvernement, a-t-il l'intention de soumettre ces nominations à l'approbation des députés concernés?

Sir Robert Borden—Mercredi prochain—Que lorsque cette Chambre s'ajournera le mercredi, 8 mai courant, elle reste ajourné jusqu'à vendredi, 10 mai courant.

M. Maclean (Halifax)—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de la Loi des Primes sur le zinc, 1916, chapitre vingt-sept des Statuts de 1916, soient renouvelées et continuées en vigueur jusqu'au trente-unième jour de juillet 1920.

M. Maclean (Halifax)—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de la Loi concernant les Primes sur le plomb, 1913, chapitre vingt-neuf des Statuts de 1913, soient continuées en vigueur jusqu'au trente-unième jour de juillet 1920.

M. Maclean (Halifax)—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que la Commission du Service civil prépare immédiatement et soumette à l'approbation du Gouverneur en conseil une liste des noms de tous les fonctionnaires, préposés aux écritures et employés qui, par suite d'âge avancé, de santé débile, de manque d'expérience ou d'habileté, ou par d'autres raisons, ne sont pas en mesure d'accomplir ou n'accomplissent pas un travail effectif au service de l'Etat, et devraient en conséquence être mis à la retraite; avec mention des

conditions régissant la mise à la retraite chacune des personnes ci-dessus mentionnées, et des arrangements pécuniaires, s'il en est, que la commission croira devoir être déterminés pour chacune d'elles, ainsi que la date recommandée en chaque cas pour la mise à la retraite; et pour les arrangements pécuniaires à être établis pour chacune d'elles, la fixation de la somme à payer, les retenues à en déduire, et la méthode régissant le paiement de ces retenues; et que, les recommandations de la commission ayant été approuvées par le Gouverneur en conseil, les fonctionnaires, préposés aux écritures et employés plus haut mentionnés seront mis à la retraite à compter de la date déterminée et d'après les conditions spécifiées, et que toutes sommes d'argent requises pour défrayer les arrangements pécuniaires plus haut mentionnés seront payées à même tous deniers non appropriés du Fonds du revenu consolidé du Canada.

M. *Maclean* (Halifax)—Mercredi prochain—Comité général pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter qu'un impôt d'accise de guerre soit imposé, perçu et prélevé sur tous les rubans pelliculaires de cinématographes ou vues animées, d'un pouce et un huitième de largeur ou plus, de quinze centins sur chaque ruban pelliculaire pour chaque jour où l'on utilisera le dit ruban pelliculaire.

M. *Maclean* (Halifax)—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi médicale du Canada."

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mardi, 7 mai.</i>		
318	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
318	Privilèges et Elections.....	11 a.m.
117	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
318	Ordres permanents.....	10.30 a.m.
<i>Mercredi, 8 mai.</i>		
318	Banques et Commerce.....	11.30 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
318	Bills privés ( <i>Belleville, Prince Edward Bridge</i> ) (Compagnie du gaz, Ottawa).....	10.30 a.m.
Cabinet de l'Orateur.	Comité conjoint du Restaurant parlementaire.....	10 a.m.

No 33.

OTTAWA, LUNDI, 6 MAI 1918.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

## PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 34.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU MARDI, 7 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, A.M.

## PRIÈRES.

M. Mowat, du comité des Ordres permanents, présente le premier rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Conformément aux dispositions de la règle 96, article 2, votre comité a étudié la pétition de la *Protective Association of Canada*, demandant une loi pour augmenter ses pouvoirs corporatifs; aussi le huitième rapport de l'examineur des pétitions pour les bills privés sur ce sujet, disant que les dispositions de l'alinéa (B), paragraphe 2 de la règle 91, exigeant que dans les cas de ce genre l'avis soit aussi publié à l'endroit où le bureau principal de la compagnie est situé n'ont pas été observées.

Votre comité constate que les pouvoirs demandés par les pétitionnaires sont de telle nature qu'ils affecteront les intérêts des actionnaires seulement, et comme l'on a soumis une preuve documentaire satisfaisante prouvant que les actionnaires savent pertinemment que cette législation est demandée, et qu'ils en ont formellement autorisé la demande; et comme l'avis de la demande a depuis lors été publié dans les journaux de l'endroit pendant une semaine au moins, votre comité croit que les fins de la règle ont été atteintes, il recommande en conséquence que les avis, tels que publiés, soient jugés suffisants.

Vu l'époque avancé de la session, votre comité recommande de plus que le délai requis sous l'empire de la règle 103 pour l'affichage du bill, soit réduit d'une semaine à trois jours.

Sur motion de M. Mowat, le dit rapport est adopté.

Le greffier dépose sur la Table le bill suivant:—

Bill (No 75) Loi concernant la *Protective Association of Canada*.—M. Demers.

Le dit bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, en conformité de la règle 99.

Les bills suivants sont lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: “Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang.”

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: “Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright.”

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax):—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et le débat se continuant;

MERCREDI, 8 mai 1918.

Et le débat s'étant prolongé, le dit débat est ajourné sur motion de M. Hunt.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 13) Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement.

Bill (No 66) Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914.

Aussi,—un message agréant le Bill (No 65) Loi modifiant la Loi des Compagnies, avec les amendements suivants:—

1. Page 1, ligne 5.—Biffer les mots “de l'article suivant.”

2. Page 1, ligne 7.—A la suite de “1917” insérer ce qui suit: “de l'article suivant, qui sera censé être entré en vigueur le vingtième jour de septembre 1917, date de la mise en vigueur du dit chapitre vingt-cinq.”

La Chambre s'ajourne alors à 1.30 a.m., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *McKenzie*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Qui est maîtresse des Postes à Lower-L'Ardoise?
2. Quand a-t-elle été nommée?
3. Quelles sont ses cautions?
4. Des plaintes ont-elles été faites au ministère touchant ce bureau de poste?
5. Quelle était la nature des plaintes?
6. Le service des mandats-poste a-t-il été discontinué dans ce bureau de poste?
7. Dans l'affirmative, pourquoi?

M. *Power*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il un officier du nom de capitaine Grenier employé dans le bureau du registraire pour le Service militaire, à Québec?
2. Quel est son traitement?
3. Par qui a-t-il été recommandé?
4. Est-il d'âge militaire?
5. Dans quelle catégorie militaire se trouve-t-il?
6. A-t-il obtenu son exemption?

M. *Power*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il un officier du nom de capitaine Couillard employé dans le bureau du registraire pour le Service militaire, à Québec?
2. Quel est son traitement?
3. Par qui a-t-il été recommandé?
4. Est-il d'âge militaire?
5. Dans quelle catégorie militaire se trouve-t-il?
6. A-t-il obtenu son exemption?

M. *Power*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Y a-t-il un officier du nom de F. J. Bélanger employé dans le bureau du registraire pour le Service militaire, à Québec?
2. Quel est son traitement?
3. Par qui a-t-il été recommandé?
4. Est-il d'âge militaire?
5. Dans quelle catégorie militaire se trouve-t-il?
6. A-t-il obtenu son exemption?

M. *Power*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Où sont situés les bureaux du registraire pour le Service militaire, à Québec?
2. Certains locaux sont-ils loués pour les fins de la Loi du Service Militaire?
3. Dans l'affirmative, quel est le prix de location, et à qui est-il payé?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. Frédéric Lalonde, du 38<sup>me</sup> bataillon, F.E.C., a-t-il été enrôlé sous le numéro matricule 410524?
2. Dans l'affirmative, ce soldat a-t-il été porté mort ou blessé, et quand?
3. Si le dit soldat vivait à l'époque du dernier rapport, quelle était son adresse?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. Mark Norman, du 2<sup>me</sup> dépôt divisionnaire de remonte, a-t-il été enrôlé sous le numéro matricule 49475?
2. Dans l'affirmative, le soldat en question a-t-il été porté mort ou blessé, et quand?
3. Si le dit soldat vivait lors du dernier rapport, quelle était son adresse?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. Robert-Cleland Killen, du 1<sup>er</sup> bataillon des pionniers, F.E.C., a-t-il été enrôlé sous le numéro matricule 487327?
2. Dans l'affirmative, le soldat en question a-t-il été porté mort ou blessé, et à quelle époque?
3. Si le dit soldat vivait lors du dernier rapport, quelle était son adresse?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement sait-il que 236,490 livrés d'aliments ont été détruits dans la ville de Toronto du 4 au 29 avril 1918, d'après un rapport d'un des services de la corporation de la ville de Toronto?
2. La Commission des vivres a-t-elle pris quelque mesure pour arrêter un gaspillage aussi énorme d'aliments?
3. Dans l'affirmative, qu'a-t-elle fait dans le cas en question?

\*M. *Proulx*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. Harry Cecil Bull, de la 4<sup>me</sup> brigade d'artillerie de campagne canadienne, a-t-il été enrôlé sous le numéro matricule 84108?
2. Dans l'affirmative, le soldat en question a-t-il été porté au rapport mort ou blessé, et quand?
3. Si ce soldat vivait à la date du dernier rapport, quelle était son adresse d'alors?

\*M. *Chisholm*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le censeur de la presse ou des câblogrammes pour la Nouvelle-Ecosse a-t-il, à une époque quelconque des années 1917 et 1918, fait rapport au chef de la police fédérale, ou au censeur en chef de la presse, au sujet de communications adressées à une personne de Halifax, et signées dans quelques cas "Five" et en d'autres occasions "Beaufort"?
2. Quelle mesure a-t-on prise au sujet de semblable rapport ou touchant les dites communications?

M. *McGibbon* (Muskoka)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Est-il vrai que des représentants du Musée national de guerre, qui doit être incessamment établi à Londres, ont pris possession des trophées de guerre capturés sur l'ennemi par l'armée canadienne, et retiennent ces souvenirs des plus intéressants pour le dit Musée de la guerre à Londres?
2. Dans l'affirmative, l'a-t-on fait avec le consentement du gouvernement du Canada?
3. Le présent gouvernement a-t-il l'intention de faire des représentations aux autorités impériales, dans le but de faire remettre ces trophées au Canada?

M. *Casgrain*—Vendredi prochain—QUESTION—Combien de particuliers, candidats contre le gouvernement unioniste aux dernières élections, ont reçu des positions du dit gouvernement, depuis que ce dernier a pris le pouvoir et aboli le patronage?

\*M. *Currie*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le registraire E. Hart Nichols, sous l'empire de la loi du Service Militaire, Halifax, N.-E., et le Conseil du service militaire, ou l'un quelconque de ses membres, pendant les années 1917 et 1918, touchant l'inobservance de la loi du

Service Militaire dans le comté de Lunenburg, N.-E.; aussi copie de toute correspondance échangée entre le Conseil du Service militaire ou l'un quelconque de ses membres, ou le ministre de la Justice, ou le sous-ministre de la Justice, et M. Wm Duff, député de Lunenburg, N.-E., pendant les années 1917 et 1918; aussi copie de toutes déclarations, tous affidavit et affirmations actuellement en filière au Conseil du service militaire, touchant l'administration de la loi du Service Militaire dans le comté de Lunenburg, et plus particulièrement au sujet de toute intervention supposée de M. William Duff dans la mise en vigueur convenable de la loi.

\* M. *Currie*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du contrat intervenu entre le gouvernement du Canada et M. Mosher, de Feltzen-South, dans le comté de Lunenburg, pour le transport des malles de Sa Majesté entre Feltzen-South et Rose-Bay, dans le comté de Lunenburg. Le dit contrat ayant été fait en septembre, octobre ou novembre 1917, et ayant comme l'un des cautions, M. William Duff, de Lunenburg, comté de Lunenburg.

\* M. *McKenzie*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes plaintes, correspondance, lettres, mémoires, télégrammes, etc., échangés depuis le 1er septembre 1917, entre le ministère des Postes, l'inspecteur des Postes pour la Nouvelle-Ecosse, et toutes autre ou autres personnes, au sujet du bureau de Poste de Lower-L'Ardoise, Nouvelle-Ecosse.

\* M. *Archambault*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie du décret du conseil nommant M. Main Johnson, et édicté sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, tel que mentionné par l'honorable M. Rowell à la page 1350 de la version anglaise non révisée du compte rendu officiel des débats (*Hansard*).

## CONVOCAION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Mercredi, 8 mai.</i>		
207	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régis- sant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
318	Marine et Pêcheries.....	10 a.m.
318	Banques et Commerce.....	11.30 a.m.
117	Comité spécial sur le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite..	10 a.m.
318	Bills privés.....	11 a.m
371 (Sénat).	Impressions du Parlement .....	10.30 a.m.



No 34.

---

OTTAWA, MARDI, 7 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 35.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 8 MAI 1918.

ONZE HEURES, A.M.

PRIÈRES.

M. Armstrong (Lambton), du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport du dit comité dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié les bills suivants qu'il a décidé de rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 60) Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

Bill (No 61) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

Bill (No 67) Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*.

Sir Robert Borden soumet à la Chambre,—Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, année terminée le 31 mars 1917.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax):—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme en comité des Voies et Moyens.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## TARIF DES DOUANES.

Résolu:—1. Qu'il est opportun de modifier le Tableau A de l'annexe du Tarif des douanes, 1907, tel que modifié par le chapitre 5 des Lois de 1914, seconde session, et par le chapitre 3 des Lois de 1915, en retranchant les articles tarifaires:—

24, 25, 25a, 26, 27, 28, 28a, 29, 29a, 143, 144, 145, les énumérations respectives des produits et les différents droits de douane, s'il en est, en regard des dits item, et de décréter que les item, énumérations et droits de douane qui suivent soient inscrits dans le dit Tableau A:—

Articles du tarif.		Tarif de faveur pour la Grande-Bretagne.	Tarif intermédiaire.	Tarif général.	
24	Chicorée, à l'état naturel ou fraîche . . . . .	la livre.	5 centins.	7 centins.	7 centins.
25	Chicorée, séchée au four, torréfiée ou moulue . . . . .	"	8 centins.	10 centins.	10 centins.
25a	Café, extrait de, n. d., et tous succédanés. . . . .	"	9 centins.	12 centins.	12 centins.
26	Café torréfié ou moulu, et toutes imitations et succédanés, y compris les glands, n.d. . . . .	"	8 centins.	10 centins.	10 centins.
27	Café, torréfié ou moulu, lorsqu'il n'est pas importé directement du pays de production. . . . .	"	8 centins et 7½ p. 100.	10 centins et 10 p. 100.	10 centins et 10 p. 100.
28	Café, vert, importé directement du pays de production, et café vert acheté "en entrepôt" (droits non acquittés) dans le Royaume-Uni . . . . .	"	5 centins.	7 centins.	7 centins.
28a	Thé, importé directement du pays de production, et thé acheté "en entrepôt" (droits non acquittés) dans le Royaume-Uni. . . . .	"	10 centins	10 centins	10 centins
	Quand il est contenu dans des enveloppes, cartons, ou autres récipients pesant cinq livres ou moins, le poids du contenant sera compris dans le poids sujet au droit.				
29	Café, vert, n. d. . . . .	"	5 centins et 7½ p.c.	7 centins et 10 p.c.	7 centins et 10 p.c.
29a	Thé, n.d. . . . .	"	10 centins et 10 p.c.	10 centins et 10 p.c.	10 centins et 10 p.c.
	Quand il est contenu dans des enveloppes, cartons, ou autres récipients pesant cinq livres ou moins, le poids du contenant sera compris dans le poids sujet au droit.				
143	Cigares et cigarettes, y compris pour les cigares, le poids des bandes et des rubans, et, pour les cigarettes, le poids du papier qui les enveloppe . . . . .	"	\$4 10 et 25 p.c.	\$4 10 et 25 p.c.	\$4 10 et 25 p.c.
144	Tabac haché. . . . .	"	95 centins	95 centins	95 centins
145	Tabac manufacturé, n.d., et tabac à priser. . . . .	"	90 centins	90 centins	90 centins
147a	Liqueurs dans la préparation desquelles entre du malt, du riz ou du maïs, lorsqu'elles ne contiennent pas plus que deux et demi pour cent d'esprit de preuve . . . . .	"	25 p.c.	40 p.c.	40 p.c.
657a	Rubans pelliculaires de cinématographes, d'une largeur d'un pouce et un huitième, ou plus. par pd linéaire	"	.2 centins	3 centins	3 centins

Pourvu toutefois que les articles ci-dessus énumérés seront exemptés des droits de douane spécifiés dans l'article 3 de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915.

2. Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de résolutions qui précèdent seront considérées être entrées en vigueur le premier jour de mai mil neuf cent dix-huit, et s'appliquer et d'être appliquées à tous les produits mentionnés dans les susdites résolutions, importés ou retirés d'entrepôt pour la consommation au jour susdit et après ce jour, et s'être aussi appliquées aux produits importés antérieurement et pour lesquels aucune entrée pour la consommation n'avait été faite avant le dit jour.

## DROITS D'ACCISE.

Résolu:—1. Qu'il est opportun d'imposer, prélever et percevoir sur le tabac et les cigares manufacturés en Canada les droits d'accise suivants:—

(a) Sur tout tabac à chiquer et à fumer, haché fin, cavendish, en palette ou tarquette, coupé ou granulé, de quelque description que ce soit; sur tabac formé en tarquette à la main ou mis en état d'être utilisé ou soumis à tout procédé autre que la méthode ordinaire adoptée pour la dessiccation et maturation, préparé pour la vente ou consommation, même si pour ces fins on ne s'est servi d'aucune machine ou instrument, non pressé ou rendu doux, et sur toutes coupures et déchets de tabac préparé à même les feuilles naturelles, ou le produit du tabac sous quelque forme que ce soit, sauf ce qui peut être autrement prescrit dans cette loi ou le tabac en feuilles naturel, vingt centins par livre, poids réel;

(b) Sur tabac canadien en tarquette, composé uniquement de tabac récolté en Canada, et sur la ferme ou terrain là où il a poussé, par le producteur ayant le permis voulu à cette fin, ou dans une fabrique de tabac possédant permis, vingt centins par livre, poids réel;

(c) Sur tout tabac à priser fabriqué au moyen de tabac en feuille naturel, ou le produit quelconque de tabac en feuille naturel ou tout succédané de tabac, moulu, séché, aromatisé ou autrement, de quelque description que ce soit prêt à être utilisé, vingt centins par livre, poids réel;

(d) Le tabac à priser en poudre fine, lorsqu'il est vendu ou déplacé pour être utilisé, paiera le même droit que le tabac à priser ordinaire, et sera emballé et estampillé de la même manière que pour le tabac à priser ordinaire complètement manufacturé, sauf que le tabac à priser en poudre fine non destiné à être utilisé, mais qui requiert de passer par des procédés ultérieurs de trie, d'aromatisation ou autrement, avant d'être propre à l'usage que l'on en doit faire, peut être vendu par un manufacturier de tabac directement à un autre manufacturier de tabac, et sans avoir à payer de droit, d'après les règlements édictés à cet égard par le ministère.

(e) Sur les cigares de tout genre, préparés au moyen de tabac en feuille naturel, ou de tout succédané, six dollars par mille;

(f) Sur tous cigares, emballés en pas moins de dix à la fois, sept dollars par mille;

(g) Sur cigarettes préparées au moyen de tabac en feuille naturel, ou de tout succédané, ne pesant pas plus que trois livres pour mille, six dollars par mille;

(h) Sur cigarettes préparées au moyen de tabac en feuille naturel, ou de tout succédané, pesant plus de trois livres pour mille, onze dollars par mille;

(i) Sur tout tabac en feuille étranger, non défibré, retiré d'entrepôts pour fin de manufacture dans une manufacture de cigares ou de tabac, quarante centins par livre, compté d'après l'étalon de tabac en feuille tel que ci-dessus défini;

(j) Sur tout tabac en feuille étranger, défibré, retiré d'entrepôt pour fin de manufacture dans une manufacture de cigares ou de tabac, soixante centins par livre, compté d'après l'étalon de tabac en feuille tel que ci-dessus défini;

(2) Dans toutes les manufactures de tabac où l'on emploie moins de cinquante pour cent de tabac en feuille canadien, et où on emploie dix pour cent, ou plus, d'autres matériaux, ces matériaux seront sujets à un droit de vingt-trois centins par livre, poids réel.

3. Qu'il est opportun de décréter que personne ne cultivera en Canada de tabac au delà de la quantité ou pour des fins autres que celles mentionnées dans l'article trois cent vingt-cinq de la Loi du Revenu de l'Intérieur, sans permis, qu'un honoraire de deux dollars sera payé pour le dit permis et qu'un impôt de cinq centins par livre sera perçu sur tout tabac cultivé et récolté, sauf l'exception ci-dessus.

4. Que toute mesure législative basée sur les résolutions qui précèdent seront censées être entrées en vigueur le premier jour de mai mil neuf cent dix-huit.

## IMPOT DE GUERRE SUR LE REVENU.

Résolu.—Qu'il est opportun de modifier la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, et de pourvoir à ce que l'impôt exigé de tout voyageur sur convoi et acheteur d'un permis de dortoir, soit augmenté de dix pour cent du prix actuel de chaque lit, mais, dans aucun cas le dit impôt ne devra pas être moins de vingt-cinq centins pour chaque lit et que l'impôt pour un siège dans un wagon-dortoir ou parloir soit augmenté à dix centins pour chaque siège; que la définition du mot "acheteur" soit modifiée de manière à comprendre toute personne achetant les dits permis; que les préparations ou compositions médicinales, dont il est fait exception à la fin de l'article quatorze, soient limitées à celles qui sont vendues sous leurs noms descriptifs inscrits dans les publications mentionnées dans le dit article, ou toute préparation médicinale fabriquée et vendue exclusivement pour les médecins et sur l'étiquette de laquelle aucune prétention n'est inscrite à l'effet que la dite préparation médicinale contient certains pouvoirs curatifs ou médicaux, ou qu'aucune note n'est inscrite quant à la quantité constituant une dose; que les fabricants et importateurs d'allumettes et de cartes à jouer soient tenus après le trentième jour d'avril 1918, d'opposer, sur chaque paquet d'allumettes et de cartes à jouer, un timbre gommé d'une valeur d'un centin pour chaque cent allumettes ou partie fractionnaire dans un paquet, et d'une valeur de huit centins sur chaque paquet contenant non moins de cinquante-quatre cartes à jouer, et que les dits timbres soient opposés sur tout paquet d'allumettes et de cartes à jouer détenu par un marchand en vue de la vente, le premier jour de juillet 1918, et qu'il n'est pas nécessaire d'apposer les dits timbres sur des paquets d'allumettes ou de cartes à jouer fabriquées pour l'exportation; qu'il soit prélevé un impôt d'accise en temps de guerre se chiffrant à dix pour cent sur les automobiles, gramophones, graphophones, phonographes, disques ou cylindres d'iceux, pianos ou orgues automatiques et cylindres à reproduction d'iceux, articles connus dans le commerce ou généralement, sous le nom de bijouterie, que les dits articles soient des produits réels ou imités, décoratifs ou autres, lorsque fabriqués ou importés après le trentième jour d'avril 1918, sur la valeur sur laquelle est prélevé le droit douanier lorsqu'importés, et sur le prix actuel lorsque fabriqués et vendus, pourvu que le dit droit d'accise, en temps de guerre, ne soit pas payable lorsque les dits articles sont fabriqués pour exportation ou dans le cas d'articles de bijouterie, lorsque la somme totale des articles de bijouterie, fabriqués par toute personne, n'excède pas un mille dollars dans une année quelconque; qu'un droit d'accise en temps de guerre soit prélevé sur toute voiture automobile et articles de bijouterie importés en Canada pour la vente, ou fabriqués en Canada le, ou avant le trentième jour d'avril 1918, et lesquels, à la dite date, n'ont pas été vendus à des personnes de bonne foi, de dix pour cent du montant de la valeur sur laquelle le droit douanier a été payé lorsqu'importés, et de dix pour cent du prix lorsque les dits articles ont été fabriqués et vendus au Canada, mais qu'aucun impôt d'accise en temps de guerre ne soit prélevé sur les dits articles lorsque ceux-ci sont fabriqués en vue d'exportation conformément aux règlements; et qu'aucun impôt d'accise en temps de guerre ne soit prélevé sur des articles de bijouterie importés ou fabriqués et non vendus le trentième jour d'avril 1918, dans le cas où la somme totale de la valeur sur laquelle le droit douanier a été payé, ou le prix du matériel en mains détenu par toute personne, n'excède pas un mille dollars ou lorsque les articles de bijouterie ont été importés ou manufacturés avant le 1er octobre 1917; et qu'un impôt d'accise en temps de guerre de dix centins par livre soit prélevé sur le thé inscrit à la douane le, ou avant le, trentième jour d'avril 1918, et détenu par des importateurs ou commerçants et qui, à cette date, n'a pas été vendu dans le cas où les marchandises en mains de tels commerçants n'excèdent pas un mille livres, et qu'il est opportun de décréter qu'un droit d'accise de guerre soit prélevé et perçu sur tous les rubans pelliculaires ou de vues animées, d'un pouce et un huitième de largeur ou plus, au taux de quinze centins sur chaque ruban pelliculaire pour chaque jour où l'on se sera servi de tel ruban pelliculaire.

## IMPOTS DE GUERRE SUR LES PROFITS D'AFFAIRES.

Résolu:—Qu'il est opportun de modifier la *Loi d'Impôt sur les Profits d'affaires*, 1916, et de stipuler que le paragraphe (c) de l'article 3 soit abrogé; que tout commerce ayant un capital de pas moins de vingt-cinq mille dollars et au-dessous de cinquante mille dollars soit tenu de payer un impôt de vingt-cinq pour cent de la somme des profits excédant dix pour cent par année sur le capital; que la somme payée ou payable, en vertu des stipulations de la partie I de la *Loi spéciale des Revenus de guerre*, 1915, et la *Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu*, 1917, soit déduite du montant payable en vertu des stipulations de la loi susdite, et qu'en calculant les profits en question, aucun contribuable ne devra inclure l'impôt payé en vertu des dites lois aux frais de son commerce; que le montant du capital dans le commerce exclu et mentionné à l'alinéa (a) de l'article 5 de la *Loi d'Impôt sur les Profits d'affaires*, 1916, soit réduit de cinquante mille dollars à vingt mille dollars; que les dividendes payés au cours de la période de comptabilité soient considérés à titre de réduction de la réserve intacte, profits accumulés; que les stipulations de l'article 3 de la dernière loi mentionnée soient maintenues en vigueur jusqu'au trente et unième jour de décembre 1918.

## IMPOTS DE GUERRE SUR LE REVENU.

Résolu:—Qu'il est opportun de modifier la *Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu*, et stipuler que l'expression "enfant dépendant" devra signifier un enfant au-dessous de vingt et un ans et dépendant sur ses parents pour le support ou au-dessus de vingt et un ans et dépendant sur ses parents pour support à cause de quelque incapacité physique ou mentale; que l'alinéa (b) de l'article 3 soit abrogé et qu'une allocation de deux cent dollars soit accordée à chaque enfant dépendant et au-dessous de seize ans; que l'alinéa (d) de l'article 3 soit amendé en biffant les mots "ou des revenus net"; que les sous-articles 1 et 2 de l'article 4 soient abrogés et qu'il soit stipulé que l'impôt suivant soit évalué, prélevé et payé à même le revenu, au cours de l'année précédente, de toute personne résidant ou ordinairement résidant en Canada, ou exploitant tout commerce au Canada, et sur le revenu touché par toute personne et provenant de toute source au Canada:—

(a) deux pour cent de tout revenu excédant un mille dollars mais n'excédant pas quinze cent dollars dans le cas de toute personne non mariée et veuves, veufs sans enfants, et excédant deux mille dollars mais n'excédant pas trois mille dollars dans le cas de toute autre personne; quatre pour cent sur tout revenu excédant quinze cent dollars dans le cas de toute personne non mariée et veuves ou veufs sans enfants, et excédant trois mille dollars pour toute autre personne; et en plus,

(b) deux pour cent du montant excédant le revenu de six mille dollars et n'excédant pas dix mille dollars; et,

(c) cinq pour cent du montant excédant le revenu de dix mille dollars et n'excédant pas vingt mille dollars; et,

(d) huit pour cent du montant excédant un revenu de vingt mille dollars et n'excédant pas trente mille dollars; et

(e) dix pour cent du montant excédant trente mille dollars et n'excédant pas cinquante mille dollars; et

(f) quinze pour cent du montant excédant le revenu de cinquante mille dollars et n'excédant pas soixante-quinze mille dollars; et

(g) vingt pour cent du montant excédant le revenu de soixante-quinze mille dollars et n'excédant pas un cent mille dollars; et

(h) vingt-cinq pour cent du montant excédant le revenu de un cent mille dollars et n'excédant pas deux cent mille dollars; et

(i) trente pour cent du montant excédant le revenu de deux cent mille dollars et n'excédant pas quatre cent mille dollars; et

(j) trente pour cent du montant excédant le revenu de quatre cent mille dollars et n'excédant pas six cent mille dollars; et

(k) quarante pour cent du montant excédant le revenu de six cent mille dollars et n'excédant pas huit cent mille dollars; et

(l) quarante pour cent du montant excédant le revenu de huit cent mille dollars et n'excédant pas un million de dollars; et

(m) cinquante pour cent de toute somme excédant un revenu d'un million de dollars; et en sus de ce que susdit, la surtaxe suivante,

(n) cinq pour cent de la taxe payable sur un revenu qui excède six mille dollars mais ne dépassant pas dix mille dollars;

(o) dix pour cent de la taxe payable sur un revenu qui excède dix mille dollars mais ne dépasse pas cent mille dollars;

(p) quinze pour cent de la taxe payable sur un revenu qui excède cent mille dollars mais ne dépasse pas deux cent mille dollars;

(q) trente-cinq pour cent de la taxe payable sur un revenu dépassant deux cent mille dollars;

que les corporations et les compagnies à fonds social, de quelque manière qu'elles soient constituées ou organisées, paieront six pour cent sur un revenu excédant trois mille dollars, mais ne seront pas assujetties à la surtaxe; que le ministre peut permettre à toute corporation ou compagnie à fonds social, dont l'exercice financier ne coïncide pas avec l'année civile, de faire un rapport et de faire en sorte que la taxe qu'elle doit payer soit calculée d'après son revenu pour les douze mois se terminant avec le dernier exercice financier précédant la date du prélèvement; que l'article cinq soit modifié en exemptant les revenus ou toute partie de revenu des juges ou juges en retraite qui sont affectés par les dispositions du paragraphe trois de l'article vingt-sept de la Loi des juges, et les revenus des compagnies incorporées dont les affaires sont transigées et dont l'actif se trouve entièrement en dehors du Canada.

#### Résolutions à rapporter.

Avec le consentement de la Chambre, les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

JEUDI, 9 mai 1918.

M. Maclean (Halifax) présente alors les bills suivants qui sont lus une première fois, et remis pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir :

Bill (No 81) Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907.

Bill (No 82) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.

Bill (No 83) Loi modifiant la Loi du Revenu Spécial de guerre, 1915.

Bill (No 84) Loi modifiant la Loi des taxes sur les profits d'affaires, 1916.

Bill (No 85) Loi modifiant la Loi des taxes de guerre sur le Revenu.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 3) Loi conférant le droit de suffrage aux femmes—est examiné et agréé.

Avec l'assentiment de la Chambre;

Sur motion de Sir Robert Borden, la Chambre revient "aux avis de motions du gouvernement."

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu:—

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle reste ajournée jusqu'à vendredi, le 10 mai courant.

Un message est reçu du Sénat agréant sans modification, le bill suivant:—  
Bill (No 21) Loi modifiant la Loi des pénitenciers.

Aussi,—Un message avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill K (No 76) intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

Aussi, un message transmettant à cette Chambre les dépositions entendues par le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions respectives des susdits requérants, en obtention de divorce, et les pièces produites à l'appui, avec demande que ces documents soient retournés au Sénat.

Aussi,—Un message agréant le Bill (No 20) Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille), avec les amendements suivants:—

1. Page 1, ligne 33.—Après l'alinéa (g) insérer les alinéas suivants comme alinéas (h) et (i):

(h) *Le foin des digues No 1* est du mil et du chiendent mélangés de pas plus d'un huitième de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées;

(i) *Le foin des digues No 2* est du mil et du chiendent mélangés de pas plus d'un tiers de trèfle ou d'autres plantes fourragères cultivées, de bonne couleur, sain et bien fané;

2. Page 2, ligne 1.—A (h) substituer (j).

3. Page 2, ligne 4.—A (i) substituer (k).

4. Page 2, ligne 5.—Après le mot "vert" insérer "ou" et biffer "ou en mauvaise condition".

5. Page 2, ligne 6.—A (j) substituer (l).

6. Page 2, ligne 7.—A (k) substituer (m).

7. Page 4, ligne 44.—Après le mot "loi" insérer ce qui suit comme articles 340F et 340G:

"340F. Au Canada, tout vendeur de foin ou de paille en balle doit attacher à chacune de ces balles qu'il vend ou offre en vente une étiquette, sur laquelle doivent être écrits en caractères bien lisibles son nom et l'adresse de sa maison d'affaires, ainsi que le poids de la dite balle. Cette étiquette doit être solidement attachée à la balle, et avoir au moins un pouce et demi de large sur trois pouces de long."

"340G. Tout vendeur de foin ou de paille qui n'attache pas une étiquette à chaque balle de foin ou de paille, conformément aux prescriptions de la présente loi, est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cinq dollars pour chaque infraction."

La Chambre s'ajourne alors à 1.20 a.m. jusqu'à demain à 11 a.m.

## AVIS DE MOTIONS

---

*M. Nickle*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Un canadien, pendant qu'il est au Canada, a-t-il le privilège de permuter dans la F.E.C., alors qu'il a pris du service dans le corps royal d'aviation ou l'escadrille royale aérienne?

2. Le gouvernement du Canada a-t-il juridiction sur les canadiens qui ont pris du service dans le corps royal d'aviation ou dans l'escadrille royale aérienne?

3. Pendant qu'il est au Canada, un canadien qui a pris du service dans le corps royal d'aviation ou dans l'escadrille royale aérienne, peut-il, contre son gré, être versé dans l'infanterie britannique ou autres unités des forces britanniques, s'il ne désire plus continuer à faire partie du corps royal d'aviation ou de l'escadrille royale aérienne?

*M. Duff*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. De quel ministère du gouvernement relève le comité d'enregistrement du Canada?

2. Où se trouve le bureau du dit comité?

3. Quel est son numéro de téléphone?

4. Quels sont les noms des fonctionnaires du dit comité et quels traitements reçoivent-ils?

5. Quelles sont leurs fonctions?

6. Des surintendants ont-ils été nommés "pour l'enregistrement des citoyens des deux sexes" dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard?

7. Dans l'affirmative, par qui ont-ils été recommandés?

8. Quels sont leurs noms et adresses, et quels émoluments recevront-ils?

9. Quelles sont leurs fonctions?

10. Des registraires ont-ils été nommés dans les divers comtés de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard?

11. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et leurs adresses?

12. Par qui ont-ils été nommés?

13. Qui les a recommandés?

14. Quels émoluments recevront-ils?

15. Sont-ils chargés de faire la nomination des énumérateurs dans les arrondissements de scrutin?

16. Quels émoluments les dits énumérateurs toucheront-ils?

*M. DuTremblay*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Percy Blanchard, d'Ellershous, a-t-il été avocat reviseur dans le collège électoral de Hants en ce qui concerne les listes électorales préparées pour la dernière élection fédérale?

2. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-il reçue à titre d'honoraires et pour débours se rattachant à l'ouvrage accompli?

3. Le dit H. Percy Blanchard pratique-t-il comme avocat devant la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse?

4. Dans l'affirmative, où a-t-il son bureau professionnel depuis qu'il réside à Ellershous, dans le comté de Hants?

*M. DuTremblay*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Bertram Dimock est-il employé par le ministère de la Milice du Canada ou le ministère de la Guerre en Grande-Bretagne, ou fait-il partie de quelque corps mili-

taire canadien ou britannique? Dans l'affirmative, quel est son grade, et quelle solde, s'il en est, a-t-il reçue jusqu'à ce jour? Quelle somme totale, s'il y a, a-t-il reçue?

2. Le dit Bertram Dimock a-t-il fait du service dans les tranchées en France ou dans les Flandres, et, dans la négative, quelle en est la raison?

3. Qui a été envoyé en Angleterre chargé du commandement d'un détachement de la force expéditionnaire anglaise stationnée à Windsor?

4. Le gouvernement a-t-il pour règle de confier des commandements à des soldats revenus du front? S'il en est ainsi, celui qui était en charge du détachement de la force expéditionnaire anglaise qui a quitté Windsor le 1er, 2 ou 3 avril, était-il un officier ou un soldat ayant fait du service dans les tranchées?

*M. DuTremblay*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quel poste, s'il en est, W. F. D. Bremner, de Falmouth, dans le comté de Hants, occupe-t-il dans la milice active du Canada?

2. Si le dit W. F. D. Bremner fait partie de la milice active du Canada, quel est son traitement? Quelle somme totale a-t-il reçu du ministère de la Milice depuis le début de la guerre jusqu'à ce jour?

3. Qui s'est rendu outre-mer en qualité de deuxième officier en commandement du 112<sup>e</sup> bataillon F.E.C., et où cet officier se trouve-t-il à l'heure actuelle?

4. L'épouse du dit W. F. D. Bremner reçoit-elle l'allocation de séparation, et, dans l'affirmative, combien a-t-elle reçue de ce chef jusqu'à ce jour?

5. Le dit W. F. D. Bremner a-t-il été stationné à Halifax, à quelque poste que ce soit dans la milice active du Canada depuis le commencement de la guerre, en commandement, ou comme faisant partie de quelque bataillon ou compagnie? Dans l'affirmative, a-t-il été relevé de son commandement, et pour quelle raison?

*M. Gervais*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou aucun de ses membres a-t-il reçu des demandes d'exemption de la part de certains conscrits de la paroisse de Saint-Cuthbert dans le comté de Berthier, par l'entremise de Monsieur Arthur Ecrément, notaire à Montréal et candidat défait dans le comté de Berthier, à l'élection du 17 décembre 1917?

2. Si oui, le gouvernement ou aucun de ses membres, a-t-il accordé ou est-il disposé à accorder la ou les exemptions demandées?

3. Quels sont les noms des conscrits aussi exemptés par l'entremise du dit Arthur Ecrément?

4. Le gouvernement ou aucun de ses membres a-t-il autorisé le dit Arthur Ecrément à déclarer que les électeurs du comté de Berthier qui avaient voté pour lui à la dernière élection seraient exemptés, et que ceux qui avaient voté pour le docteur Gervais seraient enrôlés comme conscrits?

*M. Séguin*—Vendredi prochain—QUESTION—Quel est le montant total réclamé par M. le Dr Louis Foisy, pour ses services comme officier rapporteur pour le district électoral de l'Assomption-Montcalm?

*M. Parent*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. M. Phillippe Furois, de la ville de Québec, occupe-t-il une position dans la Commission des vivres du Canada, sous la juridiction d'icelle ou dans quelque autre ministère, et dans l'affirmative:—

(a) Depuis quand?

(b) Quelles sont ses fonctions?

(c) Quel traitement est attaché à la position?

2. Le dit M. Furois est-il précisément celui qui fut candidat du gouvernement dans le comté de Bonaventure à la dernière élection?

\*M. Chisholm—Vendredi prochain—QUESTION—

Touchant les déclarations contenues dans une dépêche expédiée d'Ottawa au *Globe* de Toronto le vendredi 19 avril 1918 concernant l'emploi de la force motrice dans la fabrication des munitions et les rapports du gouvernement à ce sujet :—

1. Jusqu'à quel point le gouvernement a-t-il aidé financièrement la Commission impériale des munitions?

2. Quand sir Henry Drayton a-t-il été nommé contrôleur de la force motrice?

3. Antérieurement à sa nomination comme contrôleur de la force motrice, a-t-il enquêté sur des questions ayant trait à l'emploi de la force motrice dans la fabrication des munitions ou sur d'autres entreprises de grande envergure? Dans l'affirmative, pendant combien de temps?

4. Sir Henry Drayton a-t-il eu quelque expérience antérieure dans l'exploitation des machines génératrices de la vapeur ou de l'énergie hydraulique?

5. Au mois de novembre 1917 ou environ, sir Henry Drayton a-t-il ordonné à la *Toronto Power Company* de fournir un volume considérable de force motrice à l'*Ontario Power Company* ou à l'*Hydro Electric Power Commission*? Dans l'affirmative, sur quelle autorité était appuyé cet ordre ou ce message?

6. La *Toronto Power Company* a-t-elle produit des factures pour avoir fourni la force motrice dont il est fait mention à la question 5? Dans l'affirmative, quel en est la somme totale?

7. Le contrôleur de la force motrice a-t-il fait des arrangements quelconque pour le paiement des factures mentionnées à la question 6, soit à l'époque mentionnée à la question 5, ou à quelque autre époque subséquente? Dans l'affirmative, (a) quels arrangements ont été conclus, (b) quand ont-ils été conclus, et (c) quels montants, s'il y en a, ont été payés et à quelles dates ont-ils été payés?

8. Dans le cas où sir Henry Drayton aurait manqué ou négligé de pourvoir à l'avance au paiement des factures en question, le gouvernement ou la Commission impériale des munitions seront-ils obligés de les régler?

9. La presse publique du 19 avril 1918 a publié la déclaration suivante, qu'elle prête à sir Henry Drayton: "Je suis peiné d'avoir à dire qu'en ce qui concerne l'énergie hydraulique, il est impossible actuellement de se la procurer". A quelle date sir Henry Drayton a-t-il appris tout d'abord qu'il était impossible de se procurer cette énergie hydraulique?

10. Sir Henry Drayton a-t-il le droit d'exiger la mise en vigueur d'une ordonnance, ou autre instruction, prescrite à (a) l'*Ontario Power Company* et à (b) l'*Hydro Electric Power Commission* de l'Ontario d'avoir à fournir la force motrice aux usines essentielles de munitions ou à d'autres entreprises importantes instituées pour fins de guerre? Dans l'affirmative, a-t-il émis de telles ordonnances?

11. Quand et au sujet de quels travaux ou autres entreprises les dites ordonnances ou instructions ont-elles été émises, et ont-elles été observées?

12. Concernant une autre déclaration qu'on prête à sir Henry Drayton dans la presse publique, déclaration publiée le 19 avril 1918 et qui se lit comme suit: "il faut admettre que la pénurie de force motrice transmise sur les fils de l'*Hydro* résulte des contrats que l'*Hydro* a conclus ou assumés déjà"—le contrôleur de la force motrice ou le gouvernement peut-il décréter quelque mesure à l'effet d'aider financièrement ceux qui ont eu à souffrir de la négligence de l'*Hydro* à mettre ses contrats à exécution?

13. Le contrôleur de la force motrice a-t-il émis des listes des usines ou des endroits spéciaux auxquels la force motrice doit être fournie avant tous autres endroits ou usines, par le fait de leur importance comme usines de guerre ou des exigences qu'ils présentent?

14. Dans l'affirmative: (a) Quels sont les endroits ou usines énumérées?

(b) A quelle date les listes ont-elles été émises?

(c) Combien de chevaux-vapeur devaient être fournis?

(d) Combien de ces ordonnances ont été observées, et quand, dans chaque cas?

15. En ce qui concerne la déclaration attribuée à sir Henry Drayton dans la dite dépêche au *Globe*, le 19 avril 1918, "que les usines de munitions étaient insuffisamment

pourvues de force motrice et que l'effort national dans la guerre était par là même retardé et affaibli"—à quelle date la Commission impériale des munitions a-t-elle d'abord porté cette plainte?

16. En ce qui concerne la déclaration de sir Henry Drayton que la force motrice avait été fournie à l'*American Cyanamid Company*, une fabrique d'engrais chimiques, mais "qu'à des fins d'urgence cet approvisionnement fut discontinué"—sir Henry Drayton a-t-il eu quelque chose à faire avec cette discontinuation dont il est question?

17. Quand a-t-on discontinué tout d'abord de fournir la force motrice, et quelles sont les raisons sociales des usines de guerre les plus importantes auxquelles la force motrice en question a été divertie?

18. En ce qui concerne de plus la déclaration prêtée à sir Henry Drayton "qu'en vertu d'une ordonnance que j'ai émise, la *Canadian Niagara* continue de fournir l'électricité à la *Power Commission*"—sir Henry a-t-il prévu quelque disposition sur laquelle la *Canadian Niagara Power Company* puisse s'appuyer pour percevoir le paiement à faire en retour de la force motrice dont il parle? Dans l'affirmative, quelle est la teneur de cette disposition?

M. Parent—Vendredi prochain—QUESTION—

1. La gare *Union*, ainsi nommée, au Palais, à Québec, est-elle la propriété de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou du gouvernement, ou des deux conjointement?

2. Si elle est la propriété du chemin de fer Canadien du Pacifique, le gouvernement a-t-il conclu quelque arrangement avec la compagnie en ce qui concerne l'accès à cette gare des convois du chemin de fer du gouvernement?

3. S'il en est ainsi, quand ce marché a été conclu, et quelle somme a été payée de ce chef à la compagnie, par année, depuis que le marché a été conclu?

M. Chisholm—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres, pièces justificatives, factures et autres documents qui se rattachent, de quelque manière, aux déboursés faits pour la réfaction, par le ministère des Travaux publics, du brise-lames de Margaree au cours des années 1916-1917 et 1917-1918.

M. Chisholm—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous reçus, factures, pièces justificatives, télégrammes, renseignements et correspondance de toutes sortes qui concernent, de quelque manière, les déboursés faits par ce gouvernement à Friar Siding, sous la surveillance de P. Doucette, au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1917.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
	<i>Jeudi, 9 mai.</i>	
318	Comité spécial re Commission des pensions, règlements régissant les pensions, etc.....	10.30 a.m.
	<i>Vendredi, 10 mai.</i>	
318	Privilèges et élections (Etude du rapport).....	10 a.m.
318	Marine et Pêcheries.....	10.30 a.m.
318	Bills privés ( <i>Belleville Prince Edward Bridge Company</i> )	11.30 a.m.
	<i>Mardi, 14 mai.</i>	
318	Banques et Commerce.....	10 a.m.







No 35.

---

OTTAWA, MERCREDI, 8 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 36.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU VENDREDI, 10 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, A.M.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le neuvième rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son neuvième rapport:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle quant à la publication des avis ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la Commission des églises et presbytères de l'Eglise Presbytérienne du Canada, pour demander la modification de sa charte.

De Mary Jane Lyons (née Curry), Toronto, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari, Ephraim James Lyons.

De David M. Sloss, Carnarvon, Ont., cultivateur, pour une loi de divorce d'avec son épouse, Nellie Sloss.

De Margaret Bell Charlesworth, Blyth, Ont., pour une loi de divorce d'avec son mari, Leopold Otto Charlesworth.

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente le deuxième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné le Bill (No 33) Loi concernant les houillères Brazeau, à responsabilité limitée. Il a décidé de rapporter que le préambule n'en est pas prouvé, parce que, de l'avis de votre comité, d'après les faits soumis, ce bill n'est pas nécessaire;

de plus, le bill tend à faire régler par une mesure législative spéciale, une matière qui, s'il y a lieu de légiférer, devrait être régie par la loi générale applicable en l'espèce.

Votre comité recommande que les honoraires versés relativement à ce bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Guthrie, du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite, présente le rapport suivant:—

Votre comité a étudié le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite, et a décidé de le rapporter avec plusieurs amendements.

Votre comité recommande que le bill plus haut mentionné soit de nouveau imprimé tel qu'amendé et rapporté par les présentes; il recommande de plus, qu'outre les copies requises pour la distribution ordinaire aux membres du parlement, un certain nombre de copies du dit bill soient aussi réimprimées et distribuées au bibliothèques publiques, aux corporations industrielles, commerciales, financières et légales du pays.

M. Steele, du comité des Bill privés, présente le quatrième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié le Bill (No 35) Loi concernant la Compagnie de gaz d'Ottawa, et, vu que les promoteurs de ce Bill ont manifesté leur intention de ne pas pousser plus loin l'étude de cette mesure pendant la présente session du Parlement, votre comité recommande que le dit Bill soit retiré, et que les honoraires et les charges payés relativement à ce Bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Votre comité recommande aussi que, comme la chose se fait d'ordinaire dans les cas de ce genre, les honoraires et charges, moins les frais d'impression et de traduction, payés relativement au Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*, soient remboursés.

Sur motion de M. Steele, il est ordonné que, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Bills privés, le Bill (No 35) Loi concernant la Compagnie de gaz d'Ottawa, soit retiré, et que les honoraires et les charges payés relativement à ce Bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de Sir Herbert Ames, il est ordonné, que les honoraires payés relativement au Bill (No 33) Loi concernant les houillères Brazeau, à responsabilité limitée, soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation contenue dans le deuxième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Guthrie, il est ordonné, que les recommandations contenues dans le rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 25) Loi concernant la Faillite, soient adoptées.

Sur motion de Sir Herbert Ames, le deuxième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Sur motion de M. Currie, les recommandations contenues dans le premier rapport du comité conjoint chargé des impressions du parlement, présenté à la Chambre, mardi, le 23 avril, sont adoptées.

Sur motion de M. Steele, il est ordonné que, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Bills privés, les honoraires et charges payés relativement au Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*, soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sir George Foster présente un Bill (No 86) Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918, lequel est lu une première fois. Ordonné qu'il soit inscrit pour une deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, du Sénat, sont lus une première fois. Ordonné qu'ils soient inscrits pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill K (No 76) intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."—M. Fripp.

Bill L (No 77) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."—M. Jacobs.

Bill M (No 78) intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."—M. Maclele (Edmonton).

Bill P (No 79) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."—M. Maclean (York).

Bill R (No 80) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."—M. Richardson.

Sur motion de Sir Robert Borden, le cinquantième rapport de la division des Pêcheries, ministère du Service Naval, est référé au comité de la Marine et Pêcheries.

Sur motion de M. Maclean (Halifax) la résolution suivante, adoptée en comité général, le 3 courant, est lue la seconde fois et adoptée, savoir:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que, attendu que cinq sixièmes des six cent mille actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company* ont été transférés au ministre des Finances, tel que requis par le chapitre 24 des lois de 1917, le Gouverneur en conseil peut venir en aide à la dite compagnie, ou à toute compagnie comprise dans le réseau du *Canadian Northern Railway* aux fins de renouveler ou ajourner le paiement de toute dette de toute telle compagnie, aux conditions qui peuvent être convenues, en garantissant le paiement intégral ou partie du paiement de telle dette, avec intérêt, ou les billets ou obligations consentis pour tel renouvellement ou ajournement;—Pourvu que la somme du capital ainsi à être ainsi garanti ne dépassera pas le chiffre de la dette dont le paiement est renouvelé ou ajourné;—et, de plus, que la garantie sera en la forme et signée par la personne que le Gouverneur en conseil approuvera, et sera attribuée aux bénéfice et garantie du détenteur pour le temps d'alors de la dette ou des billets ou autres obligations qui la représentent;—et que tout paiement qu'il peut être nécessaire de faire sous l'effet de toute telle garantie sera effectué à même le Fonds du revenu consolidé du Canada; et le décret du conseil autorisant telle garantie fera preuve en faveur de tel détenteur que les conditions de cette résolution ont été remplies, et que telle garantie est légale et obligatoire.

M. Maclean (Halifax) présente alors un Bill (No 87) Loi supplémentaire du chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du *Canadian Northern Railway*, lequel est lu une première fois. Ordonné qu'il soit inscrit pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill C (No 88) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges."

Bill E (No 89) intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*."

Bill I (No 90) intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*."

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont examinés et agréés, savoir:—

Bill (No 5) Loi modifiant la Loi des terres fédérales.

Bill (No 65) Loi modifiant la Loi des Compagnies.

Bill (No 32) Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique.

Le Bill (No 69) Loi modifiant la Loi criminelle—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime de la Chambre, M. Maclean (Halifax) propose,—Que le Bill (No 87) Loi supplémentaire du chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du *Canadian Northern Railway*—soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant, le dit débat est ajourné sur motion de M. Maclean (Halifax).

Le Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 8 p.m.

(Huit heures p.m.)

(L'ordre pour les Bills privés est appelé, en vertu de la règle 25.)

M. Denis propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et adoptés, savoir:—

Bill (No 60) Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette Transcontinental Junction Railway Company*.

Bill (No 61) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

Bill (No 67) Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill (No 75) Loi concernant la *Protective Association of Canada*.

*Comité des Bills privés.*

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang".

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright", avec les dépositions, etc., entendus par le comité des Divorces, du Sénat, touchant les pétitions sur lesquelles les dits bills sont fondés.

La Chambre reprend le cours de ses délibérations en comité général sur le Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada;

Et le comité continuant de siéger;

SAMEDI, 11 mai 1918.

Et rapport de progrès ayant été fait, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, le bill suivant:—

Bill (No 46) Loi concernant la *United Grain Growers, Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*.

Aussi,—un message avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill S (No 91) intitulé: "Loi pour fair droit à Francis Newman".

Bill T (No 92) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby".

Aussi, un message transmettant à cette Chambre les dépositions entendues par le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions respectives des susdits requérants, en obtention de divorce, et les pièces produites à l'appui, avec demande que ces documents soient retournés au Sénat.

Aussi, un message agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 43) Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*.

Bill (No 45) Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*.

Bill (No 37) Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*.

Bill (No 47) Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*.

Bill (No 44) Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*.

Bill (No 36) Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*.

Bill (No 24) Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Bill (No 58) Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*.

Aussi,—Un message avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill H (No 93) intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".

Bill N (No 94) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou frères prêcheurs du Canada".

Aussi, un message agréant le Bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers' Church in Canada*, avec les amendements suivants:—

1. Page 2, ligne 28.—Après le mot "valeur" insérer "annuelle".

2. Page 2, ligne 30.—A "deux cents" substituer "vingt".

Avec l'assentiment de la Chambre, M. Burrell pour M. Meighen, dépose sur la Table,—

Copie du décret du Conseil, 21942, daté le 19 avril 1918, concernant les remboursements faits aux termes de l'article 88 de la Loi concernant les Sauvages, (S.R.C., 1906, des intérêts et arrérages du prix d'achat du lot de parc No 19, dans le village de Southampton, dans le comté de Bruce, Ontario, se montant à la somme de \$18.00.

Aussi, copie du décret du Conseil, 871, daté le 23 avril, 1917, étant des règlements pour la protection des oiseaux migrateurs considérés comme gibier, des oiseaux migrateurs insectivores et des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier qui séjournent au Canada durant la totalité ou toute partie de l'année, aux termes de la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, 7-8, George V, 1917.

La Chambre s'ajourne alors à 12.15 a.m. jusqu'à 11 a.m. ce jour.

EDGAR N. RHODES,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS

M. *Stevens*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Depuis le commencement de la guerre y a-t-il eu une règle militaire voulant que tous les officiers qui reçoivent des commissions et des nominations dans les troupes expéditionnaires soient soumis à un examen médical et obtiennent un certificat d'aptitude physique avant de recevoir cette nomination?

2. Si des nominations dans les forces militaires ont été faites, ou si des commissions ont été accordées aux troupes canadiennes expéditionnaires en service actif sans ce certificat d'aptitude physique, le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder des pensions à des particuliers qui ont bien pu souffrir d'incapacité physique avant leur nomination et qui peuvent demander une pension après une certaine période de service?

3. Le colonel Labatt, membre de la Commission des Pensions a-t-il obtenu un certificat d'aptitude physique avant de recevoir sa nomination dans les troupes expéditionnaires canadiennes?

4. Quelle est la date de la nomination du colonel Labatt à titre de membre de la Commission des Pensions?

5. A quelle date la Commission des Pensions a-t-elle accordée une pension au colonel Labatt et depuis quelle date cette pension lui est-elle payée?

6. Combien le colonel Labatt a-t-il retiré à titre de pension?

M. *Séguin*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il étudié ou étudie-t-il le projet de se servir de l'hôtel "Kent House" et des bâtisses adjacentes et des chalets de plaisance situés aux Chutes Montmorency, près de la cité de Québec, pour les fins d'un hôpital militaire?

2. S'il en est ainsi, que renferme cette proposition concernant le loyer ou autres conditions?

3. Le gouvernement sait-il que le "Kent House" est un lieu de rendez-vous d'été visité chaque année par des milliers de personnes, se trouve situé à une faible distance du terrain de golf, et qu'on y trouve trop d'attractions et qu'on y entend trop de bruit pour qu'on puisse le convertir en hôpital?

\* M. *Brouillard*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le major H. P. Cooke, députéregistraire à Kingston, Ont., a-t-il, sous son administration, un personnel de commis de sténographes, de dactylographes, de messagers, etc., relativement à la Loi du Service Militaire, 1917?

2. Dans l'affirmative, quels sont les noms, adresses et les salaires de ces commis, ces sténographes, ces dactylographes et ces messagers, et quelle est la nature de leur emploi; quelle est la date de leur nomination respectives, et leur nomination est-elle temporaire ou permanente?

3. Le gouvernement, outre le salaire qu'il paie à ces commis, sténographes, dactylographes et messagers, fait-il ou accorde-t-il une allocation supplémentaire pour leurs dépenses de voyages, soit en argent, en moyens de transports ou en permis de circulation gratuite?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention d'augmenter ou de diminuer le personnel de ce bureau?

\* M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Un nommé G. O. Aiken a-t-il été nommé au tribunal d'Appel à Brockville sous l'autorité de la Loi du Service Militaire, à un titre quelconque?

2. Dans l'affirmative, à quel titre?

3. Qui a recommandé cette nomination ou en a été, d'une manière ou d'une autre, responsable?

4. Aiken a-t-il été envoyé de Kingston à Brockville? Dans l'affirmative, pour quelles raisons?

5. Ce monsieur est-il G. O. Aiken qui a été suspendu dans ses fonctions de garde par le préfet du pénitencier de Kingston, plus tard remis dans ses fonctions, et à qui on a ensuite permis de démissionner? Dans l'affirmative, pour quelle raison a-t-il été suspendu?

6. Pourquoi la nouvelle position occupée par Aiken n'a-t-elle pas été accordée à un soldat de retour du front?

\*M. Casgrain—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de personnes autrefois à l'emploi de la Y.M.C.A. sont-elles maintenant à l'emploi du gouvernement? Quels en sont les noms?

2. Combien d'anciens officiers ou employés de l'Armée du Salut sont maintenant à l'emploi du gouvernement?

3. Toutes ces nominations ont-elles été faites à la recommandation du Président du Conseil privé?

M. Burnham—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles nominations seront-elles faites dans le Service public par recommandation et non à la suite d'un examen lorsque les règlements actuels et à l'étude concernant le Service civil seront devenus loi?

2. Qui fera ces recommandations?

3. Ces recommandations seront-elles basées sur une enquête faite par ceux qui feront les dites recommandations?

4. A qui ceux qui feront ces recommandations demanderont-ils leurs renseignements?

M. Bourassa—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il donné ordre à M. Laparre Marsan, chef de police de Lévis, de démettre J. B. Paquet, de Lévis, comme gardien à la cale sèche de Lauzon, et de le remplacer par un de ses amis?

2. Dans l'affirmative, pourquoi J. B. Paquet a-t-il été démis?

3. Dans la négative, le gouvernement se propose-t-il de réparer l'erreur ou la faute de Laparre Marsan?

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce 10 mai, été affichés pour être étudiés par leurs comités respectifs, lundi prochain, le 13 mai courant, ou après, savoir:—

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill (No 75) Loi concernant la *Protective Association of Canada*.

*Comité des Bills privés.*

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang."

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright."

## CONVOCATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
<i>Lundi, 13 mai.</i>		
318	Marine et Pêcheries.....	10.30 a.m.
<i>Mardi, 14 mai.</i>		
318	Banques et Commerce.....	10 a.m.

No 36.

---

OTTAWA, VENDREDI, 10 MAI 1918.

---

---

Ire Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 37.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU SAMEDI, 11 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, A.M.

PRIÈRES.

M. Charters, pour M. Steele, du comité des Bills privés, présente le cinquième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné le bill suivant qu'il a décidé de rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 28) Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table le rapport du greffier et sa recommandation touchant la nomination de M. J. P. A. Chevassu dans le personnel de la traduction de la Chambre des Communes, division du Compte rendu officiel des Débats.

OTTAWA, 11 mai 1918.

MONSIEUR,—Le décès de M. Henri Trudel, du personnel de la traduction de la Chambre des Communes, division du Compte rendu officiel des Débats, a créé une vacance dans cette division. Le grade de la position occupée par M. Trudel était le grade "A" de la seconde division.

M. J. P. A. Chevassu, de Montréal, qui est depuis quelque temps employé temporairement à la place de M. Trudel, a reçu de la Commission du Service civil un certificat d'aptitude pour cette position, à la suite d'un examen spécial subi à cet effet.

Ce certificat fait partie des archives de ce bureau. Je recommande, en conséquence, sa nomination au grade et à la position ci-dessus mentionnée, sa nomination devant compter du 16 avril dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,  
 W. B. NORTHROP,  
*Greffier de la Chambre.*

A l'honorable E. N. RHODES, M.P.,  
 Orateur de la Chambre des Communes,  
 Ottawa, Ont.

A l'honorable Chambre des Communes.

Je recommande la nomination de M. J. P. A. Chevassu, de Montréal, dans le personnel de la traduction de la Chambre des Communes, division du Compte rendu officiel des Débats, à la place de M. Henri Trudel, décédé, au grade "A" de la seconde division. Le rapport ci-annexé du greffier de la Chambre indique que M. Chevassu, à la suite d'un examen spécial, a reçu de la Commission du Service civil un certificat d'aptitude pour cette position. M. Chevassu ayant rempli cette position depuis la mort de M. Trudel, je recommande que sa nomination compte du 16 avril dernier.

EDGAR N. RHODES,  
*Président.*

M. Maclean (Halifax) dépose sur la Table,—Relevé faisant connaître les détails des rémunérations payées à l'occasion de l'émission de l'Emprunt de la Victoire.

Les bills suivants sont lus une première fois:—

Ordonné, qu'ils soient inscrits pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill E (No 39) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada.*"

Bill I (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada.*"

Bill S (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Bill H (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf."

Bill N (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada."

Le Bill (No 69) Loi modifiant la Loi Criminelle—est lu la troisième fois, et adopté.

Sur motion de Sir George Foster, l'ordre relatif à la deuxième lecture du Bill (No 16) Loi modifiant la Loi des Douanes et établissant le contrôle provisoire des exportations et importations—est rescindé, et le dit bill est retiré.

Sur motion de Sir Robert Borden, pour M. Reid (Grenville), l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité sur certaine résolution ayant pour objet de pourvoir à ce que les frais d'exploitation des chemins de fer du gouvernement et toute autre voie ferrée régie et administrée par le ministre des Chemins de fer et Canaux soient défrayés à même les recettes et revenus des dits chemins de fer, etc.—est rescindé, et la dite résolution retirée.

Le Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada est de nouveau délibéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 8 p.m.

(Huit heures p.m.)

(L'ordre pour les Bills privés est appelé, en vertu de la règle 25.)

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 59) Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*,—sont examinés et agréés.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés au comité des Bills privés, en même temps que les dépositions, etc., entendus devant le comité des divorces, du Sénat, relativement aux pétitions sur lesquelles les dits bills sont fondés:—

Bill K (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

Le comité général reprend alors le cours de ses délibérations sur le Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada;—et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à la délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill D (No 95) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".

Bill O (No 96) intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle".

La Chambre s'ajourne alors à minuit jusqu'à 11 a.m. lundi prochain.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

\*M. Brouillard—Lundi prochain—QUESTION—

1. Au sujet de la visite officielle de Sa Grandeur Mgr Fallon à la ligne de feu, le gouvernement sait-il que Sa Grandeur se rend également à Rome?
2. Le gouvernement doit-il défrayer le coût du voyage de Sa Grandeur tant à Rome qu'au front?
3. Dans l'affirmative, quel montant a été payé à Sa Grandeur?

\*M. McKenzie—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le contrat, en vertu duquel les rapports de la cour Suprême du Canada étaient imprimés par la *Canada Law Book Co., Ltd.*, a-t-il expiré en juin 1915?
2. Dans l'affirmative, des soumissions ont-elles été demandées relativement à l'impression des dits rapports ou l'ancien contrat a-t-il été continué avec la *Canada Law Book Co., Ltd.*?
3. La *Carswell Co., Ltd.*, a-t-elle écrit au ministère de la Justice le 16 juin 1915 s'offrant à payer \$500.00 du volume pour avoir le privilège d'imprimer ces rapports durant la période courante de dix ans, à partir de juin 1915?
4. Est-ce que \$500.00 donnerait au ministère entre \$8,000.00 et \$10,000.00 en dix ans?
5. La compagnie Carswell, s'est-elle offerte également, si on lui accordait le contrat, à fournir gratuitement, à l'usage du gouvernement, entre 300 et 400 copies des rapports?
6. En vertu de quel contrat ou de quelle convention les rapports sont-ils imprimés actuellement par la *Canada Law Book Co., Ltd.*?
7. Le ministère reçoit-il quelque subvention pécuniaire de la dite compagnie en retour du privilège dont elle jouit? Dans l'affirmative, quel en est le montant?
8. Si la *Canada Law Book Co., Ltd.*, ne paie rien, pour quelle raison n'a-t-on pas accepté l'offre de la compagnie Carswell?
9. Est-il vrai que la compagnie Carswell est à même de se conformer à toutes les conditions qu'impose le ministère relativement à l'impression de ces rapports?
10. Le ministre de la Justice, avant l'expiration du contrat avec la *Canada Law Book Co., Ltd.*, qui devait se terminer au mois de juin 1915, a-t-il promis de demander des soumissions, et de la *Carswell Co., Ltd.*, et de la *Canada Law Book Co., Ltd.*, avant de conclure un nouveau contrat? Dans l'affirmative, pourquoi n'a-t-il pas fait de même?

M. Turgeon—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'acquérir, par voie de bail ou d'achat, le *Caraquet and Gulf Shore Railway* et d'en faire l'exploitation comme d'une partie des chemins de fer canadiens de l'Etat?
2. Le gouvernement a-t-il acquis, ou s'est-il engagé à acquérir, une voie ou des voies secondaires d'un chemin de fer quelconque dans la province du Nouveau-Brunswick, depuis la dernière session du Parlement?
3. Quel est le nom de chaque voie acquise de la sorte?
4. Quel est le parcours, en milles, de chacune?
5. Combien chacune a-t-elle été payée?

\*M. Brouillard—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. Philippe Furois, de Québec, a-t-il offert au département du Commerce, un navire devant faire le service entre Québec et la côte nord?
2. Quel est le nom de ce navire?

3. M. Philippe Furois est-il propriétaire de tel navire?
4. Quelle subvention M. Philippe Furois a-t-il demandée?
5. Un contrat lui a-t-il été accordé?
6. M. Philippe Furois était-il le candidat unioniste dans le comté de Bonaventure, lors des dernières élections fédérales?

M. Séguin—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre total des familles de militaires, morts depuis le commencement de la guerre, qui reçoivent des pensions du gouvernement?

2. De ce nombre, combien habitent la Grande-Bretagne, combien habitent le Canada et combien habitent d'autres pays?

\* M. Cannon—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents ou correspondance entre l'honorable Albert Sévigny et le gérant général des chemins de fer de l'Etat ou du surintendant des dits chemins de fer à Edmundston; aussi copie des rapports ou copie des enquêtes qui ont été faits relativement à J. W. Boivin, agent du Transcontinental à Ste-Malachie, comté de Dorchester.

Sir Robert Borden—Proposera—Que, vu la période avancée de la session, les règles suivantes qui ont trait aux bills d'intérêt privé, soient suspendues pour ce qui reste de la session, à savoir: les règles 28, 28a, 52, 103 et l'alinéa (a), paragraphe 3 de la règle 89; et que les bills d'intérêt privé dont il est fait rapport aux jours des bills d'intérêt privé par un comité permanent quelconque soient insérés dans le feuilleton le même jour pour délibération en comité plénier avec les bills d'intérêt privé, ou s'il en est fait rapport en d'autres jours que les jours alloués aux bills d'intérêt privé, alors immédiatement après les Affaires de routine.

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce 11 mai, été affichés pour être étudiés par le *Comité des Bills privés* le lundi, 13 mai courant, ou après, savoir:—

Bill K (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
	<i>Lundi, 13 mai.</i>	
318	Marine et Pêcheries.....	10.30 a.m.
	<i>Mardi, 14 mai.</i>	
318	Banques et Commerce.....	10 a.m.
318	Bills privés.....	10.30 a.m.

No 37.

---

OTTAWA, SAMEDI, 11 MAI 1917.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 38.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 13 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, P.M.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre le rapport du greffier et sa recommandation en ce qui concerne l'avancement de M. W. H. Dickson, *reporter* en chef des comités de la Chambre au poste de *reporter* des débats officiels de la Chambre des Communes.

A l'honorable CHAMBRE DES COMMUNES,

Je recommande l'avancement de M. W. H. Dickson, *reporter* en chef des comités de la Chambre, pour remplir la vacance survenue dans le personnel des *reporters* officiels de la Chambre des Communes (grade B de la première division), la nomination à ce poste devant compter à partir du 18 septembre 1917, date à laquelle la vacance est survenue, en conformité du rapport du greffier de la Chambre soumis avec les présentes.

EDGAR N. RHODES,

*Orateur.*

OTTAWA, 13 mai 1918.

MONSIEUR, — Le 18 septembre 1917, il a été résolu, sur motion du très honorable Sir Robert Borden, "d'abolir le poste de secrétaire de la section du *Hansard* du Service des comptes rendus de la Chambre, et de nommer un *reporter* sténographe officiel dans la susdite section au grade B de la première division, sous l'empire des dispositions de la Loi du Service civil."

J'ai l'honneur de recommander que M. W. H. Dickson, *reporter* officiel en chef des comités de la Chambre, soit nommé pour remplir la vacance, cette nomination devant compter à partir de la susdite date.

Durant douze ans, M. Dickson a été le chef du personnel des *reporters* des comités de la Chambre des Communes, et, pendant la présente session, il a rempli les fonctions de *reporter* officiel des débats de la Chambre des Communes, fonctions dont il s'est acquitté d'une manière très efficace.

La Commission du Service civil a émis son certificat en faveur de cet avancement en conformité des dispositions de la Loi du Service civil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

W. B. NORTHRUP,

*Greffier de la Chambre.*

A l'honorable ORATEUR,  
de la Chambre des Communes,  
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre.—Que le greffier a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examineur des pétitions, dont voici la teneur:—

En conformité du paragraphe 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son dixième rapport:—

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et constate que toutes les exigences de la règle 91 ont été remplies, savoir:—

De R. P. Emile Alphonse Langlais et autres, des provinces de Québec et de l'Ontario, demandant une charte sous le nom de L'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada.

De Peter Veregin et autres, Veregin, Sask., pour une charte sous le nom de *Christian Community of Universal Brotherhood*.

De la *Fire Insurance Company of Canada*, demandant l'adoption d'une loi aux fins de prolonger le délai pendant lequel elle peut obtenir un permis sous l'empire des dispositions de la Loi des assurances, 1917, et pour autres fins.

De la *Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*, demandant des modifications à sa charte.

M. Guthrie, du comité des Privilèges et Elections auquel a été référé le rapport spécial de l'officier rapporteur général adressé au greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada, concernant l'élection d'un candidat pour représenter le territoire du Yukon à la Chambre des Communes, et qui a été autorisé à l'étudier et à faire rapport de la conclusion à laquelle il en est arrivé à ce sujet, présente le deuxième rapport suivant du comité.

Votre comité a étudié les diverses questions mentionnées dans l'ordre de renvoi du 15 avril dernier et a entendu les arguments des deux candidats.

À la dernière réunion de votre comité la résolution suivante a été adoptée, laquelle résolution il a l'honneur de vous soumettre à titre de recommandation, savoir:—

Résolu.—Qu'un exposé de l'affaire soit préparé et soumis à la cour Suprême du Canada, ou deux juges quelconques de la cour Suprême d'Ontario, en vue d'obtenir leur décision.

Sur la motion de M. Guthrie il est ordonné que le dit rapport soit délibéré jeudi prochain.

M. Burrell présente.—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1918,—Relevé faisant connaître:—

Quelles ont été les recettes brutes du chemin de fer Transcontinental National au cours de l'exercice clos le 31 mars 1918; quelles ont été les recettes entre Moncton et

Québec, entre Québec et la jonction de Cochrane, entre la jonction de Cochrane et Winnipeg, et entre la jonction du Lac Supérieur et Fort-William, et quelle somme a été payée par ce chemin de fer au Pacifique-Canadien pour frais d'utilisation en commun de la gare et du garage à Québec.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le Contrôleur des vivres et les autorités civiques à Winnipeg concernant les conditions d'entreposage frigorifique à Winnipeg.

M. Reid (Grenville), pour M. Maclean (Halifax), dépose sur la Table un résumé des états soumis par les compagnies d'assurance au Canada pour l'exercice finissant le 31 décembre 1917 (Sujet à être corrigé).

M. Carvell dépose sur la Table le rapport intérimaire No 2 de la commission du canal de la Baie Georgienne,—prix du blé et une étude comparée des marchés des Etats-Unis et du Canada par W. Sanford Evans.

Aussi,—le rapport intérimaire No 3 de la commission du canal de la Baie Georgienne,—Transport transatlantique des passagers et des marchandises et subventions aux paquebots, par W. Sanford Evans.

Sur motion de M. Carvell, il est ordonné de faire imprimer 5,000 exemplaires anglais et 1,000 exemplaires français des rapports précédents et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

M. Burrell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Copie de toutes correspondance et pétitions échangées entre le premier ministre et la fédération du Service civil concernant certaines nominations faites dans les ministères des Postes et des Douanes depuis le 17 décembre 1917.

Les bills suivants du Sénat sont lus une première fois. Ordonné qu'ils soient inscrits pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Bill C (No 88) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges."—M. Tweedie.

Bill D (No 95) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'indentité des négociants de marchandises allemandes."—M. Currie.

Bill O (No 96) intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle."—M. Reid (Mackenzie).

M. Richardson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Le bill suivant est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté, savoir:—

Bill (No 28) Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill E (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*."

*Comité des Bills privés.*

Bill I (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*."

Bill S (No 91) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Bill H (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf."

Bill N (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères pêcheurs du Canada."

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Foster (York):—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. S'il est à la connaissance du gouvernement que, dans le cours des seize derniers mois, dans les cités de Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal, s'il faut en croire la rumeur, ordre a été donné de détruire, comme impropres à la consommation humaine, les produits alimentaires suivants:—

(a) *Viandes*: Winnipeg, 7,262 livres; Hamilton, 4,874 livres; Toronto, quantité non spécifiée en livres, mais comme côtés, quartiers, pattes, etc.; Ottawa, 7,787 livres; Montréal, 105,898 livres.

(b) *Volailles*: Winnipeg, 11,364 livres; Hamilton, 8 pièces; Montréal, 2,344 livres.

(c) *Poisson*: Winnipeg, 9,066 livres; Toronto, 74,587 livres (le poids n'étant pas désigné pour le reste, mais seulement le nombre de colis pour le reste); Montréal, 137,903 livres.

(d) *Végétaux*: Winnipeg, 265,565 livres; Toronto, 5,855 livres, choux, le poids pour le reste n'est pas donné, seulement le nombre de caisses à claire-voie, paniers, etc.; aussi, récemment 48,010 livres, ou 24 tonnes de substances alimentaires impropres à la consommation humaine; Montréal, 13,940 livres.

(e) *Œufs*: Winnipeg, 3,013 livres; Hamilton, 40 douzaines; Toronto, 1,050 douzaines, 6 tinettes, 1 seau, et 8 gallons de jaunes.

(f) *Beurre*: Winnipeg, 3,374 livres; Hamilton, 22 livres.

(g) *Fruits* (frais et séchés): Winnipeg, (frais) 46,375 livres, (séchés) 37,207 livres; Hamilton, (frais) 12 paniers; Montréal, 3,362 livres?

2. Dans l'affirmative, quelle mesure le gouvernement a l'intention de prendre pour mettre fin à un tel gaspillage?

M. Burrell, pour M. Crerar, présente,—Réponse immédiate à l'ordre ci-dessus.

Par M. Chisholm:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

Touchant les déclarations contenues dans une dépêche expédiée d'Ottawa au *Globe* de Toronto le vendredi 19 avril 1918 concernant l'emploi de la force motrice dans la fabrication des munitions et les rapports du gouvernement à ce sujet:—

1. Jusqu'à quel point le gouvernement a aidé financièrement la Commission impériale des munitions?

2. Quand sir Henry Drayton a été nommé contrôleur de la force motrice.

3. Si antérieurement à sa nomination comme contrôleur de la force motrice, il a enquêté sur des questions ayant trait à l'emploi de la force motrice dans la fabrication des munitions ou sur d'autres entreprises de grande envergure. Dans l'affirmative, pendant combien de temps.

4. Si Sir Henry Drayton a eu quelque expérience antérieure dans l'exploitation des machines génératrices de la vapeur ou de l'énergie hydraulique.

5. Si au mois de novembre 1917 ou environ, sir Henry Drayton a ordonné à la *Toronto Power Company* de fournir un volume considérable de force motrice à l'*Ontario Power Company* ou à l'*Hydro Electric Power Commission*. Dans l'affirmative, sur quelle autorité était appuyée cet ordre ou ce message.

6. Si la *Toronto Power Company* a produit des factures pour avoir fourni la force motrice dont il est fait mention à la question 5. Dans l'affirmative, quel en est la somme totale.

7. Si le contrôleur de la force motrice a fait des arrangements quelconque pour le paiement des factures mentionnées à la question 6, soit à l'époque mentionnée à la question 5, ou à quelque autre époque subséquente. Dans l'affirmative, (a) quels arrangements ont été conclus, (b) quand ils ont été conclus, et (c) quels montants, s'il y en a, ont été payés et à quelles dates ils ont été payés.

8. Si, dans le cas où sir Henry Drayton aurait manqué ou négligé de pourvoir à l'avance au paiement des factures en question, le gouvernement ou la Commission impériale des munitions seront obligés de les régler.

9. La presse publique du 19 avril 1918 a publié la déclaration suivante, qu'elle prête à sir Henry Drayton: "Je suis peiné d'avoir à dire qu'en ce qui concerne l'énergie hydraulique, il est impossible actuellement de se la procurer." A quelle date sir Henry Drayton a-t-il appris tout d'abord qu'il était impossible de se procurer cette énergie hydraulique.

10. Si Sir Henry Drayton a le droit d'exiger la mise en vigueur d'une ordonnance, ou autre instruction, prescrite à (a) l'*Ontario Power Company* et à (b) l'*Hydro Electric Power Commission* de l'Ontario d'avoir à fournir la force motrice aux usines essentielles de munitions ou à d'autres entreprises importantes instituées pour fins de guerre. Dans l'affirmative, s'il a émis de telles ordonnances.

11. Quand et au sujet de quels travaux ou autres entreprises les dites ordonnances ou instructions ont été émises, et si elles ont été observées.

12. Concernant une autre déclaration qu'on prête à sir Henry Drayton dans la presse publique, déclaration publiée le 19 avril 1918 et qui se lit comme suit: "il faut admettre que la pénurie de force motrice transmise sur les fils de l'*Hydro* résulte des contrats que l'*Hydro* a conclus ou assumés déjà" si le contrôleur de la force motrice ou le gouvernement peut décréter quelque mesure à l'effet d'aider financièrement ceux qui ont eu à souffrir de la négligence de l'*Hydro* à mettre ses contrats à exécution.

13. Si le contrôleur de la force motrice a émis des listes des usines ou des endroits spéciaux auxquels la force motrice doit être fournie avant tous autres endroits ou usines, par le fait de leur importance comme usines de guerre ou des exigences qu'ils présentent.

14. Dans l'affirmative:

(a) Quels sont les endroits ou usines énumérés.

(b) A quelle date les listes ont été émises.

(c) Combien de chevaux-vapeur devaient être fournis.

(d) Combien de ces ordonnances ont été observées, et quand, dans chaque cas.

15. En ce qui concerne la déclaration attribuée à sir Henry Drayton dans la dite dépêche au *Globe*, le 19 avril 1918, "que les usines de munitions étaient insuffisamment pourvues de force motrice et que l'effort national dans la guerre était par là même retardé et affaibli"—à quelle date la Commission impériale des munitions a d'abord porté cette plainte.

16. En ce qui concerne la déclaration de sir Henry Drayton que la force motrice avait été fournie à l'*American Cyanamid Company*, une fabrique d'engrais chimiques, mais "qu'à des fins d'urgence cet approvisionnement fut discontinué"—si sir Henry Drayton a eu quelque chose à faire avec cette discontinuation dont il est question.

17. Quand a-t-on discontinué tout d'abord de fournir la force motrice, et quelles sont les raisons sociales des usines de guerre les plus importantes auxquelles la force motrice en question a été divertie.

18. En ce qui concerne de plus la déclaration prêtée à sir Henry Drayton "qu'en vertu d'une ordonnance que j'ai émise, la *Canadian Niagara* continue de fournir l'électricité à la *Power Commission*"—si sir Henry a prévu quelque disposition sur laquelle la *Canadian Niagara Power Company* puisse s'appuyer pour percevoir le paiement à faire en retour de la force motrice dont il parle. Dans l'affirmative, quelle est la teneur de cette disposition.

L'adresse à Son Excellence qui suit et les ordres de la Chambre suivants sont votés:—

Par M. Nickle, pour M. Currie:—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre le registraire E. Hart Nichols, sous l'empire de la loi du Service Militaire, Halifax, N.-E., et le Conseil du service militaire, ou l'un quelconque de ses membres, pendant les années 1917 et 1918, touchant l'inobservance de la loi du Service Militaire dans le comté de Lunenburg, N.-E.; aussi copie de toute correspondance échangée entre le Conseil du service militaire ou l'un quelconque de ses membres, ou le ministre de la Justice, ou le sous-ministre de la Justice, et M. Wm Duff, député de Lunenburg, N.-E., pendant les années 1917 et 1918; aussi copie de toutes déclarations, tous affidavit et affirmations actuellement en filière au Conseil du service militaire, touchant l'administration de la loi du Service Militaire dans le comté de Lunenburg, et plus particulièrement au sujet de toute intervention supposée de M. William Duff dans la mise en vigueur convenable de la loi.

Par M. Nickle, pour M. Currie:—Ordre de la Chambre,—Copie du contrat intervenu entre le gouvernement du Canada et M. Mosher, de Feltzen-South, dans le comté de Lunenburg, pour le transport des malles de Sa Majesté entre Feltzen-South et Rose-Bay, dans le comté de Lunenburg. Le dit contrat ayant été fait en septembre, octobre ou novembre 1917, et ayant comme l'un des cautions, M. William Duff, de Lunenburg, comté de Lunenburg.

Par M. DuTremblay, pour M. McKenzie:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes plaintes, correspondance, lettres, mémoires, télégrammes, etc., échangés depuis le 1er septembre 1917, entre le ministère des Postes, l'inspecteur des Postes pour la Nouvelle-Ecosse, et toutes autres ou autres personnes, au sujet du bureau de Poste de Lower-L'Ardoise, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Archambault:—Adresse,—Copie du décret du conseil nommant M. Main Johnson, et édicté sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, tel que mentionné par l'honorable M. Rowell à la page 1350 de la version anglaise non révisée du compte rendu officiel des débats (*Hansard*).

Par M. Archambault, pour M. Cannon:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous documents ou correspondance entre l'honorable Albert Sévigny et le gérant général des chemins de fer de l'Etat ou du surintendant des dits chemins de fer à Edmundston; aussi copie des rapports ou copie des enquêtes qui ont été faits relativement à J. W. Boivin, agent du Transcontinental à Ste-Malachie, comté de Dorchester.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que, vu la période avancée de la session, les règles suivantes qui ont trait aux bills d'intérêt privé soient suspendues pour ce qui reste de la session, à savoir: les règles 28, 28a et 103 et que les bills d'intérêt privé dont il est fait rapport aux jours des bills d'intérêt privé par un comité permanent quelconque soient insérés dans le feuilleton le même jour pour délibération en comité plénier avec les bills d'intérêt privé, ou s'il en est fait rapport en d'autres jours que les jours alloués aux bills d'intérêt privé, alors immédiatement après les Affaires de routine.

Le Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada—est de nouveau délibéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

MARDI, 14 mai 1918.

Le dit bill est rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.15 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Murphy*—Mercredi prochain—QUESTION—

Relativement à l'article suivant paru dans *John Bull* le 2 mars 1918:—

Il y a un mécontentement sérieux parmi les officiers ayant le grade de quartiers-maîtres dans le corps médical de l'armée canadienne, un certain nombre d'officiers qui sont dans l'armée depuis la déclaration des hostilités sont encore lieutenants honoraires, tandis que des officiers récemment arrivés du Canada, qui n'ont jamais fait de service, arrivent avec le grade de capitaine honoraire ou de major honoraire. C'est là une injustice criante, et nous en avons averti Ottawa.

1. Est-ce que des représentations quelconques ont été faites auprès du gouvernement relativement au prétendu mécontentement parmi les membres du corps médical de l'armée canadienne?

2. Dans l'affirmative, quelle conduite a été tenue à cet égard?

3. Est-ce que le gouvernement a reçu d'autres plaintes concernant le service médical d'outre-mer?

M. *Boyce*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des personnes qui ont loué le champ de tir Connaught pour des fins de pâturage?

2. Quel est le montant payé en loyer?

3. Quelles sont les fonctions de M. Holbrook qui demeure sur le champ de tir?

4. Quel salaire reçoit-il?

M. *Brouillard*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel est le total payé à *The Journal Publishing Company of Ottawa, Limited*, pendant les exercices financiers 1912-13-14-15-16-17 inclusivement pour (a) loyers; (b) impressions?

2. Est-ce que les chèques officiels émis par le gouvernement pour les dits loyers et impressions ont été faits à l'ordre de la susdite compagnie ou de M. P. D. Ross?

M. *Brouillard*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce qu'une lettre a été écrite par M. H. H. Steven, M.P., Vancouver-Centre, à l'honorable N. W. Rowell, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

OTTAWA, 23 avril 1918.

L'honorable N. W. Rowell,

Président du Conseil Privé,  
Ottawa, Ont.

Cher M. Rowell:—Relativement aux questions et réponses ci-jointes consignées au Hansard du 20 mars, vous remarquerez que le colonel Labatt reçoit une pension pour incapacité totale et reçoit un salaire de \$5,000 par année comme membre de la Commission des Pensions.

Je ne puis pas concevoir qu'une telle condition puisse exister à la connaissance du gouvernement et je suis convaincu qu'il suffira d'y attirer votre attention pour qu'il y soit remédié. Je vous écris à titre de président du comité des Pensions de la Chambre des Communes, et je demande non pas seulement que ce cas soit discuté et rectifié, mais de plus que le comité des Pensions recommande tels amendements aux règlements qu'il sera jugé nécessaires pour empêcher la répétition de cas semblables à celui-là. Pour être court, je puis dire que,

selon moi, le colonel Labatt reçoit sa pension soit à la suite de fausses représentations, soit à cause de l'influence indue de hauts personnages politiques, parce qu'il est évident qu'il ne souffre pas d'*incapacité complète* du tout, et si la Commission des Pensions doit être guidée par l'influence des gens du dehors pour accorder les pensions, je vous avertis en votre qualité de membre éminent du cabinet que cela aura pour effet de détruire votre influence comme gouvernement vu que le peuple ne tolérera pas une telle injustice.

Je préfère vous mettre de cette façon au courant de la chose plutôt que d'y attirer votre attention sur le parquet de la Chambre et vous causer des embarras inutiles. Un dernier mot, je crois devoir vous faire remarquer que l'on dit que le colonel Labatt est le beau-frère et du ministre des Chemins de fer et Canaux et du ministre de la Milice.

Je demeure, très sincèrement,

(Signé) H. H. STEVENS,

*Député de Vancouver-Centre.*

2. Est-ce qu'un accusé de réception de la dite lettre n'a pas été envoyé par l'assistant secrétaire particulier du ministre dans les termes suivants:—

OTTAWA, le 26 avril 1918.

Cher M. Stevens:—M. Rowell a reçu votre lettre du 23 avril relativement à la question des pensions.

Vu que M. Rowell assiste maintenant chaque jour aux séances du comité des Pensions la question est étudiée avec soin. Il a apporté avec lui votre lettre au comité et j'écris simplement pour vous en accuser réception.

Bien à vous;

Assistant secrétaire particulier.

M. H. H. Stevens, M.P.,

Chambre des Communes, Ottawa.

3. Est-ce que les lettres susdites font partie des procès-verbaux imprimés des présentes séances du comité des Pensions de la Chambre des Communes?

4. Est-ce que les déclarations contenues dans la lettre de M. Stevens ont fait le sujet d'une enquête, et le comité fera-t-il un rapport intérimaire à ce sujet avant la conclusion de son travail?

M. Stevens—Mercredi prochain—QUESTION—

Relativement à une réponse à un ordre de la Chambre donné le 11 avril 1918 et maintenant connu sous le titre de "documents parlementaires No 89" et relativement au personnel, etc., des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique;

1. Est-ce que l'attention du gouvernement a été attirée sur une déclaration publique faite par l'officier commandant le major Harvey, dans le *Vancouver World*, le 3 mai 1918, dans laquelle il prétend qu'il y a erreur dans le rapport donné.

2. Dans le dit rapport il est mentionné que 50 membres seulement du personnel ont été en service actif. Le major Harvey dit dans sa déclaration que toutes les personnes du sexe masculin du personnel, excepté trente-cinq, ont fait du service outre-mer. Quelle déclaration est exacte?

3. Le rapport donne le chiffre des patients soignés dans les hôpitaux militaires comme étant de 1,080, le 22 mars. Le major Harvey dit dans sa déclaration qu'il y avait à cette date 1,323 patients sous traitement dans les hôpitaux militaires. Quelle déclaration est exacte?

4. Dans le rapport il est fait mention d'une dépense de \$21,527.68, en 1917-18, pour des fins de publicité. Le gouvernement continue-t-il cette dépense?

5. Est-ce que le gouvernement a pris quelques moyens pour la réorganisation de ce travail en vue d'en diminuer le coût, surtout en ce qui concerne les dépenses supplémentaires occasionnées par la duplication du travail?

\* M. *Archambault*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les ministres du gouvernement qui doivent aller à Londres ce printemps pour conférer avec les autorités impériales?
2. Quand ce voyage doit-il se faire?
3. Quelles sont les raisons de ce voyage?
4. Le gouvernement est-il en état de dire quelles questions seront discutées à Londres, et, quelles personnes prendront part à cette conférence?

\* M. *Archambault*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au sujet du voyage projeté des ministres du gouvernement canadien, à Londres, ce printemps.

\* M. *Archambault*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. M. J. A. Deniger est-il à l'emploi du département des Postes de Montréal?
2. Quelles sont ses fonctions?
3. Quel est son salaire?

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce treizième jour de mai, été affichés pour étude, par leurs comités respectifs, savoir :—

*Comité des Banques et du Commerce.*

Bill E (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada.*"

*Comité des Bills privés.*

Bill I (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada.*"

Bill S (No 91) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Bill H (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf."

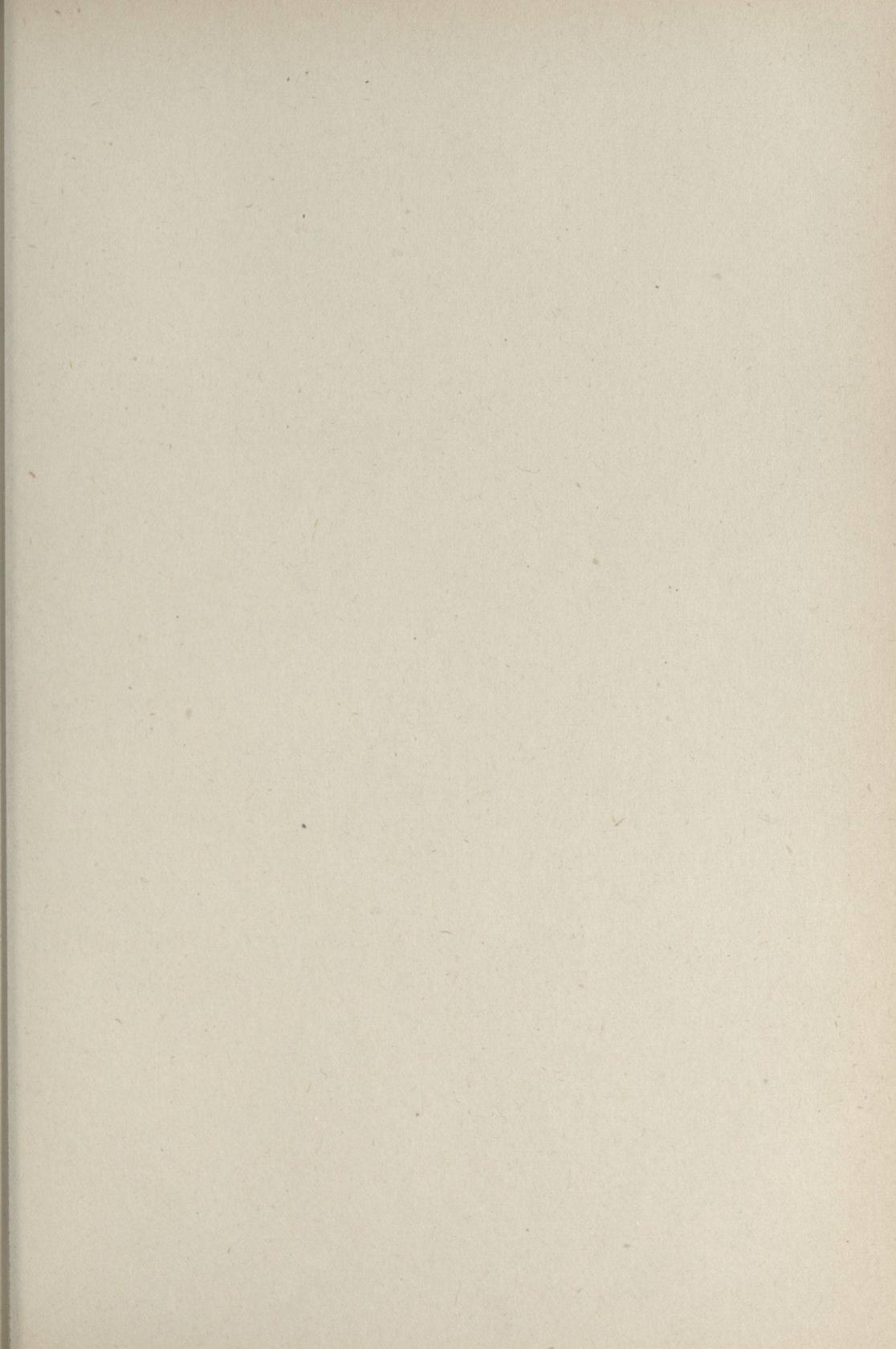
Bill N (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada."

## CONVOCAATION DES COMITÉS

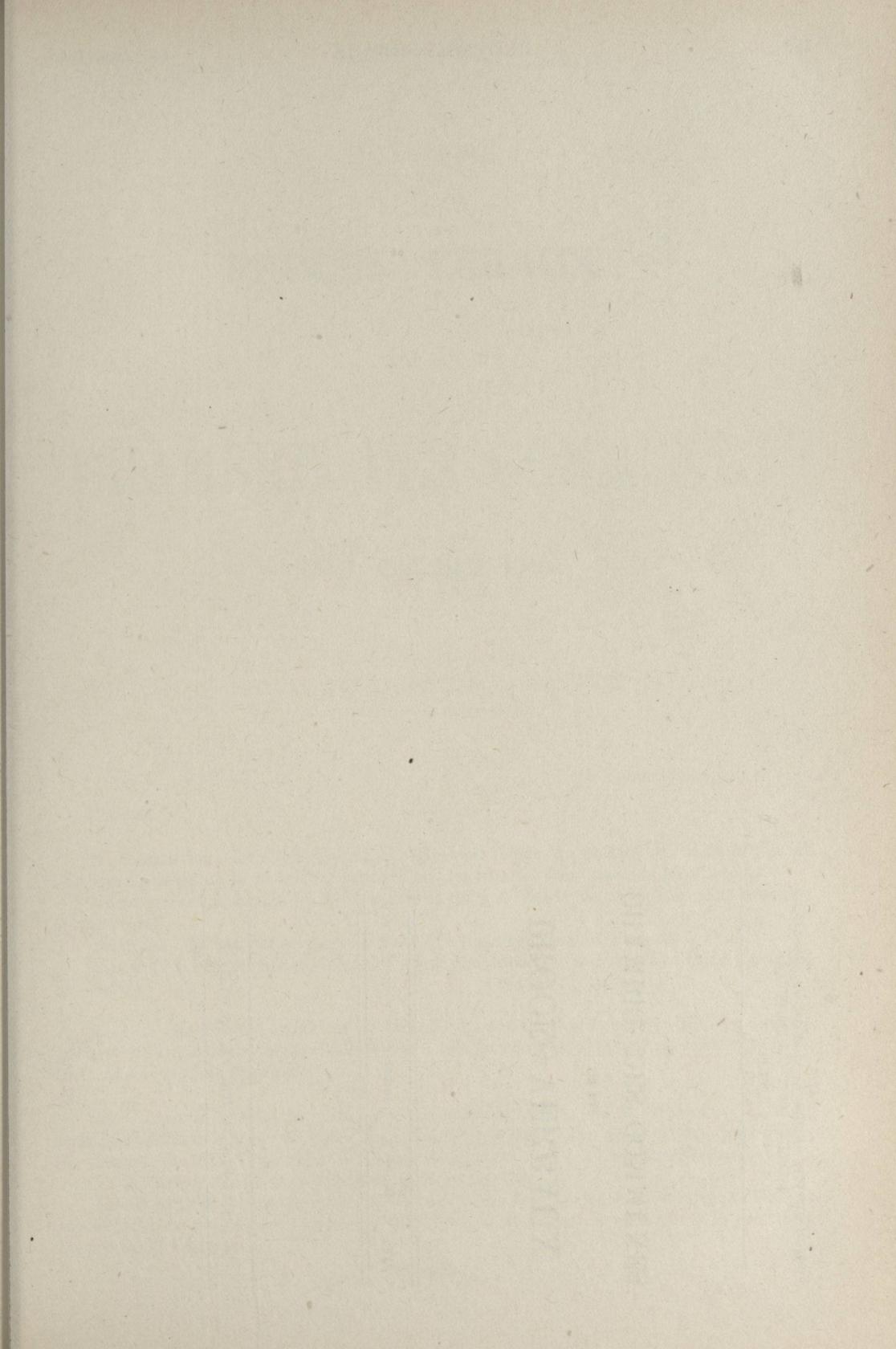
Chambre.	Comités.	Heure
	<i>Mardi, 14 mai.</i>	
318	Banques et Commerce.....	10 a.m.
318	Bills privés.....	10.30 a.m.
318	Marine et Pêcheries.....	10.00 a.m.

CONVOCAÇÃO DO COMITÊ

N.º	NOME	RESIDÊNCIA
1	[Faint Name]	[Faint Address]
2	[Faint Name]	[Faint Address]
3	[Faint Name]	[Faint Address]







No 38.

---

OTTAWA, LUNDI, 13 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 39.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SEANCE DU MERCREDI, 14 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, A.M.

## PRIÈRES.

M. Armstrong (Lambton), pour Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié les bills suivants qu'il a décidé de rapporter sans amendement, savoir:—

Bill (No 75) Loi concernant la *Protective Association of Canada*.

Bill E (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*".

Le Bill (No 86) Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et adopté.

La Chambre reprend la suite des débats sur la motion de M. Maclean (Halifax) pour la deuxième lecture du Bill (No 87) Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian-Northern*.

Et la motion étant mise aux voix, elle est agréée.

Le dit bill est en conséquence lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu ;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil. Et un débat s'ensuivant et se prolongeant ;

A six heures, p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

*(L'ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)*

M. Demers propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir :—

Bill (No 75) Loi concernant la *Protective Association of Canada*.

Bill E (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*".

Le Bill O (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle",—est lu une deuxième fois et référé au comité des Bills privés.

La Chambre reprend alors la discussion de la motion de M. Maclean (Halifax):—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence en comité des Subsidés.

*(En comité.)*

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir:—*les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

DIVERS.

*Canal Welland.*

101 Construction..... 1,860,000 00

CANAUX—CAPITAL.

*Canal Rideau.*

101a Construction d'un pont sur le canal Rideau à l'avenue Prétoria,  
Ottawa..... 8,000 00

*Canal de Trent.*

102 Construction..... 500,000 00

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE AU REVENU.

CANAUX.

*Chambly.*

103 Réfection, en béton, du dessus du quai St-Jean.. . . . . 9,200 00

*Canal Carillon et Grenville.*

104	{ Murs de protection—Lac St-François . . . . .	2,000 00
	{ Réfection du quai d'entrée d'aval . . . . .	9,740 00

*Canal de Lachine.*

105	Dragage . . . . .	15,000 00
-----	-------------------	-----------

*Canal Ontario-St-Laurent.*

106	Améliorations . . . . .	43,000 00
-----	-------------------------	-----------

*Canal St-Pierre.*

107	Améliorations . . . . .	4,000 00
-----	-------------------------	----------

*Canal de Trent.*

108	Améliorations . . . . .	57,000 00
-----	-------------------------	-----------

*Canal Welland.*

109	Grosses réparations . . . . .	35,000 00
-----	-------------------------------	-----------

## XLI—CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

## CANAUX.

303	{ Personnel et réparations . . . . .	1,600,000 00
	{ Employés de la statistique . . . . .	42,500 00

## DIVERS.

*Chemins de fer de l'État.*

304	{ Allocation de commisération à la veuve de feu Harold E. Robeson, mort de blessures reçues dans la cour de Mulgrave, le 4 novembre 1916 . . . . .	2,000 00
	{ Allocation de commisération à la veuve de feu Gordon H. Doak, serre-frein, mort de blessures reçues alors qu'il s'occupait de garage dans la cour de Newcastle, le 24 février 1917 . . . . .	2,000 00

## CANAUX.

305	Allocation de commisération à la veuve de feu Robert Wiggins, accidentellement électrocuté à son poste de gardien du pont à bascule, sur le canal Lachine, le 16 juillet 1917 . . . . .	2,000 00
-----	---	----------

## XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## DIVERS.

*Pont de Québec.*

100	Construction . . . . .	700,000 00
	Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.35 p.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Brouillard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Combien d'avocats, commis, sténographes et messagers sont actuellement à l'emploi du juge d'appel central?
2. Quels sont les noms des dits avocats, commis, sténographes et messagers, et quels sont leurs traitements?
3. Certains membres du personnel du juge d'appel central ont-ils été nommés par la Commission du Service civil, et dans l'affirmative, quels sont-ils?

M. *Marcil*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant total payé ou payable pour les opérations des différents tribunaux d'exemption dans le comté de Bonaventure?
2. Quel montant a été payé ou est encore payable pour chacun de ces tribunaux, tant pour loyer que pour honoraires des juges et salaires des autres employés?
3. Quels sont les noms et résidences des personnes qui ont été ainsi payées ou à qui il est encore dû quelque chose découlant du travail des dits tribunaux d'exemption?
4. Quel montant a été payé ou est encore dû à chacune de ces personnes, et à quel titre a-t-elle gagné tels émoluments?

M. *Proulx*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le lieutenant-colonel George Gillespie, de Kingston, est-il à l'emploi du ministère de la Milice?
2. Dans l'affirmative quelle est la nature de ses fonctions?
3. Quel traitement reçoit-il?
4. Quel montant a-t-il reçu jusqu'à cette date en émoluments ou rémunération, ainsi que pour dépenses de voyage et de pension?

M. *Proulx*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le brigadier-général W. S. Hughes a-t-il été relevé de son commandement en France?
2. Dans l'affirmative, pour quelles raisons?
3. Quelle position ou quelles positions a-t-il occupé ou occupées en Angleterre depuis qu'il a été relevé de son commandement?
4. Touche-t-il ses appointements d'inspecteur des pénitenciers? Dans l'affirmative, quelles sont ses appointements?
5. Touche-t-il encore sa solde de brigadier-général? Dans l'affirmative, quel est son traitement à ce titre?
6. Pendant combien de temps a-t-il touché les deux traitements?

M. *Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le vapeur *Helena* est-il au service du gouvernement dans le port de Sydney, N.-E.?
2. Quel en est le propriétaire?
3. Quel est le montant payé par jour pour ce navire?
4. Quel est le montant total payé pendant l'année 1917?
5. Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer ce navire d'une manière permanente?
6. Quel travail fait-il?
7. Quel est le montant total payé pour les services de ce navire depuis qu'on l'emploie?

\*M. Kennedy—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-ce qu'il y a un record de blessures se rattachant à l'un ou l'autre des soldats d'outre-mer, désigné sous les numéros régimentaires suivants: 2085431, 166045, 402736, 1042448, 2304223, 1033209, 435837, 243248, 340263?

2. Quelle est la nature de la blessure, quand est-elle survenue, et quelqu'un de ces soldats a-t-il été licencié du service actif?

3. Dans l'affirmative, à quelle date a été émise la libération du service?

M. Michaud—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A-t-on recommandé, comme propre à cette fin, d'utiliser le *Kent House*, un hôtel situé aux chutes Montmorency, Québec, comme hôpital militaire, et, s'il y a recommandation, provient-elle de quelque association médicale, et alors, (a) quand la recommandation a-t-elle été faite, et (b) quels sont les noms des personnes formant partie de cette association médicale?

2. A-t-on soumis au gouvernement une estimation de la somme requise pour aménager le *Kent House* d'une manière convenable pour y recevoir des patients, et, dans l'affirmative, (a) qui a soumis telle estimation; (b) quel est coût estimatif des réparations, changements et additions; (c) combien de patients le *Kent House* peut-il convenablement recevoir?

\*M. Archambault—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les membres du cabinet qui font partie du conseil de guerre?

2. Combien de séances du dit conseil ont été tenues depuis le 1er janvier 1918?

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Le bill suivant a, ce quatorzième jour de mai, été affiché pour être étudié par le *comité des Bills privés*, savoir:—

Bill O (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle."

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure.
<i>Mercredi, 15 mai.</i>		
318	Marine et Pêcheries.....	10 a.m.
371 (Sénat).	Impressions du Parlement .....	10.30 a.m.
<i>Jedi, 16 mai.</i>		
318	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
318	Bills privés.....	11.30 a.m.

N<sup>o</sup> 39.

---

OTTAWA, MARDI, 14 MAI 1918.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 13<sup>e</sup> Parlement, 9<sup>e</sup> George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 40.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA.

SEANCE DU MERCREDI, 15 MAI 1918.

ONZE HEURES, A.M.

## PRIÈRES.

M. Steele, du comité des Bills privés, présente le sixième rapport du dit comité dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié les bills suivants qu'il a décidé de rapporter sans amendement, savoir:—

Bill K (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang."

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright."

Bill S (No 91) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Votre comité a aussi étudié le Bill I (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*," qu'il a décidé de rapporter avec des amendements.

M. Steele, pour Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié le Bill (No 62) Loi modifiant la Loi des assurances, 1917, —et a décidé de recommander que le dit bill ne soit pas ultérieurement délibéré cette session, attendu qu'il affecte des compagnies d'assurance britanniques et étrangères, et que ces compagnies n'ont pas eu le temps nécessaire pour examiner cette mesure et exprimer leurs vues en la matière.

M. Burrell présente.—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1918,—Relevé faisant connaître,—1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées à la préparation des procès-verbaux, du feuilleton, des ordres et des journaux de la Chambre (a) en anglais et (b) en français, leurs appointements et autres rémunérations qui leur sont payés.

2. Combien de chacun de ces documents on imprime (a) en anglais et (b) en français; et quel est le coût d'impression et de reliure de ce chef pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1918.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1918,—Relevé faisant connaître,—1. Quels sont les noms de toutes les personnes employées au compte rendu des débats et à la traduction à la Chambre des Communes.

2. Quelles sont les années de service de chacune d'elles.

3. Quels sont la rémunération payée à chacune pendant l'année dernière, et le total payé à chaque catégorie.

4. Combien d'exemplaires des débats de la Chambre ont été publiés (a) en anglais et (b) en français—en établissant le tirage des éditions non révisées et révisées, respectivement.

5. Combien ont coûté l'impression et la reliure de ce chef depuis 1900 inclusivement.

6. Outre ce qui précède, combien on a payé chaque année depuis 1900 inclusivement pour (a) le compte rendu, (b) la traduction, (c) la dactylographie et (d) l'impression des transactions des comités parlementaires.

Sur motion de M. Steele, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les dépositions, etc., entendues devant le comité des Divorces, du Sénat, à qui furent référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants étaient fondés:—

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang."

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright."

Bill K (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

Bill S (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Foster (York):—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant le gouvernement a dépensé pour le havre de Toronto depuis la confédération.

2. Quel est le coût initial des ouvrages de protection qui ont été construits du côté sud de l'Île; aussi le coût des réparations de ces ouvrages.

3. Dans quelle mesure la superficie de l'Île a été réduite par l'érosion depuis la confédération.

4. Quelle partie ou parties de la propriété contiguë au havre le gouvernement fédéral contrôle.

Par M. Brouillard:—Ordre de la Chambre,—1. Quel est le total payé à *The Journal Publishing Company of Ottawa, Limited*, pendant les exercices financiers 1912-13-14-15-16-17 inclusivement pour (a) loyers; (b) impressions.

2. Si les chèques officiels émis par le gouvernement pour les dits loyers et impressions ont été faits à l'ordre de la susdite compagnie ou de M. P. D. Ross.

Par M. Proulx:—Ordre de la Chambre,—Sommaire faisant connaître:—

1. Si le gouvernement sait que 236,490 livres d'aliments ont été détruits dans la ville de Toronto du 4 au 29 avril 1918, d'après un rapport d'un des services de la corporation de la ville de Toronto.

2. Si la Commission des vivres a pris quelque mesure pour arrêter un gaspillage aussi énorme d'aliments.

3. Ce que, dans l'affirmative, elle a fait dans le cas en question.

M. Burrell présente,—Réponse immédiate à l'ordre ci-dessus.

L'adresse suivante à Son Excellence est votée:—

Par M. Archambault:—Adresse,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada au sujet du voyage projeté des ministres du gouvernement canadien, à Londres, ce printemps.

Le Bill (No 82) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 83) Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau ce jour.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill U (No 97) intitulé: "Loi concernant la Commission de secours d'Halifax".

Bill V (No 98) intitulé: "Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914".

Bill W (No 99) intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême, adoptée à la présente session".

La Chambre reprend ses délibérations, en comité général, sur le Bill (No 87) Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*;

Et le comité continuant de siéger;

JEUDI, 16 mai 1918.

Sur rapport de nouveau progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill X (No 100) intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss".

Bill Z (No 101) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing".

Aussi,—un message transmettant à cette Chambre les dépositions entendues devant le comité des Divorces du Sénat, à qui ont été référées les pétitions de David M. Sloss et Lillie Mabel Billing, respectivement, en obtention de divorce, et les pièces produites à l'appui, avec demande que ces documents soient retournés au Sénat.

Le Bill (No 83) Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915,—est de nouveau délibéré en comité général, et, sur rapport de nouveau progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.15 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

### \*M. Brouillard—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le colonel R. H. Labatt a-t-il adressé une demande de pension antérieurement au 3 juin 1916, et durant la période d'exécution du décret ministériel du 29 avril 1915, en vertu duquel n'avaient droit de recevoir des pensions du premier degré que les personnes rendues "entièrement incapables de gagner leur vie, par suite de blessures reçues ou de maladies contractées en activité de service, ou en présence de l'ennemi"?

2. Quelle était la maladie visée par l'Ordre de la Milice No 33, du 18 janvier 1915, sous le titre: "gravement malade, lieutenant-colonel R. H. Labatt"?

3. Cette maladie se rattachait-elle de quelque manière à l'incapacité qui a valu une pension de complète incapacité au colonel Labatt? et à quelle date a-t-on fixée cette maladie et cette incapacité complète?

4. Quel emploi militaire le colonel Labatt a-t-il rempli dans la période comprise entre le 1er avril 1915 et le 1er août 1917?

5. Quand, si toutefois la promotion a eu lieu, le colonel Labatt a-t-il été promu du grade de colonel temporaire détenu par lui, lorsqu'il était commandant du camp de Niagara, en août 1916, au grade de "colonel"?

6. Laquelle des deux propositions énoncées dans la lettre du colonel Labatt, à l'adresse de l'honorable H. R. Rowell, le comité des pensions de la Chambre des Communes a-t-il adopté, savoir: "que toute pension qui n'est accordée soit déduite de tout traitement perçu en ma qualité de commissaire" ou que "la présente lettre peut être considérée comme étant une démission formelle, à compter de la date à laquelle le gouvernement jugera à propos de me relever de mes fonctions"?

### M. Casgrain—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le docteur Schaffner, aujourd'hui sénateur, a-t-il rempli un emploi quelconque au camp Hughes, ou depuis la fermeture de ce camp?

2. Dans l'affirmative, quel était son grade?

3. Quel traitement a-t-il reçu?

4. Quelle allocation de séparation a-t-il touchée?

5. Quelle somme totale a-t-il perçue?

6. Est-il encore en fonctions, et en quelle qualité?

### M. Sinclair (Antigonish et Guysborough)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Combien d'officiers de la force permanente de la milice canadienne sont employés dans le district militaire No 11?

2. Combien de ces officiers ont accompli du service outre-mer dans la guerre actuelle?

3. Quelles sont la solde et les allocations de ces officiers?

4. L'officier directeur de l'école d'instruction à Work-Point a-t-il servi outre-mer dans cette guerre?

5. Les officiers de retour du front et qui ont été promus sur le champ de bataille sont-ils obligés de suivre un cours d'instruction sous la direction de l'officier mentionné dans la question 5, avant la ratification de leur commission dans la milice canadienne?

6. Combien d'officiers faisant actuellement partie de l'effectif du 5me régiment ont accompli du service au delà des mers dans la présente guerre?

7. Le gouvernement se propose-t-il de procurer aux officiers qui n'ont pas servi outre-mer l'occasion d'accomplir un semblable service et de les remplacer par des officiers de retour du front?

8. Combien de (a) sous-officiers brevetés; (b) sous-officiers; (c) soldats de troupe permanente de la milice canadienne faisant partie du 11<sup>me</sup> district militaire n'ont pas accompli de service outre-mer dans la guerre actuelle?

9. Est-ce que le rapporteur légiste général du 11<sup>me</sup> district militaire possède une expérience militaire?

M. *Déchène*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il accordé un octroi à la compagnie Laurentide, Ltd., de Grand'Mère, pour un barrage érigé sur la rivière Saint-Maurice à Grand'Mère?

2. Dans l'affirmative, quel montant a-t-il été octroyé et à quelle condition?

M. *Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Quand C. W. Gordon (révérend) de Winnipeg a-t-il été nommé aumônier dans la F.E.C.?

2. Quel est son grade et son traitement?

3. Son nom figurait-il sur le bordereau de paye des forces canadiennes dans les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1917?

4. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-il reçue durant ces trois mois, y compris ses frais de voyage et de subsistance?

5. Est-il encore attaché à la F.E.C., et, dans l'affirmative, en quelle qualité?

M. *Currie*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—“ Que cette Chambre croit qu'une humble adresse devrait être présentée à Sa Très Excellente Majesté le Roi dans les termes suivants:—

TRÈS GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, approchons humblement Votre Majesté la priant qu'il Lui plaise gracieusement rescinder un décret du Conseil, No 834, édicté le 4 avril 1918, touchant la suspension de l'*Habeas-corpus* et autres matières;—aussi, un décret du Conseil, No 915, édicté le 16 avril 1918, affectant la liberté d'opinion et la liberté de la presse.

Et de plus que cette Chambre soumet humblement et très respectueusement qu'il n'est pas opportun d'édicter des décrets du Conseil sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, qui soient de nature à appliquer la loi martiale, imposant des amendes, des charges et autres formes de taxes ou supprimant la liberté de conscience, la liberté d'opinion à la liberté de la presse, attendu que les lois du dominion, si elles sont appliquées judicieusement, suffisent amplement ou peuvent être modifiées, de manière à disposer de toute sédition, trahison ou tendance pouvant mettre le pays en danger.

Et nous prions humblement Votre Majesté de prendre tout ce que ci-dessus en votre favorable et gracieuse considération.

Sir *Robert Borden*—Vendredi prochain—Que la recommandation de Son Honneur l'Orateur déposée sur la Table de la Chambre, le 11 mai courant, concernant la nomination de M. J. P. A. Chevassu au personnel des traducteurs du compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes—soit approuvée.

Sir *Robert Borden*—Vendredi prochain—Que la recommandation de Son Honneur l'Orateur déposée sur la Table de la Chambre, le 13 mai courant, concernant l'avancement de M. W. H. Dickson au poste de *reporter* des débats officiels de la Chambre des Communes—soit approuvée.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Jeuudi, 16 mai.</i>		
318	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
318	Bills privés.....	11.30 a.m.
318	Marine et Pêcheries.....	10 a.m.

No 40.

---

OTTAWA, MERCREDI, 15 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 41.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA.

---

SEANCE DU JEUDI, 16 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, P.M.

## PRIÈRES.

M. Burrell présente.—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—  
Relevé faisant connaître:—

1. Quelle autorité le gouvernement du Canada exerce sur les opérations du Corps impérial royal d'aviation au Canada, et quel ministère du gouvernement exerce cette autorité.

2. Si le gouvernement du Canada a des officiers ou des représentants dans la division canadienne du Corps impérial d'aviation. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et quelles sont leurs fonctions.

3. Si le gouvernement du Canada a l'intention de prendre possession dans un avenir rapproché de tous les bureaux, usines et matériel du Corps impérial royal d'aviation au Canada, et dans la négative, pour quelle raison.

4. Combien d'accidents et de morts sont survenus au Canada, aux Etats-Unis et outre-mer dans les rangs de nos aviateurs.

5. Quelle est la nature des enquêtes conduites sur ces accidents, et où en conserve-t-on les dossiers.

6. Si le gouvernement du Canada se propose, à la fin des hostilités, de créer et maintenir un corps canadien d'aviation, et dans l'affirmative, quels préparatifs sont en cours à cette fin.

7. Combien de canadiens et combien d'américains se sont enrôlés dans le Corps impérial royal d'aviation au Canada.

8. Combien d'artisans sont à l'emploi du Corps impérial royal d'aviation au Canada.

9. Quel montant d'argent a été dépensé au Canada par le Corps impérial royal d'aviation.

10. Combien il y a d'officiers canadiens qui ont fait du service d'aviation outre-mer à l'emploi du Corps impérial royal d'aviation.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelle est la situation définitive occupée par les recrues canadiennes du Corps royal d'aviation dans les affaires militaires du Canada?

2. Dans les cas d'infirmité permanente ou de mort des canadiens faisant partie du Corps royal d'aviation survenue pendant leur service, quelle disposition existe relativement à la pension de leurs dépendants.

3. Combien d'hommes sont venus d'Angleterre au Canada dans le but d'établir des camps d'entraînement pour le Corps royal d'aviation: si quelques-uns de ces hommes sont retournés en Angleterre. Dans l'affirmative, combien ont été remplacés par des canadiens.

4. Quels résultats ont été obtenus au cours de l'entraînement des cadets aux camps d'entraînement près de Toronto en comparaison avec ceux qui ont été obtenus aux camps du même genre situés au Texas.

5. Si le Corps royal d'aviation s'est rendu au Texas et y est demeuré aux frais et sur la demande du gouvernement américain.

6. Si les autorités du Corps royal d'aviation ont été priées d'étudier un projet d'un camp d'entraînement dans la Colombie-Britannique. Dans l'affirmative, quelle était la nature de la requête.

7. Si c'est un fait que les conditions climatiques au Texas ont été jugées défavorables pour les fins d'entraînement dans l'aviation.

8. Quelles investigations d'un caractère technique ont été faites relativement aux conditions atmosphériques prévalant au Texas avant de choisir cet endroit pour y établir un camp d'entraînement pour nos aviateurs.

9. Quelles investigations ont été faites relativement aux conditions climatiques et atmosphériques prévalant dans la Colombie-Britannique, en vue de l'établissement d'un camp d'entraînement pour le corps d'aviation dans cette province.

10. Si la Commission impériale de munitions a pris une option pour louer un vaste terrain à Delta, près de Vancouver, C.-B., en vue d'y établir des quartiers d'hiver pour l'entraînement des cadets canadiens dans le Corps royal d'aviation, et si des soumissions ont été demandées pour matériaux, appareils de suspension, bâtiments, etc. Dans l'affirmative, pourquoi on a mis fin aux négociations.

11. Combien il y a eu de décès aux camps d'entraînement du Corps royal d'aviation au Texas résultant des conditions atmosphériques qui sont défavorables au parfait entraînement des aviateurs.

12. Si le gouvernement canadien a reçu quelque demande d'aide en faveur du Corps royal d'aviation soit sous forme de crédits ou d'allocations d'argent pour des appareils d'entraînement. Dans l'affirmative, quelle est la nature de ces demandes.

13. Où se conservent les archives concernant les causes d'accidents ou de maladies dont ont souffert les cadets et les mécaniciens canadiens du Corps royal d'aviation.

14. Si l'entraînement des cadets canadiens dans le Corps royal d'aviation au Canada est exclusivement confié à la direction de sergents-instructeurs d'origine britannique.

15. Quels efforts ont été faits par le gouvernement canadien, ou par des particuliers ou organisations quelconques, dans le but d'encourager et d'aider le corps d'aviation au Canada, et si le gouvernement a offert une aide quelconque à ces particuliers ou organisations.

16. Si une partie quelconque de l'octroi de \$100 autorisé par un décret du conseil à chaque aviateur entraîné au Canada en vue de pourvoir en partie aux dépenses encourues pendant son entraînement a été payée, ou si quelque demande de paiement a été faite.

Sir Robert Borden dépose sur la Table,—Second rapport de la Commission des achats de guerre, pour la période écoulée entre le 1er janvier 1917 et le 31 mars 1918.

Les bills suivants du Sénat sont lus une première fois. Ordonné qu'ils soient inscrits pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill U (No 97) intitulé: "Loi concernant la Commission de secours d'Halifax."  
—*Le ministre des Finances.*

Bill V (No 98) intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914."—*Le ministre de la Justice.*

Bill W (No 99) intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, adoptée à la présente session."—*Le ministre de la Justice.*

Bill X (No 100) intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss."—*M. Copp.*

Bill Z (No 101) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing."—*M. Mowat.*

M. Middlebro propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill K (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang."

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright."

Bill S (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Bill I (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada.*"

L'ordre relatif à l'examen du deuxième rapport du comité des Privilèges et Elections—étant lu;

M. Tweedie propose,—Que le deuxième rapport du comité des Privilèges et Elections ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé au dit comité pour plus ample délibération et rapport.

M. Devlin propose comme amendement,—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés, et remplacés par les suivants:—

"Cette Chambre est en faveur de la résolution du comité des Privilèges et Elections présentée à la Chambre le 13 mai courant, concernant l'élection d'un député devant servir dans la Chambre des Communes comme représentant du territoire du Yukon, et proposant qu'un exposé des faits soit préparé et soumis à la Cour suprême du Canada, ou deux juges de la Cour suprême d'Ontario, en vue d'obtenir leur décision en la matière."

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR:  
Messieurs

Archambault,	DuTremblay,	Lavigueur,	Power,
Baldwin,	Ethier,	Leduc,	Prevost,
Boivin,	Euler,	Leger,	Proulx,
Bourassa,	Fafard,	Lemieux,	Read (Prince,
Boyer,	Fielding,	McCoig,	I. du P.-E.),
Bureau,	Fortier,	McCrea,	Robb,
Cahill,	Fournier,	McGibbon	Ross,
Cannon,	Gauthier,	(Argenteuil),	Savard,
Cardin,	Gauvreau,	McMaster,	Séguin,
Chisholm,	Gervais,	Marcile (Bagot),	Sinclair (Antigonish
d'Anjou,	Jacobs,	Mayrand,	et Guysboro),
Déchène,	Kay,	Michaud,	Tobin,
Delisle,	Kennedy,	Murphy,	Trahan,
Demers,	Lafortune,	Pacaud,	Truax,
Desaulniers,	Lanctôt,	Papineau,	Turgeon,
Deslauriers,	Lapointe (Saint-	Parent,	Vien,
Devlin,	Jacques),	Pedlow,	White
Duff,	Laurier (sir Wilfrid),	Pelletier,	(Victoria)—67

CONTRE:  
Messieurs

Allan,	Cockshutt,	Long,	Richardson,
Anderson,	Cooper,	Mackie (Edmonton),	Rowell,
Andrews,	Cowan,	Mackie (Renfrew),	Scott,
Argue,	Crerar,	Macleam (Halifax),	Sexsmith,
Armstrong (York),	Crothers,	McCurdy,	Shaw,
Armstrong	Crowe,	McGibbon	Sheard,
(Lambton),	Cruise,	(Muskoka),	Sifton,
Arthurs,	Currie,	McGregor,	Simpson,
Ballantyne,	Davidson,	McIntosh,	Smith,
Ball,	Doherty,	McIsaac,	Spinney,
Best,	Edwards,	McLean (Royal),	Steele,
Blair,	Finley,	McLeod,	Stevens,
Blake,	Foster (sir George),	McQuarrie,	Stewart (Hamilton),
Bolton,	Foster (York),	Maharg,	Stewart (Lanark),
Bonnell,	Fraser,	Mallon,	Sutherland,
Borden (sir Robert),	Fulton,	Marshall,	Thompson
Bowman,	Glass,	Meighen,	(Weyburn),
Boyce,	Green,	Memier,	Thompson
Brien,	Guthrie,	Mewburn,	(Hastings),
Bristol,	Haladay,	Middlebro,	Thomson
Buchanan,	Harold,	Mowat,	(Qu'Appelle),
Burnham,	Harrison,	Mulson,	Tolmie,
Burriel,	Hartt,	Myers,	Tremain,
Calder,	Hay,	Nicholson (Queens,	Tudhope,
Campbell,	Henders,	I. du P.-E.),	Turriff,
Carvell,	Hocken,	Nicholson (Algoma),	Tweddie,
Chaplin,	Hughes (sir Sam),	Nickle,	Wallace,
Charters,	Keefer,	Paul,	Wigmore,
Clark (Bruce),	Knox,	Redman,	Wilson (Wentworth),
Clark (Red-Deer),	Lalor,	Reid (Grenville),	Wilson (Saskatoon),
Cochrane,	Lang,	Reid (Mackenzie),	Wright—118

Et la motion principale étant de nouveau mise aux voix;

M. Campbell propose comme amendement.—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Le rapport soit renvoyé au comité aux fins de prendre les moyens de soumettre la question en litige à une autorité judiciaire compétente en conformité de la pratique

longtemps suivie par cette Chambre de faire décider par les cours, et non par cette Chambre, les élections contestées.”

Et le dit amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :  
Messieurs

Archambault,	DuTremblay,	Leduc,	Power,
Baldwin,	Ethier,	Leger,	Prevost,
Boivin,	Euler,	Lemieux,	Proulx,
Bourassa,	Fafard,	Mackie (Edmonton),	Read (Prince,
Boyer,	Fielding,	McCoig,	I. du P.-E.),
Bureau,	Fourier,	McCrea,	Robb,
Cahill,	Fournier,	McGibbon	Ross,
Campbell,	Gauthier,	(Argenteuil),	Savard,
Cannon,	Gauvreau,	McKenzie,	Séguin,
Cardin,	Gervais,	McMaster,	Sinclair (Antigonish
Chisholm,	Jacobs,	Marcile (Bagot),	et Guysboro),
d'Anjou,	Kay,	Mayrand,	Tobin,
Déchène,	Kennedy,	Michaud,	Trahan,
Delisle,	Lafortune,	Murphy,	Truax,
Demers,	Lanctôt,	Pacaud,	Turgeon,
Desaulniers,	Lapointe	Papineau,	Vien,
Deslauriers,	(Kamouraska),	Parent,	White
Devlin,	Laurier (sir Wilfrid),	Pedlow,	(Victoria)—70
Duff,	Lavigueur,	Pelletier,	

CONTRE :  
Messieurs

Allan,	Cockshutt,	Macleam (Halifax),	Scott,
Anderson,	Cooper,	McCurdy,	Sexsmith,
Andrews,	Cowan,	McGibbon	Shaw,
Argue,	Crerar,	(Muskoka),	Sheard,
Armstrong (York),	Crothers,	McGregor,	Sifton,
Armstrong	Crowe,	McIntosh,	Simpson,
(Lambton),	Cruise,	McIsaac,	Smith,
Arthurs,	Currie,	McLean (Royal),	Spinney,
Ballantyne,	Davidson,	McLeod,	Steele,
Ball,	Edwards,	McQuarrie,	Stevens,
Blair,	Finley,	Maharg,	Stewart (Hamilton),
Blake,	Foster (sir George),	Manion,	Stewart (Lanark),
Bolton,	Foster (York),	Marshall,	Sutherland,
Bonell,	Fulton,	Meighen,	Thompson
Borden (sir Robert),	Green,	Merner,	(Weyburn),
Bowman,	Guthrie,	Mewburn,	Thompson
Boyce,	Halladay,	Middlebro,	(Hastings),
Brien,	Harold,	Mowat,	Thomson
Bristol,	Harrison,	Munson,	(Qu'Appelle),
Buchanan,	Hartt,	Myers,	Tolmie,
Burnham,	Hay,	Nicholson (Queens,	Tremain,
Burrell,	Henders,	I. du P.-E.),	Tudhope,
Butts,	Hocken,	Nicholson (Algoma),	Turriff,
Calder,	Hughes (sir Sam),	Nickle,	Tweedie,
Carvell,	Keefer,	Paul,	Wallace,
Chaplin,	Knox,	Redman,	Wigmore,
Charters,	Lalor,	Reid (Grenville),	Wilson (Wentworth),
Clark (Bruce),	Lang,	Reid (Mackenzie),	Wilson (Saskatoon),
Clark (Red-Deer),	Long,	Richardson,	Wright—113
Cochrane,	Mackie (Renfrew),	Rowell,	

Et la motion principale étant de nouveau mise aux voix, elle est adoptée par le même vote interverti.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs auquel le concours de cette Chambre est demandé:—

Bill A2 (No 102) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."

Bill B2 (No 103) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."

Bill C2 (No 104) intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."

Bill D2 (No 105) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."

Bill Q (No 106) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails."

Aussi,—Un message transmettant à cette Chambre les dépositions entendues devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions des requérants susdits, en obtention de divorce, et les pièces produites à l'appui, avec demande que ces documents soient retournés au Sénat.

Aussi,—un message agréant le Bill (No 61) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, avec les amendements suivants:—

1. Page 2, ligne 12.—Après "fer" insérer "dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*."

2. Page 2, ligne 23.—Après "fer" insérer "dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*."

3. Page 2, ligne 28.—Remplacer "Compagnie" par "*Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*."

4. Page 2, ligne 31.—Après "fer" insérer "dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*."

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Séguin;—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le nombre total des familles de militaires, morts depuis le commencement de la guerre, qui reçoivent des pensions du gouvernement.

2. De ce nombre, combien habitent la Grande-Bretagne, combien habitent le Canada et combien habitent d'autres pays.

Le Bill (No 87) Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*—est de nouveau délibéré en comité général, et rapporté sans amendement. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 83) Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915,—est de nouveau délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

La Chambre s'ajourne alors à minuit.

EDGAR N. RHODES,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

M. *Edwards*—Samedi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que les ouvriers expérimentés détenus au pénitencier de Portsmouth font du travail pour des particuliers? Dans l'affirmative, ces détenus reçoivent-ils quelque chose pour un tel travail?

2. A-t-on réparé et bourré des chaises de noyer pour M. P. Devlin, agent d'immigration à Kingston? Dans l'affirmative, qu'en a-t-il coûté à M. Devlin?

3. A-t-on fait et expédié à M. Dillon, agent d'achats pour les pénitenciers, plusieurs articles d'ameublement? Dans l'affirmative, quels articles ont été expédiés à Montréal et Ottawa pour lui, quel en était le coût et par qui ont-ils été payés?

4. Quels articles ont été faits, réparés et expédiés à des personnes de Toronto, Renfrew, Ottawa, Kingston et New-York, à l'ordre de qui, à qui ont-ils été envoyés et quel montant a été payé dans chaque cas?

5. Quels articles ont été réparés ou faits pour le révérend McDonald et pour l'église catholique romaine de Portsmouth, quel montant a été payé pour cet ouvrage, par qui a-t-il été payé et quand?

6. Quels articles d'ameublement ont été faits et réparés au cours des deux dernières années (a) pour les fonctionnaires du pénitencier; (b) pour des personnes autres que les fonctionnaires? Quels sont les noms de ces personnes et quels prix ont été payés dans chaque cas?

7. Y a-t-il un des détenus qui a copié des statistiques pour les autorités des Etats-Unis? Dans l'affirmative, combien les Etats-Unis ont-ils payé pour ce travail et quelle somme a été placée au crédit du prisonnier qui a fait l'ouvrage?

8. A-t-on ordonné à des détenus de faire des articles brevetés aux Etats-Unis dont le droit exclusif de fabrication avait été vendu à une maison du Canada, et a-t-on ordonné à des prisonniers de faire les épures de ces articles pour usage futur?

M. *Edwards*—Samedi prochain—QUESTION—

1. Quand a-t-on reçu le manuscrit du rapport des inspecteurs des pénitenciers pour l'exercice 1916-17 à l'Imprimerie Nationale?

2. Quand ce rapport sera-t-il prêt à être distribué aux députés?

3. Pourquoi retarde-t-on à soumettre ce rapport au Parlement?

\*M. *Murphy*—Samedi prochain—QUESTION—Quelles sommes ont été payées à chacune des banques canadiennes relativement à l'emprunt de la victoire?

M. *Euler*—Samedi prochain—QUESTION—

1. J. P. Jaffray est-il fonctionnaire du département de l'Immigration canadienne dans la cité de Philadelphie?

2. Dans l'affirmative, quel est son salaire?

3. Quelles sont ses fonctions?

4. Combien d'immigrants a-t-il fait venir au Canada en 1917?

5. Le gouvernement croit-il que les résultats de son travail justifient son maintien en fonction?

6. Le gouvernement sait-il que le dit J. P. Jaffray a publié et publie encore des articles de politique offensive et partisane dans le *Galt Reporter*?

M. *Nickle*—Samedi prochain—QUESTION—

1. Dans le cas où Sir Charles Fitzpatrick ne rembourserait pas volontairement les \$5,000 qui lui ont été versés pour payer les déboursés qu'il peut être appelé à faire à titre de membre du comité judiciaire du Conseil privé, pour les exercices 1915-1916 et 1916-1917, débours qui n'ont été ni nécessités ni effectués, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour recouvrer cette somme?

2. Dans la négative, pourquoi?
3. L'explication donnée par Sir Charles Fitzpatrick dans le mémoire lu à la Chambre par le premier ministre, le 15 mai, concernant l'acceptation de cette somme, représente-t-elle la coutume et la politique du gouvernement?
4. Les paiements de la nature de ceux que mentionne Sir Charles Fitzpatrick dans sa déclaration, se font-ils sans le concours ni le consentement de l'Auditeur général?
5. Dans l'affirmative, pourquoi?

M. Reid (Mackenzie)—Samedi prochain—QUESTION—

1. Quel a été le total du tonnage transporté sur le canal Rideau, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918?
2. Quel est le nombre total des employés préposés à l'exploitation du dit canal?
3. Quel est le nombre total des bateaux de passagers qui passent par le dit canal ou qui y circulent?
4. Quels droits exige-t-on des bateaux à marchandises?
5. Quels droits exige-t-on des bateaux de passagers?
6. Quels droits exige-t-on des canots et yachts automobiles de plaisance?
7. Combien y a-t-il d'écluses dans le canal? Combien y a-t-il d'éclusiers et comment sont-ils engagés; au mois ou à l'année?
8. Quel est le coût total des réparations imputables au canal, pour l'exercice terminé le 31 mars 1918 et pour 1917?
9. Quelle a été la recette totale provenant de l'utilisation du canal Rideau au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918?

M. Reid (Mackenzie)—Samedi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de vendre à la Communauté les terres appelées "terres de surplus", dans la réserve des Doukhobors?
2. Dans le cas d'un arrangement avec les Doukhobors de la Communauté, le gouvernement a-t-il l'intention de leur vendre les 15 acres par tête des terres de l'Etat qu'ils occupent?

\*M. Brouillard—Samedi prochain—QUESTION—

1. A quelle date M. Robert Fowler, assistant sous-ministre des Postes, a-t-il été nommé fonctionnaire civil?
2. Quel a été son salaire au cours des exercices 1913, 1914, 1915, 1916, 1917?
3. A-t-on recommandé que M. Robert Fowler ait une augmentation de traitement au cours du présent exercice?
4. Dans l'affirmative, quel est le montant de cette augmentation?

M. Cannon—Samedi prochain—QUESTION—

1. Qui a le contrat pour le transport des malles de Saint-Odilon de Frampton à Fir-Grove-Mont, Robson et Poulin?
2. Quand le contrat a-t-il été accordé et quel en est le montant?
3. Y a-t-il eu des soumissions?
4. Dans l'affirmative, lesquelles et pour quels montants?

\*M. Brouillard—Samedi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et de toute la correspondance échangés entre le gouvernement et M. le juge Duff, juge central des appels, au cours de la dernière campagne électorale, relativement à l'application et à l'administration de la Loi du Service Militaire, découlant de l'application de l'arrêté en conseil adopté le 3 décembre 1917.

\*M. Stevens—Samedi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapport comportant copie de toutes lettres, télégrammes, pièces justificatives, témoignages et de tous autres documents concernant l'enquête sur les salaires, les conditions du travail etc., dans l'industrie de la construction des vaisseaux, en Colombie-Britannique, enquête conduite par une commission dont l'honorable juge Murphy était le président; aussi copie des conclusions de la dite commission.

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
	<i>Samedi, 18 mai.</i>	
318	Bills privés.....	11.30 a.m.
	<i>Mardi, 21 mai.</i>	
318	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.

PROCES-VERBAUX DES COMITES

Comité

No 41.

OTTAWA, JEUDI, 16 MAI 1918.

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 42.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA.

---

SEANCE DU VENDREDI, 17 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, P.M.

## PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le onzième rapport de l'examineur des pétitions, dont voici la teneur:—

En conformité du paragraphe 3 de la règle 96, votre examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son onzième rapport:—

Votre examineur a dûment examiné le Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott," et constate que les exigences de la règle 91, en ce qui concerne la publication des avis, ont été remplies.

M. Steele, du comité des Bills privés, présente le septième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a procédé à l'étude du bill suivant qu'il a décidé de rapporter sans amendement, savoir:—

Bill H (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".

Votre comité a aussi fait l'étude du Bill N (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada", qu'il a décidé de rapporter avec des amendements.

Sir George Foster soumet à la Chambre,—Rapport du Président administratif du conseil Consultatif Honoraire pour Recherches Scientifiques et Industrielles, 1917-18.

Aussi,—Rapport relatif aux subventions pour le transport des malles et subventions aux paquebots, telles qu'administrées par le ministère du Commerce, pour l'ex-

exercice financier terminé le 31 mars 1917, avec les rapports du trafic, etc., au 31 décembre 1917.

Aussi,—Rapport annuel du ministère du Commerce, exercices financiers terminés aux 31 mars 1917 et 1918.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que la recommandation de Son Honneur l'Orateur déposée sur la Table de la Chambre, le 13 mai courant, concernant l'avancement de M. W. H. Dickson au poste de *reporter* des débats officiels de la Chambre des Communes—soit approuvée.

Sur motion de Sir Robert Borden, il est résolu,—Que la recommandation de Son Honneur l'Orateur déposée sur la Table de la Chambre, le 11 mai courant, concernant la nomination de M. J. P. A. Chevassu au personnel des traducteurs du compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes—soit approuvée.

Sir Robert Borden dépose sur la Table,—Copie du second rapport annuel du Bureau canadien des archives de guerre, pour l'année 1917,—rapport soumis par l'officier en charge à l'honorable Sir Edward Kemp, K.C.M.G., M.P., ministre d'outre-mer de la Milice et de la Défense.

Les bills suivants du Sénat sont lus une première fois. Ordonné qu'ils soient inscrits sur le feuillet de ce jour, au chapitre des Bill privés, pour deuxième lecture, savoir:—

Bill A2 (No 102) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."—M. *Fripp*.

Bill B2 (No 103) intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."—M. *Harold*.

Bill C2 (No 104) intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."—M. *Copp*.

Bill D2 (No 105) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."—M. *Fripp*.

Le bill suivant du Sénat est lu une première fois.

Ordonné qu'il soit inscrit pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre:—

Bill R (No 106) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails."—M. *Burrell*

L'ordre relatif à la troisième lecture du Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada—étant lu;

M. Maclean (Halifax) propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Bureau propose comme amendement:—Que le dit bill ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec mandat de le modifier en remplaçant l'article 30 par ce qui suit:—

"Article 30. Subordonnément à l'article trois de cette loi, la commission sera investie du pouvoir de déplacer ou renvoyer tout sous-ministre, fonctionnaire, commis aux écritures ou employé.

"Avant d'exercer ce pouvoir, la Commission exigera d'avoir une déclaration écrite de la part du ministre, s'il s'agit d'un sous-ministre, et du sous-ministre, dans tous les autres cas, spécifiant les causes, raisons et faits motivant tel renvoi du service.

"Dès que la Commission aura reçu cette déclaration écrite, elle en transmettra immédiatement une copie au sous-ministre ou autre employé que l'on veut démettre.

"Dans les dix jours qui suivront la réception de la copie de la déclaration, le sous-ministre ou employé fera tenir à la Commission une réponse écrite en réponse aux

plaintes formulées, faute de quoi il sera loisible à la Commission de décider en ce qui concerne la déclaration soumise par laquelle la démission est demandée."

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

## POUR :

## Messieurs

Archambault,	Euler,	Leduc,	Pedlow,
Baldwin,	Fafard,	Leger,	Pelletier,
Boivin,	Fournier,	Lesage,	Prevost,
Bourassa,	Gauthier,	McGibbon	Read (Prince,
Bureau,	Gauvreau,	(Argenteuil),	I. du P.-E.),
Cahill,	Gervais,	McKenzie,	Ross,
Cardin,	Jacobs,	McMaster,	Savard,
Casgrain,	Lanctôt,	Marcile (Bagot),	Sinclair (Antigonish
Copp,	Lapointe	Michaud,	et Guysboro),
Déchène,	(Kamouraska),	Morphy,	Trahan,
Delisle,	Lapointe	Murphy,	Truax,
Desaulniers,	(Saint-Jacques),	Pacaud,	Turgeon,
Duff,	Laurier (sir Wilfrid),	Papineau,	Vien,
Du Tremblay,	Lavigueur,	Parent,	White
Ether,			(Victoria)—52

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Cowan,	Long,	Reid (Mackenzie),
Anderson,	Crerar,	Mackie (Edmonton),	Richardson,
Andrews,	Cronyn,	Mackie (Renfrew),	Rowell,
Argue,	Crothers,	Maclean (Halifax),	Sexsmith,
Armstrong (York),	Crowe,	McCurdy,	Shaw,
Arthurs,	Cruise,	McGibbon	Sheard,
Ballantyne,	Davidson,	(Muskoka),	Sifton,
Baill,	Davis,	McGregor,	Simpson,
Blair,	Edwards,	McIntosh,	Spinney,
Blake,	Fielding,	McIsaac,	Steele,
Bolton,	Finley,	McLean (Royal),	Stevens,
Bonnell,	Foster (sir George),	McLeod,	Stewart (Lanark),
Borden (sir Robert),	Foster (York),	Maharg,	Sutherland,
Boye,	Fulton,	Manion,	Thompson
Brien,	Green,	Marshall,	(Weyburn),
Buchanan,	Guthrie,	Martin,	Thomson
Burrell,	Halladay,	Mewburn,	(Qu'Appelle),
Charters,	Harrison,	Mowat,	Turriff,
Clark (Bruce),	Hart,	Nesbitt,	Tweedie,
Clark (Red-Deer),	Hay,	Nicholson (Algoma),	Wigmore,
Clarke	Henders,	Nickle,	Wilson
(Wellington),	Hocken,	Pardee,	(Wentworth),
Cochrane,	Hughes (sir Sam),	Paul,	Wilson
Cockshutt,	Knox,	Redman,	(Saskatoon)—93
Cooper,	Lalor,	Reid (Grenville),	

Et la motion principale étant de nouveau mise aux voix;

M. Parent propose comme amendement,—Que ce bill ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité général pour réintégrer l'article 9 du bill tel que soumis d'abord à la Chambre.

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

## POUR :

## Messieurs

Archambault,	DuTremblay,	Leduc,	Power,
Baldwin,	Ethier,	Leger,	Prevost,
Boivin,	Euler,	Lesage,	Proulx,
Bourassa,	Fafard,	Mackie (Edmonton),	Read (Prince,
Boyer,	Fournier,	McGibbon	I. du P.-E.),
Bureau,	Gauthier,	(Argenteuil),	Ross,
Cahill,	Gauvreau,	McKenzie,	Savard,
Cardin,	Gervais,	McMaster,	Séguin,
Casgrain,	Jacobs,	Marcile (Bagot),	Sinclair (Antigonish
Chisholm,	Kay,	Michaud,	et Guysboro),
Copp,	Lancôt,	Morphy,	Trahan,
d'Anjou,	Lapointe	Murphy,	Truax,
Déchène,	(Kamouraska),	Pacaud,	Turgeon,
Delisle,	Lapointe	Papineau,	Vien,
Denis,	(Saint-Jacques),	Parent,	White
Desaulniers,	Laurier (sir Wilfrid),	Pedlow,	(Victoria)—61
Duff,	Lavigneur,	Pelletier,	

## CONTRE :

## Messieurs

Allan,	Cockshutt,	Hughes (sir Sam ),	Reid (Grenville),
Anderson,	Cooper,	Knox,	Reid (Mackenzie),
Andrews,	Cowan,	Lalor,	Richardson,
Argue,	Crerar,	Lang,	Rowell,
Armstrong (York),	Cronyn,	Long,	Scott,
Arthurs,	Crothers,	Maclean (Halifax),	Sexsmith,
Ballantyne,	Crowe,	McCurdy,	Shaw,
Ball,	Currie,	McGibbon	Sheard,
Blair,	Davidson,	(Muskoka),	Sifton,
Blake,	Davis,	McGregor,	Simpson,
Bolton,	Edwards,	McIsaac,	Spinney,
Bonnell,	Fielding,	McLean (Royal),	Steele,
Boyce,	Finley,	McLeod,	Stevens,
Bristol,	Foster (sir George),	Maharg,	Stewart (Lanark),
Buchanan,	Foster (York),	Manion,	Sutherland,
Burrell,	Fulton,	Marshall,	Thompson
Calder,	Green,	Martin,	(Weyburn),
Carvell,	Guthrie,	Mowat,	Thomson
Casselmann,	Halladay,	Myers,	(Qu'Appelle),
Chaplin,	Harold,	Nesbitt,	Turriff,
Charters,	Harrison,	Nicholson (Algoma),	Tweedie,
Clark (Bruce),	Hay,	Nickle,	Wigmore,
Clark (Red-Deer),	Henders,	Pardee,	Wilson (Wentworth),
Cochrane,	Hocken,	Redman,	Wilson (Saskatoon),
			Wright—94

Et la motion principale étant de nouveau mise aux voix ;

M. Currie propose comme amendement.—Que le dit Bill ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de modifier le bill de manière à ce que des soldats de retour du front, et des dames, aient des représentants dans la Commission.

M. l'Orateur décide que l'amendement est hors d'ordre parce qu'il entraînerait une dépense des deniers publics à laquelle il n'est pas pourvu dans le bill.

Et la motion principale étant mise aux voix, elle est agréée.

Le dit bill est en conséquence lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 87) Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du *Canadian Northern*—est lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 81) Loi modifiant le tarif des Douanes, 1907—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 84) Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, agréant, sans modification, le bill suivant:—

Bill (No 67) Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*.

Le Bill (No 85) Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, et délibéré tel qu'amendé. Ordonné qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant le Bill (No 28) Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*, avec l'amendement suivant:—

Page 2, ligne 45.—Biffer l'article 4.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 8 p.m.

*Huit heures, p.m.*

*(L'ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)*

M. Middlebro propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill H (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf."

Bill N (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada."

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 61) Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*—sont examinés et agréés.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois et référés au *Comité des Bills privés* (ainsi que les dépositions, etc., entendues devant le comité des divorces, du Sénat, relativement aux pétitions sur lesquelles les dits bills sont fondés):—

Bill X (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss."

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing."

Bill A2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."

Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."  
 Bill C2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."

Bill D2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."

La Chambre se forme en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir:—*Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

#### XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

##### CHEMINS DE FER.

###### *Chemins de fer du gouvernement.*

96	{	Constructions et améliorations, y compris l'outillage.. . . . .	18,000,000 00
		Dartmouth à l'embranchement de Deans.. . . . .	30,000 00
		Pour transbordeurs—Constructions des termini, etc.. . . . .	65,000 00

###### *Chemins de fer de la Baie d'Hudson.*

97	Construction du terminus du chemin de fer, y compris \$250 avancés et non perçus.. . . . .	1,000,000 00
----	--	--------------

###### *Transcontinental National.*

98	Pour payer le contentieux pour emplacement de voie, etc.. . . . .	250,000 00
----	---	------------

###### *Chemins de fer Québec-Saguenay.*

99	Construction.. . . . .	900,000 00
----	------------------------	------------

#### XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

##### DIVERS.

{	Arbitrages et sentences arbitrales.. . . . .	2,000 00
	Commissaires des chemins de fer de l'Etat—Entretien et exploitation, y compris \$800 pour Clyde Leavitt, en sa qualité d'inspecteur en chef des incendies.. . . . .	183,850 00
	Commissaires des chemins de fer de l'Etat—Pour payer les dépenses relatives aux causes qui lui ont été soumises.. . . . .	15,000 00
	Contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'université McGill, pour la fondation d'une école de construction des chemins de fer et du transport en général, affiliée à la faculté des sciences appliquées.. . . . .	2,500 00
	Contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'Ecole Polytechnique, de Montréal, pour améliorer l'enseignement dans la construction des chemins de fer et le transport en général.. . . . .	2,500 00
	Contribution au congrès de l'Association internationale des chemins de fer.. . . . .	97 33
	Frais de litige.. . . . .	3,000 00
	Wagons du gouverneur général—Service, réparations et modifications.. . . . .	5,000 00
	Divers travaux non prévus.. . . . .	2,500 00
	Levés et inspections—Canaux, y compris appointements et frais des experts temporairement employés.. . . . .	25,000 00
	Levés et inspections—Chemins de fer, y compris appointements et frais des experts temporairement employés.. . . . .	40,000 00

	Pour payer les frais découlant de la codification de la Loi des chemins de fer. . . . .	5,000 00
110	Pour enquête et rapport sur la situation ferroviaire au Canada. . . . .	40,000 00
	Pour audition des comptes de toute compagnie de chemin de fer au Canada, au nom du gouvernement du Canada. . . . .	15,000 00
	Prêt d'au plus \$7,500,000 remboursable sur demande avec intérêt payable semestriellement au taux de 6 pour cent (6%); à défrayer les débours faits et les dettes encourues par le paiement d'intérêt sur les valeurs du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou la Compagnie des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique; pour combler le déficit d'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique, pour améliorations et achat d'outillage le dit prêt devant être garanti par hypothèque sur l'entreprise du Grand-Tronc-Pacifique selon tels termes et conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver. La disposition du prêt sera subordonnée à la direction du gouverneur en conseil. La compagnie accepte de constituer son bureau de direction selon que le gouverneur en conseil l'exigera de temps à autre. . . . .	7,500,000 00
	Prêt d'au plus de \$25,000,000 remboursable sur demande, avec intérêt payable semestriellement au taux de six pour cent (6%); pour défrayer les débours faits et les dettes encourues dans le paiement de l'intérêt sur les valeurs de la Compagnie du chemin de fer Canadien-Nord, ou toute compagnie comprise dans le régime du Canadien-Nord, pour combler le déficit d'exploitation du chemin de fer Canadien-Nord et pour construction, amélioration et achat de l'outillage; le dit prêt devant être garanti par hypothèque sur l'entreprise du chemin de fer Canadien-Nord, à tels termes et conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver. . . . .	25,000,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Maclean (Halifax) remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1918, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, mai 1918.

Sur motion de M. Maclean (Halifax) les dits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsidés.

La Chambre s'ajourne alors à 12.30 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Arthurs*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Existe-t-il quelqu'un du nom de Herman Dager, employé au service préventif, au ministère du Revenu de l'Intérieur?
2. Dans l'affirmative, de quand date sa nomination et de qui tient-il sa recommandation?
3. Quelle est la nature de ses fonctions?
4. Détient-il quelque autre emploi et, dans l'affirmative, quelle est la somme des salaires qu'il reçoit?
5. Où est-il né?
6. Est-il sujet britannique ou (a) par naissance, ou (b) par naturalisation?

M. *Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel est le nombre du personnel du bureau des archives canadiennes de guerre à Londres?
2. Quelles dépenses ce service a-t-il occasionnées pour l'année civile 1917 en salaires, loyers, impressions et tous autres déboursés?

M. *Stevens*—Lundi prochain—QUESTION—

1. A-t-on fait quelque nomination chez le ministre du Travail pour remplir la position rendue vacante dernièrement du fait de la démission de M. O'Connor?
2. Dans l'affirmative, quel est le nouveau titulaire: (a) son nom; (b) son âge; (c) ses occupations ordinaires; (d) a-t-il fait du service militaire actif?
3. Quelle expérience possède-t-il à titre (a) d'avocat; (b) de comptable; (c) de marchand de détail; (d) de marchand de gros; (e) en industrie manufacturière ou autres branches de commerce?
4. Quelle expérience M. O'Connor possédait-il en ce qui constitue la question No 3?
5. Le choix que l'on avait fait de M. O'Connor pour remplir les fonctions attachées à la situation ci-haut, vient-il de ses mérites d'avocat, de comptable ou d'homme d'affaires? Si tel est le cas et si les mérites de son remplaçant diffèrent des siennes, quel est le but ou l'intention du gouvernement en lui donnant un remplaçant dont les aptitudes sont différentes?
6. Le gouvernement est-il satisfait de la manière dont M. O'Connor a rempli les fonctions de la situation ci-haut? Dans la négative, le gouvernement voudra-t-il divulguer les raisons particulières de son mécontentement? Dans l'affirmative, le gouvernement s'est-il efforcé et quels efforts a-t-il faits afin de le maintenir en fonctions ou de le replacer en fonctions dans des conditions qui lui soient plus satisfaisantes? Le gouvernement sait-il si M. O'Connor serait disposé à reprendre l'exercice de ses fonctions anciennes à n'importe quelle condition?
7. La déclaration publiée dans le *Toronto Saturday Night* du 18 mai 1918, à l'effet que le docteur R. J. McFall a prêté ses services à la commission des vivres pour continuer le travail commencé par M. O'Connor est-elle fondée?
8. A-t-on édicté un arrêté ministériel à l'effet de nommer le docteur R. J. McFall pour s'acquitter de la même manière sous les mêmes conditions et dans les mêmes circonstances, des fonctions remplies par M. O'Connor avant sa démission pour le ministre du Travail? Dans la négative, dans quelles conditions s'est faite la nomination du docteur McFall s'il y a eu cette nomination, et d'après quelle autorité?

9. Quel salaire ou allocation de subsistance ou les deux à la fois, le nouveau titulaire va-t-il recevoir et à même quels fonds et par l'entremise de quel ministère du gouvernement ou de quelle commission agira-t-il?

10. Le nouveau titulaire est-il entré en fonctions sous le ministre du Travail ou autrement, et quand?

11. Le nouveau titulaire sera-t-il placé sous la direction du ministre du Travail seul, et, si non, dans quelles conditions agira-t-il?

12. Quel nom va-t-on donner aux fonctions que va remplir le nouveau titulaire?

13. Le gouvernement se propose-t-il de fusionner certaines fonctions, et lesquelles, remplies dans le passé par M. O'Connor, avec celles de même nature ou semblables de la Commission des Vivres du Canada ou avec celles de toute autre commission ou de tout ministère du gouvernement, et dans ce cas, pour quelles raisons en agirait-il de la sorte?

M. Sinclair (Antigonish et Guysborough)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles sont les dimensions du steamer *Helena*, utilisé par le ministère des Douanes, à Sydney, N.-E.?

2. Quel est son tonnage net?

3. Le gouvernement va-t-il demander des offres ou soumissions pour le service en question?

M. Savard—Lundi prochain—QUESTION—

1. Pendant combien de temps le général Sir Sam Hughes a-t-il été ministre de la Milice?

2. Quelle est la somme totale de ses dépenses, soldées à même les deniers publics, pendant la période susdite?

3. Alors qu'il était ministre de la Milice, combien de voyages a-t-il faits en Angleterre ou sur le continent européen?

4. Quelle a été la dépense soldée à même les fonds publics, de chaque voyage?

5. Combien de personnes ont accompagné le général Sir Sam Hughes lors de chacun de ses voyages en Angleterre ou sur le continent européen?

6. Quels sont les noms des personnes qui ont accompagné le général à chacun de ces voyages?

7. Quel a été le chiffre total des dépenses, soldées à même les deniers publics, de chacune des personnes qui ont accompagné Sir Sam Hughes dans ces divers voyages?

8. Tous les comptes des dépenses encourues par le général Sir Sam Hughes, alors qu'il était ministre de la Milice, ont-ils été soldés?

9. Dans la négative, quels comptes ne sont pas encore réglés?

10. Pendant que Sir Sam Hughes était ministre de la Milice, un wagon particulier subséquemment appelé *Roleen*, a-t-il été acheté?

11. De qui a-t-il été acheté?

12. Quel en a été le prix?

13. A-t-on fait des réparations considérables à ce wagon?

14. Qui a donné l'ordre de faire ces réparations?

15. Quel a été le coût total des réparations faites au wagon *Roleen* depuis qu'il a été acheté par le gouvernement?

M. Savard—Lundi prochain—QUESTION—

1. Pendant son séjour en Angleterre, le révérend Père Burke a-t-il fait le voyage de Rome aux frais du gouvernement?

2. Dans l'affirmative, combien ce voyage a-t-il coûté au pays?

3. Au cours de son séjour en Angleterre, le révérend Père Burke a-t-il fait le voyage de Salonique ou au Caire aux frais du gouvernement?

4. Dans l'affirmative, quel en a été le coût pour le pays?

5. Le révérend Père Burke a-t-il reçu de Sir Sam Hughes le conseil, alors qu'il était occupé à préparer son compte de frais de déplacement relativement à son voyage à Rome, de faire disparaître le mot "Rome" et de mettre à la place les mots "Salonique" ou "le Caire"?

6. Dans l'affirmative, pourquoi le ministre de la Milice d'alors désirait-il ne pas savoir que le Père Burke avait fait un voyage officiel à Rome au nom du gouvernement?

7. A-t-on accordé au Père Burke un congé afin de lui permettre de faire un voyage à Rome ou ailleurs?

M. *Burnham*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Une fois la nouvelle Loi du Service civil mise en vigueur, à qui le public devra-t-il adresser les lettres de recommandation relatives aux emplois, etc., alors que, en telle occurrence, il est supposé qu'aucune recommandation ne doit être faite par personne en particulier dans les collèges électoraux à ces fins?

2. Existe-t-il une limite à une correspondance de cette nature que l'on pourrait recevoir?

3. Toute correspondance recevra-t-elle une réponse officielle?

\*M. *Kennedy*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien a-t-on expédié de relevés au ministre conformément aux dispositions de l'article 10 de la Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916?

2. Quel est le montant total du capital représenté par ces relevés?

3. Combien de ces relevés ont été examinés et combien de contributions ont été déterminées conformément à l'article 13 de cette Loi?

4. Quelle est la somme totale du capital ainsi établi ainsi que la somme totale des contributions faites en conséquence pour la première, la deuxième et la troisième période de relevé des comptes respectivement?

5. Quelle partie de la contribution prélevée relativement à la première et à la deuxième période de relevés des comptes a-t-on perçus jusqu'à aujourd'hui?

6. Quel est le nombre des contribuables qui ont versé cette contribution?

M. *Parent*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Sous l'empire de la Loi du Service Militaire, combien de demandes d'exemption ont jusqu'à date été reçues par le Tribunal central d'appel?

2. Combien ont été accordées ou confirmées?

M. *Lanctôt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quelles personnes composent le bureau du registraire de la Loi du Service Militaire à Québec?

2. Quels sont le salaire et les fonctions de chacune?

3. Quelle est la ville d'origine de chacune?

4. Parmi ces personnes combien ont des commissions dans la milice, combien sont allées au front ou ont offert d'y aller, et les noms de chacune et la date de leur engagement ou offre de service?

5. Sur la recommandation de qui ce personnel a-t-il été nommé?

M. *Lanctôt*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quel loyer le gouvernement fédéral reçoit-il pour la propriété connue à Québec sous le nom de *Garrison Club*?

2. Combien de loyers le gouvernement paie-t-il à Québec pour les bureaux de milice ou pour l'application de la Loi du Service Militaire, 1917?

3. Est-il vrai que les clubs militaires aient été fermés dans les autres villes du Canada?

4. Dans l'affirmative, pourquoi une exception a-t-elle été faite en faveur du *Garri-son Club* de Québec?

5. Le gouvernement n'est-il pas dans l'obligation de reconstruire de nouveaux édifices à Québec pour fins militaires, s'il n'utilise pas cette propriété?

M. *Savard*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Les juges des tribunaux d'exemption de Chicoutimi et Lac St-Jean ont-ils tous été payés?

2. Si non, quels sont ceux qui n'ont pas été payés?

3. Et quand le seront-ils?

M. *Savard*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le major J. T. N. L'Heureux qui a fait du service au front fait-il encore partie de la milice?

2. Si non, pour quelles raisons aurait-il été remercié de ses services?

## AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce 17 mai, été affichés pour être étudiés par le *Comité des Bills privés* :—

Bill X (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss."

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing."

Bill A2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."

Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."

Bill C2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."

Bill D2 (No 105) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."

## CONVOCAATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
	<i>Samedi, 18 mai.</i>	
318	Bills privés.....	11.30 a.m.
	<i>Lundi, 20 mai.</i>	
318	Marine et Pêcheries.....	10 a.m.
	<i>Mardi, 21 mai.</i>	
318	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.





No 42.

---

OTTAWA, VENDREDI, 17 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 43.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU SAMEDI, 18 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, P.M.

## PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie l'ordre original du résultat du décompte dans et pour le collège électoral du territoire du Yukon.

M. l'Orateur informe la Chambre,—Que le greffier a déposé sur la Table le douzième rapport de l'examineur des pétitions, lu en ces termes:—

En conformité de la clause 2 de la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport.

Votre examineur a dûment examiné la pétition de William Louis Scott et autres demandant une charte sous le nom de la *British Canadian Insurance Company*, et constate que l'avis de cette demande n'a paru dans la Gazette du Canada que pendant trois semaines consécutives au lieu de cinq semaines consécutives selon que l'exige la règle 91.

Le Bill U (No 97) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Commission de secours d'Halifax"—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 20) Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)—sont délibérés, et agréés.

Le Bill W (No 99) du Sénat, intitulé: "Loi à l'effet d'amendé la Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, adoptée à la présente session",—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill V (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914,—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et adopté.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 75) Loi concernant la *Protective Association of Canada*.

Bill (No 60) Loi constituant en corporation la compagnie dite *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

Bill (No 86) Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918.

Aussi,—un message avec le bill suivant de Leurs Honneurs auquel le concours de cette Chambre est demandé: —

Bill E2 (No 107) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British Canadian Insurance Company*."

Avec l'assentiment de la Chambre;

Sir George Foster propose,—Que la Chambre revienne à la rubrique "Présentation de rapports des comités."—Adopté.

M. Guthrie, du comité des Privilèges et Elections, auquel a été référé le rapport spécial de l'officier rapporteur général adressé au Greffier de la Couronne, en Chancellerie du Canada concernant l'élection d'un candidat à la représentation de la Chambre des Communes pour le collège électoral du territoire du Yukon, avec pouvoir d'étudier le dit rapport et de faire connaître ses décisions, et auquel a été référé son second rapport, a présenté à ce sujet le suivant à titre d'un troisième rapport:—

À la suite d'une résolution de la Chambre en date du 16 mai 1918, votre comité a reconsidéré ses conclusions concernant les matières auxquelles fait allusion l'ordre de renvoi du 15 avril 1918, et à une réunion de votre comité tenue le 17 mai 1918, la résolution suivante a été adoptée; le comité soumet cette résolution respectueusement à titre de recommandation:—

Résolu,—Que les votes supposés avoir été enregistrés, comptés et appliqués en vertu de la Partie IV de la Loi des Elections fédérales, telles qu'indiqués dans le rapport spécial de l'officier rapporteur général, soient enregistrés régulièrement au compte des candidats respectifs auxquels ils ont été accordés et que le dit rapport spécial soit de nouveau soumis au dit officier rapporteur général avec ordre de proclamer régulièrement élu un candidat destiné à représenter le collège électoral du territoire du Yukon sous l'empire des stipulations de l'article 14 de la dite loi.

M. Steele, du comité des Bills privés, présente le huitième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié le bill suivant qu'il a décidé de rapporter avec un amendement, savoir:—

Bill O (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle."

Votre comité a aussi étudié les bills suivants qu'il a décidé de rapporter sans amendement, savoir:—

Bill X (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss."

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing."

Bill A2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."

Bill C2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."

Bill D2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."

Bill P2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."

Votre comité recommande que les honoraires, prélevés et versés relativement au bill en dernier lieu mentionné, soient remboursés.

Sur motion de M. Guthrie, il est ordonné,—Que le troisième rapport du comité des Privilèges et Elections soit étudié mardi prochain.

Sir George Foster propose alors,—Que la Chambre revienne au chapitre des Ordres du jour.—Adopté.

La Chambre se forme en comité général pour l'étude d'une certaine résolution à l'effet de modifier la Partie IX de la Loi des inspections et de la vente, chapitre quatre-vingt-cinq des Statuts révisés, 1906, relativement aux fruits et marques des fruits.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Qu'il est opportun de modifier la Partie IX de la Loi des inspections et de la vente, chapitre quatre-vingt-cinq des Statuts révisés, 1906, relativement aux fruits et marques des fruits, et d'édicter des dispositions plus effectives en ce qui concerne la marque et l'inspection et l'emballage et réemballage des fruits, et les matériaux, les dimensions et les contenus des barils, caisses à claire-voie, boîtes, paniers, et paniers à parois de bois mince, empaquetés en Canada, ou manufacturés et offerts en vente en Canada, le ou après le premier jour de juin 1919, mais autorisant l'émission de permis permettant l'emploi de colis de dimensions différentes de celles qui sont spécifiées; et pour prévenir toute fausse désignation du contenu de tout colis; et, de plus, de décréter que personne ne pourra vendre, ni offrir, ni exposer en vente, ni avoir en sa possession pour la vente des fruits quelconques, à moins que ces fruits ne rencontrent les exigences légales, ne soient convenablement empaquetés et que le colis ne soit marqué en la manière prescrite, que ces fruits ne soient pas avariés, attaqués par les vers, ou autrement dépréciés de manière à être impropres à la consommation; et que toute personne qui manie sans précaution, détruit volontairement ou gâte tout fruit empaqueté dans l'un quelconque des colis désignés sera sujette à être poursuivie;—et aussi de modifier la Partie X de cette Loi des inspections et de la vente, touchant certaines denrées, en décrétant que personne ne pourra vendre ou offrir en vente des pommes de terre, représentées comme étant de qualité numéro 1 ou de qualité numéro 2, à moins que telles pommes de terre ne rencontrent les exigences qui seront déterminées, et ne soit de la grosseur voulue, mais sujet à une latitude dépendant des variations découlant de la classification commerciale.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Crerar présente alors un Bill (No 108) Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (fruits, marques des fruits et pommes de terre), lequel est lu une première fois.—Ordonné qu'il soit inscrit pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

Sir George Foster, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*Savoir: Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XVIII—SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

## OCÉAN ATLANTIQUE.

143 Service à la vapeur entre les ports atlantiques canadiens et l'Australie et la Nouvelle-Zélande. . . . .	70,000 00
144 Service postal par paquebots entre le Canada et la Grande-Bretagne	400,000 00
145 Service à la vapeur entre le Canada et Terre-Neuve. . . . .	70,000 00
146 Service à la vapeur entre le Canada et les Indes occidentales ou l'Amérique du Sud ou les deux. . . . .	250,666 66
147 Service à la vapeur entre le Canada et l'Afrique du Sud. . . . .	73,000 00

## OCÉAN PACIFIQUE.

148 Service à la vapeur entre le Canada et l'Australie ou la Nouvelle-Zélande ou les deux, sur l'océan Pacifique. . . . .	180,509 00
149 Service à la vapeur entre le Canada, la Chine et le Japon. . . . .	200,000 00
150 Service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B. et les îles de la Reine-Charlotte. . . . .	21,000 00
151 Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco. . . . .	3,000 00
152 Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway. . . . .	12,500 00
153 Service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île Vancouver. . . . .	5,000 00
154 Service à la vapeur entre Vancouver et les ports au nord de la Colombie-Britannique. . . . .	16,800 00

## SERVICE LOCAUX.

155 Service à la vapeur entre Baddeck et Iona. . . . .	5,825 00
156 Service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday. . . . .	2,500 00
157 Service à la vapeur entre Fronde's-Point et Lockport, N.-E. . . . .	600 00
158 Service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme. . . . .	10,000 00
159 Service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysboro. . . . .	5,000 00
160 Service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve, par les ports du Cap-Breton. . . . .	10,000 00
161 Service à la vapeur entre Halifax, la baie Mahone, les îles Tancook et les ports de la rivière La Have. . . . .	4,000,00
162 Service à la vapeur entre Halifax et Spry Bay, par les ports du Cap-Breton. . . . .	4,000 00
163 Service à la vapeur entre Halifax, le sud du Cap-Breton et les ports du lac Bras-d'Or. . . . .	6,000 00
164 Service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	4,000 00
165 Service à la vapeur entre Halifax et Sherbrooke. . . . .	2,000 00
166 Service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine. . . . .	18,000 00
167 Service à la vapeur entre Mulgrave et Canso. . . . .	6,500 00
168 Service à la vapeur entre Mulgrave et Guysboro, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	5,500 00

169	Service à la vapeur entre Newcastle, Néguaac et Escuminac, avec arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie Miramichi. . . . .	2,500 00
170	Service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme. . . . .	8,000 00
171	Service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus de l'Inter-colonial à Mulgrave. . . . .	7,000 00
172	Service à la vapeur de la rivière Petitcodiac entre Moncton et les ports d'escale et entre un ou des ports de la côte ouest du comté de Cumberland. . . . .	2,500 00
173	Service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1918, entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp. . . . .	7,500 00
174	Service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1918, entre port Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et la Montagne de Marbre et autres ports des lacs Bras-d'Or. . . . .	6,500 00
175	Service à la vapeur durant l'année 1918, entre Québec et Harrington, avec arrêts aux ports et aux endroits le long de la côte nord du Saint-Laurent entre ces deux terminus. . . . .	28,000 00
176	Service à la vapeur entre Québec et le bassin de Gaspé, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	8,500 00
178	Service à la vapeur entre St-Jean et les ports du bassin de Cumberland. . . . .	3,000 00
179	Service d'hiver entre Saint-Jean et Bridgetown. . . . .	2,500 00
180	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby. . . . .	20,000 00
181	Service à la vapeur entre St-Jean, Digby, Annapolis et Granville, c'est-à-dire, le long de la côte ouest du bassin d'Annapolis. . . . .	2,000 00
182	Service à la vapeur entre St-Jean, N.-B., et les ports de la baie de Fundy et le bassin de Minas et Margaretville, N.-E. . . . .	8,000 00
183	Service à la vapeur ou services entre St-Jean, Westport, Yarmouth et les autres ports d'escale. . . . .	10,000 00
184	Service à la vapeur durant l'année 1918, entre St-Stephen, N.-B., les ports de la rivière Ste-Croix, l'île au Daim, Campobello, et et les îles de l'intérieur la baie Passamaquoddy et L'Etête ou Black bay. . . . .	6,000 00
185	Service à la vapeur durant la saison de 1918, entre Sydney et la baie St-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	6,000 00
186	Service à la vapeur durant la saison de 1918, entre Sydney et Whycocomagh. . . . .	3,000 00
187	Service à la vapeur de Sydney, N.-E., autour de la côte est du Cap-Breton, à Hastings, et retour à Sydney par les lacs du Bras-d'Or. . . . .	5,500 00
188	Dépenses relatives à la surveillance des services des vapeurs subventionnés. . . . .	3,000 00

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

8	Ministère de l'Intérieur—	
	Traitements. . . . .	1,172,125 00
	Dépense casuelle. . . . .	105,000 00

## XXIII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

*Institutions scientifiques.*

	{ Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa. . . . .	25,000 00
222	{ Dépenses relatives à l'observatoire astro-physique fédéral à Victoria, Colombie-Britannique. . . . .	7,500 00

*Service géodésique du Canada.*

223	[	Recherches, triangulation et nivelage, travaux de levés topographiques et d'astronomie, etc. . . . .	112,005 00
		Dépenses relatives à l'arpentage et la démarcation des frontières internationales, y compris \$1,000 à J. J. McArthur à titre de commissaire des frontières internationales. . . . .	60,495 00

## XXXII—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

252	[	Emoluments de M. Fred. White comme commissaire du Nord-Ouest	1,000 00
		Appointements de L. du Plessis, comme secrétaire du commissaire	300 00
		Appointements de Geo. D. Pope, comme comptable du commissaire	300 00
		Ecoles. . . . .	3,000 00
		Secours aux nécessiteux, entretien des aliénés et prisonniers. . .	1,900 00
[	Enquêtes, frais de déplacement, écritures, impressions, papeterie et contingent. . . . .	1,500 00	

## XXXIII—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

253	[	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire. . .	85,000 00
		Octroi au Conseil Local. . . . .	75,000 00
		Octroi au Conseil Local pour entretien et réparations des chemins	25,000 00

## XXXIV—TERRES ET PARCS FEDERAUX.

254	[	Salaires, service extérieur. . . . .	440,000 00
		Contingent, publicité, etc. . . . .	220,000 00
		Arpentages, examen des rapports d'arpentage, impression des plans, etc. . . . .	496,300 00
		Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des Examineurs des candidats arpenteurs fédéraux, du secrétaire, et des sous-examineurs, la papeterie, les impressions, loyers et meubles, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville, et Otto J. Klotz et W. M. Pobey, membres de la Commission, et de M. J. A. Côté secrétaire, doivent être payés à même cette somme). . . . .	2,400 00
		Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux. . . . .	125 00
		Protection des forêts du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, et de la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, de l'arboriculture au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, et inspection et administration des réserves forestières. . . . .	650,000 00
		Octroi à l'Association forestière canadienne. . . . .	3,000 00
		Pour payer les frais relatifs aux enquêtes et rapports sur l'Hydraulique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la zone ferroviée de la Colombie-Britannique. . . . .	144,000 00
		Pour levés et travaux relatifs à la loi sur l'irrigation, etc., y compris \$100 pour M. P. Marchand, à titre d'apurateur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu des régimes d'irrigation. . . . .	169,000 00
		Octroi à la <i>Western Canada Irrigation Association</i> . . . . .	500 00
		Octroi à la <i>Cypress Hills Waters Users Association</i> . . . . .	250 00
		Parcs nationaux du Canada. . . . .	300,000 00
		Administration de la loi du gibier du Nord-Ouest et de la loi des oiseaux migrateurs. . . . .	18,000 00



Sioux . . . . .	6,418 00
Meuneries et scieries . . . . .	6,076 00
Frais généraux . . . . .	234,563 00

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Appointements . . . . .	47,840 00
Secours aux Indiens nécessiteux . . . . .	22,000 00
Encourager les Indiens à l'agriculture et à la fructiculture et entretien des vergers . . . . .	8,450 00
247   Hôpitaux, soins médicaux et médicaments . . . . .	43,200 00
Frais de déplacement . . . . .	20,000 00
Divers pour bureaux et imprévus . . . . .	19,560 00
Arpentages . . . . .	5,000 00

## YUKON.

Secours, soins médicaux et médicaments . . . . .	11,000 00
248   Arpentages . . . . .	2,000 00
Frais généraux . . . . .	4,000 00

*En général.*

Avances aux Indiens qui remettent leurs terres en vertu, de l'article 89 de la <i>Loi sur les Sauvages</i> , à rembourser sur les produits de ces terres . . . . .	25,000 00
Secours aux Indiens nécessiteux des régions éloignées . . . . .	60,000 00
Pour prévenir la tuberculose . . . . .	10,000 00
Impressions, papeterie, etc . . . . .	5,000 00
249   Octroi en aide au compte 310 du fonds de fiducie indien, suppres- sion du trafic des spiritueux . . . . .	3,000 00
Arpentages: Ontario, Québec et Provinces maritimes . . . . .	3,000 00
Pour les frais relatifs aux épidémies de variole et autres maladies. Pour payer les honoraires des agents des Indiens quant à la tenue de l'état civil . . . . .	10,000 00
Frais de justice légaux en général . . . . .	1,500 00
	5,500 00

*Instruction des Indiens.*

250   Instruction des Indiens . . . . .	734,115 00
---	------------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 7 p.m., jusqu'à lundi prochain, à 11 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

M. *Sinclair* (Antigonish et Guysborough)—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de survivants de la première division de la force expéditionnaire canadienne comptons-nous aujourd'hui?
2. Combien de ces survivants sont revenus en Canada en congé militaire depuis le 17 décembre 1917?

M. *Lavigneur*—Lundi prochain—QUESTION—Vue les recettes très satisfaisantes du Transcontinental, le gouvernement se propose-t-il d'ajouter un équipement moderne de matériel roulant pour les convois de voyageurs entre Québec et Winnipeg, et d'encourager les passagers et le transport des malles, par paquebots, de et vers l'Europe, à prendre cette nouvelle route, et économiser ainsi près d'une demi journée de trajet?

M. *Lavigneur*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement a-t-il exproprié la manufacture des carabines Ross à Québec?
2. Si oui, à quel prix?
3. Quel était le but du gouvernement dans une telle expropriation?
4. Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire de la manufacture de la carabine Ross?

M. *Best*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le patronage a-t-il été aboli ou tout simplement transféré en vertu de la nouvelle Loi du Service civil?
2. A qui le patronage a-t-il été enlevé?
3. En faveur de qui a-t-il été transféré?
4. Est-ce que les marchandises et le matériel requis par le gouvernement pour des travaux publics seront achetés dans les divers collèges électoraux à l'avenir?
5. Si non, où ces matériaux seront-ils achetés?

M. *Fafard*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Combien de cultivateurs se sont enrôlés dans les forces canadiennes expéditionnaires?
2. Combien de cultivateurs se sont ainsi enrôlés dans chaque province du Canada?
3. Combien de cultivateurs se sont enrôlés dans le comté de Durham, province d'Ontario?

M. *d'Anjou*—Lundi prochain—QUESTION—

Au sujet d'une réponse donnée par M. McCurdy à une question et publiée à la page 1169 de l'édition non révisée anglaise du compte rendu des débats pour 1918:

1. Quel rang occupait le lieutenant-colonel G. H. Bradbury en France?
2. De quel régiment relevait-il en France?
3. Sous quel officier commandant est-il allé en France?
4. A-t-il été blessé? Si oui, quelle est la nature de ses blessures?

M. *d'Anjou*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Doit-on comprendre que tout patronage est aboli par le présent gouvernement?
2. M. Herménégilde Boulay, ex-député, demeure-t-il le dispensateur des faveurs gouvernementales pour les comtés de Rimouski et Matane?

M. *Proulx*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le major J. M. Carson est-il registraire, sous l'empire de la Loi du Service Militaire, à Calgary?
2. Si non, quelle position remplit-il?
3. Quels sont ses appointements?
4. Quels services militaires a rendus le major Carson?
5. Est-ce qu'il y a un soldat revenu du front capable de remplir les fonctions de registraire sous l'empire de la Loi du Service Militaire à Calgary?

M. *d'Anjou*—Lundi prochain—QUESTION—

1. M. Louis Rioux, ex-capitaine de milice, est-il encore à l'emploi du gouvernement comme agent de la police fédérale?
2. Dans l'affirmative, quelles sont ses attributions et dans quel comté de la province de Québec opère-t-il?

M. *d'Anjou*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les appointements auxquels a droit M. Alleyn Taschereau à titre de registraire, en vertu de la Loi du Service Militaire?
2. Combien le dit registraire a-t-il touché jusqu'à date en retour de ses services?
3. Le dit registraire a-t-il droit à une somme fixe pour défrayer ses frais de voyage? Si oui, combien?
4. Le dit registraire a-t-il droit à une voiture automobile aux frais du pays dans l'exécution de ses fonctions de registraire?

\*M. *Murphy*—Lundi prochain—QUESTION—

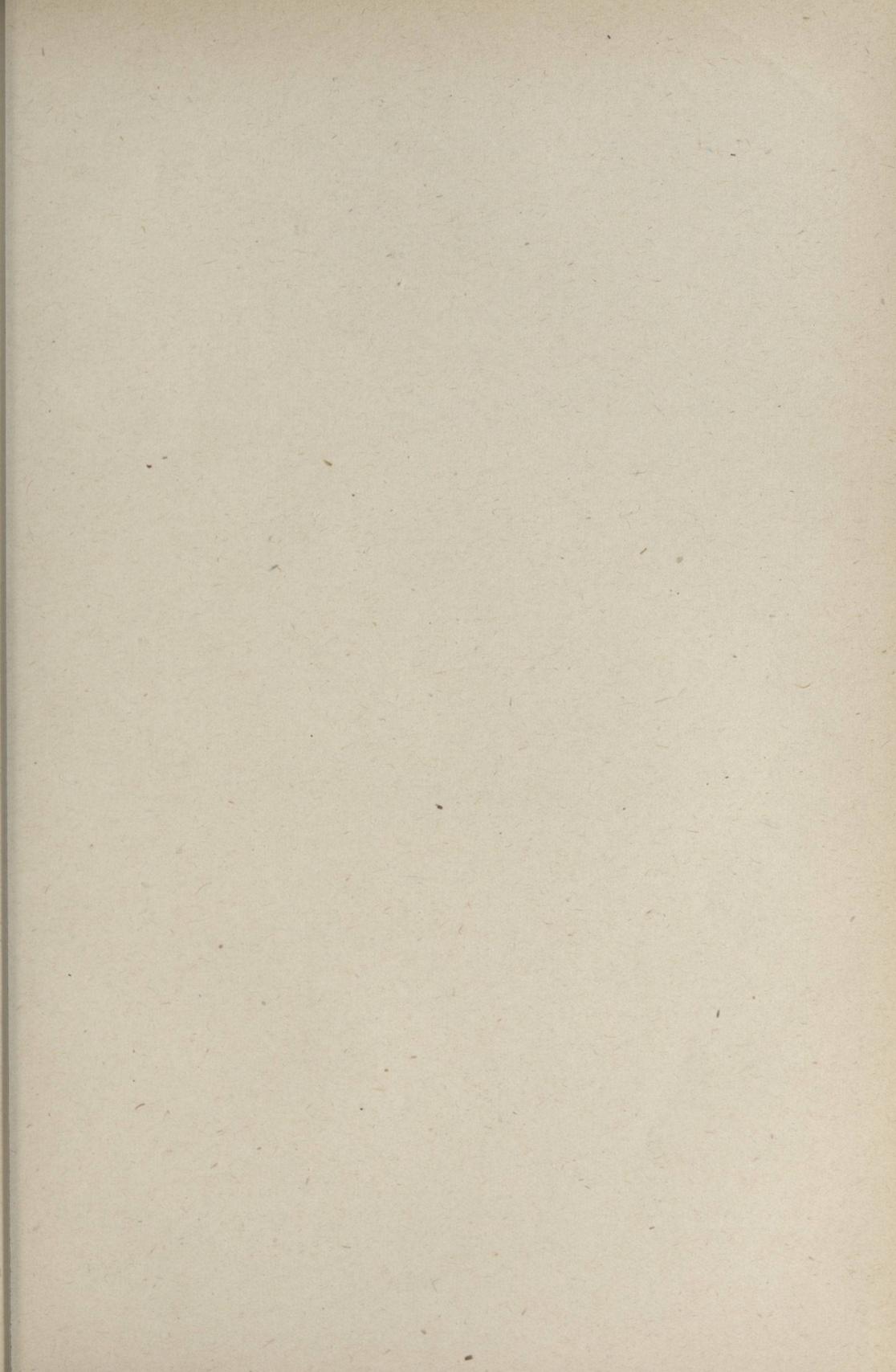
1. Sir Clifford Sifton a-t-il l'autorité voulue pour traiter en quoi que ce soit, en Angleterre au nom du gouvernement ou de quelque membre du dit gouvernement?
2. Des communications ont-elles été échangées entre le gouvernement ou quelques-uns de ses membres et Sir Clifford Sifton relativement à l'achat, par le gouvernement, des chemins de fer Grand-Tronc et Grand-Tronc-Pacifique? Si oui, ces communications seront-elles produites?
3. Le gouvernement, ou quelques-uns de ses membres, a-t-il communiqué avec quelque banquier, courtier ou financier, de Londres ou de New-York, au sujet de la vente ou de l'achat des chemins de fer Grand-Tronc ou Grand-Tronc-Pacifique, ou des actions ou des garanties des dits chemins de fer? Si oui, cette correspondance sera-t-elle produite?
4. Le gouvernement sait-il qu'à une assemblée récente et annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc à Londres, la conduite du gouvernement a été dénoncée au sujet de la confiscation projetée du chemin de fer Grand-Tronc? Si oui, quelles mesures ont été prises par le gouvernement en vue de démentir cette nouvelle?
5. Le gouvernement a-t-il eu quelque connaissance de l'achat ou de la vente des actions ou des garanties du Grand-Tronc antérieurement à, ou depuis la date de la dite réunion annuelle des actionnaires? Si oui, s'est-il produit une baisse dans les prix des actions à la suite de la dite réunion?
6. Avec qui le gouvernement est-il à conclure une entente en vue de s'emparer du réseau du chemin de fer Grand-Tronc?
7. Le gouvernement a-t-il l'intention de régler les conditions qui doivent régir le transfert de propriété des chemins de fer Grand-Tronc et Grand-Tronc-Pacifique, au cours de la visite de ses ministres à Londres cet été? Si oui, quels sont les ministres par l'entremise desquels ces conditions doivent être fixées?

M. *Sutherland*—Lundi prochain—QUESTION—Combien de personnes, de la cité d'Ottawa, se sont enrôlées pour service dans la Marine depuis le 1er avril 1918?

## CONVOCATION DES COMITÉS

Chambre.	Comités.	Heure
<i>Lundi, 20 mai.</i>		
318	Comité spécial re Commission des Pensions.....	11.30 a.m.
318	Marine et Pêcheries.....	10 a.m.
318	Ordres Permanents.....	11.30 a.m.
<i>Mardi, 21 mai.</i>		
318	Agriculture et Colonisation.....	10 a m







OLYMPIA DEPARTMENT  
AND  
FICKER-JURVAY

No 43.

---

OTTAWA, SAMEDI, 18 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. M<sup>e</sup> L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 44.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 20 MAI 1918.

ONZE HEURES, P.M.

## PRIÈRES.

M. Rowell présente.—Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 13 mai 1918,—Copie du décret du conseil nommant M. Main Johnson, et édicté sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, tel que mentionné par l'honorable M. Rowell à la page 1350 de la version anglaise non révisée du compte rendu officiel des débats (*Hansard*).

M. Rowell soumet à la Chambre,—Premier rapport de la Commission des Ressources en fait de munitions, de novembre 1915 à février 1918, inclusivement.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 avril 1918,—Relevé faisant connaître quelles sommes le gouvernement a versées au *Globe* de Toronto et au *Devoir* de Montréal, pour annonces ou impressions, pendant les exercices terminés aux dates suivantes: (a) le 31 mars 1915; (b) le 31 mars 1916; (c) le 31 mars 1917; (d) le 31 mars 1918.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 27 mars 1918,—Copie de tous décrets du Conseil créant la Commission des vivres en Canada et de toute correspondance antérieure ou après le dit décret du Conseil s'y rapportant, ainsi que de tous les règlements non encore produits.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quand et à l'instance de qui le bureau du Contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi.
2. A quel ministère le Contrôleur des vivres il fait rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du Contrôleur des vivres.

3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le Contrôleur des vivres et de ses assistants, et du personnel à Ottawa et par tout le Canada, depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement.

4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement.

5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918.

6. S'il y a quelques réclamations pour salaires ou débours par le bureau du Contrôleur des vivres en suspens ou discutées et dans l'affirmative, quel en est le chiffre.

7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada.

8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918.—Copie de toutes pétitions, lettres et toutes communications demandant ou s'opposant à l'importation de la main-d'œuvre asiatique depuis le premier septembre dernier jusqu'à date.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918.—Copie de tous mémoires et pétitions par les sujets slaves de l'Autriche, naturalisés en Canada, exposant leurs griefs et demandant d'y remédier.

M. Maclean (Halifax) remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

#### DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1919, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 20 mai 1918.

Sur motion de M. Maclean (Halifax) les dits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

Le bill suivant du Sénat est lu une première fois:—

Bill E2 (No 107) intitulé: "Loi constituant en corporation la *British Canadian Insurance Company*.—M. Stevens.

M. Reid (Mackenzie) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Le Bill O (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle"—est délibéré en comité général, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à le délibérer de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill X (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss."

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing."

Bill A2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."

Bill C2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."

Bill D2 (No 105) du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."

Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 28) Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*—est examiné, et agréé.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Edwards:—ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des ouvriers expérimentés détenus au pénitencier de Portsmouth font du travail pour des particuliers. Dans l'affirmative, si ces détenus reçoivent quelque chose pour un tel travail.

2. Si on a réparé et bourré des chaises de noyer pour M. P. Devlin, agent d'immigration à Kingston. Dans l'affirmative, ce qu'il en a coûté à M. Devlin.

3. Si on a fait et expédié à M. Dillon, agent d'achats pour les pénitenciers, plusieurs articles d'ameublement. Dans l'affirmative, quels articles ont été expédiés à Montréal et Ottawa pour lui, quel en était le coût et par qui ils ont été payés.

4. Quels articles ont été faits, réparés et expédiés à des personnes de Toronto, Renfrew, Ottawa, Kingston et New-York, à l'ordre de qui, à qui ils ont été envoyés et quel montant a été payé dans chaque cas.

5. Quels articles ont été réparés ou faits pour le révérend McDonald et pour l'église catholique romaine de Portsmouth, quel montant a été payé pour cet ouvrage, par qui il a été payé et quand.

6. Quels articles d'ameublement ont été faits et réparés au cours des deux dernières années (a) pour les fonctionnaires du pénitencier; (b) pour des personnes autres que les fonctionnaires. Quels sont les noms de ces personnes et quels prix ont été payés dans chaque cas.

7. Si un des détenus a copié des statistiques pour les autorités des Etats-Unis. Dans l'affirmative, combien les Etats-Unis ont payé pour ce travail et quelle somme a été placée au crédit du prisonnier qui a fait l'ouvrage.

8. Si on a ordonné à des détenus de faire des articles brevetés aux Etats-Unis dont le droit exclusif de fabrication avait été vendu à une maison du Canada, et si on a ordonné à des prisonniers de faire les épures de ces articles pour usage futur.

Par M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si on a fait quelque nomination chez le ministre du Travail pour remplir la position rendue vacante dernièrement du fait de la démission de M. O'Connor.

2. Dans l'affirmative, quel est le nouveau titulaire: (a) son nom; (b) son âge; (c) ses occupations ordinaires; (d) s'il a fait du service militaire actif.

3. Quelle expérience il possède à titre (a) d'avocat; (b) de comptable; (c) de marchand de détail; (d) de marchand de gros; (e) en industrie manufacturière ou autres branches de commerce.

4. Quelle expérience M. O'Connor possédait en ce qui constitue la question No 3.

5. Si le choix que l'on avait fait de M. O'Connor pour remplir les fonctions attachées à la situation ci-haut, vient de ses mérites d'avocat, de comptable ou d'homme

d'affaires. Si tel est le cas et si les mérites de son remplaçant diffèrent des siennes, quel est le but ou l'intention du gouvernement en lui donnant un remplaçant dont les aptitudes sont différentes.

6. Si le gouvernement est satisfait de la manière dont M. O'Connor a rempli les fonctions de la situation ci-haut. Si, dans la négative, le gouvernement voudra divulguer les raisons particulières de son mécontentement. Si, dans l'affirmative, le gouvernement s'est efforcé et quels efforts il a faits afin de le maintenir en fonctions ou de le replacer en fonctions dans des conditions qui lui soient plus satisfaisantes. Si le gouvernement sait si M. O'Connor serait disposé à reprendre l'exercice de ses fonctions anciennes à n'importe quelle condition.

7. Si la déclaration publiée dans le *Toronto Saturday Night* du 18 mai 1918, à l'effet que le docteur R. J. McFall a prêté ses services à la commission des vivres pour continuer le travail commencé par M. O'Connor est fondée.

8. Si on a édicté un arrêté ministériel à l'effet de nommer le docteur R. J. McFall pour s'acquitter de la même manière sous les mêmes conditions et dans les mêmes circonstances, des fonctions remplies par M. O'Connor avant sa démission pour le ministre du Travail. Dans la négative, dans quelles conditions s'est faite la nomination du docteur McFall s'il y a eu nomination, et d'après quelle autorité.

9. Quel salaire ou allocation de subsistance ou les deux à la fois, le nouveau titulaire va recevoir et à même quels fonds et par l'entremise de quel ministère du gouvernement ou de quelle commission agira-t-il.

10. Si le nouveau titulaire est entré en fonctions sous le ministre du Travail ou autrement, et quand.

11. Si le nouveau titulaire sera placé sous la direction du ministre du Travail seul, et, si non, dans quelles conditions agira-t-il.

12. Quel nom on va donner aux fonctions que va remplir le nouveau titulaire.

13. Si le gouvernement se propose de fusionner certaines fonctions, et lesquelles, remplies dans le passé par M. O'Connor, avec celles de même nature ou semblables de la Commission des Vivres du Canada ou avec celles de toute autre commission ou de tout ministère du gouvernement, et dans ce cas, pour quelles raisons il en agirait de la sorte.

Par M. Savard:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Pendant combien de temps le général Sir Sam Hughes a été ministre de la Milice.

2. Quelle est la somme totale de ses dépenses, soldées à même les deniers publics, pendant la période susdite.

3. Alors qu'il était ministre de la Milice, combien de voyage il a faits en Angleterre ou sur le continent européen.

4. Quelle a été la dépense soldée à même les fonds publics, de chaque voyage.

5. Combien de personnes ont accompagné le général Sir Sam Hughes lors de chacun de ses voyages en Angleterre ou sur le continent européen.

6. Quels sont les noms des personnes qui ont accompagné le général à chacun de ces voyages.

7. Quel a été le chiffre total des dépenses, soldées à même les deniers publics, de chacune des personnes qui ont accompagné Sir Sam Hughes dans ces divers voyages.

8. Si tous les comptes des dépenses encourues par le général Sir Sam Hughes, alors qu'il était ministre de la Milice, ont été soldés.

9. Dans la négative, quels comptes ne sont pas encore réglés.

10. Si, pendant que Sir Sam Hughes était ministre de la Milice, un wagon particulier subséquemment appelé *Roleen*, a été acheté.

11. De qui il a été acheté.

12. Quel en a été le prix.

13. Si on a fait des réparations considérables à ce wagon.

14. Qui a donné l'ordre de faire ces réparations.

15. Quel a été le coût total des réparations faites au wagon *Roleen* depuis qu'il a été acheté par le gouvernement.

Par M. Savard:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si, pendant son séjour en Angleterre, le révérend Père Burke a fait le voyage de Rome aux frais du gouvernement.

2. Dans l'affirmative, combien ce voyage a coûté au pays.

3. Si, au cours de son séjour en Angleterre, le révérend Père Burke a fait le voyage de Salonique ou au Caire aux frais du gouvernement.

4. Dans l'affirmative, quel en a été le coût pour le pays.

5. Si le révérend Père Burke a reçu de Sir Sam Hughes le conseil, alors qu'il était occupé à préparer son compte de frais de déplacement relativement à son voyage à Rome, de faire disparaître le mot "Rome" et de mettre à la place les mots "Salonique" ou "le Caire".

6. Dans l'affirmative, pourquoi le ministre de la Milice d'alors désirait cacher le fait que le Père Burke avait fait un voyage officiel à Rome au nom du gouvernement.

7. Si on a accordé au Père Burke un congé afin de lui permettre de faire un voyage à Rome ou ailleurs.

Par M. Kennedy:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien on a expédié de relevés au ministre conformément aux dispositions de l'article 10 de la Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916.

2. Quel est le montant total du capital représenté par ces relevés.

3. Combien de ces relevés ont été examinés et combien de contributions ont été déterminées conformément à l'article 13 de cette Loi.

4. Quelle est la somme totale du capital ainsi établi ainsi que la somme totale des contributions faites en conséquence pour la première, la deuxième et la troisième période de relevés des comptes respectivement.

5. Quelle partie de la contribution prélevée relativement à la première et à la deuxième période de relevés des comptes on a perçus jusqu'à aujourd'hui.

6. Quel est le nombre des contribuables qui ont versé cette contribution.

Par M. Sinclair (Antigonish et Guysborough):—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de survivants de la première division de la force expéditionnaire canadienne peut-on compter aujourd'hui.

2. Combien de ces survivants sont revenus en Canada en congé militaire depuis le 17 décembre 1917.

Par M. Fafard:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de cultivateurs se sont enrôlés dans les forces canadiennes expéditionnaires.

2. Combien de cultivateurs se sont ainsi enrôlés dans chaque province du Canada, d'Ontario.

3. Combien de cultivateurs se sont enrôlés dans le comté de Durham, province d'Ontario.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. McKenzie pour M. Chisholm:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres, pièces justificatives, factures et autres documents qui se rattachent, de quelque manière aux déboursés faits pour la réfection, par le ministère des Travaux publics, du brise-lames de Margaree au cours des années 1916-1917 et 1917-1918.

Par M. McKenzie pour M. Chisholm:—Ordre de la Chambre,—Copie de tous reçus, factures, pièces justificatives, télégrammes, renseignements et correspondance de toutes sortes qui concernent, de quelque manière, les déboursés faits par ce gouvernement à Friar-Siding, sous la surveillance de P. Doucette, au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1917.

Par M. Gauthier, pour M. Brouillard:—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et de toute la correspondance échangés entre le gouver-

nement et M. le juge Duff, juge central des appels, au cours de la dernière campagne électorale, relativement à l'application et à l'administration de la Loi du Service Militaire, découlant de l'application de l'arrêté en conseil adopté le 3 décembre 1917.

Par M. Cockshutt, pour M. Stevens:—Ordre de la Chambre,—Rapport comportant copie de toutes lettres, télégrammes, pièces justificatives, témoignages et de tous autres documents concernant l'enquête sur les salaires, les conditions du travail, etc., dans l'industrie de la construction des vaisseaux, en Colombie-Britannique, enquête conduite par une commission dont l'honorable juge Murphy était le président; aussi copie des conclusions de la dite commission.

M. Maclean (Halifax) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de la Loi des Primes sur le zinc, 1916, chapitre vingt-sept des Statuts de 1916, soient renouvelées et continuées en vigueur jusqu'au trente-unième jour de juillet 1920.

M. Maclean (Halifax) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre,

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général demain pour étudier la dite résolution.

M. Maclean (Halifax) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de la Loi concernant les Primes sur le plomb, 1913, chapitre vingt-neuf des Statuts de 1913, soient continuées en vigueur jusqu'au trente-unième jour de juillet 1920.

M. Maclean (Halifax) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général demain, pour étudier la dite résolution.

M. Maclean (Halifax) propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour étudier la résolution suivante:—

Qu'il est opportun de décréter que la Commission du Service civil prépare immédiatement et soumettre à l'approbation du Gouverneur en conseil une liste des noms de tous les fonctionnaires, préposés aux écritures et employés qui, par suite d'âge avancé, de santé débile, de manque d'expérience ou d'habileté, ou par d'autres raisons ne sont pas en mesure d'accomplir ou n'accomplissent pas un travail effectif au service de l'Etat, et devraient en conséquence être mis à la retraite; avec mention des conditions régissant la mise à la retraite de chacune des personnes ci-dessus mentionnées, et des arrangements pécuniaires, s'il en est, que la commission croira devoir être déterminés pour chacune d'elles, ainsi que la date recommandée en chaque cas pour la mise à la retraite; et pour les arrangements pécuniaires à être établis pour chacune d'elles, la fixation de la somme à payer, les retenues à en déduire, et la méthode régissant le paiement de ces retenues; et que, les recommandations de la commission ayant été approuvées par le Gouverneur en conseil, les fonctionnaires préposés aux écritures et employés plus haut mentionnés seront mis à la retraite à compter de la date déterminée et d'après les conditions spécifiées, et que toutes sommes d'argent requises pour défrayer les arrangements pécuniaires plus haut mentionnés seront payées à même tous deniers non appropriés du Fonds du revenu consolidé du Canada.

M. Maclean (Halifax) informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour étudier la dite résolution.

Les bills suivants sont lus la troisième fois, et adoptés, savoir:—

Bill (No 81) Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907.

Bill (No 84) Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916.

Bill (No 85) Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917.

Le Bill (No 108) Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (Fruits, marques des fruits et pommes de terre)—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 19) Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (légumes, œufs, contenants de substances alimentaires, bois de chauffage et ciment)—est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill R (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails"—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement.

Ordonné, qu'il soit inscrit pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

Sir George Foster, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

## BUDJET PRINCIPAL.

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir: *Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

### XLIV—COMMERCE.

309	Part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau international des tarifs douaniers. . . . .	662 00
310	Commissaires du commerce, agents commerciaux, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien. . . . .	160,000 00
311	Primes sur le plomb et sur le pétrole brut. Pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois. . . . .	4,000 00
313	Traitements et dépense casuelle aux termes de la Loi de l'inspection et de la vente des grains. . . . .	3,000 00
314	Traitement et dépense casuelle aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de \$1,200 pour mesureurs de bois à la retraite. . . . .	7,500 00
315	Pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus. . . . .	50,000 00
316	Recensement et statistique. . . . .	100,000 00

317	Annuaire statistique. . . . .	13,500 00
318	Commission royale du commerce canadien. . . . .	5,000 00
319	Loi concernant le titre de l'or et de l'argent. . . . .	4,000 00
320	Câble des Indes occidentales. . . . .	38,933 33
321	Surveillance des taux de fret sur les lacs et l'océan. . . . .	6,000 00
322	Pour le développement et l'extension du commerce canadien. . . . .	150,000 00
323	Bureau de recherches industrielles et scientifiques:— Salaires et dépenses y compris les impressions et la papeterie, la compilation et la distribution de renseignements, et les bourses d'études et d'aggrégations, les problèmes spéciaux et les études forestières. . . . .	120,000 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.

9	Ministère de l'Immigration et de la Colonisation— Traitements. . . . .	123,117 50
	Dépense casuelle. . . . .	25,000 00

## X—IMMIGRATION ET COLONISATION.

63	Appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger. . . . .	550,000 00
64	Dépense casuelle dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, et dépenses générales de l'immigration. . . . .	550,000 00
65	Secours aux Canadiens nécessiteux dans les pays autres que les Etats-Unis. . . . .	6,000 00
	Administration de l'immigration chinoise:—	
66	Appointements. . . . .	24,000 00
	Dépense casuelle. . . . .	5,000 00

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

La résolution suivante est adoptée:—

*Ministère de l'Immigration et de la Colonisation.*

326	{	Appointements du secrétaire particulier, à compter du 12 octobre 1917, à raison de \$2,500 par année. . . . .	1,176 00
		Allocation au secrétaire particulier, à compter du 12 octobre 1917, à raison de \$600 par année. . . . .	282 26
		Dépense casuelle—	
		Impressions et papeterie. . . . .	148 80
		Frais de voyage. . . . .	2,343 39
		Divers. . . . .	507 81

## BUDGET PRINCIPAL.

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir: *Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

3	Bureau du Conseil privé— Traitements, y compris le greffier adjoint du Conseil privé à \$4,000. . . . .	44,900 00
	Dépense casuelle. . . . .	10,000 00

11 Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—	
Traitements . . . . .	22,300 00
Dépense casuelle . . . . .	1,700 00

## XXXI—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

*Territoires du Nord-ouest, territoire du Yukon, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.*

251	{	Solde de la gendarmerie . . . . .	473,335 25
		Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillement, bâtiment, réparations, réfections, chevaux, chiens armes, munitions, médicaments, logement, transport, aqueduc, papeterie et dépenses casuelles . . . . .	649,442 32
		Compensation aux gendarmes pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions . . . . .	5,000 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.

30 Bureau de la Commission de conservation—	
Traitements . . . . .	40,500 00

## XXXVI.—DIVERS.

271 Dépenses de la Commission de Conservation, y compris \$750 pour C. Gordon Hewitt, comme aviseur spécial concernant la conservation du gibier et des animaux sauvages . . . . .	84,000 00
--	-----------

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## GOUVERNEMENT CIVIL.

*Bureau du Conseil Privé.*

324 Dépense casuelle—Crédit supplémentaire . . . . .	1,000 00
362 Traitement d'un fonctionnaire additionnel, première division, subdivision B, omis du budget principal . . . . .	2,800 00

## BUDGET PRINCIPAL.

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir: *Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

## VIII.—ARTS ET AGRICULTURE.

44 <i>Patent Record</i> . . . . .	30,000 00
45 Stations agronomiques—Entretien de la station centrale et établissement et entretien de nouvelles stations locales . . . . .	1,012,036 60
46 Division de l'entomologie . . . . .	22,000 00
47 Pour l'administration et l'application de la loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux . . . . .	134,400 00
48 Pour le développement des industries laitières, le perfectionnement du transport, la vente et le commerce des aliments et des autres produits agricoles . . . . .	155,000 00
49 Division des fruits . . . . .	127,715 00
Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

MARDI, 21 mai 1918.

Avec l'assentiment unanime de la Chambre:—

M. Maclean (Halifax) propose,—Que la Chambre retourne à la rubrique “présentation des rapports des comités”, aux affaires de routine.—Adopté.

M. Rowell présente alors le rapport du comité spécial auquel a été référée la question des pensions pour les soldats invalides.

*(Ce rapport sera publié comme supplément au Procès-verbal de ce jour.)*

Sur motion de M. Rowell, il est ordonné que le dit rapport, ainsi que le procès-verbal des réunions du comité et les dépositions entendues soient imprimés immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Avec l'assentiment unanime de la Chambre M. Maclean (Halifax) propose,—Que l'ordre, stipulé ce jour, à l'effet de la mise à l'étude en comité général, demain, des résolutions relatives aux *primes sur le zinc* ainsi qu'à la *Commission du Service civil*, soit rescindé, et que les dites résolutions soient mises à l'étude en comité général immédiatement.—Adopté.

La Chambre se forme alors en comité général relativement à une certaine résolution concernant la Loi des Primes sur le zinc, 1916.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que les dispositions de la Loi des Primes sur le zinc, 1916, chapitre vingt-sept des Statuts de 1916, soient renouvelées et continuées en vigueur jusqu'au trente-unième jour de juillet 1920.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Maclean (Halifax) présente alors un Bill (No 109) Loi pourvoyant au paiement de primes sur le zinc provenant du minerai de zinc extrait de mines en Canada, —lequel est lu une première fois. Ordonné qu'il soit inscrit pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général relativement à une certaine résolution concernant la mise à la retraite de certains fonctionnaires civils.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que la Commission du Service civil prépare immédiatement et soumettre à l'approbation du Gouverneur en conseil une liste des noms de tous les fonctionnaires, préposés aux écritures et employés qui, par suite d'âge avancé, de santé débile, de manque d'expérience ou d'habileté, ou par d'autres raisons, ne sont pas en mesure d'accomplir ou n'accomplissent pas un travail effectif au service de l'Etat, et devraient en conséquence être mis à la retraite; avec mention des conditions régissant la mise à la retraite de chacune des personnes ci-dessus mentionnées, et des arrangements pécuniaires, s'il en est, que la commission croira devoir être déterminés pour chacune d'elles, ainsi que la date recommandée en chaque cas pour la mise à la retraite; et pour les arrangements pécuniaires à être établis pour chacune d'elles, la fixation de la somme à payer, les retenues à en déduire, et la méthode régissant le paiement de ces retenues; et que, les recommandations de la commission ayant été approuvées par le Gouverneur en conseil, les fonctionnaires, préposés aux écritures et employés plus haut mentionnés seront mis à la retraite à compter de la date déter-

minée et d'après les conditions spécifiées, et que toutes sommes d'argent requises pour défrayer les arrangements pécuniaires plus haut mentionnés seront payées à même tous deniers non appropriés du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et adoptée.

M. Maclean (Halifax) présente alors un Bill (No 110) Loi concernant les fonctionnaires civils âgés et infirmes,—lequel est lu une première fois. Ordonné qu'il soit inscrit pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.20 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. Brouillard—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-il vrai que l'on a fait des nominations au corps dentaire de personnes qui ne sont pas des dentistes diplômés et qui n'ont aucune expérience de l'art dentaire?
2. Dans l'affirmative, ces nominations sont-elles faites dans le but de se soustraire aux règlements concernant le service militaire et d'obtenir des emplois dits de "sécurité avant tout"?
3. Le ministre de la Milice a-t-il reçu des plaintes à ce sujet? Dans l'affirmative, ces plaintes viennent-elles d'Ontario?

\*M. Lemieux—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Relativement à l'Emprunt de la Victoire, a-t-on payé des commissions à ce que l'on a désigné sous le nom de "Comité des noms spéciaux"? (*Special names Committee*)?
2. Dans l'affirmative, quel montant a été payé de ce chef et à qui?

\*M. Savard—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quelles entrevues ont eu lieu, et quelles communications ont été échangées, avec le juge Duff, antérieurement à son jugement, en qualité de juge du tribunal d'appel central dans la cause décisive du pétitionnaire cultivateur en décembre dernier, immédiatement après que le ministre eut déclaré que les cultivateurs seraient exemptés du service militaire?
2. Cette correspondance sera-t-elle produite?

\*M. Leduc—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que M. Fred Fowkes, marchand de nouveautés, d'Oshawa, a été nommé membre de la Commission de secours d'Halifax? Dans l'affirmative, qui a recommandé cette nomination?
2. Quelle rémunération, quels frais de subsistance de déplacement M. Foykes doit-il recevoir? Combien lui a-t-on payé?
3. Est-ce que le frère de M. Fowkes a été nommé pointeur aux travaux d'Halifax? Dans l'affirmative, quel est son traitement et combien lui a-t-on payé?
4. Est-ce que M. Gordon Conant, d'Oshawa, a été nommé à un emploi, et dans l'affirmative, à quel traitement?

\*M. Brouillard—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que l'emplacement de ville de Hanna, Alberta, est la propriété de la *Canadian Northern Town Properties Company, Limited*?
2. Dans l'affirmative, pour quelle raison le gouvernement a-t-il laissé l'emplacement de ville entre les mains d'une compagnie particulière après avoir pris possession du réseau du chemin de fer *Canadian Northern*?

\*M. Savard—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que les 159<sup>me</sup> et 227<sup>me</sup> bataillons ont été recrutés dans les districts de Sudbury?
2. Les dits bataillons se composent-ils en grande partie de canadiens-français et de catholiques?
3. Sur les 262 hommes de la compagnie No 3 (O.C.) du 227<sup>me</sup> bataillon, qui sont rendus au camp Borden est-ce qu'il y avait 212 catholiques enrôlés?
4. Combien y a-t-il d'officiers de commandement catholiques dans les deux bataillons mentionnés?

\* M. *Leduc*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels emplois ou nominations le gouvernement unioniste a-t-il accordés à M. F. H. Chrysler, C.R., d'Ottawa, et combien le gouvernement lui a-t-il payé à ce jour?
2. Quel poste M. Chrysler occupe-t-il relativement à la Loi du Service Militaire? Quel est son traitement?
3. Combien d'argent l'administration libérale a-t-elle payé à M. Chrysler depuis juillet 1896 à octobre 1911?

\* M. *Cahill*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que le lieutenant-colonel A. T. Thompson, enrôlé dans le 114<sup>e</sup> bataillon, fait partie de la Force expéditionnaire canadienne?
2. Dans l'affirmative, quand y est-il entré, et à quel poste a-t-il été assigné depuis?
3. Est-ce que, depuis sa nomination dans la Force expéditionnaire canadienne, il a reçu un traitement jusqu'à ce jour?
4. Dans l'affirmative, combien par jour reçoit-il?
5. Depuis le jour où il s'est enrôlé ou a été nommé dans la Force expéditionnaire canadienne, a-t-il touché un traitement sans interruption?
6. Quel est le montant total du traitement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, ou qui lui est encore dû?
7. Depuis qu'il s'est enrôlé dans la Force expéditionnaire, ou qu'il a été nommé, lui a-t-on accordé un congé sans solde, et dans l'affirmative, dans quel but, et à quelles dates a commencé et est fini ce congé?

\* M. *Cahill*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que la major Edmund Sweet, enrôlé dans le 215<sup>e</sup> bataillon, fait partie de la Force expéditionnaire canadienne?
2. Dans l'affirmative, quand y est-il entré, et à quel poste a-t-il été assigné depuis?
3. Est-ce que, depuis sa nomination dans la Force expéditionnaire canadienne, il a reçu un traitement jusqu'à ce jour?
4. Dans l'affirmative, combien par jour reçoit-il?
5. Depuis le jour où il s'est enrôlé, ou a été nommé dans la Force expéditionnaire canadienne, a-t-il touché un traitement sans interruption?
6. Quel est le montant total du traitement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, ou qui lui est encore dû?
7. Depuis qu'il s'est enrôlé dans la Force expéditionnaire canadienne, ou qu'il y a été nommé, lui a-t-on accordé un congé sans solde, et dans l'affirmative, dans quel but, et à quelles dates a commencé et est fini ce congé?

M. *Reid* (Mackenzie)—Mercredi prochain—QUESTION—

1. La Commission des Grains a-t-elle transmis au gouvernement un rapport du docteur Burchard, chimiste du dominion, concernant des recherches sur les valeurs de mouture du grain, et autres questions s'y rattachant?
2. Dans l'affirmative, quand ce rapport sera-t-il prêt pour distribution aux députés de cette Chambre?

\* M. *Leduc*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Est-il à la connaissance du ministre de la Milice et de la Défense qu'un certain nombre de personnes essaient de se soustraire à la Loi du Service Militaire en s'enrôlant dans le corps d'entraînement d'outre-mer de l'université de Toronto, où ils séjournent six, huit et même douze mois avant d'être envoyés outre-mer?
2. Est-il à la connaissance du ministre qu'à la salle Burwash, casernes du corps d'entraînement d'outre-mer, à Toronto, se trouvent des gens qui sont là depuis octobre dernier et à qui l'on n'a pas encore commandé de partir pour le front?

M. *Fafard*—Mercredi prochain—QUESTION—Le ministre de la Milice et de la Défense a-t-il l'intention d'enlever aux bataillons forestiers leurs officiers et d'envoyer ces derniers en activité en France?

M. *Pedlow*—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quel était l'officier rapporteur du district électoral de Bruce-nord à l'élection générale du 19 novembre 1917 au 17 décembre 1917?

2. Quelles instructions, s'il en est, lui ont été envoyées par l'officier rapporteur général ou du bureau de l'officier rapporteur général, Ottawa, relativement au droit de suffrage des femmes sauvages?

3. Est-ce que le révérend F. Parke, l'énumérateur d'un bureau de scrutin de la ville de Southampton, Ontario, a reçu ordre d'inscrire sur la liste des électeurs les noms de femmes habitant la réserve qui se trouve à proximité de Southampton? Dans l'affirmative, qui a donné telle instruction, et quand?

4. Le révérend F. Parke est-il le beau-frère de l'honorable I. B. Lucas, procureur général de la province d'Ontario?

5. Dans son rapport à l'officier rapporteur général, l'officier rapporteur de Bruce-nord a-t-il mentionné qu'environ soixante femmes sauvages avaient voté, et qu'il avait donné ordre à l'énumérateur d'inscrire leurs noms sur la liste au reçu d'une dépêche qu'il avait reçue de l'officier rapporteur général, (ces instruction constituant une violation de la loi)?

6. Est-ce que dans son rapport à l'officier rapporteur général, l'officier rapporteur a mentionné à quelle heure, le jour de l'élection, le révérend F. Parke a délivré des certificats aux femmes sauvages les autorisant à voter, sans en donner avis au candidat libéral ou à son agent?

7. Dans son rapport à l'officier rapporteur général, l'officier-rapporteur a-t-il mentionné le nombre de femmes sauvages qui ont voté à Southampton?

M. *Meighen*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—

Que les décrets du conseil suivants, dont copies ont été déposées sur la Table de la Chambre le 2 avril 1918, soient approuvés,—

Décrets du conseil publiés dans l'*Officiel du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique*, du 1er janvier 1917 au 8 mars 1918, conformément aux dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la régie des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique, savoir:—

C.P. 159 daté le 19 janvier 1917.—Limitant les droits de homestead dans la zone des chemins de fer aux personnes qui sont sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'un pays neutre et qui ont continué de l'être.

C.P. 107 daté le 12 février 1917.—A l'effet d'abandonner la nécessité de compléter la naturalisation avant l'émission de patente pour des terres fédérales, dans certains cas où le pétitionnaire est en activité dans la guerre.

C.P. 572 daté le 5 mars 1917.—Règlements relatifs aux richesses naturelles exigés par les conditions de guerre.

C.P. 736 daté le 17 mars 1917.—Qui stipule que tous travaux d'agriculture faits au Canada dans le courant de l'année 1918 seront crédités aux homesteaders à titre de services de résidence.

C.P. 2076 daté le 1er août 1917.—A l'effet d'autoriser certains changements dans les règlements sur les limites de bois.

C.P. 3210 daté le 15 novembre 1917.—A l'effet d'autoriser la coupe du bois sur les terres fédérales pour les fins de la construction maritime.

C.P. 3243 daté le 27 novembre 1917.—Confirmant certains arrêtés ministériels relatifs à l'administration des terres fédérales dans la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 3247 daté le 27 novembre 1917.—Autorisant un homme en activité de donner sa procuration relative à ses titres dans les terres fédérales de la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 185 daté le 24 janvier 1918.—Abrogeant l'arrêté C.P. 159 du 19 janvier 1917 et d'y substituer certains règlements.

Arrêtés ministériels publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918 conformément aux dispositions de la "Loi concernant les parcs et les réserves forestières", article 19 du chapitre 10, 1-2, George V, comme suit:—

C.P. 340 daté le 7 février 1917.—Modifiant l'arrêté ministériel du 19 décembre 1916 relatif à l'administration des "Prés projetés" dans les réserves forestières de la zone des Chemins de fer, en Colombie-Britannique.

C.P. 2595 daté le 18 septembre 1917.—A l'effet d'investir le directeur forestier du contrôle de certaines terres dans le parc des Lacs Waterton.

Décrets du conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII, savoir:—

C.P. 560 daté le 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 555 daté le 28 février 1917.—Rendant les dispositions des arrêtés en conseil des 8 mai 1915 (C.P. 1042), 20 septembre 1915 (C.P. 2150), 9 décembre 1915 (C.P. 2888) et 12 janvier 1916 (C.P. 33), applicables aux préemptions et aux achats de homesteads.

C.P. 561 daté le 5 mars 1917.—Autorisant la modification des règlements permettant l'octroi d'un jour de priorité de droit pour faire l'inscription des terres fédérales disponibles.

C.P. 572 daté le 5 mars 1917.—Restreignant la vente de toute ressource naturelle sauf à un sujet britannique, à un sujet de pays allié ou de pays neutre.

C.P. 918 daté le 3 avril 1917.—Modifiant le décret de l'Exécutif du 14 décembre 1916, touchant son application aux troupes expéditionnaires canadiennes.

C.P. 1249 daté le 8 mai 1917.—Touchant l'octroi de patentes à quiconque n'est pas sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et qui est en activité de service outre-mer.

C.P. 1268 daté le 8 mai 1917.—Recision de l'arrêté du conseil 572 du 5 mars 1917, appliquant des règlements nouveaux de ce chef.

C.P. 1877 daté le 9 juillet 1917.—Autorisant une personne en service actif à l'étranger à nommer un procureur chargé de demander l'émission de lettres patentes.

C.P. 2076 daté le 1er août 1917.—Autorisant les règlements au sujet du bois de construction.

C.P. 2090 daté le 1er août 1917.—Modifiant les règlements concernant les réserves forestières.

C.P. 2108 daté le 6 août 1917.—Autorisant certains changements dans les règlements des terres fédérales en vue de la protection des ressources hydrauliques.

C.P. 2509, daté le 11 septembre 1917.—Relevant un inscrit pour homestead de l'obligation d'y construire une maison par le fait qu'il est au service dans l'armée canadienne d'outre-mer?

C.P. 401, daté le 20 février 1918.—Etablissant des règlements concernant les hommes en service actif.

C.P. 159 daté le 19 janvier 1917.—Limitant les droits de homestead dans la zone des chemins de fer aux personnes qui sont sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'un pays neutre et qui ont continué de l'être.

C.P. 459, daté le 7 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant les détenteurs de homesteads employés comme journaliers sur des fermes.

C.P. 538, daté le 7 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant les hommes en service actif qui ont en leurs noms des inscriptions de homesteads.

C.P. 37-563, daté le 8 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant l'affermage de terres accordées sans lettres patentes en vertu d'une inscription de homestead.

C.P. 560 daté le 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 1429 daté le 25 mai 1917.—Autorisant certains règlements pour la disposition des concessions minières de quartz dans les terres fédérales.

C.P. 3027, daté le 3 novembre 1917.—Touchant le statut national de ceux qui demandent des inscriptions de homestead.

## CONVOCAATION DE COMITÉ

Chambre.	Comité.	Heure
318	<p style="text-align: center;">• <i>Mardi, 21 mai.</i></p> Agriculture et Colonisation.....	10 heures

No 44.

---

OTTAWA, LUNDI, 20 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 45.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA.

---

SEANCE DU MARDI, 21 MAI 1918.

---

ONZE HEURES, A M.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre le rapport du greffier et sa recommandation en ce qui concerne la nomination de M. Marcel Gabard au poste de *reporter officiel* du compte rendu des débats de la Chambre des Communes pour remplacer M. Alphonse Desjardins, mis à sa retraite.

OTTAWA, 20 mai 1918.

MONSIEUR,—La demande de la part de M. Alphonse Desjardins, *reporter* du compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes, d'être mis à sa retraite ayant été accordée, une vacance se trouve ainsi créée dans ce bureau.

Le poste occupé par M. Desjardins appartenait au grade B de la première division.

M. Marcel Gabard, qui, au cours des deux dernières sessions du Parlement, a rempli efficacement les fonctions relevant de ce poste, a reçu un certificat émis en sa faveur par la Commission du Service civil, lequel certificat forme partie des archives de ce bureau.

M. Gabard est un soldat retour du front.

J'ai l'honneur de recommander que M. Gabard soit nommé au grade et au poste mentionné ci-dessus, cette nomination devant compter à partir du 18 mai 1918.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. B. NORTHRUP,  
*Greffier de la Chambre.*

A l'honorable EDGAR N. RHODES,  
Orateur de la Chambre des Communes,  
OTTAWA.

A l'honorable Chambre des Communes,—

Je recommande la nomination de M. Marcel Gabard au poste de *reporter officiel* du compte rendu des débats de la Chambre des Communes pour remplacer M. Alphonse Desjardins, mis à sa retraite, au grade B de la première division. Le rapport du greffier de la Chambre soumis avec les présentes démontre que M. Gabard a reçu de la part de la Commission du Service civil un certificat d'aptitude.

EDGAR N. RHODES,

*Orateur.*

M. Currie présente le rapport suivant:—

Le comité spécial chargé de délibérer et de faire rapport sur la fusion des services des Procès-verbaux et des Journaux de la Chambre des Communes fait rapport qu'il n'a pas eu le temps de donner toute l'attention requise à la question. En conséquence, il recommande que le commis en chef préposé aux Journaux, Procès-verbaux et Ordres du jour prépare, pendant la vacance, un projet élaboré en la matière, et qu'un comité spécial soit nommé au commencement de la prochaine session pour faire une étude approfondie de cette question.

M. Mowat du comité des Ordres permanents présente le deuxième rapport du dit comité, qui se lit comme suit:—

Votre comité a étudié la pétition de William Louis Scott et autres demandant une charte sous le nom de la *British Canadian Insurance Company*—nommée dans le Bill B2 (No 103) du Sénat, la *United Canadian Insurance Company*—et aussi le rapport, daté le 18 mai 1918, de l'examineur des pétitions pour bills privés, constatant que l'avis de cette demande n'a paru dans la Gazette du Canada que pendant trois semaines consécutives au lieu de cinq semaines consécutives selon que l'exige la règle 91.

Comme votre comité a pris des renseignements à ce sujet et a entendu les explications fournies, et qu'il croit qu'aucun intérêt public ou privé ne sera lésé par suite du manque d'avis donné dans ce cas, il recommande que les avis, tels que publiés, soient considérés comme suffisants.

Sur motion de M. Mowat le dit rapport est adopté.

Sur motion de M. Clements, pour M. Stevens, il est ordonné que le Bill E2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company* soit inscrit au Feuilleton parmi les bills privés pour être lu une deuxième fois ce jour.

Sur motion de M. Steele, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les dépositions, etc., entendues devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill X (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss."

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing."

Bill A2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey."

Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott."

Bill C2 (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman."

Bill D2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth."

Sur motion de M. Steele, il est ordonné,—Que, en conformité de la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Bills privés, les droits additionnels versés relativement au Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott", soient remboursés.

L'ordre relatif aux délibérations sur le troisième rapport du comité des Privilèges et Elections (élections dans et pour le territoire du Yukon) étant lu.

M. Guthrie propose que le dit rapport soit approuvé.

M. Devlin propose comme amendement,—Que tous les mots après “Que” jusqu’à la fin de la motion soient retranchés, et remplacés par les suivants:—

“Le rapport spécial de l’officier rapporteur concernant l’élection du Yukon soit référé à la cour Suprême du Canada, par le Gouverneur en conseil pour en obtenir une décision finale, et que cette décision soit portée à la connaissance de la Chambre des Communes qui prendra à cet égard toute mesure ultérieure qu’elle croira devoir prendre.”

Et l’amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

## POUR:

## Messieurs

Archambault,	Devlin,	Lapointe	Parent,
Boivin,	Duff,	(Kamouraska),	Pedlow,
Bourassa,	DuTremblay,	Laurier (sir Wilfrid),	Pelletier,
Boyer,	Ethier,	Lavigueur,	Power,
Brouillard,	Euler,	Leduc,	Prevost,
Bureau,	Fafard,	Leger,	Proulx,
Cahill,	Fielding,	Lemieux,	Read (Prince,
Campbell,	Fontaine,	Lesage,	I. du P.-E.),
Cannon,	Fournier,	McCoig,	Robb,
Cardin,	Gauthier,	McGibbon	Ross,
Casgrain,	Gauvreau,	(Argenteuil),	Savard,
Copp,	Gervais,	McKenzie,	Sinclair (Antigonish
d’Anjou,	Gladu,	McMaster,	et Guysboro),
Déchène,	Jacobs,	Marclie (Bagot),	Tobin,
Delisle,	Kay,	Michaud,	Trahan,
Demers,	Kennedy,	Murphy,	Truax,
Desaulniers,	Lafortune,	Pacaud,	Vien,
Deslauriers,	Lanctôt,	Papineau,	White
			(Victoria)—68

## CONTRE:

## Messieurs

Allan,	Cowan,	McCurdy,	Rowell,
Anderson,	Creerar,	McGibbon	Scott,
Andrews,	Crothers,	(Muskoka),	Sexsmith,
Argue,	Crowe,	McGregor,	Shaw,
Armstrong	Cruise,	McIsaac,	Sheard,
(Lambton),	Currie,	McLean (Royal),	Sifton,
Arthurs,	Davidson,	McLeod,	Simpson,
Ballantyne,	Davis,	McQuarrie,	Smith,
Bolton,	Finley,	Maharg,	Spinney,
Borden (sir Robert),	Foster (sir George),	Manion,	Steele,
Bowman,	Foster (York),	Marshall,	Stewart (Hamilton),
Boyce,	Fraser,	Martin,	Stewart (Lanark),
Brien,	Fripp,	Meighen,	Sutherland,
Buchanan,	Glass,	Mewburn,	Thompson
Burnham,	Green,	Middlebro,	(Weyburn),
Burrell,	Guthrie,	Mowat,	Thompson
Butts,	Halladay,	Munson,	(Hastings),
Calder,	Harold,	Myers,	Thomson
Carvell,	Harrison,	Nicholson (Queens,	(Qu’Appelle),
Casselmann,	Hay,	I. du P.-E.),	Tolmie,
Chaplin,	Henders,	Nicholson (Algoma),	Turriff,
Charters,	Hocken,	Nickle,	Tweedie,
Clark (Bruce),	Hughes (sir Sam),	Paul,	Wallace,
Clark (Red-Deer),	Knox,	Porter,	Whidden,
Clarke	Lang,	Reid (Grenville),	Wigmore,
(Wellington),	Long,	Reid (Mackenzie),	Wilson
Cochrane,	Maclean (Halifax),	Richardson,	(Saskatoon)—103
Cockshutt,	MacNutt,		

Et la motion principale étant de nouveau mise aux voix ;

M. Lapointe (Kamouraska) propose,—

Que tous les mots après “ Que ” soient retranchés et remplacés par les suivants :—

“ Le rapport du comité des Privilèges et Elections ne soit pas agréé, mais que cette Chambre croit que le siège d'un représentant pour le district électoral du territoire du Yukon est et devrait être déclaré vacant et considéré comme tel, que les brefs voulus soient émis pour une nouvelle élection dans le dit territoire, et qu'une mesure législative soit immédiatement adoptée afin de permettre aux électeurs militaires qui sont habiles à voter dans ce district électoral d'enregistrer leurs votes à la dite élection.”

Et le dit amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant :—

POUR :

Messieurs

Archambault,	Duff,	Lapointe	Pedlow,
Poivin,	DuTremblay,	(Kamouraska),	Pelletier,
Bourassa,	Ethier,	Laurier (sir Wilfrid),	Power,
Boyer,	Euler,	Lavigueur,	Prevost,
Brouillard,	Fafard,	Leduc,	Proulx,
Bureau,	Fielding,	Leger,	Read (Prince,
Cabill,	Fontaine,	Lemieux,	I. du P.-E.),
Cannon,	Fortier,	Lesage,	Robb,
Cardin,	Fournier,	McCoig,	Ross,
Copp,	Gauthier,	McGibbon	Savard,
d'Anjou,	Gauvreau,	(Argenteuil),	Séguin,
Déchène,	Gervais,	McKenzie,	Sinclair (Antigonish
Delisle,	Gladu,	McMaster,	et Guysboro),
Demers,	Jacobs,	Marcile (Bagot),	Tobin,
Denis,	Kay,	Michaud,	Trahan,
Desaulniers,	Kennedy,	Murphy,	Truax,
Deslauriers,	Lafortune,	Pacaud,	Vien,
Devlin,	Lancôt,	Papineau,	White
		Parent,	(Victoria)—69

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Crerar,	MacNutt,	Rowell,
Anderson,	Crothers,	McCurdy,	Scott,
Andrews,	Crowe,	McGibbon	Sexsmith,
Argue,	Cruise,	(Muskoka),	Shaw,
Armstrong	Currie,	McGregor,	Sheard,
(Lambton),	Davidson,	McIsaac,	Sifton,
Arthurs,	Davis,	McLean (Royal),	Simpson,
Ballantyne,	Elkin,	McLeod,	Smith,
Bolton,	Finley,	McQuarrie,	Spinney,
Borden (sir Robert),	Foster (sir George),	Maharg,	Steele,
Bowman,	Foster (York),	Manion,	Stewart (Lanark),
Boyce,	Fraser,	Marshall,	Sutherland,
Brien,	Fripp,	Martin,	Thompson
Burnham,	Glass,	Meighen,	(Weyburn),
Burrell,	Green,	Mewburn,	Thompson
Butts,	Guthrie,	Middlebro,	(Hastings),
Calder,	Halladay,	Mowat,	Thomson
Carvell,	Harold,	Munson,	(Qu'Appelle),
Casselman,	Harrison,	Myers,	Tolmie,
Chaplin,	Hay,	Nicholson	Turriff,
Charters,	Henders,	(Algoma),	Tweedie,
Clark (Bruce),	Hocken,	Nickle,	Wallace,
Clark (Red-Deer),	Hughes (sir Sam),	Paul,	Whidden,
Clarke	Keefer,	Porter,	Wigmore,
(Wellington),	Knox,	Reid (Grenville),	Wilson
Clements,	Lang,	Reid (Mackenzie),	(Saskatoon),
Cochrane,	Long,	Richardson,	Wright—102
Cowan,	Maclean (Halifax),		

Et la motion principale étant de nouveau mise aux voix, elle est adoptée par le vote suivant:—

POUR:  
Messieurs

Allan,	Crerar,	MacNutt,	Rowell,
Anderson,	Crothers,	McCurdy,	Scott,
Andrews,	Crowe,	McGibbon	Sexsmith,
Argue,	Cruise,	(Muskoka),	Shaw,
Armstrong	Currie,	McGregor,	Sheard,
(Lambton),	Davidson,	McIsaac,	Sifton,
Arthurs,	Davis,	McLean (Royal),	Simpson,
Ballantyne,	Elkin,	McLeod,	Smith,
Bolton,	Finley,	McQuarrie,	Spinney,
Borden (sir Robert),	Foster (sir George),	Maharg,	Steele,
Bowman,	Foster (York),	Manion,	Stewart (Lanark),
Boyce,	Fraser,	Marshall,	Sutherland,
Brien,	Fripp,	Martin,	Thompson
Burnham,	Glass,	Meighen,	(Weyburn),
Burrell,	Green,	Mewburn,	Thompson
Butts,	Guthrie,	Middlebro,	(Hastings),
Calder,	Halladay,	Mowat,	Thomson
Carvell,	Harold,	Munson,	(Qu'Appelle),
Casselman,	Harrison,	Myers,	Tolmie,
Chaplin,	Hay,	Nicholson (Queens,	Turriff,
Charters,	Henders,	I. du P.-E.),	Tweedie,
Clark (Bruce),	Hoeken,	Nicholson (Algoma),	Wallace,
Clark (Red-Deer),	Hughes (sir Sam),	Nickle,	Whidden,
Clarke	Keefer,	Paul,	Wigmore,
(Wellington),	Knox,	Porter,	Wilson
Cochrane,	Lang,	Reid (Grenville),	(Saskatoon),
Cockshutt,	Long,	Reid (Mackenzie),	Wright—103
Cowan,	Macleam (Halifax),	Richardson,	

CONTRE:  
Messieurs

Archambault,	DuTremblay,	Laurier (sir Wilfrid),	Pelletier,
Boivin,	Ethier,	Lavigneur,	Power,
Bourassa,	Euler,	Leduc,	Prevost,
Boyer,	Fafard,	Leger,	Proulx,
Brouillard,	Fielding,	Lemieux,	Read (Prince,
Bureau,	Fontaine,	Lesage,	I. du P.-E.),
Cahill,	Fortier,	McCoig,	Robb,
Cannon,	Fournier,	McGibbon	Ross,
Cardin,	Gauthier,	(Argenteuil),	Savard,
Copp,	Gauvreau,	McKenzie,	Séguin,
d'Anjou,	Gervais,	McMaster,	Sinclair (Antigonish
Déchène,	Gladu,	Marcile (Bagot),	et Guysboro),
Delisle,	Jacobs,	Michaud,	Tobin,
Demers,	Kay,	Murphy,	Trahan,
Denis,	Kennedy,	Pacaud,	Truax,
Desaulniers,	Lafortune,	Papineau,	Vien,
Deslauriers,	Lanctôt,	Parent,	White
Devlin,	Lapointe	Pedlow,	(Victoria)—69
Duff,	(Kamouraska),		

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, le bill suivant:—

Bill (No 82) Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur.

Aussi,—un message agréant sans modification, les amendements faits par la Chambre des Communes au Bill V (No 98) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914.

Aussi,—un message agréant le Bill (No 41) Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables, avec les amendements suivants:—

1. Page 1, ligne 12.—Retrancher “ministre des Travaux publics” et substituer “Gouverneur en conseil.”

2. Page 1, lignes 21 et 22.—Biffer les mots “sur la recommandation du ministère des Travaux publics.”

3. Page 2, ligne 14.—Ajouter ce qui suit:

“Toutefois, le Gouverneur en conseil peut approuver les ouvrages construits ou en voie de construction au premier jour de juin de l'année 1918, subordonnément aux dispositions de l'article 7 de la présente loi, et cette approbation a le même effet que celle des ouvrages qui doivent être construits.”

Avec l'assentiment de la Chambre;

Sir Robert Borden dépose sur la Table,—Arrêté du conseil No 668, du 25 mars 1918, concernant la procédure régissant l'octroi de titres honorifiques à des sujets de Sa Majesté, résidant ordinairement en Canada.

Avec l'assentiment de la Chambre;

Sir Robert Borden propose,—Que l'item No 30, au chapitre des “Bills et Ordres publics” soit appelé maintenant.—Adopté.

L'item No 30 étant lu, en ces termes:—

Suite de la discussion de la motion de M. Nickle:—“Que cette Chambre croit qu'une humble adresse deyrat être présentée à Sa Très Excellence Majesté dans les Termes suivants:—

Très Gracieux Souverain,

Nous les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté la priant qu'Il lui plaise gracieusement de ne conférer dorénavant aucun titre héréditaire à Vos sujets domiciliés ou demeurant en Canada, ou aucun titre ou honneur qui peut être possédé ou peut servir à ou qui pourra conférer aucun titre ou honneur à aucune personne sauf la personne en reconnaissance des services de qui l'honneur ou le titre a été conféré.

Nous prions humblement Votre Majesté de prendre la présente demande en Votre plus favorable et bienveillante considération”,—et de l'amendement de M. Richardson:—“Que le mot “héréditaire” soit retranché de la résolution, et que le troisième paragraphe de la dite résolution se termine par le mot “Canada” qui se trouve dans la ligne suivante.”

Et le débat se continuant sur la susdite motion, et le susdit amendement;

Sir Robert Borden propose comme sous-amendement,—Que, à la suite du mot “Canada” mentionné dans le dit amendement, les mots suivants soient ajoutés:

“à moins que la chose ne soit faite en conformité des principes énoncés dans l'arrêté du conseil approuvé le 25ème jour de mars 1918, et déposé sur la Table de cette Chambre le vingt-unième jour de mai 1918.”

Et le débat se continuant;

A 6 p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

*Huit heures p.m.*

*(L'ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 25.)*

Le Bill E2 (No 107) du Sénat, intitulé: “Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*—est lu une deuxième fois, et référé au *Comité des Banques et du Commerce*.”

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Nickle demandant qu'une adresse soit présentée à Sa Très Excellente Majesté le Roi, l'amendement proposé par M. Richardson, et le sous-amendement de Sir Robert Borden.

Et le sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté par le vote suivant :

## POUR :

## Messieurs

Allan,	Cochrane,	Maclean (Halifax),	Scott,
Ames (sir Herbert),	Cockshutt,	McCurdy,	Sexsmith,
Anderson,	Cowan,	McGibbon	Shaw,
Andrews,	Crerar,	(Muskoka),	Sheard,
Argue,	Cronyn,	McGregor,	Sifton,
Armstrong	Crothers,	McIsaac,	Simpson,
(Lambton),	Crowe,	McLean (Royal),	Smith,
Arthurs,	Currie,	McQuarrie,	Spinney,
Ballantyne,	Davidson,	Maharg,	Steele,
Ball,	Davis,	Manion,	Stewart (Hamilton),
Bolton,	Doherty,	Marshall,	Stewart (Lanark),
Borden (sir Robert),	Elkin,	Martin,	Sutherland,
Boyce,	Finley,	Meighen,	Thompson
Boys,	Foster (sir George),	Mewburn,	(Weyburn),
Brien,	Fraser,	Middlebro,	Thompson
Buchanan,	Fripp,	Morphy,	(Hastings),
Burrell,	Glass,	Mowat,	Thomson
Butts,	Green,	Munson,	(Qu'Appelle),
Calder,	Guthrie,	Myers,	Tolmie,
Campbell,	Harold,	Nesbitt,	Turriff,
Carvell,	Harrison,	Nicholson (Queens,	Iweedie,
Casselman,	Hay,	I. du P.-E.),	Wallace,
Chaplin,	Henders,	Nicholson (Algoma),	Whidden,
Charlton,	Keefer,	Pardee,	White (sir Thomas),
Charters,	Knox,	Porter,	Wigmore,
Clark (Bruce),	Lang,	Reid (Grenville),	Wilson
Clarke	Long,	Reid (Mackenzie),	(Saskatoon),
(Wellington),	Mackie (Renfrew),	Rowell,	Wright—104

## CONTRE :

## Messieurs

Archambault,	Ethier,	Lavigueur,	Pelletier,
Boivin,	Euler,	Leduc,	Power,
Bourassa,	Fafard,	Leger,	Prevost,
Boyer,	Fielding,	Lemieux,	Proulx,
Brouillard,	Fontaine,	Lesage,	Read (Prince,
Bureau,	Fortier,	McCoig,	I. du P.-E.),
Cahill,	Foster (York),	McCrea,	Robb,
Cardin,	Fournier,	McGibbon	Ross,
Casgrain,	Gauvreau,	(Argentueil),	Savard,
Copp,	Gervais,	McKenzie,	Séguin,
d'Anjou,	Gladu,	McMaster,	Sinclair (Antigonish
Déchène,	Jacobs,	Marcile (Bagot),	et Guysboro),
Delisle,	Kay,	Michaud,	Tobin,
Demers,	Kennedy,	Murphy,	Trahan,
Denis,	Lafortune,	Nickle,	Truax,
Desaulniers,	Lanctôt,	Pacaud,	Turgeon,
Deslauriers,	Lapointe	Papineau,	Vien,
Duff,	(Kamouraska),	Parent,	White
DuTremblay,	Laurier (sir Wilfrid),	Pedlow,	(Victoria)—71

Et l'amendement à la motion principale telle qu'amendée, étant mise aux voix, il est agréé.

Et la motion principale telle qu'amendée étant mise aux voix, elle est adoptée, en ces termes:—

“Que cette Chambre croit qu'une humble adresse devrait être présentée à Sa Très Excellente Majesté dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellente Majesté le Roi,  
Très Gracieux Souverain,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté la priant qu'Il lui plaise gracieusement de ne conférer dorénavant aucun titre héréditaire sur Vos sujets domiciliés ou demeurant en Canada à moins que la chose ne soit faite en conformité des principes énoncés dans l'arrêté du Conseil approuvé le 25ème jour de mars 1918, et déposé sur la Table de cette Chambre le vingt-unième jour de mai 1918.”

Le Bill Q (No 106) du Sénat, intitulé: “Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails”—est lu une troisième fois, et adopté.

MERCREDI, 22 mai 1918.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lus;

Sir George Foster, pour M. Maclean (Halifax), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la dite motion étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

#### GOUVERNEMENT CIVIL.

##### *Département des Affaires Etrangères.*

328 Service d'un autre secrétaire particulier pour le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, à compter du 9 novembre 1917, à raison de \$600 par année. . . . .	236 66
---	--------

##### DIVERS.

354 Allocation à J. B. Challies, membre et secrétaire du <i>Lake of the Woods Technical Board</i> , pour services rendus depuis mars 1914. . . . .	500 00
--	--------

#### BUDGET PRINCIPAL.

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir:—*Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

#### VIII.—ARTS ET AGRICULTURE.

50 Pour encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques en vue de la meilleure conservation et manutention des produits alimentaires périssables. . . . .	25,000 00
51 Expositions. . . . .	25,000 00
52 Pour renouveler et améliorer les produits canadiens exposés à l' <i>Imperial Institute</i> de Londres, et pour aider son entretien. . . . .	5,000 00
53 Santé des animaux. . . . .	415,000 00

54	Pour administrer et appliquer la loi relative à la viande et aux conserves alimentaires. . . . .	379,000 00
55	Division des publications. . . . .	30,000 00
56	Contribution à l'entretien de l'institut international d'agriculture et frais de représentation à cet institut. . . . .	10,000 00
57	Pour le développement de l'industrie du bétail. . . . .	600,000 00
58	Pour appliquer la loi concernant les grains de semence, pour éprouver les grains de semence, pour encourager la production et l'utilisation des grains de qualité supérieure et pour encourager la production et la récolte des produits agricoles et potagers. . . .	165,000 00
Résolutions à rapporter.		

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les amendements faits par la Chambre des Communes au Bill N (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada."

Aussi,—un message agréant le Bill (No 69) Loi modifiant la Loi Criminelle, avec les amendements, suivants:—

1. Page 1, ligne 3.—Biffer l'article 1.
2. Page 1, ligne 17.—Biffer l'article 2.
3. Page 1, ligne 31.—Biffer l'article 3.
4. Page 2, ligne 8.—Dans la clause 4, biffer l'article "220A".
5. Page 2, ligne 18.—Après "Quiconque" insérer, "là où demeure un enfant".
6. Page 2, ligne 20.—A "un" substituer "cet".
7. Page 2, ligne 22.—A "d'un" substituer "de cet".
8. Page 2, ligne 23.—A "d'un" substituer "de cet".
9. Page 2, lignes 39, 40 et 41.—A "d'une société quelconque pour la protection de l'enfance ou autre association de ce genre" substituer "d'une société protectrice de l'enfance régulièrement établie ou d'un officier d'une cour juvénile".

Aussi,—un message agréant le Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada, avec les amendements suivants:—

1. Page 8, ligne 14.—Biffer le paragraphe (2) de l'article 17.
2. Page 8, ligne 17.—A (3) substituer (2).
3. Page 12, ligne 41.—Après "nomination" ajouter "à la permutation".
4. Page 16, ligne 14.—A "une année" substituer "trois années".
5. Page 17, ligne 44.—Après "grade" insérer ce qui suit comme paragraphe (2) de l'article 44:—

"(2) Cette augmentation sera accordée à moins que le sous-chef fasse par écrit un rapport, dont le bien-fondé doit être reconnu par la Commission, déclarant que tel fonctionnaire, commis ou employé ne mérite pas l'augmentation; et le fonctionnaire, commis ou employé intéressé a le droit de se faire entendre par la Commission avant qu'elle se prononce sur le bien-fondé du rapport".

6. Page 20, lignes 33 et 34.—Biffer les mots "tout chef de ministère".
7. Page 20, ligne 34.—Après "loi" insérer "tout Conseil ou toute Commission qui a son siège à Ottawa, avec ou sans l'approbation du Gouverneur en conseil".
8. Page 20, ligne 36.—Après "nommer" insérer "un arrêstiste et un assistant-arrêstiste, et des commis et serviteurs sous l'autorité des articles 20 et 21 de la *Loi de la Cour suprême*, et de nommer les fonctionnaires et employés mentionnés dans le chapitre 16 des Statuts de 1912, et de nommer".

La Chambre s'ajourne alors à 12.55, a.m.

EDGAR N. RHODES,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS

---

\*M. *Fafard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. A quelle date M. le juge Duff, a-t-il siégé pour la dernière fois à l'audition d'une cause de la cour Suprême du Canada?
2. Comment la vacance causée par son absence du banc de la cour Suprême est-elle remplie, et à quel coût pour le pays?
3. Combien a-t-on payé, ou payera-t-on au juge Duff comme juge d'appel central en vertu de la Loi du Service Militaire?
4. A-t-on l'intention de donner quelque autre charge ou émoluments supplémentaires au juge Duff pendant la prochaine vacance parlementaire?

\*M. *Savard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Les déboursés occasionnés par l'organisation locale, les dîners et les goûters ont-ils été compris dans le total des déboursés faits relativement à l'Emprunt de la Victoire tel qu'indiqué dans les relevés produits?
2. A-t-on versé des sommes quelconques à des associations de femmes relativement à l'Emprunt de la Victoire?
3. Dans l'affirmative, combien et à qui?

\*M. *Leduc*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le colonel honoraire H. H. Deacon, de Toronto, est-il encore colonel?
2. Dans la négative, quand lui a-t-on enlevé son titre?
3. Combien a-t-on payé au colonel Deacon en sa qualité de militaire depuis le commencement de la guerre?
4. Le colonel Deacon est-il le nommé H. H. Deacon qui a reçu \$7,000 de commission relativement à l'Emprunt de la Victoire?

\*M. *Brouillard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le censeur en chef de la presse ou le chef de la police fédérale ont-ils détenu des copies du journal *The Christian Science Monitor* pour les examiner, au cours du dernier mois?
2. Des observations ont-elles été soumises au gouvernement par un membre quelconque du personnel du *Citizen* d'Ottawa au nom du journal *The Christian Science Monitor* ou au nom de S. Beaufor, son ancien correspondant à la galerie parlementaire de la presse?
3. Si ces observations ont été soumises par écrit, les produira-t-on?

\*M. *Brouillard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que le révérend Dr A. E. Burke, de Toronto et Londres, Angleterre, est encore colonel honoraire?
2. Dans la négative, quand lui a-t-on enlevé son titre?
3. Est-ce que le révérend Dr Burke porte encore l'habit militaire et reçoit la solde militaire?
4. Quelle est son adresse actuelle et quelles sont ses fonctions?

\*M. *Brouillard*—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Des déboursés faits à l'hôtel *Halifax*, Halifax, N.-E., par une femme employée au ministère des Postes, ont-ils été payés par un fonctionnaire de ce ministère depuis le mois de mars 1917?
2. Dans l'affirmative, quel est le nom de la personne dont on a payé les déboursés, et quelles sont ses fonctions?

M. Reid (Mackenzie)—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Geo. H. Holbrook est-il officier recruteur dans l'Île du Prince-Edouard pour le Service Naval?
2. Quand a-t-il été nommé à ce poste?
3. Quel est le nombre de recrues engagées par lui depuis la date de sa nomination au 30 avril 1918?

Sir Robert Borden—Que la recommandation déposée sur la Table de la Chambre le 20 mai courant concernant la nomination de M. Marcel Gabard au poste de *reporter* officiel des débats de la Chambre des Communes soit approuvée.

M. Casgrain—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Est-ce que le docteur Schaffner, qui est maintenant sénateur, s'est enrôlé pour le service outre-mer?
2. Pendant combien de temps a-t-il été outre-mer?

M. Casgrain—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Quel est le montant payé ou à payer pour les divers tribunaux d'exemption du comté de Charlevoix-Montmorency?
2. Quel est le montant payé ou à payer à chacun de ces tribunaux pour loyer, honoraires de juges et traitements des autres fonctionnaires de ces tribunaux?
3. Quels sont les noms et adresses des personnes qui ont été payées ou auxquelles on doit encore un certain montant?
4. Quel est le montant payé ou à payer à chacune de ces personnes et pour quels services?

M. Sinclair (Antigonish et Guysborough)—Jeudi prochain—QUESTION—Quel montant a été payé aux énumérateurs jusqu'à date en vertu de la Loi des élections en temps de guerre?

\*M. Brouillard—Jeudi prochain—QUESTION—

1. Le Président du Conseil sait-il que M. Main Johnson, son secrétaire particulier, nommé en vertu de la Loi des Mesures de guerre, a tout récemment demandé à l'exécutif du barreau du Haut-Canada d'être dispensé de suivre les cours de l'École de droit, et de lui permettre de subir son examen final pour admission au barreau en alléguant pour raison que lui, le dit Main Johnson, doit se rendre outre-mer avec le Président du Conseil?
2. Le dit Main Johnson doit-il aller outre-mer pour augmenter la force militaire du Canada?
3. Quel est l'âge du dit Main Johnson?
4. Ne pourrait-on pas le relever de ses fonctions de secrétaire particulier s'il désire prendre du service dans l'armée?
5. Le Président du Conseil sait-il, que le comité exécutif du barreau a refusé de se rendre à la demande de M. Main Johnson?

M. Guthrie—BILL intitulé: "Loi concernant l'élection tenue dans le district électoral du Yukon."

## AFFICHAGE DE BILL PRIVÉ

---

Le bill suivant a, ce 21 mai, été affiché pour être mis à l'étude par le *comité des Banques et du Commerce*:—

Bill E2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*."

## CONVOCAATION DE COMITÉ

Chambre.	Comité.	Heure
	<i>Mercredi, 22 mai.</i>	
318	Banques et Commerce.....	1.30 a.m.



COMMISSION DES COMMUNES  
PROCES VERBAUX

No 45.

---

OTTAWA, MARDI, 21 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 46.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA.

SEANCE DU MERCREDI, 22 MAI 1918.

ONZE HEURES, A M.

## PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat et rapport de l'élection de Sieur Alfred Thompson pour le district électoral du Yukon.

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié le Bill E2 (No 107) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*, qu'il a décidé de rapporter sans amendement.

M. Henders, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le second rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a étudié ultérieurement la question de la main-d'œuvre en autant qu'elle se rattache à l'Agriculture, et de la meilleure manière de l'utiliser jusqu'à la fin de la guerre.

Des sous-comités, chargés de s'enquérir à ce sujet, en ont fait une étude approfondie, tout en s'occupant d'autres matières d'égale importance, et ont produit leurs divers rapports. Votre comité les a adoptés et a décidé d'en faire rapport avec les présentes pour l'information de la Chambre.

(*Pour les rapports des sous-comités et le procès-verbal des délibérations dont il est fait mention dans ce rapport, voir appendice No 1 du journal.*)

M. Burrell présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant on a payé au *Toronto Globe* et au *Toronto Star* respectivement, à partir du premier janvier 1917 jusqu'au premier avril 1918 pour tout service entre ces deux dates.

2. Si on a fait un marché quelconque avec l'un ou l'autre de ces journaux entre les dates ci-haut pour annonces, publicité au *News Editorial and Feature Service*.

3. Dans l'affirmative, qui a fait ce ou ces marchés et quelles en sont les dispositions.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelle quantité de moulée, de son, ou de produits subsidiaires de la minoterie a été exportée aux Etats-Unis (a) en vertu d'un permis; (b) sans permis; entre le 1er août 1917 et le 28 février 1918.

2. Quelles firmes en Canada ont obtenu des permis d'exportation de ces produits et quelle quantité a été fixée en chaque cas.

M. Ballantyne dépose sur la Table,—Copie du décret du Conseil, No 1129, daté le 11 mai 1918,—Modifications de l'“Ordre de la Défense du Canada, 1917”, clause 22a, *re* Lumière des navires.

Aussi,—Copie du décret du Conseil, No 1102, daté le 10 mai 1918,—Modifications de l'Ordre de la Défense du Canada, 1917”, clause 23c, *re* Armements défensifs établis et fournis pour les vaisseaux enregistrés en Canada.

Sur motion de sir Herbert Ames, il est ordonné,—Que le Bill E2 (No 107) du Sénat, intitulé: “Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*”, soit inscrit au Feuilleton des ordres du jour après les “Affaires de routine”, ce jour.

Sur motion de Sir George Foster, pour Sir Robert Borden, il est résolu,—Que la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le 20 mai courant, concernant la nomination de M. Marcel Gabard au poste de *reporter* officiel des débats de la Chambre des Communes soit approuvée.

Sir George Foster dépose sur la Table,—Rapport annuel du Commerce du Canada (importations aux fins de consommation et exportations), pour l'exercice clos le 31 mars 1917.

M. Guthrie présente un Bill (No 112), Loi concernant l'Élection tenue dans le district électoral du Yukon. Le dit bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la première séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime de la Chambre, M. Doherty dépose,—Bill (No 113) Loi modifiant la Loi concernant les Lettres de change. Le dit bill est lu une première fois, et remis pour deuxième lecture à la première séance de la Chambre.

Sir Herbert Ames propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se constitue en comité général relativement aux Bills privés (en conformité de la règle 109).—Adopté.

Le Bill E2 (No 107) du Sénat, intitulé: “Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*”,—est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4 de la règle 37:—

Par M. Sinclair (Antigonish et Guysborough):—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers de la force permanente de la milice canadienne sont employés dans le district militaire No 11.

2. Combien de ces officiers ont accompli du service outre-mer dans la guerre actuelle.

3. Quelles sont la solde et les allocations de ces officiers.

4. Si l'officier directeur de l'école d'instruction à Work-Point a servi outre-mer dans cette guerre.

5. Si les officiers de retour du front et qui ont été promus sur le champ de bataille sont obligés de suivre un cours d'instruction sous la direction de l'officier mentionné dans la question 5, avant la ratification de leur commission dans la milice canadienne.

6. Combien d'officiers faisant actuellement partie de l'effectif du 5<sup>me</sup> régiment ont accompli du service au delà des mers dans la présente guerre.

7. Si le gouvernement se propose de procurer aux officiers qui n'ont pas servi outre-mer l'occasion d'accomplir un semblable service et de les remplacer par des officiers de retour du front.

8. Combien de (a) sous-officiers brevetés; (b) sous-officiers; (c) soldats de troupe permanente de la milice canadienne faisant partie du 11<sup>me</sup> district militaire n'ont pas accompli de service outre-mer dans la guerre actuelle.

9. Si le rapporteur légiste général du 11<sup>me</sup> district militaire possède une expérience militaire.

Par M. Lanctôt:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles personnes composent le bureau du registraire de la Loi du Service Militaire à Québec.

2. Quels sont le salaire et les fonctions de chacune.

3. Quelle est la ville d'origine de chacune.

4. Parmi ces personnes, combien ont des commissions dans la milice, combien sont allées au front ou ont offert d'y aller, et les noms de chacune et la date de leur engagement ou offre de service.

5. Sur la recommandation de qui ce personnel a été nommé.

Par M. Leduc:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels emplois ou nominations le gouvernement unioniste a accordés à M. F. H. Chrysler, C.R., d'Ottawa, et combien le gouvernement lui a payé à ce jour.

2. Quel poste M. Chrysler occupe relativement à la Loi du Service Militaire. Quel est son traitement.

3. Combien d'argent l'administration libérale a payé à M. Chrysler depuis juillet 1896 à octobre 1911.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 83) Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915.

Bill (No 108) Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (fruits, marques des fruits et pommes de terre).

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés—étant lu;

Sir George Foster, pour M. Maclean (Halifax) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Copp propose comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"une enquête soit tenue et dirigée par un juge de l'une des Cours de juridiction supérieure, assisté de deux procureurs-conseils, dont l'un sera choisi par le Premier Ministre, et l'autre par le chef de l'Opposition, pour s'enquérir de la manière dont le vote des électeurs militaires a été pris et compté lors de la dernière élection générale, avec mandat d'ordonner la production de tous cablegrammes, télégrammes, correspondance, registres des bureaux de votation, rôle nominal des régiments et documents

de toute sorte, et autorité de faire comparaître et d'examiner les témoins sauf les soldats dont la présence à l'enquête serait, dans l'opinion du juge, un obstacle à l'accomplissement de leurs devoirs militaires."

Et un débat s'ensuivant;

JEUDI, 23 mai 1918.

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR:  
Messieurs

Archambault,	Devlin,	Lanctôt,	Papineau,
Boivin,	DuTremblay,	Lapointe	Parent,
Bourassa,	Ethier,	(Kamouraska),	Pedlow,
Brouillard,	Euler,	Laurier (sir Wilfrid),	Pelletier,
Bureau,	Fafard,	Lavigueur,	Power,
Cahill,	Fontaine,	Leduc,	Prevost,
Cannon,	Fortier,	Leger,	Read (Prince,
Cardin,	Fournier,	Lemieux,	I. du P.-E.),
Casgrain,	Gauthier,	Lesage,	Robb,
Copp,	Gauvreau,	McCrea,	Ross,
d'Anjou,	Gervais,	McKenzie,	Savard,
Déchène,	Gladu,	McMaster,	Trahan,
Delisle,	Jacobs,	Marcile (Bagot),	Truax,
Demers,	Kay,	Mayrand,	Vien,
Desaulniers,	Kennedy,	Michaud,	White
Deslauriers,	Lafortune,	Murphy,	(Victoria)—61

CONTRE:  
Messieurs

Allan,	Cowan,	Maclean (Halifax),	Shaw,
Ames (sir Herbert),	Crerar,	McCurdy,	Sheard,
Anderson,	Cronyn,	McGibbon	Sifton,
Andrews,	Crothers,	(Muskoka),	Simpson,
Argue,	Crowe,	McIsaac,	Smith,
Armstrong	(Cruise,	McLean (Royal),	Spinney,
(Lambton),	Davidson,	McQuarrie,	Steele,
Arthurs,	Davis,	Maharg,	Stevens,
Ballantyne,	Douglas (Cap-Breton	Manion,	Stewart
Ball,	S. et Rich.),	Marshall,	(Hamilton),
Blair,	Elkin,	Martin,	Stewart (Lanark),
Bolton,	Finley,	Mewburn,	Sutherland,
Boyce,	Foster (sir George),	Middlebro,	Thompson
Brien,	Foster (York),	Mowat,	(Weyburn),
Buchanan,	Fripp,	Munson,	Thompson
Burrell,	Glass,	Myers,	(Hastings),
Calder,	Green,	Nicholson (Algoma),	Thompson (Yukon),
Carvell,	Guthrie,	Pardee,	Turriff,
Casselman,	Harrison,	Porter,	Tweedie,
Charters,	Hay,	Reid (Grenville),	Wallace,
Clark (Bruce),	Henders,	Reid (Mackenzie),	Whidden,
Clarke	Hughes (sir Sam),	Richardson,	Wigmore,
(Wellington),	Knox,	Rowell,	Wilson (Saskatoon),
Cochrane,	Lang,	Scott,	Wright—92
Cockshutt,	Long,	Sexsmith,	

Et la motion principale étant mise aux voix, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsidés, et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat agréant le Bill (No 85) Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917, avec les amendements suivants:—

1. Page 2, ligne 1.—Après "Canada" insérer "ou tenant un emploi au Canada."
2. Page 2, lignes 2 et 3.—Biffer "et sur le revenu reçu par toute personne et de toute source quelconque dans les limites du Canada."

L'item No 19, relatif à l'étude en comité du Bill (No 62) Loi modifiant la Loi des assurances, 1917,—étant appelé;—

Sur motion de M. Maclean (Halifax) le dit ordre est rescindé, et le bill retiré.

Les amendements faits par le Sénat aux deux bills suivants sont examinés et agréés, savoir:—

Bill (No 41) Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables.

Bill (No 53) Loi concernant le Service civil du Canada.

L'item No 25 pour la mise à l'étude d'une résolution à l'effet de prolonger jusqu'au trente unième jour de juillet 1920, le paiement de primes sur le plomb—étant appelé;

Sur motion de M. Maclean (Halifax), le dit ordre est rescindé et la résolution retirée.

Avec l'assentiment de la Chambre,

Le Bill (No 13) Loi modifiant la Loi concernant les Lettres de change—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et adopté.

La Chambre s'ajourne alors à 2.40 a.m.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*

## AVIS DE MOTION

---

M. *Gladu*—Vendredi prochain—QUESTION—

1. Pour quel motif le docteur Shillington a-t-il été relevé de ses fonctions de médecin du 2<sup>me</sup> bataillon de dépôt au parc Lansdowne?
2. Les autorités militaires ont-elles reçu des plaintes concernant la manière dont le dit docteur Shillington a exercé ses fonctions?
3. Le docteur Shillington a-t-il déjà occupé un emploi se rattachant aux hôpitaux militaires d'outre-mer?
4. Quelle raison a motivé son renvoi ou sa démission de cet emploi?
5. A-t-il subi une enquête pour cause de mauvaise conduite outre-mer?



N<sup>o</sup> 46.

---

OTTAWA, MERCREDI, 22 MAI 1918.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 13<sup>e</sup> Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

N<sup>o</sup> 47.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA.

SEANCE DU JEUDI, 23 MAI 1918.

ONZE HEURES, P. M.

## PRIÈRES.

M. Clark (Bruce), pour M. Currie, du comité conjoint des deux Chambres, chargé du contrôle des Impressions du Parlement, présente le deuxième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Le Comité désire attirer l'attention du Gouvernement sur les questions mentionnées dans la résolution suivante adoptée par le comité:—

Résolu,—Que ce comité incline à croire que l'édifice maintenant occupé par l'imprimerie de l'Etat (*Printing Bureau*) a tout l'espace voulu pour l'ouvrage qui doit y être fait;

Que l'imprimeur du Roi ne devrait pas avoir en vue l'agrandissement de l'édifice, mais plutôt faire un meilleur choix d'outillage, mettre de côté les machines vieux-type et les remplacer par des machines plus modernes et mieux adoptées au caractère de l'ouvrage requis;

Que la pratique suivie de garder en caractère debout une quantité considérable de matière composée devrait être mise de côté en autant que possible, pour ménager l'espace et diminuer la dépense;

Qu'il devrait être établi un mode de pension, si nécessaire, en faveur de vieux employés dont les services justifieraient une telle décision, et par cela même réduire le personnel sans nuire à l'efficacité du service, mais en y aidant.

Qu'en recommandant le renouvellement de l'outillage le comité est d'avis que la substitution de machines plus modernes mais moins nombreuses augmenterait la production tout en diminuant le nombre d'ouvriers nécessaires à leur fonctionnement, ce qui réaliserait une économie en salaires.

M. Clark (Bruce), pour M. Currie, du comité conjoint des deux Chambres, chargé du contrôle des Impressions du Parlement, présente le troisième rapport du dit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité recommande.

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

**58.** Rapport annuel du comité éditorial chargé du contrôle des publications du gouvernement, touchant le travail accompli par le comité depuis sa création, le 4 octobre 1917 jusqu'au 20 mars 1918.

**91.** Réponse l'ordre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de Croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne.

2. Quel est le nom, l'adresse et le grade de chaque décoré ainsi que le nom du bataillon dont il faisait partie.

3. Quel est le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations.

Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

**42b.** Copie du décret du conseil. No 863, daté le 12 avril 1918, *re* modifications apportées au "Décret concernant la défense du Canada, 1917", au sujet de l'équipement des navires pour protection contre l'ennemi.

**42c.** Copie de l'arrêté en conseil C.P. 950, daté le 19 avril 1918,—Etablissement du grade de préposé aux mandats dans la marine royale canadienne.

Aussi,—Copie du décret du conseil C.P. 70/942, daté le 19 avril 1918,—Allocation aux examinateurs en chef aux ports canadiens.

**42d.** Copie du décret du conseil, 974, du 23 avril 1918,—Ordonnance pour la Défense du Canada, 1917",—Pénétration en Canada de vaisseaux portant des explosifs pour leur propre protection.

Aussi,—Copie du décret du conseil, 957, du 19 avril 1918,—Création du grade de chirurgien stagiaire,—Réserve volontaire de la Marine royale canadienne.

**52a.** Règlements concernant l'enregistrement édictés par la Commission d'enregistrement du Canada.

**56b.** Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quand et à l'instance de qui le bureau du Contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi.

2. A quel ministère le Contrôleur des vivres fait-il rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du Contrôleur des vivres.

3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le Contrôleur des vivres et de ses assistants, et du personnel à Ottawa et par tout le Canada, depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement.

4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement.

5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918.

6. S'il y a quelques réclamations pour salaires ou déboursés par le bureau du Contrôleur des vivres en suspens ou discutées et dans l'affirmative, quel en est le chiffre.

7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada.

8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914. (*M. Lapointe, Saint-Jacques.*)

56c. Réponse à une adresse votée le 20 mars 1918,—Copie du décret du conseil récemment édicté et pourvoyant à la constitution du personnel (nombre de personnes à employer et leurs salaires), du bureau du Contrôleur des vivres, aussi—liste des noms des personnes qui y sont actuellement employées, avec mention de leurs salaires et attributions respectives, de leurs occupations antérieures, des endroits où elles étaient employées et des salaires qu'elles recevaient. (*M. Devlin.*)

64a. Réponse à une adresse à Son Excellence votée par la Chambre le 8 avril 1918, —Copie du décret du Conseil créant une commission d'enquête concernant le papier; aussi, copie des décrets du conseil subséquents se rapportant à la mission confiée à cette commission. (*M. Devlin.*)

64b. Réponse à une ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie de toute correspondance échangée entre les éditeurs de journaux en Canada, plus spécialement ceux de Toronto, et le gouvernement, au sujet des décrets du conseil créant une commission d'enquête touchant le papier, et les décrets du conseil subséquents au même sujet. (*M. Devlin.*)

84. Memorandum No 4,—Concernant le travail accompli par le ministère de la Milice et de la Défense, du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1917.

84a. Memorandum No 4, concernant l'œuvre accomplie par le ministère de la Milice et de la Défense, du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1917.

85. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Combien d'édifices ont été loués par le gouvernement, dans la cité d'Ottawa, depuis le 1er février 1915.
2. Qui sont les propriétaires de ces édifices.
3. Où ces édifices sont situés.
4. Quel est le prix de location annuelle de chaque édifice ou partie d'édifice.
5. Quelle est la durée de chaque bail. (*M. Papineau.*)

86. Réponse à une adresse votée le 21 mars 1918,—Copie de tous décrets du Conseil concernant la nomination des membres de la Commission du service national et de tous rapports qui ont été faits individuellement ou collectivement par les membres de cette commission. (*sir Wilfrid Laurier.*)

87. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Quels sont les officiers qualifiés employés par les autorités militaires de Québec dans les différentes branches du ministère de la Milice et de la Défense qui suivent: service de recrutement; intendance; ingénieurs royaux canadiens; garnison d'artillerie royale canadienne; artillerie royale canadienne.

2. Combien de temps ils ont été employés dans chaque branche.

3. Quelles sont les fonctions de chacun d'eux.

4. Quelle solde chacun d'eux reçoit.

5. Quels sont les noms de ceux qui ont eu du service outre-mer et pendant combien de temps ils ont été au front.

6. Combien de temps dans les tranchées.

7. A quel bataillon ils appartenaient alors qu'ils étaient outre-mer.—(*M. Power.*)

88. Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Quelles propriétés, s'il en est, ont été achetées par le ministère de la Milice ou la Commission des hôpitaux militaires dans la cité de Québec, depuis le 1er janvier 1917.

2. De qui elles ont été achetées, et qui en a recommandé l'achat.

3. Quel a été le prix d'achat. (*M. Power.*)

**89.** Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Combien de personnes, de quelque grade que ce soit, sont employées par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et quels en sont les noms, le grade, les traitements.

2. Pour quelle raison elles ont été nommées et où elles sont stationnées.

3. Combien d'entre elles ont servi au front.

4. Quel est l'officier le plus ancien employé par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique.

5. Quel est le coût total mensuel qu'entraîne l'œuvre de la Commission dans la Colombie-Britannique, et combien d'hommes sont sous ses soins actuellement.

6. Combien d'édifices sont occupés pour les fins et sous le contrôle de la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique et où ils sont situés.

7. Combien de fonctionnaires des quartiers généraux à Ottawa ont jugé qu'il fût nécessaire de visiter la côte du Pacifique au cours de l'année dernière, et pour quel objet.

8. Si la Commission des hôpitaux militaires a un agent de publicité régulièrement nommé. Dans l'affirmative, quels sont son nom et ses fonctions.

9. S'il a fait du service outre-mer, et quel est son salaire.

10. Quel a été le coût total du service de la publication au cours de 1917.—(*M. Stevens.*)

**90.** Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître les noms du personnel de la Commission des hôpitaux, le nombre des personnes employées, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures et les sommes payées à chaque personne pour frais de voyage.—(*M. Devlin.*)

**92.** Réponse à l'ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie d'un certain mémorandum envoyé au ministre des Travaux publics par le député senior d'Ottawa au sujet de l'abolition du patronage, et de tous les documents, lettres, etc., échangés entre lui et le ministre des Travaux publics à ce sujet depuis le 17 décembre 1917.—(*M. McMaster.*)

**93.** Rapport sommaire du greffier de la Couronne en Chancellerie touchant les rapports de l'élection générale, 1917.

**94.** Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des mesures ont été prises par le gouvernement pour s'enquérir des conditions du commerce, pendant la présente guerre, dans les Etats-Unis, et dans l'affirmative, quelles sont ces mesures.

2. Si, en dehors des membres du cabinet, quelques personnes ont été envoyées en mission par le gouvernement canadien pour étudier la situation du commerce de guerre dans les Etats-Unis. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes.

3. Si quelques personnes ont été ainsi envoyées, quel a été le coût total de ces missions.—(*M. Devlin.*)

**95.** Réponse à l'adresse votée le 20 mars 1918,—Copie de tous les décrets du Conseil, rapports et correspondance se rapportant à l'admission en franchise des tracteurs de ferme et autres instruments aratoires.—(*Sir Wilfrid Laurier.*)

**96.** Copies des décrets du Conseil édictés en ce qui concerne la Loi des Electeurs Militaires, 1917, et la Loi des élections en temps de guerre, savoir:—

C.P. 3,010, 7 novembre 1917.—Instructions à l'usage des électeurs créés par la Loi des Electeurs Militaires, 1917.

C.P. 3,158, 9 novembre 1917.—Scrutateurs: à l'effet d'en nommer six et de stipuler le paiement de leurs services et frais, etc.

C.P. 3,159, 9 novembre 1917.—Officiers présidents: à l'effet d'en nommer un certain nombre et de stipuler le paiement de leurs services, etc.

C.P. 3,276, 24 novembre 1917.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votations à l'effet d'en nommer et de stipuler le paiement des services, etc.

C.P. 3,277, 27 novembre 1917.—Règlement établissant des bureaux de votation pour les électeurs militaires revenus qui sont des Indiens.

C.P. 3,322, 29 novembre 1917.—Disposition relative à la prise du vote des électeurs militaires appartenant à des détachements qui ont ordre de quitter le Canada avant le jour de votation.

C.P. 3,404, 17 décembre 1917.—Officiers présidents: M. le capitaine W. M. Frowd, du Génie, est nommé à la succession de M. le capitaine F. C. C. Pascoe, à Halifax, N.-E.

C.P. 6,405, 17 décembre 1917.—Touchant la prise du vote des détachements qui ont ordre de quitter le Canada. Arrêté ministériel du 29 novembre 1917, modifié.

C.P. 7, 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffier de bureaux de votation: à l'effet d'en nommer un nombre additionnel.

C.P. 8, 4 janvier 1918.—Scrutateurs: à l'effet d'en définir les frais de voyage et de subsistance

C.P. 9, janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation; à l'effet d'en établir la rémunération.

C.P. 10, 4 janvier 1918.—Scrutateurs: nommant (M. le major Thomas Gibson, de Londres, Angleterre, à la succession de M. le général de brigade J. F. L. Embury.

C.P. 11, 4 janvier 1918.—Règlements additionnels pour la mise en vigueur de la Loi des Electeurs Militaires, 1917.

C.P. 12, 8 janvier 1918.—Paiement des services des bureaux d'appel dans l'Ontario et des officiers reviseurs dans la Nouvelle-Ecosse, relativement à la révision des listes électorales.

C.P. 13, 4 janvier 1918.—Election d'Halifax: le quartier No 6 est constitué en un seul district de votation.

C.P. 63, 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation: à l'effet d'en établir la rémunération. Arrêté ministériel du 4 janvier 1918 (C.P. No 9), modifié.

C.P. 84, 12 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux: nommant M. le capitaine Harold Baker, F.E.C., Londres, Angleterre, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Nelson Spencer.

C.P. 85, 12 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux; nommant M. Archibald Dickson, de Harrow, Angleterre, en remplacement de M. le capitaine Rippon, R.A.M.C.

C.P. 98, 15 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux: nommant M. E. L. Ginns en remplacement de M. Ainslie W. Greene.

C.P. 162, 19 janvier 1918.—Démission de M. R. A. Pringle comme officier rapporteur spécial et nomination de M. John W. P. Ritchie pour lui succéder, et nommant des officiers rapporteurs spéciaux et des greffiers de bureaux de votation.

C.P. 323, 8 février 1918.—Longueur de séance qui constitue une journée de travail.

C.P. 396, 18 février 1918.—M. le lieutenant N. G. Charlton, actuellement en France est nommé à la succession de M. le major Powell comme officier rapporteur spécial.

C.P. 397, 18 février 1918.—M. Edgar E. R. Chevrier remplace M. J. A. Pinard comme officier rapporteur spécial.

C.P. 602, 12 mars 1918.—Proclamation des bulletins d'outre-mer sur réception des informations par télégraphie.

97. Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918.—Copie de tous jugements rendus à date en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917, par le juge d'appel central. (M. Trahan.)

98. Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918.—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes employées à Ottawa au service du Conseil du Service Militaire leurs salaires et occupations antérieurs. (M. Devlin)

99. Rapport de la Commission royale chargée de s'enquérir et de faire rapport sur la régie et l'administration du service de pilotage dans le port de Halifax, N.-E.

100. Réponse à un ordre du Sénat du 21 mars 1918,—Pour la production d'un rapport donnant le détail de certains états de l'estimation du coût de la construction d'égouts, etc., établie aux tableaux 29 et 30 qui se trouvent entre les pages 96 et 97 du livre intitulé: "*Rural Planning and development*, écrit par Thomas Adams, et qui constitue un rapport de la Commission de Conservation, daté de 1917. Les états ci-dessus donnent les totaux suivants: \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533. (*Sénat.*)

101.—Réponse à un ordre du Sénat du 22 mars 1918,—Etat indiquant en autant de colonnes distinctes:

1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement.

2. Le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats.

3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps.

4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (a) les accidents mortels; (b) les accidents graves; (c) les accidents légers, avec leurs dates respectives.

5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés. (*Sénat.*)

102. Réponse à l'ordre de la Chambre du 10 avril 1918,—Copie de la correspondance se rapportant à la démission de W. F. O'Connor, gentilhomme, C.R., en qualité de commissaire-enquêteur au sujet du coût élevé de la vie.—(*M. Lemieux.*)

103. Copie d'un décret du Conseil, No 758, 26 mars 1918, concernant un contrat conclu avec la *Dominion Steel Corporation, Limited*, pour la manufacture de plaques d'acier requises dans la construction de navires et pour chaudières.

104. Copie de l'arrêté en conseil No 915, du 16 avril 1918, interdisant à la presse de publier toute déclaration, tout rapport ou toute opinion adverse concernant les actes des nations alliées en ce qui concerne la poursuite de la guerre, et aussi, établissant la même interdiction quant à l'expression publique de tout rapport, etc., comme susdite par qui ce soit.

105. Rapport du Conseil du Service Militaire sur l'administration de la Loi du Service Militaire, 1917.

106. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Sud depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. (*M. Boyer.*)

107.—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Hudson, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. (*M. Boyer.*)

108. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Nord, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. (*M. Boyer.*)

**109.** Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Saint-Zotique, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles. (*M. Boyer.*)

**110.** Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1918,—Copie de la correspondance et des documents en général se rapportant à la fusion de la banque *British North America* avec la banque de Montréal. (*M. Lemieux.*)

**111.** Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. En se référant à l'état publié dans la *Gazette du Canada* du 30 mars faisant connaître les détails au sujet de la circulation et du numéraire, quelles sont les garanties approuvées servant de base à l'émission du papier-monnaie de l'Etat au chiffre de \$92,820,000.

2. A la disposition de quelles banques cette émission a été mise, et quelle a été la garantie respective en chaque cas. (*M. Trahan.*)

**112.** Réponse à un ordre du Sénat du 16 avril 1918 demandant les renseignements suivants:—

1. Le nombre de pages que comprenaient les Débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celles de l'édition révisée.

2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition révisée.

3. La traduction française des Débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier.

4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction des Débats.

5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux.

6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux.

7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des Débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée.

8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des Débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour?

9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans le négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail. (*Sénat.*)

**113.** Relevé émis par le Cabinet de guerre, à la demande de l'Amirauté, faisant connaître pour le Royaume-Uni et pour le Globe, au cours de la période entre août 1914 et décembre 1917;

1. Pertes subies par la marine marchande par suite d'actes de la part de l'ennemi et des accidents maritimes;

2. Résultats de l'activité en fait de construction de navires marchands;

3. Vaisseaux ennemis capturés et subséquemment réquisitionnés;

Accompagné de diagrammes montrant les pertes de la marine marchande et le résultat de la construction de navires, pour le Royaume-Uni et le Globe, au cours de la même période.

**114.** Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1918,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et toute autre correspondance et documents se rapportant au service du vapeur *Amelia* entre Pictou et les Iles de la Madeleine. (*M. Lemieux*).

**115.** Réponse à un ordre du Sénat du 18 avril 1918,—Etat montrant :

(1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (*a*) en anglais, et (*b*) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunérations payés à chacune de ces personnes;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (*a*) en anglais, et (*b*) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918. (*Sénat*.)

**116.** Relevé faisant connaître combien de fonctionnaires appartenant au Service extérieur ont été transférés au Service intérieur depuis le 1er octobre 1917, et combien de personnes ont été nommées sous l'empire de l'article 21 de la Loi actuelle du Service civil depuis la même date.

**117.** Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 8 avril 1918,—Copie des arrêtés en conseil relatifs à la nomination du colonel Langton à l'emploi de payeur général dans le ministère de la Milice. (*M. Copp*.)

**118.** Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1918,—Relevé faisant connaître :—

1. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les années 1916 et 1917.

2. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les deux langues pendant les susdites années.

3. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en anglais pendant les susdites années.

4. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en français pendant les susdites années. (*M. Demers*.)

**119.** Copie du décret du conseil No 807, du 3 avril 1918, au sujet de la réserve faite de terres fédérales pour les objets de la Loi d'Etablissement de soldats (chapitre 21,—7-8 George V). (*Sénat*.)

**120.** Relevé des sommes payées aux journaux, etc., en ce qui se rapporte aux annonces relatives à l'emprunt de la Victoire.

**121.** Copie du rapport soumis par le fonctionnaire qui dirige le bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, adressé au très honorable sir Robert L. Borden, G.C.M.G., M.P., le premier ministre du Canada, concernant le service de ce bureau depuis sa fondation jusqu'au 11 janvier 1917.

**122.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Relevé faisant connaître :

1. Combien de personnes comprises dans la classe 1 étaient sujettes à la Loi du Service Militaire, 1917; (*a*) dans la province d'Ontario; (*b*) dans la province de Québec; (*c*) dans la province de la Nouvelle-Ecosse; (*d*) dans la province du Nouveau Brunswick; (*e*) dans la province de l'Ile du Prince-Edouard; (*f*) dans la province de la Colombie-Anglaise; (*g*) dans la province de la Saskatchewan; (*h*) dans la province de l'Alberta; (*i*) dans la province du Manitoba; (*j*) dans le territoire du Yukon.

2. Combien, pour chacune de ces provinces, se sont rapportées pour le service.

3. Combien, pour chacune des provinces, ont demandé l'exemption du service militaire.

4. Combien, pour chacune des provinces, ont été exemptées par les tribunaux locaux.

5. Combien, dans chacune des provinces, il y a eu d'appels de pris à l'encontre de la décision des tribunaux locaux; (*a*) par les conscrits; (*b*) par les représentants ou autorités militaires.

6. Combien d'appels ont été décidés dans chacune des provinces. Combien de maintenus dans chacune. Combien de renvoyés dans chacune.

7. Combien il y a causes maintenant pendantes devant le juge d'appel central.

8. Si les autorités militaires ou représentants publics ont l'intention de porter d'autres causes en appel, soit devant le tribunal d'appel, soit devant le juge d'appel central.

9. Dans l'affirmative, combien pour chaque province. (*M. Trahan.*)

**123.** Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie de toutes lettres, certificats, recommandations et autres documents se rattachant à l'octroi d'une pension de complète invalidité au colonel R. H. Labatt. (*M. Copp.*)

**124.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—Relativement aux dernières élections dans le comté de Joliette:

1. En vertu de quelle recommandation l'officier rapporteur a été nommé.

2. Si des énumérateurs ont été nommés en vertu des dispositions du paragraphe premier de la section 42, de l'acte des élections fédérales, tel qu'amendé par l'Acte des élections en temps de guerre.

3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des énumérateurs qui ont été ainsi nommés, la date à laquelle la liste a été transmise et le nom de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles elle a été ainsi transmise. (*M. Demers.*)

**125.** Copie du décret du conseil No 812, du 5 avril 1918,—Règlements régissant les prêts aux soldats sous l'empire de la Loi d'Établissement de Soldats, 1917 (chap. 21, 7-8 George V).

**126.** Réponse à une adresse votée par la Chambre le 25 mars 1918,—Copie de toutes lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et les différents gouvernements provinciaux concernant le décret du conseil du 22 décembre 1917 au sujet de la vente d'obligations par les gouvernements provinciaux, coloniaux ou étrangers, les municipalités ou autres corps publics. (*M. Lemieux.*)

**127.** Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Si quelques sommes d'argent ont été payées au *Dundalk Herald*, *Flesherton Advance*, *Markdale Standard*, *Durham Chronicle*, *Grey Review* ou *Hanover Post* pour annonces ou toutes autres raisons depuis le 1er octobre 1917.

2. Dans l'affirmative, combien a été payé à chaque journal mentionné. (*M. Cahill.*)

**128.** Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître

1. Quels sont les officiers employés à Québec sur l'état-major du district militaire No 5.

2. Depuis combien de temps ils sont attachés à ce service.

3. Quels services rend chacun d'eux.

4. Quels sont les salaires et allocations reçus par chacun d'eux.

5. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer.

6. Combien de temps ils ont été au front.

7. Combien de temps ils ont passé dans les tranchées.

8. De quel bataillon ils faisaient partie outre-mer. (*M. Power.*)

**129.** Rapport des commissaires nommés pour faire une enquête sur les affaires de la *William Davies Co., Ltd.*, et de la *Matthews-Blackwell, Ltd.*, daté le 1er novembre 1917.

**130.** Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître les détails de certaines sommes totales, étant le coût estimatif pour égouts de rues, etc., ainsi qu'indiqués sur les planchettes 29 et 30, insérées entre les pages 96 et 97 du livre *Rural Planning and Development* écrit par Thomas Adams, étant un rapport publié par la commission de conservation, daté en 1917.

Les dits totaux étant \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533. (*M. Lemieux.*)

**131.** Relevé des dépenses du Comité fédéral de publicité en compte avec le gouvernement fédéral, et en ce qui concerne l'emprunt de la Victoire, 1917.

**131a.** Rapport de M. A. E. Ames, président du comité exécutif fédéral du Canad, touchant l'emprunt de la Victoire, 1917.

**132.** Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de tribunaux locaux ont été établis dans tout le Canada en vertu de la loi du Service Militaire.

2. Quelle a été la rémunération quotidienne accordée à chacune des personnes composant ces tribunaux.

3. Quel était le salaire quotidien du secrétaire du tribunal, et celui des constables ou du concierge de la salle d'audience.

4. A combien, jusqu'à ce jour s'est élevée la dépense totale de ces tribunaux.

5. S'il y a des comptes non encore soldés. (*M. White, Victoria.*)

**134.** Réponse à un ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si la construction d'un hôpital pour y recevoir des soldats invalides à Sainte-Anne de Bellevue, est faite sous le contrôle du gouvernement.

2. Dans la négative, quels en sont les intermédiaires: Si c'est par voie de contrat ou sous la direction d'un corps public quelconque.

3. Quel montant le gouvernement a payé pour le terrain où l'on érige cet hôpital.

4. Quel est le montant que coûtera cette construction.

5. Combien de soldats invalides on y pourra loger.

6. A quelle distance cet hôpital se trouve situé du collège Macdonald.

7. Si le gouvernement a bien considéré les inconvénients très sérieux qui peuvent résulter d'un tel établissement dans le voisinage immédiat d'un collège où des centaines de jeunes filles reçoivent leur instruction. (*M. Boyer.*)

**135.** Réponse à un ordre du Sénat du 23 avril 1918,—Etat donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent:

(a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;

(b) département des impressions;

(1) commis;

(2) correcteurs d'épreuves;

(3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires;

(4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;

(5) employés à la reliure—livres et brochures;

(6) employés au stéréotypage;

(7) employés à la gravure des cartes;

(8) employés à tous autres travaux;

(c) département des impressions extérieures;

(d) comptables;

(e) département de la papeterie;

(f) département de la distribution;

(g) machinistes;

(h) employés à la *Gazette du Canada*;

(i) gardien;

(j) tout autre département. (*Sénat.*)

**136.**—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des soumissions ont été adressées au ministère de la Milice ou à la Commission des Achats de guerre, pour un approvisionnement de lard fumé, à Toronto, Kingston et London.

2. Si oui, quels sont les soumissionnaires, et quels sont les prix dans chaque cas.

3. A qui a été accordé le contrat dans chaque cas et à quel prix.

3. En prévision de l'adoption du bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique qui ordonne entre autres choses, la compilation de toutes les statistiques de l'industrie et du commerce, votre comité recommande de biffer l'article trois du cinquième rapport du comité des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement présenté le 13 juillet 1900.

Voici cet article:—

Votre comité recommande aussi que trois milles cinq cents exemplaires du relevé mensuel des importations et des exportations du Canada, tirés des rapports officiels par le ministère des Douanes à dater du 1er juillet 1900, soient imprimés et distribués, tel que demandé par le ministère des Douanes.

4. Le très honorable Sir George Foster a soumis à votre comité, comme président du comité sur les impressions du Parlement, le rapport 17 du comité de publication. Ce rapport expose que le comité s'est occupé de la qualité du papier employé pour l'impression des documents parlementaires dans le but d'arriver à économiser sans nuire toutefois à la durée et à l'apparence des livres bleus ou des rapport. Le papier employé pour les rapports des ministères, les débats et les affaires de routine des deux Chambres, etc., est connu sous le nom de *Printing No 1, Machine Finish*. La quantité consommée l'année dernière a été de 1,511,254 livres pesant 60 livres par rame. De l'espèce No 1 *Book, Supercalendered*, et pesant aussi 60 livres par rame, on a employé 531,658 livres. Après avoir consulté des experts, le comité recommande d'employer pour tous ces documents un papier pesant dix livres de moins par rame. Cette recommandation est appuyée par le sous-comité du conseil. On économiserait ainsi \$20,000 avec le papier employé pour les rapports et \$8,000 avec le papier No 1 *Supercalendered*, si le Parlement approuve ces changements.

Le comité mixte des impressions recommande l'adoption du rapport précédent et ces nouvelles espèces de papier devant être employées aussitôt que la provision de ces deux qualités de papier sera épuisée. Il est opportun de signaler que le comité conjoint du Congrès des Etats-Unis vient d'adopter les mêmes qualités de papier que votre comité recommande. Votre comité recommande que tous les départements du service public donnent leur adhésion à l'imprimeur du Roi et commencent à se servir du papier le moins pesant possible pour l'impression des documents de la Puissance.

5. Votre comité recommande que dans le cas où il n'y aurait pas d'autres réunions du comité, les présidents soient autorisés à décider quels documents présentés à l'une ou l'autre Chambre devront être imprimés, et de régler jusqu'à la fin de la session toutes les questions qui sont de la juridiction du comité.

Sur motion de Sir George Foster, pour M. Meighen, il est résolu,—Que soient approuvés les décrets du Conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada et dans la *Gazette* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la régie des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique, savoir:—

C.P. 159, 19 janvier 1917,—Restreignant le droit d'inscription de homestead en faveur des sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'une contrée neutre et qui a continué de rester neutre.

C.P. 107, 12 février 1917,—N'exigeant pas que toutes les conditions de naturalisation soient remplies avant de permettre l'émission de lettres patentées *re* des terres fédérales en certains cas où le requérant est en service actif.

C.P. 572, 5 mars 1917,—Règlements *re* ressources naturelles nécessités par suite de l'état de guerre.

C.P. 736, 17 mars 1917,—Pourvoyant à ce qu'il soit tenu compte à ceux qui ont obtenu une inscription de homestead du temps qu'ils ont consacré à des travaux agricoles en Canada durant l'année 1918, en compensation des obligations de résidence.

C.P. 2076, 1er août 1917,—Autorisant certaines modifications des règlements forestiers.

C.P. 3210, 15 novembre 1917,—Autorisant la coupe de bois sur les terres fédérales pour les fins de constructions des navires.

C.P. 3243, 27 novembre 1917,—Confirmant certains décrets du Conseil *re* administration des terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

C.P. 3245, 27 novembre 1917,—Permettant un homme en service actif de se choisir un fondé de pouvoir en ce qui concerne ses droits sur des terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

C.P. 185, 24 janvier 1918,—Révoquant le décret du Conseil No 159 du 19 janvier 1917, et y substituant certains règlements.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, conformément aux dispositions de la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, savoir:—

C.P. 340, 7 février 1917,—Modifiant le décret du Conseil du 19 décembre 1916, *re* régie des *Project Meadows* dans les Réserves forestières de la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique.

C.P. 2595, 18 septembre 1917,—Mettant certains terrains dans le parc des lacs Waterton sous la haute direction du Directeur des Forêts.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans l'*Officiel* du Canada entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

C.P. 159, daté le 19 janvier 1917.—Limitant les droits de homestead dans la zone des chemins de fer aux personnes qui sont sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'un pays neutre et qui ont continué de l'être.

C.P. 560, daté du 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 555, daté du 28 février 1917.—Rendant les dispositions des arrêtés en conseil des 8 mai 1915 (C.P. 1042), 20 septembre 1915 (C.P. 2150), 9 décembre 1915 (C.P. 2888) et 12 janvier 1916 (C.P. 33), applicables aux préemptions et aux achats de homesteads.

C.P. 561 daté le 5 mars 1917.—Autorisant la modification des règlements permettant l'octroi d'un jour de priorité de droit pour faire l'inscription des terres fédérales disponibles.

C.P. 572, daté du 5 mars 1917.—Restreignant la vente de toute ressource naturelle sauf à un sujet britannique, à un sujet de pays allié ou de pays neutre.

C.P. 918, daté le 3 avril 1917.—Modifiant le décret de l'Exécutif du 14 décembre 1916, touchant son application aux troupes expéditionnaires canadiennes.

C.P. 1249, daté le 8 mai 1917.—Touchant l'octroi de patentes à quiconque n'est pas sujet britannique par naissance ou par naturalisation, et qui est en activité de service outre-mer.

C.P. 1268, daté le 8 mai 1917.—Recision de l'arrêté du conseil 572 du 5 mars 1917, appliquant des règlements nouveaux de ce chef.

C.P. 1429, daté le 25 mai 1917.—Autorisant certains règlements pour la disposition des concessions minières de quartz dans les terres fédérales.

C.P. 1877, daté le 9 juillet 1917.—Autorisant une personne en service actif à l'étranger à nommer un procureur chargé de demander l'émission de lettres patentes.

C.P. 2076, daté le 1er août 1917,—Autorisant les règlements au sujet du bois de construction.

C.P. 2090, daté le 1er août 1917.—Modifiant les règlements concernant les réserves forestières.

C.P. 2108, daté le 6 août 1917.—Autorisant certains changements dans les règlements des terres fédérales en vue de la protection des ressources hydrauliques.

C.P. 2509, daté le 11 septembre 1917.—Relevant un inscrit pour homestead de l'obligation d'y construire une maison par le fait qu'il est au service dans l'armée canadienne d'outre-mer.

C.P. 3027, daté le 3 novembre 1917.—Touchant le statut national de ceux qui demandent des inscriptions de homestead.

C.P. 401, daté le 20 février 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les hommes en service actif.

C.P. 459, daté le 7 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les détenteurs de homesteads employés comme journaliers sur des fermes.

C.P. 538, daté le 7 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant les hommes en service actif qui ont en leurs noms des inscriptions de homesteads.

C.P. 37-563, daté le 8 mars 1918.—Sanctionnant des règlements concernant l'affermage de terres accordées sans lettres patentes en vertu d'une inscription de homestead.

Avec le consentement de la Chambre,—

M. Rowell propose,—Que les recommandations contenues dans le troisième rapport du comité spécial nommé le 10 avril 1918, pour délibérer et faire rapport sur la Commission des Pensions, les règlements des pensions, et la suffisance ou l'insuffisance des secours accordés en vertu de ces pensions, les listes de pensions en vigueur au Canada pour les soldats invalides et autres et les dépendants de ceux qui ont été tués en service actif, et toute autre question s'y rapportant ou s'y rattachant, soient recommandées à l'attention du gouvernement.

Et un débat s'ensuivant;

Sir George Foster propose (en vertu de la règle 36),—Que la Chambre passe maintenant aux "Mesures du Gouvernement".—Adopté.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 69) Loi modifiant la Loi Criminelle—sont examinés et agréés.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 85) Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917,—sont examinés et agréés. (M. Maclean (Halifax), ministre intérimaire des Finances, acceptant les dits amendements avec une déclaration de non-admission du droit du Sénat d'apporter des modifications aux bills monétaires).

Sur motion de Sir George Foster, l'ordre relatif à la deuxième lecture du Bill A (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer"—est rescindé, et le bill retiré.

L'ordre relatif à la deuxième lecture du Bill (No 72) Loi ayant pour objet de modifier le chapitre trente-neuf des Statuts de 1917—étant lu;

M. Carvell, pour M. Doherty, propose,—Que le dit bill soit lu une deuxième fois maintenant.

Sir Wilfrid Laurier propose comme amendement:—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"cette Chambre croit que la Loi des Elections en temps de guerre devrait être rappelée."

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant:—

POUR:  
Messieurs

Archambault,	Devlin,	Laurier (sir Wilfrid),	Parent,
Boivin,	DuTremblay,	Lavigueur,	Pedlow,
Bourassa,	Euler,	Leduc,	Power,
Brouillard,	Fafard,	Lemieux,	Prevost,
Bureau,	Fielding,	Lesage,	Read (Prince,
Cahill,	Fournier,	McGibbon	I. du P.-E.),
Cannon,	Gauthier,	(Argenteuil),	Robb,
Cardin,	Gauvreau,	McKenzie,	Ross,
Casgrain,	Gervais,	McMaster,	Savard,
Copp,	Jacobs,	Marcile (Bagot),	Trahan,
d'Anjou,	Kay,	Mayrand,	Truax,
Déchène,	Lanctôt,	Michaud,	Vien,
Delisle,	Lapointe	Pacaud,	White
Demers,	(Kamouraska),	Papineau,	(Victoria)—53
Desaulniers,			

CONTRE:  
Messieurs

Anderson,	Crerar,	McGibbon	Sheard.
Andrews,	Cronyn,	(Muskoka),	Simpson,
Argue,	Crothers,	McIsaac,	Smith,
Armstrong	Crowe,	McQuarrie,	Spinney,
(Lambton),	Davidson,	Maharg,	Steele,
Arthurs,	Davis,	Manion,	Stevens,
Ballantyne,	Douglas (Cap-Breton	Marshall,	Stewart
Ball,	S. et Rich.),	Martin,	(Hamilton),
Bolton,	Edwards,	Mewburn,	Stewart (Lanark),
Boyce,	Finley,	Middlebro,	Sutherland,
Boys,	Foster (sir George),	Morphy,	Thompson
Brien,	Fripp,	Mowat,	(Hastings),
Burrell,	Green,	Munson,	Thompson (Yukon),
Calder,	Guthrie,	Myers,	Turriff,
Carvell,	Henders,	Reid (Grenville),	Tweedie,
Casselman,	Lang,	Reid (Mackenzie),	Wallace,
Chaplin,	Maclean (Halifax),	Richardson,	Wigmore,
Clarke	Maclean (York),	Rowell,	Wilson
(Wellington),	MacNutt,	Scott,	(Wentworth),
Cockshutt,	McCurdy,	Sexsmith,	Wilson
Cowan,			(Saskatoon)—74

Et la motion principale étant mise aux voix, elle est agréée.

Le dit bill est en conséquence lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et adopté.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants:—

Bill (No 84) Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916;

Bill (No 81) Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907;

Bill (No 87) Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*.

Bill (No 113) Loi modifiant la Loi des lettres de change.

Le Bill (No 109) Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines au Canada—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et adopté.

Le Bill (No 112) Loi concernant l'Élection tenue dans et pour le district électoral du Yukon—est lu une deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

### BUDGET PRINCIPAL.

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir:—*Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

#### II.—FRAIS DE GESTION.

Bureaux des sous-receveurs généraux et caisses d'épargnes rurales—	
Appointements.. . . . .	66,850 00
Dépenses casuelles.. . . . .	6,000 00
Impression des billets du Dominion.. . . . .	300,000 00
Impressions, annonces, inspections, frais de messageries, etc.. . . . .	42,000 00
1 Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement.. . . . .	80,000 00
Courtage sur achat d'effets publics pour fonds d'amortissement.. . . . .	6,000 00
Timbres anglais, frais de port, etc.. . . . .	3,000 00
Pour retirer de la circulation les monnaies étrangères et celles qui n'ont plus cours.. . . . .	15,000 00

#### III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
Traitements, y compris portier et ordonnance à \$1,100.. . . . .	29,100 00
Dépense casuelle, y compris allocation de \$600 au secrétaire particulier.. . . . .	66,600 00
4 Administration de la Justice—	
Traitements, y compris H Desmarais à \$1,000.. . . . .	166,387 50
Dépense casuelle.. . . . .	21,000 00
6 Secrétariat d'Etat—	
Traitements.. . . . .	80,025 00
Dépense casuelle.. . . . .	16,500 00
7 Division des impressions et de la papeterie publique—	
Traitements.. . . . .	69,787 50
Dépense casuelle.. . . . .	10,300 00
21 Ministère des Mines—	
Traitements.. . . . .	397,785 00
Dépense casuelle.. . . . .	5,500 00
22 Ministère des Postes—	
Traitements.. . . . .	943,870 00
Dépense casuelle.. . . . .	125,000 00
25 Bureau du haut commissaire du Canada, Londres—	
Traitements.. . . . .	22,250 00
Dépense casuelle.. . . . .	58,151 00
31 Archives publiques—	
Traitements.. . . . .	58,987 50
Dépense casuelle.. . . . .	8,500 00
32 Ministère du Rétablissement civil des soldats—	
Traitements, y compris solliciteur à \$4,000; sous-ministre et secrétaire-adjoint à \$4,000; directeur de l'emploi à \$4,000; comptable à \$3,500 et assistant comptable à \$2,500.. . . . .	66,000 00

	Dépense casuelle.. . . . .	25,000 00
33	Commission du Service civil—	
	Traitements.. . . . .	47,662 50
	Dépense casuelle.. . . . .	31,000 00

## IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

34	{ Dépenses diverses.. . . . .	10,000 00
	{ Frais de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B.. . . .	1,200 00

*Cour Suprême du Canada.*

35	{ Dépense casuelle et déboursés, salaire des officiers (shérifs, etc.); livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas \$300, \$100 pour messenger (H. Siryer) agissant comme huissier.. . . . .	7,500 00
	{ Livres de droit et de référence et reliure.. . . . .	8,000 00

*Cour de l'Echiquier du Canada.*

	{ Dépense casuelle—Frais de voyages des juges, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et \$150 pour les livres des juges.. . . . .	6,000 00
	{ Impressions, reliure et distribution des rapports de la cour.. . . .	
36	{ Dépenses diverses, quand le tribunal siège en cour d'amirauté.. . .	500 00
	{ Salaire du prévôt de l'amirauté, Québec.. . . . .	333 34
	{ A Chas. Morse, pour avoir fourni les rapports des décisions du tribunal aux revues légales.. . . . .	50 00
	{ Publication des rapports par contrat.. . . . .	

*Territoire du Yukon.*

	{ Frais de voyages du juge.. . . . .	500 00
	{ Frais de subsistance du juge.. . . . .	5,000 00
	{ Traitements des fonctionnaires de la cour territoriale, shérif et greffier, \$4,000 chacun, deux sténographes, \$2,000 chacun.. . .	12,000 00
37	{ Frais de subsistance du juge de la cour territoriale et du magistrat de police.. . . . .	8,600 00
	{ Rétribution des témoins, jurés et interprètes dans les causes criminelles.. . . . .	5,000 00
	{ Entretien des prisonniers.. . . . .	10,000 00
	{ Transport des prisonniers.. . . . .	4,000 00
	{ Divers.. . . . .	8,000 00

## V—POLICE FEDERALE.

38	Somme requise.. . . . .	146,765 00
----	-------------------------	------------

## VI—PENITENCIERS.

	{ Kingston.. . . . .	213,000 00
	{ Saint-Vincent-de-Paul.. . . . .	203,100 00
	{ Dorchester.. . . . .	108,800 00
39	{ Manitoba.. . . . .	94,800 00
	{ Colombie-Britannique.. . . . .	135,500 00
	{ Alberta.. . . . .	99,300 00
	{ Saskatchewan.. . . . .	101,000 00
	{ En général.. . . . .	36,100 00

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## MILICE ET DEFENSE.

379 Gratifications — Gratification sur mise à la retraite, à M. Henry Marris, gardien en chef, salle d'armes d'Hamilton. . . . .	1,130 25
--	----------

## MILICE ET DEFENSE.

342 Crédit supplémentaire. . . . .	15,000 00
------------------------------------	-----------

*Gratifications.*

343 {	Crédit supplémentaire pour pension à M. Ronald Morrison, du 1er novembre 1914 au 31 mars 1918, à \$330 par année, moins \$500 votés dans une loi des subsides antérieure. . . . .	618 40
	Pension à M. Walter Petipas, du 2 juin 1916 au 31 mars 1918, à \$515.90 par année. . . . .	943 46
	Gratification à la famille de feu J. M. Lanos, ci-devant professeur de français au Collège militaire Royal. . . . .	3,307 50
	Gratification à M. Robert Cochran, ancien gardien, champ de tir de Ste-Marie. . . . .	672 06

## BUDGET PRINCIPAL.

La résolution suivante est adoptée (Savoir:—*Les cinq sixièmes de la somme ci-dessous inscrite*):—

## VII—SERVICE LEGISLATIF.

*Sénat.*

40 Appointements et dépenses casuelles. . . . .	113,416 50
---	------------

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

La résolution suivante est adoptée:—

## GOUVERNEMENT CIVIL.

*Ministère de la Milice et de la Défense.*

325 {	Appointements du comptable en chef à \$3,500 par année, à compter du 1er février 1918. . . . .	116 66
	Position de commis dans la première division, subdivision A, à compter du 1er février 1918. . . . .	466 66
	Promotion de deux commis à la seconde division, sub-division B, à \$1,250 chacun. . . . .	2,500 00

## BUDGET PRINCIPAL.

Les résolutions suivantes sont adoptées (Savoir:—*Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):—

## SERVICE LEGISLATIF.

*Chambre des Communes.*

[	Traitement de l'Orateur suppléant. . . . .	2,000 00
	Appointements. . . . .	197,250 00

41	{	Dépenses des comités, commis surnuméraires, etc. . . . .	62,350 00
		Dépenses casuelles. . . . .	57,550 00
		Publication des <i>Débats</i> . . . . .	60,000 00
		Prévisions du Sergent d'Armes. . . . .	75,812 50

*Bibliothèque du Parlement.*

42	{	Appointements . . . . .	35,200 00
		Livres pour la bibliothèque générale, y compris frais de reliure. . . . .	18,000 00
		Ouvrage sur l'histoire de l'Amérique. . . . .	1,000 00
		Dépense casuelle. . . . .	12,500 00

*En général.*

43	{	Impressions, papiers à imprimer et reliure. . . . .	300,000 00
		Impressions, reliure et distribution des lois. . . . .	16,000 00
		Dépense casuelle se rattachant aux listes des votants. . . . .	17,000 00
		Dépenses casuelles du greffier de la Couronne en chancellerie, y compris l'emploi de commis temporaires . . . . .	5,000 00
		Listes des votants provinciales . . . . .	15,000 00

VIII.—ARTS ET AGRICULTURE.

59	Pour l'administration et la mise en vigueur des dispositions de la loi concernant l' <i>Instruction agricole</i> . . . . .	25,000 00
----	--	-----------

IX—QUARANTAINE.

60	Appointements et dépenses casuelles pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts. . . . .	225,000 00
61	Léproserie de Tracadie et de l'île d'Arcy, et lèpre en général. . . . .	11,000 00
62	Loi relative à l'hygiène dans les travaux publics. . . . .	5,000 00

XI—PENSIONS.

67	Mde Wm McDougall. . . . .	1,200 00
68	Lady Cartwright. . . . .	1,200 00
69	Aux vétérans de l'invasion féniante, 1866-70. . . . .	1,600 00
70	Payables à Gendarmerie à cheval, Volontaires de Prince-Albert et aux Police Scouts relativement à la rébellion de 1885. . . . .	1,290 28
	Payables aux membres de la milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la rébellion de 1885. . . . .	44,000 00
	Pensions payables aux familles de certains membres de la troupe qui ont perdu la vie alors qu'ils étaient en service:—	
72	Margaret Johnson Brooke. . . . .	638 75
73	Annie Eva Emily et Arthur Stewart Mountford Brooe. . . . .	54 75
74	Mde Elisabeth Willmett. . . . .	54 75
75	Mde Elisabeth Fitzgerald. . . . .	525 00
76	Pension à J. B. Allan. . . . .	450 00
77	Pension à Mde Mary E. Fuller. . . . .	600 00
78	Pension à Mde Fabre. . . . .	1,000 00
79	Pensions—Guerre européenne. . . . .	15,000,000 00
80	Traitements et dépenses casuelles du Bureau des commissaires préposés aux Pensions pour le Canada. . . . .	750,000 00

## XXVIII—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE.

*Division des Mines.*

236	[	Etude des dépôts de minerai, des minéraux économiques, des matériaux de construction; coût du combustible et de la préparation mécanique des minerais; compilation de renseignements sur les minéraux et les industries. . . . .	130,000 00
		Publication et traduction en français des rapports; achats de livres fournitures du laboratoire de chimie, appareils, instruments, imprévus du bureau. . . . .	40,000 00

*Bureau des épreuves du Canada.*

237	Entretien du bureau d'épreuves, Vancouver, C.-B. . . . .	25,000 00
-----	--	-----------

*Commission géologique.*

238	[	Pour explorations et levées; recherches ethnologiques, appointements des explorateurs, topographes, dessinateurs et autres.	130,000 00
		Pour publications et traduction en français des rapports, cartes, plans, illustrations, etc. . . . .	55,000 00
		Instruments, outillage de laboratoire, produits chimiques, entretien des bureaux et du Musée; personnel surnuméraire technique, d'écritures et autres; divers contingents. . . . .	45,000 00
		Pour achat de spécimens. . . . .	2,500 00
		Pour indemniser John F. Lyons <i>re</i> logement. . . . .	400 00

## XXXVI—DIVERS.

256	<i>Gazette du Canada</i> . . . . .	31,000 00
257	Imprimerie de l'Etat—Réparations et réfections. . . . .	10,000 00
258	Imprimerie de l'Etat—Nouvelle installations. . . . .	40,000 00
259	Distribution des documents parlementaires et autres publications du gouvernement. . . . .	45,000 00
260	Impressions diverses. . . . .	100,000 00
261	Contribution à la publication du Catalogue international des publications scientifiques. . . . .	585 00
262	Dépenses occasionnées par la <i>Loi de Tempérance du Canada</i> . . . . .	1,000 00
263	Dépenses sous le régime de la <i>Loi de Naturalisation</i> . . . . .	5,000 00
264	Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session. . . . .	40,000 00
265	Subvention à l'union interparlementaire pour la paix. . . . .	200 00
266	Abonnement à des publications canadiennes pour le haut-commissaire du Canada à Londres. . . . .	1,000 00
267	Pour pourvoir à l'achat de 650 copies du <i>Parliamentary Guide</i> . . . . .	1,950 00
269	Au juge en chef de la cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyages et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général. . . . .	5,000 00
270	Archives publiques y compris un montant de \$5,046.19 pour payer à l'Imprimerie Nationale pour l'impression des documents publics autorisés en vertu du crédit n° 314, 1916-17 et pour l'impression de la <i>Loi des pionniers</i> . . . . .	65,046 19
272	Dépenses se rattachant à des affaires litigieuses relevant du ministère de la Justice. . . . .	13,000 00
273	Contribution annuelle à la <i>Canadian Law Library</i> , Londres, Ang. . . . .	500 00

274	Pour la réunion et la publication des rapports, arrêtés de l'exécutif et la correspondance sur la législation provinciale depuis 1905.—(Nouveau crédit) . . . . .	500 00
275	Frais relevant de la convention des revendications pécuniaires avec les Etats-Unis.—(Nouveau crédit) . . . . .	5,000 00
276	Subvention à la <i>Chief Constables Association of Canada</i> . . . . .	500 00
277	Coût des procédures devant l' <i>International Joint Commission</i> . . . . .	5,000 00
278	Pour aider à la suppression de la traite des blanches . . . . .	2,500 00
279	Traitements des agents consulaires à l'étranger . . . . .	300 00
280	Traitements et dépenses à l'agence de Paris . . . . .	28,000 00
281	Allocation à J. W. Stewart, hydrographe en chef, pour services rendus en vertu d'un arrêté en conseil du 19 octobre 1912, concernant les questions à l'étude par la Commission des eaux limitrophes pendant l'exercice 1918-19 . . . . .	1,000 00
282	Montant requis pour défrayer les dépenses de la Commission technique nommée afin de considérer les questions se rapportant au niveau du Lac-des-Bois . . . . .	6,000 00
283	Subvention à la Commission des champs de bataille nationaux:	
	(a) pour les dépenses administratives . . . . .	5,500 00
	(b) Pour l'entretien du parc des champs de bataille nationaux . . . . .	30,000 00
	(c) Pour l'entretien de la tour Martello . . . . .	450 00
284	Contribution à l'université McGill pour l'entretien d'un bureau régional pour le Canada, pour le catalogue international pour la littérature scientifique . . . . .	2,000 00
285	<i>Canadian Press Limited</i> —Dépenses d'un service national de nouvelles . . . . .	50,000 00
286	Presse associée canadienne . . . . .	8,000 00
287	Administration de la Loi de l'impôt sur le revenu de 1917. Les nominations à cet effet peuvent se faire sans tenir compte des dispositions de la Loi du Service civil . . . . .	600,000 00
289	Subvention à l'Association antituberculeuse canadienne . . . . .	10,000 00
290	Subvention à la <i>Canadian Handicraft's Guild</i> . . . . .	2,000 00
291	Subvention pour venir en aide à la section canadienne de la <i>St. John Ambulance Association</i> . . . . .	5,000 00
292	Subvention au <i>Victorian Orders of Nurses</i> . . . . .	5,000 00
293	Subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des <i>Boy Scouts</i> . . . . .	5,000 00
294	Subvention pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique du Canada . . . . .	2,000 00
295	Subvention à la Société Royale du Canada . . . . .	4,000 00
296	Académie Royale des Arts . . . . .	2,500 00
297	Subvention au <i>Canadian Mining Institute</i> . . . . .	3,000 00
298	Secours pour les sinistrés d'Halifax . . . . .	5,000,000 00

#### XLIII—POSTES—SERVICE EXTERIEUR..

##### *Service extérieur.*

308	{	Traitements et allocations . . . . .	9,843,085 25
	{	Service postal . . . . .	8,234,337 50
	{	Divers . . . . .	843,838 00
	{	Territoire du Yukon . . . . .	195,000 00

#### XLIV.—COMMERCE.

312	Traitements, loyers, gages et dépense casuelle aux termes de la Loi sur les céréales du Canada . . . . .	1,050,000 00
-----	--	--------------

## XXXVI.—DIVERS.

268 Frais de voyage de sir Charles Fitzpatrick, assistant aux séances du comité judiciaire du conseil privé. . . . .	2,500 00
--	----------

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

## GOUVERNEMENT CIVIL.

*Ministère des Postes.*

327 Dépense casuelle—Divers—Crédit supplémentaire. . . . .	500 00
--	--------

*Département des Archives publiques.*

329 Impressions et papeterie—Crédit supplémentaire. . . . .	9,500 00
---	----------

*Commission du Service civil.*

330 Traitement du président de la Commission du Service civil, à raison de \$6,000 par année, à compter du 15 octobre 1917—Crédit supplémentaire. . . . .	462 39
---	--------

## POLICE FEDERALE.

331 Crédit supplémentaire. . . . .	11,000 00
------------------------------------	-----------

## SERVICE LEGISLATIF.

## SÉNAT.

332 Promotion de E. E. Bérubé à la seconde division, sub-division B, à raison de \$1,400 par année, à compter du 1er septembre 1917 . . . . .	87 50
---	-------

## CHAMBRE DES COMMUNES.

333 Publication des Débats—Crédit supplémentaire. . . . .	40,000 00
---	-----------

## EN GÉNÉRAL.

334 {	Dépense casuelle se rattachant aux Listes électorales—Crédit supplémentaire. . . . .	6,400 00
	Paiement des frais de subsistance aux scrutateurs, en vertu de la <i>Loi des Electeurs Militaires, 1917</i> , à raison de \$25 par jour, et pour frais de subsistance et dépenses de voyage additionnels dans l'exercice de telles fonctions pendant l'élection générale de 1917 et les décomptes subséquents. . . . .	20,000 00

## ARTS ET AGRICULTURE.

335 Achat de pois et fèves pour semence—Mandat du Gouverneur général (26 nov. 1917). . . . .	500,000 00
336 Achat d'avoine de pâture—Mandat du Gouverneur général (8 déc. 1917). . . . .	500,000 00
337 Achat de grains de semence et de pâture—Mandat du Gouverneur général (17 janv. 1918). . . . .	1,000,000 00
338 Achat de criblures, moulée et maïs—Mandat du Gouverneur général (24 janv. 1918). . . . .	300,000 00
339 Achat de tourteaux et autre pâture—Mandat du Gouverneur général (1er fév. 1918). . . . .	300,000 00
340 Achat de grains de semence et avoine de pâture—Mandat du Gouverneur général (8 mars 1918). . . . .	700,000 00

## IMMIGRATION ET COLONISATION.

341 Grains de semence et autres secours aux colons sur des terres non patentées, dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, y compris le mandat du Gouverneur général (26 fév. 1918) \$100,000. . . . .	600,000 00
---	------------

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## EDIFICES PUBLICS.

*Québec.*

344 Edifices publics de Roberval—Drain, etc.—Crédit supplémentaire ..	900 00
---	--------

*Manitoba.*

345 Ferme expérimentale de Brandon—Pour remplacer les bâtiments détruits par l'incendie, y compris l'intérêt à 5 pour 100 sur le montant dû à l'entrepreneur—crédit supplémentaire. . . . .	14,900 00
---	-----------

## LOYERS, RÉPARATIONS, MOBILIER, CHAUFFAGE, ETC.

346 Edifices publics d'Ottawa — Téléphone — Crédit supplémentaire..	7 000 00
---	----------

## PORTS ET RIVIÈRES.

*Québec.*

347 Laprairie—Travaux de protection—Mandat du Gouverneur général 17 décembre 1917. . . . .	68,750 00
--	-----------

## MINISTÈRE DU TRAVAIL.

348 <i>Loi des enquêtes en matières de différents industriels</i> — Crédit supplémentaire. . . . .	5,000 00
--	----------

## DIVERS.

349 <i>Gazette du Canada</i> —Crédit supplémentaire. . . . .	18,009 00
350 Distribution des documents parlementaires et autres publications du gouvernement—Crédit supplémentaire. . . . .	20,000 00
351 Impressions diverses—Crédit supplémentaire. . . . .	75,000 00
352 Secours à Halifax—Deux mandats du Gouverneur général pour \$500,000 chacun, émis les 8 et 11 décembre 1917, respectivement. . . . .	1,000,000 00
353 Explosion de mine de houille—Secours aux sinistrés—Mandat du Gouverneur général, 23 février 1918: New Waterford, \$10,000, Stellarton, \$15,000. . . . .	25,000 00

## ACCISE.

355 Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc.—Crédit supplémentaire. . . . .	10,000 00
---	-----------

## FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, ETC.

356 Falsification des substances alimentaires et administration de la <i>Loi relative aux fertilisants, aux marques frauduleuses et aux produits alimentaires du commerce</i> —Crédit supplémentaire. . . . .	5,000 00
---	----------

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION  
DU REVENU.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

357 Frais d'exploitation—Crédit supplémentaire. . . . . 8,500,000 00

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

	Augmentation du traitement du surintendant en chef des Postes à Toronto, à \$4,500, à compter du 1er avril 1917. . . . .	125 00
	Augmentation du traitement du surintendant en chef des Postes à Montréal, à \$4,000, à compter du 1er avril 1917. . . . .	125 00
	Augmentation des appointements de M. W. G. Milligan, sous-inspecteur des Postes à Toronto, à \$3,200, à compter du 1er avril 1917. . . . .	175 00
	Augmentation des appointements de l'inspecteur des Postes à Ottawa, à \$3,300, à compter du 1er avril 1917. . . . .	75 00
	Paiement de services supplémentaires des courriers de chemins de fer au port de Québec occupés à pointer les malles britanniques reçues et expédiées durant la saison de navigation, de 1916-17	346 39
358	Paiement à M. D. Fierheller, agent de transfert de malles, district de Vancouver, de ses services supplémentaires relativement au pointage et au transbordement des colis postaux japonais pour le Royaume-Uni, entre le 8 décembre 1917 et le 20 mars 1918. . . . .	41 62
	Paiement aux courriers de chemins de fer de leurs services supplémentaires au port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, relativement au pointage des malles britanniques reçues et expédiées durant la saison de navigation de 1917-18. . . . .	143 31
	Paiement d'une allocation provisoire aux employés dans la province d'Ontario (excepté au Sault-Sainte-Marie, à Fort-William et à Port-Arthur), dans la province de Québec, et dans les provinces maritimes, au taux de \$100 par année, chacun, à ceux dont les appointements sont de \$1,700 par année, et au taux de \$80 par année, chacun, à ceux dont les appointements sont de \$1,800 par année. . . . .	6,700 00

COMMERCE.

359 Appointements, loyers, salaires et dépense casuelle en vertu de la *Loi des Grains du Canada*—Crédit supplémentaire. . . . . 80,000 00

ARTICLES IMPREVUS, 1916-17.

360 Pour couvrir les articles imprévus 1916-17, Rapport de l'Auditeur

FRAIS DE GESTION.

361	Bureau du Receveur-général adjoint—	
	Appointements. . . . .	10,000 00
	Dépense casuelle. . . . .	500 00
	Ministère de la justice, y compris la division des pénitenciers—	
	Position de commis dans la première division subdivision A. . . . .	2,800 00
363	Augmentation d'appointements du secrétaire particulier du ministère à \$2,800. . . . .	100 00

	Police fédérale—	
	Position de commis dans la troisième division, subdivision A, au lieu d'une position de commis dans la troisième division, subdivision B. . . . .	50 00
	<i>Secrétariat d'Etat—</i>	
	Position de commis dans la première division, subdivision A, à \$2,900 par année, au lieu de position de commis dans la première division, subdivision B. . . . .	100 00
364	Position de commis dans la seconde division, subdivision A. . .	1,600 00
	Position de commis dans la seconde division, subdivision A, au lieu de position de commis dans la seconde division, subdivision B. . . . .	250 00
	<i>Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—</i>	
365	Nomination de deux commis dans la seconde division, subdivision B—1 à \$1,500; 1 à \$1,300, pour remplacer deux hommes de la gendarmerie qui se sont enrôlés pour servir outre-mer. . . . .	2,800 00
366	<i>Ministère de la Marine et des Pêcheries—</i>	
	Position de commis dans la seconde division, subdivision B. . . .	1,300 00
367	<i>Ministère des Mines—</i>	
	Dépenses casuelles—Représentation du Dominion du Canada dans la Commission consultative du Bureau Impérial des Ressources Minières, Londres, Angleterre. . . . .	2,000 00
368	<i>Ministère des Postes—</i>	
	Nomination de cinq commis dans la troisième division subdivision A. . . . .	5,000 00
	<i>Bureau du Haut Commissaire, Londres—</i>	
369	Crédit supplémentaire pour trois commis dans la seconde division, subdivision A: 1 à \$2,050; 1 à \$2,000; 1 à \$1,850. . . .	300 00
	Crédit supplémentaire pour un messenger à \$600. . . . .	50 00
	<i>Département des Assurances—</i>	
370	Deux positions de commis dans la troisième division, subdivision B, à \$800 chacune. . . . .	1,600 00
	Dépense casuelle—Pour couvrir augmentation du coût d'impression des rapports du département. . . . .	5,000 00
371	<i>Commission du Service civil—</i>	
	Dépense casuelle—	
	Pour payer les examinateurs temporaires, et pour faire face aux dépenses des différents examens requis par la loi, aussi pour commis aux écritures—Crédit supplémentaire	10,000 00

## ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

## COUR SUPRÊME DU CANADA.

372	Frais de publication du digeste des rapports de la cour Suprême, volume 34 à 54. . . . .	500 00
-----	--	--------

## COUR DE L'ÉCHIQUIER DU CANADA.

373	Publication des rapport, suivant contrat. . . . .	2,000 00
-----	---	----------

## POLICE FÉDÉRALE.

374	Gratification de retraite au constable F. E. Wagar. . . . .	981 42
	Gratification de retraite au constable D. Minnock. . . . .	1,860 68

## SERVICE LEGISLATIF.

## SÉNAT.

375	} Paiement à un sénateur de sa pleine indemnité sessionnelle, pour les jours perdus par suite d'absence à raison de maladie, durant la présente session, nonobstant toute disposition contraire dans le chapitre 10 des Statuts révisés du Canada, <i>Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes</i> , ou toutes modifications à la dite loi—Le paiement devant être fait suivant que le jugera le Conseil de la Trésorerie. . . . .	2,500 00
		1,500 00
	} Somme requise pour le président du Sénat—pour tenir lieu de résidence et de serviteurs pour la session de 1918, à raison de \$15 par jour. . . . .	

## CHAMBRE DES COMMUNES.

376	} Dépense casuelle—Paiement de la pleine indemnité sessionnelle aux membres de la Chambre des Communes pour les jours perdus par suite d'absence à raison de maladie, d'affaires publiques, de contestations ou décomptes des votes, de la nécessité de s'occuper d'opérations agricoles, ou pour cause de décès durant la présente session, y compris une somme de \$2,500 à l'honorable H. S. Béland, prisonnier de guerre en Allemagne, nonobstant toute disposition contraire dans le chapitre 10, des Statuts révisés, <i>Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes</i> , ou toutes modifications de cette loi — Le paiement, devant être fait suivant que le jugera le Conseil de la Trésorerie. . . . .	20,000 00
		500 00
	} Sergent d'armes—Paiement au sergent d'armes au lieu de logement. . . . .	

## EN GÉNÉRAL.

377	Impressions, reliure et distribution des Statuts annuels — Crédit supplémentaire. . . . .	10,000 00
-----	---	-----------

## PENSIONS.

378	} Rente viagère à la veuve de William Wilfred Campbell, LL. D. . . . .	500 00
		} Rente viagère aux sœurs de feu le colonel Harry Baker, M.P., tué en activité de service. . . . .

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

380	} Achat des chemins de fer suivants à des prix n'excédant pas ceux qui sont indiqués dans chaque cas:—		
		Chemin de fer Elgin et Havelock. . . . .	30,000 00
		Chemin de fer York et Carleton. . . . .	18,000 00
		Chemin de fer de Saint-Martin. . . . .	65,000 00
		Chemin de fer Salisbury et Albert. . . . .	75,000 00
		Chemin de fer Moncton et Bouctouche. . . . .	70,000 00
		Chemin de fer Kent Northern. . . . .	60,000 00
	Chemin de fer Caraquet et Gulf Shore. . . . .	200,000 00	

## EMBRANCHEMENTS.

381	Pour rendre les lignes conformes au type réglementaire des embranchements des chemins de fer de l'Etat. . . . .	200,000 00
-----	---	------------

## CHEMINS DE FER.

## CHEMINS DE FER, EN GÉNÉRAL.

382	Contribution au coût de la construction d'un pont de chemin de fer sur la ligne Canada Central, à la Rivière-La-Paix, à ou près Peace-River-Crossing, Alberta. . . . .	175,000 00
383	Pour acquérir libre et exempt de toutes charges, obligations ou réclamations, le chemin de fer Québec et Saguenay depuis sa jonction avec le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, Nairn-Falls, P.Q., environ 62.3 milles, à un prix n'excédant pas \$3,489,313.53 (indépendamment de toutes sommes versées à même les fonds votés par le Parlement en 1916 et 1917.) . . .	3,489,313 53

## CHEMINS DE FER ET CANAUX — IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## CANAUX.

*Canal Saint-Pierre.*

384	{ Améliorations — Crédit supplémentaire. . . . .	3,000 00
	{ Reconstruction de pont de la voie publique. . . . .	14,000 00

*Canal Welland.*

385	Reconstruction du pont emporté par l'inondation à Dunnville. . . . .	50,000 00
-----	--	-----------

## DIVERS.

386	Arbitrages et sentences arbitrales—Crédit supplémentaire. . . . .	110,000 00
-----	---	------------

## TRAVAUX PUBLICS — IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## PORTS ET RIVIÈRES.

387	{ Port de Québec — Rivière Saint-Charles — Améliorations à la navigation — Crédit supplémentaire — A voter de nouveau. . . . .	386,000 00
	{ Port de Saint-Jean — Améliorations — Crédit supplémentaire. . . . .	250,000 00
	{ Port de Toronto — Améliorations — Crédit supplémentaire. . . . .	152,000 00

## TRAVAUX PUBLICS — IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## EDIFICES PUBLICS.

*Ile du Prince-Edouard.*

388	Georgetown, édifice public — Installation d'éclairage électrique. . . . .	600 00
-----	---	--------

*Québec.*

389	Saint-Lambert, édifice public — Part des taxes d'améliorations locales payée par l'Etat. . . . .	1,806 02
-----	--	----------

*Ontario.*

390	{ Fort-William, édifices publics — Améliorations. . . . .	3,500 00
	{ Ottawa, édifices ministériels—Raccordement avec le calorifère central. . . . .	37,000 00
	{ Port-Arthur édifice public—Améliorations. . . . .	3,000 00
	{ Sault-Sainte-Marie—Renouvellement de la canalisation électrique	2,400 00

*Manitoba.*

391	}	Winnipeg—Réfections au pavillon des immigrants No 1, afin d'y installer la succursale A du Bureau de poste—A voter de nouveau. . . . .	5,800 00
		Winnipeg—Salle d'exercices (nouvelle)—A voter de nouveau montant périmé. . . . .	4,700 00
		Winnipeg, Hôtel central des Postes—Améliorations. . . . .	2,400 00
		Winnipeg—Part des taxes d'améliorations locales payée par l'Etat.	16,000 00

*Saskatchewan.*

392	Régina—Réfections et aménagements pour le bureau de l'adjoint du Receveur général. . . . .	5,000 00
-----	--	----------

*Alberta.*

393	Calgary—Réfections et aménagements pour le bureau de l'adjoint du Receveur général. . . . .	5,000 00
-----	---	----------

*En général:*

394	Edifices publics fédéraux:— Loyers—Crédit supplémentaire . . . . .	75,000 00
-----	---	-----------

## PORTS ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

395	En général—Construction et réparations. . . . .	55,000 00
-----	---	-----------

*Nouveau-Brunswick.*

396	}	Fort Dufferin—Reconstruction du mur de soutènement—Crédit supplémentaire. . . . .	14,000 00
		St. Andrews—Réparations au quai. . . . .	1,200 00
		Tynemouth Creek—Réparations et reconstruction du brise-lames— A voter de nouveau. . . . .	4,000 00
		Welchpool—Réparations au quai—A voter de nouveau \$800.00. . . . .	950 00

*Ile du Prince-Edouard*

397	Mink River—Réparations au quai. . . . .	1,500 00
-----	---	----------

*Québec.*

398	}	Anse-à-Beaufils—Réparations au brise-lames et à la jetée. . . . .	2,400 00
		Anse-aux-Gascons—Réparations au quai—Crédit supplémentaire.	2,000 00
		Barachois-de-Malbaie—Réparations à la jetée de dérivation. . . . .	2,400 00
		Belœil—Réparations aux piles de protection. . . . .	1,900 00
		Chicoutimi—Réparations au quai—Crédit supplémentaire. . . . .	500 00
		Grindstone, M.I.—Réparation au quai—A voter de nouveau. . . . .	1,000 00
		Lanoraie—Réparations au quai. . . . .	1,775 00
		Lavaltrie—Réparations au quai. . . . .	550 00
		Les Escoumains—Reconstruction de l'extrémité extérieure du quai.	3,500 00
		L'Islet—Réparations au quai. . . . .	1,500 00
		Malbaie—En règlement entier et définitif de toutes les réclamations de John Burns relatives à la construction d'une pile. . . . .	2,907 63
		Matane—Réparations au quai. . . . .	600 00
		Mille-Vaches—Réparations au quai. . . . .	650 00
		Sainte-Anne-des-Monts—Réparations à la jetée. . . . .	600 00
		Sainte-Anne-de-Chicoutimi—Ponton. . . . .	3,000 00
Sorel—Réparations au quai. . . . .	2,500 00		
Vaudreuil—Réparations et améliorations au quai. . . . .	845 00		

Verchères—Quai.. . . . .	10,300 00
Ville-Marie—Réparations et améliorations au quai.. . . . .	4,000 00

*Ontario.*

Belleville, havre—Améliorations au quai et à l'entrepôt—A voter de nouveau \$2,800.. . . . .	3,000 00
Brockville—En règlement entier et définitif de toutes les réclamations de W. M. Leacy relatives à son contrat pour améliorations au quai.. . . . .	1,219 63
Burlington, chenal—Réparations à la jetée—Crédit supplémentaire.	7,500 00
Cobourg—Réparations à la jetée est.. . . . .	4,600 00
399   Haileybury—Réparations au quai—A voter de nouveau.. . . . .	600 00
Kingston, bassin de radoub—Réfection du mur de revêtement—A voter de nouveau.. . . . .	12,500 00
North-Bay—En règlement entier et définitif de toutes les réclamations de C. McGuire relatives à son contrat pour la construction d'un brise-lames.. . . . .	658 62
Port-Dover—Réparations aux piles—A voter de nouveau.. . . . .	6,000 00
Portsmouth—Réparations à la jetée.. . . . .	3,100 00
Wheatley—Réparations à la jetée.. . . . .	1,400 00

*Colombie-Britannique.*

Fraser River—Améliorations—A voter de nouveau.. . . . .	100,000 00
400   Hardy-Bay—Débarcadère flottant.. . . . .	1,250 00
Ladysmith—Reconstruction du quai.. . . . .	7,100 00

## LIGNES DE TÉLÉGRAPHE ET DE TÉLÉPHONE.

*Nouveau-Brunswick.*

401   Ligne de téléphone Chatham-Escuminac et Point-Sapin—Prolongement jusqu'à Kouchibouguac—A voter de nouveau.. . . . .	3,000 00
---	----------

*Colombie-Britannique.*

Réseau télégraphique et téléphonique de la terre ferme—Réparations générales et améliorations.. . . . .	29,400 00
402   Réseau télégraphique et téléphonique de la terre ferme—Prolongement dans le district de Kootenay—Crédit supplémentaire—A voter de nouveau, \$1,000.. . . . .	2,000 00
Lignes de l'Île Vancouver—Réparations et réfections—A voter de nouveau.. . . . .	6,500 00

## DRAGAGE.

403   Dragage—Ontario et Québec—Crédit supplémentaire.. . . . .	70,000 00
Dragage—Havre de Yarmouth.. . . . .	50,000 00

## PONTS ET CHAUSSÉES.

404   Règlement plénier et final de la réclamation de M. Jos. W. Boyle pour bois utilisé dans la construction de la chaussée Hunker, territoire du Yukon, y compris paiement de l'intérêt à 5 p.c. . . . .	7,271 35
--	----------

## SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

405   Service de goélette entre les ports de Pictou, New-Glasgow, du comté d'Antigonish et de Mulgrave.. . . . .	1,000 00
406   Service à vapeur entre St-Jean, N.-B., et St-Andrews, N.-B., et arrêts aux ports intermédiaires.. . . . .	4,000 00

407 Service à vapeur entre Pictou et Montague, et arrêt à Murray Harbour et à Georgetown. . . . .	5,000 00
408 Service à vapeur, de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1918, entre Port Mulgrave, Saint-Pierre, Irish Cove et Marble Mountain, et autres ports des lacs Bras-d'Or. . . . .	2,000 00

## PHARES ET SERVICE COTIER.

409 Salaires et allocations aux gardiens de phares—Crédit supplémentaire. . . . .	55,000 00
410 Administration du pilotage, entretien et réfection des navires—Crédit supplémentaire. . . . .	120,000 00
411 Crédit supplémentaire requis pour payer la pension annuelle de \$300 à chacun des pilotes suivants mis à la retraite: Onésime Noël, F.-X. Demeules, Adjutor Baillargeon, Joseph Pouliot, Arthur Baillargeon, John A. Irvine et Camille Bernier. . . . .	1,993 55

## PECHERIES.

412 Traitements et débours des fonctionnaires des pêcheries et des gardiens y compris les dépenses de la Commission consultative, du service de patrouille et de l'ostréiculture—Crédit supplémentaire	100,000 00
--	------------

## MINÈS ET COMMISSION GEOLOGIQUE.

413 {	Expériences relatives à la mise en briquettes de la lignite. . . . .	200,000 00
	Subvention pour recherches concernant la fonte des minerais de zinc plombifère. . . . .	3,000 00

## INDIENS.

## MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

414 Frais généraux—Crédit supplémentaire. . . . .	10,000 00
---	-----------

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

415 Hôpitaux, service de médecins et médicaments—Crédit supplé. . .	10,000 00
---	-----------

## EDUCATION DES SAUVAGES.

416 Education des sauvages—Crédit supplémentaire. . . . .	1,400 00
---	----------

## ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

417 Pour pourvoir à la double ration aux hommes mariés de la R.G. à cheval du N.-O., autorisée par décret du conseil du 28 février 1918. . . . .	22,000 00
--	-----------

## TRAVAIL.

418 Administration des bureaux de placement, Loi de la coordination. .	15,000 00
--	-----------

## DIVERS.

{ Allocation provisoire (sauf dans le cas de gardiens de phares) aux hommes mariés et aux veufs et veuves ayant des enfants, du service extérieur, et également, lorsque le Gouverneur en Conseil le jugera opportun, pour les personnes non mariées du service extérieur ayant des dépendants, et pour les personnes mariées

et non mariées ayant des dépendants dans le service intérieur occupant le rang de messagers, emballeurs et trieurs, qui sont employés en permanence et qui consacrent tout leur temps au service public, ladite allocation devant se faire sur la base suivante :

419	(a) A chacun de ceux qui touchent un traitement de \$1,200 par année ou moins, une allocation de \$150, moins toute augmentation permanente de traitement accordée à ces personnes depuis le 1er avril 1918, pourvu toutefois que le total du traitement et de l'allocation ne dépassent en aucun cas \$1,300;	
	(b) A chacun de ceux qui touchent un traitement d'au-delà de \$1,200, mais ne dépassant pas \$1,550 par année, une allocation de \$100, moins toute augmentation de traitement accordée à cette personne depuis le 1er avril 1918, pourvu toutefois que le total du traitement de l'allocation ne dépassent en aucun cas \$1,600. . . . .	3,000,000 00
420	Traitement d'un secrétaire particulier, S. Lelièvre, au président du Sénat. . . . .	600 00
421	Somme requise pour payer les vêtements et objets perdus au cours de l'incendie des Edifices du parlement. . . . .	3,500 00
422	Allocation de commisération à la veuve de feu J. E. Hunter, noyé accidentellement alors qu'il était en service à la Patrouille ds canaux. . . . .	2,000 00
423	Allocation de commisération aux parents de feu W. J. Gray. . . . .	1,500 00

#### CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

424	Chemins de fer de l'Etat—Frais d'exploitation. . . . .	37,000,000 00
-----	--	---------------

#### DIVERS.

	Allocation de commisération à la veuve de F. Lajoie, tué au cours de son travail dans une fosse de sable, près de Grand-Falls, N.-B., sur le chemin de fer T. N., en juillet 1917. . . . .	2,000 00
	Allocation de commisération à la veuve de Paul Cyr, tué au cours de son travail dans une fosse de sable près de Grand-Falls, N.-B., sur le chemin de fer T. N., en juillet 1917. . . . .	2,000 00
	Allocation de commisération à la veuve du mécanicien W. J. Clark, tué dans un tamponnement à Kapushasing, Ont., sur le chemin de fer T. N., le 14 mars 1918. . . . .	2,000 00
	Allocation de commisération à la veuve et aux enfants de feu Horace Levesque, tué par accident à l'embranchement Tobin, sur les chemins de fer de l'Etat, le 25 août 1916. . . . .	2,000 00
	Allocation de commisération à John McInnis, père de feu John Archibald McInnis, tué pendant qu'il était à l'emploi des chemins de fer de l'Etat, à Big-Brook, N.-E., le 9 août 1917. . . . .	2,000 00
425	Allocation de commisération à la veuve de feu Edmond Cole, Dorchester, N.-B., mort à la suite de blessures reçues dans l'accomplissement de son travail, comme contre-maitre de la voie, sur le chemin de fer de l'Etat, à Dorchester, N.-B., le 11 mars 1918	2,000 00
	Gratification à Robert A. Grant, de Cardinal, Ont., gravement blessé dans l'accomplissement de son travail, comme éclusier temporaire, à l'écluse n° 27, canal Galops, Ont., le 21 octobre 1917. . . . .	500 00

Gratification à Daniel Delorey, de Tracadie, N.-E., pour payer le coût d'un bras artificiel, ainsi que les frais de médecin et d'hôpital à la suite d'un accident à Kempton, N.-E., pendant qu'il était à l'emploi temporaire des chemins de fer de l'Etat. . . . .	500 00
Gratification à John Dubroy, de Winnipeg, Man., pour payer les frais subis, à la suite de blessures reçues pendant qu'il était à l'emploi du chemin de fer Transcontinental National à la voie de garage d'Ogahalla, le 7 avril 1916. . . . .	500 00

### TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

#### LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES.

Lignes télégraphiques, sur terre et sous mer, dans le bas de Saint-Laurent et les Provinces Maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles—Crédit supplémentaire. . . . .	10,000 00
Saskatchewan—Crédit supplémentaire. . . . .	3,700 00
426} Alberta—Crédit supplémentaire. . . . .	5,600 00
Colombie Britannique (Terre-ferme)—Crédit supplémentaire. . . . .	1,600 00
Colombie Britannique (district de l'Île Vancouver)—Crédit supplémentaire. . . . .	4,000 00
Réseau du Yukon—Crédit supplémentaire. . . . .	11,600 00

#### PORTS ET RIVIÈRES—TRAVAUX.

427	Rivière East—Ecluse et barrage. . . . .	4,000 00
-----	---	----------

#### BUREAU DE POSTE—SERVICE EXTERIEUR.

428} Appointements du maître de poste et du personnel des bureaux de poste suivants, les salaires peuvent être remaniés et les nominations faites par dérogation à toute disposition de la <i>Loi du Service civil</i> relative au service postal extérieur—ou de la loi des Postes—Sydney, Truro, Amherst, Moncton, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Cornwall, Brockville, Smith's-Fall, Belleville, Lindsay, Niagara-Falls, St-Catharines, Woodstock, St-Thomas, Chatham, Sarnia, Collingwood, Owen-Sound, North-Bay Sault-Sainte-Marie, Port-Arthur, Fort-William, Portage-la-Prairie, Prince-Albert, Stratheona, Medicine-Hat, Nanaïmo et Prince-Rupert. . . . .	310,000 00
Augmentation des appointements, à compter du 1er avril 1918, de M. James Taylor, sous-inspecteur du bureau de poste à Montréal à \$3,000. . . . .	700 00
Résolutions à rapporter.	

Avec l'assentiment de la Chambre;

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois, et agréés, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 25 mars écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

### III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

13 Ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie—

Appointements. . . . .	163,212 50
------------------------	------------

	Dépense casuelle. . . . .	40,000 00
26	Ministère en général—	
	Dépense casuelle—Soin et nettoyage des édifices de l'adminis- tration, y compris \$100.00 à E. Snowdon pour le service du canon du midi. . . . .	310,000 00
28	Département des Assurances—	
	Appointements. . . . .	35,950 00
	Dépense casuelle. . . . .	32,500 00
12	Bureau de l'Auditeur général—	
	Appointements. . . . .	150,125 00
	Dépense casuelle. . . . .	10,000 00
20	Ministère des Travaux publics—	
	Appointements. . . . .	574,000 00
	Dépense casuelle. . . . .	56,000 00
29	Ministère des Affaires étrangères—	
	Appointements. . . . .	49,137 50
	Dépense casuelle. . . . .	15,500 00
19	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Appointements, y compris l'assistant du ministre à \$5,000; légiste à \$5,000; l'ingénieur-inspecteur à \$4,000; épurateur en chef des comptes à \$2,800; l'assistant ingénieur à \$2,800; C. E. Stevens à \$2,100; R. Dorman à \$1,800; J. H. Arthurs à \$1,600. . . . .	203,112 50
	Dépense casuelle. . . . .	28,000 00
14	Ministère des Douanes—	
	Appointements. . . . .	361,775 00
	Dépense casuelle. . . . .	25,000 00
18	Ministère du Service Naval—	
	Appointements. . . . .	208,850 00
	Dépense casuelle. . . . .	50,000 00
15	Ministère du Revenu de l'Intérieur—	
	Appointements. . . . .	190,025 00
	Dépense casuelle. . . . .	28,000 00
16	Ministère de l'Agriculture—	
	Appointements. . . . .	533,850 00
	Dépense casuelle. . . . .	100,000 00
17	Ministère de la Marine et des Pêcheries—	
	Appointements, y compris le transfert de F. A. Willsher à \$2,200 et de G. L. MacLaren et T. F. Murdock à \$1,450 chacun. . . . .	224,500 00
	Dépense casuelle. . . . .	31,000 00
27	Ingénieur consultant du gouvernement—	
	Appointements. . . . .	7,600 00
	Dépense casuelle. . . . .	150 00

La résolution adoptée en comité des Subsidés le 26 mars écoulé est rapportée, lues la seconde fois et agréées, et elle est comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

### III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

24	Ministère du Travail—	
	Appointements. . . . .	58,287 50
	Dépense casuelle. . . . .	15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 2 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XXVI—PECHERIES.

227 Traitements et déboursés des fonctionnaires des pêcheries, y compris les dépenses de la Commission consultative des pêcheries et allocation de \$300 pour W. J. E. Casey, secrétaire de cette commission, service de patrouille de pêcheries et de bancs d'huîtres. . . . .	400,000 00
228 Pour construction de passes-migratoires et déblayer les rivières. . . . .	10,000 00
229 Frais de justice et dépenses casuelles. . . . .	4,000 00
230 Aider à l'établissement, à l'entretien et à l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte et la conservation et le développement de la pêche de grands fonds et pourvoir à de meilleurs moyens de transport pour le poisson frais. . . . .	110,000 00
231 Pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries.	5,000 00
232 Pour organiser une exposition de poisson à l'exposition annuelle de Toronto. . . . .	5,000 00
233 Traitements, construction et entretien de piscifactories. . . . .	300,000 00
234 Inspection de poisson fumé et en conserves. . . . .	15,000 00
235 Commission biologique maritime du Canada. . . . .	26,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 4 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL.

23 Ministère du Commerce—	
Traitements. . . . .	157,737 50
Dépense casuelle. . . . .	15,000 00

## XIX—DEPARTEMENT DU SERVICE NAVAL.

189 Service Naval—Entretien et maintien des navires, école navale et bassins de radoub à Halifax et à Esquimalt, et réserve de marins volontaires . . . . .	600,000 00
190 Service des protections des pêcheries—Réparation et entretien des steamers de protection des pêcheries. . . . .	300,000 00
191 Relevés hydrographiques. . . . .	215,000 00
192 Service radiotélégraphique—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques. . . . .	225,000 00
193 Marées, service des—Entretien des stations de marées et des steamers d'exploration. . . . .	25,000 00
194 Protection des eaux septentrionales du Canada. . . . .	40,000 00
195 Récompenses aux sauveteurs et stations de sauvetage. . . . .	100,000 00
196 Restauration de nouveaux bâtiments destinés à l'école navale royale du Canada. . . . .	25,000 00

## XX—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

197 Entretien et réparations des steamers de l'Etat et brise-glace. . . . .	1,500,000 00
198 Examen des capitaines et seconds. . . . .	16,500 00
199 Enquête sur les naufrages. . . . .	12,300 00

200	Dépenses des écoles de navigation.. . . . .	8,000 00
201	Enregistrement des navires.. . . . .	3,000 00
202	Enlèvement d'obstacles des eaux navigables.. . . . .	5,000 00
203	Inspection des expéditions de bestiaux.. . . . .	3,000 00
204	Outillage de sauvetage—Québec, Provinces maritimes et Colombie-Britannique.. . . . .	35,000 00
205	Dépenses imprévues.. . . . .	5,000 00
206	Somme requise pour deux chaudières destinées au vapeur fédéral <i>Montcalm</i> .. . . . .	60,000 00
207	Somme requise pour deux vapeurs pour service des bouées dans les provinces maritimes.. . . . .	300,000 00

## XXI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

*Ministère de la Marine.*

208	Chenal des navires du fleuve Saint-Laurent.. . . . .	478,000 00
209	Parachèvement et construction d'outillage de dragage pour le Saint-Laurent, de Montréal à la Pointe-au-Père.. . . . .	163,900 00
210	Somme requise pour rendre six remorqueurs du chenal de la navigation propres au service maritime.. . . . .	50,000 00

## XXII—PHARES ET SERVICE COTIER.

211	Agences, loyers et dépense casuelle.. . . . .	178,000 00
212	Salaires et allocations aux gardiens des phares.. . . . .	485,000 00
213	Entretien et réparations des phares.. . . . .	700,000 00
214	Construction de phares et aide à la navigation, y compris les appareils, signaux sous-marins, navires propres aux travaux de construction.. . . . .	400,000 00
215	Service des signaux.. . . . .	60,000 00
216	Administration du pilotage, de l'entretien et réparation du vapeur <i>Eureka</i> .. . . . .	56,300 00
217	Entretien et réparations des quais.. . . . .	10,000 00
218	Brise-glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits jugés favorables à la navigation.. . . . .	40,000 00
219	Montant nécessaire pour verser une pension annuelle de \$300 aux pilotes mis à la retraite: Ls R. Demers, Jos. Lapointe, N. Lachance, Paul Gobeil, Barthélemi Lachance, Alphonse Asselin, Ch. Normand, Nap. Rioux, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Abel Bernier, Laurent Godbout, Anselme Pouliot, Ed. Larochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, J. Plante, V. Vézina, J. G. Dupil, Raymond Baquet, Alfred Larochelle, Elzéar Godbout, Théophile Corriveau, Alph. Pouliot, Emilio Couillard, Trefflé Delisle, David Dumas, Alfred Goudreau, Onésime Noël, F. X. Desmeules, Adjudant Baillargeon.. . . . .	9,300 00
220	Téléphones à différents endroits du Dominion pour aider à la navigation.. . . . .	500 00
221	Allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et bouées de la rivière Saint-Clair, la rivière Détroit et le lac Erié, et pour d'autres services durant la saison de navigation.. . . . .	400 00

## XXIII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

*Ministère de la Marine.*

224	Service météorologique, y compris l'observatoire magnétique, des subventions de \$500 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal; aussi une allocation à L. F. Gorman, observateur à Ottawa. . . . .	200,000 00
-----	---	------------

## XXIV—HOPITAUX DE LA MARINE.

225	{Hôpitaux de la marine, y compris subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots. . . . .	75,000 00
	{Matelots naufragés et dans le dénuement. . . . .	3,000 00

## XXV—INSPECTIONS DES BATEAUX A VAPEUR.

226	Inspection des bateaux à vapeur. . . . .	79,221 00
-----	--	-----------

## XXXVI—DIVERS.

288	Ministère de la marine—Somme requise pour payer les allocations de charité aux veuves, ou pères, ou mères, ou dépendants du capitaine et des membres de l'équipage du vapeur fédéral <i>Simcoe</i> , qui ont perdu la vie lors du naufrage de ce navire dans le golfe Saint-Laurent, le 7 décembre 1917. . . . .	61,500 00
-----	--	-----------

La résolution adoptée en comité des Subsidés le 9 avril écoulé est rapportée, lues la seconde fois et agréées, et elle est comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL.

5	Ministère de la Milice et de la Défense—	
	Traitements. . . . .	212,500 00
	Dépense casuelle. . . . .	19,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 16 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XXIX—TRAVAIL.

239	Loi de Conciliation et du Travail, embrassant publication, impression, reliure et distribution de la <i>Gazette du Travail</i> , et indemnités aux correspondants et aux commis dans la préparation des statistiques. . . . .	35,000 00
240	Loi d'enquête sur les conflits industriels. . . . .	25,000 00
241	Gages équitables et officiers d'inspection. . . . .	15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 17 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XIII—MILICE ET DEFENSE.

81 Allocation de la milice active. . . . .	50,000 00
82 Bataillons scolaires. . . . .	75,000 00
83 Dépense casuelle. . . . .	25,000 00
84 Bibliothèque du ministère. . . . .	1,000 00
85 Services et travaux de génie. . . . .	430,000 00
86 Subvention à des sociétés. . . . .	25,000 00
87 Q.G., Etats-majors de district. . . . .	225,000 00
88 Entretien. . . . .	150,000 00
89 Troupes permanentes. . . . .	2,575,000 00
90 Impressions et papeterie. . . . .	70,000 00
91 Collège militaire Royal. . . . .	185,000 00
92 Salaires et gages. . . . .	260,000 00
93 Levés de plans. . . . .	35,000 00
94 Transport et fret. . . . .	35,000 00
95 Zone d'entraînement. . . . .	50,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 23 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XXXVII—DOUANES.

299	[	Appointement et dépenses casuelles aux différents ports du Canada, y compris des suppléments au fonctionnement pour travaux de surcroît, nonobst. les dispositions de la Loi du Service civil et édifices provisoires des douanes et loyers. . . . .	3,890,000 00
		Appointements et frais de voyage des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et au service préventif y compris appointement et dépenses se rattachant au conseil des douanes. . . . .	410,000 00
		Divers—Impressions et papeterie, abonnements à des journaux de commerce, drapeaux, timbres dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais de messagerie sur les échantillons, papeterie et formules, frais de justice, primes sur cautionnements et uniformes des employés des douanes. . . . .	180,000 00
		Pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif. . . . .	75,000 00
		Somme à verser au ministre de la Justice, chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif secret et auquel il doit en être rendu compte. . . . .	10,000 00

## XXXVIII—ACCISE.

[	Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise et augmentation d'appointements, selon le résultat de l'examen de l'accise. . . . .	550,768 25
	Surcroît de service des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques. . . . .	16,000 00
	Rémunération pour longues heures de service, autres que pour services spéciaux. . . . .	2,000 00

	Service préventif—Imprévu. . . . .	18,000 00
	Service préventif—Appointements. . . . .	130,000 00
	Frais de voyage, loyer, comb., papeterie, etc. . . . .	90,000 00
300	Pour pourvoir aux dépenses, estampilles, papeterie, salaires, voyages, etc., relativement à la taxe de guerre. . . . .	75,000 00
	Estampilles pour les tabacs canadiens et importés. . . . .	125,000 00
	Perceptions des douanes, allocations sur les droits perçus par eux. . . . .	5,000 00
	Allocation provisoire ne dépassant pas \$150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest. . . . .	12,000 00
	Pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc. . . . .	500,000 00

### XXXIX—INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

	Appointements des fonctionnaires, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures. . . . .	155,910 00
	Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures. . . . .	90,000 00
	Allocation provisoire n'excédant pas \$150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent \$2,500 par année, (poids et mesures)	7,000 00
301	Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique. . . . .	85,000 00
	Loyer, combustible, frais de voyage et inspection du gaz et de la lumière électrique, et l'achat et réparation d'instruments. . . . .	50,000 00
	Allocation provisoire n'excédant pas \$150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest. . . . .	4,000 00
	Exportation de la force électrique. . . . .	1,000 00
	Bureau international des poids et mesures. . . . .	1,200 00
	Commission électrotechnique internationale. . . . .	400 00

### XL—FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, ETC.

	Falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi concernant les engrais, les marques frauduleuses et les produits alimentaires du commerce. . . . .	50,000 00
302	Médicaments dits "Proprietary" ou brevetés. . . . .	3,000 00
	Ministère du Revenu de l'Intérieur—Menues dépenses. . . . .	500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 24 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

### XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

#### EDIFICES PUBLICS.

111	Ottawa—Edifice du parlement—Restauration—Les plans de cet édifice et le mode d'assurer sa reconstruction est subordonné à l'approbation du Comité mixte nommé par le Premier ministre et le Chef de l'opposition. . . . .	1,500,000 00
	Ottawa—Palais administratif de l'Est—Nouvelle couverture ininflammable, etc. . . . .	120,000 00
	Ottawa—Nouvel édifice public. . . . .	1,000,000 00

## PORTS ET RIVIÈRES.

	Port Saint-Jean—Améliorations.. . . . .	250,000 00
	Port de Québec—Cale sèche Champlain . . . . .	355,000 00
	Port de Québec—Rivière Saint-Charles—Améliorations pour la navigation . . . . .	15,000 00
112	Port de Toronto—Améliorations.. . . . .	550,000 00
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations aux ports et rivières..	350,000 00
	Port de Vancouver—Améliorations.. . . . .	150,000 00
	Port de Victoria—Améliorations.. . . . .	166,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 25 avril écoulé sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## EDIFICES PUBLICS.

*Nouvelle-Ecosse.*

	Amherst—Salle d'exercices.. . . . .	10,000 00
113	Halifax—Station de quarantaine, île Lawlor—Aqueduc.. . . . .	10,000 00
	Halifax—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. . . . .	5,000 00

*Nouveau-Brunswick.*

	Saint-Jean—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	5,000 00
114	Saint-Jean—Station de quarantaine, île Partridge—Reconstruction du poste de détention, incendié.. . . . .	16,000 00
	Saint-Jean—Station de quarantaine, île Partridge—Aqueduc.. . . . .	1,000 00

*Provinces Maritimes en général.*

115	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. . . . .	25,000 00
-----	---	-----------

*Québec.*

	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. . . . .	35,000 00
	Farnham—Edifices publics, additions.. . . . .	6,500 00
	Quarantaine de la Grosse-Ile—Chaufferie, nouvelles chaudières, etc.	30,000 00
	Quarantaine de la Grosse-Ile—Améliorations et réparations aux édifices publics, fournitures, mobilier.. . . . .	15,000 00
	Quarantaine de la Grosse-Ile—Nouveaux édifices.. . . . .	115,000 00
116	Montréal—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. . . . .	30,000 00
	Montréal—Hôtel général des postes—Réfections.. . . . .	20,000 00
	Québec—Hôtel des postes—Agrandissement et modifications.. . . . .	15,000 00
	Trois-Rivières—Nouvel édifice public.. . . . .	20,000 00

*Ontario.*

	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. . . . .	35,000 00
	Galt—Salle d'exercices—Régalage, pavage, etc. . . . .	8,000 00
	Hamilton—Hôtel des postes—Fils et accessoires électriques, etc.. . . . .	3,100 00
	Kemptville—Edifice public.. . . . .	1,200 00
	Kingston, C.R.M.—Salle d'exercices couverte.. . . . .	7,500 00
	Kingston, C.R.M.—Agrandissement du pavillon d'instruction.. . . . .	150,000 00
117	Ottawa—Edifices des ministères—Fournitures, etc.. . . . .	75,000 00
	Ottawa—Edifices des ministères—Renouvellement de la couverture métallique de l'aile Mackenzie, édifice de l'Ouest.. . . . .	2,500 00

	Ottawa—Imprimerie du gouvernement—Monte-charges. . . . .	9,500 00
	Toronto—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	16,000 00
	Toronto—Station postale "A". . . . .	300,000 00

*Manitoba.*

	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	18,000 00
118	Winnipeg—Edifices publics—Améliorations, réparations, etc. . . . .	20,000 00
	Winnipeg—Edifices de l'immigration—Améliorations. . . . .	3,000 00

*Saskatchewan.*

	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	15,000 00
	Estevan—Edifice public—Amélioration au calorifère. . . . .	1,700 00
119	Saskatoon—Hôtel des postes—Améliorations. . . . .	6,000 00
	Sutherland—Aqueduc pour la pépinière. . . . .	20,000 00

*Alberta.*

	Calgary—Salle d'exercices. . . . .	150,000 00
	Calgary—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	3,000 00
	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations etc. . . . .	15,000 00
120	Edmonton—Part du gouvernement du coût du pavage permanent, avenue Jasper aboutissant au terrain fédéral occupé par le pénitencier d'Alberta, y compris l'intérêt à 5 pour 100. . . . .	21,200 00
	Grande-Prairie—Bureau des terres fédérales. . . . .	7,000 00

*Colombie-Britannique.*

	Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	17,000 00
	New-Westminster—Edifice public—Pavage de chaussée. . . . .	1,000 00
	Vancouver—Edifices fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . .	7,000 00
	Vancouver—Entrepôt—Amélioration au calorifère . . . . .	2,500 00
121	Victoria—Vieil hôtel des postes—Payer les taxes dues à la ville pour 1917. . . . .	1,578 47
	William's-Head—Quarantaine—Terrain et bâtiments supplémentaires. . . . .	23,500 00
	William's-Head—Quarantaine—Réparations aux bâtiments actuels, fournitures, etc. . . . .	5,500 00
	William's-Head—Quarantaine—Aqueduc. . . . .	125,000 00

*Territoire du Yukon.*

122	Dawson—Hôtel des postes—Voûte de sûreté. . . . .	10,000 00
-----	--	-----------

*En général.*

123	Fermes modèles—Nouveaux bâtiments, améliorations, renouvellements, réparations, etc., aux bâtiments actuels, fournitures, etc. . . . .	78,200 00
	Drapeaux pour édifices publics. . . . .	5,000 00
	Edifices fédéraux en général. . . . .	30,000 00

*Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.*

	Ottawa—Edifices fédéraux:—	
	Observatoire astronomique et édifices de la Commission géodésique—Entretien, soins des terrains, etc. . . . .	5,000 00
	Préposés aux ascenseurs. . . . .	55,000 00
	Eclairage au gaz et à l'électricité, ponts et chemins compris. . . . .	60,000 00
	Chauffage, gages des mécaniciens, chauffeurs et gardiens compris. . . . .	230,000 00

	Réparations, mobilier, terrains, neige et entretien des routes, etc. . . . .	450,000 00
	Rideau-Hall (y compris les terrains)—Améliorations, mobilier et entretien. . . . .	65,000 00
	Rideau-Hall—Allocation pour le combustible et l'éclairage. . . . .	17,000 00
	Service téléphonique. . . . .	62,000 00
	Edifices fédéraux:—	
124	Edifices fédéraux de l'immigration—Réparations, ameublement, etc. . . . .	13,000 00
	Station de quarantaine—Entretien. . . . .	4,000 00
	Aménagements, fournitures en général et mobilier. . . . .	100,000 00
	Chauffage. . . . .	305,000 00
	Eclairage. . . . .	170,000 00
	Energie électrique et autre pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc. . . . .	65,000 00
	Loyers, etc. . . . .	840,000 00
	Gages des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc. . . . .	600,000 00
	Fournitures pour les gardiens, etc. . . . .	30,000 00
	Eau. . . . .	50,000 00
	Edifices publics du Yukon—Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau et salaires des gardiens. . . . .	55,000 00
	Victoria, C.-B.—Observatoire astrophysique (Petit mont Saanich)—Entretien, réparation, soin des terrains, etc.. . . . .	3,000 00

## PORTS ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

	Barrington's Cove, Sydney-Mines—Réfection partielle du quai. . . . .	1,100 00
	Battery-Point—Réparation et reconstruction du brise-lames. . . . .	3,100 00
	Breen's-Pond—Réparations au brise-lames. . . . .	1,050 00
	Burlington—Réparations au quai. . . . .	1,200 00
	Cow-Bay (Port Morien)—Réparations au brise-lames. . . . .	5,600 00
	Cribbin's-Point—Réparations et reconstruction du quai. . . . .	1,800 00
	vil's-Island—Réparations au brise-lames. . . . .	1,300 00
	Digby—Jetée—Renouvellements. . . . .	5,000 00
	East-River—Améliorations. . . . .	10,000 00
	Eatonville—Réparations au brise-lames. . . . .	2,500 00
	Feltren-Sud—Réparations au brise-lames. . . . .	1,100 00
	Cinq-Isles—Réparations au quai. . . . .	600 00
	Freeport—Réparations au brise-lames. . . . .	1,500 00
	French-Village—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
	Grand-Village—Réparations au quai. . . . .	700 00
	Ports et rivières, général—Réparations et améliorations . . . . .	60,000 00
	Havre-au-Bouche—Réparations au quai. . . . .	700 00
	Jamesville—Achèvement du brise-lames. . . . .	2,000 00
125	Kelly's-Cove—Réparations au quai et au brise-lames. . . . .	1,700 00
	L'Ardoise—Réparations au brise-lames. . . . .	1,800 00
	Maitland—Réparations au quai. . . . .	1,100 00
	Malagash—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
	Port-Margaree—Réparations et améliorations. . . . .	10,900 00
	Margaretville—Réparations au brise-lames. . . . .	3,000 00
	McKay's Point (Judique)—Réparations et reconstruction du brise-lames. . . . .	4,500 00
	McNair's-Cove—Réparations au brise-lames. . . . .	2,800 00

Mosher's-Bay—Réparations au brise-lames. . . . .	1,300 00
Parrsboro—Réparations au revêtement de grève. . . . .	1,000 00
Petite-Rivière—Réparations au brise-lames. . . . .	740 00
Portuguese-Cove—Réparations au brise-lames. . . . .	1,320 00
Ross-Ferry—Réparations au quai. . . . .	750 00
Round-Hill—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Ingonish-Sud—Réparations et reconstruction du revêtement de grève. . . . .	1,900 00
Port de Sydney—Réparations au quai de la quarantaine. . . . .	850 00

*Ile du Prince-Edouard.*

Ponts et rivières—général—Réparations et améliorations. . . . .	14,000 00
Miminigash—Port—Réparations aux brise-lames. . . . .	2,000 00
Souris—Réparations et renforcement du brise-lames. . . . .	35,000 00
126 } Summerside—Réparations au brise-lames. . . . .	750 00
} Tignish—Réparations aux brise-lames. . . . .	1,000 00
} Victoria—Réparations aux jetées. . . . .	1,500 00
} Wood-Islands—Réparations aux brise-lames. . . . .	2,100 00

*Nouveau-Brunswick.*

Back Bay—Réparations et améliorations aux quais. . . . .	3,500 00
Cape Bald—Réparations au brise-lames. . . . .	3,100 00
Dorchester—Améliorations des quais. . . . .	800 00
Fort Dufferin—Reconstructions du parapet. . . . .	18,000 00
Grande Anse—Réparations au brise-lames et à la jetée. . . . .	750 00
Ports et rivières, général—Réparations et améliorations. . . . .	40,000 00
Neguac—Réparations au quai. . . . .	3,000 00
127 } Richibouctou—Grève—Réparations et améliorations, brise-lames. . . . .	800 00
} Shédiac—Réparations au quai. . . . .	1,400 00
} Shippigan Gully—Réparations au brise-lames et parapets. . . . .	3,500 00
} Rivière Saint-Jean et tributaires—Pour pourvoir à la pleine contribution finale du gouvernement local, au plus la moitié du coût de certains quais maréens qu'il a construit dans les eaux de marée. . . . .	5,923 00

*Québec.*

Anse aux Gascons—Réparations au quai. . . . .	10,600 00
Baie Saint-Paul—Réparations au quai. . . . .	600 00
Chicoutimi—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Cross Point—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
East Templeton—Réparations au quai. . . . .	925 00
Graham—Reconstruction du quai. . . . .	1,700 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	75,000 00
Kamouraska—Réparations au quai. . . . .	1,200 00
Laprairie—Travaux de protection, entretien et réparations. . . . .	20,000 00
Les Eboulements—Réparations au quai. . . . .	900 00
Matane—Réparations au brise-lames. . . . .	1,000 00
Murray Bay—Réparations et améliorations au quai. . . . .	2,000 00
Pointe-à-Elie—Réparations au brise-lames—Quai. . . . .	1,200 00
128 } Rimouski—Améliorations au port. . . . .	100,000 00
} Quai de Rimouski—Aqueduc. . . . .	6,000 00
} Rivières-du-Loup (en bas)—Réparations au quai. . . . .	1,500 00
} Rivière-Ouelle—Réparations et améliorations au quai. . . . .	1,500 00
} Sabrevois—Réparations au quai. . . . .	600 00
} Saint-Alphonse—Réparations au quai. . . . .	2,100 00

Saint-Godfroy—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Saint-Irénée—Réparations au quai. . . . .	850 00
Saint-Jean—Reconstruction d'estacades. . . . .	1,300 00
Saint-Laurent—Île d'Orléans—Réparations au quai. . . . .	2,700 00
Trois-Rivières—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Yamaska—Reconstruction du barrage. . . . .	1,500 00

*Ontario.*

Bayfield—Réparations à la jetée. . . . .	4,000 00
Blind River (Rivière Cachée)—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Burlington Channel—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Cobourg—Réparations aux quai Langevin. . . . .	40,000 00
Rivière-au-Français—Barrages—Réparations et entretien. . . . .	3,000 00
Rivière-au-Français—Règlement plénier et final de toute réclamation de Jennings et Ross, touchant leur contrat pour la construction et la substructure du grand barrage de Chaudière, y compris intérêt à 5 pour 100. . . . .	5,800 00
Goderich—Réparations au bassin de bois d'œuvre. . . . .	3,000 00
Grand Bend—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	65,000 00
Kingston—Entretien et exploitation des quais et ponts de voirie. . . . .	8,500 00
Port Bruce—Réparations à la jetée. . . . .	2,100 00
129 Port Burwell—Réparations à la jetée. . . . .	14,600 00
Port Colborne—Réparations aux brise-lames. . . . .	7,400 00
Port Hope—Améliorations au port. . . . .	2,000 00
Port Stanley—Améliorations au port. . . . .	77,000 00
Port Rondeau—Réparations aux quais et posage de pierre perdue. . . . .	4,000 00
Rivière Saugeen, à Southampton—Réparations aux quais. . . . .	4,000 00
Sheguindah—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Southampton—Réparations aux brise-lames. . . . .	1,800 00
Sturgeon Falls (L'Esturgeon)—Réparations au quai. . . . .	875 00
Thessalon—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Wellington—Règlement final et plénier de toute réclamation de McFarlane, Pratt, Hanley, Ltée, touchant leur contrat d'améliorations du port. . . . .	3,240 00
Wendover—Réparations au quai. . . . .	1,000 00

*Manitoba.*

Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	15,000 00
Petite-Rivière Pembina—Diversion ou lac Pélican. . . . .	15,500 00
130 Red River (Rivière Rouge)—Réparations aux œuvres de protection du chenal. . . . .	3,000 00

*Saskatchewan et Alberta.*

131 Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	20,000 00
--	-----------

*Colombie-Britannique.*

Fraser (inférieur)—Améliorations. . . . .	21,500 00
Goose Bay—Réparations au quai. . . . .	1,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations. . . . .	75,000 00
132 Quarantaine de Prince-Rupert—Réparations au quai. . . . .	2,000 00
Tofino—Réparations au quai. . . . .	1,600 00
Port de Victoria—Réparations au quai. . . . .	4,500 00
Quarantaine de William's Head—Améliorations et réparations. . . . .	13,200 00

*En général.*

133	Ports et rivières, en général. . . . .	30,000 00
-----	--	-----------

## DRAGAGES.

	{ Nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec. . . . .	6,000 00
	{ Dragage—Provinces maritimes. . . . .	200,000 00
134	{ Dragage—Ontario et Québec. . . . .	200,000 00
	{ Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta. . . . .	64,000 00
	{ Dragage—Colombie-Britannique. . . . .	250,000 00

## GLISSOIRS ET BARRAGES FLOTTANTS.

135	{ Rivière Gatineau—Nouveau barrage flottant. . . . .	11,000 00
	{ Glissoirs et barrages flottants en général. . . . .	5,000 00

## CHEMINS ET PONTS.

	{ Banff—Réparations au pont. . . . .	3,145 00
	{ Chemins et ponts fédéraux en général. . . . .	5,000 00
	{ Edmonton—Réparations au pont. . . . .	1,200 00
136	{ Pont interprovincial de la Matapédia—Réparations. . . . .	3,000 00
	{ Nouveau pont pour remplacer le pont Union actuel sur la rivière Ottawa entre Ottawa et Hull. . . . .	120,000 00
	{ Ottawa—Entretien et réparation des ponts et des abords. . . . .	7,000 00

## LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES.

*Nouvelle-Ecosse.*

137	Réseau télégraphique du Cap-Breton—Nouveaux poteaux entre Eskasoni et East-Bay. . . . .	700 00
-----	--	--------

*Ile du Prince-Edouard.*

138	La moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la Compagnie télégraphique Anglo-Amé- ricaine et du gouvernement fédéral. . . . .	17,000 00
-----	---	-----------

*Québec.*

139	Amélioration du service de réparations. . . . .	3,000 00
-----	---	----------

*Saskatchewan et Alberta.*

	{ Moosejaw—Ligne télégraphique de Wood-Mountain—Renouvelle- ment des poteaux—Achèvement. . . . .	2,000 00
	{ Ligne de la rivière La-Paix—Bureau et habitation à Grande-Prairie.	4,000 00
	{ Ligne de la rivière La-Paix—Bureau et habitation à Dunvegan. . . . .	4,000 00
	{ Ligne de la rivière La-Paix—Woods-Clearance, Edmonton, à la rivière La-Paix. . . . .	5,000 00
140	{ Ligne de la rivière La-Paix—Achèvement des nouveaux poteaux entre Edmonton et Athabaska. . . . .	570 00
	{ Ligne de la rivière La-Paix—Réparations et renouvellements entre la rivière de l'Esprit et Pouce-Coupé, et entre Athabaska et Grouard. . . . .	1,545 00

	Ligne télégraphique Qu'Apelle-Edmonton—Déplacement du fil à la ligne de poteaux du chemin de fer Nord-Canadien, entre Humboldt et Warman, Saskatchewan. . . . .	1,000 00
	Réparations et améliorations aux édifices des bureaux. . . . .	2,750 00
	Déplacement de la ligne du chemin public. . . . .	5,500 00

## Colombie-Britannique.

	Lignes télégraphiques et téléphoniques de la terre-ferme—Réparations générales et améliorations. . . . .	3,300 00
141	Lignes téléphoniques de la terre ferme—Prolongement dans le district de Kootenay. . . . .	4,000 00

## DIVERS.

	Division de l'architecture—Appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur. . . . .	60,000 00
	Division de la comptabilité—Appointements des agents et des commis, frais de voyages et dépenses imprévues pour service extérieur. . . . .	25,000 00
	Entretien et service des barrages d'emmagasinage d'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires, levés hydrauliques à ce sujet, et règlement des dommages causés aux terres. . . . .	125,000 00
	Bassins de radoub, en général—Inspection, etc. . . . .	4,000 00
	Division du génie—Appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, employés et messagers du service extérieur. . . . .	435,000 00
	Service et entretien des bateaux d'inspection. . . . .	15,000 00
	Gratification au capitaine Barney Freeman, grièvement blessé au service du chantier maritime fédéral à Selkirk. . . . .	2,000 00
142	Monument à feu Sa Majesté le roi Edouard VII. . . . .	5,000 00
	Monument à la mémoire de feu l'honorable Thos. D'Arcy McGee. . . . .	8,000 00
	Galerie nationale des arts du Canada. . . . .	8,000 00
	Jaugeage et mesurage des rivières. . . . .	24,000 00
	Relevées et inspections. . . . .	85,000 00
	Pour couvrir solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants pourvu la somme requise pour l'un quelconque des ouvrages ne dépasse pas \$200. . . . .	5,000 00
	Somme destiné à la <i>Western Dry Dock and Ship-building Co., Limited</i> , de Port-Arthur, et qui constitue une partie du cinquième paiement de la subvention qui lui est due au moment de l'achèvement des travaux compris dans l'arrangement ratifié par le chapitre 57, 3-4 George V, 1913, bien que les travaux ne soient pas terminés. . . . .	35,641 50

## XLII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

## GLISSOIRS ET ESTACADES, BASSINS DE RADOUB, ÉCLUSES ET BARRAGES—FRAIS D'EXPLOITEMENT, ETC.

	Glissoirs et estacades. . . . .	53,900 00
	Bassin de radoub. . . . .	68,300 00
306	Ports et rivières, travaux, etc. . . . .	40,700 00
	Perception du revenu des travaux publics. . . . .	7,000 00

## LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES.

	Ile du Prince-Edouard et terre ferme . . . . .	7,000 00
	Lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles . . . . .	202,000 00
307	Saskatchewan . . . . .	58,000 00
	Alberta . . . . .	79,000 00
	Colombie-Britannique—Continent . . . . .	60,000 00
	Colombie-Britannique—District de l'île Vancouver . . . . .	100,000 00
	Réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson) . . . . .	250,000 00
	Service télégraphique et téléphonique en général . . . . .	10,000 90

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 14 mai courant sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## DIVERS.

*Canal Welland.*

101 Construction . . . . . 1,860,000 00

## CANAUX—CAPITAL.

*Canal Rideau.*

101a Construction d'un pont sur le canal Rideau à l'avenue Prétoria, Ottawa . . . . . 8,000 00

*Canal de Trent.*

102 Construction . . . . . 500,000 00

## XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE AU REVENU.

## CANAUX.

*Chambly.*

103 Réfection, en béton, du dessus du quai St-Jean . . . . . 9,200 00

*Canal Carillon et Grenville.*

104 { Murs de protection—Lac St-François . . . . . 2,000 00  
 { Réfection du quai d'entrée d'aval . . . . . 9,740 00

*Canal de Lachine.*

105 Dragage . . . . . 15,000 00

*Canal Ontario-St-Laurent.*

106 Améliorations . . . . . 43,000 00

*Canal St-Pierre.*

107 Améliorations . . . . . 4,000 00

*Canal de Trent.*

108 Améliorations . . . . . 57,000 00

*Canal Welland.*

109 Grosses réparations . . . . . 35,000 00

## XLI—CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

## CANAUX.

303	{ Personnel et réparations. . . . .	1,600,000 00
	{ Employés de la statistique. . . . .	42,500 00

## DIVERS.

*Chemins de fer de l'Etat.*

304	{ Allocation de commisération à la veuve de feu Harold E. Robeson, mort de blessures reçues dans la cour de Mulgrave, le 4 novembre 1916. . . . .	2,000 00
	{ Allocation de commisération à la veuve de feu Gordon H. Doak, serre-frein, mort de blessures reçues alors qu'il s'occupait de garage dans la cour de Newcastle, le 24 février 1917. . . . .	2,000 00

## CANAUX.

305	Allocation de commisération à la veuve de feu Robert Wiggins, accidentellement électrocuté à son poste de gardien du pont à bascule, sur le canal Lachine, le 16 juillet 1917. . . . .	2,000 00
-----	--	----------

## XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## DIVERS.

*Pont de Québec.*

100	Construction. . . . .	700,000 00
-----	-----------------------	------------

Les résolutions adoptées, en comité des Subsidés le 17 mai courant sont rapportées, lues la seconde fois, et agréées, et elles sont comme il suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

## XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## CHEMINS DE FER.

*Chemins de fer du gouvernement.*

96	{ Constructions et améliorations, y compris l'outillage. . . . .	18,000,000 00
	{ Dartmouth à l'embranchement de Deans. . . . .	30,000 00
	{ Pour transbordeurs—Constructions des termini, etc. . . . .	65,000 00

*Chemins de fer de la Baie d'Hudson.*

97	Construction du terminus du chemin de fer, y compris \$250 avancés et non perçus. . . . .	1,000,000 00
----	---	--------------

*Transcontinental National.*

98	Pour payer le contentieux pour emplacement de voie, etc. . . . .	250,000 00
----	--	------------

*Chemins de fer Québec-Saguenay.*

99	Construction. . . . .	900,000 00
----	-----------------------	------------

## XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## DIVERS.

	{ Arbitrages et sentences arbitrales. . . . .	2,000 00
	{ Commissaires des chemins de fer de l'Etat—Entretien et exploitation, y compris \$800 pour Clyde Leavitt, en sa qualité d'inspecteur en chef des incendies. . . . .	183,850 00

	Commissaires des chemins de fer de l'Etat—Pour payer les dépenses relatives aux causes qui lui ont été soumises. . . . .	15,000 00
	Contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'université McGill, pour la fondation d'une école de construction des chemins de fer et du transport en général, affiliée à la faculté des sciences appliquées. . . . .	2,500 00
	Contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'Ecole Polytechnique, de Montréal, pour améliorer l'enseignement dans la construction des chemins de fer et le transport en général. . . . .	2,500 00
	Contribution au congrès de l'Association internationale des chemins de fer. . . . .	97 33
	Frais de litige. . . . .	3,000 00
	Wagons du gouverneur général—Service, réparations et modifications. . . . .	5,000 00
	Divers travaux non prévus. . . . .	2,500 00
	Levés et inspections—Canaux, y compris appointements et frais des experts temporairement employés. . . . .	25,000 00
	Levés et inspections—Chemins de fer, y compris appointements et frais des experts temporairement employés. . . . .	40,000 00
	Pour payer les frais découlant de la codification de la Loi des chemins de fer. . . . .	5,000 00
110	Pour enquête et rapport sur la situation des voies ferrées au Canada. . . . .	40,000 00
	Pour audition des comptes de toute compagnie de chemin de fer au Canada, au nom du gouvernement du Canada. . . . .	15,000 00
	Prêt d'au plus \$7,500,000 remboursable sur demande avec intérêt payable semestriellement au taux de 6 pour cent (6%); à défrayer les débours faits et les dettes encourues par le paiement d'intérêt sur les valeurs du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou la Compagnie des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique; pour combler le déficit d'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique, pour améliorations et achat d'outillage	
	Le dit prêt devant être garanti par hypothèque sur l'entreprise du Grand-Tronc-Pacifique selon tels termes et conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver. La disposition du prêt sera subordonnée à la direction du gouverneur en conseil. La compagnie accepte de constituer son bureau de direction selon que le gouverneur en conseil l'exigera de temps à autre. . . . .	7,500,000 00
	Prêt d'au plus de \$25,000,000 remboursable sur demande, avec intérêt payable semestriellement au taux de six pour cent (6%); pour défrayer les débours faits et les dettes encourues dans dans le paiement de l'intérêt sur les valeurs de la Compagnie du chemin de fer Canadien-Nord, ou toute compagnie comprise dans le régime du Canadien-Nord, pour combler le déficit d'exploitation du chemin de fer Canadien-Nord et pour construction, amélioration et achat de l'outillage; le dit prêt devant être garanti par hypothèque sur l'entreprise du chemin de fer Canadien-Nord, à tels termes et conditions que le gouverneur en conseil pourra approuver. . . . .	25,000,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 18 mai courant sont rapportées, lues la seconde fois, et agréées, et elles sont comme il suit, (savoir: *les cinq sixièmes des des sommes ci-dessous inscrites*):—

### XVIII—SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

#### Océan Atlantique.

143 Service à la vapeur entre les ports atlantiques canadiens et l'Australie et la Nouvelle-Zélande. . . . .	70,000 00
144 Service postal par paquebots entre le Canada et la Grande-Bretagne	400,000 00
145 Service à la vapeur entre le Canada et Terre-Neuve. . . . .	70,000 00
146 Service à la vapeur entre le Canada et les Indes occidentales ou l'Amérique du Sud ou les deux. . . . .	250,666 66
147 Service à la vapeur entre le Canada et l'Afrique du Sud. . . . .	73,000 00

#### Océan Pacifique.

148 Service à la vapeur entre le Canada et l'Australie ou la Nouvelle-Zélande ou les deux, sur l'Océan Pacifique. . . . .	180,509 00
149 Service à la vapeur entre le Canada, la Chine et le Japon. . . . .	200,000 00
150 Service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B. et les îles de la Reine-Charlotte. . . . .	21,000 00
151 Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco. . . . .	3,000 00
152 Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway. . . . .	12,500 00
153 Service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île Vancouver. . . . .	5,000 00
154 Service à la vapeur entre Vancouver et les ports au nord de la Colombie-Britannique. . . . .	16,800 00

#### Service locaux.

155 Service à la vapeur entre Baddeck et Iona. . . . .	5,825 00
156 Service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday. . . . .	2,500 00
157 Service à la vapeur entre Fronde's-Point et Lockport, N.-E. . . . .	600 00
158 Service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme. . . . .	10,000 00
159 Service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysboro. . . . .	5,000 00
160 Service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve par les ports du Cap-Breton. . . . .	10,000 00
161 Service à la vapeur entre Halifax, la baie Mahone, les îles Tancook et les ports de la rivière La Have. . . . .	4,000,00
162 Service à la vapeur entre Halifax et Spry Bay, par les ports du Cap-Breton. . . . .	4,000 00
163 Service à la vapeur entre Halifax, le sud du Cap-Breton et les ports du lac Bras-d'Or. . . . .	6,000 00
164 Service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	4,000 00
165 Service à la vapeur entre Halifax et Sherbrooke. . . . .	2,000 00
166 Service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine. . . . .	18,000 00
167 Service à la vapeur entre Mulgrave et Canso. . . . .	6,500 00
168 Service à la vapeur entre Mulgrave et Guysboro, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	5,500 00

169	Service à la vapeur entre Newcastle, Néguaac et Escuminac, avec arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie Miramichi. . . . .	2,500 00
170	Service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme. . . . .	8,000 00
171	Service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus de l'Inter-colonial à Mulgrave. . . . .	7,000 00
172	Service à la vapeur de la rivière Petitecodiac entre Moncton et les ports d'escale et entre un ou des ports de la côte ouest du comté de Cumberland. . . . .	2,500 00
173	Service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1918, entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp. . . . .	7,500 00
174	Service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1918, entre port Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et la Montagne de Marbre et autres ports des lacs Bras-d'Or. . . . .	6,500 00
175	Service à la vapeur durant l'année 1918, entre Québec et Harrington, avec arrêts aux ports et aux endroits le long de la côte nord du Saint-Laurent entre ces deux terminus. . . . .	28,000 00
176	Service à la vapeur entre Québec et le bassin de Gaspé, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	8,500 00
178	Service à la vapeur entre St-Jean et les ports du bassin de Cumberland. . . . .	3,000 00
179	Service d'hiver entre Saint-Jean et Bridgetown. . . . .	2,500 00
180	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby. . . . .	20,000 00
181	Service à la vapeur entre St-Jean, Digby, Annapolis et Granville, c'est-à-dire, le long de la côte ouest du bassin d'Annapolis. . . . .	2,000 00
182	Service à la vapeur entre St-Jean, N.-B., et les ports de la baie de Fundy et le bassin de Minas et Margaretville, N.-E. . . . .	8,000 00
183	Service à la vapeur ou services entre St-Jean, Westport, Yarmouth et les autres ports d'escale. . . . .	10,000 00
184	Service à la vapeur durant l'année 1918, entre St-Stephen, N.-B., les ports de la rivière Ste-Croix, l'île au Daim, Campobello, et et les îles de l'intérieur la baie Passamaquoddy et L'Etête ou Black bay. . . . .	6,000 00
185	Service à la vapeur durant la saison de 1918, entre Sydney et la baie St-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale. . . . .	6,000 00
186	Service à la vapeur durant la saison de 1918, entre Sydney et Whycomagh. . . . .	3,000 00
187	Service à la vapeur de Sydney, N.-E., autour de la côte est du Cap-Breton, à Hastings, et retour à Sydney par les lacs du Bras-d'Or. . . . .	5,500 00
188	Dépenses relatives à la surveillance des services des vapeurs subventionnés. . . . .	3,000 00

### III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

8	Ministère de l'Intérieur—	
	Traitements. . . . .	1,172,125 00
	Dépense casuelle. . . . .	105,000 00

### XXIII—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

#### *Institutions scientifiques.*

222	{	Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa. . . . .	25,000 00
		Dépenses relatives à l'observatoire astro-physique fédéral à Victoria, Colombie-Britannique. . . . .	7,500 00

*Service géodésique du Canada.*

223	{	Recherches, triangulation et nivelage, travaux de levés topographiques et d'astronomie, etc. . . . .	112,005 00
		Dépenses relatives à l'arpentage et la démarcation des frontières internationales, y compris \$1,000 à J. J. McArthur à titre de commissaire des frontières internationales. . . . .	60,495 00

## XXXII—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

252	{	Emoluments de M. Fred. White comme commissaire du Nord-Ouest	1,000 00
		Appointements de L. du Plessis, comme secrétaire du commissaire	300 00
		Appointements de Geo. D. Pope, comme comptable du commissaire	300 00
		Ecoles. . . . .	3,000 00
		Secours aux nécessiteux, entretien des aliénés et prisonniers. . .	1,900 00
	{	Enquêtes, frais de déplacement, écritures, impressions, papeterie et contingent. . . . .	1,500 00

## XXXIII—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

253	{	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire. . .	85,000 00
		Octroi au Conseil Local. . . . .	75,000 00
		Octroi au Conseil Local pour entretien et réparations des chemins	25,000 00

## XXXIV—TERRES ET PARCS FÉDÉRAUX.

254	{	Salaires, service extérieur. . . . .	440,000 00
		Contingent, publicité, etc. . . . .	220,000 00
		Arpentages, examen des rapports d'arpentage, impression des plans, etc. . . . .	496,300 00
		Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des Examineurs des candidats arpenteurs fédéraux, du secrétaire, et des sous-examineurs, la papeterie, les impressions, loyers et meubles, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville, et Otto J. Klotz et W. M. Pobey, membres de la Commission, et de M. J. A. Côté secrétaire, doivent être payés à même cette somme).	2,400 00
		Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux. . . . .	125 00
		Protection des forêts du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, et de la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, de l'arboriculture au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, et inspection et administration des réserves forestières. . . . .	650,000 00
		Octroi à l'Association forestière canadienne. . . . .	3,000 00
		Pour payer les frais relatifs aux enquêtes et rapports sur l'hydraulique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la zone ferroviée de la Colombie-Britannique. . . . .	144,000 00
		Pour levés et travaux relatifs à la loi sur l'irrigation, etc., y compris \$100 pour M. P. Marchand, à titre d'apporteur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu des régimes d'irrigation. . . . .	169,000 00
		Octroi à la <i>Western Canada Irrigation Association</i> . . . . .	500 00
		Octroi à la <i>Cypress Hills Waters Users Association</i> . . . . .	250 00
		Parcs nationaux du Canada. . . . .	300,000 00
		Administration de la loi du gibier du Nord-Ouest et de la loi des oiseaux migrateurs. . . . .	18,000 00

{	Gravure, lithographie, impressions et préparation des cartes, plans et publications semblables du gouvernement, y compris le matériel nécessaire.. . . . .	74,375 00
	Frais de justice.. . . . .	11,000 00
	Appointements et frais des terres d'artillerie.. . . . .	1,695 00
	Octroi au Club Alpin du Canada.. . . . .	1,000 00

## XXXV—ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR DES TERRES.

{	255 Salaires du bureau des commissaires.. . . . .	16,000 00
	Organisation, entretien, impressions, publicité, et prévision budgétaire pour 3,000 prêts aux soldats.. . . . .	2,900,000 00

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

10	Département des Affaires des Sauvages—	
	Traitements, y compris A. S. Williams, secrétaire légiste à \$2,900.. . . . .	133,075 00
	Dépense casuelle.. . . . .	19,000 00

## XXX—SAUVAGES.

## ONTARIO ET QUÉBEC.

{	242 Secours, soins médicaux et médicaments.. . . . .	28,000 00
	Réparations de voirie, ponts et drainage.. . . . .	1,900 00
	Frais généraux.. . . . .	51,875 00

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

{	243 Appointements.. . . . .	4,400 00
	Secours.. . . . .	8,000 00
	Encouragement à l'agriculture.. . . . .	1,000 00
	Soins médicaux et médicaments.. . . . .	5,000 00
	Réparations de voirie et digues.. . . . .	600 00
	Divers et imprévus.. . . . .	5,300 00

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

{	244 Appointements.. . . . .	1,984 00
	Secours.. . . . .	8,000 00
	Soins médicaux et médicaments.. . . . .	850 00
	Divers et imprévus.. . . . .	4,000 00
	Réparations de voirie.. . . . .	450 00
	Encouragement à l'agriculture.. . . . .	1,000 00

## ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

{	245 Appointements.. . . . .	600 00
	Secours et graines de semence.. . . . .	1,375 00
	Soins médicaux et médicaments.. . . . .	850 00
	Divers.. . . . .	400 00

## MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

{	246 Instruments, outils, etc.. . . . .	7,366 00
	Graines de jardins et de champs.. . . . .	2,957 00
	Bétail.. . . . .	4,835 00
	Secours aux nécessiteux.. . . . .	125,167 00
	Hôpital, soins médicaux, médicaments, etc.. . . . .	103,767 00
	Habillement triennal.. . . . .	6,000 00

Arpentages.. . . . .	11,000 00
Sioux.. . . . .	6,418 00
Meuneries et scieries.. . . . .	6,076 00
Frais généraux.. . . . .	234,563 00

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Appointements.. . . . .	47,840 00
Secours aux Indiens nécessiteux.. . . . .	22,000 00
Encourager les Indiens à l'agriculture et à la fructiculture et entretien des vergers.. . . . .	8,450 00
247   Hôpitaux, soins médicaux et médicaments.. . . . .	43,200 00
Frais de déplacement.. . . . .	20,000 00
Divers pour bureaux et imprévus.. . . . .	19,560 00
Arpentages.. . . . .	5,000 00

## YUKON.

Secours, soins médicaux et médicaments.. . . . .	11,000 00
248   Arpentages.. . . . .	2,000 00
Frais généraux.. . . . .	4,000 00

*En général.*

Avances aux Indiens qui remettent leurs terres en vertu, de l'article 89 de la <i>Loi sur les Sauvages</i> , à rembourser sur les produits de ces terres.. . . . .	25,000 00
Secours aux Indiens nécessiteux des régions éloignées.. . . . .	60,000 00
Pour prévenir la tuberculose.. . . . .	10,000 00
Impressions, papeterie, etc.. . . . .	5,000 00
249   Octroi en aide au compte 310 du fonds de fiducie indien, suppres- sion du trafic des spiritueux.. . . . .	3,000 00
Arpentages: Ontario, Québec et Provinces maritimes.. . . . .	3,000 00
Pour les frais relatifs aux épidémies de variole et autres maladies.	10,000 00
Pour payer les honoraires des agents des Indiens quant à la tenue de l'état civil.. . . . .	1,500 00
Frais de justice légaux en général.. . . . .	5,500 00

*Instruction des Indiens.*

250   Instruction des Indiens.. . . . .	734,115 00
---	------------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 20 mai courant sont rapportées, lues la seconde fois, et agréées, et elles sont comme il suit, (savoir: *les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites, et les sommes totales dans les cas de crédits du Budget supplémentaire*):

## BUDGET PRINCIPAL.

## XLIV—COMMERCE.

309   Part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau inter- national des tarifs douaniers.. . . . .	662 00
310   Commissaires du commerce, agents commerciaux, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'exten- sion des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du com- merce canadien.. . . . .	160,000 00

311	Primes sur le plomb et sur le pétrole brut. Pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois. . . . .	4,000 00
313	Traitements et dépense casuelle aux termes de la Loi de l'inspection et de la vente des grains. . . . .	3,000 00
314	Traitement et dépense casuelle aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de \$1,200 pour mesureurs de bois à la retraite. . . . .	7,500 00
315	Pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus. . . . .	50,000 00
316	Recensement et statistique. . . . .	100,000 00
317	Annuaire statistique. . . . .	13,500 00
318	Commission royale du commerce canadien. . . . .	5,000 00
319	Loi concernant le titre de l'or et de l'argent. . . . .	4,000 00
320	Câble des Indes occidentales. . . . .	38,933 33
321	Surveillance des taux de fret sur les lacs et l'océan. . . . .	6,000 00
322	Pour le développement et l'extension du commerce canadien. . . . .	150,000 00
323	Bureau de recherches industrielles et scientifiques:— Salaires et dépenses y compris les impressions et la papeterie, la compilation et la distribution de renseignements, et les bourses d'études et d'aggrégations, les problèmes spéciaux et les études forestières. . . . .	120,000 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.

9	Ministère de l'Immigration et de la Colonisation—	
	Traitements. . . . .	123,117 50
	Dépense casuelle. . . . .	25,000 00

## X—IMMIGRATION ET COLONISATION.

63	Appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger. . . . .	550,000 00
64	Dépense casuelle dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, et dépenses générales de l'immigration. . . . .	550,000 00
65	Secours aux Canadiens nécessiteux dans les pays autres que les Etats-Unis. . . . .	6,000 00
	Administration de l'immigration chinoise:—	
66	Appointements. . . . .	24,000 00
	Dépense casuelle. . . . .	5,000 00

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

*Ministère de l'Immigration et de la Colonisation.*

326	{	Appointements du secrétaire particulier, à compter du 12 octobre 1917, à raison de \$2,500 par année. . . . .	1,176 00
		Allocation au secrétaire particulier, à compter du 12 octobre 1917, à raison de \$600 par année. . . . .	282 26
		Dépense casuelle—	
		Impressions et papeterie. . . . .	148 80
		Frais de voyage. . . . .	2,343 39
		Divers. . . . .	507 81

## BUDGET PRINCIPAL.

(Savoir: *Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

3	Bureau du Conseil privé—	
	Traitements, y compris le greffier adjoint du Conseil privé à \$4,000.. . . . . .	44,900 00
	Dépense casuelle.. . . . . .	10,000 00
11	Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—	
	Traitements.. . . . . .	22,300 00
	Dépense casuelle.. . . . . .	1,700 00

## XXXI—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

*Territoires du Nord-ouest, territoire du Yukon, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.*

	Solde de la gendarmerie.. . . . . .	473,335 25
251	Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillement, bâtiment, réparations, réfections, chevaux, chiens armés, munitions, médicaments, logement, transport, aqueduc, papeterie et dépenses casuelles.. . . . . .	649,442 32
	Compensation aux gendarmes pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions.. . . . . .	5,000 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.

30	Bureau de la Commission de conservation—	
	Traitements.. . . . . .	40,500 00

## XXXVI.—DIVERS.

271	Dépenses de la Commission de Conservation, y compris \$750 pour C. Gordon Hewitt, comme aviseur spécial concernant la conservation du gibier et des animaux sauvages.. . . . . .	84,000 00
-----	--	-----------

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

## GOUVERNEMENT CIVIL.

*Bureau du Conseil Privé.*

324	Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.. . . . . .	1,000 00
362	Traitement d'un fonctionnaire additionnel, première division, subdivision B, omis du budget principal.. . . . . .	2,800 00

## BUDGET PRINCIPAL.

(Savoir: *Les cinq sixièmes des sommes ci-dessous inscrites*):

## VIII.—ARTS ET AGRICULTURE.

44	<i>Patent Record</i> .. . . . . .	30,000 00
45	Stations agronomiques—Entretien de la station centrale et établissement et entretien de nouvelles stations locales.. . . . . .	1,012,036 60
46	Division de l'entomologie.. . . . . .	22,000 00
47	Pour l'administration et l'application de la loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux.. . . . . .	134,400 00

48 Pour le développement des industries laitières, le perfectionnement du transport, la vente et le commerce des aliments et des autres produits agricoles. . . . .	155,000 00
49 Division des fruits. . . . .	127,715 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 21 mai courant sont rapportées, lues la seconde fois, et agréées, et elles sont comme il suit, savoir (*Les cinq sixièmes dans le cas des crédits du Budget principal, et le chiffre total dans le cas des crédits du Budget supplémentaire, des sommes ci-dessous inscrites*) :

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

## GOUVERNEMENT CIVIL.

*Département des Affaires Etrangères.*

328 Service d'un autre secrétaire particulier pour le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, à compter du 9 novembre 1917, à raison de \$600 par année. . . . .	236 66
---	--------

## DIVERS.

354 Allocation à J. B. Challies, membre et secrétaire du <i>Lake of the Woods Technical Board</i> , pour services rendus depuis mars 1914. . . . .	500 00
--	--------

## BUDGET PRINCIPAL.

## VIII.—ARTS ET AGRICULTURE.

50 Pour encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques en vue de la meilleure conservation et manutention des produits alimentaires périssables. . . . .	25,000 00
51 Expositions. . . . .	25,000 00
52 Pour renouveler et améliorer les produits canadiens exposés à l' <i>Imperial Institute</i> de Londres, et pour aider son entretien. . . . .	5,000 00
53 Santé des animaux. . . . .	415,000 00
54 Pour administrer et appliquer la loi relative à la viande et aux conserves alimentaires. . . . .	379,000 00
55 Division des publications. . . . .	30,000 00
56 Contribution à l'entretien de l'institut international d'agriculture et frais de représentation à cet institut. . . . .	10,000 00
57 Pour le développement de l'industrie du bétail. . . . .	600,000 00
58 Pour appliquer la loi concernant les grains de semence, pour éprouver les grains de semence, pour encourager la production et l'utilisation des grains de qualité supérieure et pour encourager la production et la récolte des produits agricoles et potagers. . . . .	165,000 00

La Chambre se forme de nouveau en Comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du Service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1919, la

somme de \$131,342,638.20 soit accordée à même le Fonds de revenu consolidé du Canada.

2. Résolu.—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du Service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1919, la somme de \$46,957,312.68 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

3. Résolu.—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du Service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1919, la somme de \$14,034,274.33 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois, et agréés, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Maclean (Halifax) présente alors un Bill (No 111) Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public des exercices financiers expirant les 31 mars 1918 et 31 mars 1919, respectivement,—lequel est lu une première fois.

Avec l'assentiment de la Chambre,—le dit bill est lu une seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois. et adopté.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
OTTAWA, 22 mai 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra dans la Salle des séances du Sénat pour proroger la session du Parlement jeudi, le 23 mai, à 11.30 p.m.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, Lt.-col.,  
*Secrétaire du Gouverneur général.*

L'honorable ORATEUR  
de la Chambre des Communes.

Un message est reçu du Sénat agréant, sans modification, les bills suivants, savoir:—

Bill (No 72) Loi ayant pour objet de modifier le chapitre trente-neuf des Statuts de 1917.

Bill (No 109) Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada.

Bill (No 112) Loi concernant l'élection tenue dans le district électoral du Yukon.

Avec l'assentiment de la Chambre;

Sir George Foster propose,—Que la Chambre retourne aux "Motions" sous la rubrique "Affaires de routine".—Adopté.

M. Burrell présente alors,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mai 1918,—Relevé faisant connaître,—1. Quel est le total payé à *The Journal Publishing Company of Ottawa, Limited*, pendant les exercices financiers 1912-13-14-15-16-17 inclusivement pour (a) loyers; (b) impressions.

2. Si les chèques officiels émis par le gouvernement pour les dits loyers et impressions ont été faits à l'ordre de la susdite compagnie ou de M. P. D. Ross.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mai 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le nombre total des familles de militaires, morts depuis le commencement de la guerre, qui reçoivent des pensions du gouvernement.

2. De ce nombre, combien habitent la Grande-Bretagne, combien habitent le Canada et combien habitent d'autres pays.

M. Crerar soumet à la Chambre,—Rapport relatif à l'achat et à la vente des tracteurs Fordson par la Commission des Vivres du Canada.

M. Ballantyne dépose sur la Table,—Copie du décret du Conseil No 1208, du 17 mai 1918 re Allocations aux officiers nommés comme directeurs de navigation à bord des navires canadiens de Sa Majesté.

Sur motion de Sir George Foster, pour M. Rowell, il est résolu,—Que les recommandations contenues dans le troisième rapport du comité spécial, nommé le 10 avril 1918, aux fins de délibérer et de faire rapport sur la Commission des pensions, les règlements des pensions et sur la suffisance ou l'insuffisance des secours pourvus, et autres questions affectant les soldats invalidés, et les dépendants des soldats morts à la guerre soient recommandées à l'attention du gouvernement.

Sur motion de M. Henders, il est ordonné,—Que 500 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français des premier et second rapports du comité de l'Agriculture et de la Colonisation soient imprimés sous forme de brochure, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Sir George Foster soumet à la Chambre,—Mémorandum concernant le projet et le but du bureau d'enregistrement du Canada, et le progrès accompli jusqu'ici vers le but désiré.

Sur motion de M. Clark (Bruce), pour M. Currie, les recommandations contenues dans le troisième rapport du comité conjoint des Impressions présentées à la Chambre ce jour soient approuvées.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre des Communes dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre. Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*. (14)

Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux. (42)

Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile. (12)

Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*. (22)

Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck. (29)

Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos. (8)

Loi portant modification de la Loi des épizooties. (56)

Loi modifiant la Loi du Yukon. (39)

Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matières de différends industriels, 1907. (48)

- Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act*, 1911. (49)
- Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs. (51)
- Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer. (54)
- Loi modifiant la Loi des Travaux publics. (40)
- Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux. (52)
- Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale. (38)
- Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913. (50)
- Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement. (57)
- Loi modifiant la Loi des Sauvages. (64)
- Loi modifiant la Loi des Pêcheries. (63)
- Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires. (55)
- Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*. (7)
- Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*. (23)
- Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*. (6)
- Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*. (34)
- Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*. (10)
- Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*. (9)
- Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement. (13)
- Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914. (66)
- Loi modifiant la Loi des pénitenciers. (21)
- Loi concernant la *United Grain Growers', Limited* ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*. (46)
- Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes. (3)
- Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne. (24)
- Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*. (36)
- Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*. (37)
- Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*. (43)
- Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*. (44)
- Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*. (45)
- Loi confirmant un contrat conclut entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*. (47)
- Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*. (58)
- Loi modifiant la Loi des terres fédérales. (5)
- Loi modifiant la Loi des compagnies. (65)
- Loi modifiant le Bureau Fédéral de la Statistique. (32)
- Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*. (59)
- Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*. (E)
- Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang. (F)
- Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright. (G)
- Loi pour faire droit à William Leo Walpole. (K)
- Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop. (L)
- Loi pour faire droit à Martin Hafner. (M)
- Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell. (P)
- Loi pour faire droit à Edward David Hill. (R)
- Loi pour faire droit à Francis Newman. (S)
- Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby. (T)

Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*. (67)

Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*. (60)

Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918. (86)

Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf. (H)

Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada. (N)

Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*. (61)

Loi concernant la Commission de secours d'Halifax. (U)

Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille). (20)

Loi à l'effet d'amender la *Loi modifiant la Loi de la cour Suprême*, adoptée à la présente session. (W)

Loi pour faire droit à David M. Sloss. (X)

Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing. (Z)

Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey. (A2)

Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman. (C2)

Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth. (D2)

Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott. (B2)

Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur. (82)

Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*. (I)

Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*. (28)

Loi portant modification de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915. (83)

Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914. (Y)

Loi concernant la *Protective Association of Canada*. (75)

Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (Fruits, marques des fruits et pommes de terre. (108)

Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails. (Q)

Loi portant modification du tarif des Douanes. (81)

Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916. (84)

Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*. (87)

Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*. (E2)

Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables. (41)

Loi concernant le Service civil du Canada. (53)

Loi modifiant la Loi des lettres de change. (113)

Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917. (85)

Loi concernant l'élection tenue dans le district électoral du Yukon. (112)

Loi modifiant le chapitre trente-neuf des Statuts de 1917. (72)

Loi modifiant la Loi criminelle. (69)

Loi ayant pour objet de pourvoir au paiements des primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada. (109)

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills”.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

“ Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant les 31 mars 1918 et 31 mars 1919, respectivement ”.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill ”.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du treizième Parlement du Canada par le discours suivant:—

*Honorables Messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

En mettant fin à vos travaux pour la présente session, je ne puis passer sous silence le soin avec lequel vous vous êtes acquittés des devoirs importants qui vous incombent durant ces jour critiques.

Une nouvelle campagne s'étant déchaînée depuis que vous avez commencé vos travaux, l'ennemi maintenant à l'abri des attaques qui le menaçaient en Orient, s'est rué avec la force de bataillons fortement augmentés, sur le front occidental, d'abord dans le but final de détruire les armées britanniques et ensuite avec l'objectif de gagner une victoire décisive avant l'arrivée de renforts. En présence de difficultés énormes, les soldats de notre empire, vaillamment supportés par nos alliés, ont résisté à l'assaut avec un courage et une tenacité qui méritent au plus haut degré notre admiration et notre reconnaissance. On prévoit que l'offensive sera renouvelée avec encore plus de force et d'intensité durant l'été et l'automne prochains.

Certaines parties des troupes canadiennes, déjà engagées à faire face à cette attaque, ont rendu des services remarquables.

Les modifications que vous avez autorisées relativement à la Loi du Service militaire donneront les renforts et les réserves si impérieusement nécessaires pour supporter et maintenir toutes les armes du service dans leur pleine efficacité sans nuire aux exigences de la production indispensable.

Pendant le même temps, les préparatifs pour l'inscription nationale se poursuivent afin que la force humaine du Dominion, surtout celle qui est impropre au service militaire, puisse être organisée d'une façon plus efficace pour maintenir la capacité de production du pays qui n'est dépassée en importance que par les besoins militaires. Dans le même but, il a été décidé, comme mesure de guerre, d'obliger et de forcer tout le monde à s'employer activement par devoir à des travaux utiles. L'aide que vous avez donnée pour encourager et coordonner les bureaux de travail provinciaux contribuera beaucoup à résoudre les importants problèmes de l'emploi et de la distribution du travail. Les mesures que vous avez adoptées pour augmenter le revenu, au moyen de nouvelles et de plus fortes taxes, produiront sans doute une distribution plus équitable des fardeaux financiers sur le peuple.

Vous avez donné votre assentiment aux arrêtés en conseil concernant le service public, ce qui augmentera sans doute son efficacité et au siège du gouvernement et par tout le Canada.

En créant un ministère de l'Immigration et de la Colonisation, et un ministère pour rétablir les soldats dans la vie civile, vous avez fourni les moyens de résoudre efficacement les problèmes vitaux qui surgiront inévitablement durant et après la démobilisation.

L'extension de la franchise électorale aux femmes va élargir considérablement la base du gouvernement et fortifier sa stabilité, et nous pouvons justement prévoir que cette mesure produira une influence importante et bienfaisante sur plusieurs problèmes de la vie sociale, intéressant la nation.

La loi concernant l'utilisation de la lumière du jour a déjà justifié votre attente au sujet des avantages qu'elle comporte.

Le commerce du pays a maintenu son développement déjà remarquable, et mes conseillers prévoient que des arrangements financiers nécessaires pour faciliter l'exportation continue du surplus de notre production seront prochainement terminés.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je vous remercie au nom de Sa Majesté des généreux subsides que vous avez votés pour les fins du Service public et pour la poursuite de la guerre.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

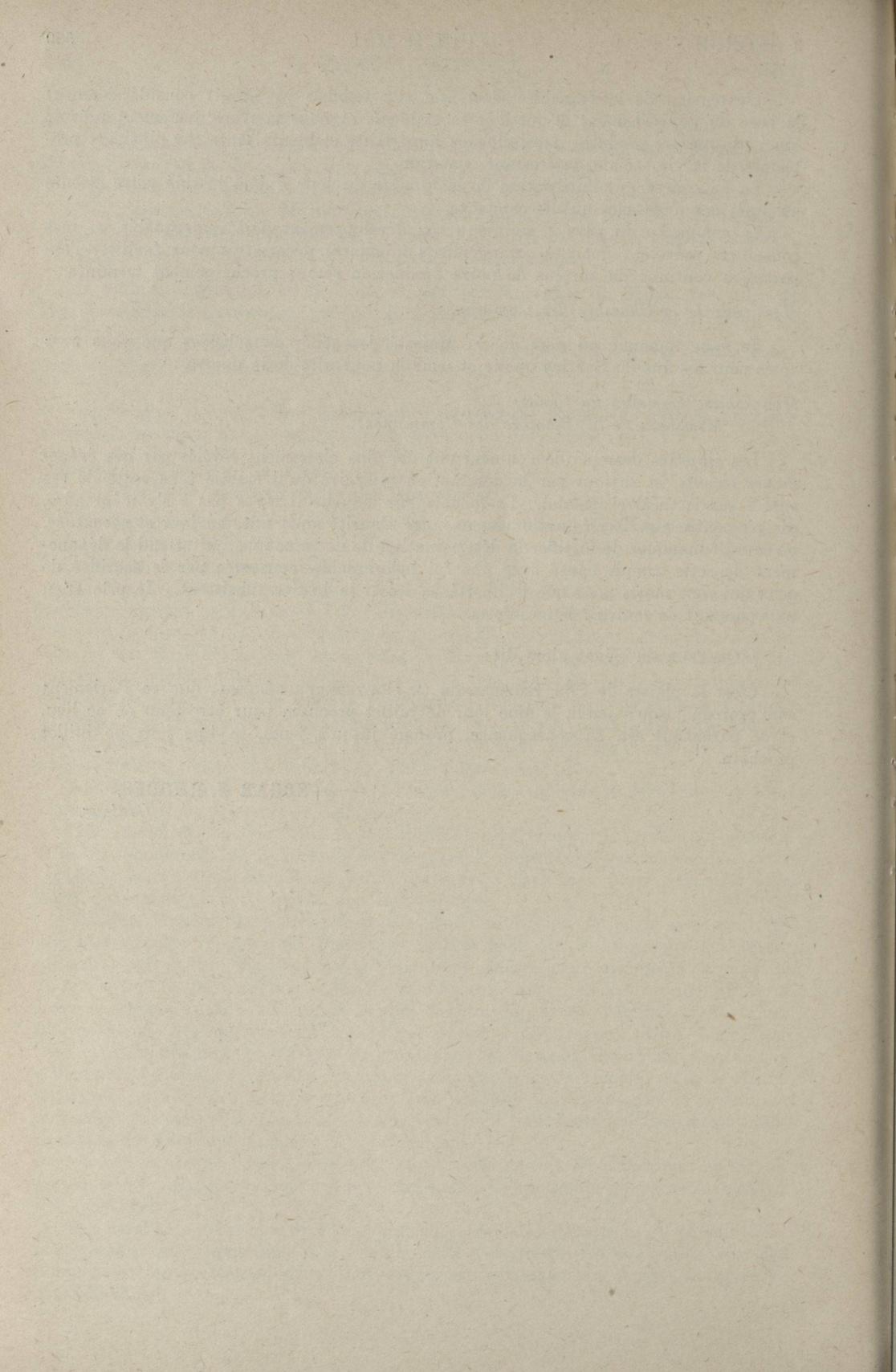
Les sinistres desseins de l'ennemi ont été plus clairement révélés par des événements récents, et surtout par la domination militaire qu'il établie à la suite de ses succès sur le théâtre oriental. La menace sur laquelle il n'y a pas à s'y méprendre, dirigée contre nos libertés nationales et notre sécurité ainsi mise au jour et accentuée, ne saurait manquer de fortifier la détermination de notre peuple, qui attend le dénouement de cette grande cause avec une foi inébranlable, consacrée par le sacrifice de ceux qui sont morts pour que la liberté, la foi et la justice subsistent. Je prie Dieu tout-puissant de soutenir leurs efforts.

L'ORATEUR du Sénat alors dit:—

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le 4<sup>me</sup> jour de juillet prochain pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le 4<sup>me</sup> jour de juillet prochain.

**EDGAR N. RHODES,**

*Orateur.*



18

QUAESTIONES COMMUNES

PROOBS VERBALLY

18

No 47.

---

OTTAWA, JEUDI, 23 MAI 1918.

---

---

1re Session, 13e Parlement, 9 George V, 1918

---

# PROCES-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

---

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ  
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi  
1918.

